This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

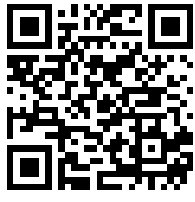

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Per. 175 hq-

Revue

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

(9e ANNÉE)

9e LIVRAISON — 15 SEPTEMBRE 1877

SOMMAIRE

ANATOLE DURAND. Les conséquences sociales du dogme catholique.

ALBERT VERHAEREN. Souvenirs d'une traversée dans l'Atlantique.

PH. NIHOUL. La crise agricole en Belgique, ses causes et ses remèdes.

X. DE REUL. Ernest Staas. *Croquis et portraits.* — IV. Trois impressions des premières années. (Traduit du flamand de TONY BERGMANN.)

JOSEPH BONIFACE (LOUIS DE FRÉ). Les manuscrits de Jean Fusco. (*Dernière partie.*)

ÉMILE LECLERCQ. Les congrès d'Anvers.

BRUXELLES

LIBRAIRIE C. MUQUARDT

MERZBACH & FALK, ÉDITEURS

LIBRAIRES DE LA COUR

RUE DE LA RÉGENCE, 45

MÊME MAISON A LEIPZIG

1877

TOUS DROITS RÉSERVÉS

560 Cg

Digitized by Google

COMITÉ DE LA *REVUE DE BELGIQUE*.

MM. Émile de Laveleye, professeur à l'Université de Liége, membre de l'Académie, à Liége, rue Courtois.

le comte Goblet d'Alviella, conseiller provincial du Brabant.

Charles Potvin, ancien directeur de la *Revue de Belgique*, à Bruxelles, rue Lens, 28.

J. Stecher, professeur à l'Université de Liége.

Eugène Van Bemmel, professeur à l'Université libre de Bruxelles, ancien directeur de la *Revue trimestrielle*, à Bruxelles, 25, rue St-Lazare.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Belgique. . . . . fr. 12 par an

» l'Étranger (Union postale) . . . 15 »

Tout ce qui concerne la rédaction devra être adressé à l'un des membres du Comité.

Tout ce qui concerne l'Administration devra être adressé à la librairie C. Muquardt, rue de la Régence, 45, à Bruxelles.

Bureaux de la Revue : Rue de la Régence, 45, à Bruxelles.

Bruxelles. Typ. de Mlle Weissenbruch.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

Bruxelles. Typ. de Mlle Weissenbruch, rue du Poinçon, 45

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— NEUVIÈME ANNÉE —

TOME XXVII

BRUXELLES
Librairie C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, ÉDITEURS
RUE DE LA RÉGENCE, 45
MÊME MAISON A LEIPZIG

1878

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Digitized by Google

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS

Digitized by Google

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN

LES CONSÉQUENCES SOCIALES

DU DOGME CATHOLIQUE.

M. de Laveleye a publié ici même un travail bientôt traduit dans presque toutes les langues des peuples civilisés, où il établissait, en s'appuyant sur les faits, la supériorité des nations protestantes sur les nations catholiques dans toutes les branches de l'activité humaine. Pour répondre à cette apologie éloquente de la Réforme, le directeur de la *Revue générale*, M. de Haulleville, crut devoir prendre la plume. Les articles qu'il publia sur l'*Avenir des peuples catholiques* reçurent d'abord la haute approbation de l'archevêque de Malines, plus tard, celle du pape, dans un bref daté du 5 octobre 1876, où Pie IX fait savoir à l'auteur que, bien qu'il n'ait pas lu son ouvrage, il n'hésite pas cependant à donner sa bénédiction apostolique « à son cher fils » et à le louer du zèle et du talent qu'il met à défendre l'Église contre les attaques de l'impiété[1].

Nous ne voulons pas discuter les faits avancés par M. de Haulleville. Ce que nous essayerons de démontrer, c'est que la prospérité des peuples catholiques, là où elle est réelle, est obtenue, non en raison des principes catholiques, mais précisément en contradiction avec ces principes et malgré leur influence. Les nations seront donc d'autant plus prospères qu'elles se seront plus complétement soustraites à la domination de l'Église romaine.

[1] *Revue générale*, novembre 1876, p. 650.

Digitized by Google

Lorsqu'en examinant une religion, on trouve qu'elle présente aux hommes, comme le genre de vie le plus parfait possible, la retraite dans une cellule ou dans un désert; qu'elle leur prêche, comme une des plus grandes vertus, le renoncement au monde et le mépris des biens terrestres; qu'elle enseigne que le désir d'acquérir la richesse et le bien-être est une inspiration du démon; que la science est une vaine curiosité, et que la condition de l'homme sur cette terre est de souffrir et de se résigner, peut-on dire qu'une religion pareille est favorable au développement matériel et intellectuel des peuples qu'elle prétend guider dans la voie de la perfection? Non, certes. Or, c'est précisément ce que fait le catholicisme. Ses préceptes de perfection, son idéal de la vie sont diamétralement opposés à tout développement, à toute prospérité, à tel point que, si les peuples qui lui sont soumis mettaient en pratique ses doctrines, ils périraient infailliblement, et que, s'ils prospèrent, comme on nous l'affirme, c'est malgré le catholicisme et en dépit de ses dogmes. C'est ce que nous essayerons de démontrer.

La religion catholique, de même que toutes les autres religions ses rivales, prétend avoir la mission de régler la vie des hommes et de les guider dans la voie de la perfection. La vie la plus parfaite, l'idéal de la vie catholique, c'est, pour le dire en un mot, le *monachisme*, la vie ascétique.

Tous les écrivains catholiques, tous les théologiens, tous les Pères de l'Église, à quelque temps et à quelque pays qu'ils appartiennent, sont unanimes sur ce point. Ils exaltent la vie monastique comme l'idéal de la perfection. Ils parlent avec enthousiasme de la sainte existence que mènent les moines et les ascètes; ils y voient l'image la plus fidèle de la vie des premiers chrétiens, la réalisation la plus parfaite de la vie de Jésus et des apôtres.

Pour se faire une idée de l'excellence qu'ils attachent à la vie monastique, il faut entendre leur propre langage : « Les moines, dit saint Basile, vivent d'une vie toute spirituelle comme les anges; leur existence n'est qu'une prière continuelle. » — « Les monastères, dit saint Athanase, sont

Digitized by Google

comme des tabernacles remplis de chœurs divins et de saints ascètes chantant sans cesse les louanges de Dieu, jeûnant, priant et se délectant dans l'attente des joies futures. »

La vie ascétique est infiniment supérieure au mariage : celui-ci n'est regardé par les saints pères que comme une suite de la corruption de la nature humaine, et n'est toléré que comme un remède à la concupiscence[1]. Plusieurs Pères de l'Église, entre autres saint Athanase, saint Grégoire de Nysse, saint Chrysostome, le méprisent comme une chose honteuse qui assimile l'homme à la brute. « Par la virginité, dit l'un d'eux, l'homme se rapproche des anges; par le mariage, il se met sur la même ligne que les brutes[2]. » Cependant ils admettent le mariage comme un pis aller, comme un moindre mal ayant pour but et pour effet d'éviter un mal plus grand. Mais ce qu'ils réprouvent sans pitié, ce sont les secondes noces : saint Athénagore les appelle tout bonnement un honnête *aldultère*[3]. Saint Jérôme les flétrit comme une chose abominable : « Si l'apôtre les permet, s'écrie-t-il, c'est pour empêcher l'incontinence : il vaut mieux que les jeunes veuves vivent avec un mari qu'avec le diable. » Saint Grégoire de Nazianze avoue que la loi peut les tolérer; « mais, ajoute-t-il, si quelqu'un va au delà, il faudra le regarder comme... un pourceau[4] ». Il est vrai de dire ici que l'Église a fini par condamner ceux qui considéraient le mariage comme un mal; mais elle a eu soin en même temps de proclamer hautement l'incomparable supériorité de la virginité sur le mariage.

Mais la vie monastique n'est pas seulement supérieure au mariage, elle dépasse même en perfection la vie du clergé séculier, bien que lui aussi soit astreint au célibat. C'est ce que le concile de Tolède déclare en termes formels : « Si, dit-il, dans son canon 60, si des clercs désirent embrasser la règle des moines, que l'évêque leur donne libre accès dans les

[1] I Corinth., VII, 2.
[2] S. Isid. Pelus. Épist. IV, 192.
[3] Apolog. XXVIII.
[4] Orat. XXXI.

Digitized by Google

cloîtres. » Un autre concile, celui de Nîmes (xr[e] siècle), compare les moines aux anges et aux séraphins : « Les moines et les chanoines sont semblables aux anges, car ils annoncent les ordres de Dieu; mais les moines ressemblent plus particulièrement aux séraphins dont ils représentent les six ailes, deux par les manches, deux par le corps et deux par le capuchon[1]. »

Cependant la vie monastique, qui est déjà si sainte et si admirable, conduit à un degré de perfection encore plus élevé, la vie anachorétique. Le moine, le cénobite n'a pas encore réalisé l'idéal de la vie parfaite. Il a renoncé, il est vrai, à toutes les joies, à toutes les folies du monde; il n'a plus ni parents, ni amis; mais il vit encore avec d'autres sous le même toit. Eh bien! s'il veut arriver au dernier terme de la perfection, il doit quitter même son cloître, pour se faire anachorète, se retirer dans la solitude la plus complète, sur une montagne ou dans une caverne, et y vivre comme un mort qui attend son tombeau[2]. C'est là le dernier degré, le *nec plus ultra* de la perfection. Qu on ne dise pas que nous plaisantons : ce que nous affirmons ici est l'exacte vérité. Les Pères de l'Église témoignent en effet hautement de leurs préférences pour la vie anachorétique. Saint Jérôme n'hésite pas à dire qu'elle est *le comble de la perfection*[3]. Saint Benoît, l'organisateur des monastères en Occident, déclare que la vie cénobitique n'est qu'*un faible commencement de la vie chrétienne*, un faible apprentissage qui doit conduire à une vie plus parfaite. « Les anachorètes, dit-il, ayant passé par une longue épreuve dans un monastère, après y avoir fait la guerre au diable et l'avoir combattu avec leurs frères comme en un corps d'armée, se trouvent assez forts pour se retirer dans le désert où ils entreprennent, sans assistance de personne, un combat de main à main et comme un duel spirituel contre les vices de la chair[4]. »

[1] Mansi, XX, 934.
[2] Evagr., *Hist. eccl.*, I, 21.
[3] Epist. XXV ad Rustic. Op. t. 4, part. II, p. 773.
[4] Regul. I.

Digitized by Google

Il nous serait facile de citer encore d'autres témoignages; mais ceux que nous venons de rapporter montrent suffisamment qu'aux yeux des saints pères la vie anachorétique est le degré le plus élevé de la perfection.

Suivons maintenant les anachorètes chrétiens dans leurs sombres et mystérieuses retraites, et nous aurons une idée complète de la perfection catholique.

On ne s'imaginerait jamais les pénitences fabuleuses, les macérations auxquelles ils soumettaient leur corps dans les affreuses solitudes où ils s'étaient réfugiés; on les croirait inventées par un cerveau en délire, et on n'y ajouterait certainement pas foi si elles n'étaient attestées par les autorités les plus respectables. Les uns, et c'était le plus grand nombre, se retiraient dans des cavernes obscures et impénétrables aux rayons du soleil; ils ne se nourrissaient que de racines, d'herbes et de plantes sauvages. D'autres se confinaient avec les bêtes fauves dans des bois et des déserts inaccessibles. Ceux-ci, voulant expier leurs péchés et fléchir la miséricorde divine, se couvraient d'un sac, ne couchaient que sur la terre nue et mangeaient des cendres pétries avec leurs larmes[1]. Ceux-là se chargeaient de chaînes et marchaient courbés vers la terre comme les animaux, les fers les empêchant de se tenir droits[2]. Plusieurs demeuraient sur des montagnes, sans aucun abri, exposés aux vents, aux pluies et à toutes les intempéries de l'air; quand la faim les pressait, ils s'en allaient avec une serpette couper l'herbe qu'ils trouvaient sous leurs pas, et s'en repaissaient comme les animaux. On leur donnait pour cette raison un nom spécial : on les appelait *solitaires paissants* ou *brouteurs*[3]. A force de vouloir devenir parfaits, ils retombaient littéralement au niveau des brutes. Ce n'est pas nous qui faisons cette observation, c'est un historien ecclésiastique : « Les moines paissants, dit-il, imitent beaucoup les manières des bêtes, car dès qu'ils voient un homme s'approcher d'eux, ils

[1] Greg. Naz. Carm. XLVII. Op. t. II, p. 106.
[2] Theodoret, *Hist. relig.*, t. III, ch. XV, p. 844.
[3] Evagr., *Hist. eccl.*, I, 21; Sozom., *Hist. eccl.*, VI, 33.

Digitized by Google

s'enfuient, et, si on les poursuit, ils se cachent dans des réduits impénétrables[1]. » Il y en avait même à qui il répugnait de se nourrir et qui avaient honte qu'on les vît manger. Saint Antoine était de ce nombre, comme l'affirme positivement son biographe, saint Athanase[2]. Il y en avait enfin qui, pour se mortifier plus complétement, se privaient de sommeil pendant des semaines entières ou ne dormaient que debout ou assis contre une pierre. Plusieurs de ces solitaires n'avaient jamais, depuis leur jeunesse, étendu leurs membres sur le sol; d'autres avaient passé une bonne partie de leur vie juchés au sommet d'une colonne. Tous vivaient ainsi dans la solitude la plus complète, loin de toute vie active, sans aucune relation avec le monde extérieur, en compagnie des bêtes sauvages, convaincus que celles-ci sont moins nuisibles aux saints que la société de leurs semblables[3]. Ils étaient persuadés d'avoir atteint la perfection, ils se croyaient les vrais disciples du Christ et dignes enfin d'entrer dans le royaume des cieux.

Telle était la vie que menaient les solitaires des premiers siècles de l'Église. Et cette vie, qui nous paraît si misérable, si abjecte, est, nous l'avons démontré en nous appuyant sur l'autorité des saints pères, le degré le plus élevé, l'idéal même de la perfection catholique!

Que les défenseurs de l'Église, et M. de Haulleville à leur tête, se lèvent maintenant et nous disent si cet idéal de la vie humaine est favorable au développement des peuples, au progrès de l'industrie et du commerce, des arts et des sciences! Est-ce en persuadant aux hommes que la misère est une vertu, est-ce en les poussant dans une cellule ou dans un désert qu'on leur inspire le désir d'améliorer leur condition sociale? Singulière perfection en vérité que celle qui aboutit à la ruine, à l'anéantissement, à la mort de la société! Idéal splendide que cet anéantissement, ce *nirvâna catholique,* digne de figurer à côté du nirvâna boud-

[1] Evagr., *Hist. eccl.*, I, 21.
[2] Vita Ant., cap. IV.
[3] S. Nil. de monastic. exercit. cap. LXL.

Digitized by Google

dhique! Qu'un peuple s'avise donc de réaliser cet idéal, et il ne tardera pas à descendre au plus bas degré de l'échelle sociale. Nous nous trompons : il faut dire qu'il périra infailliblement et que son nom même s'effacera de la mémoire des hommes.

La conception catholique de la vie parfaite conduit donc à la ruine, à la destruction du genre humain. Mais qu'on ne s'imagine pas que cette épouvantable perspective effraye des docteurs de l'Église. Loin de là, ils s'en réjouissent, ils l'envisagent avec une joie ineffable, et ils auraient salué avec bonheur le jour où, grâce au célibat, grâce au monachisme et à la vie anachorétique, la terre serait devenue veuve de ses habitants. « Plût au ciel, s'écrie avec enthousiasme saint Augustin, le plus grand docteur de l'Église d'Occident, plût au ciel que tous les hommes voulussent embrasser la vie religieuse et rester vierges! La cité de Dieu serait d'autant plus vite formée, et l'on verrait enfin la consommation des siècles : *Multo citius Dei civitas compleretur et acceleraretur terminus sœculi!* » (De bono conj. 20.)

Il demeure donc bien établi que le dogme de la perfection catholique est absolument contraire au développement des peuples, qu'il est la négation de toute prospérité, de tout progrès social.

Cependant, au dire de M. de Haulleville, les nations soumises au joug de l'Église romaine ne sont en rien inférieures aux nations protestantes; elles prospèrent tout aussi régulièrement que celles-ci; elles leur sont égales sinon supérieures dans toutes les branches de l'activité humaine, dans le commerce, dans l'industrie, dans les arts, dans les sciences, en un mot, dans toutes les manifestations multiples et variées des peuples civilisés.

Nous affirmons, nous, que les peuples catholiques, s'ils prospèrent, ne peuvent le faire qu'en violant les préceptes de l'Église. Et, en effet, la doctrine catholique répudie le commerce et rend l'industrie impossible. Dira-t-on que c'est là une calomnie? Qu'on écoute alors le langage des Pères de l'Église, des papes, des conciles et des théologiens

Digitized by Google

catholiques, et l'on verra que les conditions auxquelles ils veulent soumettre le commerce et l'industrie les rendent tous les deux également impossibles. Voici leurs témoignages :

« La cupidité n'est-elle pas l'âme du commerce, s'écrie Tertullien, et la cupidité n'est-elle pas la racine de tous les maux? Mais si la cupidité est incompatible *avec les sentiments chrétiens, le commerce l'est également.* Otez au commerçant l'ambition des richesses, et il ne pensera plus au trafic[1]. »

Saint Épiphane dit « *que l'Église n'approuve pas le négoce* et qu'elle place les marchands au dernier rang[2] ».

Le commerce est tellement antipathique au dogme de l'Église qu'au moyen âge on défendait aux pénitents de se livrer au commerce[3].

Sans doute, on a raison de blâmer, de flétrir ce désir immodéré, cette soif de richesses qui travaille certains hommes âpres au gain et au lucre; et si l'Église s'en était tenue là, on n'aurait eu rien à lui reprocher. Mais elle réprouve le négoce en thèse générale; elle n'a jamais vu dans le développement matériel un bien pour la société. Au contraire, elle affirme que le commerce, surtout le commerce maritime, a fait aux nations plus de mal que de bien[4].

Si les peuples font le commerce, c'est évidemment dans le but de s'enrichir et d'augmenter leur bien-être, et pas uniquement pour se procurer les choses nécessaires à la vie. Eh bien! la doctrine catholique condamne jusqu'au *désir* de s'enrichir : « Travailler à augmenter son bien, dit un pape infaillible, Grégoire le Grand, est une inspiration du démon[5] » Tout profit, alors même qu'il est légitime, ne peut rester entre les mains du marchand : il doit être dépensé en œuvres de bienfaisance[6]. C'est la perfection catholique

[1] De idolatr., 11.
[2] Exposit. fidei, 24.
[3] Thomassin, *Discipl. eccl.*, III, 17.
[4] Bergier, *Dict. théol., art. commerce.*
[5] Cité par M. Laurent, *Hist. du droit des gens*, t. XII, p. 192.
[6] Alexandre de Halles, *Summa theologica*, op. t. III, p. 350, cité par M. F. Laurent, *Hist. du droit des gens*, t. XII, p. 192.

Digitized by Google

qui l'exige. Mais les catholiques agissent-ils ainsi? Renoncent-ils à tout intérêt personnel? Distribuent-ils tous leurs profits aux pauvres? Non certes. Ils ne suivent donc pas les doctrines de l'Église...

Mais continuons. Les opérations financières, sans lesquelles l'industrie ne saurait subsister, sont-elles permises à un catholique qui veut aspirer à la perfection? Jamais; car le prêt à intérêt, l'usure, comme disent les théologiens, est réprouvée par les enseignements de l'Église, des saints pères, des papes et des conciles. En doute-t-on? Voici nos preuves.

Et d'abord, définissons le terme *usure* dont se servent les écrivains ecclésiastiques. De nos jours, on entend par *usure* tout intérêt qui est au-dessus du taux fixé par la loi. Les Pères de l'Église ne l'entendent pas ainsi : ils appellent *usure tout ce qui excède ce qu'on a prêté*, c'est-à-dire tout intérêt quelconque, si minime qu'il soit.

L'usure, telle qu'elle vient d'être définie, a toujours été défendue par l'Église. C'est en vain que M. Veuillot a prétendu le contraire[1]. Bossuet l'a réfuté longtemps d'avance dans son traité sur l'*Usure*. Sous l'ancienne loi, dit l'évêque de Meaux, l'usure, c'est-à-dire tout profit qu'on exigeait ou qu'on stipulait au delà du prêt[2], était défendue de frère à frère, autrement dit d'Israélite à Israélite; les prophètes la mettent sur la même ligne que la violence et le meurtre. Le législateur hébreu l'avait permise à l'égard des étrangers. La loi romaine la tolérait aussi. Mais les Pères de l'Église la condamnent hautement. Saint Augustin la flétrit comme le meurtre des pauvres. Les conciles la repoussent avec non moins d'indignation. Le pape saint Léon, un pape infaillible, la réprouve également et déclare que *les vrais chrétiens ne doivent attendre d'autre profit des prêts qu'ils font que la récompense éternelle*. Dans les temps modernes, les jésuites osèrent les premiers permettre l'usure, c'est-à-dire le prêt à intérêt. Mais l'aigle de Meaux s'éleva avec force contre leur

[1] Mélanges, t. V, p. 359.
[2] *Traité de l'usure*, Œuvres, t. XIII, p. 778.

Digitized by Google

doctrine ; il la déclara une hérésie impie, il alla jusqu'à la traiter d'*ordure!* Et dans l'assemblée générale du clergé de 1700, il leur prouva, par les décisions des conciles et des papes, par les témoignages unanimes des saints pères et de toutes les facultés de théologie, que jamais le prêt à intérêt n'a été autorisé par l'Église[1]. Un vrai catholique ne peut donc pas prêter à intérêt ; ainsi le veut l'autorité infaillible.

Ces témoignages prouvent surabondamment, nous semble-t-il, que la doctrine catholique s'oppose au développement du commerce et de l'industrie, à tout progrès matériel, au bien-être des peuples. Est-il besoin d'ajouter que si les catholiques la mettaient en pratique, ils se verraient bientôt dépassés par tous leurs rivaux, et que la situation économique chez eux ne tarderait pas à devenir à peu près la même que celle des tribus sauvages du centre de l'Afrique?

Si cependant les peuples catholiques se livrent avec ardeur au commerce et à l'industrie, s'ils s'enrichissent, s'ils prospèrent, comme l'affirme M. de Haulleville, cela prouve qu'ils ne se conforment pas aux préceptes de la perfection ; il en ressort incontestablement qu'ils ne se soucient guère de suivre les doctrines de l'Église. Leur prospérité n'est donc point la conséquence de ces doctrines. Toute leur vie, toute leur conduite est plutôt une protestation permanente contre la perfection catholique. Voilà ce que démontrent les faits cités par M. de Haulleville touchant la situation prospère des nations soumises au Saint-Siége. Et nous assistons ici au spectacle étrange d'un apologiste catholique dont tous les efforts aboutissent à démontrer que les peuples catholiques ne suivent pas les enseignements de l'Église. Mais, plus étranges encore, l'archevêque et le pape qui approuvent un apologiste pareil!

Pitoyable apologie, en effet, et qui tourne contre l'Église qu'elle prétend défendre! Pour faire l'éloge de cette *bonne mère du genre humain*, il faudrait démontrer que c'est en suivant ses préceptes de perfection, que c'est en mettant en pratique ses doctrines que les peuples, qu'elle veut diriger,

[1] Assemblée générale de 1700, Œuvres, t. VIII, p. 511.

Digitized by Google

progressent et se développent de plus en plus. Et il se trouve qu'ils ne peuvent prospérer, vivre et se développer qu'en méprisant ces préceptes! N'est-ce pas là un singulier spectacle? Et que faut-il penser des doctrines de cette Église qui déclare avoir reçu d'en haut la mission de conduire l'homme dans la voie de la perfection, alors que la société ne saurait faire aucun progrès, ni même subsister, si elle se conformait à des doctrines pareilles?

M. de Haulleville nous répondra peut-être que l'Église n'*oblige pas* les fidèles à suivre exactement ses préceptes de perfection, qu'elle n'oblige personne à renoncer au commerce et à l'industrie, à vendre ses biens ou à les distribuer aux pauvres. C'est mal répondre. Car c'est dire que l'Église reconnaît elle-même que son dogme est incompatible avec le progrès et qu'elle renonce à appliquer ses doctrines pour s'accommoder aux exigences de la société; c'est dire très-naïvement, mais très-nettement, qu'elle prononce sa propre condamnation. Nous acceptons l'aveu et nous y applaudissons de toutes nos forces.

Les doctrines catholiques sont donc tellement opposées au progrès, que l'Église elle-même renonce à les appliquer et à pousser les peuples dans sa voie de perfectionnement. Cela résulte clairement de ce que nous venons de dire jusqu'ici : la suite de l'examen du livre de M. de Haulleville ne fera que confirmer cette appréciation.

Nous voici au chapitre où l'auteur expose les libertés civiles et politiques dont jouissent les peuples catholiques. Il fait un éloge enthousiaste de l'ancien régime; il l'admire et semble regretter vivement ces temps heureux où le catholicisme dominait en Europe. — Les peuples de l'Europe, dit-il, tous soumis au Saint-Siége, vivaient dans la tranquillité et le bonheur; ils jouissaient de toutes les *vraies* libertés que l'Église leur accordait largement et au maintien desquelles elle veillait avec une sollicitude maternelle. Vint la Réforme. C'est la nuit après un beau jour, les ténèbres après la lumière. Oui, c'est le schisme protestant, c'est cette grande apostasie des temps modernes qui a détruit le bonheur, la

Digitized by Google

paix et la tranquillité des peuples; c'est elle qui a semé la discorde au sein des nations chrétiennes; c'est elle qui les a mises aux prises, qui a fait couler le sang par torrents et qui a transformé, pendant de longues années, toute l'Europe en un champ de bataille et de carnage! Partout où la Réforme a passé, elle n'a laissé que des ruines. Elle a tout bouleversé, elle a fait reculer la civilisation de plusieurs siècles!... Quelle liberté cette prétendue réforme a-t-elle apportée au monde? Aucune. Au contraire, en détachant les peuples de Rome, elle les a soumis au joug despotique des puissants de la terre. Elle a ainsi engendré l'absolutisme, le césarisme moderne. Telle fut l'œuvre du protestantisme. Il n'a respecté aucune liberté, pas même la liberté individuelle, pas même la liberté de conscience. Telle est aussi, ajoute l'auteur, l'œuvre que poursuit de nos jours le libéralisme : les libéraux portent un *faux nom;* ils proclament la liberté du bout des lèvres, mais ils la haïssent au fond du cœur. Leurs chefs ne disent-ils pas que l'Allemagne et la Suisse, où l'on persécute l'Église, leur donnent des *exemples bons à imiter?* Non, il n'y a que les catholiques qui soient amis de la liberté; il n'y a qu'eux qui en jouissent; et c'est à l'Église qu'ils la doivent, c'est l'Église qui en est la gardienne fidèle et qui la fait éclore partout où sa voix est écoutée.

La vérité est exactement le contre-pied de ce qu'affirme M. de Haulleville. Car toutes les libertés dont jouissent les peuples catholiques se sont établies malgré l'Église.

Une des libertés les plus précieuses est, sans doute, la liberté des cultes, la liberté religieuse, la tolérance, comme on est convenu de l'appeler. Violenter les consciences, traîner les hommes de force au pied des autels qu'ils renient dans leur for intérieur, c'est exercer à coup sûr la tyrannie la plus odieuse qu'il soit possible de s'imaginer. La tolérance, la liberté religieuse, est donc sans contredit un des plus grands bienfaits de la civilisation.

Eh bien! cette tolérance religieuse, l'Église l'a toujours condamnée, comme elle le fait encore aujourd'hui.

Digitized by Google

Pour s'en convaincre, il suffit de lire l'Encyclique et le Syllabus que le pape Pie IX a publiés en 1864. Ces écrits, qui sont revêtus d'une autorité infaillible, condamnent formellement l'opinion de ces hommes pervers qui affirment que *chaque homme est libre d'embrasser la religion qu'il aura réputée vraie d'après la lumière de la raison*[1]. Et pour qu'on ne s'imagine pas qu'il s'agit ici seulement d'intolérance *dogmatique* et pas d'intolérance *civile*, ils ont soin de condamner également l'opinion de ceux qui prétendent que l'Église n'*a pas le droit d'employer la force*[2], montrant ainsi qu'elle proclame *avoir le droit de ramener par la force* ceux qui s'éloignent d'elle et refusent d'admettre ses doctrines.

L'intolérance fut toujours enseignée et toujours professée par l'Église : de tout temps, elle a eu recours à la force et à la violence pour réprimer et châtier les hérétiques. Plusieurs de ses apologistes le reconnaissent d'ailleurs. « Dès les premiers temps où l'Église commença d'exercer une influence politique, dit J. Balmès, l'hérésie a figuré dans les codes en qualité de délit, et jusqu'à ce jour on n'a pu découvrir une époque où la tolérance ait été complète[3]. » — « Ceux qui ne veulent pas souffrir, dit Bossuet, que le prince *use de rigueur* en matière de religion, parce que la religion doit être libre, sont dans une erreur impie[4]. » Et il déclare hautement que les princes peuvent contraindre par des *lois pénales* tous les hérétiques à se conformer à la profession et aux pratiques de l'Église[5]. — Le principe qui condamne *la tolérance civile*, écrit le père Schouppe, dans son *Cours de religion*, ressort immédiatement de la vérité catholique; et l'une des principales obligations des papes et des évêques est d'empêcher la propagation de l'hérésie, soit par voie de persuasion, soit par *le moyen des châtiments*[6].

[1] Syllabus, prop. 15.
[2] Syllabus, prop. 24.
[3] *Le protestantisme comparé avec le catholicisme*, t. I, ch. XXXVI.
[4] Politique tirée de l'Écriture sainte, liv. VII, art. 3.
[5] Ibid.
[6] *Cours abrégé de religion*, pp. 87 et 90, en note.

Digitized by Google

Un autre théologien, Mgr. de Montauban, va jusqu'à déclarer que « le principe de la tolérance est une erreur et « un mensonge par cela seul qu'il a été non-seulement « ignoré, mais encore méconnu, foulé aux pieds, pendant « tant de siècles et par l'Église catholique, et par toutes les « religions, et par tous les gouvernements... Que les catho- « liques y songent donc bien, s'écrie-t-il, ou l'Église a fait « constamment fausse route, elle a violé le droit national, « elle a péché en *approuvant*, en *favorisant*, en *réclamant* et « en PRATIQUANT[1] *elle-même des actes de ce qu'on appelle* « *intolérance*, ou il faut admettre que, en principe, l'*intolé-* « *rance est un devoir chrétien pour les gouvernements*, « comme elle l'a toujours professé et comme elle le professe « encore[2] ».

Toutes ces déclarations et d'autres semblables démontrent à l'évidence que l'intolérance *civile* — car il ne s'agit pas ici de l'intolérance *dogmatique*, qui est un droit — a toujours été prêchée et pratiquée par l'Église catholique. C'est là un de ces faits si certains qu'on n'ose presque plus en apporter la preuve. Pourtant, comme les écrivains catholiques, et à leur tête M. de Haulleville, osent encore le nier, il importe de nous y arrêter et de rappeler, une fois de plus, les témoignages historiques irrécusables qui le prouvent avec la dernière évidence et qui réduisent à néant toutes les dénégations intéressées des défenseurs de l'Église.

Les témoignages abondent : il nous serait impossible de les rapporter tous; contentons-nous d'en citer les plus remarquables.

En remontant aux premiers siècles, nous trouvons déjà que les Pères de l'Église, saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Augustin, les conciles et les papes approuvent les lois que les empereurs chrétiens, les Constantin, les Valentinien, les Gratien, les Théodore, les Arcadius, les Honorius et d'autres avaient décrétées contre

[1] Nous adressons cette parole spécialement au *Bien public*, qui nie avec impudence que l'Église ait jamais *pratiqué* l'intolérance.

[2] Lettre adressée au *Monde*, août 1860.

Digitized by Google

les païens et surtout contre les hérétiques[1]. Ces lois étaient d'une sévérité extrême : elles punissaient de mort les païens qui continuaient de professer leur culte; elles condamnaient à l'amende, à l'exil et finalement aussi à la peine de mort les hérétiques qui refusaient de se convertir et de rentrer dans le sein de l'Église[2]. Les orthodoxes poursuivaient avec une haine sauvage ceux qui ne partageaient pas leurs croyances ; ils leur prodiguaient l'insulte et l'outrage ; ils les appelaient des chiens, des bêtes féroces, des animaux immondes, des scorpions, des enfants du diable, la milice de l'enfer, les excréments de l'Église! Les saints pères eux-mêmes leur décernent ces épithètes ignobles[3].

Après la chute de l'Empire, les édits publiés contre les hérétiques ne tombèrent pas en désuétude. Durant tout le moyen âge et jusqu'au seuil des temps modernes, l'Église mit un soin jaloux à les conserver et à les sauver de l'oubli où ils auraient pu tomber. Les anciennes mesures de répression survécurent à tous les bouleversements de l'Europe : elles furent justifiées par les plus grands docteurs de ces temps ténébreux, par saint Bernard, par Pierre le vénérable, par saint Thomas. « Les hérétiques opiniâtres, disait saint Thomas, l'oracle du moyen âge, l'Église les livre au bras séculier, *afin qu'ils soient retranchés du monde par la mort.* »

Les conciles, entre autres celui de Toulouse, qui fut tenu en 1119, et celui de Latran, qui fut présidé par Alexandre III (1179), sanctionnent cette doctrine. En 1184, les évêques furent chargés de la recherche et de la poursuite des hérétiques[4]. Ce furent les commencements de l'inquisition romaine. En 1215, Innocent III confirma les évêques dans cette mission, au quatrième concile de Latran, où il fit décréter solennellement « *que toutes les puissances séculières soient averties et engagées par serment à exterminer les hérétiques déclarés tels par l'Église*, et ordonner à tout seigneur,

[1] Thomassin, *Traité des édits*, I, p. 1432.
[2] L. 12. Cod. Théod. XVI, 10.
[3] F. Laurent, *Études sur l'hist. de l'hum.*, t. IV, p. 271-273.
[4] Mansi, XXII, p. 476.

Digitized by Google

sous peine d'excommunication et de déchéance, de *purger ses terres de tous* les hérétiques qui pourraient s'y trouver[1] ». — En 1207, le même pape s'était adressé à Philippe-Auguste pour l'engager à s'armer contre les Albigeois et à détruire ces hérétiques. Cette terrible croisade fut ordonnée par le pape et dirigée par son légat. On sait les horreurs qui s'y commirent.—Tuez, disait le légat à ceux qui lui demandaient comment ils pourraient reconnaître les hérétiques, tuez toujours; Dieu saura bien reconnaître les siens! Après le massacre de Béziers, il écrivit à Innocent III : « Les nôtres n'ont épargné ni le sang, ni l'âge, ni le sexe; on a fait un immense carnage des ennemis, la ville a été pillée et brûlée ; *la vengeance divine a sévi d'une manière admirable!* » — En 1467, Innocent VIII prêche dans une bulle solennelle l'extermination des Vaudois. « Courez aux armes, criait-il à tous les princes chrétiens, et foulez les hérétiques aux pieds comme des aspics venimeux! » — Un autre pape, Grégoire IX, réprimande ceux qui montrent de la tiédeur à poursuivre les mécréants ; et pour exciter le courage de tous par son exemple, *il fait brûler les hérétiques à Rome même.* — Innocent IV écrit aux dominicains qu'*il armera le ciel et la terre contre les hérétiques.* — En 1520, Léon X rappelle de nouveau aux souverains qu'*ils sont obligés de punir l'hérésie.* Adrien VI, Clément VII leur tiennent le même langage. Paul III écrit à François Ier que les hérétiques qui ne peuvent pas être ramenés par la parole doivent être *domptés par la force*[2]. Son successeur, Jules III, déclare qu'il faut *mener les hérétiques tout droit au feu*, que lorsqu'un homme est souillé du crime d'hérésie, il *n'y a d'autre remède que de le jeter au feu*[3]! Les papes suivants, Paul IV, Pie V, Grégoire XIII, ne connaissent pas de meilleure doctrine; tous réclament à grands cris l'intervention du bras séculier pour exterminer les hérétiques. — Et pour joindre l'exemple au précepte, ils travaillèrent eux-mêmes avec une ardeur fié-

[1] Concil. Lateran, IV, c. III.
[2] Le Plat, Monumenta, III, 466. Raynoldi, 1546.
[3] Capefigue, *Hist. de la Réforme*, t. II, p. 49.

Digitized by Google

vreuse à extirper l'hérésie partout où elle se montrait. Pie V surtout se distingua dans cette grande œuvre : il fit tout son possible pour amener l'épouvantable massacre de la Saint-Barthélemy. Ce fut lui aussi qui ne cessa d'exciter Philippe II à s'armer contre les protestants des Pays-Bas. Les lettres pressantes qu'il lui envoyait à ce sujet respirent la haine la plus farouche contre les hérétiques : il les appelle des scélérats, les ennemis de Dieu et des hommes, et supplie le roi d'Espagne de les livrer tous au dernier supplice. Jamais, depuis Innocent III, le monde n'avait vu un pape plus intolérant : on eût dit qu'il était l'incarnation du fanatisme et de la cruauté. Il poursuivit les protestants de tous les pays avec un acharnement, avec une férocité dont il y a peu d'exemples dans les annales de l'humanité. Il fut, lui et l'Église catholique qu'il représentait, parfaitement et sous tous les rapports, la principale cause des malheurs qui fondirent sur notre pays sous le règne de Philippe II. Du moins il est permis de croire que, sans la pression odieuse que ce pape exerçait sur lui, ce prince ne se serait pas montré aussi cruel envers ses sujets, nos aïeux.

Les catholiques ont canonisé Pie V. Le monstre méritait cet honneur : il était digne d'être placé, dans le ciel catholique, à côté d'autres bourreaux du genre humain. Mais toutes les persécutions qu'il suscita contre les protestants furent vaines. Après lui, l'Église déclina rapidement et, malgré toute la férocité sauvage avec laquelle elle poursuivit ou fit encore poursuivre les hérétiques, elle eut la douleur de voir s'élever à côté d'elle des États protestants. Bientôt on ne fut plus poursuivi pour péché d'hérésie; les horribles guerres religieuses disparurent; l'inquisition cessa de fonctionner et les bûchers s'éteignirent. C'était l'aurore de temps meilleurs. Les peuples furent étonnés de pouvoir vivre et respirer librement; on était comme sur une terre nouvelle et sous des cieux nouveaux.

Mais que d'efforts il n'a pas fallu pour en arriver là et pour briser enfin la puissance formidable de l'Église! Pendant des siècles, elle avait opprimé impunément la conscience

Digitized by Google

religieuse de l'humanité. Semblable à cette idole indienne dont le char roule sur les membres sanglants des victimes humaines, elle s'était baignée dans le sang de milliers d'hommes qui n'avaient d'autre tort que de repousser ses absurdes doctrines! Son orgueil, son faste, son luxe et, pour tout dire, sa corruption avaient étonné le monde. Elle disait, comme jadis la superbe Babylone : « Moi seule, et point d'autres! » Et la voilà tombée; et des milliers d'autres, des milliers de sectes s'élèvent à côté d'elle; sans qu'elle ose y porter une main sacrilége. Voilà certes le plus beau triomphe de la philosophie moderne, car c'est elle qui a réussi à imposer la tolérance. Oui, sa plus grande gloire, c'est d'avoir réduit l'Église à l'impuissance, c'est de l'avoir mise hors d'état de nuire et de troubler désormais la paix du monde par l'explosion du fanatisme ou le renouvellement des horreurs de l'inquisition.

Que disent les catholiques libéraux, qui rougissent de ces crimes, pour disculper l'Église? Ils affirment qu'elle a fait poursuivre et condamner exclusivement pour des crimes politiques et sociaux, et non pour péché d'hérésie. Mais cela est faux. Tout ce que nous venons de dire sur les agissements des papes, sur la pression qu'ils ne cessaient d'exercer sur les princes chrétiens pour les pousser à exterminer les hérétiques, prouve sans réplique que c'est au péché d'hérésie que les papes en voulaient surtout, que c'étaient bien les hérétiques et non les criminels politiques qu'ils voulaient détruire par le fer et le feu.

Ils disent aussi, ces habiles apologistes, que jamais l'Église n'a elle-même condamné à mort un homme pour crime d'hérésie, que la justice laïque prononçait la peine de mort, et que c'est celle-ci et non l'Église qui doit être responsable.

Votre Église, dites-vous, n'a jamais prononcé elle-même de condamnation à mort pour crime d'hérésie, et partant elle est innocente du sang versé. Non, mais elle *a fait* condamner à mort mille et mille fois pour crime d'hérésie; mille et mille fois elle a *réclamé, exigé, ordonné* l'application de la peine de mort pour ce péché abominable; et depuis quand

Digitized by Google

donc un tyran qui ne condamne pas lui-même ses victimes, mais qui les *fait* condamner à mort par d'autres est-il considéré comme n'en étant pas responsable? Le juge qui eût refusé de prononcer la peine de mort, quand l'Église l'ordonnait, eût été lui-même poursuivi comme fauteur d'hérésie et livré au bûcher! Cela suffit pour faire peser sur l'Église tout l'odieux de ces condamnations et de ces assassinats judiciaires. Il n'est pas nécessaire pour cela qu'elle ait elle-même prononcé la sentence, manié la hache du bourreau, allumé le bûcher ; il suffit qu'elle l'ait approuvé, qu'elle l'ait voulu, qu'elle l'ait ordonné ; il suffit qu'elle ait obligé, sous des peines sévères, le juge laïque à prononcer la condamnation à mort.

Et qu'on ne croie pas que les vrais catholiques renoncent à l'emploi de la force pour exterminer les hérétiques. Écoutez ce que disait, il y a vingt-cinq ans, le général des jésuites, Roothaan, dans un discours prononcé à Chiéri, en Sardaigne : « Vraiment, s'écriait-il, notre siècle est étrangement « délicat ! S'imagine-t-il donc que la cendre des bûchers est « totalement éteinte? Qu'il n'en soit pas resté le plus petit « tison pour allumer une seule torche? Les insensés! « En nous appelant jésuites, ils croient nous couvrir « d'opprobre ! *Mais les jésuites leur réservent la censure,* « *un bâillon et du feu, et un jour ils seront les maîtres de* « *leurs maîtres !* »

Dans leurs polémiques, les écrivains catholiques rappellent le bûcher de Servet et les autres actes d'intolérance dont les protestants se sont autrefois rendus coupables. Ils oublient que les protestants de nos jours condamnent ces faits, tandis que les catholiques ne peuvent blâmer l'intolérance qui est un dogme de leur Église et qui a été proclamée telle par le pape actuel.

Lui doit-on peut-être les autres libertés, les libertés civiles et politiques? Est-ce elle qui a contribué à abolir l'esclavage, comme le prétend M. de Haulleville?

Des hérétiques, des protestants avaient osé soutenir au XVII^e^ siècle que l'esclavage est contraire à la nature. Mais

Digitized by Google

ils rencontrèrent Bossuet qui leur lança cette foudroyante apostrophe : « La parole de Dieu pourrait-elle consacrer l'esclavage s'il était contraire à la nature? » Preuve évidente que l'Église, qui prétend être la parole de Dieu, n'avait nulle envie d'appeler les classes serviles à la liberté civile. Leur émancipation s'accomplit sans elle et malgré elle. Pour doter l'humanité de ce bienfait, il a fallu l'influence de la race germanique et surtout les efforts énergiques et continus de la société laïque : c'est elle et non l'Église qui a fait disparaître peu à peu les derniers vestiges de la servitude. Qui ne sait qu'en France les abbayes avaient conservé leurs serfs jusqu'à la veille de la Révolution?

Doit-on aussi à l'Église la liberté politique? M. de Haulleville l'affirme maintes fois, mais en est-il réellement ainsi?

Dans le monde romain, loin de restreindre l'autorité des empereurs, elle la mettait au-dessus des lois. « Les lois humaines, dit saint Ambroise, n'ont pas d'action sur les princes; *fussent-ils coupables de crimes*, leur autorité les met à couvert de la justice; ils ne sont soumis qu'à Dieu, ils se trouvent au-dessus des lois humaines[1]. »

Dans les temps modernes, elle ne se montra pas moins hostile à la liberté politique. N'est-ce pas elle qui s'est opposée à l'établissement de la grande charte que les barons anglais imposèrent à leur roi? N'est-ce pas Innocent III qui lança les foudres de l'excommunication contre ces audacieux et qui prit sous sa protection le despotique Jean sans Terre? On a prétendu dans ces derniers temps qu'Innocent III, en excommuniant les barons anglais, n'avait point voulu condamner les principes contenus dans la grande charte, mais seulement la manière dont cette charte avait été obtenue, c'est-à-dire la révolte, la rébellion des grands d'Angleterre contre leur souverain légitime[2]. Il est vrai que les excès du tyran avaient soulevé contre lui ses sujets. Mais ce n'est pas à cause de cette révolte que le pape cassa la charte que les

[1] Épist., LVII, 8; Apolog. David, IV, 10.

[2] C'est Mgr. Manning, l'évêque de Westminster, qui a soutenu cette thèse dans la *Contemporary Review*, novembre 1875.

Digitized by Google

barons anglais avaient arrachée à leur roi, puisque ailleurs, en Italie, il soutenait les cités lombardes contre leur empereur. S'il intervint dans ce conflit, c'est uniquement parce qu'il considérait le royaume d'Angleterre comme appartenant à l'Église, Jean sans Terre comme son vassal, son feudataire, son délégué, et qu'il ne reconnaissait pas à celui-ci le droit d'accorder, de sa seule autorité, une liberté que le Saint-Siége n'avait point ratifiée.

Ce n'est pas à dire cependant que l'Église méconnaisse la volonté des peuples. Mais elle a soin en même temps de nous apprendre qu'elle est renfermée dans celle du prince[1]. Doctrine sublime et qui est de nature à simplifier singulièrement le jeu de nos institutions modernes! Avec elle plus de représentation nationale, plus de Chambres, plus rien de ce qu'on appelle liberté politique! Vaines superfluités que tous ces rouages de gouvernement, tous ces systèmes compliqués qui tourmentent les enfants des hommes? Qu'on les supprime, qu'on s'en rapporte à la volonté du prince, et l'on ne tardera pas à renouveler l'âge d'or!

La vérité est que l'Église n'aime ni la liberté religieuse, ni la liberté civile, ni la liberté politique, ni aucune des libertés modernes. Elle les proscrit toutes comme d'*effroyables licences*. Elle n'aime et ne veut que sa propre liberté, qu'elle déclare la seule *vraie*, la seule juste, la seule légitime, et qu'elle a possédée dans toute sa plénitude au moyen âge, à tel point qu'elle faisait et défaisait les rois et les empereurs.

Dans le dernier chapitre de son livre, M. de Haulleville repousse le reproche fait à l'Église de ne pas favoriser le développement de l'instruction. Mais c'est l'Église, dit-il, qui a contribué de tout son pouvoir au développement scientifique: elle en fut toujours et partout l'âme et la promotrice intelligente; à elle sont dues la conservation des lettres et des monuments de l'antiquité, la création des universités en Europe et l'impulsion donnée à tous les arts libéraux. Sans doute,

[1] Bossuet, *Polit. tirée de l'Écriture sainte*, V, 3.

Digitized by Google

beaucoup de savants, de poètes, de philosophes ont été catholiques, et même avant le XVI^e^ siècle, ils l'étaient tous, puisque l'Europe entière était catholique. Mais cela ne change en rien le fait que l'Église a toujours été hostile à la philosophie et à la science. C'est donc malgré les principes du catholicisme qu'ils sont devenus ce qu'ils ont été.

Commençons par les saints pères. Que pensent-ils de la science? Ils témoignent tous pour elle la plus vive hostilité ; ils affectent surtout un dédain superbe pour la philosophie : « Les Grecs, dit saint Cyrille, nous vantent je ne sais quels Empédocle et Anaxagore avec des Pythagore et des Platon, et d'autres encore qui sont les auteurs de leurs doctrines impies ou plutôt la source de leur ignorance[1]. » Saint Basile dit que, semblables à des hiboux qui voient dans les ténèbres et que le soleil éblouit, les philosophes ont de la perspicacité pour contempler les choses vaines, mais qu'ils sont aveugles pour voir la vraie lumière[2]. Saint Chrysostome compare les Platon, les Pythagore, les Aristote à des enfants[3]. Saint Grégoire de Nazianze se livre aux injures les plus grossières et va jusqu'à reprocher l'avidité à Solon, la voracité à Xénocrate, la gourmandise à Platon[4]. Il les méprise tous et se moque de leurs spéculations métaphysiques.

Sans doute, les Pères de l'Église avaient raison de s'élever contre les erreurs des philosophes païens et de les flétrir comme elles le méritent. Mais là n'est pas la question : ils ne se contentent pas de condamner ces erreurs, mais ils repoussent toute science philosophique ; ils n'en veulent à aucun prix, ils la regardent comme inutile et nuisible.

« Heureux, s'écrie saint Ephrem, ceux qui n'ont jamais goûté le fiel de la philosophie grecque[5]! » — « Il faut repousser toute philosophie, dit Lactance : *Omnis philosophia abjicienda est*[6]*!* » Tertullien considère la philosophie

[1] Cyrill. c. Julian, I.
[2] Homil. VIII, 7.
[3] In Joann., homil. II.
[4] Oper. III, p. 78.
[5] Ephraem. adv. scrutator. Sermo II, t. VI, p. 4.
[6] Divin. Instit., II, 16.

Digitized by Google

comme une espèce de parodie de la sagesse divine[1]. Il poursuit les philosophes comme les patriarches des hérétiques[2]. « Il n'y a pas d'hérésie, dit-il, qui n'ait sa source dans la philosophie : Valentinien était disciple de Platon, Marcion appartenait à la secte des stoïciens[3]. » Dans sa haine contre la philosophie, il va jusqu'à maudire Aristote, dont la dialectique fournissait aux hérétiques l'instrument de leurs raisonnements et de leurs controverses[4].

Saint Augustin lui-même, qui d'abord s'était épris du beau génie de Platon au point qu'il crut y trouver l'essence même de la religion chrétienne — ce qui n'était pas une illusion, — le répudia dans sa vieillesse et se reprocha, comme des erreurs monstrueuses, les éloges qu'il avait prodigués au philosophe[5]. Pense-t-on que de telles doctrines qui vont jusqu'à maudire l'inventeur de la Logique soient de nature à favoriser le développement des sciences?

Voilà pour les premiers siècles de l'Église. Voyons maintenant si, pendant la longue durée du moyen âge, l'Église montra moins d'indifférence ou moins de mépris pour les recherches scientifiques. Ce qui prouve, au contraire, le peu de zèle qu'elle mit à maintenir ou à relever le niveau intellectuel en Europe, c'est que ces longs siècles, où elle dominait en maîtresse absolue et où tout obéissait à sa voix, sont universellement reconnus pour des siècles de ténèbres et d'ignorance. Jamais, depuis les temps les plus reculés, une nuit plus épaisse n'avait pesé sur l'intelligence humaine. Il n'y avait presque plus nulle part de trace de vie intellectuelle. On nous dit bien que, pendant ces temps, des écoles s'élevèrent à l'ombre des monastères, et que l'on conservait dans ces asiles de la prière les monuments de la sagesse antique. Certes, il faut leur savoir gré de n'avoir pas laissé

[1] Apolog. XLVII.
[2] De anim. III et XXIII.
[3] Adv. Marc., V, 19.
[4] De præscript., c. VIII.
[5] Laus quoque que Platonicos philosophos tantum extuli quantum impios homines non oportuit, non immerito mihi displicuit. Retract. I. Cf. Confess. VII, 9; De civit. Dei, X, 29, 2.

Digitized by Google

s'éteindre complétement le flambeau de la science au milieu de la barbarie de cette époque. Mais hâtons-nous d'ajouter qu'en cela ils méconnurent eux-mêmes les préceptes de la perfection catholique; s'ils s'y étaient conformés, ils se seraient bien gardés de lire, d'étudier, de copier les chefs-d'œuvre de l'antiquité; car la perfection dédaigne les œuvres profanes et les vaines spéculations des philosophes païens.

On a d'ailleurs beaucoup exagéré le service que les moines rendirent à la cause de la science. S'ils conservèrent dans leurs cellules les manuscrits de bon nombre d'auteurs anciens, ils en firent disparaître un nombre bien plus considérable, surtout les écrits de controverses philosophiques ou dogmatiques [1], avec tout le saint zèle que la Société de *Saint-Charles Borromée* [2] met aujourd'hui à détruire les œuvres impies des philosophes modernes, surtout de ceux du XVIII[e] siècle. Ils ne désiraient nullement d'ailleurs la diffusion des lumières : la science restait enfouie dans leurs cellules : là même elle n'était que le rare privilége d'un petit nombre d'entre eux; tous les autres, c'est-à-dire l'immense tourbe monacale, vivaient dans l'ignorance la plus complète des œuvres de l'antiquité qu'ils avaient plutôt enterrées que conservées. Aussi, lorsqu'au XVI[e] siècle les lettres grecques sortirent de leur tombeau, vit-on précisément les moines — ces prétendus partisans de la science — s'élever avec le plus de violence contre les études de l'antiquité et surtout de la philosophie. Apparemment qu'ils avaient grand intérêt à ce qu'elles restassent à jamais ignorées du public. Ils prêchèrent donc une espèce de croisade contre la Renaissance; et, tandis que tous les hommes qui désiraient acquérir une instruction solide se livraient avec ardeur à l'étude des lettres anciennes, eux condamnaient, du haut de leur ignorance, les humanistes et tous ceux qui se passionnaient pour les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome. Il est réellement

[1] Tous les écrits des philosophes qui combattaient les dogmes catholiques ont été religieusement supprimés : il n'en reste plus que des fragments épars dans les œuvres des saints pères.

[2] On l'appelle aussi l'*Œuvre des vieux papiers*, nom digne d'un tel objet.

Digitized by Google

curieux d'entendre leurs sermons : « On a inventé une nouvelle langue qu'on appelle le grec, disait un moine mendiant ; il faut bien s'en garder, c'est la mère de toutes les hérésies. Quant à l'hébreu, mes chers frères, il est certain que tous ceux qui l'apprennent deviennent à l'instant juifs. » D'autres prêchaient que c'était une hérésie de lire Tite-Live, Cicéron, Virgile ou Horace. L'Évangile, même dans le texte original, leur paraissait suspect : « Je vois entre les mains de beaucoup de gens, disait un frère mendiant, un livre écrit en grec qu'ils appellent le Nouveau-Testament : *c'est un livre plein d'épines et de poisons.* »

Et qu'on ne dise pas que ces moines restèrent seuls de leur avis. Des docteurs catholiques, des théologiens catholiques, des universités catholiques — ces grands foyers intellectuels, comme les appelle M. de Haulleville — se montrèrent non moins ennemis des lettres antiques et de la science laïque. En France, la première faculté de théologie de la chrétienté, la Sorbonne, déclara, en plein Parlement, que c'en était fait de la religion si l'on permettait l'étude du grec et de l'hébreu ! D'autres universités se prononcèrent également contre ces études : l'université d'Oxford fit même une ligue contre l'enseignement du grec. Les papes eux-mêmes, dont plusieurs s'étaient d'abord épris d'un beau feu pour l'étude de l'antiquité, ne tardèrent pas à se joindre aux moines et aux théologiens. Et au moment où Luther réclama l'instruction obligatoire pour le peuple, la cause de la science ne trouva pas un seul défenseur au sein de l'Église ; les plus hautes autorités ecclésiastiques se prononcèrent partout contre la diffusion des connaissances.

Comment expliquer cette attitude hostile que l'Église a toujours prise vis-à-vis du mouvement scientifique qui est certes une des plus grandes gloires de la civilisation moderne ? N'est-ce pas parce que les données de la science sont incompatibles avec sa doctrine ? La plus grande faculté de théologie des temps anciens, la Sorbonne, semble le reconnaître elle-même en poussant ce cri d'alarme contre la Renaissance : « Si l'on permet l'étude de l'antiquité, c'en

Digitized by Google

est fait de la religion ! » Voilà donc la cause, la grande cause de cette hostilité, tantôt sourde et cachée, tantôt ouverte et violente, que l'Église n'a cessé de manifester contre les recherches scientifiques.

Le procès de Galilée nous montre bien de quel œil l'Église considérait le progrès des sciences naturelles. Les documents authentiques relatifs à ce fameux procès, qu'un savant italien, M. D. Berti, vient de publier et dont M. A. Mézières a rendu compte dans la *Revue des Deux Mondes*[1], réduisent à néant toutes les dénégations intéressées des écrivains catholiques. Il est définitivement acquis à l'histoire que la Congrégation de l'Index, autorisée par le pape, résolut une question scientifique contrairement aux données les plus certaines de la Science. Il est également prouvé, par la publication des documents authentiques, qu'on a obligé Galilée non-seulement à se rétracter, mais qu'on l'a encore menacé de la torture pour le décider à se rétracter, et qu'on l'a retenu dans une étroite réclusion jusqu'à sa mort. Si on lui a épargné l'horrible épreuve de la torture, ce fut uniquement en considération de son grand âge et aussi grâce à l'humanité du commissaire de la Congrégation, qui lui conseillait de se soumettre humblement à tout ce qu'on exigeait de lui !

Mais, dit-on, l'Église n'est pas opposée à la *vraie* science, à la *vraie* philosophie ; elle l'est seulement à la fausse science, à la fausse philosophie. Or, qu'entend-on par la fausse philosophie et la fausse science ? C'est, dit-on, la philosophie *fondée sur l'autorité humaine, ce sont toutes les opinions non révélées*. Fort bien ; et qu'appelle-t-on la *vraie* science ou la *vraie* philosophie ? C'est celle qui est fondée sur l'*autorité divine*, c'est celle qui est révélée par la parole de Dieu. Quelle est cette parole révélée ? C'est la doctrine de l'Église, la doctrine catholique. Si bien, qu'il n'y a d'autre *vraie* science, d'autre *vraie* philosophie que la doctrine catholique elle-même. On comprend maintenant qu'il n'y a pas d'oppo-

[1] *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1876, p. 745-663.

Digitized by Google

sition entre la science *ainsi entendue* et l'Église ; elles sont si peu opposées qu'elles ne forment qu'une seule et même chose et que nos docteurs ont tort de les distinguer. Voilà encore un de ces tours de force, une de ces logomachies ineptes qu'on rencontre à chaque instant chez les défenseurs de l'Église.

Le livre de M. de Haulleville est donc, en réalité, un livre étrange; on dirait qu'il a été écrit dans le but de montrer partout la conduite des peuples catholiques en opposition avec les doctrines de l'Église et même la conduite de celle-ci en opposition avec les préceptes de la perfection. Il devient ainsi une démonstration éclatante de l'inanité et de la fausseté de l'idéal catholique. Tout ce que l'auteur de cette singulière apologie nous dit de la prospérité des peuples catholiques prouve qu'ils se refusent à suivre la voie dans laquelle l'Église veut diriger l'humanité, parce qu'ils sentent instinctivement qu'elle les mènerait à la mort. S'ils cultivent les sciences et les arts, c'est qu'ils répudient la perfection qui dit que la science profane est inutile ou nuisible à la foi; s'ils admettent la liberté de conscience, c'est qu'ils méconnaissent la doctrine de l'Église qui déclare la liberté religieuse, la tolérance, un délire et une peste, et qui enseigne que l'intolérance est un devoir chrétien ; s'ils prospèrent dans le commerce et dans l'industrie, s'ils acceptent les libertés modernes qui sont des libertés de perdition, tout cela prouve encore qu'ils s'éloignent des doctrines de l'Église, qui condamne tous les principes de la société moderne, et qu'ils sont en contradiction permanente avec l'idéal catholique. Il faut ajouter que leur prospérité est à ce prix.

Les faits cités par M. de Haulleville ne font donc que confirmer la thèse soutenue par M. de Laveleye que les peuples qui ont adopté les idées de la Réforme l'emportent sur ceux qui sont restés soumis au Saint-Siége. Il est tellement vrai qu'il n'y a que les protestants qui prospèrent, que ce n'est qu'en *protestant* contre les doctrines de l'Église que les peuples catholiques font des progrès. Leur existence même est à ce prix :

Digitized by Google

ce n'est qu'en *protestant* contre la perfection catholique qu'ils peuvent subsister, vivre et se développer. Protestants, ils le sont tous à des degrés divers—excepté peut-être les moines—et ils l'ont été à toute époque. Ils le furent déjà aux premiers temps de l'Église lorsqu'ils refusèrent d'imiter l'extravagance des anachorètes chrétiens qui cherchaient à réaliser le suprême degré de la perfection; ils ne cessèrent pas de l'être dans les siècles suivants; ils le sont surtout aujourd'hui, et ils le deviendront chaque jour davantage. Combien n'y a-t-il pas, de nos jours, dans le parti catholique, d'hommes qui, comme M. Thonissen, protestent contre les doctrines, les prétentions de l'Église? Cela ne nous montre-t-il pas que le protestantisme est dans la nature humaine, qu'il plonge pour ainsi dire ses racines dans les entrailles de l'humanité et que, pour le détruire, il faudrait détruire l'humanité elle-même? C'est grâce à lui que les peuples existent et se développent. Le jour où il disparaîtrait pour céder sa place à l'idéal catholique, le vœu de saint Augustin, la consommation finale serait réalisée.

ANATOLE DURANT.

Digitized by Google

SOUVENIRS D'UNE TRAVERSÉE DANS L'ATLANTIQUE.

BAHIA — PERNAMBUCO — DAKAR — LISBONNE.

NOTES D'UN PASSAGER.

Baie de Rio-Janeiro, 4 décembre 1875.

Je viens de monter à bord du *Rio-Grande*, steamer des Messageries maritimes françaises, qui doit partir demain à la première heure. La nuit est splendide : il faut avoir vécu sous les tropiques pour s'en faire une idée, car rien n'en peut rendre la poésie. De nombreuses étoiles brillent au firmament. Au premier rang on reconnaît la Croix du Sud, cette constellation de quatre étoiles dont les commentateurs de la *Divine comédie* ont fait les quatre vertus théologales.

A bord, hommes et machines se reposent, les soutes sont remplies de charbon, les approvisionnements sont faits. Le commandant, les officiers, le docteur et les mécaniciens se promènent sur le pont et profitent des dernières heures de *far-niente*.

Bien souvent, pendant mon séjour à Rio, j'ai appelé de mes désirs l'heure du départ et cependant, à la veille de partir, je regrette que ce moment soit arrivé,

> Car comme notre cœur jusqu'au dernier soupir,
> Toujours vers quelque but pousse quelque désir.

Le charme souverain des voyages est qu'ils suspendent, à l'instar du sommeil, tous les ennuis de ce monde. Et le retour produit souvent le supplice que tant d'entre nous éprouvent

Digitized by Google

chaque matin, au moment de recommencer leur besogne journalière. On a beau se rappeler les dangers qu'on a courus, les émotions qu'on a éprouvées, ces souvenirs ont un grand attrait, car ils vous donnent une impression nette de la distance qui sépare la vie ordinaire de la vie du voyageur.

Dimanche, 5 décembre.

De l'avis de tous les voyageurs, il n'existe dans le monde que deux panoramas assez vastes — la rade de Naples et le Bosphore — pour être comparés à la baie de Rio de Janeiro. Mais la supériorité reste à cette dernière par les richesses que la nature lui a prodiguées. Cette immense baie, qui mesure trente lieues de pourtour, est plutôt un golfe qu'une baie proprement dite. Elle est bordée de toutes parts, à quelques kilomètres de distance, par de hautes montagnes de l'aspect le plus pittoresque. Des palmiers, se détachant sur le ciel, révèlent le caractère tropical de la flore. La sortie ou l'entrée de la baie, relativement étroite, est défendue par plusieurs forts et signalée par le *Pao de assucar* (pain de sucre), cône granitique de près de 400 mètres de hauteur.

Nous voici en pleine mer, comme l'indique déjà la houle qui soulève l'avant du navire. Le rivage cesse bientôt d'être distinct, et l'attention se reporte du spectacle qu'on avait devant soi aux spectateurs qu'on a à ses côtés.

A bord se trouvent quelques Françaises déclassées que la crainte de la fièvre jaune ramène en France; mais quelles femmes! Des femmes, comme a dit Chamfort, qui trouvent à se vendre et qui ne trouveraient pas à se donner! — Parmi les passagers, on compte encore un Mormon qui a quitté le lac salé pour se faire horticulteur. Ce Mormon vient étudier la flore européenne et laisse derrière lui ses sept femmes. Un semblable abandon nous suggéra l'idée de lui demander s'il n'avait aucun regret d'en être séparé. Il nous répondit d'un ton régence que les fleurs les remplaçaient bien.

6 et 7 décembre.

J'ai dit que le *Rio-Grande* est un navire des Messageries maritimes, mais c'est le moins bon des paquebots-postes

Digitized by Google

français. Sa marche ne dépasse guère dix nœuds par heure et son aménagement est bien moins confortable que celui du *Sénégal*, du *Niger* ou de l'*Orénoque;* ces steamers ont leur salle à manger sur le pont. Ici, le réfectoire est entouré de cabines, et le peu d'air qui y circule n'est pas exempt de miasmes. Ce manque de confort n'est pas compensé par l'élégance. On ne met, du reste, plus aucun art à décorer les navires, et nous sommes bien loin du temps où les créations charmantes de l'imagination grecque se plaisaient à personnifier Neptune apaisant les flots de son trident, Eole enchaînant les tempêtes, Thétis et ses nombreuses filles sortant de l'Océan pour s'égayer à la clarté des cieux, ou bien Vénus sur une conque légère qu'emportaient les zéphyrs. La proue et la poupe étaient anciennement très ornées. Si l'art a disparu dans l'aménagement des navires, il s'est fait une opinion définitive sur leur mode de construction, dont plusieurs questions techniques avaient été si longtemps controversées. Ainsi, les steamers à roues, qui possèdent une force de propulsion plus énergique et produisent une vitesse plus grande que les steamers à hélice, ont été cependant abandonnés. Cette préférence s'explique aisément. Lorsque le navire traverse la zone des vents alisés ou rencontre des moussons, des brises de travers qui permettent d'aller à la voile, l'hélice offre des avantages incontestables : on rentre le propulseur, on éteint les feux, et le paquebot, prenant les allures d'un bâtiment à voiles, n'est point gêné dans son sillage par l'immense obstacle qu'opposerait au vent et à la mer l'appareil des tambours attachés aux flancs des navires à roues. On a reconnu également que si l'on veut obtenir une marche rapide et une exploitation économique, les constructions en fer l'emportent sur celles en bois, qui ne doivent être préférées que pour les bâtiments propres aux combats, car les boulets frappant la coque des navires en fer, produisent des avaries très-graves et souvent irrémédiables. Sur la ligne allant de l'Angleterre aux Etats-Unis, il a été encore constaté que les steamers américains pourvus de machines de 1,000 chevaux ont un avantage marqué sur les steamers de la com-

Digitized by Google

pagnie Cunard, qui sont d'une force de 650 à 800 chevaux. Cette victoire, qui flatte l'amour-propre des Yankees, engagera la compagnie anglaise à augmenter la force de ses paquebots. Que l'on s'attende donc à ne plus voir sur l'Océan que des navires de 1,000 chevaux, si même on s'en tient là. En 1840, un steamer de 2,000 tonneaux eût été considéré comme une merveille ; aujourd'hui, ce chiffre entre dans les limites ordinaires, et il est des navires de 5,000 tonneaux qui se rendent en ligne directe de Southampton à Calcutta, sans être obligés de renouveler en route leur approvisionnement de charbon.

La première chose que l'on s'empresse de faire en s'embarquant est de visiter en détail le navire qui livre aux caprices des flots notre existence. Cette curiosité est assez naturelle. Le *Rio-Grande* est un navire à hélice de la force de 500 chevaux, dépourvu des derniers perfectionnements introduits dans la construction maritime. Il ne possède pas de gouvernail à vapeur et ses cloisons étanches, pour le cas d'abordage, ne sont pas installées, comme celles des nouveaux paquebots des Messageries maritimes. C'est, du reste, un des derniers voyages que ce steamer est destiné à faire.

Après l'examen des passagers et du navire, on s'installe dans une cabine qu'il est d'une sage mais coûteuse précaution de retenir tout entière, pour ne pas être incommodé par un compagnon qui, se couchant après vous et ayant sa couchette au-dessus de la vôtre, vous marche sur le corps pour se hisser dans son lit. Je passe sous silence tous les autres inconvénients d'une cohabitation forcée.

Une fois bien installé à bord, après avoir réglé, dès le premier jour, ses heures de bain, de toilette, de travail et de flânerie, je ne connais pas de moyen de transport plus agréable que le paquebot. Un voyage en chemin de fer vous expose à de longues heures de fatigue dans une voiture incommode, en société de gens qui vous sont imposés et qu'il faut subir de jour et de nuit. En mer, l'existence a beaucoup de points de comparaison avec celle de la bourgeoisie d'une ville de province. On s'intéresse aux incidents les moins impor-

Digitized by Google

tants qui sont commentés et discutés. C'est d'abord le *loch* qui, lancé d'heure en heure, vous apprend ce que vous avez gagné ou perdu de vitesse; puis le *point* qui, affiché à midi, vous permet d'apprécier ce qu'il reste encore à parcourir de milles pour arriver à la première escale; viennent ensuite des repas nombreux et copieux; et, le soir venu, mollement étendu dans un fauteuil d'osier, on se livre sur le pont à des causeries qui se prolongent bien souvent jusqu'aux premières lueurs du jour.

Golfe de Bahia, 8 décembre.

Le danger sur un bâtiment solide et en bon état n'existe ni dans la violence du vent, ni dans le courroux de la mer, il est dans le voisinage de la côte. Lorsqu'un navire a le champ libre devant lui, lorsqu'aucune terre, aucun récif ne s'élève dans la direction où l'emporte la tempête, il peut, comme le pilote de Shakspeare, s'écrier :

Souffle jusqu'à ce que tu crèves, ô vent, si l'espace est suffisant.

Les atterrages réclament, par conséquent, la plus grande surveillance. Dès que nous eûmes jeté l'ancre dans la baie de Bahia, nous songeâmes à descendre à terre pour visiter la ville pendant les quelques heures de relâche. Bahia — qui signifie baie — ou San Salvador, fut la capitale du Brésil jusqu'en 1763; elle en est encore la première ville après Rio de Janeiro. Elle occupe en amphithéâtre la moitié du périmètre de sa baie.

En débarquant, nous nous trouvâmes au pied d'une côte escarpée, inaccessible aux voitures et au sommet de laquelle se trouve l'*Hôtel Français*, le moins mauvais des hôtels de Bahia. Des nègres accoururent bientôt, offrant de nous y mener dans une *cadeira*, sorte de chaise à porteurs recouverte de longs rideaux; mais nous préférâmes nous servir d'un ascenseur consacré au public.

Bahia est sans conteste la ville la plus curieuse que j'aie vue, avec ses rues en précipices, ses maisons bizarres, ses vieilles églises. Tout y est étrange. L'église de *Bom-Fim*, par exemple, est un véritable musée Dupuytren, à raison des

Digitized by Google

maladies spéciales dont les pèlerins viennent ici demander la guérison, en accrochant aux murs du temple une image de la partie malade. Par le grand nombre de ces *ex-voto* que j'y ai comptés, j'ai le droit de croire que la généralité des habitants ont dû faire ici leur pèlerinage.

La population de Bahia se compose principalement de Portugais, de nègres et surtout de métis indigènes. Les habitudes sociales n'établissent pas d'ailleurs de distinctions marquées entre ces trois races. Ce n'est qu'à Bahia que j'ai rencontré des prêtres nègres qui m'ont paru, je dois le dire, ne pas comprendre l'humilité parmi les vertus de leur sacerdoce. Ils attachent un grand prix à un coup de chapeau.

A quatre heures, nous reprîmes la mer, fort contents de notre excursion.

Mouillage de Pernambuco, 10 décembre.

Ce matin, à neuf heures, nous mouillions en face de Pernambuco. Les navires du tonnage du *Rio-Grande* n'abordent qu'avec une extrême circonspection ces côtes que bat en brèche la houle de l'Atlantique. Dans ce mouillage tropical, la mer est toujours grosse et la barre tellement forte que bien souvent les canots qui tentent de la franchir font *gribou*, c'est-à-dire sont renversés de l'avant en arrière : chavirer est un accident plus commun, qui consiste à verser sur le côté. Ordinairement, l'on descend du navire dans la baleinière au moyen d'un fauteuil et six forts rameurs vous conduisent à terre. Sur cette côte, j'ai vu des *jangades*, espèce de radeau à voile, qui tiennent très-bien la mer.

Pernambuco ou vulgairement Fernambouc, qui est la troisième ville du Brésil, se compose de trois parties qui sont comme trois villes distinctes. Le quartier le plus important, le plus commerçant, est celui du Récife, près duquel les navires de petit tonnage trouvent un abri très-sûr.

Pernambuco n'offre rien de bien particulier. C'est une ville construite sur un terrain très-plat et jouissant, dit-on, d'une grande salubrité. Elle paraît devoir cet avantage à la sécheresse habituelle du sol, et surtout à l'absence des épaisses forêts qui donnent naissance à tant de miasmes funestes.

Digitized by Google

A deux heures de l'après-midi, nous repartons. Le nombre de perroquets, de perruches s'accroît à bord à chaque escale nouvelle, et cette cohue babillarde, qui semble avoir pris possession de l'entrepont et de l'avant, concourt à donner au navire une certaine ressemblance avec l'arche de Noë.

Du 11 au 18.

Les vents constants et réguliers qui règnent en permanence sur les mers depuis l'équateur jusqu'au 25e ou 30e degré de latitude sont appelés *vents alisés;* sur tout le reste du globe jusqu'au pôle, il n'y a que des *vents variables.* Dans l'hémisphère boréal existe l'alisé du N.-E., et dans l'hémisphère austral l'alisé du S.-E. Près de la ligne équatoriale et quand on la traverse, on voit ces deux vents se substituer l'un à l'autre. Il existe aussi une bande d'environ cent lieues de largeur parallèle à l'équateur où règne un calme plat, troublé de temps en temps par des coups de vent venant de différentes directions et de très-courte durée, qu'accompagnent des pluies torrentielles nommées *grains* par les marins. Cette région du globe, appelée *Bande des calmes* par les météorologistes, a reçu des matelots le nom bizarre de *Pot au noir,* nom destiné à rappeler la fréquence des grains.

En passant la ligne, nous avons rencontré des brises contraires, et nous avons été assaillis par des grains violents. Les efforts que nous faisons pour serrer la côte d'Afrique sont pénibles : une de nos chaudières fuit et nous sommes réduits à ne filer que sept nœuds à l'heure. La pluie empêche bien souvent toute promenade sur le pont, et je mets à profit ce mauvais temps pour prendre note de quelques conversations instructives que nous avons avec un officier du bord.

On n'a guère sur l'arrosement général du globe qu'une idée assez vague, et en répétant sommairement la théorie logique que j'ai entendu développer, je ne crois pas m'écarter du but que je me propose en faisant le récit de mon voyage. Entre les deux tropiques règne un vent d'est constant, connu sous le nom de vent alisé que j'ai déjà expliqué. Ce courant aérien, après avoir balayé l'Atlantique en allant de l'Europe et de

Digitized by Google

l'Afrique jusqu'à l'Amérique tropicale, arrive à l'immense bassin de l'Amazone, qu'il remonte jusqu'à la Cordillère du Pérou. En s'élevant à l'immense hauteur de cette barrière, qui va du nord au sud, il dépose presque toute son humidité, et le résultat de ce dépôt, ce sont les deux grands fleuves connus sous le nom de l'Orénoque et de l'Amazone. Par delà la Cordillère sont les plaines de Lima, où l'air retombe sec et comprimé par cette descente; il ne pleut jamais dans ces parages. Après avoir traversé l'immense océan Pacifique et avoir repris de l'humidité, le vent alisé, marchant à l'ouest, aborde la Cochinchine et le pays de Siam, et y forme d'immenses cours d'eau. Enfin, traversant la mer des Indes, il atteint en Afrique la contrée montagneuse où sont les sources du Nil et s'y dépouille de la vapeur qu'il contenait pour souffler ensuite, à l'état de vent sec, sur les déserts de l'Afrique intérieure. On aura de même l'explication de l'arrosement du bassin du Gange, en se rapportant à la mousson qui porte pendant la moitié de l'année l'air chaud des mers de l'Inde vers les versants méridionaux de l'Himalaya, pour y déposer l'énorme masse de vapeur que cet air contient en vertu de sa chaleur très-considérable. L'air qui part du golfe du Mexique et qui remonte au nord vers l'Amérique septentrionale, pour aller rejoindre le courant d'air dirigé en sens contraire et qui souffle des Etats-Unis vers l'Europe, donne naissance au Mississipi, au Missouri et à tous leurs affluents dont la masse d'eau rivalise avec celle de l'Amazone. En un mot, partout où les vents dominants amèneront un air chaud et humide destiné à s'élever dans l'atmosphère, il y aura pluie et irrigation du sol.

Samedi, 18 décembre.

Hier soir, à dix heures, nous avons aperçu le phare du Cap-Vert (feu des mamelles) qui se voit à vingt-sept milles de distance, et ce matin, au point du jour, nous jetions l'ancre entre l'île de Gorée et Dakar. Quand un navire jette l'ancre sur cette côte, il est aussitôt entouré de canots, de pirogues, d'où s'élancent comme à l'abordage des moricauds nus comme la vérité; ils entourent le paquebot en s'adres-

Digitized by Google

sant spécialement aux passagères par le cri : « Madame jolie. » Il semble qu'un marché sort par enchantement du sein des eaux. Celui-ci tient à la main une corbeille de fruits, celui-là un caïman empaillé sous le bras ; un troisième montre les poissons frais qui sautillent au fond de sa barque. Il ne faut pas que dans le tumulte de la manœuvre l'équipage distrait oublie sur le tillac un plomb de sonde, un maillet ou le moindre outil : ces hommes à la peau noire, qui n'ont ni poches, ni gibecière, font disparaître avec une incroyable dextérité tout ce qui leur tombe sous la main. Habitués à laisser les corneilles et les milans ramasser dans leurs cabanes les grains de riz et les reliefs de leurs maigres repas, ils s'arment du même droit pour glaner sur le pont des grands navires ce que le hasard place à leur portée.

De ma vie je n'ai vu des nageurs aussi habiles. Une pièce de monnaie jetée à la mer n'est pas perdue pour eux ; ils savent l'atteindre avant qu'elle ne soit arrivée au fond. Il y en a même qui viennent de tribord à babord, en passant sous le navire, pour une pièce de quarante sous. Rien n'est plus cupide que les nègres, et ils ne craignent point les requins, qui sont nombreux dans la baie poissonneuse de Dakar : ils ont une foi absolue dans les amulettes qui pendent à leur cou et, chose extraordinaire, les requins si voraces, si friands de chair humaine, respectent, dirait-on, les fils de Cham.

Dès que nous le pûmes, nous prîmes une petite embarcation à voile et nous nous dirigeâmes vers Gorée [1], escortés de trois ou quatre terribles squales qui suivaient le sillage de notre frêle barque. Nous leur jetâmes des boîtes de sardines vides qui s'engouffrèrent immédiatement dans leurs gueules aux formidables mâchoires armées de trois rangées de dents pouvant à volonté s'abaisser ou se soulever, soit qu'ils aient

[1] *Gorée, Bir* en langue indigène. Les Hollandais s'emparèrent de cette île en 1619 et changèrent le nom que lui donnaient les indigènes pour y substituer celui de Gorée, du nom d'une île de la Zélande. L'amiral d'Estrées enleva cette île aux Hollandais en 1667 et, depuis ce temps, elle appartient à la France.

Digitized by Google

besoin de déchirer leur proie, soit qu'ils veuillent l'avaler d'un coup. L'ami qui m'accompagnait me fit observer que le nom sinistre de requin est emprunté au premier mot de la prière des morts *Requiem.*

Gorée est une petite île dont les habitants nègres sont vêtus de grands manteaux ou plutôt d'amples sacs d'où sortent la tête, les bras et les jambes. Les habitants noirs de Gorée sont pour la plupart d'une taille au-dessus de la moyenne. Leur physionomie joyeuse, placide et insouciante semble indiquer un profond contentement intérieur et une grande joie d'être de ce monde. Personne ne savoure plus délicieusement la volupté de la paresse. Les femmes se livrent au travail; ce sont elles qui pilent le maïs dans un mortier en bois; ce sont elles qui vont chercher l'eau au puits. Un groupe de trois femmes noires, jeunes, grandes et belles, puisant à la fontaine... une vraie scène biblique, me laissera un de ces souvenirs charmants et distincts qui se détachent parmi les souvenirs nombreux d'un voyage et produisent un éclat lumineux comme une fusée dans les ténèbres.

Après un déjeuner que nous trouvâmes délicieux et que n'eût pas osé nous offrir le moindre gargotier de Bruxelles, nous prîmes le chemin de Dakar. Dakar, après Saint-Louis, est la localité la plus importante de la Sénégambie; elle ne possède, à part l'habitation du gouverneur militaire français, que des cabanes faites de paille, de bambou et de bois.

En débarquant à Dakar, la première visite des étrangers est toujours pour le vieux roi nègre DEMBA-FALL-DIOP, auquel le gouvernement français fait, dit-on, une pension viagère de six cents francs. Nous eûmes la satisfaction d'assister à l'un de ses repas consistant en une soupe très-compacte nommée *macondia* et composée de fèves, de maïs pilé et même d'ignames, de patates et de bananes. L'interprète qui nous pilote nous donne avis qu'il est d'usage de faire une petite offrande à cette majesté, qui accepte avec reconnaissance les cent sous produits par la quête faite entre nous. Près de la demeure du roi se trouvent d'autres cahutes

Digitized by Google

destinées à ses femmes qui ont pour toute beauté des yeux flamboyants. Leur teint approche beaucoup de la couleur du pain d'épice, et leur personne a un faux air d'orang-outang. Il y a une différence marquée entre les populations nègres de Dakar et de Gorée. Les femmes de Dakar n'ont généralement pour vêtement qu'une ceinture faite en varech. Les jeunes filles, comme signe distinctif, y adaptent un appendice qui a la forme d'une queue.

Non loin de ces pauvres habitations, un noir entonnait une chanson dont le rhythme cadencé exerce une influence irrésistible sur les populations de la côte d'Afrique. Les nègres qui faisaient cercle autour de lui la répétaient en chœur, et bientôt tous, cédant à l'entraînement, frappèrent en mesure des pieds et des mains, et s'animèrent de telle sorte qu'en peu d'instants leur corps nu était couvert de sueur. Ces nègres appartiennent à la tribu des *Ashantis*. Ils sont d'un noir de jais, musculeux, marqués de trois incisions verticales à chaque tempe et sur le derrière du cou.

Continuant notre promenade, nous trouvons un noir qui copie silencieusement une espèce de *Koran*, écrit en caractères rouges et noirs. Il ne veut répondre à aucune de nos questions et garde le même silence aux demandes qui lui sont faites par notre cicérone, qui parle cependant les différents idiomes de la langue *congo*.

Le jardin public de Dakar, entretenu par les soins de la compagnie de discipline du Sénégal, mérite une mention toute spéciale. La végétation, malgré la chaleur excessive de ce climat, est fort belle. Il y a des arbres que nous n'avons pas en Europe, tels que le *caroubier*, dont les fleurs rouges sont magnifiques; le *boabab*, qui atteint des proportions gigantesques. Un des arbres particuliers à cette latitude africaine, le *moschoma*, donne un fruit qui, pilé et délayé dans l'eau, offre une saveur douce et agréable approchant de celle du miel. Le feuillage du moschoma est épais et de couleur vert foncé; le bois sert à la construction et à la confection des canots.

En sortant du jardin public, nous rencontrons quelques

Digitized by Google

marabouts en prière près d'une mosquée que j'avais prise pour un chenil. Les marabouts sont aussi mendiants que certains autres prêtres, et nous ne pûmes nous débarrasser d'eux qu'en leur jetant quelques pièces de monnaie. Tous ces nègres sont fort sobres; nos guides eux-mêmes ne voulurent prendre que de l'eau. La religion de Mahomet leur défend les liqueurs et le vin.

A six heures, un coup de canon nous annonça que les réparations étaient faites à la chaudière et que nous avions une heure pour regagner le bord.

Du 19 au 25.

Nous n'avions pas quitté Dakar de trois heures que la mer devint prodigieusement grosse; un terrible vent debout ne nous permettait plus de porter les voiles. Le navire n'étant plus appuyé, éprouvait parfois des mouvements de roulis si violents qu'il y avait lieu de craindre pour sa mâture. Nous éprouvions également des tangages d'une force extrême, et le beaupré branlait dans son attache. L'eau embarquait sur l'avant et sur l'arrière. Par un coup de mer, le cabot du poste d'équipage fut enlevé, le bastingage de l'avant brisé et un malheureux matelot, dans sa chute, eut le crâne ouvert.

Rien n'est triste comme un navire par un mauvais temps. La nuit, on est roulé dans sa couchette, si l'on n'en dégringole pas. Le matin, on étouffe dans sa cabine; il est impossible d'ouvrir le sabord, et le jour blafard qui entre par le hublot n'est pas fait pour vous mettre la belle humeur au cœur. A table, la moitié des passagers sont absents et rendent l'âme aux flots agités. Si l'on dîne aux violons [1], le repas n'en est pas plus gai.

Mais deux mauvaises journées sont bien vite oubliées en mer et l'ennui s'en va avec le dernier quart d'heure de la tempête. Le seul regret qui reste est dû au peu de chemin

[1] On appelle à bord *violons* les cordes qui partent d'une extrémité à l'autre de la table, et qui servent à tenir en respect les assiettes, les verres et les bouteilles.

Digitized by Google

parcouru pendant la tourmente qui n'a guère permis à notre navire de filer plus de six nœuds à l'heure.

Un médecin français qui a longtemps habité le Sénégal et que nous avons pris à bord à Dakar, nous fait connaître la manière fort simple dont les nègres prennent les singes qui sont vendus à si bas prix aux navires qui font escale sur ces côtes. Les noirs pénètrent dans la forêt et mettent au pied d'un arbre une noix de coco remplie d'alcool ; ils y trempent les doigts qu'ils portent à la bouche, après s'être assurés d'avoir été vus par un singe, puis se retirent. Les singes, curieux de leur nature, accourent, s'empressent autour de la noix, imitent ce qu'ils ont vu faire et bientôt succombent à l'ivresse. Les nègres, qui se sont cachés, reviennent à ce moment et s'emparent facilement de leurs victimes.

Ces jours derniers, nous avons vu une baleine. C'est un curieux spectacle que celui d'une baleine qui prend ses ébats au milieu des vastes solitudes de l'Océan. Venant du fond des abîmes, l'énorme cétacé montrait au-dessus des flots son dos fauve sur lequel des herbes marines avaient pris racine comme sur un rocher. Il agitait brusquement ses nageoires, s'élançait en avant, et du milieu de son front jaillissait, pareil à une trombe, un jet d'eau que le vent dispersait au loin comme un brouillard illuminé des couleurs changeantes du prisme. Au moindre bruit suspect, la baleine, qui suivait le navire, plongeait, se cachait et restait sous l'eau jusqu'à ce que le besoin de renouveler sa provision d'air la forçât à reparaître au-dessus des vagues.

Jusqu'au 23 décembre, nous avons joui d'une température très-douce qui nous permettait de passer une grande partie de la nuit sur le pont. Mais le froid vient de se faire sentir, et les jours décroissent rapidement. L'hiver remplace brusquement, et sans transition aucune, l'été des tropiques.

•

Dimanche, 26 décembre.

Ce matin, à sept heures, nous étions à l'entrée du Tage, et le pilote qui vient nous rejoindre à bord nous apprend la triste nouvelle d'une collision entre la *Gironde*, des Message-

Digitized by Google

ries maritimes, et la *Louisiane*, de la Compagnie transatlantique. Quand on est sur mer, les nouvelles de ce genre vous impressionnent plus vivement que lorsqu'on est à terre, et de tous les accidents le plus terrible est l'abordage.

Les nombreux sinistres sur mer qui ont eu lieu pendant ces derniers mois devraient attirer l'attention des gouvernements sur les moyens de prévenir les catastrophes de ce genre. On a cherché de fixer aux bâtiments la route exacte qu'ils avaient à suivre, de manière à laisser un intervalle considérable entre les lignes de sortie et de retour dans un même port. Mais on comprend qu'il est impossible de tracer ces routes et d'éviter par là les points de rencontre, pas plus qu'il n'est possible aux phares, pendant le brouillard, de projeter leur lumière à plus de 50 ou 100 mètres : ce qui ne peut empêcher bon nombre de bâtiments d'aller échouer sur les côtes et de s'y briser. Le système des lignes fixes et des phares ne présente aucune garantie suffisante. On devrait, à mon avis, avoir recours à l'acoustique, comme moyen préventif, et employer le son qui se propage même plus rapidement dans l'air que la lumière elle-même. Le son peut se faire entendre, par tous les temps, à plusieurs milles de distance, et rien ne serait plus facile que d'installer sur les phares et même sur les navires des trompes à air.

La fâcheuse communication faite par le pilote produit un effet violent sur un des passagers, un Anglais original, poursuivi par l'idée qu'il pourrait être, selon son expression, conduit ainsi sur le grand railway menant outre tombe. Souvent, pendant le voyage, il m'a manifesté le désir d'être placé dans un baril de rhum et conservé à bord, au cas où, surpris par la mort, on aurait l'intention de le jeter à la mer. Un vœu pareil ne serait pas facilement exaucé sur un navire français dont le commandant est à cheval sur les ordonnances et ne se laisse dominer par aucune délicatesse ni aucune convenance contraires à la légalité qui est sa loi suprême. En Angleterre et à bord des navires de cette nation, il en est autrement.

Ce respect absolu pour les volontés posthumes me remet en

Digitized by Google

mémoire l'histoire d'un riche émigré français, qui nous fut racontée par notre compagnon maniaque. Cet émigré, un marquis, je crois, avait confié à la Banque d'Angleterre une somme considérable, 40,000 livres sterling, stipulant qu'on ne pourrait la remettre, en aucun cas, dans d'autres mains que les siennes. Il vint à mourir, et ses héritiers se présentèrent en son lieu et place pour réclamer la restitution du dépôt. La Banque, nonobstant la preuve du décès, ne se croyait pas déliée de son engagement, et les tribunaux, consultés, semblèrent admettre sa décision. Ils ordonnèrent que le défunt, exhumé *ad hoc*, serait amené à la Banque d'Angleterre, et les directeurs eux-mêmes comptèrent, le cercueil ouvert, la somme réclamée.

Nous passons devant Cintra, et nous voyons s'étaler le magnifique panorama de Lisbonne, la ville aux moulins à vent, comme l'appelle le fils d'Albion. Le paquebot s'arrête devant la tour de Belem. La Santé met le navire en quarantaine, stipule que les marchandises et les bagages en destination de Lisbonne seront envoyés au lazaret, et donne la *libre pratique* aux passagers. Cette mesure est moins rigoureuse que celle imposée aux bâtiments arrivés précédemment du Brésil. Nous profitons du bon vouloir de la Santé pour descendre devant la magnifique église de Belem et pour prendre le tramway qui conduit de ce point au cœur de Lisbonne.

Le temps est splendide; il est midi, et notre arrivée coïncide avec un dimanche. La meilleure chose à faire est d'aller voir, au pied de la statue de Camoëns, les fidèles sortir des trois églises du *Chiado*. Nous n'eûmes pas lieu de regretter notre décision, car il y avait affluence de monde, de jolies femmes et de beaux équipages.

Un trait saillant des mœurs lisbonnaises : les Portugais ne font pas la fortune des cafés où ils n'entrent que pour prendre un verre d'eau et un *palito* (cure-dents); c'est chez les pharmaciens qu'ils se réunissent.

Les prêtres catholiques n'y portent pas le costume ecclésiastique.

Digitized by Google

A trois heures, nous étions de nouveau à bord et, cette fois, en route directe pour Bordeaux.

Du 27 au 30.

Après avoir longé les montagnes escarpées et désertes qui forment la côte du Portugal, nous doublons le cap Finistère et nous entrons dans le golfe de Gascogne qui, à cette époque de l'année, est ordinairement fort mauvais.

Nous sommes favorisés par un temps splendide et nous naviguons sur un véritable lac. C'est fort heureux, car nous n'avançons guère ; le commandant ayant refusé de faire du charbon à Lisbonne, nous brûlons ce qui nous reste dans les soutes.

La veille de notre arrivée à Bordeaux un jeune enfant, qui s'était embarqué avec ses parents à Lisbonne, vint à mourir. En mouillant à Buenos-Ayres, une des passagères s'était accouchée : la loi des compensations.

Le 30 au soir, à sept heures, un petit vapeur venu à la rencontre du *Rio-Grande* nous débarquait sur le quai, en face du quinconce que j'avais quitté six mois auparavant.

ALBERT VERHAEREN.

Digitized by Google

LA CRISE AGRICOLE EN BELGIQUE

SES CAUSES ET SES REMÈDES.

I

La crise qui sévit sur la plupart de nos industries n'a pas épargné l'agriculture; et il est peut-être vrai de dire que celle-ci est la plus éprouvée de toutes. A quoi faut-il attribuer l'état de langueur, je dirais presque d'accablement, où nous la voyons réduite à cette heure? Depuis trente-cinq ans, la valeur du sol n'a fait que croître ; il est impossible de citer beaucoup de titres industriels dont la hausse ait été aussi rapide ou qui se soient maintenus à un taux si élevé. Le prix de l'hectare a triplé depuis 1842, et les fermages ont plus que doublé, à coup sûr. Attribuera-t-on à l'élévation de la rente les souffrances actuelles? Mais à l'époque où les loyers étaient de moitié moindres, de 1842 à 1853, par exemple, le cultivateur n'était pas mieux loti. Dira-t-on que l'élévation des salaires contribue puissamment au malaise? En 1848, les ouvriers charbonniers et autres imploraient la grâce de travailler pour un franc par jour. Cette période n'en est pas moins considérée comme la plus calamiteuse, depuis notre indépendance. Sans doute, la hauteur de la rente et des salaires augmente le prix de revient. Mais l'on peut dire aussi que les compensations n'ont pas manqué. Depuis 1842, la population de la Belgique s'est accrue de trente pour cent, et conséquemment les débouchés de la ferme. Les produits de la basse-cour, avidement recherchés, n'ont pas laissé de compenser quelque peu ces circonstances adverses. L'introduction, dans l'assolement, des plantes industrielles a rendu cette compensation tout à fait complète.

Digitized by Google

Depuis, cette situation relativement favorable s'est modifiée à notre désavantage. Le colza a presque disparu de nos campagnes, l'huile de pétrole ayant remplacé celle que nous donnait cette plante oléagineuse. Les lins laissent peu de profits, parce que la filasse nous arrive toute teillée de Russie. La betterave seule offre encore des bénéfices, et au prix où les sucriers ont contracté cette année, si le rendement atteint une bonne moyenne, le fermier n'aura pas trop à se plaindre. Ainsi donc, cette racine exceptée, nous voilà contraints de reprendre, sur toute la ligne, la culture traditionnelle. Il faudra, comme par le passé, emblaver nos guérets de froment, d'orge, d'avoine, de seigle. On nous dit bien : Multipliez vos plantes fourragères. C'est fort sage, sans doute. Le blé est à juste compte, et la viande atteint des prix de famine. Mais une culture ne peut pas se composer que d'herbages, et les fourrages ne fructifient pas indifféremment dans tous les sols. Quoi que nous désirions, force nous sera de ne pas abandonner la culture des céréales. Si c'est là un inconvénient, comme aucuns le prétendent, il est mitigé : la rotation admet les cultures dérobées et ramène, en leur temps, les plantes-racines, qui nourrissent deux ou trois fois plus de bétail, selon leur nature, que les fourrages.

Cependant, il faut bien le reconnaître, ce n'est là qu'un palliatif, un remède tout à fait anodin. En produisant de la viande, nous n'avons rien à craindre, ou peu de chose, de la concurrence étrangère. La production des pays qui nous entourent est inférieure, généralement, à leurs besoins. Les conserves arrivant d'Amérique et d'Australie sont jugées; elles n'ont pas pris une place marquante dans la consommation, malgré leur prix modique. On va même jusqu'à leur préférer la viande des chevaux hors de service. En ce qui concerne l'introduction des bœufs de la Plata, conservés dans la glace, je ne crois pas non plus qu'elle soit fort à craindre. Nous savons, par l'expérience des hôteliers, que le bœuf, le mouton, mis dans la glace, ne supportent guère le contact de l'air : en les ôtant de la glacière, il les faut présenter à la broche. Or, comment tourner cette difficulté, avec tout un

Digitized by Google

chargement arrivant de la Plata, en rade d'Anvers? Et en admettant qu'on la tourne, le bœuf n'aura pas la succulence des quartiers qui arrivent directement de nos abattoirs. D'ici longtemps donc, l'agriculture n'a rien à appréhender de bien grave à ce sujet, et l'arrivée du *Frigorifique*, à Rouen, ne lui donnera pas la chair de poule.

Ce n'est pas là que gît la difficulté. Elle est ici : Pour alimenter un nombreux bétail, il faut produire des fourrages, des plantes-racines surtout et, conséquemment, des céréales. Nous nous trouvons là, un peu malgré nous, il est vrai, sur un terrain tout à fait défavorable. Nous avons résisté jusqu'ici. Mais il est des raisons de croire que nous finirons par lâcher pied. La lutte est fort inégale, et tous les jours nous perdons quelques-uns de nos avantages. La mécanique agricole s'étant répandue un peu partout, les pays dont la population est la moins dense, ont pu augmenter leur production, étendre notablement la culture des céréales. Autrefois les blés de Hongrie, de Russie, d'Amérique, pourrissaient parfois sur place, faute de moyens de transport. Aujourd'hui, le laboureur qui se trouve aux confins de l'Oural, aux limites extrêmes du Far-West américain, en Californie, au Chili, au centre de l'Australie même, ou au Cap de Bonne-Espérance, confie ses récoltes à la locomotive, qui les apporte en peu de jours, moyennant quelques deniers, sur les rivages de l'Océan. Des « clippers » gigantesques, montés par quelques hommes, les amènent, pour un fret modique, dans la Mersey ou aux docks de la Tamise. Vous me direz que nous avons toujours l'avantage de la proximité. Il est vrai. Mais ces frais ne représentent pas l'équivalent de la rente de la terre en Belgique. Nos bonnes terres limoneuses trouvent preneurs, actuellement, à deux cents francs. Elles peuvent produire, année moyenne, vingt quintaux de froment. De sorte que le taux de notre rente figure pour dix francs, par cent kilogrammes, dans le prix de revient de nos blés. Prenez des terres de qualité inférieure, vous arrivez au même résultat, souvent à un résultat plus désavantageux, car le rendement est infiniment moindre. Or, aux États-Unis, par exemple, on devient propriétaire

Digitized by Google

d'un hectare de terre pour le même prix qu'on le loue en Belgique, soit cent cinquante francs. De telle sorte que la rente de la terre, qui augmente de dix francs le prix de revient du sac de blé belge, n'augmente que de soixante-quinze centimes celui du quintal de blé américain. Joignez à cela que nous devons nourrir, retourner, à grands frais, un sol peu fertile, tandis que nos rivaux grattent à peine du bout de l'ongle une terre vierge, inépuisable dans sa fécondité.

Quelle conclusion pouvons-nous tirer de ces données? Le pétrole, les lins de Russie ayant mis fin à la culture des colzas et des textiles, nous en sommes réduits à reprendre la culture traditionnelle. La concurrence étrangère nous contraint, ou peu s'en faut, de vendre ces céréales, que nous devons cultiver, en dépit que nous en ayons, au prix de revient. Tous nos efforts doivent donc tendre à l'abaisser à la limite extrême.

Ainsi les épreuves que nous traversons actuellement doivent être attribuées à cette circonstance, que nos fermiers n'étaient pas préparés à la hausse des fermages et des frais de production, par l'amélioration du sol.

II

Énumérons rapidement, en quelques lignes si c'est possible, les causes qui portent obstacle à l'abaissement du prix de revient des produits agricoles.

En premier lieu, nous citerons, non comme la plus importante cependant, la cherté de la main-d'œuvre. Il est besoin de s'entendre sur ce mot. L'on ne peut pas dire, d'une façon absolue, que la hauteur des salaires constitue la cherté de la main-d'œuvre. Les agriculteurs intelligents le savent à merveille. Ce dont ils se plaignent, ce n'est pas de payer trois francs ou trois francs cinquante à un ouvrier vigoureux, mais de donner à des hommes cassés, courbés sous les ans et les infirmités, ou à des adolescents, des salaires absolument hors de proportion avec les services rendus. Pourquoi doivent-ils accepter ce concours désavantageux? La raison est bien

Digitized by Google

simple. C'est qu'il leur est impossible, actuellement, d'employer d'une façon continue, même leur personnel d'élite. A cela vous ne voyez guère de remède, me direz-vous. De remède absolu, non ; j'en tombe d'accord. Mais je prétends, et je démontrerai, en m'appuyant de l'autorité de cultivateurs expérimentés, qu'on pourrait apporter quelque atténuation au mal.

Le deuxième obstacle que nous trouvons sur notre route, c'est l'imperfection du moteur animé. Un mauvais cheval consomme autant, si ce n'est plus, à cause des vices mêmes de sa conformation, que le cheval bien constitué. A poids égal, celui-ci donne un « effet utile » bien plus considérable que l'autre. Il suit de là que le prix d'un labour, d'un charroi, accomplis par l'animal dont la structure est la plus parfaite, est moindre que le coût du même charroi et du même labour faits par l'une de ces carcasses informes qui se rencontrent parfois dans nos campagnes. Sur ce point, nous avons le témoignage de tous nos comices agricoles indistinctement. Nos races ne s'améliorent pas autant qu'elles devraient. Or, en agriculture comme en industrie, il n'est pas douteux que l'emploi des bons moteurs contribue efficacement à diminuer les frais. Nous verrons ce qui a été fait à ce sujet et ce qu'il reste à faire.

En troisième lieu, il est admis, sans conteste, que notre mécanique agricole, contemporaine de Vaucanson, laisse trop à désirer. De là, diminution de « l'effet utile » du moteur animé et de l'homme qui le mène. Nous dirons ce qui s'oppose à l'adoption d'engins moins dispendieux et ce qui pourrait être fait utilement pour les propager.

Puis, les « façons agricoles » étant données, il est clair que le prix de revient du produit sera d'autant plus bas, que la récolte est plus abondante. Or, nous voyons que les comices se plaignent que les variétés les plus fécondes ne se propagent pas rapidement, que le maïs, les pommes de terre « Early Rose », l'avoine de Hongrie, etc., les blés les plus productifs, ne soient pas adoptés assez prestement. Il y a beaucoup de bonnes raisons pour cela. La meilleure entre toutes, c'est que nos fermiers ne sont pas en état de faire des écoles. Dans le

Digitized by Google

doute, ils s'abstiennent. Peut-on les enhardir, leur donner un peu plus de confiance en eux-mêmes?

L'abondance du rendement abaisse, dans une forte mesure, le prix de revient, accroît les profits du cultivateur et la valeur du sol. C'est aussitôt prouvé que dit. Or, il y a aujourd'hui un obstacle considérable, énorme, presque insurmontable, à l'augmentation du produit de nos terres. S'il est un principe incontestable et incontesté, c'est qu'il faut rapporter au sol ce qu'on lui enlève. Et précisément, la culture des céréales, à laquelle nous voilà condamnés de nouveau, a pour effet de rendre ces restitutions excessivement coûteuses, sinon impossibles, pour la généralité. Le fermier vend son froment, ses orges, son seigle, une grande partie de ses avoines; il exporte le beurre et le laitage; il vend ses bêtes grasses. Toutes ces choses sont consommées à la ville, dont les engrais se déversent dans l'Escaut ou dans la Meuse. Il lui est impossible de restituer au sol ce qu'il lui enlève. Il y a les engrais chimiques, c'est fort bien; ils sont utiles, nous le savons; mais ne poursuivons pas de chimères; demeurons dans la réalité des choses. Peu de cultivateurs y ont foi; beaucoup ont été déçus; la plupart reculent avec horreur devant la dépense. En attendant, nos terres s'effritent; dans bien des endroits, nous n'obtenons que des rendements illusoires. Donc : augmentation du prix de revient. Nous demanderons ce qui se pourrait faire pour atténuer cet état de choses.

Enfin, le morcellement excessif de la propriété foncière contribue à surélever, hors de toute mesure, les frais de culture et le coût des produits. Voici deux villages voisins, distants de quatre ou cinq kilomètres. Le cultivateur qui habite le premier fait valoir des propriétés dans le second, et vice-versa. Pour labourer son bien, ses attelages doivent faire quatre kilomètres quatre fois par jour; pour le fumer, de même; pour engranger les récoltes, aussi. Il perd autant de temps sur la route, si ce n'est plus, qu'il n'en faut pour achever les opérations culturales. On n'imagine rien de plus ruineux. L'effet utile est dérisoire; le coût de la récolte, énorme.

Digitized by Google

J'ai signalé tous ces inconvénients parce qu'il m'est démontré, par une étude attentive, qu'ils ne sont pas complétement irrémédiables. J'espère porter dans l'esprit de mes lecteurs la conviction que les modifications proposées ci-dessous sont tout à fait pratiques.

III

Je vais m'efforcer d'expliquer pourquoi ce qui devrait se faire ne se fait pas, et pourquoi l'on fait ce qui ne devrait pas se faire. Seulement, comme il est bon de conserver l'habitude de tenir compte de toutes choses, des circonstances adverses, des imperfections involontaires, etc., l'on voudra bien ne pas comparer la lenteur de l'évolution agricole avec la rapidité vertigineuse du progrès industriel. Ce rapprochement, croyez-moi, serait tout à fait hors de saison. Quand un industriel achète une machine nouvelle, il sait ce qu'elle donne de coups de piston à la minute; il sait ce qu'elle consomme de charbon en moins; il sait ce qu'elle économise de main-d'œuvre; il sait, à un millième près, de combien pour cent cet engin perfectionné va diminuer le prix de l'unité. De plus, l'industriel a un capital de circulation considérable et, à défaut de celui-ci, un crédit qui en tient lieu. Ce serait donc une criante injustice que de dire, si l'agriculture ne marche pas, c'est que l'agriculteur sommeille; voyez l'industrie, elle va à pas de géant. C'est que l'industriel, lui, opère à coup sûr: ses innovations sont mathématiques. Il manipule à son gré une matière inerte, qui subit tous les caprices, toutes les fantaisies de sa volonté souveraine. Pour l'agriculteur, tout roule, au contraire, sur des probabilités; et nous savons par les immortels ouvrages de Quetelet, que les formules des probabilités ne sont pas aussi simples que celles des amendements chimiques. Partout, le fermier est aux prises avec les intempéries des saisons, avec les phénomènes de la vie, avec la nature animée tout entière, qui ne subit pas, elle, les lois de l'homme, comme le fer et le coton, mais qui le contraint de se soumettre, sans exception aucune, à toutes celles qu'elle a décrétées et qui sont établies pour la

Digitized by Google

conservation des choses et des êtres. Les difficultés au milieu desquelles le cultivateur se débat sont donc incomparablement plus grandes et d'une nature autrement complexe, autrement obscure que celles qui se rencontrent sur la route de l'industrie. C'est sur ces motifs, assez plausibles, j'imagine, que je me fonde pour demander au lecteur de faire aux critiques que je vais présenter les restrictions que l'équité commande. Si je le prie de vouloir bien se charger, pour moi, de ce petit travail, c'est afin d'éviter des redites qui lui causeraient de l'ennui.

Le cheval-type, comme la machine-type, pour la même dépense, et toutes choses égales, donne un « effet utile » supérieur à tout autre. Ceci est hors de conteste, et il n'est pas un agriculteur qui ne le préfère à l'animal bistourné. Pourquoi donc, me direz-vous, ne pas s'efforcer de rapprocher la race, dans la mesure possible, de cet étalon modèle? D'abord, pour opérer avec quelque chance de succès, il faut une connaissance approfondie du cheval, et nous savons tous qu'entre dix acheteurs, l'on ne rencontre pas toujours un connaisseur, même parmi les hommes spéciaux. Mais je suppose que les principes de l'hippiatrique soient parfaitement vulgarisés. Voici une exploitation qui compte une douzaine de poulinières. Chacune a ses qualités et ses défauts. Il est bien difficile qu'un reproducteur réunisse précisément toutes les qualités de ces défectuosités diverses. Il est donc nécessaire, pour aboutir, d'avoir recours aux exploitations voisines, de se déplacer, d'envoyer ses bêtes à deux, trois, à dix kilomètres de la ferme. L'on pourrait utiliser le chemin de fer dans certains cas exceptionnels. Mais s'il y a des tarifs à prix réduits pour les chevaux de course, les bontés de l'État s'arrêtent à l'agriculture. Elle réclame, mais sans succès. Ainsi donc, il est nécessaire d'abord de connaître suffisamment les principes de la sélection, et encore faut-il supporter des déplacements assez onéreux. On le ferait, si on était à peu près sûr du résultat. Mais est-il des mystères comparables à ceux de la génération? D'un côté, une dépense certaine. D'autre part, un résultat problématique. Souvent l'on s'abstient parce que,

Digitized by Google

au temps où nous sommes, le fermier n'a pas un denier à hasarder, qu'il en est réduit à tondre sur un œuf. Il importe donc de vulgariser les principes de l'hippiatrique et de la sélection, aussi peu connus les uns que les autres, dans nos campagnes.

C'est à cette lacune de l'éducation pratique de nos agriculteurs qu'il faut attribuer l'imperfection de nos races domestiques.

Aussi ne doit-on pas s'étonner de lire, de temps à autre, dans le « Bulletin du Conseil supérieur de l'agriculture », des paragraphes comme ceux-ci : « Nos races indigènes laissent beaucoup à désirer. Il faut n'admettre à la reproduction que les animaux approuvés par une commission. Depuis la suppression des expertises, nous ne constatons plus aucun progrès. » Et plus haut : « Tous les cultivateurs ne sont pas décidés à délier le cordon de leur bourse. C'est ainsi qu'il y en a qui reculent devant le prix relativement peu élevé que nécessite l'intervention d'un Durham. » Voilà de quoi, j'imagine, désillusionner les économistes qui prétendent que l'agriculture peut voler de ses propres ailes. Je suis quelque peu économiste aussi, et l'élève convaincu de l'économiste le plus économiste entre tous les économistes. Mais je ne puis pas me butter contre les faits et leur dire, au nom de la théorie, quand ils se présentent à moi : Vous n'existez pas. Je vois que certaines connaissances nous manquent ; je vois que personne ne s'efforce de les vulgariser. Je sais qu'à la longue elles se vulgariseront, que dans deux ou trois cents ans, nos petits neveux en sauront un peu plus que nous. C'est entendu. Malheureusement, la question n'est pas là. Il s'agit de savoir si la concurrence étrangère nous laisse un aussi long répit pour la repousser. Il est douteux. Or, la première condition de l'abaissement du prix de revient, c'est le perfectionnement du moteur. Et pour le perfectionner, il faut que l'agriculture sache, point par point, ce qui constitue ce moteur économique et qu'elle connaisse les méthodes de l'obtenir. Il s'agit donc d'inculquer à la génération naissante les vrais principes de l'hippiatrique et de la sélection.

Digitized by Google

Après la sélection, le second principe sur lequel repose l'amélioration des races, c'est une alimentation énergique. Elle est la condition du développement physique et de la précocité. Or, dans la situation qui est faite aujourd'hui à l'agriculture, avec la culture des plantes fourragères dont le rendement est souvent médiocre, il est bien difficile d'obtenir des résultats durables.

On les obtiendra, cependant, quand le personnel dirigeant de l'agriculture connaîtra, d'une manière approfondie, les principes sur lesquels repose le perfectionnement des êtres animés.

En second lieu, il est admis que notre mécanique est un peu trop primitive. D'abord, les capitaux manquent ; et il serait utile, si les difficultés pratiques ne sont pas insurmontables, qu'une compagnie du matériel agricole fournît des instruments aux propriétaires, qui s'entendront pour le remboursement, dans le cours du bail, avec leurs fermiers. Les avances seraient peu importantes, et la « compagnie » pourrait, moyennant un intérêt convenable, se payer en annuités. Garanties par la propriété foncière, ce serait là une valeur de premier ordre, ne le cédant en rien aux titres de l'État. Les cultivateurs qui se trouvent dans une bonne situation sont déjà pourvus de bon nombre d'instruments perfectionnés. Mais ils ont des embarras sans nombre pour les réparations ; il faut faire venir des pièces de rechange de Paris et d'Angleterre. Nos maréchaux n'y entendent rien. De sorte que pour propager les bonnes mécaniques, il est d'abord nécessaire d'avoir un personnel capable de les réparer. L'on voit, par ce simple fait, combien le progrès agricole se produit lentement, en dépit de la meilleure volonté.

Tout ceci concourt, sans aucun doute, à accroître singulièrement les frais et à réduire le produit net à un taux très-bas. On peut dire que l'emploi de semences peu productives contribue encore à aggraver le mal. Les plus fécondes sont peu connues, ou bien ont grandi dans une terre excessivement fertile ; elles ne tardent pas à s'étioler dans un sol moins riche. Il en est des plantes comme des êtres animés. Malgré

Digitized by Google

la faculté, qu'elles tiennent de la nature, de s'acclimater sous divers cieux et de conserver leur existence sous des conditions très-défavorables parfois, il leur est bien difficile de triompher de la misère quand une fois elles ont connu l'abondance. De là des déceptions. On nous a dit : Voici le Durham, prenez, il donne, en Angleterre, des résultats merveilleux ; voici le froment de Hallett, dont on peut dire la même chose. Voici le maïs. En Sologne, on en récolte soixante-dix mille kilogrammes à l'hectare; le prix de revient est de quatre francs les mille kilogrammes; il en faut cinq mille quatre cents kilogrammes pour engraisser une tête de bétail, soit vingt-deux francs par tête pour le coût de l'engraissement. C'est pour rien, et à ce prix personne ne voudrait se passer de mettre les animaux au bac. Voici l'avoine de Hongrie, fait cet autre ; j'en ai retiré trois mille quatre cents kilogrammes par hectare après froment manqué. Voici, s'écrie un troisième, « le Early Rose », la perle des pommes de terre; plantez là, vous m'en direz des nouvelles. Tout ceci va le mieux du monde, et l'on est enchanté d'apprendre que ces merveilleuses variétés enrichiraient l'agriculteur et la nation si elle n'était pas indocile à la voix des prophètes. « Malheureusement, me disait un fermier en son style champêtre, il y a des manches à mettre. On vante le Durham, Dieu me garde d'en médire; mais je lisais l'an passé, dans le rapport de l'institut de Gembloux, que la perte annuelle est de 6 fr. 93 c. p. c. du mobilier vivant. Ce même rapport ajoutait que la statistique agricole de France a constaté que 50 p. c. des Durham meurent de la phthisie tuberculeuse. Je ne suis pas assez grand seigneur pour me passer ce luxe. J'en dirai autant des variétés qu'on préconise de droite et de gauche. Je crois sur parole tout ce qu'affirme la lettre moulée, tant est grand son prestige. Mais on oublie parfois de me dire quel est le sol qui convient, quelle est la quantité de fumier que je dois répandre, l'exposition la meilleure, etc., etc. Sauf ces détails, l'on m'instruit à fond de ce que je dois faire. Et s'il advient que l'on m'en donne de plus complets, l'on perd de vue que la chimie, les sciences naturelles sont celles dont

Digitized by Google

nous nous doutons le moins, par cette raison qu'elles ne sont pas enseignées dans les écoles que fréquente le fils de l'agriculteur. Enfin, l'on nous crie, d'autre part, qu'il faut à toutes ces plantes des fumiers riches, oubliant de nous dire comment nous pourrions nous procurer, à juste prix, cette manne de l'agriculteur. » A quoi je ne sus que répondre et me vis forcé d'abandonner quelque peu mes amis les progressistes. Mais il n'en est pas moins vrai, quoi qu'on puisse dire, que des semences maigres donnent une maigre récolte, que le prix de revient de celle-ci est accru singulièrement, et qu'il est grand temps de rechercher ce qu'il est possible de faire d'utile, de pratiquement utile, à ce sujet.

Pour hâter l'amélioration du bétail, il faut, avant toute chose, une nourriture abondante. Pour améliorer les plantes céréales et les autres, il faut des fumiers riches. Nos fumiers sont-ils pauvres, la récolte des plantes fourragères et des racines sera maigre; notre bétail sera à la diète. La base de toute amélioration vient à nous manquer, c'est l'alimentation substantielle. En dehors de tout ce qui a été dit précédemment, le cultivateur, malgré toute sa science, ne fera que de l'eau claire s'il est mis dans l'impuissance de restituer à la terre, avec usure, ce qu'on lui enlève par l'exportation des céréales, des racines, des laitages, etc. Les correctifs, les palliatifs, l'achat des engrais, nous les connaissons. Quelques-uns s'y résignent. Les autres regimbent, quoi qu'on puisse leur dire. Ce qu'il faut, comme me le disait un agronome aussi distingué que riche, « c'est pouvoir produire, à pied d'œuvre, les matières fertilisantes qui nous sont indispensables. En attendant, nos récoltes sont insuffisantes, et vous allez voir de combien le prix de revient du quintal de froment, d'avoine, d'escourgeon, de seigle, est augmenté à cause de la pauvreté de nos fumures. Prenons les chiffres de la ferme de l'Institut, si vous voulez. Elle récolte trente hectolitres de froment par hectare. Faute de capitaux pour acheter des engrais ou de connaissance pour opérer à coup sûr, je n'en obtiens que vingt-cinq. Mon prix de revient est donc supérieur de seize pour cent par hectolitre, ou de trois francs, si les frais de

Digitized by Google

production sont de cinq cents francs, et ainsi de suite. Bref, j'estime que le manque de fumure fait perdre à l'agriculture belge, en moyenne, plus de cinquante francs par hectare, c'est-à-dire cent trente millions annuellement. C'est fabuleux, me direz-vous. C'est cependant bien simple à démontrer. J'ai eu autrefois une petite distillerie qui me donnait un fumier très-azoté. J'ai comparé mes rendements d'alors avec ceux d'aujourd'hui, où je n'ai plus que notre misérable fumier de ferme ; et l'une année dans l'autre, je constate que la culture de la distillerie rapportait vingt-cinq pour cent de plus que ma culture actuelle. Nous luttons avec peine contre l'étranger. Quoi d'étonnant? Nos frais : rente, main-d'œuvre, nourriture des chevaux, etc., etc., etc., s'accroissent journellement, et nos produits restent stationnaires. Le vice radical de l'agriculture belge, voyez-vous, le voici : « L'engrais de ferme est pauvre, parce que nous exportons tous les principes essentiels sous forme de céréales, bétail, laitage, etc. Nos récoltes ne redeviendront abondantes que le jour où les sous-produits de la distillerie nous permettront d'engraisser un nombreux bétail. Or, les lois sur l'accise ont tué la distillerie agricole. Voilà le point. »

Nous sommes donc arrivé à cette conclusion, à coup sûr malheureuse : l'agriculture est contrainte de revenir, purement et simplement, à la culture des céréales. La lutte avec les nations étrangères est très-inégale, à cause de la valeur considérable de la terre et du haut prix des façons agricoles. Telle est la situation. Les souffrances de l'agriculture, depuis huit ans, nous démontrent que son prix de revient est trop élevé. Il s'agit de rechercher les moyens propres à l'abaisser. Laissons, pour le moment, ce qui a été dit de l'imperfection du moteur animé, de l'outillage, de l'éparpillement des cultures. Nous y reviendrons. Préoccupons-nous d'abord du point essentiel, l'augmentation du rendement, qui a pour effet, autant et plus que les autres améliorations, de réduire le prix de l'unité. Il est clair que la base réelle de l'accroissement du produit, c'est la production, à pied d'œuvre, d'un fumier riche en matières azotées; et cette fumure ne s'obtient

Digitized by Google

qu'en donnant au bétail une nourriture très-substantielle. Pour livrer la viande à un prix sortable, il faut faire usage d'aliments d'une haute valeur nutritive et peu coûteux. Ces aliments, les industries agricoles seules les peuvent procurer, par cette raison que l'alcool, le sucre payent le prix de la récolte. Les sons produits, la pulpe, les fécules, etc., constituent **un bénéfice *net*, *absolument* net. La question** ainsi posée, je laisse la parole à un distillateur agricole de notre connaissance qui a opéré de 1816 à 1848. Voici ses conclusions :

« Pour vous faire bien comprendre, me disait-il, l'influence toute puissante de la distillation sur le rendement de la terre et la production de la viande, il faut que je reprenne les choses d'un peu haut et presque au début de ma carrière. En 1816, la Belgique comptait trois millions cinq cent mille habitants, et douze cent cinquante mille têtes de bétail. Actuellement il y a cinq millions quatre cent mille habitants, et quinze cent mille têtes de bétail. La population s'est accrue de cinquante-cinq pour cent, le bétail de vingt-six pour cent seulement. La viande se vendait alors trente-cinq centimes le kilogramme. Vous savez ce qu'elle vaut aujourd'hui. A cette époque, les distilleries agricoles florissaient. L'on en comptait plus de trois mille; je crois qu'il n'y en a plus trois cents. Pour être au niveau de 1816, eu égard à la population, près de dix-huit cent mille têtes de bétail nous sont nécessaires, c'est-à-dire trois cent mille de plus que nous n'en possédons. Je veux admettre que nos races bovines font plus de « cube » actuellement qu'à l'époque dont je vous parle. Mais il est assurément très-douteux que cet accroissement tienne absolument lieu du nombre. Et d'ailleurs, il est de toute évidence que le rétablissement de cette industrie permettrait de nourrir un bétail beaucoup plus nombreux, par cette raison que le fermier-distillateur utilise mieux les sous-produits que le distillateur-industriel. Cette incidence de l'accise est donc préjudiciable. En voici une autre tout à fait funeste.

« Il y a, sans aucun doute, en Belgique, autant de terres de troisième classe que d'autres. Ces terrains ne comportent

Digitized by Google

que la pomme de terre, le seigle, l'avoine. Nous vendons les pommes de terre, le seigle, l'avoine qui y croissent. Il s'en faut donc de beaucoup que nous rendions au sol ce que nous lui enlevons. Qu'est-il résulté de là? C'est que les misérables récoltes qu'elles donnent ne couvrent même plus les frais. Autrefois, ce même sol, si ingrat aujourd'hui, nous rétribuait avec usure. Pourquoi? La pomme de terre qui y provignait à merveille était distillée. Les résidus engraissaient du bétail qui nous donnait une fumure intensive. Ce tubercule réapparaissait tous les trois ou quatre ans, et les produits que nous en tirions suffisaient amplement à entretenir et à augmenter la fertilité du sol. Présentement, si nous obtenons encore quelques fétus, c'est aux dépens de nos bonnes terres; nous leur marchandons les amendements; nous les leur dispensons d'une main avare pour nous soustraire à la mortification de semer, comme les semeurs de l'Évangile, sur le caillou. Le fait est qu'autrefois nous tirions des produits de ce sol; aujourd'hui il ne nous cause que des déboires.

« Je veux vous faire toucher la chose au doigt par un exemple frappant et que vous pouvez vérifier de vos propres yeux. L'on a défriché une partie de la forêt de Soignes; disons en partie au nord, en partie au sud, pour ne citer personne. Au sud, je vous citerai deux exploitations où sept ou huit fermiers ont trouvé la ruine depuis trente ans. Le propriétaire, en désespoir de cause, est sur le point de les reboiser; il hésite encore, mais il sera contraint par la force des choses. Au nord, le sol est aussi mauvais, s'il ne l'est davantage. Les récoltes y sont satisfaisantes et parfois de toute beauté. Pourquoi ce contraste violent? Il existe une distillerie ici. Les gens du village y vont chercher des résidus dont ils alimentent leur bétail; ils obtiennent ainsi des engrais de haute valeur et des moissons suffisantes. Voilà le fait. Je pourrais vous en citer d'autres de même nature dans le Luxembourg, dans le Hainaut, partout, en un mot, si je ne craignais d'abuser de votre patience et de votre temps.

« De tout ce qui précède je conclus, non sans raison,

Digitized by Google

apparemment, que la distillation des produits du village dans le village même ou dans quelque commune circonvoisine, nous permet, seule, de restituer à nos campagnes ce que nous leur enlevons ; que cette industrie, seule, nous donnera plus de viande, plus de fumier, des moissons abondantes ; et ainsi, en augmentant le rendement des céréales, les frais restant les mêmes, nous abaissons dans une proportion marquante le prix de revient.

« Je prévois l'objection que vous allez me faire. Comment l'agriculteur, avec sa marmite pour tout engin, résisterait-il à la concurrence de la grande industrie puissamment outillée? Eh! la chose est bien simple. Qu'on nous donne la faculté de travailler nos matières, *ad libitum*, pendant deux ou trois jours, si c'est nécessaire, et nos rendements, sans atteindre ceux de notre puissante rivale, s'en rapprocheront. L'économie des frais de transport sur les matières premières, qui croissent à nos portes, sur nos produits que nous débitons dans le voisinage, fera le reste. Enfin, nous pourrons conserver l'élite de nos ouvriers, qu'il faut renvoyer maintenant à l'approche de l'hiver. Et vous n'ignorez pas que cette question est d'une importance capitale, attendu qu'avec un personnel de nomades il est bien difficile d'adopter et d'utiliser réellement la nouvelle mécanique.

« La liberté d'utiliser ses produits comme elle l'entend, d'en retirer la quintescence, voilà ce que demande l'agriculture. Le salut est à ce prix. Cette liberté nous ne l'obtiendrons que par la suppression de l'accise. M. Frère-Orban nous conviait autrefois d'agiter cette question pacifiquement. Peut-être a-t-il la solution en poche. Elle est ardue, car il s'agit de trouver, pour ce qui nous concerne, une vingtaine de millions. Est-ce possible? Je ne vous le dirai pas. Mon incompétence financière m'oblige à me récuser. »

Telle est l'opinion de mon agriculteur. Je la livre aux méditations de ceux qui s'efforcent d'alléger les souffrances de l'agriculture et qui, dans l'intérêt de nos diverses industries, veulent voir le pain et la viande à juste prix. Ce n'est un mystère pour personne que l'ouvrier anglais, grand con-

Digitized by Google

sommateur de viande, donne un effet utile considérable. Le prix de l'unité en est abaissé et la lutte contre les industries étrangères devient moins accablante.

Enfin, les frais résultant du morcellement, ou plutôt de l'éparpillement des cultures, augmentent à eux seuls presque autant que tout le reste le prix de revient. Bien des champs sont à trois et à quatre kilomètres du siége de l'exploitation. Pour labourer, pour herser et semer, pour ramener la récolte, il faut faire par jour, en moyenne, cinq fois la route, aller et venir, soit quinze kilomètres. De sorte que, sur quatre jours, il s'en perd un en allées et venues. Calculez la dépense qui résulte de là, par sac de froment, vous serez ahuri. Je ne le fais pas, afin d'éviter qu'on me taxe d'exagération. Il n'est qu'un remède à cette situation déplorable, un article de loi de deux lignes : « Les propriétaires qui échangeront des parcelles de terre sont exempts des droits de mutation et d'enregistrement. » En cela le fisc ne souffre aucunement, car les parcelles ne changeront pas de mains, à moins du dégrèvement que je propose.

Ainsi, pour abaisser nos prix de revient, il faut d'abord agglomérer les cultures, accroître l'effet utile du moteur animé par une sélection convenable, par l'emploi d'instruments efficaces, de semences plus productives; enfin, augmenter la valeur des fumures, en laissant la faculté à l'agriculteur d'annexer une distillerie à son exploitation, en favorisant, par des tarifs réduits, l'importation en Belgique des sous-produits des industries de l'étranger.

IV

Nous n'avons pas la prétention, ans un exposé aussi essentiellement sommaire, de formuler la solution indiscutable d'un problème qui touche à tant d'intérêts divers. Nous nous bornons à présenter, non sans une certaine timidité, quelques suggestions. Et encore sommes-nous obligés de reconnaître qu'elles ne nous appartiennent pas absolument. La restriction est surtout nécessaire pour les considérations qui vont suivre.

Digitized by Google

Je vais, en effet, formuler quelques critiques qui m'ont été suggérées par des hommes d'une haute et incontestable compétence. Ces critiques, j'ai à cœur de le déclarer tout d'abord, n'affectent qu'un nombre restreint d'agriculteurs, et ce nombre, restreint déjà, va diminuant tous les jours. Je les place, du reste, sous le patronage d'un homme éminent, le président de la Chambre des Communes d'Angleterre, qui disait dernièrement à l'industrie aussi bien qu'à l'agriculture anglaise : « Il y a lutte entre les individus, les classes et les nations. Les récompenses sont aux plus aptes. L'Angleterre, dans sa lutte avec ses rivales sur les champs de bataille économiques, en aura sa part, il ne faut pas en douter. Mais ce but ne sera atteint que par la propagation des écoles professionnelles. Les nations étrangères nous pressent vivement. Soyez convaincus que l'Angleterre ne conservera le rang qu'elle occupe, que si chacun d'entre vous, industriels et agriculteurs, exige de ses facultés intellectuelles et physiques tout ce qu'elles peuvent produire. »

Nous abordons ici la question de l'enseignement agricole professionnel. Et nous allons dire d'abord ce qui en a retardé l'organisation, ensuite ce qui le rend nécessaire, sans perdre un seul instant de vue que le but à atteindre, c'est la diminution du prix de revient de nos produits.

Nous connaissons tous les louables efforts qu'a faits l'honorable M. Rogier pendant son ministère, pour stimuler le progrès agricole. Et nous n'ignorons pas que le nombre est infiniment petit des hommes de bonne volonté qui l'ont secondé. Nous débutions, à cette époque, dans ce que j'appellerai la philosophie économique. Le Dieu-État était conspué, voué au ridicule. Il payait la peine des exagérations où il avait versé autrefois. On le criblait de brocards, et de ce qu'il avait commis maintes erreurs, on concluait qu'il était radicalement incapable de faire quelque bien. A part cette réaction, une autre cause, plus puissante peut-être, contribuait à faire rejeter avec dédain ses efforts les plus sensés. Dès 1850 ou peu après, l'agriculture était entrée dans une période de prospérité. Elle florissait en dépit de tout. La guerre de

Digitized by Google

Crimée, en fermant la mer Noire et la Baltique, avait porté le prix des blés à leur apogée. L'accroissement de la population, le développement inouï de l'industrie étendaient sans cesse le marché intérieur. De là un renchérissement général des produits agricoles, et si l'on s'avisait de dire au laboureur que quelque petite amélioration ne serait pas inutile, le laboureur, pour toute réponse, montrait un coffre où la finance avait versé l'abondance. Il n'en faut pas davantage pour expliquer l'indifférence, voire l'hostilité avec laquelle on accueillait les conseils les plus sages. Il est déplorable, et je déplore autant qu'âme qui vive, que cette prospérité ne dure pas encore aujourd'hui. Depuis huit ans, nos malheureuses campagnes ont été rudement éprouvées. L'inclémence du ciel nous a détruit deux récoltes ; les plantes fourragères n'ont pas payé nos labeurs ; la peste a désolé nos villages. L'agriculteur, le propriétaire, inquiets, se demandent aujourd'hui où ils trouveront le salut. Il n'épargnent aucun effort, et ils faut le proclamer hautement à leur louange, jamais il ne se sont montrés plus énergiques, plus résolus, plus déterminés à combattre le mal. Ils le signalent sans embages et nous devons voir là le signe avant-coureur d'une prochaine guérison.

J'ai entendu dire souvent, et des personnes n'ayant pas d'habitude avec le monde agricole répètent encore, qu'à la campagne on professe une indifférence superbe pour l'instruction. Cela a pu être vrai il y a quelque trente ans. Mais aujourd'hui, quel changement s'est opéré ! J'admire le courage tout britannique avec lequel l'homme des champs signale de son propre mouvement tout ce qu'il lui reste à apprendre. Et nous trouvons dans les rapports des comices les traces de ces confessions. Partout on réclame avec les plus vives instances, avec une ardeur sans pareille, les enseignements pratiques.

La Commission agricole d'Anvers proclame, avec énergie, la nécessité d'inscrire l'enseignement agricole au programme des écoles normales.

La Société du Limbourg s'exprime ainsi : « Comme nous le disions naguère, et l'on ne saurait assez le répéter, le

Digitized by Google

besoin d'instruction, la tendance vers le progrès qui surgit au milieu de nos populations rurales mérite d'être signalée et encouragée. »

La Société d'Ypres convie instamment les administrations communales à inscrire l'enseignement agricole au programme des écoles primaires. Elle s'engage à fournir, à ses frais, les livres nécessaires. Elle accorde des primes aux instituteurs qui auront écrit les meilleures notices sur des sujets agricoles.

Sept conseils communaux du district ont pris des délibérations dans ce sens. La plupart des autres se disposent à suivre cet exemple. Vingt et un instituteurs ont déjà réclamé les livres nécessaires.

Le comice de Bruges s'est assidûment occupé de favoriser l'enseignement agricole. Il donne gratuitement, aux instituteurs, les instruments nécessaires aux démonstrations des éléments de la chimie.

A Thielt et à Roulers, nous voyons que les conférences sur l'azote, l'acide phosphorique, la potasse, attirent un concours extraordinaire. Le même mouvement s'accentue avec le même ensemble dans les provinces wallonnes. Mais je cite de préférence les Flandres, parce qu'un préjugé assez général veut qu'elles méprisent l'enseignement. Autre signe favorable : tous les comices, également sans distinction, signalent sans le moindre ménagement et réprouvent avec vigueur l'apathie qui se rencontre encore trop généralement chez quelques cultivateurs, qui n'ont aucun souci d'améliorer les races et les cultures. Après avoir parcouru ce rapport de 1874, il est impossible de méconnaître que l'agriculture belge, par la voix de ses représentants les plus autorisés, comme par l'organe de ses représentants les plus humbles, crie vers l'État afin d'obtenir qu'on lui dispense, avec libéralité, l'instruction professionnelle. Nous allons rechercher, en nous éclairant des vives lumières que les comices du pays, sans exception, ont jetées sur ce sujet, ce que doit être l'enseignement agricole, pour répondre aux vœux du cultivateur et des propriétaires.

Digitized by Google

V

Je supplie ceux qui tremblent pour les caisses publiques de rappeler leurs esprits et de revenir de leur effroi. Les hommes sages, prudents, modérés, économes surtout, dont je vais présenter les idées, ne demandent pas même cinquante millions. Financièrement, ils se contentent à moins, comme on le verra, du reste. Sous le point de vue intellectuel, même modestie, même sagesse, même modération. Ils ne visent pas, ces cultivateurs prévoyants, à faire de nos petits villageois des pédants enrouillés, qui iront en remontrer à leur curé et nargueront la simplesse et la naïveté paternelles. Ce qu'ils veulent, c'est donner à chacun, selon sa condition et le rôle qu'il est appelé à remplir plus tard, dans l'économie agricole, l'enseignement qui convient à sa position. Le but qu'ils prétendent atteindre de la sorte, c'est d'attacher à la terre tout le monde intelligent et vigoureux qui abandonne aujourd'hui le village pour la grande ville, la charrue pour la truelle et autres instruments, qui se disputent la prééminence sur le soc, on ne sait trop pourquoi. Une expérience commencée depuis longtemps et qui se poursuit sous leurs yeux, au grand dommage des campagnes, leur a démontré que l'ignorance la plus crasse n'attache pas l'ouvrier au clocher natal. Ils se sont dit : En agriculture comme en toute industrie, le salaire se proportionne infailliblement aux services rendus. Pourquoi, poursuivent-ils, les salaires agricoles sont-ils si inférieurs aux autres? Parce que le personnel est mou, indolent, plein d'incurie d'abord. Tel fermier me citait une année où il avait économisé vingt pour cent sur la main-d'œuvre, sans diminuer les salaires. Son fils venait de finir ses classes, la surveillance avait été plus active. Ensuite, le salaire est nécessairement réglé sur « l'effet utile ». Or, il est évident, et nul ne le conteste, que « l'effet utile » est non-seulement en raison de la diligence, mais aussi de l'intelligence. L'ouvrier agricole doit être à toute main, comme on dit. Au cours d'une semaine il accomplit les tâches les plus diverses. Le voici qui prend la

Digitized by Google

charrue ; le voilà qui doit régler le semoir; il faut remettre en ordre la faucheuse; la batteuse et la locomobile demandent ses soins peu après; le labour, opération capitale, qui donne lieu à une théorie approfondie, dépend entièrement de lui, car le maître n'est pas toujours sur ses talons. Il est incroyable, quoique ceci ait l'air d'un paradoxe, combien il faut plus de jugement au dernier des valets de ferme, de coup d'œil, de pénétration, qu'à l'artisan de nos cités qui exerce, prétend-on, une profession beaucoup plus difficile. La vie du capital mobilier, du cheval, dont le plus chétif vaut beaucoup d'argent, du bœuf, du mouton, est parfois entre les mains du valet, du vacher, du berger. La santé du troupeau, la bonne alimentation, l'hygiène l'est toujours. Le fermier a beau faire, promener partout son œil d'Argus, s'il n'est pas secondé de son personnel, les accidents se succèdent ; et dans une ferme, un cheval perdu ou forcé, un semoir, une faucheuse, un manége détraqués, sont des pertes sensibles. Donner une boisson trop froide pendant la stabulation hivernale, ne pas surveiller chaque animal au pacage, voilà de quoi infliger de lourdes pertes au maître. Qu'on les lui évite, par des soins diligents, ses profits s'accroissent, et il ne lésine pas sur le salaire. Tous ont reconnu maintenant qu'un salaire nominal, des plus modiques, est souvent plus élevé qu'un salaire nominal élevé. Dans le premier cas, « l'effet utile » est illusoire; dans le second, il est suffisant ou considérable.

Ainsi donc, l'on tombe d'accord actuellement qu'il faut donner aux enfants du village une instruction adaptée à la profession qu'ils sont appelés à exercer. Et quel est l'enseignement qui leur convient et qui convient également à toutes les classes? Car l'on ne pourrait pas poursuivre cette chimère d'établir, dans chaque commune, des écoles spéciales. Mais c'est l'enseignement des sciences naturelles, données comme complément, bien entendu. Quelle est donc la profession, je vous prie, le commerce excepté et quelques rares métiers, où il soit impossible d'utiliser la chimie, la physique, la mécanique, voire la botanique? Supposons, comme il est vrai, qu'elles n'aient pas une utilité directe pour tel ou tel métier. Mais l'ensei-

Digitized by Google

gnement de ces sciences n'est-il pas l'enseignement par excellence, l'enseignement sensorial, qui met tout aux yeux de l'enfant, lui fait toucher chaque chose du doigt. N'est-ce pas cet enseignement qui a permis à Séguin de rendre à la société des acéphales. Bref, il est démontré que rien n'est plus propre à former le jugement, et le jugement est une chose dont on a affaire tous les jours, quelque métier que l'on exerce. Tous tant que nous sommes, nous nous trouvons en contact, journellement, par quelque côté, avec la nature. Apprenons donc à la connaître, pour nous en servir. Dans une société industrieuse, il importe de connaître la coupe géologique du sol, la chimie des produits commerciaux, les éléments de cette mécanique qui s'introduit partout, la physiologie des plantes utiles et des animaux domestiques. Il est à souhaiter que tout le monde écrive et parle correctement le français, sans aucun doute. Mais quand on ne peut pas tout faire, il faut aller au plus pressé. Les comices agricoles, grâce à ce robuste bon sens de notre race, l'ont compris. L'impulsion est donnée. Nous demandons à l'État de mettre ses institutions dans la possibilité de répondre efficacement au vœu de l'agriculteur belge. Cela ne lui coûtera pas une obole. Et cette mesure facilitera l'organisation de l'école professionnelle agricole.

En développant l'intelligence de nos petits campagnards, par l'enseignement dont il vient d'être parlé, nous préparons à l'agriculture des serviteurs intelligents qu'elle pourra rémunérer, à cause des services rendus, suffisamment pour les attacher au sol. Nous aurons ainsi un soldat de mérite, auquel l'avenir n'est pas fermé.

Maintenant, il faut songer aux cadres, et l'enseignement primaire, tel que nous venons de le montrer, est indispensable pour préparer la jeunesse à suivre avec fruit les cours pratiques de l'école professionnelle.

En ceci, si nous voulons réussir, il faut d'abord nous conseiller à l'agriculteur et nous montrer dociles aux indications qu'il va nous fournir. Nous devons faire abstraction, dans certaine mesure, de nos désirs et de nos visées. L'on ne

Digitized by Google

crée pas des écoles pour le plaisir de les créer. Ce n'est pas nous qui sommes appelés à suivre les leçons qui s'y donnent. Il faut rendre la fréquentation de ces établissements possible. A cet effet, trois conditions sont requises : l'école ne doit pas être située au loin. L'école industrielle de Charleroi compte mille élèves, parce que l'abord en est facile. Placez-la aux confins de l'arrondissement, je doute qu'il s'en trouve cent. A plus forte raison, une école professionnelle d'agriculture, les communications n'étant pas aussi faciles à la campagne. En second lieu, il faut que l'enfant y puisse entrer au sortir de l'école primaire, et qu'on ne l'y retienne pas au delà de dix-sept ans. A cette époque, il commence à rendre des services à la ferme. En troisième lieu, la loi du travail doit être observée, sinon le résultat qu'on se propose ne sera pas atteint. Quand l'enfant rentre chez lui, à quatorze ou quinze ans, il est immédiatement astreint à un travail proportionné à ses forces. Le fermier tremblerait de lui voir contracter d'autres habitudes.

Pour enseigner l'agriculture avec fruit, il faut d'abord une ferme. Une petite exploitation de trente hectares, par district, suffirait. Je dis par district, car je suppose qu'on n'obtiendra pas des fermiers, en général, qu'ils s'éloignent davantage de leurs enfants. Nous voulons faire œuvre pratique. Soyons pratiques et accommodons-nous aux goûts des parents, ou mieux, aux nécessités des situations. Gembloux a donné, jusqu'ici, huit pour cent du capital employé. C'est un bon placement. L'État ne doit pas craindre de faire quelques pas dans cette voie. Aussi bien y a-t-il nécessité. La première année est entièrement consacrée à l'étude des sciences naturelles. Elle prépare nos jeunes élèves, par la connaissance des principes généraux et élémentaires, à entrer dans la seconde année, qui est d'application. Notez que nous leur mesurons la science d'une main très-avare, que nous ne leur donnons que ce qui est absolument indispensable, en vue de la pratique. A aucun prix, l'on ne doit s'écarter de ce principe. D'abord parce que de jeunes cerveaux ne comportent pas que l'on s'en écarte. Ensuite, parce que le

Digitized by Google

temps manque. Enfin, nous ne réussirions pas en imprimant un caractère scientifique à l'institution. La botanique des plantes utiles et des parasites de la culture, les rudiments de la chimie dans leurs applications à l'agriculture, quelques éléments de la physique, de la géologie du sol, quelques principes mécaniques applicables au fonctionnement des outils agricoles, quelques idées, très-précises, sur l'histoire naturelle de nos animaux domestiques, la dynamique animale, voilà de quoi bien remplir une année d'études, indépendamment de ces principes séculaires d'ordre et de conservation sociale dont les agriculteurs veulent que leurs enfants soient imbus. Prenons bien garde de perdre ceci de vue; et rendons-nous bien compte qu'eu égard aux relations qui existent entre le propriétaire et le locataire et aux idées du premier, nous ferions tout aussi bien de ne pas ouvrir ces écoles que de les fermer à un enseignement dont personne, du reste, ne conteste la nécessité.

Pour accoutumer l'enfant, dès le début, au travail, l'atelier de mécanique, un tout petit atelier, lui sera ouvert, et il y ouvrera le fer, selon ses forces, une heure ou deux par jour, comme faisaient Louis XVI et d'autres rois de France, avant lui. Il y apprendra comment se répare une charrue, une herse, un rateau, comment on place une petite pièce de rechange à une moissonneuse, à un semoir, comment se forge une petite cheville, en attendant qu'il ait la force d'en forger une grande. A la campagne, sous une surveillance active et bienveillante, il conduira la herse, il verra comment les chevaux sont attelés, comment ils sont menés. A l'intérieur, il aura tous les jours sous les yeux les méthodes d'alimentation et d'hygiène les plus recommandables. Peu à peu, de la sorte, nous développons son intelligence pratique.

Ces mêmes exercices sont continués et accentués la seconde année. Il est initié, en outre, aux principes, toujours élémentaires, aux seuls principes absolument indispensables dans la vie pratique, de la physiologie des plantes utiles et des animaux domestiques. On commence à lui faire apprécier les

Digitized by Google

différences externes des différents sols. On lui dit : A ces signes extérieurs tu reconnaîtras tel ou tel sol. Dans celui-ci le froment croît à merveille, la betterave, etc.; celui-là est la terre de prédilection de la pomme de terre, du seigle, de l'avoine. Voici un terrain où tu imagines que la luzerne, plante vivace, prospérera à merveille. Ne t'avise pas de l'y semer. Tu n'aurais qu'une moisson, tandis que dans ce sol misérable, que tu vois là-bas, elle te payera au centuple. Préparé de la sorte, l'enfant, devenu homme, éviterait les écoles coûteuses et décourageantes que nous faisons de temps à autre. Pour les animaux, on lui indiquerait par des comparaisons, par des contrastes, violents d'abord, puis de moins en moins accentués, ceux qui sortent du bon caractère. Sous ces divers aspects, ces écoles auraient encore ceci d'utile, c'est qu'elles serviraient de guide à toute la contrée environnante. Étant essentiellement pratiques, et n'ayant d'autre prétention que d'indiquer les perfectionnements réalisables, sous les conditions où sont placés la généralité des agriculteurs, elles leur inspireraient confiance. Il ne s'agit pas, en effet, de démontrer qu'avec beaucoup d'argent l'on accomplit des prodiges, mais de faire voir ce qu'on peut faire avec des ressources limitées, avec les ressources dont disposent la moyenne des fermiers. De l'argent, il est impossible de leur en donner; mais on peut leur apprendre à suppléer par l'industrie ce qu'il leur manque de capital. Soyons pratiques, absolument pratiques, si nous ne voulons pas nous consumer en efforts stériles. L'agriculteur vit dans la plaine, retenons-le bien. Les sommets escarpés, surtout ceux de la science, lui font peur. Il craint le vertige, ne l'oublions pas quand nous voulons obtenir son concours.

La troisième et dernière année serait consacrée à étudier à fond la structure du mobilier vivant. L'on montrerait, en faisant un labour, par exemple, le travail qu'accomplit le cheval bien constitué, et celui que fait le cheval mal constitué, pour une même dépense. C'est la meilleure démonstration qui se puisse donner, pour imprimer une vigoureuse impulsion à l'amélioration des races. De même pour le bétail, en compa-

Digitized by Google

rant le produit en lait et en beurre, de bêtes différemment conformées; en montrant, par une expérimentation semblable, celle qui s'engraisse rapidement et celle qui reste efflanquée, on lui fait apprécier de quelle importance il est, au point de vue des profits, de faire un choix judicieux, et on le rend capable, du même coup, de faire ce choix lui-même, en continuant ses observations chez lui et chez ses voisins. Autre point. Des essais de même nature, faits sur des animaux d'un égal mérite, lui mettront aux yeux ce que perd l'agriculteur en nourrissant avec parcimonie le progéniteur et la progéniture et ce qu'il gagne à leur dispenser abondamment une nourriture complète. L'élève appréciera ainsi, par sous et deniers, l'avantage d'une méthode raisonnée sur celle qui est défectueuse. Par la connaissance qu'on lui a donnée de la structure du bétail, il est apte à pratiquer la sélection; par celle des principes de l'alimentation, il fécondera les efforts faits dans ce sens, tandis qu'aujourd'hui ces mêmes efforts ne donnent pas de résultats durables. Ce qui s'applique au bétail, touchant la sélection, s'applique aussi à toutes les plantes. Dans leur amélioration, la sélection joue un très-grand rôle, ainsi que la nourriture qui leur est donnée. Tout cela est moins connu qu'on ne l'imagine. Et, sans se lancer dans des expérimentations proscrites par la nature même de cet enseignement, on peut faire voir les avantages qui résultent d'un choix judicieux des plus belles semences indigènes. Il suffit pour cela de confier à la même terre, des semences, les unes parfaites, les autres défectueuses, et de comparer le rendement. Ensuite, appliquant le même procédé aux instruments aratoires, il est aisé d'établir, toujours par sous et deniers, c'est un point capital, l'économie résultant de l'emploi d'une bonne mécanique.

Enfin, faut-il le dire? l'une des mesures les plus fécondes en grands et durables résultats serait l'établissement d'une section agronomique dans toutes nos universités. Nos jeunes propriétaires font généralement des études libérales. Il est impossible qu'ils distraient trois années pour suivre les cours de Gembloux. S'ils ne puisent pas dans les universités les

Digitized by Google

connaissances indispensables au propriétaire foncier, ils les ignorent toute leur vie. Et c'est là un grand mal. On ne le sent que trop aujourd'hui. La plupart reposent toute leur confiance dans quelque majordome, quelque receveur, laquais émancipé parfois, qui quitte le plumeau pour régenter les domaines. Ce que ces animaux-là font de mal à la terre est incroyable. Des cours d'exploitation rurale et forestière, de zootechnie, de physiologie, etc., feraient des propriétaires compétents, amis de la terre et des espèces domestiques. Avec un peu de pratique ils verraient ce qui est utile à leurs domaines; on trouverait en eux des auditeurs attentifs, complaisants, compétents. Telle amélioration que le fermier enlève actuellement au fil de l'épée, après des démarches sans nombre, s'accomplirait du jour au lendemain. Nous marcherions à pas de géant. Car l'on ne craint pas d'avancer quelques capitaux quand on juge, avec certitude, que l'on sera remboursé avec usure. Par là, nous obtiendrions encore une réforme d'une importance capitale, des baux de longue durée, de dix-huit ans au bas mot. Aujourd'hui, qu'arrive-t-il? A peine le fermier est-il entré dans une ferme, qu'il doit songer à en sortir. Il table là-dessus. Dès la sixième année, parfois plus tôt, il s'applique, avec âpreté, à exprimer du sol les sucs qu'il lui a confiés. Son bail est-il renouvelé, il procède de la même façon. En sorte que sur dix-huit années qu'il a passées dans une exploitation, il en a consacré six à épuiser la terre. Consultez dix, quinze, cent fermiers, il n'en est pas un qui vous dise avoir jamais repris un domaine en bon état de culture. Tous nos propriétaires, actuellement, un grand nombre au moins, pratiquent ce qui s'appelle, en Angleterre et en Russie, « l'absentéisme ». Coutume fâcheuse à tous égards et particulièrement funeste à leurs intérêts. Mais on ne doit pas espérer qu'ils y renoncent, à moins que des études spéciales ne leur fassent prendre goût aux choses agricoles. Ceci obtenu, ils ne tarderont pas à s'apercevoir que les capitaux confiés au sol donnent un intérêt plus rémunérateur et plus régulier que dans toute autre industrie. Mais ils verront aussi ce

Digitized by Google

qu'il faut de temps pour les amortir. Ainsi, éclairés par les lumières de la science, d'une part, par l'expérience, de l'autre, ils comprendront bientôt combien les baux à courte échéance leur portent préjudice. Ils se montreront plus coulants, après avoir constaté que s'il faut moins de trois ans pour gâter une culture soignée pendant six années, il devient impossible d'effriter une terre qui a été poussée dix ou douze années de suite.

Un propriétaire compétent n'a pas de prix. Je pourrais citer tel qui a dépassé les Anglais sur un terrain où ils ont l'avantage d'une expérience séculaire, l'amélioration des races bovines. L'influence bienfaisante qu'il a exercée dans son district est incalculable. La circonscription de l'Est, grâce à l'initiative et aux aptitudes de son président, est l'une de celles où les races laissent le moins à désirer. Il serait peut-être difficile d'aller plus loin, d'approcher davantage de la perfection. Cet exemple suffit, je crois, à montrer combien il est indispensable, pour l'agriculture, que tous les propriétaires soient de vrais agronomes. Or, il n'est pas douteux que la création de facultés agronomiques ne contribue largement à propager, parmi des classes dirigeantes, des connaissances nécessaires et le goût de l'agriculture.

Ainsi donc, nous sommes arrivé, sur les données des hommes les plus compétents, à cette conclusion : Il faut que l'agriculture belge abaisse son prix de revient. Pour procurer cette fin, ils demandent :

1° L'application au transport des pulpes et des sous-produits des distilleries, importés de Hollande et de France, du tarif international des houilles;

2° L'application du même tarif, avec une réduction de cinquante pour cent du droit fixe, pour les courtes distances, au transport des fumiers. Si la houille est le pain de l'industrie, le fumier est le pain de la terre;

3° Une loi autorisant l'échange, sans frais, des parcelles;

4° La création d'une compagnie du matériel agricole, vendant, par annuités, des instruments aratoires aux propriétaires, lesquels sont toujoursgarantis par le mobilier de la ferme;

Digitized by Google

5° La substitution aux lois d'accises d'impôts moins accablants pour l'agriculture.

6° L'établissement, dans chaque district, d'une école pratique d'agriculture, et de facultés agronomiques dans les universités;

Et, pour résumer, d'un mot, ce trop bref exposé, nous dirons : on réclame des capitaux pour l'agriculture. N'est-il pas plus sûr et plus expéditif à la fois de lui donner les connaissances et les moyens qui féconderont ceux qu'elle possède?

PH. NIHOUL.

Digitized by Google

ERNEST STAAS

AVOCAT

CROQUIS & PORTRAITS[1]

TROIS IMPRESSIONS DES PREMIÈRES ANNÉES

I

PREMIERS CLIENTS.

En attendant, mon stage tirait à sa fin ; quand je revins à Bruxelles, il fallut s'installer en qualité de *Me Staas, avocat.*

Je pris un appartement au coin de la rue de l'Empereur, chez *M. Lefinaud, tailleur de Paris,* né à Schaerbeek, — un personnage qui s'habillait comme un ambassadeur et recevait son monde dans un salon recouvert de tapis, orné de glaces et de chaises en velours.

L'appartement, qu'il avait à louer au premier stage, se composait de deux grandes chambres communiquant entre elles et donnant sur la rue, plus un cabinet par derrière. L'aménagement était parfait. La première pièce, meublée en cuir américain et tapissée de papier brun avec des rideaux sombres, devait servir de parloir.

Dans la deuxième, on pouvait installer une bibliothèque, au milieu, un bureau-ministre pour les travaux particuliers de l'avocat, lequel dormirait dans le cabinet. Je fus séduit dès le premier coup d'œil.

[1] *Voir* les livraisons des 15 juin, 15 juillet et 15 août 1877.

Digitized by Google

M. Lefinaud s'en aperçut, et c'est d'un ton de persuasion sans réplique qu'il me dit :

« Vous ne pouvez pas trouver mieux, monsieur. Monsieur me disait qu'il est avocat... Donnez-vous donc la peine de regarder par la fenêtre ; les piliers de marbre que vous voyez là-bas forment l'entrée du Palais de justice. Tout ce qui a affaire avec la justice doit passer par ici. Naturellement, on sonne chez le premier homme de loi que l'on rencontre sur son passage. »

La question était de savoir si la chose est aussi naturelle.

En tout cas, ce discours fit impression sur ma tante, laquelle, accompagnée de Mie dans son costume de fête de Pâques, avait entrepris le voyage de Bruxelles en l'honneur de mon installation. Elle ne se permit guère qu'une observation relativement au prix. Comme font toutes les femmes, il fallut marchander.

M. Lefinaud rejeta son frac en arrière, plaçant le pouce dans l'emmanchure, et ses doigts battirent un galop sur son gilet rouge feu.

« Mais la situation, madame ! la situation ! je ne vous dis que cela. Dans une grande ville, tout est là. Une bonne situation, c'est la fortune, une mauvaise... c'est la ruine, la faillite. »

Et le tailleur, fier de connaître cette expression technique, appuya sur le mot en répétant : « *La faillite !* » tandis que ses doigts recommençaient la danse sur le gilet rouge.

Ma tante hésitait, le prix dépassant ses prévisions. Elle regardait autour d'elle s'il n'y avait rien à refuser ou à diminuer.

M. Lefinaud vit le moment où il fallait frapper le grand coup.

« Madame, reprit-il d'un ton grave, en relevant ses doigts et arrêtant son roulement, c'est dans votre intérêt que je parle. L'appartement, je puis le louer quand je veux ; mais c'est dommage. Les chambres sont disposées pour un homme de loi. Elles ont, du reste, été habitées par un jeune avocat,

Digitized by Google

qui était inconnu, qui a fait son chemin. Il était laborieux et intelligent comme monsieur; or, chacun en ville vous dira ce qu'était le célèbre avocat M. Duruisseau quand il a commencé ici et ce qu'il est devenu. »

Ces raisons étaient péremptoires : où Me Duruisseau avait prospéré, pourquoi Me Ernest Staas n'aurait-il pas le même sort? Ma tante fit accord et le jeune avocat s'installa.

Contre le mur fut placée la bibliothèque; au milieu, le bureau-ministre, et derrière, dans un large fauteuil, plume à l'oreille, code en main, le juriste — tout prêt à donner des avis, faire des exploits, procéder, conclure et en appeler contre le monde entier.

Il ne lui manquait plus qu'une chose : des affaires et des clients.

La situation était excellente, en effet.

Il voyait les colonnes du Palais de justice, il voyait les vieux confrères qui montaient l'escalier, ployant sous le poids de leurs dossiers; il voyait même les plaideurs... passer chez lui; malheureusement, pas un qui s'avisât de s'arrêter.

Le trimestre s'écoula.

M. Lefinaud apporta sa note. La première visite était encore à annoncer.

« La situation n'est peut-être pas aussi propice que vous le pensez! lui dis-je.

— Oh! monsieur! fit le tailleur.

— Ou du moins, les clients n'en connaissent pas le chemin, ajoutai-je en riant.

— Les choses ne vont pas si vite, dit le patron; si monsieur voulait me permettre une seule question : Monsieur n'est-il pas trop modeste, trop tranquille? Dans une grande ville il faut un peu de mouvement, un peu de clinquant, un peu d'esbrouffe. Tenez, monsieur, quand je me suis établi ici, c'était la même chose. En quinze jours, je ne crois pas avoir pris mesure à deux personnes; moi qui avais de si beaux clients à Schaerbeek... — Et M. Lefinaud se mit à jouer avec son mètre, qui ne quittait jamais son cou. — « Ah! çà, mon cher Lefinaud, me dit l'un d'eux, je me suis égaré trois fois

Digitized by Google

avant de trouver votre maison ; qui diable peut deviner que vous avez pris domicile ici ? » Cette réflexion fut pour moi un trait de lumière. Le lendemain, mes fenêtres se couvraient de gravures de mode, on voyait briller sur ma porte une grande plaque de cuivre avec ces mots : *Tailleur pour civil et militaire.* Depuis, j'ai mis bien des choses en allemand et en anglais, ajouta le tailleur en riant.

— Je ne puis cependant pas m'annoncer comme *avocat pour civil et militaire,* observai-je.

— Évidemment, non ; c'est bon dans notre profession. Un avocat doit agir plus modestement ; une plaque donnerait trop dans l'œil. Mais qu'est-ce qui vous empêche de laisser marquer votre nom en petites lettres autour de la sonnette ou sur le pilier de la porte, plutôt comme un renseignement destiné à ceux qui pourraient se tromper que comme un appel au public... Si monsieur le désire ? »

Je fis bien quelque opposition, mais M. Lefinaud trouva qu'il fallait passer outre et, le lendemain matin, s'étalait en lettres anglaises sous la sonnette de la porte : *Sonnez deux fois pour M. E. Staas, avocat.*

Deux heures ne s'étaient pas passées que j'entendis sonner deux coups et la voix de Lefinaud retentit près de l'escalier : « *Pour M. l'avocat, au premier !* »

Je courus derrière mon bureau, j'ouvris un gros volume de droit romain et me passai la main dans les cheveux, qui témoignèrent par leur désordre de mes soucis et de mon application.

Un monsieur s'avança, chapeau à la main, avec un grand portefeuille sous le bras.

Je me levai à moitié de mon fauteuil et priai le visiteur de prendre place et de m'expliquer son affaire.

« Monsieur, me dit-il, avec quelque embarras, je suis représentant de la maison *Raibaud et C^ie^* que vous connaissez probablement. »

Bravo, pensai-je, une maison de Paris pour mon premier client, cela me *posera.*

« En effet, dis-je, le nom ne m'est pas inconnu, bien que

Digitized by Google

j'ignorasse cette maison *Raibaud* autant que si elle eût été située dans la lune.

— Nous tenons tous les ouvrages de droit, continua-t-il et nous sommes les principaux dépositaires de l'*Encyclopédie du droit*, ce dictionnaire général de la jurisprudence dont l'avocat, le juge, le notaire, l'huissier même ne peuvent se passer. »

Il jeta un regard oblique sur ma bibliothèque, où s'étalaient par trop à l'aise quelques ouvrages vieillis.

J'étais loin de méconnaître l'utilité de l'*Encyclopédie*, mais elle ne me paraissait pas, pour le moment, absolument indispensable.

Comme tous les ouvrages de droit, l'*Encyclopédie* coûte un prix fou. Le monsieur avait l'impudence de me l'offrir au prix de huit cents francs. Huit cents francs ! lorsque ma tante s'imposait de lourds sacrifices pour acheter mon pauvre mobilier.

« Si vous ne prenez pas l'*Encyclopédie*, il vous faut certainement le nouveau commentaire sur le Code civil.

— C'est inutile, repris-je.

— Relié, avec les notes.

— Non plus.

— Du moins, les *Commentaires sur le droit criminel*, avec les rapports, ou le *Traité sur la propriété;* en tout cas, la *Nouvelle loi sur l'hypothèque* avec tous les discours, discussions... ou bien... »

Je secouais toujours la tête; mais le monsieur ne se lassait pas aussi facilement; il me fallut entendre encore les titres d'une vingtaine d'ouvrages, tous également indispensables, à l'usage des avocats, juges, notaires, huissiers — reliés ou non reliés, avec ou sans notes, jusqu'à ce que enfin il rassembla ses papiers et se retira, non sans laisser sur ma table une dizaine de prospectus.

M. Lefinaud poussa sa tête bouclée dans l'embrasure de la porte :

« Eh bien ! que vous disais-je, les lettres font-elles leur effet? »

Il se frottait les mains et marchait en riant de long en large.

Digitized by Google

« Oui, sans bruit, sans esbrouffe, on reste ignoré, perdu dans le monde. L'annonce est le roi du siècle, l'enseigne est son premier ministre. »

Et M. Lefinaud s'arrêta en attendant que je célébrasse avec lui le triomphe de l'enseigne.

Vraiment, j'étais navré de devoir le démonter de son dada.

Aussi, quand je lui eus expliqué que le monsieur qu'il m'avait annoncé avec tant de fracas n'était qu'un simple marchand de livres qui, comme moi, cherchait à gagner sa vie, son enthousiasme tomba, il ne savait plus qu'inventer pour raffermir ma confiance dans son expédient.

Les clients de ce genre, dans la suite, ne me manquèrent plus. C'étaient des pianistes qui allaient donner un concert, des écrivains qui faisaient imprimer leur premier livre, des flamingants avec une liste de souscription, des juifs avec une nouvelle invention, des marchands de vins arrivés de Bordeaux, des malheureux qui demandaient l'aumône en passant, de pauvres diables qui sonnent à toutes les portes — désormais, pas un de ceux-là ne traversa la rue de l'Empereur sans sonner deux fois, pour *Me E. Staas, avocat.*

II

LE MONDE DES AVOCATS.

Combien de jours je vis alors tristement commencer et qui lentement s'écoulaient, jours d'ennuis amers et d'abattement sombre!

Ce n'étaient pas les aptitudes qui me manquaient, ni l'amour du travail encore moins. Mais qui travaille sans perspective, qui s'applique sans avoir un but?

Découragé, je passais de longues heures à ma fenêtre en admirant les colonnes respectables du Palais de justice, sans que je visse personne venir; puis, devant mon pupitre, où mes livres de droit attendaient, pour s'ouvrir, un avis à donner. Enfin, je terminais l'infructueuse journée en faisant un tour dans ma chambre.

Digitized by Google

A l'endroit le plus en vue de la muraille pendait la liste officielle des 247 docteurs en droit inscrits à la Cour d'appel. La longue série commençait par le nom d'un ancien ministre, qui avait été reçu en 1820, et finissait par votre serviteur, promu près de cinquante ans après.

Pendant le demi-siècle qui sépare le plus vieux du plus jeune, un grand nombre ont apparu et ne sont plus; mais, soyez tranquille, il en reste assez : il y a plus de docteurs en droit que de clients, plus d'avocats que de procès.

J'étais souvent en admiration devant cette liste et je lisais, non sans fierté, mon nom modeste à côté de tant de noms célèbres.

« Ernest, mon garçon, me dis-je, un soir que je venais encore d'épeler ma liste, après sept ans d'études de grec et de latin, quatre années d'université, de droit romain et moderne, après trois ans de stage et quelques *Pro Deo* — te voilà donc avocat. Sais-tu ce que cela veut dire avocat, et qu'est-ce qu'un avocat? »

J'avais devant les yeux 247 noms de praticiens, je les interrogeai tous, l'un après l'autre. Pas un ne me donna la même réponse.

« Un avocat, m'assuraient les uns, est un homme considéré et casé, qui occupe en ville une belle maison et dehors une jolie campagne, un homme qui parle le matin au Palais, qui va l'après-dîner à la Chambre et le soir dans les premiers salons, dont la parole est partout évangile. Le titre d'avocat mène à tout... »

« Oui, même à l'hôpital, » répondaient une foule d'autres, qui étouffaient la voix des premiers. Fausse apparence, promesses trompeuses, amères déceptions, désillusions pénibles, tel était pour eux le métier d'avocat.

Il n'est pas de carrière sur laquelle le public s'abuse davantage. Épicier, industriel, brasseur ou paysan, quiconque a assisté au triomphe d'un avocat, à la réussite d'un jeune homme de sa connaissance, rêve pour son fils le même honneur, la même réputation. Son fils sera avocat. Malheureusement, il ne sait pas que, précisément dans cette carrière,

Digitized by Google

la réussite de quelques-uns ferme la route à cent autres, qu'il n'y a pas de carrière où le savoir, les aptitudes, le zèle et le travail se consument plus inutilement dans un désœuvrement sans but ou des efforts sans perspective.

Qu'on jette un regard sur la liste des avocats.

Parmi les 250 noms inscrits à Bruxelles, combien en voyons-nous qui trouvent une récompense dans leur état? Cinquante tout au plus; pour les autres, le capital de science reste sans intérêt, les connaissances acquises, sans emploi.

Tandis que le commerçant, l'industriel peut tirer parti de son talent, les dispendieuses études de l'avocat ne portent point ou peu de fruits. Non qu'il ne le désire, ou qu'il ne soit apte à produire, mais parce que personne ne vient le tirer de l'oubli, et parce que l'occasion de se montrer lui manque.

Les avocats, dit-on, ne forment qu'une famille, *un genre,* mais les espèces sont infinies et la destinée de chacun fort différente.

L'avocat est un être qui plaide, — et cependant il en est davantage qui ne plaident jamais.

L'avocat est un homme qui donne des conseils — et pourtant il en est beaucoup qui ne conseillent personne et qui ont de la peine à se tirer d'affaire eux-mêmes.

Il y a des avocats experts dans l'art de mettre noir sur blanc, comme disent les paysans — et l'on en trouve cependant qui ont bien de la peine à distinguer le blanc du noir.

Il y a des avocats qui deviennent ministre et même ministre des travaux publics — un avocat est propre à tout — il y a pourtant un plus grand nombre d'avocats qui passent leur vie à inspecter gratis les travaux publics.

On trouve de grands, mais bien plus de petits avocats; on en trouve de nobles et de vils; des avocats habiles, d'autres, lourds; de ceux dont tout le pays parle, de pauvres avocats dont on ne dit mot; il en est d'éloquents, de profonds, de prudents, d'honorables, de respectables, d'esti-

Digitized by Google

mables — ou qui n'ont pas d'honnêteté, — même de ceux qui en ont. Il est des avocats pointus, aigus, mordants, — d'autres dont la parole est douce comme le miel.

Me *Steenberg* est un homme de haute taille. Son maigre corps dépasse pour le moins de cinq pieds le banc de la défense; ses longs bras décrivent en l'air d'innombrables cercles ou sinuosités, et quand sa lourde main s'étend vers vous en menaçant, on se sent fondre de crainte et de frayeur. Sa voix éclate, ses paroles frappent à tort et à travers, son animation n'a pas de bornes.

Si jamais vous êtes accusé d'un crime, je vous recommande Me *Steenberg*. Il ne vous fera pas acquitter, oh! non — ce n'est pas son affaire — mais il déconcertera la partie adverse, il la conspuera, il la froissera, il lui jettera à la tête plus de choses que jamais vous n'eussiez osé en rêver.

Me *Jolibois*, au contraire, a bien de la peine à élever la tête au-dessus du pupitre. Sa petite voix flûtée n'a pas une forte sonorité, pas d'inflexions sauvages, toutes les notes en sont douces et tendres. C'est le rossignol qui gazouille et fredonne sous le feuillage. Son geste contenu flatte, caresse, ses regards doucereux cajolent et séduisent. Nul mieux que lui ne peindra la souffrance d'un époux méconnu. Nul n'inspirera plus de pitié s'il s'agit d'un faux pas; il sèmera des fleurs sur une faiblesse coupable. Il est par excellence le confident des dames qui demandent une séparation. Tendres femmes, vous que le monde ne comprend pas, allez à lui, il vous comprendra, vous trouverez dans son cœur tendre les moyens de vous consoler et de vous soulager.

Chacun connaît Me *Trekkers*, un vieux praticien. Me *Trekkers* a été juge autrefois, il sait ce que peut un juge.

Les faiblesses de l'humanité n'ont plus aucun secret pour lui.

Il sait par expérience qu'un homme dont la profession est d'être tout *oreilles* pendant quatre heures par jour, souvent est capable de tout, excepté d'écouter. Aussi répète-t-il chaque considérant au moins trois fois, une fois pour

Digitized by Google

chaque juge. S'il ne constate aucun signe d'impatience, il recommence une quatrième fois et souvent c'est la seule qui touche.

Ses plaidoiries sont longues, prolixes, interminables, mais complètes et propres à satisfaire le client, qui trouve toujours qu'on n'en dit pas assez sur son affaire.

Le système de Me *Slagers* repose sur la même observation, le moyen seul diffère.

Tout ce qui n'a que peu d'importance dans une affaire, il le débite d'un ton fade et traînant ; la tranquillité, l'accalmie règnent dans son débit — soudain un coup de foudre ! Sa voix détonne en sons aigus, c'est un coup de tonnerre qui fait tressaillir ceux qui sommeillent et ouvrir les yeux à ceux qui dorment. Mon collègue *Slagers* profite de ce moment d'attention générale pour exposer les points principaux de son plaidoyer ; après quoi, il reprend son doux murmure, et le sommeil renaît dans la nature, un instant ébranlée.

On prétend que personne n'emporte de meilleurs jugements que mon collègue *Slagers*.

L'avocat *Laarman*, lui, est indigné. Au début, au milieu, à la fin, cet homme est indigné. Un chien perdu, un mur mitoyen endommagé, un égout que l'on a bouché, un passage intercepté lui suggèrent les mêmes mouvements qu'un crime ou un meurtre. Il est et reste indigné et furieux. Exige-t-il le payement d'une lettre de change, indignation. A-t-il à chercher un prétexte pour défendre un mauvais payeur, indignation ; faire retirer une enseigne, rentrer un toit qui fait saillie, redoublement d'indignation. S'il eût été poète au lieu d'être avocat, l'hémistiche : *Facit indignatio versum*, en eût fait un poète satyrique.

A ce sauvage comparons maintenant la grosse, ronde et joyeuse figure du procureur *Willaert*, et vous me direz si jamais vous avec vu rien de plus joyeux de plus dispos et de plus engageant.

Le procureur *Willaert* est l'ami de tout le monde, nous le nommons entre nous *Pietje Willaert*.

Digitized by Google

Pietje Willaert a soixante-dix ans, il a connu tous les avocats, comme débutants; on ne le voit jamais qu'entouré des jeunes stagiaires, qui veulent apprendre de lui les dernières nouvelles. Son trésor d'anecdotes est infini, sa collection de mots, de calembours, inépuisable. Un bruit quelconque raconté par lui devient un petit roman. Le plus fade et le plus commun des cancans, arrangé, habillé, perfectionné, considérablement augmenté par *Pietje*, devient une gentillesse qui fait éclater de rire les jeunes collégiens et provoque au sourire les lèvres les plus serrées.

Les plaidoyers du procureur Willaert sont une vraie pyrotechnie de traits d'esprit, de mots, de saillies originales. Ne cherchez en lui ni raisonnement serré ni profondes connaissances. Il rappelle ces fusées qui, jetant une gerbe d'étoiles, font crier « ah ! » par la foule et la laissent de nouveau en pleine obscurité. *Pietje Willaert* fait ricaner les témoins, sourire les juges, éclater le public et condamner son client.

L'avocat *Delplanque*, en revanche, est raide comme un piquet; sa tête est enfermée entre les deux pointes d'un faux-col, une cravate noire serre son long cou, un vêtement foncé couvre sa personne sèche et maigre. Parmi les avocats, il passe pour un savant; mais le public ne l'apprécie pas.

Le jeune M. *Delport*, au contraire, est souple comme un roseau; il s'habille à la dernière mode, ne connaît rien des lois, des procès moins encore, mais il vient au palais avec une fleur à la boutonnière et dirige les cotillons dans les meilleures sociétés. On est généralement d'avis que le jeune *Delport* fera une belle carrière et que Me *Delplanque*, avec toute sa science, ne sera jamais qu'un pauvre sire.

Me *De Volder* a été notre condisciple à l'université. Nous ne lui connaissions ni talents transcendants, ni connaissances sérieuses; pourtant, il en est peu qui trouvent autant à plaider que lui. Presque chaque jour nous le voyons monter l'escalier qui conduit au tribunal correctionnel. Parmi les accusés se trouvent chaque fois des prisonniers qui

Digitized by Google

ont placé en lui leur confiance. C'est que Me *De Volder* possède une chose qui nous manque : il a des médiateurs et de la protection.

Le portier de la prison, trois *baas* des principales auberges, une dizaine d'agents de police sont ses amis intimes. Il ne s'élève pas une rixe, on n'empoigne pas un combattant, sans qu'il ne reçoive aussitôt l'adresse de M. De Volder. — La protection est tout dans ce bas monde.

Voulez-vous choisir un autre point de vue pour juger les avocats..., la politique, par exemple? La diversité n'est pas moins grande. Toutes les couleurs sont représentées au barreau, depuis le noir intense jusqu'au rouge feu, depuis le blanc le plus tendre jusqu'au brun le plus fort. Socialistes, démocrates, amis du peuple, adversaires de la liberté; intransigeants et modérés, chauds et calmes, purs et impurs, on trouve de tout parmi les avocats.

Les autres professions se classent plus ou moins facilement; les avocats échappent à toute classification.

Les paysans, les sacristains sont généralement cléricaux; les ouvriers et les marchands, pour la plupart, progressistes; les rentiers par excellence *conservateurs*. Que sont les avocats, s'il vous plait? A moins que l'on n'avoue qu'ils sont généralement des brouillons.

Ma question : Qu'est-ce qu'un avocat? reste irrésolue; il me faut répondre moi-même : Un avocat est un pauvre diable qui a longtemps étudié, a coûté cher à sa tante, et ne sait pas, en fin de compte, à quoi ont servi ces travaux, ces sacrifices, ni à quoi il est bon lui-même.

III

CONSOLATION DE L'AVOCAT.

Ces pensées peu encourageantes occupaient mes journées. Beaux rêves de la jeunesse, le réveil est bien triste! Belles promesses, que vous vous êtes peu réalisées!

On me l'avait bien dit : le métier d'avocat est un fruit tardif.

Digitized by Google

Qui sait s'il mûrira! On m'avait dit qu'il fallait attendre, longtemps attendre; mais faudra-t-il attendre toujours?

Je me rappelle que mon ami Auguste, récemment promu au grade de docteur en médecine, — un médecin sans malades comme j'étais avocat sans causes, — poursuivait mon chagrin d'impitoyables railleries.

Il avait lu je ne sais où que *Turgot*, jurisconsulte de la vieille roche, s'était enfermé dix ans avec les œuvres des plus grands écrivains et ne s'était risqué à dire son mot au tribunal qu'à l'âge de trente ans. « Patience, prends courage, jeune défenseur de la veuve et de l'orphelin, » me disait-il ironiquement lorsque, le soir, il venait fumer un cigare dans ma chambre et passer avec moi quelques heures dans un entretien familier.

« Courbe-toi sur tes livres, feuillette des in-folio, bourre-toi la tête de maximes en latin, tu deviendras quelque jour aussi savant que *Turgot* et tu plaideras à trente ans ton premier procès.

— C'est possible, répondais-je, car je nourrissais encore quelque espoir à l'endroit de M^lle^ Clara; ce *Turgot* pouvait être un grand homme, mais avait-il comme moi une amante à conquérir, une amante plus précieuse que tout l'art des anciens et toute l'éloquence des modernes?

— Chut! s'écriait Auguste en me fermant la bouche, un nom de femme dans le sanctuaire de la loi! On ne parle pas d'amour devant *Cujas* et *Justinien*. Je vois *Stockman* qui te menace, *Voet* va sauter de son rayon.

— Je conseille au docteur de rire... Le docteur voudrait-il bien me dire combien de malades il a vus? »

— Moi, j'ai passé toute la matinée à l'hôpital. J'ai vu de fort beaux cas, mon cher, des maladies dont je ne soupçonnais pas l'existence. Oui, la nature est inépuisable... en fait de maux et de misères. Ensuite, je suis passé trois fois devant chez *elle*, ajouta-t-il tout bas.

— Elle était donc à sa fenêtre; tu l'as vue, tu l'as saluée?

— Tu es fort exigeant, Ernest, il n'y avait personne que la petite sœur, un ange...

Digitized by Google

— Et voilà tout? »

— N'est-ce pas assez pour aujourd'hui?

Auguste se met à danser par la chambre comme s'il eût été le plus fortuné des amants.

Une fois sur ce sujet, clients, procès, patients, beaux cas, s'oubliaient vite. L'avenir reprenait ses riantes couleurs, nous retombions dans nos rêves souvent déçus, mais toujours consolants et agréables. Auguste avait naturellement aussi son amourette ; malheur à qui n'en a pas à cet âge! L'objet inconscient de sa prédilection était la fille aimée d'un employé au ministère, — je dis inconscient, car la jeune fille n'a probablement jamais su de quelle flamme mon ami brûlait pour elle.

Ils ne s'étaient jamais parlé, il ne l'avait ni saluée, ni même bien regardée en face. Les témoignages d'amour consistaient en flâneries au boulevard. Quand il lui arrivait d'entrevoir la figure aimée derrière les fleurs qui ornaient sa fenêtre, j'étais certain de voir venir chez moi le plus joyeux des compagnons. Ses confidences prenaient toute la soirée.

« Oh! qu'elle est belle! Quelle tournure élégante! Quel regard tendre! »

Quant à sa voix, il n'avait pas encore cherché de point de comparaison, ne l'ayant jamais entendue.

« Vois-tu, Ernest, il se peut que je ne puisse jamais le lui dire, mais jamais sur la terre une femme ne fut aimée avec plus d'ardeur, de passion. »

J'avais beau l'encourager, le pousser à agir. Auguste promettait, restait perplexe. Mon affaire chez Me Adams jeune n'avait, du reste, rien de bien encourageant.

Un beau soir. il arrive chez moi comme une tempête, bouleversé, plante sa chaise presque sur la mienne et, sans dire un seul mot, me fourre dans la main une carte de visite sur laquelle j'aperçois un nom de femme.

« Cela vient d'elle? fis-je étonné.

— D'elle-même, Ernest, dit-il en se redressant avec fierté.

— Mes sincères félicitations, cher ami, je savais qu'elle devait t'aimer.

Digitized by Google

— Oh! permets... Nous n'en sommes pas là. »

Et après m'avoir fait promettre — nous n'exigeons plus le serment — que le secret resterait entre nous, il me raconta qu'il était en train de passer pour la quatrième fois sur le boulevard lorsqu'une voiture s'arrêtant devant la demeure, une forme féminine s'élança dans la maison, mais une carte lui glissa des mains. Se précipiter, saisir la carte, la presser sur ses lèvres, furent l'affaire d'un mouvement. Cette carte portait son nom.

Oui, le jeune homme s'était enhardi jusque-là.

Il en parlait toute une soirée, il en rêvait des nuits entières; mais il n'alla jamais plus loin. La fille aimée de l'employé se maria, quitta le pays. Que devint la carte de visite?

Moi seul j'ai su le nom qui s'y trouvait; mais, hélas! ce nom, quand bien même je l'écrirais ici, il n'y aurait plus personne pour le répéter, et lût-elle ce livre, cette dame ne se douterait certes pas qu'elle était *elle* cette *Lina* bien-aimée.

Si cependant nous nous trompions, là-bas sur la terre étrangère où le destin vous a conduite, si *son* image vous apparait, ô *Lina* bien-aimée! accordez une pensée furtive, une larme à celui qui vous aimait tant. Tout récemment, hélas! par une riante matinée de printemps, nous avons pleuré sur une tombe ouverte.

La mort venait de nous ravir Auguste, le plus ancien, le plus cher et le meilleur de nos amis.

Traduit du flamand de Tony Bergmann,
par Xavier De Reul.

Digitized by Google

JEAN FUSCO*.

(Dernière partie.)

S'il est vrai que la mort ne rompt pas les liens affectueux, s'il est vrai que ceux qui nous ont tendrement aimés, nous suivent encore dans ce monde qu'ils ont quitté et voient toutes nos actions, l'âme immortelle de Fusco doit se réjouir en voyant avec quels soins pieux et tendres je rappelle sa mémoire et les efforts qu'il a tentés pour se survivre.

Puissent tous ceux qui comme lui ont lutté et souffert pour acquérir un peu de renommée à défaut de fortune, qu'ils ont dédaignée, trouver après leur mort les mêmes soins pieux et tendres; mais mon exemple ne sera pas suivi. Peut-être vaut-il mieux les encourager vivants que de les glorifier morts. Hélas! on n'encouragera pas les vivants, on ne glorifiera pas les morts. Non! non! âmes sensibles et généreuses, grands esprits méconnus, le *silence* et l'*oubli*, voilà votre seule perspective. Pendant la vie, repoussés et bousculés par les intrigants de grande et de petite taille, vous ne laisserez pas même, après votre mort, un léger sillon dans le cœur de ceux que vous avez aimés avec le plus de tendresse et de dévouement. Il leur reste la croyance à l'immortalité de l'âme, doux oreiller pour dormir et mourir.

* Voir la *Revue de Belgique* des 15 juillet et 15 août 1877.

Digitized by Google

Je continue la publication des manuscrits de Jean Fusco. Je m'aperçois que la mort qui nous enlève les êtres que nous avons aimés avec le plus de tendresse, ne tue pas l'affection qu'ils nous inspiraient. Oh ! avec quel respect je touche tout ce que mon ami a laissé. Les moindres souvenirs me sont précieux. Ses lettres, ses confidences, ses *Essais*, tous ces papiers que le temps a jaunis, je les contemple, je les lis, je les relis avec attendrissement. Non, la mort ne tue pas l'affection. Tous ceux que nous avons connus et aimés pendant notre jeune âge, femme, enfant, vieillard, nous les aimons plus vivement depuis que nous les avons perdus. L'amour est plus fort que la mort, puisque l'amour survit à la mort.

Je remplirais plusieurs livraisons de la *Revue de Belgique*, si je donnais tous les manuscrits de mon cher et pauvre ami. Mais je veux me borner à quelques extraits pour compléter la preuve que Jean Fusco était né avec quelque talent et que s'il n'est pas marqué dans le monde à côté d'autres moins bien doués que lui, c'est parce que l'éducation qu'il a subie avait étouffé le germe des talents dont la nature l'avait doué.

V

BÊTES ET GENS.

Les animaux ont un instinct si sûr, qu'ils savent se garer de tout ce qui peut leur nuire et trouver tout ce qui peut leur être agréable. Ils trouvent les plantes qui les guérissent, ils refusent les aliments qui les rendraient malades. L'homme les tue sans cesse, ce qui n'est pas leur faute ; mais ils ne se tuent ni par excès de fatigue, ni par excès de plaisir. Combien l'homme, qui souffre du froid, du chaud, de la maladie et de la faim, est un être misérable à côté de ces animaux qui trouvent d'instinct un climat pour chaque saison et un aliment toujours salutaire. Il n'y a chez les animaux ni paresse, ni ivrognerie, ni basse intrigue, ni fausse grandeur.

Dans la nature, chacun occupe le rang auquel il a droit. Chaque

Digitized by Google

animal fait la fonction que ses facultés lui assignent. L'abeille fait le miel et l'oiseau chante son air. L'abeille agit d'instinct, l'oiseau agit d'instinct; dans la nature, aucun animal ne se trompe sur sa vocation. Dans la société, l'homme seul se trompe. Dans la société, que d'abeilles qui veulent chanter, que d'oiseaux qui veulent se faire abeilles! Voilà le chaos social, voilà la cause de notre misère.

L'animal marche sûrement, sans secousse, sans douleur, sans déception, sans désespoir, entre les épines du chemin auxquelles l'homme écorche ses pieds et le gouffre béant où il s'engloutit parfois avec son rêve. L'animal vit sans angoisses, mais il meurt sans espérances. Il ne voit rien, il n'espère rien au delà de la mort. C'est un être parfait, mais borné; un être heureux, mais égoïste. Il dévore et se couche au soleil. Il a de la tendresse pour qui le nourrit, de la reconnaissance pour qui l'héberge; mais il n'est suceptible ni de dévouement, ni de sacrifice, ni d'héroïsme, comme l'homme qui, au milieu de sa misère physique et morale, sent l'immortalité de son être. L'animal vit, mange et meurt. Il passe et ne laisse aucune trace de son passage.

L'homme, qui a le don de créer et de produire, ne jouit pas de cette paix profonde de l'animal : il veut se survivre et se survit par des œuvres qui rappellent ses souffrances, mais attestent aussi sa grandeur.

L'homme commettra des fautes et contractera des vices dont l'animal est préservé; mais il a le don d'agir sur lui-même, de se perfectionner, d'agrandir son être, car son développement est infini, immense, comme la puissance de son génie, qui ne connait pas de bornes.

L'animal fuit la gêne et cherche le bien-être. L'homme peut supporter la privation, accepter le sacrifice pour atteindre un but élevé dont la contemplation réjouit sa conscience. La conscience, voilà ce qui manque à l'animal. C'est la conscience qui révolte l'homme contre l'injustice. C'est par la conscience que Dieu se révèle à lui.

VI

L'ÉDUCATION.

Lorsqu'on dit d'un homme qu'il est sans éducation, parce qu'il manque de délicatesse, parce qu'il est brut, sans cœur et sans

Digitized by Google

distinction, on peut dire qu'il n'a pas eu de mère; car c'est la mère qui donne la distinction à l'homme.

O mères! c'est de vous qu'émanent toutes les tendresses, tous les dévouements, toutes les distinctions que les hommes élevés, formés par vous étalent à l'admiration de leurs concitoyens. Car vous ne donnez pas seulement la vie physique à vos enfants, vous leur donnez surtout la vie morale.

Il dépend de vous d'en faire des êtres vulgaires ou distingués. Ils seront ce que vous voudrez qu'ils soient, intelligents ou bruts, à l'âme élevée ou à l'âme basse, aimés ou repoussés par leurs semblables. Cela dépendra des exemples que vous leur donnerez, des bonnes ou des mauvaises impressions que vous leur ferez éprouver.

Il ne s'agit pas tant de bien les instruire, il s'agit surtout de bien les élever. Ils s'instruiront à l'école et ce qu'ils n'auront pas appris à l'école ils pourront l'apprendre plus tard; mais un caractère mauvais, des mœurs grossières contractées au foyer domestique restent comme une cicatrice pendant toute la vie. Ni l'étude, ni l'instruction ne sauraient en effacer les traces. L'enfant distingué, parce que la mère qui l'a élevé était une femme distinguée, sera toute sa vie un homme distingué. Les choses dites et répétées au foyer domestique survivent à tous les événements de la vie.

Mères, voulez-vous que vos filles, par la distinction de leurs manières et de leur langage, excitent l'admiration du monde, soyez vous-mêmes distinguées : pas d'emportements, pas de colères, pas de paroles dures et implacables ; soyez toujours souriantes et admirables de tendresse; voulez-vous qu'elles soient toujours propres et décentes, qu'elles aient de l'ordre et de la décence, que l'ordre règne dans votre ménage et la décence dans vos paroles et dans votre conduite. Une jeune fille qui excite l'admiration par son intelligence et sa décence rappelle partout la mère qui l'a élevée. C'est son éloge et sa récompense. J'ai connu une mère qui avait quatre filles et un mari ivrogne. Mais la mère avait l'âme grande et belle et un dévouement maternel admirable. Quand on les voyait en public avec leur toilette toujours fraîche et modeste (la mère avait passé la nuit à repasser leurs petites robes), l'œil était ébloui de l'éclat de leur santé, de leur bonne tenue. On est attiré vers elles, fasciné par l'élégance et la distinction de leurs manières ; elles étaient brillantes de propreté et de bon goût. On remarquait leur doux sourire mêlé

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN
Digitized by Google

d'un peu de fierté, l'aisance et la décence de leur langage. Elles attiraient à leur insu les hommages des hommes qui les contemplaient. Elles étaient l'image vivante de la mère qui les avait élevées et qui jouissait dans la solitude, loin du monde où elles brillaient, de la récompense de son dévouement maternel.

Toutes les quatre firent des mariages avantageux. Elles s'élevèrent à la hauteur d'une position sociale supérieure à la leur, à cause de la bonne éducation qu'elles avaient reçue. On voit quelquefois des demoiselles fort instruites se perdre d'honneur et de réputation et dont la vie paresseuse et dévergondée excite l'indignation et le mépris.

Cherchez et vous trouverez la mère qui, par de mauvais exemples et une conduite coupable, a préparé la honte de ses enfants.

VII

HISTOIRE.

Ce fut dans un intérêt personnel et pour abattre la seigneurie féodale que le trône aida la bourgeoisie à s'affranchir des seigneurs; mais quand la seigneurie féodale fut couchée par terre, le trône débarrassé de son ennemie se mit à opprimer les bourgeois. Alors ceux-ci renversèrent le trône avec les armes que le trône leur avait fournies. C'était justice . . . . . .

. . . . . .

VIII

DE LA PEINE DE MORT.

J'ai trouvé, parmi les manuscrits de Jean Fusco, un grand cahier ayant pour inscription : *De la peine de mort.* Quand avait lieu une exécution capitale, ou que cette peine était discutée soit dans un livre, soit dans un parlement, Fusco prenait la plume et combattait avec émotion cette peine

Digitized by Google

inutile et barbare. Pour éviter les répétitions, je me borne à deux extraits.

1840. — J'ai voulu voir comment la société qui punit toute violence s'y prend pour tuer un homme, spectacle horrible qui terrifie les cœurs sensibles et n'arrête pas le bras des criminels.

J'étais à huit heures moins un quart à la Grand'place. Je me trouvais au deuxième étage de la maison Demat, ayant à ma droite l'hôtel de ville et en face de moi la guillotine. Le ciel était caché par d'épais brouillards; une pluie fine et glaciale descendait sur la foule. On ne voyait que des têtes au-dessus desquelles se dressait ce couperet qui vous donne le frisson. Une rumeur vague, indéfinissable, annonce le cortége qui s'avançait par la rue des Chapeliers. Des gendarmes à cheval entourent une charrette sur laquelle, à travers les ombres, on parvient à distinguer le patient, la tête inclinée, écoutant le prêtre qui semblait l'exhorter, le christ à la main. La charrette s'avançait lentement au milieu de ce flot de peuple, ému de pitié.

Janssens et l'aumônier Triest étaient assis dans la même charrette, le dos aux chevaux. Ils avançaient sans voir la guillotine. On cache l'échafaud au condamné, mais on lui montre le corbillard qui le suit et qui, dans un instant, doit emporter son corps décapité. Les gendarmes ont de la peine à contenir la foule silencieuse et sombre qui, comme un flot, vient se jeter sur le funèbre cortége. Toutes les poitrines sont oppressées, et devant cet homme qui va mourir la vie semble s'arrêter dans vos veines. A force de regarder et de faire des efforts pour percer cette brume, mes yeux s'obscurcissent, ils ne distinguent plus. Le cortége s'arrête, me dit mon compagnon : la vue me revient et je vois le patient soutenu par le bourreau et le prêtre. Il descend, les mains liées derrière le dos, et monte lentement les marches de l'échafaud. La camisole noire, qui avait été jetée sur ses épaules, disparaît. On descend sa chemise; sa poitrine et ses épaules sont nues, et on voit un corps vigoureux, d'une éclatante blancheur.

Janssens a vingt-quatre ans. On le plie, on le couche sur la planche, on le boucle, on le pousse, sa tête est dans une lunette. Un aide tient le corps, un second tient la tête par les cheveux, pendant que le bourreau fait tomber le couteau et la tête à la fois. Le coup sourd s'entend au loin; une femme qui monte la rue de la Madeleine s'évanouit. On relève la planche, on déboucle le corps d'où jaillissent des flots de sang qui inondent les bourreaux. La

Digitized by Google

bascule manœuvre, la trappe s'ouvre et ce tronçon tombe sous l'échafaud. Nous nous regardions, pâles, temblants et muets, honteux d'avoir assisté à ce sacrifice humain. La voiture de mort emporte le corps décapité. Le peuple, dont la société a voulu adoucir les mœurs par ce sanglant spectacle, envahit les cabarets, et la brute, que la vue du sang a exaspérée, rentre chez lui et bat sa femme, maltraite ses enfants. Quand nous eûmes recouvré la voix, nous nous jetâmes dans les bras l'un de l'autre, criant : Horrible! horrible!

23 avril 1848. — Alex. Deneudin a été exécuté le 14 de ce mois, sur la place publique de Tournai : *La justice humaine est satisfaite.* — Style de procureur qui fait de la justice, déesse bienveillante et miséricordieuse, un monstre affamé qui, pour se nourrir et pour vivre, a besoin, comme Saturne, de dévorer ses enfants. — Un jour, l'histoire ne comprendra pas plus l'échafaud, dressé au nom de la justice, qu'on ne comprend aujourd'hui le bûcher de l'inquisition, dressé au nom de la religion. Entacher la justice, entacher la religion de gouttes de sang humain, c'est rapetisser l'une et l'autre, c'est rabaisser ces vérités immortelles aux mesquines proportions d'une vengeance ou d'un amour-propre blessé. Si du moins le bourreau servait à quelque chose, si les crimes diminuaient par l'emploi de la guillotine; mais non : l'homme que la faim a poussé au crime n'a pas peur de mourir : mourir sur l'échafaud ou mourir sur un grabat, qu'importe, c'est toujours mourir, et la mort est la fin de la misère. Si cependant le pouvoir répandait le bien-être, s'il faisait aimer le travail en moralisant le peuple par une instruction éclairée et par de bons exemples, nos places publiques seraient moins souvent attristées par ce spectacle que nos mœurs réprouvent, et l'humanité y gagnerait. — En général, le jury français n'est pas partisan de la peine de mort. Cette opinion il la manifeste dans une foule de cas, par son verdict qui admet des *circonstances atténuantes,* alors même qu'il y aurait beaucoup de peine à les définir. C'est un mensonge pieux.

Mais à quoi bon discuter encore l'efficacité de la peine de mort? Si dans le Code pénal de 1867, le *principe* a été maintenu, le fait a disparu. Depuis le ministère libéral de M. Jules Bara, la peine capitale n'est plus appliquée; car

Digitized by Google

M. de Lantsheere, quoique ministre catholique, suit les glorieuses traditions de son prédécesseur. M. de Lantsheere a déclaré un jour en plein parlement qu'il était élève de M. Thonissen qui, dans sa chaire, ses discours et ses écrits, a constamment combattu la légitimité de la peine capitale.

Il faut louer M. de Lantsheere de son courage; car beaucoup de ses amis politiques sont grands partisans de la peine de mort et l'attaquent sans doute en vertu du dogme qui ose affirmer que l'Église catholique a horreur du sang versé.

En Belgique, l'échafaud ne se relèvera plus. C'est un titre de gloire pour la nation.

IX

L'AUDACE.

J'ai connu un camarade qui aimait follement la valse. Tournoyer au son d'une musique qui enivre, entraînant dans sa course circulaire et cadencée une belle et douce jeune fille, lui paraissait un bonheur divin. Que de fois je l'ai vu agité, les yeux en feu, toujours prêt à se lancer dans la mêlée, tenant sa danseuse par la taille et n'osant jamais partir!

La pauvre enfant, fatiguée d'attendre, était prise par un danseur plus audacieux.

Ce jeune homme candide qui n'ose pas empoigner la taille de sa danseuse pour se lancer avec elle dans le tourbillon enivrant de la valse, peint, dans la pensée de Fusco, tout être affectueux mais timide que la soif d'agir dévore et que la timidité paralyse; cette souriante jeune fille qu'il voit enlever sous ses yeux par un danseur plus audacieux représente pour lui l'amour, la fortune et la gloire, enivrantes déesses qui n'ont que des dédains et des railleries amères pour l'homme de cœur à qui l'éducation a ôté toute confiance,

Digitized by Google

toute audace ; l'amour, la fortune et la gloire, charmantes coquines qui n'ont de sourires et de faveurs que pour l'homme hardi, pour l'audacieux superbe qui ose les enlever. Fusco a écrit quelque part : « *Heureux ceux qui osent !* A eux tous les biens de la terre et la gloire après leur mort. *Moi, j'ai vécu pauvre et je mourrai obscur.* Après ces mots lamentables, qui peignent si bien la destinée de Jean Fusco, je n'ai plus rien à ajouter.

JOSEPH BONIFACE.

Digitized by Google

LES CONGRES D'ANVERS.

I

On a voulu faire à Rubens des honneurs de tout genre : pour fêter le trois centième anniversaire de cet homme de génie, des arcs de triomphe, des banquets, des cavalcades, des discours, un concours énorme de spectateurs, un bruit à rendre jaloux des guerriers victorieux ne suffisaient pas. L'intelligence aussi devait avoir en quelque sorte sa fête particulière. Et c'est ainsi que non-seulement la musique et la poésie, en la cantate de MM. P. Benoit et de Gyter, ont chanté sur un mode élevé la grandeur de Rubens et de la ville d'Anvers, mais la littérature et les beaux-arts ont eu leurs assises où l'on a discuté d'intéressantes questions.

Que ces congrès aient un résultat pratique, c'est possible. Il ne faudrait pas cependant trop attendre des travaux d'assemblées réunies ainsi par occasion, pour quelques heures; les œuvres de l'homme, pour être durables, demandent plus de réflexion, plus d'études préparatoires, de discussions approfondies. On ne heurte pas d'un pied léger, quand on veut en faire des ruines, des préjugés, des injustices, des mœurs, des traditions, des entraînements qui ont un demi-siècle de date; on s'arme vigoureusement, on combat avec ténacité, et si l'on ne triomphe pas en une seule campagne, on revient à la charge jusqu'à ce que les forts attaqués ne soient plus que débris. Il est vrai d'ajouter qu'à notre époque les choses vont vite; on a moins que jamais le temps

Digitized by Google

d'approfondir; le journal a remplacé le livre, les congrès d'un jour ont succédé aux conciles; dans tout ce que nous entreprenons de plus sérieux, il y a toujours du dilettantisme. On aurait donc tort de trop attendre de ces réunions pavées de bonnes intentions, qui sont nées des circonstances et qui se séparent après un banquet où l'on boit chaleureusement aux congrès à venir.

Le congrès littéraire, le premier ouvert, avait attiré peu de monde : une cinquantaine de personnes avaient répondu à l'appel du Cercle artistique d'Anvers, et parmi ces cinquante personnes de bonne volonté, on pouvait certainement compter la moitié d'amateurs.

Est-ce un sentiment de modestie qui avait retenu chez eux tant d'écrivains qui avaient leur place marquée dans ce groupe bien intentionné? Peu importe. Lorsque les assistants se sont vus en si petit nombre dans la vaste salle des fêtes du Cercle artistique, ils se sont montrés intimidés et ils ont demandé à se transporter dans une pièce de dimensions moins effrayantes, où l'on pût causer à l'aise, tout familièrement.

Les gens superstitieux pourraient dire que ces commencements étaient de mauvais présage et démontrer que si les discussions n'ont pas été bien élevées, c'est à cause de la timidité qui a présidé à ces assises de la pensée. En réalité, il était difficile que le congrès fît quelque chose. Le but de sa réunion était d'examiner le pourquoi de notre disette littéraire et quels moyens on pouvait employer pour remédier à cette pauvreté. Il a été constaté tout de suite qu'en effet le développement de notre littérature se faisait très-lentement. Pour quelles raisons? Cette question droite a animé la discussion. Les uns ont vu dans l'indifférence des journaux la cause de l'indifférence du public, et dans l'indifférence du public la cause du découragement des écrivains : la liaison de ce raisonnement était logique. Les journalistes, malheureusement, peuvent toujours répondre : — Faites des œuvres

Digitized by Google

de valeur ou seulement intéressantes; nous les analyserons avec soin et les ferons connaître au public. A quoi les écrivains peuvent répliquer : — Dans tous les pays du monde, sur cent écrivains il y a quatre-vingt-quinze esprits médiocres qui ont cependant des qualités. La critique a pour mission d'examiner aussi bien l'ensemble que le détail des travaux intellectuels. Il n'y a guère qu'en Belgique où la critique littéraire est si dédaigneuse des ouvrages ne dépassant point le niveau ordinaire. En décourageant les jeunes écrivains par une indifférence voulue, qui sait quel écrivain de génie vous pouvez décourager?

On a proposé des remèdes à ce mal, après avoir fait appel à la critique. Fédération des sociétés littéraires, concours littéraires, tombolas de livres appelées à faire connaître nos auteurs. La discussion a été touffue; on a dit d'excellentes choses; on a dit aussi des banalités et des inutilités. Il est évident que les sociétés littéraires peuvent beaucoup pour répandre nos livres, faire connaître et estimer nos écrivains. Il y aurait, en outre, dans ce moyen, quelque chose d'original et de caractéristique : dans un pays où les hommes aiment à se réunir, où la « société particulière » est en si grand honneur, encourager les œuvres de l'esprit par la coopération n'aurait rien que de très-rationnel. Aussi, a-t-on fait un vœu pour que les diverses sociétés littéraires de Belgique, fédérées, prissent exemple sur la *Société des soirées populaires de Verviers*, afin de venir en aide à nos écrivains en répandant leurs œuvres.

Un vœu, cependant, n'engage à rien. Le congrès ne devait pas se séparer sans avoir au moins tenté d'organiser quelque chose, d'encourager la littérature d'une façon plus pratique. Une discussion assez vive et aussi assez diffuse, s'est engagée sur l'idée de créer une *Société des gens de lettres*, sans prendre modèle sur la Société des gens de lettres de Paris, qui n'est, a-t-on affirmé, qu'une coterie, une association pour exploiter le vieux mode de camaraderie.

Digitized by Google

Cette Société future a été attaquée assez durement avant qu'elle n'ait commencé de vivre. Mais, au vote sur l'urgence de son institution, elle a réuni l'unanimité des votants ; les opposants ont cru devoir s'abstenir.

Il sera donc créé en Belgique une Société des gens de lettres. Un comité provisoire a été nommé, dont M. Van Bemmel, président du Congrès, est président et qui est composé de MM. Dognée, Fréderix, Sleeckx, Potvin, Stoumon, Eckhoud, Boëns et Leclercq. Quelle sera l'influence de cette société sur les destinées de notre littérature? Nous la verrons sans doute à l'œuvre. Je crains cependant que cette mise en action de la devise nationale n'ait point l'influence qu'on espère. Quand l'État encourage une industrie, ou plutôt quand une industrie ne peut s'encourager d'elle-même, n'est-ce pas généralement une preuve qu'elle manque de vitalité naturelle? Il m'a toujours semblé que la littérature devait avoir pour soutiens, d'un côté la critique, attentive et sévère, de l'autre le public, intéressé par les analyses de la critique. Tout ouvrage dont on connaît la publication par les appréciations du journalisme, obtient le succès qu'il doit obtenir. Les écrivains n'ont donc qu'une chose à désirer, en Belgique comme chez les autres nations, c'est que leurs œuvres soient discutées dans la presse, avec conscience, sans parti pris, sans égard pour les écrivains, qu'ils soient vieux ou jeunes, inconnus ou célèbres. Les sociétés de gens de lettres, les tombolas, les concours, etc., sont des aides à côté, des encouragements d'une nature particulière, qui ne me paraissent pas appelés à remplacer jamais la critique impartiale, dévouée à sa tâche, qui éveille la curiosité du public et fait des lecteurs.

Une question dernière avait été inscrite au programme du congrès : la propriété littéraire. Elle n'a pas été discutée, faute de temps. Ne peut-on pas dire que c'est aussi le temps qui a manqué à l'assemblée pour arriver, à la fin de cette première session, à des conclusions plus mûries?

Digitized by Google

L'histoire de la littérature dramatique a été un des sujets traités par le congrès. La discussion n'a point abouti. On a fait d'excellentes critiques de la manière d'encourager du gouvernement. Au fond, cet encouragement de l'État n'est que le rétablissement de la censure. Un comité de lecture existe, qui examine les manuscrits et qui fait un rapport. Ce rapport est envoyé à M. le ministre de l'intérieur, qui juge sans appel. Le comité n'est donc que consultatif; en fait, c'est M. le ministre qui encourage ou qui repousse. Or, le ministère étant l'émanation d'un parti, toute œuvre théâtrale hostile à ce parti sera évidemment considérée comme « subversive » et renvoyée à son auteur avec un *non possumus* inflexible. Aujourd'hui, notre gouvernement est conservateur et catholique; tout auteur dramatique qui présentera une pièce au comité de lecture devra donc, s'il veut qu'elle soit admise, se garder de toucher aux opinions gouvernementales. J'en sais quelque chose; j'ai fait un essai : il a été concluant. Aujourd'hui, M. Delcour est censeur officiel en Belgique. Son comité de lecture déclare en vain que telle œuvre dramatique est de nature à affronter le jugement du public, par la façon dont elle est composée et par sa forme littéraire : M. Delcour oppose à ce rapport son *veto;* il est le grand juge des œuvres de l'esprit; seul il sait ce qui est bon et ce qui est mauvais, ce qui est laid et ce qui est beau...

Lorsque les libéraux seront au pouvoir, le mode d'encouragement restera sans doute le même, et ce seront les conservateurs qui auront le droit de se plaindre. Je n'insiste pas; mais il fallait bien donner une idée de la façon dont le pouvoir (dans un pays où fleurit le libre examen et où la censure est abolie) entend la liberté des opinions et de la critique.

Autour de cette question se sont agitées cent autres petites questions secondaires; et toujours les « encouragements » du gouvernement ont été démontrés inefficaces et tracassiers. On a déclaré même qu'ils ne pouvaient rien produire, orga-

Digitized by Google

nisés comme ils le sont. En réalité, c'est là une institution qui prouve que l'art dramatique belge en est encore à ses bégaiements, et que la tutelle du pouvoir lui est donnée parce qu'il est à l'état d'enfance. Le public seul peut encourager les auteurs dramatiques. Quand l'un de nous produira une œuvre vive, spirituelle, délicate ou virile, il triomphera par dessus ou malgré les découragements officiels.

II

Le congrès artistique avait réuni une nombreuse assemblée. Il est vrai que c'était un congrès international; les illustrations étrangères avaient répondu à l'invitation du Cercle artistique : la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Hollande étaient représentées. Les questions à résoudre étaient intéressantes. Une des premières : Quels sont les moyens légaux propres à assurer à l'artiste la propriété de ses œuvres? a été résolue dans le sens de justice.

N'est-ce pas une chose vraiment étonnante qu'une pareille question puisse encore être faite à notre époque, dans nos pays occidentaux, qui ont fait des lois pour la protection de toutes choses, qui ont accumulé les défenses, les clôtures, les boucliers, les forteresses, une vigilance toujours en éveil autour des propriétés quelconques — à tel point que la propriété est devenue une déesse inviolable et immortelle? L'artiste est volé sans qu'il puisse se plaindre. La signature au bas d'un tableau n'a aucune valeur : on peut la contrefaire sans que la justice y voie aucun mal. Aussi les imitations et les copies d'œuvres d'art, vendues comme originales, sont-elles faites en nombre incalculable par des industriels impudents qui jouissent d'une impunité parfaite.

Le congrès s'est élevé avec force contre cette étrange situation. Il a déclaré unanimement que le brigandage artistique ne pouvait être plus longtemps toléré. L'assemblée a décidé qu'un projet de loi serait formulé par les Cercles

Digitized by Google

artistiques d'Anvers et de Bruxelles et les corps académiques, pour être envoyé à la Chambre. Il faut espérer que cette fois la question sera résolue.

La première section avait donc fait de la bonne besogne; le sujet, du reste, était de nature à l'inspirer. La seconde section n'a pas été aussi heureuse, pour une bonne raison; elle avait à traiter des questions d'esthétique et de philosophie : influence de Rubens et de la démocratie dans l'art. On a beaucoup pataugé, on s'est tout naturellement égaré. Il ne faut pas demander à des hommes, assemblés par circonstance, plus qu'ils ne peuvent donner. Influence de Rubens, sa signification dans les arts, influence de la démocratie, on n'examine pas ainsi, entre deux déjeuners, de pareils sujets de controverse. L'esthétique et la philosophie sont créatures faciles à effaroucher, et les grandes assemblées, les disputes en l'air, les idées légères qu'on n'a pas eu le temps d'examiner à loisir, n'ont pas le caractère de recueillement légitimement exigible pour élucider ces vastes problèmes. Aussi, les travaux de la seconde section, repris en assemblée générale, ont-ils été absolument stériles. On a émis des vœux en faveur de l'enseignement artistique populaire; on voulait même instituer des cours d'esthétique pour le peuple. Des orateurs disaient que le public ne comprenait rien aux grandes œuvres; d'autres affirmaient que le public comprenait tout ce qui était vrai; d'autres bredouillaient des discours affolés, à la grande stupeur des auditeurs. Tout cela, grâce à un orateur flamand ou hollandais, faillit finir par des chansons.

On en vint après cela à traiter l'encouragement de la peinture d'histoire et monumentale par l'État et les communes. On ne s'est guère entendu non plus à ce sujet : les deux courants se sont heurtés sans pouvoir se confondre pour formuler une idée pratique. En résumé, après des discussions diffuses, on a conclu que l'État devait son encouragement à l'art monumental, en respectant la liberté de l'artiste. Cela

Digitized by Google

ne signifie pas grand'chose, car il est évident que l'État ne laissera point à l'artiste sa liberté d'interprétation.

La même section avait à s'occuper des chefs-d'œuvre que contiennent nos monuments publics, musées, hôtels de ville, églises, et que le public ne peut admirer sans payer à la porte. On a déclaré cette coutume détestable, les chefs-d'œuvre conservés dans nos monuments publics étant propriété publique, et on a émis l'avis révolutionnaire que ces œuvres-là devaient toujours et gratuitement être accessibles aux citoyens à qui elles appartiennent. Bon jugement, mais que le clergé n'entendra point; il y a là une question d'argent qui sera un obstacle peut-être insurmontable.

Le congrès artistique s'est occupé aussi d'architecture. Les organisateurs du congrès s'étant aperçu que notre art national disparaissait rapidement et était remplacé par un art sans caractère, cosmopolite, composé d'emprunts à toutes les époques et à tous les pays, a demandé que le congrès examinât la question de savoir si l'on ne devait pas en revenir à notre architecture nationale du XIII^e^ au XVII^e^ siècle, en l'appropriant aux mœurs, à l'esprit et au confort modernes.

La question est résolue depuis quelques années à Bruxelles dans le sens affirmatif. Nos nouvelles rues ne sont plus ce qu'elles étaient il y a vingt-cinq ans; peu à peu, la monotonie des lignes et des couleurs disparaît; les matériaux, employés avec intelligence, ne sont plus rendus partout invisibles au moyen du plâtre et de la couleur à l'huile. Nos constructions ont plus de caractère, quoique nos architectes hésitent encore à entrer franchement dans cette nouvelle renaissance flamande, qui rendrait une physionomie caractéristique à nos cités et à nos campagnes. Le congrès d'Anvers aurait pu donner une grande impulsion à ce renouveau. Les idées classiques ont fait bifurquer les excellentes intentions qui se sont manifestées. Timidement on a fini par émettre le vœu que, dans chaque pays, il soit institué des cours spéciaux pour étudier les beautés de l'architecture nationale. C'était avouer

Digitized by Google

que chaque pays avait son architecture pour ainsi dire personnelle, produit des nécessités, des mœurs, du climat, de l'esprit de chaque nation. Dès lors, pourquoi cette résistance molle et plus qu'étrange? L'esprit classique n'a-t-il pas montré son impuissance dans l'art de la peinture, et faut-il qu'il recommence de nouvelles épreuves en architecture, au grand détriment de l'originalité et du pittoresque? La ville d'Anvers justement est un exemple de ce que peut produire une réaction irréfléchie ou un funeste entraînement : ses nouveaux quartiers, si riches, n'ont point de physionomie. On ne s'y sent pas à Anvers. L'esprit y est à la gêne et cherche en vain des constructions qui rappellent que nous sommes dans une vieille et noble cité flamande. Vulgarité luxueuse et monotone, telle est la signification de ces larges artères.

La question est soulevée : elle arrêtera peut-être le cours des choses, fera méditer, et donnera à nos architectes une idée plus juste de leur art. En architecture comme en peinture, ne peut-on pas être à la fois humain et local, cosmopolite par le confort, national par la forme extérieure?

La cinquième section du congrès, la dernière du programme, avait une question historique à résoudre, formulée ainsi : Quels sont les éléments dont on dispose pour l'histoire des œuvres de Rubens?

Le rapport conclut à l'institution d'un bureau permanent, chargé de la confection d'un *Codex diplomaticus Rubensiensis*. Un homme de la valeur de Rubens est d'un tel intérêt dans les domaines historique et moral, que l'on conçoit l'entêtement des savants à rechercher sans repos tous les témoins de son œuvre, de sa vie publique et privée. Les documents qui seront découverts, dans les bibliothèques publiques ou particulières, publiés avec intelligence, après avoir été examinés avec soin, jetteront sans doute un jour nouveau sur la carrière et la personne du grand artiste qu'Anvers vient de glorifier avec tant d'éclat.

Digitized by Google

Tel est le résumé succinct, vu pour ainsi dire à distance, des travaux des deux congrès anversois. Je ne sais s'ils produiront quelque résultat durable et fécond ; la bonne volonté n'est pas nécessairement fertile. Mais il est certain que ce remuement d'idées, cet échange d'opinions, ces disputes sur l'histoire, la philosophie, l'art, l'esthétique, la littérature, caractérisent une ère nouvelle bien moderne : peu à peu, dans les questions d'art et de littérature, de philosophie et d'histoire, un grand courant se forme, composé de pensées souvent disparates, quelquefois tumultueuses, qui aura finalement pour résultat d'unir plus étroitement les intelligences et d éclairer enfin les consciences par la vraie lumière de la raison et de la justice. Nulle assemblée, nulle discussion ne sont absolument stériles. Du moment que les hommes se réunissent pour causer des choses humaines, il doit en résulter un bienfait, proche ou lointain, particulier ou général. Il est donc bon que les mœurs soient aux congrès, que la mode, si l'on veut, appelle de tous les points de l'Europe des hommes intelligents, qui mettent leur sentiment et leur savoir au service d'une idée. Il n'y a que ceux qui sèment qui finissent par récolter.

Émile Leclercq.

Digitized by Google

LE JURY MODERNE

ET

L'ORGANISATION JUDICIAIRE

Nos ancêtres avaient compris bien mieux que nous l'importance sociale de l'organisation judiciaire. Dans la monarchie absolue comme dans les libres communes, l'attribut le plus précieux du pouvoir était la justice.

C'est ainsi que les rois des anciens jours, avec la main de justice, entourés de leurs sages hommes, ont accaparé le droit et conduit la France à cette centralisation judiciaire effrénée dont la célèbre ordonnance de 1670 est sous Louis XIV l'expression la plus parfaite ; c'est ainsi que les bourgeois des communes en sont arrivés dans leurs chartes, qui étaient de véritables chartes de justice et réglaient avec une admirable clarté des rapports juridiques compliqués, à établir une procédure criminelle encore digne de nous servir de modèle.

Chez les uns comme chez les autres, la justice était une puissance incontestée, le pivot de l'édifice social.

Notre école constitutionnelle moderne n'a pas les mêmes visées : on dirait qu'elle ait craint, en touchant à l'organisation judiciaire, de l'ébranler ; car elle n'y a porté qu'une main timide et défiante. Il est douteux qu'elle ait favorisé ainsi les principes qu'elle croyait servir. Car cette réserve a produit un système hybride, illogique. Le constitutionnalisme, tout en proclamant la participation active de tous au gouvernement des choses, a néanmoins laissé la justice, c'est-à-dire ce qui intéresse le plus directement tous les citoyens, dans un

Digitized by Google

isolement complet. Il l'a confiée à une caste de fonctionnaires qui ne sauraient lui donner dans la nation l'influence à laquelle elle a droit.

Rien ne montre mieux l'étroitesse de la conception actuelle, que la vue de ces grands horizons pleins de vie où s'épanouissait, avec ses faiblesses et ses splendeurs, le droit du moyen âge. Ce que l'on trouve alors, c'est la notion de la solidarité humaine qui fait que les intérêts se groupent, que les petites gens se serrent les uns contre les autres, s'associent pour se garantir la justice et la liberté, et répandent autour d'eux le sentiment du droit. Aussi, chacun connaît mieux son droit, chacun le défend mieux; chaque citoyen se meut dans son milieu social comme dans une grande famille qui a le pouvoir de le juger publiquement quand il manque à ses devoirs, mais qui se tient à ses côtés pour le protéger et le soutenir quand il est injustement accusé.

De nos jours, l'individualisme a remplacé la solidarité, et à la jeunesse pleine de séve des anciennes justices locales, a succédé la sécheresse d'un organisme vieilli : la vie était souvent un ardent mais loyal combat pour le droit; elle n'est plus qu'un calcul égoïste où la chicane trouve sa place.

L'exercice de la justice est une science désormais privilégiée qui se déroule comme un mystère au-dessus des humbles et des petits. Les magistrats planent dans une sphère supérieure, bien loin des vulgaires intérêts de la foule; l'individu, isolé, désarmé, ignorant de la science juridique, s'habitue à voir dans la justice, non la manifestation toute naturelle des rapports pratiques et journaliers entre les citoyens, mais la prérogative d'un monde spécial.

Chez nous, un respect exagéré du parlementarisme a rendu ce vice plus saillant encore : il a empêché la formation d'un conseil d'État chargé d'élaborer les lois; notre législation présente une obscurité, un manque d'unité, qui sont dus à l'inexpérience de nos représentants et qui, plus tard, dans l'application, multiplient les difficultés et rendent de plus en plus exclusive et prépondérante l'autorité des légistes.

Cette tendance est funeste : en affaiblissant dans les masses

Digitized by Google

le sentiment du droit, elle augmente la puissance des mots; elle se retrouve également dans l'établissement du jury. C'est le seul vestige de la tradition ancienne qui soit resté dans l'organisation moderne, mais il a perdu sa signification et sa grandeur. L'on peut répéter à ce propos ce qu'un éminent jurisconsulte, M. Bérenger, disait en 1818 :

« Nous nous sommes contentés de placer un magnifique frontispice devant les décombres du despotisme; monument trompeur dont l'aspect séduit, mais qui glace d'effroi quand on y pénètre. Sous des apparences libérales avec les mots pompeux de jurés, de débats publics, d'indépendance judiciaire, de liberté individuelle, nous sommes doucement conduits à l'abus de toutes ces choses et au mépris de tous les droits : une verge de fer nous tient lieu de bâton de justice. »

I

Comment l'institution du jury se trouve-t-elle aujourd'hui dans notre procédure criminelle ?

Quand les hommes de la révolution française eurent balayé tout ce qu'il y avait devant eux, et fait table rase du passé, ils se prirent soudain d'un enthousiasme extraordinaire pour le jugement par jurés qui fonctionnait en Angleterre. Mais, s'ils admirèrent beaucoup une institution qu'ils appelaient « sublime », ils ne la comprirent pas entièrement. Ils furent plutôt séduits par l'apparence ; ils ne tinrent aucun compte du milieu juridique où le jury était pratiqué; de ce vaste ensemble harmonique dont il n'était qu'une partie; de son long enfantement; des luttes séculaires; des mille vicissitudes qu'il eut à subir, comme toute œuvre vraiment grande, avant d'arriver à son complet développement; et ils l'adoptèrent surtout comme garantie politique de la liberté.

Toutes les discussions de l'époque reflètent cette appréciation. Robespierre, entre autres, disait : « Je regarde comme un point incontestable que les jurés sont la base la plus essen-

Digitized by Google

tielle de la liberté; sans cette institution, je ne puis croire que je suis libre, quelque belle que soit notre Constitution. »

Pour Rœderer, « le principe qui sollicite l'établissement des jurés est absolument le même que celui qui veut que la puissance de faire des lois soit toujours aux mains du peuple seul et qu'au peuple seul appartienne la liberté nationale ».

D'après de Jessé, « sans l'institution du jury, la liberté n'est qu'un mot vide de sens et une pompeuse chimère ».

Thouret, enfin, déclare que « c'est sous le rapport politique que les Anglais se louent principalement du jury et le regardent comme un des principaux boulevards de la liberté ».

Nous avons à peine besoin de démontrer la fausseté d'une telle opinion : c'était, en effet, une erreur d'attribuer les mérites du jury surtout à son caractère politique et de s'imaginer qu'il résume les conquêtes de la liberté sur le despotisme. Assurément, l'histoire nous montre les hommes libres le plus souvent jugés par leurs pairs, les hommes esclaves le plus souvent livrés à la procédure d'Église et au juge inquisitorial; mais nous étudierons plus loin les origines du jury et nous verrons qu'elles sont purement juridiques.

Si, conformément à la conception française que nous venons de rappeler, le jury n'était qu'un tribunal politique, il donnerait prise à bien des attaques.

N'avons-nous pas vu en Grèce les Héliastes condamner Socrate et considérer la richesse comme une présomption de culpabilité? N'avons-nous pas vu à Rome les *Quæstiones perpetuæ* devenir l'enjeu des partis, passer de l'ordre équestre aux sénateurs et des sénateurs de nouveau aux chevaliers, en servant chaque fois à l'un des adversaires d'arme de guerre contre l'autre? N'avons-nous pas vu en Angleterre même, sous Henri VIII et Élisabeth, le jury réduit au rôle d'esclave du pouvoir, condamnant au moindre signe de l'autorité et faisant de Thomas Morus l'une de ses victimes? N'avons-nous pas encore présents à la mémoire les excès des tribunaux populaires de la Révolution, frappant pêle-mêle tous ceux qui comparaissaient devant eux, Marie-Antoinette la première, en même temps qu'ils montraient à l'égard des crimes de droit commun une impardonnable faiblesse?

Digitized by Google

C'est que la foule irresponsable et passionnée réunie sur la place publique, et le juge tout-puissant instruisant l'affaire dans l'ombre du tribunal inquisitorial sont exposés au même danger d'arbitraire. Une assemblée qui ne serait qu'un tribunal politique, qui représenterait avant tout l'opinion publique, qui en aurait les élans et les retours, les inconstances et les emportements, les grandeurs et les dévouements, mais aussi les caprices et les faiblesses, qui se tournerait, suivant la fortune des événements, vers en haut ou vers en bas, non-seulement ne serait pas la justice, n'offrirait aucune des conditions d'une véritable institution judiciaire, mais ne présenterait même aucune garantie pour la conservation du droit et de la liberté.

Remarquons, d'ailleurs, que l'essentiel n'est pas d'avoir des jurés, mais de savoir comment ils seront choisis. Tel mode de formation de listes peut donner un jury exécrable, de même que tel mode de recrutement des magistrats peut fournir un excellent corps judiciaire. Aussi Napoléon I^er^, qui, certes, ne désirait pas assurer les assises de la liberté, n'a-t-il vu aucun inconvénient au maintien du jury : « On ne peut se dissimuler, disait-il, qu'un gouvernement tyrannique aurait beaucoup plus d'avantages avec des jurés qu'avec des juges qui ne sont pas à sa disposition et qui toujours lui opposeront plus de résistance. » L'ordre social peut trouver, en effet, un bouclier dans l'ensemble de la procédure et de l'organisation judiciaire, et le jury peut contribuer à l'affermir, mais ce n'est pas lui qui, aux époques de tourmente où le droit menace de sombrer, serait assez puissant pour empêcher la catastrophe.

Les hommes de 89 ont commis encore une autre erreur; ils se sont imaginés qu'il suffisait de greffer le jury anglais sur une procédure quelconque pour obtenir un droit libéral. Un portail gothique sur une façade moderne rappelle-t-il les splendeurs architecturales du moyen âge? Il est arrivé ce qui était à prévoir.

Le jury que nous avons reçu des mains de la révolution française, n'ayant plus de liens avec les anciennes traditions

Digitized by Google

ni avec le milieu dans lequel il a été transplanté, dépérit comme une plante exotique.

En Belgique, d'abord, il est devenu une juridiction d'exception. La loi du 4 octobre 1867 sur la correctionnalisation des crimes a, pour ainsi dire, enlevé au jury ses attributions, et le nombre des arrêts rendus par les cours d'assises devient chaque année plus insignifiant.

D'autre part, si l'on a restreint la compétence des assises en matière répressive, la loi du 18 juin 1869 ne donne guère de latitude pour le choix des jurés. Déjà la catégorie exclusive d'électeurs et de fonctionnaires énumérée par l'article 98 de la loi, ne représente qu'une infime partie des citoyens en état de juger leurs semblables ; elle a un caractère plutôt politique que judiciaire ; elle est avant tout une caste assez restreinte de censitaires. Mais si, en outre, l'on tient compte des dispenses légales, si l'on note que la liste annuelle est d'abord réduite de moitié par le président du tribunal et qu'ensuite cette liste ainsi réduite est à son tour diminuée de moitié par le président de la cour, on reconnaîtra que le petit groupe de bourgeois, assurément fort honorables, qui revient à chaque session, ne constitue pas précisément pour les gens des classes inférieures qui comparaissent ordinairement devant lui, l'ancien jugement par les pairs ; il n'y a pas là des hommes beaucoup mieux à même de comprendre leur vie, leurs mœurs, les mobiles de leur conduite que les magistrats de la cour.

Ajoutons que ces citoyens, recevant, quand ils sont domiciliés à plus d'un demi-myriamètre de la commune où se tiennent les assises, une indemnité dérisoire de 1 fl. 50 c. par jour, et se trouvant, à cause de leur petit nombre, appelés fréquemment à siéger, ne considèrent plus leurs fonctions comme un devoir sacré, mais comme une corvée onéreuse. Ils ne demandent pas mieux que de s'y soustraire ; ils n'aspirent qu'à être récusés ; grâce aux réductions et aux exemptions, ce sont surtout des hommes d'affaires que l'on arrache à leurs travaux, et c'est ainsi que, perdant les sympathies de ceux qui doivent la servir, l'institution tend à péricliter.

Digitized by Google

Cela n'est rien encore! Entrons à la cour d'assises et voyons ce qu'est devenue sous le code actuel la procédure par jurés.

Voici une audience solennelle; des magistrats en robe rouge; des gendarmes pour garder l'accusé; un public haletant pour suivre les péripéties de la lutte; l'appareil imposant et majestueux d'une justice qui ne demande pas le contrôle de l'opinion mais cherche à frapper l'esprit des masses. Nous en sommes au dernier acte du drame qui s'est déroulé dans le secret de l'instruction préparatoire; le jury y apparaît comme un ouvrier de la dernière heure. Il n'a assisté ni aux délibérations de la chambre du conseil, ni aux délibérations de la chambre des mises en accusation, ni aux réquisitions du procureur général; il n'a pris aucune part à la confection de l'acte d'accusation dont il va entendre la lecture. Or, cet acte qui est pour lui la base du procès, le document sur lequel il aura à se prononcer, puisque les questions qu'on lui posera en résultent; cet acte, qui possède aux yeux des jurés un prestige exceptionnel et qui, dans certaines affaires importantes, leur est distribué, n'est pas un simple exposé des faits, sans appréciation, mais bien l'œuvre personnelle parfois passionnée et éloquente du procureur général. Celui-ci ne se borne pas à raconter, il plaide; il accumule toutes les charges, toutes les présomptions, tous les faits qu'il rencontre; il fouille la vie entière de l'accusé pour démontrer la vérité d'un système que rien ne protége contre la partialité, et pour obtenir un verdict affirmatif.

Les débats s'engagent sous la direction omnipotente du président; il a étudié le dossier de l'accusation, il a lu les expertises; il s'est formé une conviction; c'est sous l'empire de certaines préventions inévitables qu'il va interroger l'accusé, interroger les témoins. L'accusé ne peut donc se borner à répondre; il faut qu'il se défende contre l'interrogatoire qui, à cette heure suprême, n'est plus pour lui un moyen de justification, mais une épreuve de plus dont il doit sortir à son avantage.

A cette épreuve succède l'enquête à charge : le juge d'instruction, avec toute l'autorité que lui donne sa position,

Digitized by Google

vient justifier son instruction qui a conduit à l'arrêt de renvoi; les experts, soutenus par le ministère public qui les a choisis, viennent défendre leurs expertises; les témoins, rassemblés par l'accusation, déjà interrogés une première fois par elle, viennent raconter non-seulement les faits du procès, mais encore tout ce qu'ils savent sur le passé de l'accusé. Et dans tout cela, le président, dont l'opinion peut donner aux débats une tournure déterminée, a la haute main; la police de l'audience lui est confiée; il interroge les témoins; l'accusé et son conseil ne peuvent le faire directement. En un mot, il ne se borne pas à constater ce qui est, à veiller à l'accomplissement des formalités légales; il intervient pour contribuer au résultat final.

Le ministère public, l'organe de la société, ne reste pas l'observateur froid et patient qui analyse les faits pour trouver la vérité; il s'enflamme pour sa cause, c'est-à-dire contre l'accusé. Après avoir été le maître absolu de l'instruction préparatoire, il reste le maître absolu de la plus grande partie de l'instruction définitive; il s'est créé une conviction, son but est désormais de l'imposer aux jurés et de maintenir son influence jusqu'au verdict. Il ne voit plus les détails, il ne voit même plus l'accusé; l'homme qui est là en face de lui sur le banc d'infamie, c'est un coupable, c'est un adversaire; il doit le combattre, il doit écraser la défense.

Car l'heure de la défense arrive enfin; l'accusé fait entendre ses témoins et son conseil.

Aux exagérations, aux emportements de l'accusation, vont succéder les exagérations, les emportements de la défense. Il s'agit, en une heure ou deux, de renverser tout l'échafaudage de preuves dressé contre l'accusé. Au défenseur, à son tour, de s'emparer, s'il le peut, de l'esprit des douze jurés, de parler à leur cœur, à leur imagination. C'est désormais un tournoi d'éloquence entre deux rivaux; la condamnation sera le triomphe du substitut, l'acquittement sera le triomphe de l'avocat.

Mais comment espérer, pendant ce duel judiciaire moderne, le triomphe de la vérité et l'évidence des preuves? Que

Digitized by Google

deviennent, dans une telle représentation théâtrale, le rôle des jurés, la liberté de jugement qui est leur principale force?

Leur indépendance est ébranlée en fait, et la loi se joint aux mœurs pour l'anéantir. Au moment du verdict, il serait fort naturel de voir le président des assises diriger et éclairer les jurés, leur indiquer les conditions d'une sentence juridique et veiller à l'observation des formes légales; mais on mutile le jury, on enlève toute spontanéité à ses délibérations, en le pliant sous une rigoureuse discipline qui réduit le verdict à être une réponse aux formules imposées par le président, et en le soumettant au principe de la séparation du fait et du droit.

La séparation du fait et du droit, d'ailleurs, est une opération intellectuelle impossible; une chimère, comme le dit Cambacérès; elle n'existe d'une façon absolue qu'en théorie; dans la pratique, les jurés sont toujours amenés à résoudre certaines questions de droit, telles que les questions de responsabilité, de complicité, de tentative. Mais même dans les cas où elle est réalisée, elle porte atteinte à l'essence du jury. Il est illogique de lui enlever l'appréciation des circonstances atténuantes, de l'obliger à ignorer les questions concernant la peine. L'appréciation de la culpabilité et l'appréciation de la peine sont des éléments qui se présentent à la conscience du juge dans une union indissoluble. On peut les diviser artificiellement, mais on ne peut diviser de même la conscience. Le juré à qui l'on impose un procédé aussi subtil s'inclinera devant la loi, mais ne saura rendre sa décision dans la pleine lumière et l'absolue tranquillité de son esprit. Aussi, qu'arrive-t-il? Le sentiment de sa responsabilité l'effraye; il abdique, il s'efface devant ces magistrats auxquels on voulait l'opposer, et, rendant la sentence à la simple majorité, il permet à la cour de se joindre à la minorité et de prononcer ainsi sur le fait et sur le droit une décision souveraine.

En résumé, le jury actuel est réduit à sa plus simple expression; du commencement à la fin de la procédure, nous le voyons en proie aux faiblesses d'une institution dévoyée;

Digitized by Google

depuis la formation des listes qui fait du ministère des jurés retombant sur les mêmes personnes une charge pénible; depuis l'origine des débats contradictoires dirigés par le président et où ils assistent, spectateurs passifs, à un combat passionné dans le feu duquel la preuve disparaît; jusqu'à la délibération qui les met en face de questions multiples et embarrassantes, contraires à leur liberté d'action; jusqu'au verdict enfin, morcelé par la loi et obligé de s'arrêter avec respect au seuil du domaine juridique, partout le rôle des douze hommes libres est indécis, hésitant et vague; et le magnifique serment qu'ils prêtent de n'obéir qu'à leur intime conviction devient une fiction quand on songe à la fragilité des éléments où ils puiseront les inspirations de leur conscience.

Nous avions donc raison de dire tantôt que la conception moderne du jury est fausse, qu'elle n'a plus rien de commun avec la procédure par jurés du droit anglo-saxon, et il est intéressant en même temps que salutaire d'étudier les origines du jury, son véritable caractère et les lois de son développement normal.

II

L'histoire du jury[1] nous montre bientôt qu'il faut rechercher l'origine de l'institution non pas dans les aspirations politiques du passé, mais dans le développement du système de la preuve qui, sortant peu à peu des langes d'un symbolisme enfantin, s'élève à sa plus noble expression : la vérité jaillissant des profondeurs de la conscience!

Plaçons-nous en plein moyen âge et regardons autour de nous : partout c'est l'anarchie et le désordre, dans la vie judiciaire comme dans la vie sociale; il y a autant de justices que de domaines et autant de procédures que de justices : procédure d'église, procédure féodale, procédure commu-

[1] Sur les origines du jury consulter : Max Buchère, *Revue historique de droit français et étranger*, vol. VIII, p. 145. — Brunner, *Die Entstehung der Schwurgerichte*. Berlin, 1871. — Gneist, *Bildung der Geschworengerichte*. Berlin, 1849.

Digitized by Google

nale se partagent les rapports juridiques, se subdivisent, se diversifient, en arrivent à faire accepter le principe que la justice est personnelle et empêchent toute tentative d'organisation. L'Église profite de cette mêlée générale; grâce à sa discipline, elle réalise à son avantage l'unité, qui semblait un mythe; elle la réalise, dans l'ordre judiciaire, par le tribunal de la Rota; dans la procédure, par le système inquisitorial et la théorie de la preuve légale; mais elle y sacrifie et la conscience, et la personnalité humaine qui devient la chose du tribunal.

Le juge ne se plie pas aux nécessités pratiques d'un procès, le procès se plie à la science du juge. Pour atteindre la vérité, il faut suivre un ensemble de règles abstraites des plus sévères, qu'on appelle la théorie de la preuve légale, et au milieu desquelles la réalité vivante et la personne de l'accusé ne sont absolument plus rien. C'est le dogme transporté dans la procédure. Un des moyens de preuve indiqués par cette théorie est la torture; les hommes les plus doux dans la vie privée deviennent de féroces bourreaux quand, obéissant à leur devoir de magistrats et aux règles de la science, ils cherchent à arracher à l'accusé, qui n'est plus pour eux qu'un instrument, l'aveu qui, aux yeux de l'Église, constitue la vérité légale. C'est à cet effroyable prix que l'Église a conquis l'unité de la preuve! Elle a réussi à la faire triompher en France, en Allemagne et, plus tard, en Belgique; mais elle a échoué sur le sol anglo-saxon. Elle y est venue se briser contre une procédure humaine, vivante et généreuse, née au milieu des communautés d'hommes libres de la monarchie franque et perfectionnée plus tard par le pouvoir lui-même.

En opposition avec la preuve fictive, émanation des monastères silencieux, produit capricieux du cerveau des clercs, nous allons voir grandir la preuve réelle, produit de la libre conscience humaine cherchant à la lumière du grand jour les motifs d'une conviction raisonnée.

Ce n'est pas cependant que ces associations primitives, réunies librement, au sein des forêts profondes, au pied des montagnes verdoyantes, au bord des eaux tranquilles,

Digitized by Google

eussent imprimé à leur procédure le caractère simple, harmonieux et naturaliste de leurs mœurs et de leurs traditions. La simplicité viendra avec l'expérience. Pour le moment, rien de plus solennel, de plus symbolique, de plus étroitement formaliste qu'un procès de cette période. Il y a pour chaque incident des formules consacrées, d'une interprétation littérale.

Chacune des parties, devant l'assemblée, affirme d'abord sa prétention en termes sacramentels; quand cela ne suffit pas, la partie en appelle au serment de ses concitoyens: elle invoque à son aide les parents, les amis, les voisins, qui paraissent à ses côtés pour prêter serment à leur tour; on les appelle *Eideshelfers* ou *conjuratores*, ou *aideurs*. Ce ne sont pas des témoins au sens moderne; ils ne parlent pas de science personnelle, ni pour avoir vu ou entendu la chose; mais, convaincus de l'honnêteté, de la sincérité de la partie, ils viennent jeter dans la balance de la justice le poids de leur propre honorabilité. L'essentiel n'est pas le contenu du serment, mais le serment en lui-même; ce n'est pas un serment que l'on prête au juge sur des faits soumis à sa décision, c'est un défi lancé à l'adversaire pour convaincre l'assemblée qui écoute. Celle-ci, à son tour, ne s'occupe pas des faits certifiés par le serment; la preuve pour elle est la prestation du serment et surtout la qualité de celui qui le prête; il y a là un hommage naïf rendu à la personnalité humaine.

Si le serment des aideurs ne décide pas la question, il ne reste plus que le recours à la force : le duel judiciaire et, à défaut du duel, les jugements de Dieu, les épreuves du feu et de l'eau.

Le rôle de l'assemblée des juges dans tout cela est donc éminemment passif; elle écoute les formules ; elle assiste au combat; elle regarde les épreuves; sa conscience et sa raison n'ont pas à intervenir : elle se borne à constater ce qui se passe; la décision, c'est la proclamation d'un résultat auquel elle n'a en rien contribué.

C'est bien là la procédure de peuples à la conscience encore vierge, semblables à des enfants, s'attachant sur-

Digitized by Google

tout aux formes extérieures et frappés par l'apparence des choses. C'est aussi la procédure d'hommes primitifs qui trouvent dans les liens du compagnonnage, dans le respect pour l'individualité humaine et, au besoin, dans l'emploi de leurs forces physiques, le moyen de démontrer la bonté de leur cause. C'est surtout la procédure de croyants jeunes et naïfs : ils ont la foi en des forces divines et mystérieuses pénétrant la nature et l'humanité et se révélant par des signes visibles qui font éclater la vérité et triompher le bon droit. Au-dessus de l'enceinte de la justice plane un grand souffle divin.

C'est Dieu qui protége les conjurateurs invoquant loyalement son nom; c'est Dieu qui punit le parjure; c'est lui qui, au milieu du tournoi, renverse dans la poussière l'adversaire de mauvaise foi; c'est lui qui, pendant les ordalies, soutient les forces de l'innocent.

Ce formalisme est donc la foi; la procédure est religieuse. Nous l'avons examinée dans son ensemble, mais nous n'avons pour le moment à en retenir qu'un détail : la preuve par les conjurateurs. Ce moyen de preuve va acquérir dans le droit coutumier du Nord une importance énorme; c'est la semence jetée dans la procédure ancienne et d'où nous verrons éclore le jury. Il nous reste à suivre sa croissance.

Les siècles s'écoulent, et la foi s'affaiblit. Éprouvée par la vie sociale, la conscience humaine perd sa candeur juvénile; on ne croit plus que la victoire dans le combat soit le témoignage évident de l'innocence; on ne croit plus à l'intervention divine et à la vertu magique du serment.

Il devient difficile de réunir des conjurateurs sérieux; ceux-ci, débarrassés de la crainte du parjure, prêtent parfois serment avec grande légèreté et n'inspirent plus confiance. La garantie que l'on croyait trouver dans leur présence n'est plus qu'illusoire. On cherche cependant à maintenir l'institution; on fait un choix plus sévère des conjurateurs : on les prend en dehors de la communauté; on désigne même parfois ceux que l'on suppose renseignés sur l'affaire. Quoi qu'il en soit, à chaque instant, l'appel au serment des con-

Digitized by Google

citoyens est impossible ; il ne reste que le duel et l'ordalie, dont l'autorité est ébranlée et dont l'Église comme la royauté condamnent l'emploi. Il arrive ainsi vers le x^e^ siècle un moment où le symbolisme ancien, privé de force interne, n'est plus qu'un grand corps vide dans l'enveloppe duquel va s'infuser un sang nouveau et se développer désormais un système de preuve rationnel et vrai qui aboutira au jury.

L'événement qui contribue le plus à hâter la transformation du droit symbolique est l'influence grandissante de la Cour d'équité du roi. Au-dessus des diverses justices locales, il y avait, en effet, la justice du roi; celui-ci possédait le privilége d'évoquer à sa cour (*curia regis*) certains procès et de les juger en déliant des formes solennelles ordinaires ; notamment, en matière de preuve, il avait la faculté de remplacer la preuve symbolique avec les conjurateurs, le duel et les ordalies, par *la procédure d'enquête*.

En vertu de ce privilége et muni d'un bref royal (*Breve inquisitionis*), les juges, les *missi dominici*, choisissaient les hommes les plus honorables des environs à qui ils supposaient une certaine connaissance des faits du procès. Ces *jurati*, jurés, prêtaient serment de dire la vérité et participaient avec le juge royal au jugement du différend, soit qu'ils en connussent l'objet de science personnelle, soit même qu'ils n'en eussent qu'une connaissance indirecte. Ils étaient ordinairement, au début, plus de douze et rendaient, quelquefois en commun, quelquefois isolément, une sentence qui embrassait tout l'objet de la contestation, le droit comme le fait. Le juge continuait à proclamer le résultat, c'est-à-dire à appliquer la décision des *jurati*.

La procédure d'enquête, qui ne fut à l'origine qu'une faveur accordée au fisc, puis aux clercs, fut bientôt étendue aux veuves, aux orphelins, aux faibles en général ; elle les protégeait contre les guerriers et les puissants de la féodalité, naturellement partisans du combat judiciaire. Elle fut d'abord employée en matière civile, où elle servit notamment à décider les questions du pétitoire et du possessoire. Elle fut

Digitized by Google

bientôt employée également dans des cas plus intéressants encore au point de vue qui nous occupe : les *jurati* étaient convoqués pour affirmer la sincérité d'un document contesté, d'une charte d'où résultait un titre de propriété ; ils jouaient alors à peu près le rôle de nos experts.

Tout cela n'avait rien de bien régulier, de bien stable, mais se formait lentement, graduellement, sous l'influence de la coutume. Il n'y avait encore aucune identité entre ces citoyens assermentés qui venaient trancher le nœud gordien d'une difficulté de preuve et ceux que nous appelons aujourd'hui les jurés. Mais nous y trouvons déjà en germe l'essence du jury ; c'est-à-dire un groupe d'hommes intervenant en commun dans un procès, pour contribuer, d'accord avec le tribunal, à la proclamation de la vérité. Qu'un débat s'engage maintenant devant les *jurati;* que le juge leur demande leur avis non plus sur ce qu'ils savent par eux-mêmes du procès engagé, mais sur ce qui vient de se passer sous leurs yeux ; que les témoins deviennent des juges, et le jury est formé.

Telle est la transformation insensible que nous allons voir s'effectuer. L'enquête passe de la Cour d'équité des rois francs à la Cour d'équité des ducs de Normandie ; ceux-ci la transportent avec eux en Angleterre, où elle trouve un sol favorable à son développement. La conquête y mettait en présence le droit féodal des Normands vainqueurs et le droit communal des Anglo-Saxons vaincus. La procédure d'enquête, réunissant les juges royaux de la féodalité et les *jurati* de la communauté, fut une transaction qui amena dans l'ordre judiciaire la réconciliation des deux éléments opposés.

Déjà sous Henri II, l'enquête avait cessé d'être un privilége pour devenir le mode de preuve ordinaire. Chacun avait le droit de demander par un bref la preuve par jurés (*Inquisitio*). De plus, la loi écrite réglait maintenant les détails de l'institution. Les jurés étaient pris parmi les notables ; leur nombre était fixé à douze.

L'un d'eux prenait la parole et prononçait l'avis commun qui

Digitized by Google

était rendu au nom du district. Les jurés pouvaient parler par ouï-dire, mais ils étaient responsables, et leur sentence, susceptible d'être attaquée pour faux serment. De plus, le juge avait la faculté de s'assurer de leur véracité en s'enquérant des mobiles de leur opinion.

Voici donc un nouveau pas vers le jury. Il ne reste plus qu'une étape avant d'atteindre le but. Le droit anglais mettra trois siècles à la franchir, mais il la franchira cependant, et voici comment :

Il arrivait, nous l'avons indiqué plus haut, qu'une discussion s'engageât sur le contenu d'une charte de propriété et qu'on appelât alors de nouveaux témoins pour confirmer ou infirmer le document. Ces témoins se joignaient aux *jurati* et rendaient la décision de commun accord avec eux. Mais, vers le XV^e^ siècle, il se fait enfin une séparation entre *jurati* et témoins. Les lois proclament l'incompatibilité entre les deux situations, les témoins se bornent à dire ce qu'ils savent, les *jurati* se décident d'après l'enquête; en 1650, le serment des jurés les oblige à *rendre une sentence véridique, conformément aux preuves apportées devant eux.*

Désormais, le jury existe.

Il y a comme aujourd'hui dans l'enceinte de la justice, les trois groupes qui concourent au jugement : le tribunal qui dirige et prononce, les jurés qui décident, les témoins qui apportent la preuve. Comme aujourd'hui, le verdict est inattaquable et souverain ; comme aujourd'hui, le juge n'a plus le droit de demander compte aux jurés des moyens par lesquels ils sont convaincus.

Ainsi, nous sommes partis d'un simple mode de preuve de l'ancien droit franc, pour arriver, au XVII^e^ siècle, à l'organisation du jury. Nous l'avons suivi, il est vrai, à travers la procédure civile, où se place son origine. Mais le jury criminel a parcouru la même voie. Si les aideurs, qui soutenaient la prétention du plaideur civil, sont devenus des jurés, les compagnons qui soutenaient la plainte de l'offensé ont subi une métamorphose semblable.

Il n'y avait pas d'ailleurs, dans le droit primitif, cette

Digitized by Google

démarcation que nous traçons aujourd'hui entre la justice répressive et la justice civile. Un procès civil et une poursuite criminelle se ressemblaient beaucoup. Les formes de citation étaient analogues. Les moyens de preuve étaient identiques. Le but était le même. De part et d'autre, l'enjeu avait un caractère civil. Le plaignant ne réclamait pas auprès des juges le châtiment du coupable. Il demandait la composition, le *Wehrgeld*, la réparation du dommage causé.

Il n'est donc pas étonnant que le jury criminel et le jury civil ayant été la manifestation d'une même conception juridique, ayant trouvé les mêmes conditions d'existence, aient passé par les mêmes phases de développement. Le jury criminel a, il est vrai, rencontré dans le droit anglo-normand un élément particulier qui a exercé de l'influence sur son histoire : nous parlons du principe germanique, de la garantie collective ; la responsabilité de la communauté entière, en cas de faute de l'un de ses membres.

La communauté étant responsable, il était légitime qu'elle veillât à la répression des crimes. Aussi, quand les justiciers arrivaient dans le comté pour administrer la justice, ils rassemblaient des citoyens honorables qui, au nom du comté, désignaient les auteurs des crimes et portaient plainte contre eux. Ce groupe d'accusateurs qui, en Allemagne s'appelait *Rügegericht*, devint en Angleterre le grand jury ou jury d'accusation[1]. Les moyens de défense ou de preuve de l'accusé restaient toujours les mêmes qu'au civil, c'étaient le duel, les épreuves et surtout les aideurs, les conjurateurs. Et ce sont encore une fois ces conjurateurs qui, par la modification insensible des moyens de preuve, nous conduiront au jury criminel.

Pendant tout un temps, le grand jury ne se bornait pas à dénoncer, il prononçait aussi la condamnation en présence du juge. Seulement, pour régulariser une procédure anormale, on exigeait le consentement de l'accusé ; on alla même jusqu'à la torture pour l'obliger à accepter la compétence d'une juridiction d'exception.

[1] C'est la *Stille waerheid* de nos provinces.

Digitized by Google

Toutefois, cette tentative fut de peu de durée. Le grand jury resta simplement le jury d'accusation et, à côté de lui, l'institution des conjurateurs suivit son cours régulier et devint le jury de jugement. Quand, après la conquête normande, les juges royaux se rendaient dans le comté pour punir les coupables, désireux, en s'appuyant sur la coutume, de mettre leur responsabilité à couvert et d'accroître l'autorité de leur jugement, ils ordonnaient la preuve par jurés; ils convoquaient douze citoyens honorables pour affirmer la vérité ou la fausseté des faits incriminés. Après la suppression des ordalies, le système devint général. Chacun pouvait, au moyen d'un bref royal, demander, en matière répressive comme en matière civile, l'enquête loyale : la preuve par jurés. A partir de ce moment, les deux jurys sous l'action des siècles et des événements reçoivent une impulsion identique et une même organisation. D'abord simples cautions de l'innocence de l'accusé, les *jurati* sont devenus des témoins du fait reproché, puis la procédure se déroulant à leurs yeux sous la direction du juge, ils finissent par rendre un verdict souverain, basé sur les preuves apportées et discutées devant eux.

Nous venons d'esquisser aussi succinctement que l'exigeaient les limites d'un article de revue, les origines du jury. Ce que nous en avons dit suffit cependant pour en faire apprécier le caractère. Il est si vrai que l'institution du jury n'est que la transformation de l'ancienne preuve ; il est si vrai que son essence est juridique et non politique; que son histoire est celle de la procédure et non celle de la liberté; elle est si peu une conquête de la liberté sur le despotisme, que la grande charte d'Angleterre ne s'en occupe pour ainsi dire pas. Hâtons-nous d'ajouter que c'est là le secret de sa force et de sa grandeur. Le jury restera l'une des plus admirables conceptions de l'ordre judiciaire, non point parce qu'il répond à des aspirations politiques ou à des élans populaires, mais parce qu'il est avant tout profondément humain, parce qu'il est né de l'accord de la nation et du pouvoir, parce qu'il se tient au-dessus des préjugés, des fictions légales,

Digitized by Google

des formules abstraites, des procédures symboliques, pour n'accepter que la pure lumière de la preuve morale; parce qu'il n'est pas la science inaccessible d'une caste ou le désir injuste d'un parti, mais la vérité elle-même, telle qu'elle peut être proclamée par des hommes libres et probes qui la cherchent dans la simplicité et la droiture de leur conscience et ne lui donnent d'autre base que leur intime conviction!

III

Des traditions que nous venons de rappeler et qui ont façonné le jury, nous n'avons conservé que les mots; il suffit de suivre la marche de la procédure d'assises en Angleterre pour se convaincre de la distance qu'il y a entre le jury implanté sur le continent au début du XIX^e^ siècle, et le jury national anglais dont le nôtre n'est qu'une ébauche mal conçue.

On peut dire que déjà l'aspect d'un procès d'assises en Angleterre est l'antithèse de l'aspect que présente une salle d'audience chez nous ou en France. Et les Anglais ont dû être prodigieusement étonnés en voyant, lors des dernières grandes causes criminelles jugées en France, telles que l'affaire Billoir, l'affaire Gras, l'affaire Godefroy, l'affaire Moyaux et tant d'autres, ce qu'étaient devenus le respect et la dignité de la justice répressive! Le prétoire envahi par les désœuvrés de toutes les conditions, les femmes de tous les mondes, avides d'émotions malsaines et de détails scandaleux; l'accusé apparaissant en héros de mauvais roman au milieu d'une foule dévorée d'impatience, braquant sur lui des lorgnettes de spectacle; les journalistes surexcitant la curiosité fiévreuse des masses, dramatisant la vie de l'accusé, ramassant, de-ci de-là, tous les incidents de nature à provoquer l'intérêt; étudiant l'attitude du prévenu comme celle d'un acteur; lui donnant, en un mot, cette célébrité de mauvais aloi dont il a parfaitement conscience, et faisant de tout cela une spéculation éhontée; les avocats, les substituts, les présidents eux-mêmes, entraînés par le courant, oubliant

Digitized by Google

la réalité et parlant pour la galerie et pour la presse; voilà ce qui se passe sous les yeux de tous, tous les jours, sans que l'on réagisse contre cette décadence profonde du sentiment du droit!

En Angleterre, au contraire, les mœurs ont conservé à la justice sa décence et sa majesté : on a horreur de l'apparat, de la pose, de tout ce qui pourrait faire ressembler un procès à une comédie. On n'y voit même pas de ces belles salles d'audience sous les voûtes sonores desquelles l'éloquence résonne à l'aise; la salle est plutôt petite; au mur est suspendu l'antique glaive de justice; dans un coin s'étale l'immense bouquet que, suivant un usage invétéré, les juges reçoivent à leur arrivée dans le comté. Pas d'autre luxe; pas de force armée dans la salle, pas même de police pour entourer l'accusé. Le public a le droit de contrôler l'audience, mais n'y occupe pas de place essentielle; l'espace qui lui est réservé est restreint; la publicité est surtout sauvegardée par la presse, qui a une tribune spéciale. Chacun fait tranquillement son devoir, d'ailleurs, sans s'inquiéter de la foule. On voit immédiatement qu'il y a là des hommes simples, analysant la cause sans préjugé ni parti pris. La discussion est de part et d'autre froide, calme, raisonnée; c'est le ton d'une conversation; les adversaires n'élèvent pas la voix plus qu'il ne le faut pour être entendus du jury; ils repoussent de prime abord ce qui est étranger aux débats et vont droit à leur but: prouver la vérité ou la fausseté de l'accusation.

Nous ne soutenons pas que tout soit parfait dans la procédure anglaise; le droit coutumier d'Angleterre contient bien des singularités qui entravent ou compliquent le jugement d'un procès; mais, s'il est vrai que le jury n'est plus ce qu'il doit être et qu'il faut le relever chez nous de l'abaissement où il est tombé, c'est seulement dans le milieu où il a grandi que nous retrouverons les principes de sa rénovation.

Le premier de ces principes, c'est que le jury est réuni pour examiner le fait incriminé, rien que le fait incriminé. L'*indictment*, l'acte d'accusation, est un court et substantiel résumé de la cause, sans digressions, sans commentaires.

Digitized by Google

L'avocat de la poursuite ne fait pas une œuvre de littérature; il donne simplement une base aux débats en indiquant le fait qui fera l'objet de la preuve et les preuves qu'il fournira lui-même. L'enquête a la même tendance que l'accusation; les témoins sont soigneusement choisis; on ne les entend que si leur déposition se rapporte directement à l'accusation et si elle peut amener un résultat certain quant à la recherche de la vérité; si elle est ce que les Anglais nomment la *preuve d'évidence*. De telles mœurs judiciaires donnent à leurs débats une netteté et une rapidité salutaires; il ne leur viendra pas à l'esprit de reprcoher à un homme accusé de vol ou de faux, par exemple, que dix ans auparavant il ait eu une maîtresse ou plaidé en divorce. Pas plus, d'ailleurs, que son défenseur n'invoquera en sa faveur les prix qu'il a remportés au collége ou les distinctions qu'il a obtenues dans la vie civile.

Un second principe, c'est que la coutume a su conserver à l'ensemble des débats un caractère d'impartialité absolue et laisser au jury cette condition essentielle qui lui manque chez nous : la fraîcheur de conscience. L'on ne soumet pas au jury de jugement le dossier de l'instruction préparatoire, il ne reçoit que certains documents essentiels quand il les demande. L'on n'enchaîne pas les témoins aux déclarations qu'ils ont faites dans l'instruction préparatoire. Et surtout l'on garantit le président contre une intervention personnelle funeste à son prestige et à son influence. Il a conservé en Angleterre la seule situation qui convienne à ses hautes fonctions : celle d'un légiste qui, armé il est vrai d'un pouvoir discrétionnaire, dirige en dehors des partis, du haut de son siége, des débats auxquels il n'assiste que pour faire respecter la loi et la vérité. C'est ainsi que l'on ne connaît pas en Angleterre l'interrogatoire de l'accusé et que le président n'a pas non plus le droit d'interroger les témoins; deux dispositions qui, chez nous, l'entraînent directement dans la mêlée. L'accusé anglais ne subit pas d'interrogatoire; les témoins anglais ne sont interrogés que par l'accusation et la défense. Le rôle du président est de les maintenir dans les bornes de la légalité, sur le terrain tout spécial de l'accusation et dans les limites précises de la preuve.

Digitized by Google

Le troisième principe, enfin, c'est l'union entre l'élément bourgeois, le jury, et l'élément légiste, la cour ; ils ne sont pas opposés l'un à l'autre, mais se prêtent un mutuel appui et concourent dans un ensemble harmonique à la formation du jugement. C'est là la différence profonde qui nous sépare des Anglais. Chez nous, jurés et magistrats se traitent avec défiance; on dirait deux groupes armés jusqu'aux dents, défendant chacun le domaine qui lui est assigné. Sur le sol anglais, au contraire, la décision rendue par la cour d'assises est restée ce qu'elle doit être : le produit de deux forces qui se confondent et se pénètrent pour arriver à la vérité. Le président a donné sa science, son expérience consommée du droit, son autorité reconnue et respectée ; le jury a donné sa conscience libre de préventions; et ces deux éléments sont allés l'un vers l'autre, spontanément, sans hésitation, pour constituer le droit. Le président des assises en Angleterre ne pose pas aux jurés, comme le veut le Code de 1808, des questions qui leur sont remises dans leur chambre de délibérations. Il leur explique leur mission ; il les éclaire sur le sens de la loi; il leur fournit tous les éléments de leur sentence ; il détermine avec la plus grande clarté quel est, en droit comme en fait, le problème à résoudre; il leur fait comprendre l'objet précis de l'accusation, les conditions exigées pour que la preuve existe, les règles de la preuve, les conséquences du doute, les conséquences de l'évidence, les conséquences juridiques de leur verdict, et il les laisse ensuite à leur conscience. Les jurés ainsi conseillés et instruits, mais nullement liés par les sages avis du président, dont la parole fait sur eux une profonde impression, se décident ensuite librement. Dans la plupart des cas, ils ne se retirent même pas pour délibérer et rendent leur verdict séance tenante. L'on sait que ce verdict, pour être légal, doit être rendu à l'unanimité ; en le proclamant, les jurés ont parfaitement conscience de sa valeur et de ses conséquences ; et bien qu'ils ne prononcent pas la peine, leur sentence embrasse l'ensemble du procès en fait comme en droit. Leur pouvoir sous ce rapport est si bien établi, que

Digitized by Google

dans certains cas, s'ils trouvent que la faute n'est pas aussi grande que le soutient le plaignant, ils peuvent rendre un verdict de non-culpabilité sur le fait tel qu'il est incriminé et déclarer l'accusé coupable d'un fait moins grave. Ils ajoutent aussi parfois des observations inspirées par les faits de la cause et utiles au public. Pour en faire comprendre la nature, donnons un exemple : Une femme est accusée d'avoir provoqué un avortement par l'emploi de la sabine. Ils condamnent la coupable et déclarent qu'ils blâment la légèreté avec laquelle les pharmaciens délivrent la sabine au premier venu.

Leur mission étant accomplie, celle du président commence ; il applique la peine en se conformant à l'essence du verdict. Il reste, toutefois, le gardien de la loi et doit vérifier la légalité formelle du verdict. Si la loi a été violée, il renvoie le jury et l'oblige à une nouvelle délibération.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'organisation du jury. Il existe non-seulement pour les crimes, mais dans les *Courts of quarter sessions*, il juge les délits. Il nous reste à ajouter que la base de la formation des listes est également toute différente de la nôtre. Les listes des jurés, en Angleterre, sont extrêmement étendues ; elles n'exigent qu'un cens très-minime ; elles comprennent surtout la petite bourgeoisie : des boutiquiers, des bouchers, des épiciers, des entrepreneurs, des graveurs, des artisans, de petits rentiers, etc. Les riches y sont naturellement en minorité, comme dans la nation.

Les criminalistes allemands, convaincus de l'impossibilité de séparer le fait et le droit, ont poussé plus loin encore l'union des deux éléments que nous venons de voir admise en principe en Angleterre. L'Allemagne a organisé ses tribunaux échevinaux qui réunissent dans leur sein, côte à côte, des magistrats légistes et des citoyens non légistes, des *Schöffen*, qui sont ici les auxiliaires des légistes et rendent la justice concurremment avec eux.

Sans accepter l'innovation allemande, nous pouvons nous demander s'il n'est pas grand temps de ramener le jury à ses traditions. Le bon sens nous dit, après l'histoire, que si le

Digitized by Google

jury est une institution judiciaire qui convient au jugement des crimes, elle convient également au jugement des délits. Le bon sens nous dit que pour répondre à son but il est indispensable que le choix des jurés soit plus large, qu'il faut les prendre non dans une caste, mais dans la nation entière; qu'il faut leur donner non une aumône, mais une indemnité sérieuse; le bon sens nous dit que si le jury offre surtout des garanties, en ce qui concerne l'appréciation de la preuve et l'impression morale qu'elle produit, il importe d'en écarter tout ce qui peut affaiblir la rectitude du jugement; que si les fonctions du président sont essentielles quand il s'agit d'aider les jurés à rendre un verdict, elles sont, au contraire, strictement limitées pendant le cours des débats, qui doivent rester à l'abri de toute influence; que si le verdict du jury a pour facteur la conscience, il importe de ne pas affaiblir celle-ci par des formules, des restrictions, qui enchaînent sa liberté; le bon sens nous dit aussi que si la décision doit reposer sur les preuves apportées à l'audience, il est souverainement illogique et antijuridique de provoquer d'interminables instructions préparatoires auxquelles le jury reste étranger; il est illogique de déployer ce luxe inouï d'expertises, de mémoires, de rapports, qui coûtent cher, prennent un temps énorme et ne doivent même pas être remis au jury quand on respecte et l'esprit de la procédure contradictoire, et le Code actuel lui-même.

Les procès financiers de ces dernières années font apparaître ce vice radical d'une façon saisissante. Au lieu de prendre dans l'instruction un fait saillant qui tombe sous l'application de la loi et dont l'examen est facile, on procède à des travaux gigantesques; on remonte au déluge; on taille de la besogne aux experts et aux comptables pour de longs mois; on a des rapports semblables à des volumes; une comptabilité immense dont l'aspect seul terrifie; une base de discussion tellement vaste et complexe, qu'elle fournit autant d'armes à la défense qu'à l'accusation; ce n'est qu'après de rudes labeurs et des veilles multiples que le président, les magistrats, les avocats parviennent à s'assimiler cette colos-

Digitized by Google

sale procédure; à l'audience, ils la discutent, ils l'enchevêtrent, ils la rendent plus obscure et plus embrouillée encore; et l'on exigerait des jurés qu'au bout de quelques jours ils aient condensé, apprécié, élucidé ces énormes paperasseries et se soient formé une intime conviction?

Cela serait insensé!

Ou bien, en présence de la complication des éléments de preuve, les jurés ne parviennent pas à obtenir une certitude, et ils acquittent; ou bien, obéissant aux exigences de l'opinion publique qui réclame vengeance, ils condamnent; mais c'est le hasard qui dirige leur conscience, et l'évidence, qui seule fait la force du jugement, ne luit pas à leurs yeux.

Tels sont les défauts qui frappent les moins clairvoyants; c'est en y remédiant, c'est en abrogeant, en outre, la loi du 4 octobre 1867 sur la correctionnalisation des crimes, que nous serons ramenés à une application large, loyale et complète du principe de la participation des bourgeois à la justice répressive.

Mais nous irons plus loin encore, et s'il était permis de faire de la théorie pure et de rechercher quel serait de nos jours le type d'une organisation judiciaire idéale, nous demanderions si le souvenir des anciennes justices ne se présenterait pas à la mémoire, et si l'on ne pourrait retrouver dans l'intervention des bourgeois en toute matière, le point de départ d'une procédure rénovée, plus libre et plus vraie?

Il serait difficile de soutenir que l'organisation actuelle répond à tous les besoins de la nation. Il est essentiel pour un pays d'avoir la certitude que chaque lésion du droit y trouve sa réparation immédiate, et que les rouages judiciaires assurent la régularité des rapports entre les citoyens. Quand ceux-ci savent que les procès sont bien et rapidement jugés, leur franchise et leur tranquillité d'allures s'en ressentent en même temps qu'ils acquièrent une notion plus exacte de leurs droits mutuels.

Or, quelle est en Belgique la situation? Les rôles des tri-

Digitized by Google

bunaux sont encombrés; les magistrats, dont le traitement minime est hors de toute proportion avec les travaux dont ils sont accablés, ne peuvent suffire à leur tâche; les frais de justice sont considérables; la procédure est lente, le nombre de remises que subit la moyenne des affaires est quelque chose d'effrayant; l'avoué, dont la source des émoluments tarit en même temps que les procès, contribue à leur prolongation; et c'est ainsi que la justice devient le monopole des riches. Les petits plaideurs, ceux dont les intérêts vitaux sont parfois à la merci d'une décision judiciaire, attendent au seuil de ce redoutable temple de Thémis, où l'on voit naître les procès, mais où on les voit plus difficilement finir; où tant de paroles, de temps et d'argent sont jetés dans le gouffre d'une procédure routinière! Ajoutez à cela qu'avec une éducation comme la nôtre, les gens instruits eux-mêmes ont des idées fort confuses et fort vagues sur leurs relations avec leurs semblables et avec la société; ils se contentent le plus souvent des phrases convenues dont se compose le léger bagage d'un homme bien élevé; quant aux classes inférieures, elles sont plongées dans l'ignorance complète de leurs devoirs et de leurs droits les plus immédiats. Il se crée ainsi entre les classes dirigeantes et les classes dirigées un abîme bien difficile à combler.

Supposez, au contraire, autant que le permet notre état social, un retour aux tendances de l'ancien droit communal, c'est-à-dire au groupement des intérêts; supposez, au lieu de la centralisation absorbante des temps modernes, la renaissance des anciennes forces sociales, des métiers, des corporations; la formation d'associations de citoyens unis par la communauté d'éducation, de mœurs, d'intérêts; supposez que, dans chacun de ces groupes, des jurés, c'est-à-dire des arbitres choisis pour leur honorabilité et leur esprit d'équité, décident les contestations les plus fréquentes et les plus aisées à juger, les questions de fait, d'usages des lieux, d'interprétation de coutume même, tandis que les tribunaux de légistes resteraient réservés aux graves problèmes juridiques; supposez que depuis le millionnaire qui défend son superflu

Digitized by Google

jusqu'au prolétaire qui défend son salaire, chacun puisse, dans certains cas simples, non-seulement obtenir, mais rendre la justice dans le milieu qui lui est propre; ne serait-ce pas un progrès sur ce qui existe?

Les tribunaux de légistes, ce serait l'unité moderne; ils maintiendraient l'harmonie du droit; les jurys de bourgeois, ce serait la vie et le mouvement du passé; ils maintiendraient le sentiment du droit dans les masses.

Le jury civil existe encore en Angleterre; il a été introduit en France en matière d'expropriation; chez nous, la Commission de la Bourse, les Conseils de prud'hommes et la constitution récente des Chambres syndicales répondent déjà à l'idée de groupes s'associant pour règler leurs intérêts et vider leurs contestations.

Dans une telle organisation, l'on pourrait diminuer le nombre des tribunaux, alléger le fardeau des magistrats, majorer leur traitement, enlever à leur juridiction cette grande quantité de procès civils où le fait domine; ne leur soumettre que des procès où la question de fait serait vidée, et pour lesquels la décision serait purement juridique. Mais l'on arriverait surtout à rendre à la généralité des citoyens le sentiment du droit aujourd'hui effacé.

L'on peut dire que la procédure par jurés est une conception éminemment conservatrice; car chez les peuples qui voient pour ainsi dire le droit vivant agissant et se développant au milieu d'eux, qui le pratiquent par eux-mêmes tous les jours, qui s'habituent à le considérer comme un moyen de civilisation qu'ils ont à leur disposition aussi bien que le langage; qui le portent en eux, mêlé à leurs pensées, à leur sang, il peut y avoir des luttes, il n'y aura pas de révolution. La révolution est l'arme des masses qu'on laisse en dehors du droit.

A cet égard, ce moyen âge dont on a tant médit, nous offre, en Belgique surtout, un splendide spectacle. Il avait des digues moins solides que les nôtres contre le flux et le reflux des passions populaires; mais dans la mêlée humaine l'homme n'apparaissait point, abandonné à lui-même, sou-

Digitized by Google

vent plus désespéré et plus impuissant que le naufragé livré à la fureur des flots ; et dans ces groupes libres et forts, pleins d'audace, de tendresse et de fierté à la fois, qui savaient protéger les faibles, s'incliner vers les petits, il y avait un souffle généreux qui élevait les caractères et les consciences et que nous ne possédons plus !

ADOLPHE PRINS.

Bruxelles, 1er octobre 1877.

Digitized by Google

LA LÉGENDE DE DUNBLANE.

I

C'était en 1793, à l'université de Saint-André, que je fis la connaissance de William Dunblane, plus tard, lord Dunblane.

Son oncle célibataire, qui était lord Dunblane dans ce temps-là, n'était ni riche, ni généreux; son père n'avait qu'un petit revenu et, comme le mien était fort libéral, nous nous trouvions, malgré son rang, sur un pied d'égalité et de camaraderie.

Dunblane fit de moi son compagnon favori. Peut-être bien parce que j'écoutais avec plus de complaisance que les autres ses longs récits sur ses ancêtres et parce que je montrais plus d'indulgence pour sa faiblesse dominante : l'orgueil de race.

Dans les commencements les étudiants se moquaient de sa vanité aristocratique. Mais Dunblane n'entendait pas raillerie à ce sujet. Il était fort et impétueux; les plaisanteries sur son arbre généalogique le rendaient furieux, et dans ces moments, ses traits décomposés par la colère ressemblaient à ceux d'un énergumène. Aussi se garda-t-on de recommencer.

Dunblane n'était guère aimé. Il était sujet à des accès d'humeur sombre pendant lesquels il n'adressait la parole à personne. Il était capable d'actions généreuses, mais implacable dans ses haines : il ne savait ni pardonner, ni oublier une injure. Quoique je fusse son ami et qu'il acceptât volontiers mes conseils, je n'aimais pas à être témoin de ses terribles accès de colère. On disait : — Ne vous jetez pas dans le chemin de Dunblane en colère, car il renverse tout comme

Digitized by Google

un taureau furieux. Un peu avant de quitter l'Université, nous eûmes un entretien sur nos projets d'avenir.

— Je suis pauvre, dit Dunblane ; néanmoins je me marierai tôt. Si je n'ai pas de fils, la ligne directe des Dunblane sera éteinte. Je suis le dernier de ma maison.

— Ne faites rien avec précipitation, répondis-je. Sans doute, il serait malheureux que votre titre et vos terres dussent passer à une autre branche de la famille ; mais il serait bien plus malheureux encore pour vous de voir toute votre existence empoisonnée par un triste mariage. Vous êtes jeune : la vie est à vous. Ne vous engagez pas dans des liens indissolubles si vous n'avez la certitude qu'ils feront votre bonheur.

Sa réponse fut caractéristique.

— Oh, vous avez beau parler, dit-il, vous qui avez beaucoup d'argent sans la charge d'un grand nom. Nous autres, nous devons, par patriotisme, ne pas laisser s'éteindre une race, glorieuse depuis six siècles. Je dois épouser une femme riche et je dois avoir un héritier : tout le reste est d'importance secondaire. Milord Dunblane ne cesse de me le répéter et je sais qu'il a raison.

Pendant qu'il parlait, ses sourcils se froncèrent et ses traits prirent une expression sombre.

— Je reconnais, dis-je, les obligations qu'imposent un grand nom et un titre, mais je ne crois pas qu'un mariage précipité et mal assorti soit fait pour illustrer ou servir l'un ou l'autre.

— Écoutez, reprit-il vivement, vous n'avez jamais entendu la vieille prophétie connue dans notre famille. La voici :

> « *When five Dunblanes have had no son,*
> *Then shall the line direct be run.* »

(Lorsque cinq Dunblane seront morts sans héritier, la ligne directe sera éteinte.)

Mon oncle est le *quatrième* lord qui n'a pas de fils. Si je survis à mon père et si, par conséquent, je succède à mon

Digitized by Google

oncle, je serai le *cinquième*. Voyez-vous maintenant comme il est nécessaire que je me marie de bonne heure?...

Je pensai — mais je me gardai bien de le dire, car je voyais son regard farouche s'assombrir de plus en plus — que je ne me tourmenterais pas ainsi pour un sot distique inventé par quelque vieille Écossaise, peut-être, à une veillée. Les superstitions de Dunblane pour tout ce qui se rattachait à sa race, frisaient la folie. Il me répétait souvent cette prophétie qui avait fait sur son esprit une impression que mes raisonnements ne pouvaient ni effacer, ni même affaiblir. Je n'y croyais guère, quant à moi; tout en connaissant un si grand nombre de cas où ces prophéties eurent raison, que le plus obstiné des sceptiques en serait surpris et ébranlé. Pendant des heures entières, Dunblane méditait ces choses; il y en avait une surtout dont il ne m'avait jamais parlé jusqu'alors, que je n'appris qu'après des années et qui devait avoir sur sa vie une influence fatale.

II

En 1796, je quittai l'Université et je fus envoyé à notre succursale à Calcutta.

L'année suivante j'appris le mariage de William Dunblane avec miss Cameron, une orpheline riche et belle, mais d'extraction bourgeoise. Voilà tout ce qui me fut écrit. Plus tard je sus que c'était son oncle qui lui avait proposé cette alliance. William Dunblane, malgré son indifférence ou peut-être son aversion pour la jeune fille, consentit à l'épouser. Ainsi s'accomplit l'erreur fatale, irrévocable, que rien ne pouvait réparer.

Ce premier pas fait sur une pente dangereuse, Dunblane la descendit avec une rapidité qui allait croissant d'année en année. Il n'avait pas d'ami qui pût le retenir. Il ne m'écrivait jamais : je ne m'y attendais pas non plus. Nos voies étaient désormais séparées. J'étais un homme d'affaires absorbé par des intérêts qui n'étaient pas les siens. Je ne connaissais ni son genre de vie, ni son entourage, et, quoique

Digitized by Google

nos sentiments mutuels ne fussent pas altérés, la correspondance était impossible.

En 1803, lord Dunblane, le célibataire, mourut enfin et, quelques mois plus tard, la mort de mon père me rappela à Aberdeen, où je pris sa place comme chef de la maison.

Un jour, environ dix mois après mon retour, Georges Pilson, l'avoué, entra dans mon bureau et parla du château de Dunblane, d'où il revenait. Son père était l'intendant de lord Dunblane.

Je m'empressai de questionner Georges Pilson sur la famille de lord Dunblane et sur sa manière de vivre.

La réponse fut loin d'être satisfaisante.

Le caractère sombre de lord Dunblane, me dit Georges, s'est tous les jours assombri davantage et ses accès de colère furieuse se multiplient. On prétend que le chagrin de n'avoir pas encore d'héritier après huit ans de mariage l'a conduit jusque-là. Puis, sa femme ne lui convient sous aucun rapport : elle est jolie mais peu raisonnable, babillarde jusqu'à vous étourdir, toujours riant aux éclats sans à-propos et, qu'il me soit permis de le dire, manquant de cette dignité qui convient à sa haute position sociale. Ces choses-là, vous le comprenez, sont autant d'aiguillons pour les colères promptes de lord Dunblane. Lady Dunblane est une femme irritante, et comme son mari n'est pas précisément un modèle de douceur, vous voyez d'ici les conséquences.

— Je suis plus fâché que surpris de ce que vous venez de m'apprendre, dis-je à Georges Pilson. Connaissant lord Dunblane comme je le connais, je n'ai jamais pensé que son mariage — un mariage d'argent — pût avoir des suites heureuses. Et cependant, il y avait du bon en lui. S'il était tombé en d'autres mains, il eût pu devenir tout différent de ce qu'il est.

Georges Pilson ne répondit point à cela; mais son silence était significatif. Il se rejeta sur le château, qu'il me peignit comme un des plus beaux monuments de l'architecture du XV^e^ siècle.

— Lord Dunblane en est très-fier, ajouta-t-il, et à juste

Digitized by Google

titre. Mais son orgueil est mêlé d'une certaine révérence superstitieuse. Il vous a sans doute souvent parlé d'une chambre secrète dans le château ?

— Non. Je ne me souviens pas qu'il m'ait jamais entretenu à ce sujet. Qu'est-ce que c'est que cette chambre ?

— Personne ne sait exactement où elle se trouve, excepté lord Dunblane, son intendant, qui est mon père, et l'héritier. La terreur superstitieuse de la famille, au sujet de cette chambre, est profonde ; je me suis aperçu qu'ils évitent d'en parler.

— Mais qu'y a-t-il au fond de tout cela?

— La légende dit qu'autrefois un lord Dunblane y vendit son âme au diable, ce qui veut dire, sans doute, en langue moderne, qu'il y commit quelque horrible crime. Quoi qu'il en soit, cette chambre resta fermée pendant des siècles ; il y a même une prophétie annonçant que la ruine de la maison suivra la divulgation du secret.

— Comment ! Encore une prophétie ! Voilà déjà la seconde que je connais sur les Dunblane. On paye cher l'honneur d'appartenir à ces grandes maisons si l'on doit se soumettre à toutes ces superstitions-là. Savez-vous si la chambre a jamais été ouverte ?

— On l'ouvre une fois l'an, et alors, si c'est possible, les trois personnes qui sont en possession du secret s'y réunissent. Mon père ne me parle jamais de rien cependant, et lord Dunblane non plus, naturellement.

— Quel est l'héritier légal de lord Dunblane ?

— C'est un pauvre clerc de bureau qu'on a eu toutes les peines du monde à découvrir à Londres, où une branche des Dunblane s'était fixée il y a cent ans à peu près.

Après le départ de Pilson, je ne songeai plus à lord Dunblane et à ses secrets, étant surchargé d'affaires qui réclamaient toute mon attention.

III

Quelques semaines après, je reçus, à ma grande surprise, une lettre de lord Dunblane, qui, ayant appris mon retour en

Digitized by Google

Écosse par Georges Pilson, m'invitait à venir le voir à son château. Il m'indiquait le jour où il attendait du monde, ajoutant que si celui-là ne me convenait pas, je pouvais en fixer un à ma volonté. Je ne pouvais refuser une invitation si gracieuse. Mais, quoique sensible à l'honneur qui m'était fait, je me promettais peu de plaisir de mon excursion. Des affaires urgentes me retenant à Aberdeen, je proposai à lord Dunblane d'accompagner M. Pilson qui devait se rendre à Dunblane Castle dans trois semaines. Comme la diligence n'allait pas plus loin que Nairn, nous pouvions prendre une chaise de poste à deux, ce qui allégerait un peu les frais d'un voyage où les affaires n'avaient point de part.

Lord Dunblane me répondit brièvement que je serais le bienvenu.

Par conséquent, le 10 avril 1804, Pilson et moi nous partîmes d'Aberdeen en diligence, à six heures du matin, et nous atteignîmes le château de Dunblane assez tard dans l'après-midi.

Le crépuscule tombait comme nous roulions dans la belle avenue qui conduisait à ces restes superbes du temps de la féodalité. Cette masse imposante témoignait de la puissance des Dunblane dans les siècles passés et leur donnait, à mes yeux, plus de prestige que n'eût fait le plus beau palais moderne.

C'était le plus majestueux spécimen de l'architecture féodale que j'eusse jamais vu. Le château, hérissé de tourelles pointues, s'élevait sur une hauteur escarpée couverte de sapins et entourée d'un fossé mis à sec.

Un porche donnait accès dans une cour immense qu'entouraient les divers bâtiments et corps de logis.

Lord Dunblane vint à notre rencontre dans le vestibule.

Les neuf années qui avaient passé sur notre séparation nous avaient changés tous les deux, sans doute. Mais chez lui ces changements étaient tels, que c'est à peine si je pus reconnaître, dans l'homme qui parut devant moi, mon compagnon d'études à Aberdeen.

Sa taille avait pris des proportions colossales, et, sur sa

Digitized by Google

figure, ridée comme celle d'un vieillard, l'expression de dureté farouche, passagère autrefois, était devenue permanente. Il me reçut avec bonté, mais sans un sourire, même lorsqu'il me serra la main. Dans son regard, la joie était morte à jamais.

— Je crains que votre séjour ici ne soit bien triste, me dit-il. Si vous étiez venu il y a six semaines, vous eussiez trouvé une réunion nombreuse. Je n'aime pas ces sortes de choses, au contraire. Mais vous et moi, Carthews, nous avons toujours été bien différents. En ce moment, il n'y a personne ici. Pilson doit travailler avec moi, de sorte que je dois laisser à lady Dunblane le soin de vous distraire.

Je l'assurai que je serais heureux d'explorer les beautés du parc et de la forêt voisine, et je le priai de ne pas faire attention à moi.

Il me conduisit en haut, au salon, où nous trouvâmes lady Dunblane toute seule.

La première impression produite par l'aspect de cette femme devait être favorable sur tout le monde. C'était une brune, grande, avec des yeux brillants et des dents éclatantes de blancheur qu'elle montrait beaucoup lorsqu'elle riait. Ses cheveux châtains coupés court ondoyaient sur sa tête couverte d'une espèce de casque, comme les femmes de condition, dont les maris commandaient des régiments de *yeomanry*, affectaient d'en porter dans ce temps-là.

Lord Dunblane commandait un régiment de cette espèce.

Sa femme portait avec une grâce parfaite cette étrange coiffure, assemblage de bougran, de fourrure et de clinquant. Un spencer de drap écarlate et une jupe blanche très-étroite faisaient ressortir ses formes élégantes.

Évidemment, lady Dunblane ne se négligeait pas et elle paraissait voir avec plaisir l'effet que faisait sa personne même sur un visiteur aussi humble que moi.

Elle s'avança et me salua de la façon la plus aimable.

— Je vous sais gré, M. Carthews, me dit-elle, d'avoir eu pitié de notre isolement et d'être venu nous voir. Nous ne voyons personne, d'une semaine à l'autre, dans ce castel

Digitized by Google

d'Otrante, vous avez lu le roman de M. Walpole? — où tout est si sombre et si mystérieux que souvent je suis alarmée au son de ma propre voix!

— Je voudrais que cela arrivât un peu plus souvent, murmura Sa Seigneurie.

— Notre seule société, continua-t-elle en riant, ce sont les esprits. J'espère que vous n'y ferez pas attention. Ils appartiennent tous aux plus anciennes familles, car nous sommes terriblement aristocratiques ici. S'ils vous font une visite, M. Carthews, vous devez vous trouver très-honoré.

— Je me crois tout à fait indigne de cet honneur, répliquai-je sur le même ton. Mais, s'ils viennent, je tâcherai de les recevoir avec la courtoisie à laquelle ils ont droit.

— Comme mon perroquet! s'écria lady Dunblane en éclatant de rire. Lui et mon épagneul couchent dans ma chambre; et parfois, au plus profond de la nuit, mon oiseau se met à crier : « Entrez, je vous prie, et prenez place! » Ce qui me réveille en sursaut et me rend presque folle de terreur.

— Ce n'est pas bien difficile de vous rendre folle, grommela lord Dunblane. Vous avez de bonnes dispositions.

Ceci fut dit à voix basse et un peu de mon côté, de sorte que la jeune femme ne put l'entendre. Mais avec un regard haineux il lança encore le mot *brute*, du moins je crus le comprendre, et lady Dunblane le comprit aussi, car elle s'écria avec un éclat de rire strident :

— Des brutes! Oh! on s'habitue à la société de toute espdeèce brutes quand on n'a pas autre chose.

Des aménités de ce genre devaient être fréquentes entre les deux époux, car cette petite scène n'eut d'autre effet que d'assombrir un peu encore l'expression menaçante de la figure de lord Dunblane.

Quant à moi, je me sentais peu à mon aise. Tout le charme de la beauté de lady Dunblane s'était évanoui, son babil et ses éclats de rire incessants m'excédaient. Elle n'était pas stupide : elle était sotte. Comment osait-elle constamment provoquer un homme du caractère de son mari? On eût dit un enfant jouant avec le feu.

Digitized by Google

Au dessert, Pilson et moi nous causâmes. Lord Dunblane, assis devant le feu qu'il regardait d'un air morne, ne desserrait pas les dents. Je commençai à regretter d'avoir quitté Aberdeen. La perspective de voir se renouveler la petite scène des premières heures de mon séjour au château n'était pas faite pour m'engager à le prolonger.

Lord Dunblane devina mes pensées. En me souhaitant la bonne nuit, il me dit :

— Carthews, je vous prie de ne pas faire attention à mon silence et à mon air distrait. Je suis réellement très-heureux de vous avoir chez moi. Seulement, ma position actuelle me donne de cruelles inquiétudes. On m'irrite et on me tourmente tant que, par Dieu ! je me crois quelquefois sur le point de devenir fou.

IV

Le vaste appartement lambrissé de chêne noirci où me conduisit un valet armé d'un flambeau d'argent, était bien fait pour encadrer des apparitions spectrales au sein d'une nuit sombre. Un immense lit à colonnes, drapé de soie rouge, se dressait dans un coin sous les regards solennels d'une demi-douzaine de portraits de famille, dont les cadres dorés tranchaient sur la boiserie obscure.

Toutefois, mon imagination, qui ne fut jamais bouillante, ne profita point de toutes ces ressources, et je dormis d'un sommeil vulgaire et profond dans mon lit monumental jusqu'au moment où un domestique entra avec de l'eau chaude pour me raser.

La matinée était belle. Au déjeuner, je trouvai lord Dunblane de meilleure humeur que je ne l'avais encore vu. Peut-être bien à cause de l'absence de sa femme, qui se fit porter son chocolat dans son appartement.

La femme de chambre qui vint prendre le plateau était une espèce de virago à cheveux roux qui trahissait une grande force musculaire. Cette femme avait un regard en dessous et un sourire faux qui me déplurent. J'appris qu'elle était fort dévouée aux Dunblane et que lord Dunblane, après

Digitized by Google

son mariage, avait insisté pour que sa jeune épouse la prît à son service. Lady Dunblane obéit avec répugnance ; elle eût préféré une soubrette à la mode d'Édimbourg ou de Londres.

Après le déjeuner, Sa Seigneurie me fit voir le château et me fit connaître tous les souvenirs historiques qui s'y rattachaient. Il me montra avec orgueil le lit où avait couché la reine Marie, un if planté par Robert Bruce, et l'armure portée par Dunblane de Dunblane à la bataille de Bannockburn.

Il s'étendit sur les gloires de sa maison avec plus d'animation que je ne lui en avais jamais vu. Puis, tout à coup, ses traits s'assombrirent :

— Penser, dit-il, que tout cela doit passer à une autre branche, en des mains dégradées par le commerce — ceci n'était pas très-poli pour moi, mais il avait oublié ma présence, j'en suis sûr ; — penser que des gens qui ont à peine une goutte de vieux sang dans les veines viendront hériter de *cela*, de ces choses pour lesquelles ils n'ont aucune affection et dont ils ne ressentiront aucune fierté ; des bourgeois, puisqu'ils se sont croisés depuis des générations avec des Smith et des Brown. — Oh ! c'est assez pour vous déchirer le cœur !

De temps en temps, il éclatait en imprécations contre le sort qui lui refusait un héritier et sur la mauvaise étoile qui s'était levée sur sa maison. C'était en vain que je lui répondais qu'il était jeune encore et qu'il ne devait pas abandonner tout espoir : il secouait mélancoliquement la tête :

— La prophétie est contre moi, dit-il, c'est inutile : « lorsque cinq Dunblane seront morts sans héritier, la ligne directe sera éteinte. » N'est-ce pas clair ? Je suis condamné. J'aurais dû le savoir. Quand une pareille prophétie a-t-elle jamais eu tort ? Quel damné fou j'étais de me marier !

Je pensais comme lui, mais je n'avais garde de le lui dire.

Enfin, lord Dunblane s'enferma dans son cabinet de travail avec Pilson, et on me laissa seul, libre d'explorer le château et ses dépendances.

Me rappelant ce que j'avais entendu concernant une

Digitized by Google

chambre secrète, je comptai toutes les fenêtres à l'extérieur, puis, parcourant le château, traversant chaque corridor, montant à chaque tourelle, ouvrant toutes les portes, je tâchai de retrouver mon nombre de fenêtres. A l'aide d'un journalier dont je fis la rencontre, je m'expliquai d'une manière satisfaisante jusqu'à la dernière lucarne, et, après deux heures de recherches actives, j'arrivai à la conclusion qu'il n'existait pas de chambre secrète et que c'était un conte. J'étais à une époque de la vie où l'on a grande confiance dans sa propre perspicacité.

Lady Dunblane descendit au second déjeuner qui fut troublé par un incident pénible. Lord Dunblane avait une aversion particulière pour l'épagneul de sa femme que les ordres les plus sévères bannissaient des appartements communs. Mais, ce jour-là, quelque porte avait été laissée ouverte par inadvertance et l'épagneul s'élança en aboyant dans la salle à manger, fit le tour de la table et finalement alla se réfugier entre les jambes de lord Dunblane. Celui-ci, irrité en ce moment par une des saillies de sa femme, donna un si furieux coup de pied au pauvre animal, qu'il l'envoya rouler à l'autre bout de la chambre où il resta étendu en gémissant.

— Combien de fois, s'écria-t-il d'une voix de tonnerre, vous ai-je dit, madame, de garder cette infernale petite bête dans votre propre appartement?

Lady Dunblane saisit le petit chien et s'aperçut qu'il avait une patte cassée. Elle jeta des cris perçants, trépigna; lord Dunblane jura, et moi, parfaitement écœuré par cette scène, je me levai et quittai la chambre. Pilson vint me rejoindre dans le vestibule.

— Quelle sera la fin de tout cela? demandai-je.

— J'ose à peine y penser, répondit-il. Lord Dunblane perd tout pouvoir sur lui-même, et, pour peu que cet état de choses se maintienne encore quelques années, il finira par perdre la raison.

Dans l'après-midi, lady Dunblane sortit en voiture avec son épagneul pour consulter le vétérinaire qui demeurait à quelques lieues de là.

Digitized by Google

Lord Dunblane resta enfermé dans sa chambre. Quand on se réunit pour le dîner, milady parut avoir oublié l'accident de son favori. Elle était aussi gaie, aussi rieuse que jamais.

J'ignore si cette gaîté était réelle ou si elle n'était qu'affichée pour irriter lord Dunblane. Dans ce dernier cas, elle parvenait fort bien à son but.

La conversation tomba sur la France et les récentes batailles du premier consul, qui allait bientôt déposer ce titre pour celui d'empereur.

C'était alors le sujet de toutes les conversations.

— Combien j'admire ce petit caporal ! s'écria lady Dunblane. Il est bien plus glorieux de fonder une dynastie que d'hériter de toutes les couronnes de l'Europe. Je commence à souhaiter d'être Française.

— Je voudrais que vous le fussiez ! s'écria son mari furieux. Il n'y a pas une pairesse dans tout le Royaume-Uni qui voudrait s'abaisser jusqu'à exprimer de pareils sentiments.

Elle poussa un long éclat de rire et reprit :

— Oh ! c'est parce qu'elles sont moins franches que moi. Toutes les femmes admirent le petit caporal en secret. Quelle farce s'il passait jamais le détroit et venait conquérir l'Angleterre. Je n'en serais point fâchée, quant à moi. Il serait bien plus glorieux d'être les sujets d'un grand héros que d'un vieux roi imbécile qui...

— Silence, madame ! s'écria lord Dunblane d'une voix de tonnerre. Et son poing qui s'abattit sur la table fit bondir les verres et les plats. Silence ! Si vous voulez tenir des propos bas et traîtres, allez les débiter dans la cuisine. En ma présence, je veux que vous respectiez ce que je respecte.

Elle répondit par un autre éclat de rire.

Il était évident qu'elle mettait ses délices à le pousser à bout.

Le soir, je saisis une occasion pour lui mettre ses torts sous les yeux. Je prenais là une grande liberté, je le savais fort bien, mais je ne pouvais continuer à vivre dans cette maison sans tâcher d'améliorer un peu les rapports de ce malheureux couple.

Digitized by Google

— Oh ! me répondit-elle, je donnerais tout au monde pour jeter un peu de variété et de piquant dans cette vie si horriblement monotone. C'est grâce aux petites scènes que je provoque et qui m'amusent que je ne meurs pas d'ennui.

— Mais, madame, ne redoutez-vous pas l'effet de cette continuelle irritation sur un homme aussi violent que milord Dunblane ?

— Soyez tranquille, fit-elle avec un sourire serein. Je n'ai pas peur de lui : c'est lui qui a peur de moi. Je suis la seule qui l'ai jamais contredit. Sa mère, ses domestiques, ses amis, vous-même, monsieur, vous-même, n'avez eu qu'une pensée : celle de flatter ses caprices. Moi, je le contrarie en tout. C'est mon idée ; cela m'amuse. Je sais bien qu'il me hait, mais il me craint aussi — il a peur de ma langue...

Grand Dieu ! Et ces gens-là étaient liés l'un à l'autre par une chaîne indissoluble ! Et il n'était pas improbable que cette vie-là se prolongeât trente, quarante ans ! Quel affreux supplice qu'une pareille destinée ! Et combien de ces enfers conjugaux on trouve contre un seul paradis ! Encore le paradis est sûr de s'effondrer au premier coup, tandis que l'enfer dure aussi longtemps que possible.

Même avant que nous nous séparions ce soir-là, lady Dunblane avait encore trouvé moyen d'ennuyer son mari. On parlait du petit garçon du fermier qui s'était cassé la jambe en tombant d'un arbre.

— Les enfants sont une terrible scie ! s'écria lady Dunblane. Je rends grâces à Dieu de n'en point avoir qui puissent grimper dans les arbres ou se noyer dans les étangs. Ce sont des alertes continuelles.

Il était impossible que cette femme ne désirât point passionnément avoir un enfant, considéré les circonstances où elle se trouvait. Mais on eût dit que le démon la poussait à irriter perpétuellement son mari. Elle ne faisait usage de sa langue que pour le contredire.

Je ne pus étudier sur les traits de lord Dunblane l'effet de cette nouvelle picoterie. Il était assis devant le feu, contemplant les bûches enflammées suivant son habitude. Tout à coup il se leva, alluma une bougie et sortit sans mot dire.

Digitized by Google

V

Les choses ne firent qu'empirer les jours suivants. J'essayai de changer les dispositions de lord Dunblane envers sa femme ; je le suppliai de la ramener à lui par la douceur. Ce fut en vain. Mes efforts ne firent qu'irriter en lui des mouvements de haine qu'il ne se donnait plus la peine de cacher. Il ne parlait jamais à lady Dunblane que pour répliquer avec colère et violence à ses provocations ; le reste du temps, il semblait guetter ce qui allait tomber de ses lèvres pour lui faire une nouvelle blessure.

La veille de mon retour à Aberdeen, le château reçut un nouvel hôte qui, bien qu'attendu, n'était guère le bienvenu.

C'était l'homme qui devait hériter de ce magnifique domaine, de cette résidence royale, de ce titre aristocratique, si le malheureux mariage de lord Dunblane restait stérile.

M. James Dunblane avait été découvert récemment à Londres, après de longues recherches. C'était un homme simple, tranquille, insignifiant : un clerc de notaire.

Lord Dunblane le reçut avec une politesse pleine de froideur. Mais lady Dunblane s'empara de lui comme d'un nouveau fouet pour flageller son mari.

— Ainsi, monsieur notre héritier, dit-elle en riant de son rire éternel, vous êtes venu pour être initié au fameux secret de cette chambre?... Mais c'est presque aussi épouvantable que de vous faire franc-maçon. Savez-vous garder un secret, mon cher monsieur? J'espère que oui. Sinon, des malheurs innombrables vont nous accabler, selon certaine prophétie que milord respecte comme la Bible.

L'éclat de rire qui termina cette apostrophe résonna dans mes oreilles comme le cri d'un hibou de mauvais augure.

Lord Dunblane la regarda comme s'il eût eu envie de lui couper la gorge. Mais il se contint et ne dit pas un mot. Seulement, il serra les poings d'un geste que je fus seul à observer.

Je me rappelle tous les incidents de cette soirée comme si

Digitized by Google

c'était d'hier. Milady reprit constamment le sujet de la chambre secrète qui semblait avoir pour elle une fascination fatale. Pouvait-elle être poussée uniquement par le plaisir de tourmenter son mari ? Elle ridiculisa la prophétie et se moqua de toutes ces superstitions qui étaient un culte pour lord Dunblane.

Il était pénible de l'observer pendant que sa femme babillait.

Assis devant le feu, les bras croisés, les yeux fixés sur la flamme, il était silencieux et paraissait plus calme que d'habitude. Mais ses yeux brûlaient comme des charbons ardents et, quand il ouvrit la bouche, une ou deux fois dans le courant de la soirée, sa voix était étouffée, étrange, avec des vibrations qui dénotaient combien profondément il était ému.

Il se faisait tard et nous avions pris place autour de la table à thé de milady, quand elle couronna toutes ses folies en pariant contre n'importe qui qu'elle trouverait le chemin de la chambre secrète.

Comme bien l'on pense, personne n'accepta le pari. Mais lady Dunblane n'était pas si aisément découragée. Elle avait vu pâlir son mari, et le regard qu'il lui avait lancé donnait du piquant à son téméraire projet.

— Oui, s'écria-t-elle, je le répète, je veux pénétrer ce mystère ! Je veux avoir le cœur net de ces vieux contes du moyen âge, bons tout au plus pour effrayer les fileuses à la veillée. Qu'un homme du monde, instruit, éclairé, se mette martel en tête pour de misérables inventions nommées prophéties, cela me passe. Je ne suis qu'une femme, moi, mais je suis fière d'être au-dessus de ces fables. Je ne laisserai pas pierre sur pierre jusqu'à ce que j'aie découvert la chambre secrète, et, dans ce cas, je vous le promets, ce sera un secret de polichinelle, un secret que les moineaux publieront sur les toits.

Pilson et moi nous essayâmes en vain de détourner la conversation. Lady Dunblane avait, pour ainsi dire, pris le mors aux dents; elle galopait à travers tout, babillant comme une pie, sans autre but peut-être que d'irriter milord.

Digitized by Google

Elle fit en riant une description de la chambre secrète qui devait être tapissée de toiles d'araignée. Elle promit d'y mettre une demi-douzaine de domestiques à l'ouvrage, après quoi elle y donnerait une soirée où seraient invités tous les esprits et le diable lui-même, s'il avait envie de venir.

Pauvre femme, elle ne savait quel orage elle attirait sur sa tête !

Personne ne souriait à ces discours. Même l'héritier, qui, timide et officieux, souriait toujours par complaisance, avait l'air trop effaré pour jouer son rôle.

En effet, si quelqu'un eût eu envie de rire, il suffisait de jeter un regard sur lord Dunblane pour sentir expirer en soi tout mouvement de gaîté.

L'expression de ses traits était effrayante.

J'avais vu maintes fois des accès de fureur le pousser à des actes de violence. Mais, en ce moment, sa rage était mêlée de frayeur. Il me rappelait un couple d'hyènes à l'instant où le dompteur, le fouet à la main, entre dans leur cage. Leurs instincts féroces, contraints par la terreur, les sifflements de rage avec lesquels ils reçoivent les coups en montrant leurs griffes, guettant l'occasion d'assouvir leur sauvage appétit de vengeance et de sang : voilà à quoi me fit penser lord Dunblane écoutant parler sa femme.

A la fin, n'y tenant plus, j'essayai un dernier effort.

— Madame, dis-je, au risque de me rendre ridicule à vos yeux, je vous avoue que je respecte les vieilles traditions et les légendes transmises à travers les siècles dans une famille aussi ancienne que la vôtre. Ce sont peut-être d'ingénieuses fables dont le sens vous échappe; mais, croyez-moi, il vaut mieux ne pas profaner ce que vous ne pouvez comprendre. Il y a plus de choses dans le ciel et sur la terre, madame, que vous ne le supposez dans votre philosophie.

— Vraiment, monsieur, s'écria-t-elle en riant, je suis honteuse pour vous. Mais je comprends : vous êtes un homme pratique ; vous ne croyez certes pas un mot de ce que vous dites. C'est par égard pour milord dont vous redoutez les colères. Eh bien, j'irai vous voir en mai, quand je passerai

Digitized by Google

à Aberdeen pour aller au sud. D'ici-là, je compte bien avoir découvert le fameux secret et, comme vous aimez les fables, j'irai tout vous conter de point en point...

Et c'est ainsi que, brillante de jeunesse et de gaîté, elle me souhaita la bonne nuit ce soir-là.

Pauvre femme! Je ne devais plus la revoir.

Dunblane avait quitté le salon.

Je supposai qu'il avait été convenu que Pilson et l'héritier viendraient le trouver dans son cabinet et qu'il serait procédé, dans le secret de la nuit, à l'ouverture de la chambre mystérieuse.

Deux ou trois circonstances détruisirent cette supposition. Quoi qu'il en fût, Pilson et Dunblane me souhaitèrent la bonne nuit sans faire la moindre allusion à la chose, et ils parurent se rendre en même temps que moi à leurs chambres à coucher.

Ils ne devaient quitter le château que deux jours après moi : il était donc possible qu'on n'ouvrît la chambre qu'après mon départ.

VI

Mon sommeil, durant la première partie de la nuit, fut profond. Mais vers trois heures du matin je m'éveillai en sursaut — mon repos fut interrompu violemment, je ne sais comment, et je m'assis sur mon lit, sous l'impression d'une alarme vague et étrange.

Je n'avais pas rêvé; je ne me rappelais pas avoir entendu aucun bruit. D'où venait cette secousse soudaine qui m'arrachait ainsi à mon sommeil au milieu de la nuit?

Tout en réfléchissant, je me mis à écouter.

Le plus profond silence régnait. Seul, le vent soupirait dans les sapins sous les murs du château.

Inquiet et agité sans savoir pourquoi, je sautai à bas de mon lit et j'ouvris ma fenêtre.

Il n'y avait point de lune, mais le ciel était clair.

Je pouvais distinguer le lierre sur la muraille au-dessous

Digitized by Google

de moi et la poterne dans l'angle de la tourelle vis-à-vis de ma chambre, même les formes confuses des oiseaux de nuit qui dans leur vol silencieux venaient effleurer mon front de leurs ailes de velours.

Droit sous ma fenêtre était un puits, hors d'usage, mais qu'on disait profond. Je m'étais parfois amusé à y jeter une pierre et avant que j'entendisse le faible clapotement annonçant qu'elle était au fond, il s'écoulait un intervalle de près de trente secondes.

J'étais à la fenêtre depuis quelques instants quand la porte de la tourelle s'ouvrit avec un léger grincement qui attira mon attention. Quelqu'un sortit et se dirigea rapidement vers le puits.

C'était une femme et je pus distinguer qu'elle portait à la main une espèce de plat profond, comme une terrine. Elle se pencha sur le puits, y jeta cet objet et resta la tête inclinée sur l'abîme jusqu'à ce que le son lointain de l'eau remuée vînt frapper son oreille.

Alors elle rentra par le même chemin, mais plus doucement qu'elle n'était venue. Je restai à ma fenêtre plus d'une heure encore, mais je ne vis et n'entendis plus rien.

Je ne crois pas qu'en d'autres lieux et d'autres circonstances cet incident eût eu le pouvoir de troubler mon repos. Mais, dans cette situation, il m'intrigua si bien qu'à force d'y songer je ne pus me rendormir.

Je me rompais la cervelle pour découvrir le motif qui pouvait pousser une femme habitant le château à se lever au cœur de la nuit pour jeter quelque chose dans ce puits.

Je devais partir de bonne heure le lendemain et je déjeunais tout seul, quand lord Dunblane entra.

Il était pâle comme un linge, ses cheveux étaient en désordre, ses yeux hagards. Je lui demandai s'il était malade.

Il se tourna vers moi d'un air furieux et dit :

— Pourquoi me demandez-vous cela?

— Parce que vous avez l'air de n'avoir pas dormi la nuit, répondis-je.

Digitized by Google

— Et vous, comment avez-vous dormi? demanda-t-il en fronçant les sourcils. N'avez-vous pas été dérangé? N'avez-vous pas eu le cauchemar après la conversation d'hier au soir avec lady Dunblane?

J'étais résolu à ne rien dire de ce que j'avais vu, et je répliquai que j'avais fort bien passé la nuit.

J'allais le remercier de son hospitalité, quand il m'interrompit :

— Montrez que vous êtes notre ami, dit-il, en ne parlant à qui que ce soit de ce que vous avez vu ici pendant votre visite. Je pars moi-même. Je vais en Italie avec milady. Cette résidence ne lui convient aucunement. Elle s'ennuie et me pousse à bout par ses provocations. J'ai résolu qu'elle quittera le château pour n'y plus revenir. D'autant plus qu'elle est sujette à des attaques d'épilepsie : elle en a eu une fort grave cette nuit. Il est évident que le climat ne lui est pas favorable, et les médecins m'ont conseillé de la conduire en Italie. Là, peut-être, nous nous entendrons mieux. Je me sens devenir fou ici, grâce à ses coups de langue. Peut-être déjà me prend-on pour tel? Qui sait? On jasera quand nous serons partis, Carthews. Mais montrez que vous êtes notre ami et ne parlez à personne de nos querelles.

J'étais surpris de ce discours, qui, à tout prendre, n'était pourtant que raisonnable. Mais il y avait dans le regard de lord Dunblane quelque chose qui m'inquiétait. Me rappelant ce que Pilson m'avait dit un soir dans le vestibule, je ne pus m'empêcher de penser que le sort auquel il avait fait allusion lui-même tout à l'heure était sur le point de l'atteindre. Peut-être pouvait-il être conjuré encore par un changement d'entourage et la suppression des causes de sa constante irritation ; mais il était impossible de le regarder sans s'apercevoir de la folie latente qui couvait dans ces yeux-là.

J'approuvai hautement ses projets de voyage, je lui serrai la main. La chaise de poste m'attendait ; j'y pris place et je roulai vers Aberdeen.

Digitized by Google

VII

J'y étais depuis quelques jours quand Pilson vint me voir.

— Quelles nouvelles de lord et de lady Dunblane? lui demandai-je.

— Ils sont en voyage, me dit-il. C'était le meilleur parti à prendre. Milady a eu des attaques si violentes après votre départ qu'elle a été hors d'état de quitter sa chambre ou de voir quelqu'un, excepté sa servante. Je l'aperçus un jour par hasard à sa fenêtre : elle avait un air qui m'alarma. Milord était plus calme, mais taciturne et sombre. L'état de prostration de sa femme après leurs continuelles et violentes altercations l'affecte beaucoup. Je crains beaucoup pour lui — et d'un geste significatif il se toucha le front.

— J'ai vu arriver cela, repris-je. Il a porté depuis longtemps sa destinée dans les yeux. Mais l'état de lady Dunblane me surprend. Elle était florissante de jeunesse et de santé quand je l'ai vue au château. Quels changements avez-vous remarqués en elle?

— Le matin de mon départ, je me promenais autour du rempart du château lorsque j'entendis un bruit de fenêtre. Je levai la tête : lady Dunblane était là, la figure pressée contre le carreau, ouvrant et fermant la bouche et me faisant les plus hideuses grimaces. Il était clair qu'elle n'était pas, à ce moment, dans son bon sens. Mais ce qui me laissa une impression terrible, c'était l'angoisse répandue sur ses traits décomposés. Je frisonne encore quand j'y pense!... Pendant que je la regardais, elle disparut soudain, comme par une trappe ouverte sous ses pieds.

— Avez-vous jamais remarqué dans lady Dunblane des symptômes de ce mal?

— Non, jamais.

— A-t-on envoyé chercher le docteur?

— L'apothicaire du village vint une seule fois.

— L'avez-vous vu?... Que dit-il?

— Oui, je l'ai vu au moment où il remontait dans sa car-

Digitized by Google

riole. Je lui demandai comment il avait trouvé milady. Sa réponse était obscure et embarrassée : il marmotta quelque chose sur la violence de la dernière attaque et l'urgence d'un changement de résidence. C'était un imbécile, auquel l'honneur d'être appelé au château donnait le vertige.

— Et qui soignait milady pendant ces attaques?

— Personne que milord et la femme de chambre, la rousse Elspie. Lord Dunblane me dit que sa femme avait des accès de fureur pendant lesquels elle était d'une force surhumaine. Mais il ne voulut jamais consentir à faire appeler quelqu'un pour la contenir. Elspie, qui est très-robuste, et lui trouvèrent toujours moyen d'en venir à bout. Il m'avoua pourtant qu'ils avaient jugé nécessaire de lui lier les mains. C'est dans ces conditions que milord a entrepris son voyage. Ils quittèrent le château dans la grande berline, une heure après notre départ et poussèrent, sans même s'arrêter pour la nuit, jusqu'à Leith, où ils devaient s'embarquer pour la Hollande.

Pilson me donna ensuite des nouvelles de l'héritier légal. Ce jeune homme, après les formalités nécessaires, c'est-à-dire après l'ouverture de la chambre secrète dont le mystère lui fut révélé dans toutes les formes, s'en retourna à Londres, très-accablé. Sa visite au château lui avait laissé une impression désagréable, et il le quitta pour n'y plus remettre les pieds aussi longtemps que vivrait lord Dunblane.

VIII

Je perdis Pilson de vue après cet entretien. Nos affaires respectives nous séparaient.

Dans la suite, il me fit quelques visites très-rares et m'apprenait alors ce qu'il savait sur le compte de la famille Dunblane.

C'était peu de chose.

Les lettres qu'il recevait de lord Dunblane étaient brèves et faisaient uniquement allusion aux affaires, citant des faits, demandant des explications ou bien en donnant lui-même, mais tout cela avec une lucidité qui prouvait que son esprit

Digitized by Google

n'était guère dérangé. Du reste, jamais un mot de milady, pour la bonne raison qu'ils étaient séparés, comme nous l'apprîmes plus tard.

Milord voyageait soit en Italie et en Hongrie, soit en Orient. Sa femme était en Suisse, mais personne ne savait exactement où.

Après trois ans passés de la sorte, lord Dunblane retourna au château, où il s'enferma, refusant de voir qui que ce fût. Aux questions qu'on lui faisait concernant milady, il répondait invariablement que sa santé l'obligeait à rester en Suisse; que son esprit s'était affaibli beaucoup par suite d'attaques violentes qui se succédaient à des intervalles toujours plus courts et qu'elle était même incapable de correspondre.

Il ajoutait qu'elle était soignée par des spécialistes célèbres et que, si la guérison était possible, elle se trouvait dans toutes les conditions voulues pour la favoriser.

Enfin, quoique la vue de lord Dunblane jetât milady dans un état de dangereuse surexcitation, il se faisait une loi de la visiter une fois l'an.

Ces détails contentaient tout le monde. Lady Dunblane avait peu d'amis et pour tous parents un cousin qui demandait de temps en temps de ses nouvelles par politesse.

Lord et lady Dunblane avaient passé leur vie conjugale dans une retraite si absolue, un isolement si orgueilleux, que le monde s'était peu à peu retiré de ceux qui semblaient trop hautains pour se mêler à ses intérêts et à ses amusements.

Personne ne se souciait donc assez des affaires domestiques des Dunblane pour vouloir se donner la peine de les approfondir.

Les indifférents croient facilement toutes nouvelles, bonnes ou mauvaises. Il n'y a que l'amitié qui doute et qui s'inquiète.

Pilson alla deux fois au château cette année-là. Il me fit une sombre peinture de la vie que menait lord Dunblane dans ce vaste et solitaire domaine. Aucun de nous deux n'eut le courage de parler de milady. Nous sentions que nous avions

Digitized by Google

les mêmes inquiétudes. Mais nous ne voulions pas les fortifier en nous les communiquant.

IX

C'était vers la fin de 1808, quand Pilson entra chez moi un matin de très-bonne heure.

Ses traits bouleversés, ses gestes, ses paroles d'abord incohérentes, indiquaient que mon ami, si grave, si calme d'ordinaire, était fort troublé.

Il jeta un coup d'œil inquiet autour de la chambre pour s'assurer que nous étions seuls et se laissa tomber dans un fauteuil avec une émotion qui ne tarda pas à me gagner moi-même.

— Carthews me dit-il, je viens vous trouver dans une conjoncture aussi embarrassante que pénible. Ai-je le droit de faire cette démarche? Je n'en sais rien. Mais je sais que mes intentions sont bonnes, que je puis compter sur vous et que vous m'aiderez dans une situation qui est extrêmement difficile.

Écoutez : hier au soir, un jeune homme, Français d'origine et qui déclara se nommer Jean Marcel, vint me demander. Il arrivait de Genève, où il est teneur de livres chez un marchand de vin. Ses affaires l'appelaient à Aberdeen.

Ce jeune homme me remit un petit billet sale et chiffonné adressé en caractères presque indéchiffrables à M. Pilson, avoué, à Aberdeen.

« Ce papier, me dit-il, m'est tombé entre les mains d'une étrange façon. Un peu avant de quitter Genève, on me chargea d'inspecter la récolte de plusieurs vignobles, entre autres de celui du château d'Osman situé à quelques lieues de la ville. Le bâtiment était habité par une dame anglaise qu'on disait maniaque ou folle. Quoi qu'il en fût, personne jamais ne l'entendit parler et ses gens la gardaient étroitement jour et nuit : elle se promenait parfois sur une terrasse qui domine le vignoble, mais c'était toujours en com-

Digitized by Google

pagnie d'une grande femme rousse, espèce de virago qui paraissait exercer sur elle l'ascendant de la terreur.

« L'intendant de la propriété qui me donna ces détails, continua Jean Marcel, se promenait avec moi à travers le vignoble, lorsque, tout à coup, nous aperçûmes l'infortunée sur la terrasse au-dessus de nous. Son aspect fixa mon attention. C'était une belle femme : mais ses traits immobiles portaient l'expression d'un douloureux désespoir. Un grand manteau sombre couvrait entièrement sa personne.

« Pendant mon inspection du vignoble, je m'arrêtai un instant avec l'intendant sous le mur de la terrasse et je lui parlai de mon prochain départ pour Aberdeen.

« Ce qui s'ensuivit me fit comprendre que la promeneuse nous avait écoutés. Elle disparut, mais environ un quart d'heure après, comme nous causions toujours à la même place, nous entendîmes un faible gémissement comme celui d'un oiseau blessé.

« Surpris, nous levâmes la tête et nous vîmes la malheureuse qui, après avoir jeté autour d'elle un regard craintif pour s'assurer qu'elle était seule, dirigea vers nous ses yeux suppliants dont je n'oublierai jamais l'expression pleine d'angoisse.

« Elle ouvrit deux ou trois fois la bouche toute grande.

« — Vous voyez bien qu'elle est folle, me dit alors l'intendant

« Mais, tout à coup, la pauvre créature leva les bras vers le ciel, quand, horreur ! nous aperçûmes qu'elle avait perdu la main droite.

« De la gauche elle laissa tomber un papier enroulé autour d'un caillou par-dessus le mur de la terrasse.

« A peine avait-elle fait le mouvement que la virago parut à ses côtés : aussitôt la malheureuse changea de contenance; ses traits reprirent leur ancienne fixité douloureuse et elle recommença à parcourir la terrasse d'un pas lent et incertain.

« Ému de pitié, je ramassai le papier pour lui donner cette satisfaction que je pouvais lui offrir comme marque de sympathie; je le mis dans ma poche et je m'éloignai.

Digitized by Google

« Dès que je fus seul, je l'ouvris.

« A l'extérieur étaient griffonnés ces mots : « Pour l'amour de Dieu, remettez cette lettre à son adresse. »

« A l'intérieur était le billet que voilà.

« L'intendant se moqua de l'incident et m'engagea à ouvrir le billet.

« — C'est sans doute quelque appel à l'affection de ses amis pour venir à son secours, dit-il. Tous les fous s'imaginent qu'ils sont séquestrés contre le droit et la raison. Mais vous n'avez qu'à la regarder pour voir ce qu'il en est. C'est une insensée.

« — Je ne dis pas non, répliquai-je ; mais, quoi qu'il en soit, je ne détruirai point ce papier. Qu'elle soit folle ou non, la situation de cette pauvre malheureuse créature, mutilée et livrée à cette mégère rousse, m'inspire tant de compassion, qu'immédiatement après mon arrivée à Aberdeen, je tâcherai de découvrir la personne à qui est adressée cette lettre.

« Voilà ce que j'ai fait, monsieur. Maintenant, lisez ce billet et voyez ce que vous avez à faire. Le reste ne me regarde plus. »

Quand Pilson eut fini cette étrange narration, il tira de son portefeuille un morceau de papier — évidemment la dernière page d'un livre — et j'y lus ces mots écrits en caractères grossiers et informes :

« Au secours ! Au nom de Dieu ! Venez à mon secours avant qu'ils me tuent. Oh ! monsieur Pilson, sauvez-moi, comme vous voudriez être sauvé dans l'autre monde !

E. DUNBLANE. »

Nous nous considérâmes un instant sans parler.

Enfin, Pilson dit :

— Si je consultais mes intérêts, je garderais le silence sur cette affaire, ou j'adresserais simplement ce billet à lord Dunblane avec une lettre explicative.

L'état de lady Dunblane justifie sans aucun doute toutes les mesures qui ont été prises. Je ne saurais soupçonner milord, et, s'il découvre que je me suis mêlé de ces choses, il

Digitized by Google

me retirera probablement la direction de ses affaires. Mais, d'un autre côté, l'humanité ne m'ordonne-t-elle pas de faire quelques investigations? Il me semble que je ne mourrais pas tranquille si j'avais fermé l'oreille à un semblable cri de suprême désespoir.

Me voilà bien embarrassé, mon cher Carthews : que dois-je faire? J'ai pensé que vous pourriez avoir des relations commerciales à Genève qui vous permettraient de faire des investigations sans compromettre personne.

Pilson agissait en homme d'affaires. Je ne pouvais le blâmer. Il était vrai que je n'avais rien à perdre et je lui promis d'écrire le même jour à mon correspondant à Genève. Je ne voulais négliger aucun moyen de savoir la vérité; je n'aurais point eu de repos jusque-là. Je portais un intérêt trop profond à la malheureuse lady Dunblane pour ne pas pousser les investigations avec autant de zèle que de persévérance.

X

Pendant plusieurs semaines j'attendis inutilement une réponse.

L'entreprise dont mon correspondant genévois voulait bien se charger était délicate et hérissée de difficultés.

On s'adressa successivement au pasteur du village, au médecin, à l'intendant des vignobles, sans obtenir les informations satisfaisantes.

Le voile du mystère qui enveloppait la pauvre séquestrée comme un linceul était évidemment tissu par la main du crime.

A la fin on eut recours au maire du district; on lui représenta qu'il existait des soupçons sur les traitements auxquels était soumise l'étrangère, qu'elle fût réellement folle ou simplement idiote.

Une enquête eut lieu.

Après une résistance vigoureuse, on força l'entrée du château. Là un affreux spectacle s'offrit aux yeux.

La pauvre femme était étendue sur son lit, expirante, et,

Digitized by Google

sans l'intervention de la justice, sans doute, les dernières consolations de la religion lui eussent été refusées. Quand le pasteur l'interrogea, elle se contenta de secouer la tête et gémit. Puis, faisant un effort, elle ouvrit la bouche toute grande et les assistants s'aperçurent avec horreur que sa langue était à moitié coupée. On la supplia d'écrire le nom du barbare auteur de ce crime. Mais, soit qu'elle n'en eût plus la force, soit qu'elle demandât la grâce de ses bourreaux, elle ne répondit point et écouta paisiblement les prières du pasteur. Un glorieux sourire illumina ses yeux usés par les larmes, quand le brouillard de la mort les couvrit.

Et c'est ainsi qu'expira la malheureuse, encore à la fleur de son âge, sans avoir révélé les noms de ceux qui avaient brisé sa vie et converti son existence en un affreux supplice.

La femme de chambre fut arrêtée et interrogée. Elle déclara que la défunte avait été mutilée ainsi un soir par son propre époux, furieux de la découverte d'un secret qu'elle menaçait de publier dès le lendemain.

Elspie affirma que, depuis, sa maîtresse avait été sujette à de violentes attaques d'épilepsie, qui nécessitaient une surveillance rigoureuse.

Mais il est plus probable que cette surveillance avait pour but d'empêcher la malheureuse de révéler ses infortunes à ceux qui auraient pu venir à son secours.

Aucun témoignage ne pouvait venir infirmer celui d'Elspie ; on ne sut donc point démêler ce qu'il y avait de vrai ou de faux dans sa déposition.

La misérable n'avait-elle pas été elle-même l'instrument du crime? Tout porte à le croire : sa présence constante dans la chambre de lady Dunblane, le poste de confiance qu'elle obtint après la mutilation de la pauvre femme et surtout cet incident nocturne que je me rappelai alors...

La forme humaine sortant de la poterne au plus profond de la nuit et se dirigeant vers le puits où elle jeta *quelque chose*, c'était Elspie emportant les membres sanglants de la malheureuse victime dont elle avait été le bourreau !

Digitized by Google

Elspie fut élargie cependant, faute de preuves.

Ici, encore une fois, la main de la justice se trouvait impuissante à punir le coupable, tandis qu'on la voit souvent si cruellement armée contre l'innocent.

Le jour même où je reçus la lettre avec les détails qui précèdent et pendant que je délibérais avec Pilson sur les mesures à prendre, la nouvelle d'une épouvantable catastrophe, arrivée trente-six heures auparavant, nous parvint.

Lord Dunblane avait été brûlé dans son lit et la plus grande partie du château était détruite. On ne sut jamais comment le feu avait pris naissance, mais il éclata dans la chambre de milord, au milieu de la nuit, et trois faces du château avaient été réduites en cendres, avant qu'on fût parvenu à le maîtriser. Les commentaires, naturellement, allèrent leur train. Les uns prétendaient que lord Dunblane, par une singulière coïncidence, était mort la même nuit que sa femme. D'autres disaient qu'il s'était fait justice à lui-même en apprenant la fin de lady Dunblane.

Quoi qu'il en fût de ces suppositions, l'ironie du sort parut singulière, qui réunit si promptement par la mort ceux qui n'avaient pu se supporter mutuellement pendant leur vie.

Par la suite, le titre des Dunblane s'éteignit faute d'héritiers et la magnifique résidence où avait vécu le malheureux couple ne se releva jamais de ses ruines.

(*D'après l'anglais.*) FRANÇOISE VAN DER LEUR.

9 mai 1876.

Digitized by Google

LES BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES

AUX ÉTATS-UNIS

Le Bureau national d'éducation annexé au département de l'intérieur de Washington vient de publier un colossal rapport — 1,200 pages d'impression — sur les Bibliothèques populaires aux États-Unis d'Amérique, sur leur histoire, leur condition actuelle, leur organisation, leur destination et leur portée intellectuelle.

En présence d'un travail aussi gigantesque, on se demande ce que cette œuvre persistante des Américains, en faveur de l'enseignement public, produira dans les temps à venir pour l'esprit et la moralisation de ce peuple. Quels seront les résultats d'un concours si unanime de capitaux, de générosités, d'intelligences, de dévouements de toutes sortes pour répandre, par les écoles, par les établissements de bienfaisance et par les bibliothèques populaires, les trésors du savoir et de la pratique, mis à la portée de tous les esprits, sans distinction de classe ou de condition !

I

En nous reportant à cent ans en arrière, nous constatons que la marche de la société américaine et de son éducation a fait un progrès tellement surprenant que les points de comparaison font défaut dans les contrées les plus avancées de l'Europe. Il semble, en parcourant les rapports sur les travaux intellectuels des Américains du Nord, que nul

Digitized by Google

obstacle ne s'oppose plus en leur pays au règne bienfaisant du livre et de son enseignement.

Dans les principales cités, dans toutes les villes des États-Unis s'élèvent aujourd'hui des bibliothèques publiques distribuant à des milliers de lecteurs, non-seulement les livres américains, mais les publications les plus récentes constamment importées de l'Europe, tandis que des revues et des journaux de tout caractère et de toute nature sont mis à la disposition du citoyen le plus pauvre et pénètrent jusque dans les hameaux les plus retirés.

Le commerce des livres, tant sous le rapport de leur production que de leur écoulement, est devenu une industrie de premier ordre, par le besoin irrésistible de lecture qu'éprouve aujourd'hui le peuple américain. Des systèmes sans cesse améliorés suffisent à peine à contenter les demandes et à répandre les livres et les revues là où leur introduction avait semblé d'une difficulté insurmontable.

Il faut tenir compte qu'il y a cent ans, les États-Unis étaient pour ainsi dire éparpillés, sans communication entre leurs différentes parties, que le service postal y était alors trop irrégulier encore pour établir des relations entre les habitants disséminés, que les grandes villes mêmes étaient à peine pourvues d'imparfaites librairies et d'imprimeries à l'état d'enfance, que quelques classes privilégiées seulement jouissaient du bienfait d'une instruction difficilement acquise et fort incomplète, malgré les richesses dépensées pour l'obtenir; il faut songer à toutes ces difficultés, dont on ne se fait plus d'idée chez nous, puisqu'elles ont disparu progressivement et graduellement par l'action de la civilisation; il faut songer qu'en moins d'un siècle l'Amérique s'est placée au-dessus du niveau intellectuel de l'Europe, et l'on est stupéfait à la pensée que le besoin des bibliothèques populaires ait pu pénétrer si profondément, en si peu de temps, dans l'esprit d'une population immense.

Et, chose merveilleuse, il n'a fallu pourtant que la parole d'un seul homme pour faire naître cet important travail de l'intelligence humaine; c'est Benjamin Franklin qui, lui

Digitized by Google

seul, a été le promoteur de cette œuvre colossale. « Étant « enfant, raconte-t-il dans sa vie, j'étais fou de lecture. Les « menues pièces de monnaie qui me tombaient sous la main « étaient soigneusement épargnées pour acheter des livres. « Ma première collection se composait de quelques volumes « dépareillés de John Bunyan, que je fus obligé de vendre « plus tard pour acheter les collections de R. Churtin. La « bibliothèque de mon père était trop restreinte et ne con- « tenait que quelques livres de théologie, insuffisants à « calmer ma soif pour la lecture. »

Ce fut ce goût pour l'instruction, si expansif chez le jeune Franklin, qui engagea son père à le placer comme apprenti chez un imprimeur. Alors, mis en rapport avec quelques commis de librairie, il obtint en cachette des livres qu'il rapportait intacts et encore frais après les avoir dévorés. Bien souvent il passait la plus grande partie de ses nuits à lire. Il était âgé d'environ dix-sept ans quand il quitta Boston pour Philadelphie, où l'on ne comptait, en 1723, que deux imprimeurs possédant à peine les connaissances élémentaires de leurs affaires. L'arrivée de Franklin à Philadelphie fut presque un événement à cause de la collection de livres qu'il apportait avec lui. Le gouverneur de cette ville, averti de la présence d'un jeune homme possédant beaucoup de livres, désira le voir. Il accueillit Franklin avec admiration, lui montra sa bibliothèque et eut un long entretien avec lui sur les ouvrages qu'il connaissait.

Ces détails naïfs, donnés par l'illustre Américain lui-même, en disent assez sur la rareté des livres à cette époque au nouveau monde et sur la valeur qu'on y attachait par une sorte d'intuition, d'inspiration de la haute mission qu'on en attendait dans l'avenir.

Six ans après son entrevue avec le gouverneur, Franklin s'établit comme imprimeur à Philadelphie. C'est à ce moment que l'idée de répandre le goût de la lecture et la nécessité d'établir des bibliothèques publiques prirent définitivement corps en son esprit. Poussé par l'intérêt qu'il portait à la littérature et à la philosophie, il s'entendit avec quelques

Digitized by Google

compagnons pour former une société de débats : « La Junte » — *The Junto*. — Cette association fut l'origine de la Société philosophique d'Amérique, qui devint la mère, comme Franklin l'appelle avec orgueil, de toutes les souscriptions aux bibliothèques populaires de l'Amérique du Nord.

Les membres de la Junte louèrent une chambre pour y tenir leurs séances. Bientôt, sur la proposition de Benjamin Franklin, ils y apportèrent les livres qu'ils possédaient, et ce fut la première installation aux États-Unis d'une bibliothèque publique. Celle-ci s'accrut par diverses donations ; la lecture s'introduisit dans les usages, et les habitants, ayant fort peu de divertissements pour les distraire de l'étude, firent telle connaissance avec les livres, qu'on les citait comme mieux instruits et plus intelligents que les personnes d'une condition semblable le sont d'ordinaire en d'autres contrées.

En 1732, la jeune société fondée par Franklin reçut de Londres son premier envoi de livres. A l'occasion du premier règlement de comptes fait alors avec un mercier de Gracious-street, à Londres, M. Peter Collinson, il sera intéressant, croyons-nous, de reproduire ici la lettre que celui-ci adressa à Franklin. Elle montrera combien la lumière nouvelle se levait radieuse à cette époque et était acclamée avec le même enthousiasme sur les rives opposées de l'Atlantique.

« Londres, 22 juillet 1732.

« Messieurs,

« Si je suis un étranger pour la plupart d'entre vous, je « ne le suis aucunement au louable projet d'ériger une « Bibliothèque publique à Philadelphie. Je vous prie donc « d'accepter mon tribut composé de deux ouvrages : *La philosophie de sir Isaac Newton* et le *Dictionnaire d'horticulture de Philippe Miller*. Ce sera pour moi une marque de « votre bienveillance si vous voulez agréer l'intention et la « bonne volonté du donateur, sans attacher de prix à la petitesse de son cadeau. Je vous souhaite du succès et suis « avec respect, etc. »

Digitized by Google

Mais déjà l'œuvre de Franklin prenait la forme de l'organisation qui a prévalu jusqu'ici. Tous les mercredis, un bibliothécaire était en fonction pendant une heure et les samedis pendant deux heures. Il était autorisé à accorder l'entrée de la bibliothèque à toute personne convenablement mise, et de ne point permettre d'emprunter des ouvrages ou de les emporter à quiconque ne serait pas membre souscripteur.

En 1740, les livres de la société primitive furent transportés dans une place de l'étage supérieur de l'hôtel du Gouvernement, dont l'usage fut accordé gratuitement. En 1773 on les déménagea au second étage de Carpenter's Hall, où les volumes restèrent jusqu'à l'achèvement de la bibliothèque actuelle. La prospérité constante et l'excellente organisation de la société lui attirèrent successivement d'autres collections de livres. C'est ainsi qu'en 1769, la Compagnie bibliophile de l'Union et plus tard, en 1771, l'Association de la bibliothèque sociale et de la Société des Amis, se fusionnèrent dans la Société de la Bibliothèque de Philadelphie, nom que l'institution portait alors.

Ces détails intimes ont autant d'attrait pour nous, Européens, que pour les Américains, car ils servent à faire l'historique d'une œuvre dont les conquêtes graduelles sont plus méritoires que celles qu'on exalte si fastidieusement à la gloire de tant de destructeurs de nationalités. Les documents dont nous détachons aujourd'hui une première page serviront un jour, sans doute, à élaborer une histoire bien plus instructive que celle qu'on persiste à infuser, à tort, dans le cerveau de notre jeunesse scolaire, à force de dates et de noms dont la majeure partie n'a d'autre mérite que de rappeler un événement plus ou moins néfaste.

Toutefois, une affiliation bien plus importante pour la Société de Philadelphie avait eu lieu précédemment ; ce fut celle de la bibliothèque de Logan, ainsi appelée du nom d'un négociant possédant une grande collection de livres de prix. Cette bibliothèque, que le possesseur avait mis cinquante ans à former, se composait en grande partie d'ouvrages de valeur rassemblés à l'étranger.

Digitized by Google

Ces collections particulières, qui étaient venues grossir le modeste patrimoine de la société primitive, allaient bientôt recevoir la destination de toutes les bibliothèques modernes. Logan proposa de les ériger en bibliothèque populaire et acheta à cet effet, en 1745, une partie de terrain à l'est de Philadelphie. Il y fit construire un simple et sévère édifice; on y rangea plus de trois mille volumes, on choisit parmi les membres de la Société de la Bibliothèque de Philadelphie les premiers administrateurs de l'établissement et on plaça entre leurs mains un fonds suffisant pour couvrir les appointements des bibliothécaires et pour acheter de nouveaux ouvrages.

Logan allait doter la société de plus de ressources encore, quand la mort l'enleva. Cependant son testament maintint les clauses de la donation avec l'expression formelle que les fonctions de bibliothécaires ne pouvaient être exercées que par des membres de la branche mâle de sa famille. Ce fut le premier cas en Amérique où des fonctions publiques devinrent héréditaires.

En 1792, James Logan, le seul survivant du fondateur, obtint un acte de la législature de Pensylvanie, par lequel, grâce aux efforts de Franklin, la Société de la Bibliothèque de Philadelphie fut investie de toute la propriété.

Pour donner une idée de la popularité dont jouissait déjà en 1774, cette modeste bibliothèque, nous trouvons dans une lettre écrite à cette époque, par un résident de Philadelphie, M. Jacob Duché, les lignes suivantes . « Vous seriez « étonné du goût qui règne en général pour les livres parmi « la population de tout ordre et de tout rang dans cette « ville. Le bibliothécaire m'assure que, sur une personne de « condition et de fortune, il y a vingt marchands fréquen- « tant la bibliothèque. »

Quelle profonde moralité ne renferment pas ces paroles? Ne nous disent-elles pas clairement quel était dès lors le courant de l'étude dans la grande famille bourgeoise, chez les marchands, les négociants, les trafiquants, les industriels. les artisans, les ouvriers?

Digitized by Google

Le caractère des livres qui composaient au début la Bibliothèque de Philadelphie, atteste pour la plupart le goût de Franklin. Elle passa par toutes les phases de la révolution sans souffrir le moindre dommage, sans subir la moindre détérioration.

Nouvelle preuve évidente que les bouleversements politiques, qui ruinent tant de choses, s'arrêtent devant la vénération inspirée par le livre et le travail de l'intelligence. Le monde a compté bien des destructeurs d'œuvres respectables, mais les Érostrates sont restés rares, les siècles passés n'en ont encore marqué que deux du stigmate de l'indignation universelle.

Dans les temps de troubles traversés par les États-Unis, à l'époque de la guerre de leur indépendance, on vit les deux partis se dépouiller de leur haine et de leur inimitié au seuil des bibliothèques publiques. En effet, par un décret porté en 1774, nous apprenons qu'il était enjoint au bibliothécaire de mettre à la disposition des membres du Congrès tous les livres dont ils désiraient la lecture; en même temps, les officiers de l'armée britannique qui occupèrent la ville pendant l'hiver de 1777-78, avaient l'habitude de fréquenter la bibliothèque et payaient régulièrement le droit perçu. A la fin de la guerre, le nombre de livres s'élevait à plus de cinq mille.

En 1789, un nouvel édifice fut érigé pour la bibliothèque. Ce monument, beaucoup plus vaste que l'ancien, fut achevé en 1790. Nous avons sous les yeux le dessin de cet édifice. Il porte au centre de la façade la statue du fondateur de la bibliothèque, Benjamin Franklin. C'est un bâtiment carré à un étage, isolé au milieu d'une promenade publique, le frontispice est en pignon et un escalier extérieur à deux faces latérales conduit au rez-de-chaussée.

Dans l'entretemps, la Pensylvanie possédait déjà deux autres bibliothèques du même genre : celle de « l'Union Library », fondée en 1755, à Hartford, et l'autre à Chester, fondée par les citoyens de cette ville en 1769.

La troisième bibliothèque des États-Unis fut fondée en

Digitized by Google

1770, par Thomas Penn, à Lancaster. Elle garda un caractère privé jusqu'en 1838, époque à laquelle sa collection de livres fut partagée entre la Bibliothèque juvénile et la Salle de lecture des jeunes gens de Lancaster.

Hors du territoire de la Pensylvanie, plusieurs bibliothèques apparaissent vers la période où Franklin organisait sa « Library Company ». Ce fut d'abord celle de Charleston, fondée en 1748, par dix-sept jeunes gens, et qui comptait déjà cent soixante membres en 1750; puis celle de M'Kenzie, fondée en 1771, par l'éminent avocat de ce nom.

Au sud de Philadelphie, nous trouvons, à l'époque antérieure à la révolution, la « Winyaw Indigo Society », établie à Georgetown par un club de négociants qui se réunissaient pour discuter les dernières nouvelles de Londres et la culture de l'indigo : ce qui semble avoir peu de rapport avec les livres et les bibliothèques. Mais ici vont paraître de nouveau le sens pratique de l'Américain et la preuve de l'importance avec laquelle on estimait alors toute œuvre d'émancipation intellectuelle. Ces membres eurent l'excellente idée d'employer l'excédant des revenus de leur société à la fondation d'une école, qui fut une des premières établies entre Charleston et la Caroline du Nord, et à adjoindre une bibliothèque à cette institution. Ce furent ces deux fondations qu'on cite encore aujourd'hui en tête de toutes les autres.

Dans les États du Nord, nous trouvons, au nombre des premières sociétés de bibliothèques instituées à cette époque, celle de New-York, qui date de 1754, douze années après celle de Philadelphie. En peu de jours, les fondateurs réunirent un premier fonds de 600 livres sterling pour l'achat d'ouvrages littéraires. Tout ce que New-York possédait d'hommes intelligents prêta la main à son organisation et cette coopération fut l'origine de la fameuse bibliothèque de Newport, désignée sous le nom de « Redwood Library », du nom d'un de ses premiers souscripteurs, qui lui fit don d'une somme de 500 L. soit 12,500 francs. Cet exemple porta les meilleurs fruits; 5,000 L, — 125,000 francs — furent souscrits en cette ville pour la construction d'une

Digitized by Google

bibliothèque et, en 1760, on érigea un édifice aussi coquet qu'élégant, formé d'un carré flanqué de deux constructions latérales et orné d'un péristyle à quatre colonnes de style grec.

Il est à remarquer que, de 1750 à 1810, aucune imposition ne fut exigée des sociétaires de la Bibliothèque pour augmenter le nombre des volumes. On avait considéré que le don de M. Redwood avait mis à la disposition de celle-ci la plus belle collection d'ouvrages de théologie, d'histoire, d'art et de science qu'on pût trouver dans les colonies américaines. Des dons importants affluaient néanmoins, et les revenus dont disposait la Redwood Bibliothèque avaient été employés à couvrir les appointements des employés, les frais d'entretien et de reliure.

Une autre bibliothèque non moins importante que celle de Redwood existait à cette même époque à Rhode Island N. Y. la « Providence Library ». Celle-ci avait été installée à l'hôtel de ville, où malheureusement les livres furent détruits par un incendie, à l'exception de soixante-dix volumes que les membres de la société parvinrent à sauver. La société se releva pourtant de ce désastre et, grâce à l'appui d'une population qui comptait seulement 4,000 habitants à cette époque, la Bibliothèque de Providence possédait, en 1768, au delà de mille volumes achetés en grande partie en Angleterre.

A côté de la bibliothèque de Providence, s'éleva en même temps celle de la ville de Portland, fondée en 1765, au moyen de souscriptions recueillies parmi une population aussi restreinte que la précédente.

La bibliothèque roulante de Kittery, — Maine, — « Revolving Library » remonte à la même date. Elle était à la disposition de deux paroisses de Kittery et d'une de New-York. Elle doit son nom à ce que ses livres, sortant de bibliothèques populaires, circulaient parmi le public pour retourner à leurs propriétaires. A tour de rôle, quelques pasteurs firent l'office de bibliothécaires; cependant, le nombre de volumes ne dépassa jamais les trois cents, probablement à cause de leur échange continuel.

Digitized by Google

En 1760, un nombre de citoyens se réunirent à Solem, — Massachusetts, — pour y fonder la Bibliothèque sociale, au moyen de trente-deux actions de cinq guinées chacune. En 1809, on en publia le catalogue, qui mentionna 800 ouvrages.

Une seconde bibliothèque sociale fut érigée en 1763, à Léominster, — Massachusetts, — par un apport d'environ cent volumes. Jusqu'en 1820, ce petit nombre d'ouvrages auquel on peut à peine donner le nom de bibliothèque fut administré par des particuliers; depuis lors, son nombre s'est augmenté considérablement et elle est rangée sous les mêmes conditions que sa sœur aînée.

Enfin, en 1773, une troisième bibliothèque sociale fut formée à Hingham, — Massachusetts, — et débuta par un nombre de 1,750 volumes. Cette bibliothèque comptait déjà en 1793, soixante-seize actionnaires.

Les bibliothèques que nous venons de mentionner représentent les moyens primordiaux dont on s'est servi en Amérique, il y a cent ans, pour porter la culture intellectuelle de ce pays au point où elle est arrivée aujourd'hui. On pourra se faire une idée de la grandeur du chemin parcouru, en comparant le nombre des bibliothèques publiques d'alors avec celui d'à présent, C'est à peine si l'on en comptait, vers la fin du XVIII[e] siècle, une bonne quinzaine. A l'heure qu'il est, cette grande république, où la liberté fait éclore tant de prodiges d'intelligence, compte 3,647 bibliothèques populaires, parmi lesquelles se distinguent au premier rang celles de Philadelphie et de New-York, que nous avons vues commencer si modestement.

Philadelphie seule compte aujourd'hui 105 bibliothèques, possédant ensemble 608,223 volumes et jouissant, tant en fonds sociaux qu'en revenus, d'une somme de 300,703 dollars, soit 1,503,650 francs. La cité de New-York renferme 121 bibliothèques populaires, possédant ensemble 907,257 volumes et jouissant en fonds sociaux et en revenus d'une somme de 748,073 dollars ou 3,740,365 francs. Dans cette dernière évaluation, la Bibliothèque Astor figure pour

Digitized by Google

385,000 dollars, provenant en majeure partie d'une donation de William B. Astor.

II

Après avoir examiné les phases principales de la fondation des bibliothèques populaires aux États-Unis d'Amérique, nous croyons qu'il ne sera pas moins intéressant de nous renseigner sur la nature des ouvrages qui en ont formé les premiers éléments.

Nous pourrons le plus sûrement nous guider, pour cette partie de notre notice, en jetant un regard sur les premiers catalogues qui furent publiés et en suivant à grands pas l'œuvre du grand Franklin dans ses différentes applications.

Ce furent les bibliothèques des colléges, fondées en général à la suite de l'initiative prise par l'illustre moralisateur américain, qui rédigèrent les premiers catalogues des ouvrages renfermés dans leurs bibliothèques.

Le collége de Harvard, au Massachusetts, en publia un en 1723; c'est le plus ancien. Dans celui de 1790, nous voyons figurer, à côté des œuvres de Spenser, de Pope, de Dryden, celles de Voltaire et de Rabelais; à côté de celles de Milton et de Shakspeare, celles de Boccace et de la Fontaine. Ce catalogue mentionne, en outre, une centaine d'ouvrages de théologie et une longue liste de bibles qui n'occupe pas moins de trois pages et demie. Les relations de voyages y sont aussi fort nombreuses.

En 1732, Benjamin Franklin imprima celui de la bibliothèque de la Société de Philadelphie, et, ainsi de suite, d'année en année, différents catalogues virent le jour par ses soins. Les derniers qui parurent sont de 1876; ils comprennent, entre autres, celui de la bibliothèque de l'Asile de Peabody. Dans l'espace de cent et quarante-quatre ans, on a publié aux États-Unis mille et dix catalogues de bibliothèques publiques.

Le catalogue de celle de l'université de Pensylvanie fait

Digitized by Google

mention d'un don de livres qui lui fut fait par le roi Louis XVI, comprenant pour la plupart des ouvrages de mathématiques et d'histoire naturelle.

Le catalogue de la Bibliothèque de Prince et des Paroisses indique une foule d'ouvrages latins, à côté d'œuvres de théologie, de géographie, d'histoire et de voyages.

Ce sont les bibliothèques des colléges qui disposent des fonds les plus larges et qui sont ainsi en mesure de se procurer la plus grande variété de livres, réunissant la rareté à la science. Une courte désignation de leurs revenus suffira pour en indiquer l'importance.

Le collége Harvard dispose aujourd'hui d'un fonds de 169,000 dollars, soit 845,000 francs;

Le collége de Darmouth, de 37,000 doll. ou 185,000 fr.;

Le collége de Yale, de 65,500 doll. ou 327,000 fr.;

Le collége de Trinity, de 35,000 doll. ou 175,500 fr.;

Le collége de Brown University, de 25,000 ou 125,000 fr.;

Le collége de la Cité de New-York, de 30,000 ou 150,000 fr.;

Le collége de New Jersey, de 40,000 doll. ou 200,000 fr.;

Le collége de l'université de Rochester, de 25,000 doll. ou 125,000 fr.;

Le collége de l'université de Wesleyau, de 27,000 doll. ou 135,000 fr.;

Et celui de la Madison University, de 20,000 doll. ou 100,000 fr.

Ce sont aussi les bibliothèques des colléges qui sont installées dans les plus beaux locaux. Toutes ont l'aspect d'imposants monuments et leurs salles de lecture sont de véritables salons aristocratiques.

Nous citerons parmi les plus remarquables la salle du collége Wellesley, dont la largeur et la hauteur monumentales ont un caractère digne et majestueux. Cette salle a différents compartiments garnis du bas jusqu'en haut de nombreux rayons de livres. Entre les compartiments se trouvent une large table et d'excellents fauteuils pour les lecteurs. Toutes les colonnades qui la décorent sont surmontées du buste d'une des grandes illustrations du monde scientifique.

Digitized by Google

Le monument de la bibliothèque du collége de New Jersey comprend trois corps, dont les deux latéraux, plus petits, sont reliés au principal par des vestibules s'ouvrant sur le *square* qui l'entoure. Un dôme polygonal couronne l'édifice central dont la façade ne compte pas moins de douze fenêtres ogivales de rez-de-chaussée. Cet édifice est un vrai type d'architecture américaine; le dôme est celui de l'exposition de Paris de 1867, les deux constructions latérales sont des mosquées et le monument de face est une église presbytérienne de style anglais.

Cependant l'œuvre de Franklin reçut, par les différentes publications de catalogues, une impulsion dont les applications revêtirent toutes sortes de formes. Bientôt les nombreuses écoles de réforme et les asiles furent dotés de bibliothèques spéciales. New-York se plaça à la tête de ce mouvement, et, en 1853, les établissements de cette espèce possédaient l'immense quantité de 1,604,210 volumes, tous de science élémentaire, de littérature générale et nationale, d'histoire, de religion, de géographie et surtout de voyages. Enfin, pour donner une idée de la vaste proportion des bibliothèques des écoles de réforme et des asiles, nous trouvons, dans un rapport de 1877 sur les bibliothèques scolaires de la province d'Ontario, que ces institutions possèdent aujourd'hui 45,664 volumes d'*histoire;* 16,013 volumes de *zoologie* et de *physiologie;* 2,931 volumes de *botanique;* 6,455 volumes de *phénomènes naturels;* 5,048 de *physique scientifique;* 2,328 volumes de *géologie;* 13,722 volumes de *philosophie naturelle* et de *manufactures;* 2,403 ouvrages de *chimie;* 10,187 ouvrages d'*agriculture pratique;* 25,237 volumes de *littérature;* 23,931 *relations de voyages;* 30,181 *biographies;* 75,413 volumes de *contes* et *esquisses sociales;* 2,399 ouvrages d'*imagination* et 4,134 d'*enseignement.*

Les bibliothèques de théologie ne sont pas moins nombreuses. Les États-Unis en possèdent quarante-quatre, dont la plus ancienne est celle du séminaire théologique de l'Église réformée de New Brunswick, qui date de 1784, et la plus récente, celle du séminaire théologique de San Francisco, fondée en 1871.

Digitized by Google

Les bibliothèques de législation, « Law Libraries », sont au nombre de cinquante, dont la première, celle de Philadelphie, « Law Association, » date de 1802, et la dernière, celle du « Law Departement, Illinois Wesleyan University », à Bloomington, date de 1874.

Les bibliothèques de médecine sont au nombre de trente. Les plus anciennes sont à Philadelphie. Celle du « Pensylvania Hospital » et celle de l'université de Pensylvanie, « Medical Department, » furent fondées toutes deux en 1763 ; la plus récente est à Boston, c'est celle de la « Medical Library Association », fondée en 1875.

Les États-Unis possèdent cinquante-trois bibliothèques scientifiques. Celle de Philadelphie, de l' « American Philadelphical Society », est de 1743 et celle de « Richmond Scientific Association », fondée en 1875, est la plus jeune.

Les bibliothèques des prisons sont au nombre de quarante-cinq. La première fut érigée en 1829, au pénitentiaire de Philadelphie, et les trois dernières en 1875, l'une à la maison de détention et l'autre à la prison de Ludlow street à New-York ; enfin, la troisième à Providence, Rhode-Island, au pénitentiaire de l'État.

Les États et districts de la république de l'Union commencèrent l'organisation de leurs bibliothèques administratives en 1796. Ce fut l'État de Jersey qui établit alors la sienne à Tuenton ; elle contient aujourd'hui 20,000 volumes de législation, d'annuaires, de recueils, de documents, d'ouvrages d'économie politique et d'histoire. Celle de l'État de Wyoming, à Cheyenne, est la plus récente : elle date de 1871. Les bibliothèques des États sont au nombre de quarante-huit.

Les bibliothèques juvéniles, « Young Men's Libraries » sont de quatre sortes : 1° les bibliothèques des commis marchands, « Mercantile Libraries, » dont les premières furent fondées à Boston, Massachusetts, et à New-York, en 1820, et les dernières à Little-Rock, Arkansas, et à Dexter, Maine, en 1867. Il y en a quinze aujourd'hui dans les différents États ;

Digitized by Google

2° Les bibliothèques des associations juvéniles, « Young Men's Associations », dont la première fut instituée à New Haven, Connecticut, en 1826, et la dernière à Atlanta, Géorgie, en 1867. On en compte douze;

3° Les bibliothèques des athénées — Athenœums — sont au nombre de vingt et une. Ce fut à Salem — Mass. — qu'on fonda le premier Athenœum en 1810, et le dernier fut institué en 1871 à Pittsfield. » Le Berkshire Athenœum » ;

4° Les bibliothèques des apprentis-mécaniciens, « Mechanics' and Apprentices' Libraries » datent de 1791. La première fut fondée à cette date à Newport — Rhode-Island — et la dernière, en 1865, à Buffalo — New-York.

Tous ces détails, dont l'important rapport du bureau d'éducation de Washington foisonne, nous font l'effet d'une véritable fascination. Plus nous parcourons le volumineux recueil du général J. Eaton, plus nous sentons l'irrésistible envie de publier tous les faits qui se rattachent aux bibliothèques des États-Unis, afin que leur diffusion serve à l'enseignement de nos compatriotes; mais, craignant qu'un résumé inévitablement fort concis ne devienne fastidieux, nous bornerons cette notice historique à l'application la plus importante de l'œuvre de Franklin, notamment aux bibliothèques gratuites, « Free Libraries. »

III

S'est-on déjà fait cette question : Quelle influence moralisatrice n'exerce pas sur l'individu le simple fait qu'en présentant sa carte au guichet d'une bibliothèque gratuite, il peut réclamer au bureau l'auteur qu'il croit nécessaire au développement de son savoir, le livre qui doit ouvrir de nouvelles perspectives à son intelligence?

Beaucoup d'éminents philosophes, à la recherche des problèmes civilisateurs, ont proclamé avec emphase que l'État est l'agent moralisateur principal, par le droit et le devoir qu'il a d'administrer la justice.

La législation ne saurait pourtant parvenir à perfectionner

Digitized by Google

et à relever l'individu ; sa mission se borne, disent les moralistes, à pourvoir l'État de police et de pénitentiaires. Mais ceux-là sont bien inspirés qui affirment que l'initiative privée peut seule fournir à l'humanité tout ce qui lui manque en fait d'éducation.

En effet, les témoignages palpables de cette vérité s'offrent sans cesse à nos regards. Que les sophistes égarés par de faux syllogismes se rendent un soir au sein des grands centres de population, aussi bien dans le nouveau que dans l'ancien monde : ils y verront qu'une religion d'État ou n'importe quelle Église libre restent impuissantes devant ce penchant irrésistible du bas peuple à se délasser, par les excitants des boissons alcooliques et du tabac, des soucis de sa misérable existence. Et qu'on ne blâme pas ce peuple gratuitement. A-t-il, sur notre continent, des endroits où il puisse se rendre pour se distraire sainement sans qu'il lui en coûte quelque chose ? Forcé de s'arracher aux misères qui l'entourent, le prolétaire se joint aux troupes d'abrutis qui hurlent en chœur dans les rues, attirés qu'ils y sont par les perfides enivrements de l'eau-de-vie ou par les attractions plus perfides encore de femmes tombées au plus bas degré de la démoralisation. Mais le jour où un homme bien pensant s'est avisé de rassembler des livres de toutes sortes dans un vaste établissement, bien éclairé et agréablement chauffé en hiver, bien aéré et fraîchement ventilé en été, où le premier individu venu peut aller se distraire par la lecture d'ouvrages attrayants, de journaux, de revues, d'illustrations diverses, que de jeunes dames entourées de l'auréole de l'éducation et de l'instruction s'empressent de lui remettre, alors la solution de ce problème civilisateur n'est plus aussi obscure. On s'est rapproché même du but qu'on devait atteindre, lorsqu'on a vu, dans les bibliothèques gratuites, des familles entières venir s'asseoir autour de tables non imprégnées d'alcool et de fumée, dans des siéges commodes, et s'y délasser le soir dans le rayonnement de la science et du perfectionnement moral.

Ce spectacle consolant, qui s'offre dans toutes les villes des

Digitized by Google

États-Unis d'Amérique, a convaincu les logiciens les plus tenaces d'un progrès immense accompli au sein de la société, en dehors de toute influence gouvernementale ou ecclésiastique.

Ce sont les bibliothèques gratuites qui ont opéré ce miracle, qui ont fait naître ce développement personnel, dont les avantages se chiffrent pour l'individu en Amérique par des millions et des millions de dollars à son profit. Et pourtant ce pas admirable vers la perfection sociale n'a pas été fait sans livrer bien des combats incessants, car, à côté d'un bienfait aussi grand, la perversité humaine n'a pas manqué de se placer, comme la larve destructive s'attache aux racines des plantes les plus riches et les plus admirables.

Une littérature corrompue s'est insensiblement glissée autour des tables de lecture des bibliothèques gratuites, et l'individu, arraché à la démoralisation de la rue, s'est vu exposé à un mal non moins perfide que celui dont on avait cru le délivrer. Bientôt la jeunesse s'est attachée à cette lecture morbide. Elle a voulu même imposer la circulation des romans échevelés comme condition à la fréquentation des bibliothèques gratuites. Heureusement, à un mal si dangereux, le développement personnel a su appliquer le remède le plus efficace. C'est l'école, qui, prévoyant le tort queles lectures de romans excentriques pouvait faire aux bibliothèques populaires, est venue à leur secours en leur indiquant les mesures nécessaires pour couper le mal dans sa racine même.

L'école, convaincue de sa haute mission éducatrice, s'est appliquée à renseigner la jeunesse sur les aliments que réclamait sa vie spirituelle. Elle a encouragé le roman, mais dans sa sphère nationale, historique, comme peinture de mœurs étrangères ou indigènes. Elle a réussi à faire comprendre que toute lecture est bonne, quand le fond s'adresse aux sentiments de l'âme, quelle que soit la forme du livre, pourvu qu'il exerce la sensibilité, qu'il relève le bien devant le mal, tout en permettant à l'auteur de décrire cette lutte

Digitized by Google

avec toutes ses péripéties les plus émouvantes. Elle a enseigné que toute lecture est mauvaise quand elle exalte les basses passions de l'individu, quand elle flatte ses convoitises, quand elle tâche de dominer l'esprit par les émotions violentes du mal, triomphant du bien, du beau et du vrai.

La littérature légère, battue en brèche par le roman sérieux, a disparu des temples de lecture en Amérique, et l'on voit aujourd'hui, à Germantown, en Pensylvanie, une bibliothèque gratuite fréquentée par des familles d'artisans et d'ouvriers, d'où toute nouvelle éphémère est exclue et où l'on chercherait en vain, parmi ses 7,000 volumes, un seul de ces romans légers, dont les ravages sont si effrayants en Europe.

L'école, en élargissant le champ de l'instruction, a varié à l'infini la matière des livres. Il ne peut entrer dans l'esprit de personne que la généralité des livres d'une bibliothèque gratuite ne doive être exclusivement populaire. Les ouvrages scientifiques ont revêtu aujourd'hui les formes les plus attrayantes. L'histoire et les biographies ont obtenu, grâce au talent d'auteurs compétents, ce type fascinateur qui joint les fictions aux plus profonds stimulants de la pensée. Les narrations de voyages, admirablement illustrées, sont assez engageantes pour développer l'amour de l'inconnu, qui fait une si bonne diversion à la monotonie des lectures arides. Dans cette sphère, de grands maîtres romanciers ont admirablement relevé le goût et l'enseignement.

Il n'y a personne qui puisse exiger, à l'heure qu'il est, l'exclusion des ouvrages d'imagination étayés sur des données scientifiques. Une grande amélioration à poursuivre consiste même de perfectionner cette littérature. Déjà l'école a signalé ce perfectionnement en introduisant ces livres sur ses bancs, avec les romans de mœurs pures et exemplaires, tels que ceux d'Émile Souvestre, de Legouvé, de Laboulaye et d'Erckmann-Chatrian.

Il serait en quelque sorte imprudent de tracer une ligne de démarcation au choix des livres propres à une biblio-

Digitized by Google

thèque populaire. En dehors des écrits apologistes du mal, la liberté est assez jalouse de son honneur pour jeter le cri d'alarme à chaque déviation du véritable courant qu'on doit suivre. L'école, ce guide vigilant, est encore là pour indiquer par intuition les éléments désirables. Déjà les libraires suivent son impulsion, et, si quelques ouvrages d'un goût plat ou malsain circulent dans le public, il est certain que ces œuvres immorales ne franchiront jamais le seuil d'une bibliothèque populaire, préservée par la dignité sévère qu'elle puise dans le but respectable de sa destination.

Qu'on ne perde pas non plus de vue, que ce n'est pas la multiplicité des livres d'une bibliothèque qui donne exactement la mesure de son utilité. Produit du goût ou du besoin des populations, la bibliothèque populaire se borne à servir à ses consommateurs les mets préférés par leur intelligence. Si l'on consulte le catalogue de la bibliothèque publique de Boston, on est persuadé que la valeur ne consiste pas dans le nombre des rayons occupés par ses livres, mais bien dans les spécialités diverses que le lecteur y trouve pour ses études individuelles.

L'utilité d'une bibliothèque gratuite s'accroît en raison inverse de la masse de ses livres. Sous le toit hospitalier de la bibliothèque, le livre accomplit le plus saint des ministères, celui d'un enseignement désintéressé. Que de recherches et de découvertes n'y font pas ceux qui n'ont ni le temps d'écrire des livres, ni l'argent pour en acheter. Elle ouvre de nouvelles voies de communication entre le penseur et ceux dont il veut diriger l'intelligence, et ce ne sera pas le moindre des services rendus par la bibliothèque gratuite dans le domaine de la puissance morale.

Appelée à devenir le centre de la haute pensée, elle trouvera toujours dans les libéralités privées l'appui nécessaire à son œuvre moralisatrice. Des hommes favorisés par la fortune ont déjà compris qu'il n'y a pas de moyen plus sûr d'améliorer le sort de leurs semblables, que d'ériger des bâtiments pour les bibliothèques populaires, où l'individu est sûr de trouver la distraction et l'éducation que comportent les formes raffinées de la civilisation moderne.

Digitized by Google

Le temps n'est plus loin où l'on finira en Amérique par ériger dans les salles des bibliothèques des expositions de tableaux et d'autres œuvres d'art, afin de cultiver le goût artistique du peuple. Qui empêcherait, en effet, le citoyen riche devenu acquéreur d'une œuvre d'art, de l'exposer pendant quelque temps à la bibliothèque populaire, afin que ceux qui n'ont pas les mêmes avantages que lui profitent aussi de cette faveur?

Chaque année de l'existence de la bibliothèque prouvera à l'homme d'État, à l'étudiant aussi bien qu'au lecteur ordinaire, que l'œuvre du livre et de l'école augmente chaque jour d'importance. Il est presque impossible de dire où finira leur influence lorsque les bibliothèques triées judicieusement démontreront l'indispensable nécessité d'une littérature utile, d'une lecture profitable.

Semblable en cela à toute œuvre de charité publique, la bibliothèque gratuite sera aussi généreuse envers ceux qui ont, qu'envers ceux qui n'ont pas. Elle soigne, dès à présent, avec la même tendresse, pour le grand nombre comme pour le petit; elle efface ainsi quelques-uns de ces contrastes pénibles que tout bon cœur hésite à révéler.

IV

Pour terminer, nous ajouterons quelques mots au sujet de deux ou trois bibliothèques gratuites qui résument en elles la plus haute expression de l'utilité à laquelle ces institutions ont atteint en Amérique.

La bibliothèque populaire de Chicago comptait, d'après le rapport de 1875, un nombre de 59,327 volumes. Elle a dépensé en livres la somme de 28,410 dollars. Ses emprunteurs de volumes ont été de 23,284, parmi lesquels on compte 14,657 hommes et 8,627 femmes. Ces emprunteurs sont obligés de fournir un certificat délivré par une personne responsable, restant garante de la restitution du livre et du payement des dégâts qu'on y aurait faits. Cette bibliothèque occupe un personnel de 26 personnes, dont le salaire

Digitized by Google

absorbe la somme de 15,545 dollars. Elle est soutenue par des impositions publiques. Une loi de l'État alloue un cinquième par mille dollars d'impôt pour cet objet ; ce qui donne, d'après l'évaluation présente des contributions encaissées par la cité, un revenu annuel pour la bibliothèque de 6,000 dollars.

Le monument de la bibliothèque populaire de Cincinnati est en tout semblable, comme façade et étendue, à l'entrepôt Saint-Félix d'Anvers. Il renferme 70,000 volumes, rangés dans de vastes salles, dont les rayons sont garnis de haut en bas. Des rampes circulaires entourent ces rayons, auxquels conduit un léger escalier en fer. La salle principale est ornée de cartes géographiques murales et une vaste tribune pour conférences en occupe le fond. Entre les nombreux compartiments de la salle se trouvent des piédestaux portant des bustes d'hommes illustres. D'après le rapport du 30 juin 1875, le nombre de volumes mis par elle en circulation a été de 448,100. Le nombre d'emprunteurs a été, à cette époque, de 26,257 par année. Dans la salle de lecture, 51,189 ouvrages ont été demandés. La législation lui alloue un subside de 11,000 dollars. Ses revenus reposent sur les souscriptions et les dons publics. Dernièrement, M^me^ Sarah Lewis lui a légué 5,000 dollars.

La bibliothèque Lenox, à New-York, occupe un édifice dont l'apparence et la grandeur sont semblables au palais de la Nation, à Bruxelles. Elle compte quatre salles de livres renfermant au delà de 300,000 volumes. Le premier don que lui fit son fondateur fut la somme colossale de 400,000 dollars ou deux millions de francs. Après l'achèvement de l'édifice, il resta de cette somme 212,000 dollars, qui furent affectés au fonds permanent de la bibliothèque. Aux étonnantes générosités de ce philanthrope américain s'ajoutent encore dix lots de terrain, dont l'évaluation au plus bas prix s'élève à 300,000 dollars, ce qui porte la somme totale des legs faits par Lenox à la bibliothèque à trois millions et demi de francs.

Comme collection d'ouvrages utiles, la bibliothèque

Digitized by Google

Lenox n'a pas d'égale au nouveau monde. Elle contient tous les livres remarquables publiés sur l'Amérique depuis le XVI^e^ et le XVII^e^ siècle ; elle renferme tous ceux écrits sur ce continent en espagnol, en portugais, en hollandais, en italien, en français, en latin et en anglais. Cette particularité démontre assez l'importance de cette institution.

Aucune bibliothèque privée ou publique n'est plus riche en éditions shakspeariennes. Elle possède vingt pièces publiées du vivant de l'immortel tragédien. La valeur de ces pièces ne s'exprime plus au prix de l'or. Sa richesse en ouvrages sur les arts est incomparable et sa collection de bibles est une spécialité qui n'est surpassée en aucune contrée de l'Amérique.

Enfin, en 1875, on a commencé, à Philadelphie, l'érection du plus imposant bâtiment que les bibliothèques publiques posséderont jamais dans le monde entier. La Ridgway Library, ainsi nommée en l'honneur de son fondateur, occupera l'étendue du plus vaste palais européen. Le bâtiment, à l'épreuve du feu, sera entièrement construit en marbre et de style dorique.

En terminant ici cette notice, nous nous excusons auprès de l'honorable général J. Eaton qui a dirigé la composition du gigantesque rapport sur les bibliothèques populaires en Amérique, ainsi qu'auprès de ses savants et illustres collaborateurs, du peu d'étendue que nous avons été forcé de donner à notre travail.

L'idée d'instruire par les leçons de moralisation pratique données par les Américains a été le seul mobile qui nous a inspiré cet article. Puisse-t-il servir d'enseignement aussi bien que de stimulant pour faire accomplir en notre pays une œuvre aussi bien établie, aussi populaire, aussi indispensable que celle des bibliothèques gratuites.

Si cet aperçu, tout incomplet qu'il est, attire l'attention de nos gouvernants, il est à espérer qu'ils n'hésiteront plus longtemps à doter la Belgique d'institutions dont les États-Unis d'Amérique proclament les merveilles devant le monde entier. Pour notre part, nous avons l'intime conviction

Digitized by Google

qu'une œuvre, partie d'un point aussi modeste, et arrivée, malgré des difficultés inconnues sur notre continent, à un triomphe éclatant, engagera tous ceux qui aiment le progrès intellectuel d'une nation à suivre l'exemple de Benjamin Franklin : d'une bonne idée, courageusement poursuivie, il a fait germer le perfectionnement social d'un grand peuple.

P. WYNEN.

Digitized by Google

ERNEST STAAS

AVOCAT

CROQUIS & PORTRAITS[1]

RELATIONS ULTÉRIEURES.

I

L'UNION DES PROPRIÉTAIRES.

Bien des mois se sont écoulés, l'inscription brille toujours autour de la sonnette : point de clients. Il y a déjà longtemps que M. Lefinaud n'ait crié : « *Pour monsieur l'avocat, au premier.* »

Un jour, il vient doucement m'avertir qu'une femme désire me parler.

« Vous ne savez pas ce qu'elle veut? dis-je en riant.

— Je ne crois pas, monsieur, que ce soit une marchande : son allure est trop fière et ses façons trop brusques.

— Une mendiante, alors?

— Non plus, si j'en juge d'après le costume.

— Serait-ce une vraie cliente? fis-je d'un air de doute.

— Qui sait? » répondit Lefinaud, qui ne se fiait plus à l'extérieur.

[1] *Suite et fin.* — *Voir* les livraisons des 15 juin, 15 juillet, 15 août et 15 septembre 1877.

Digitized by Google

J'allai donc voir ma première cliente, corps et âme, en chair et en os; toutefois, je ne me pressais pas, quoique au fond je fusse très-curieux de contempler ce phénomène.

Chez mon ancien patron, j'avais vu les clients faire queue pendant des heures entières, je trouvais de ma dignité de commencer par des minutes.

Lorsque j'ouvris la porte, ma cliente était contre la cheminée, le corps fixe, le bras tendu, le pied gauche en avant.

« Monsieur l'avocat — c'est ainsi qu'elle m'apostropha — je m'appelle *Mie Goebloed*, je suis l'ex-présidente de l'*Union des propriétaires*, une société que j'ai fondée moi-même, mise à flot, pour laquelle j'ai usé mes semelles et qui me destitue, qui me chasse, qui me trompe, qui me vole... mais *enfin!* »

Elle campa son bras maigre sur la hanche et me fixa d'un regard de défi.

Elle avait lâché cette tirade avant que j'eusse le temps de lui offrir une chaise et de prendre connaissance du singulier personnage que le hasard ou bien mon inscription m'envoyait.

Mie Goebloed était aussi droite qu'un bâton, maigre comme une arête, tranchante comme une lame. Son visage osseux, son front creusé de rides, son regard aigu, son nez d'oiseau de proie, ses dents pointues et sa bouche pincée indiquaient l'une de ces femmes rapaces et médisantes qui sont la plaie de leurs relations et la terreur de leurs voisins.

Elle avait profité d'un court moment d'attente pour déplier de ses doigts secs et ranger sur la table, par ordre de « primo, secundo », quatre ou cinq chiffons sales qu'elle nommait ses *pampieren* et qui avaient vécu dans sa poche plusieurs années. Sa tabatière se trouvait au centre.

« Madame, et j'offris une chaise, en quoi puis-je vous être utile?

— Je ne suis pas une dame, je suis *Mie Goebloed*, mais peu importe. Elle s'installa sur la chaise devant moi et reprit :

« Comme je viens de le dire, au commencement tout allait pour le mieux dans notre société, cela marchait sur des roulettes. *Mie* était la première, il fallait qu'elle fût présidente,

Digitized by Google

bien que moi, je me moque pas mal de cet honneur; je ne demande rien, monsieur : qu'on paye à terme, voilà tout.

« Dans les premières réunions, c'était madame *Goebloed* par-ci, madame *Goebloed* par-là, et maintenant l'on me regarde comme un chiffon, on m'empoisonnerait d'une goutte d'eau pour épargner un seau. Auparavant on me disait : Eh bien, *Mie*, comment va la santé? A la dernière séance, personne ne m'adresse la parole, les cartes étaient tournées, je vis de suite où nous en étions.

— Mais, essayai-je de dire, puis-je savoir au moins...

— Oui, monsieur, je vais vous raconter toute l'affaire.

« Comme je vous l'ai dit, nous avions une réunion. Je pris place sur le banc, comme toujours, pour laisser les chaises aux autres. On s'éloigne de moi, on me plante là. Je me dis à moi-même : *Enfin!* je leur ferai payer mon poivre au prix de leur safran. Ils se figurent qu'ils m'ont mise dedans. Attendez!

« Je laisse tout passer.

« La séance est ouverte, on fait l'appel, on lit le règlement, je ne dis pas un mot. On paye la cotisation, je dépose mon franc sur la table... pas un mot.

« Les nouveaux membres sont reçus, je les laisse aller.

« Enfin, on fait les comptes; « Mie, attention, c'est à ton tour! » me dis-je à part moi.

« Ils commencent à lire les chiffres, je laisse chiffrer; mon nom arrive, je me lève, je m'approche de la table, je prends la plume en main et je la brise en cent morceaux. Je ferme le livre et je le jette par terre... »

En disant ces mots, elle donna de son poing fermé sur mon pupitre avec une telle énergie que l'encre sauta en l'air, au grand dommage du tapis vert que je venais précisément d'acheter.

Elle passa sa manche par dessus sans interrompre son explication.

« Oui, monsieur l'avocat, je leur en ai donné pendant une demi-heure et de la bonne façon. »

Et, posant les deux mains sur ses genoux, elle releva la

Digitized by Google

tête et me fixa d'un regard où brillait en même temps l'orgueil et la colère. Après quoi elle se tut un moment pour recueillir l'honneur de l'équipée et me laisser admirer son héroïsme.

J'en profitai pour faire une tentative :

« Il m'est impossible de juger...

— Vous saurez tout, monsieur, car l'affaire n'en resta pas là. Je leur fis cette question :—Qui de vous ose me répondre! Je les regardai tous en face.

« Pas de réponse; deux ou trois membres se glissent hors de la salle, et des autres, pas un n'ose remuer.

« Si nous passions au vote, dit le président avec son organe de sirop.

« On ne demandait pas mieux.

« Ils écrivent leurs billets, je ne bouge pas. On les fourre dans un chapeau et l'on se dispose à les lire, mais alors je crie : — Halte! Je m'approche du bureau, j'enfonce ma main et je lance les billets aussi loin qu'il leur plaît de voler. — Il ne s'agit pas de voter ici, il s'agit de payer, et quand vous voteriez cent fois, vous ne m'ôteriez pas mon droit, et je n'en aurai pas moins mon argent, tas de fourbes, tas...

« Il me fallut quitter la salle, car j'en aurais trop dit. Aujourd'hui, cette société que j'avais baptisée *l'Union des propriétaires*, je l'appelle *l'Union des floueurs*, *l'Union des voleurs*... et ils le méritent! »

Afin de savoir du moins quelque chose, je montrai du doigt les papiers déposés sur la table — car interrompre, c'était jeter l'huile sur le feu.

« Nous y voilà, monsieur, voici l'affaire, reprit-elle en me mettant en main le plus sale livret bleu qu'il m'ait jamais été donné de voir. C'est notre règlement, un règlement que j'ai rédigé, que j'ai fait venir à mes frais de la Flandre et qu'ils voudraient maintenant rejeter, désavouer, les fourbes! Lisez ceci, monsieur, vous jugerez. »

Je pris le livret et reconnus enfin, malgré les taches d'huile, de graisse et de tabac, ce dont il s'agissait; je vis aussi à

Digitized by Google

quelle espèce j'avais l'honneur de parler ou plutôt de ne point parler.

L'écrit était le règlement d'une société de petits propriétaires dont ma visiteuse était la fondatrice et la ci-devant présidente.

Ces sociétés sont des institutions très-originales.

Il existe dans les villes un grand nombre de petites habitations occupées par la dernière classe. Ces maisons sont louées, suivant l'ancien usage, au prix de quelques sous par semaine. Chaque dimanche, au matin, le receveur des propriétaires fait la ronde avec une bourse en toile, frappe à chaque porte, touche le loyer, à moins qu'il n'attrape quelque injure au lieu de gros sous dans sa bourse.

Les propriétaires n'ont que très-peu d'action contre les récalcitrants qui restent en retard. Le locataire a peu ou point de meubles; encore son mobilier est-il mis en sûreté avant la saisie. Il ne reste d'autre expédient que de vider les lieux, mais c'est là qu'est la difficulté.

Pour mettre un mauvais locataire sur la rue, comme dit le commandement, il faut pas mal de papier timbré, une assignation, un jugement d'expulsion, une signification avec commandement, enfin une exécution. Tout cela coûte cher, très-cher, trop cher, et finit par tomber sur le propriétaire, puisque le locataire n'a rien, et où il n'y a rien le roi perd ses droits.

C'est ce que savent très-bien les pauvres gens sans foi ni loi et, pour endosser les frais au propriétaire, qu'ils commencent par ne pas payer, ils ont une procédure à eux. Assignés, ils ne comparaissent pas; condamnés par défaut, peu leur importe.

Le jugement est communiqué, l'ordre donné : plus tranquilles que jamais, ils occupent la maison, ils rient du fondé de pouvoirs — *huisjemelker* — qui passe le dimanche avec sa bourse devant leur porte. Enfin arrive le jour de la saisie.

La veille, au soir, tous les meubles sont chargés sur une brouette, il ne reste qu'une seule chaise dans la maison vide. La femme s'assied dessus — toujours les femmes, en pareille

Digitized by Google

circonstance. C'est ainsi qu'on attend l'huissier. On lui laisse lire ses pièces, épuiser tout son formulaire jusqu'à ce que, enfin, il se décide à mettre à la porte chaise et femme. Celle-ci charge en riant le siége sur ses épaules et s'en va satisfaite. — Elle s'est vengée de son propriétaire.

Triste mais inévitable suite d'une loi défectueuse.

Exposés à la mauvaise foi des locataires, les propriétaires ont cherché un moyen de défense; des sociétés se sont établies avec une légère redevance pour poursuivre les mauvais payeurs.

La caisse paye les frais de justice et les membres s'engagent réciproquement à ne pas recevoir chez eux les habitants qui n'ont pas acquitté leur dette.

Mais, si les frais servent parfois la vengeance du pauvre, ils sont parfois aussi, il faut le reconnaître, la seule protection de l'ouvrier contre l'arbitraire et la rapacité. S'il y a des pauvres sans honneur, il ne manque pas de riches sans cœur, qui n'hésiteraient pas à opprimer le malheureux s'il ne leur en devait coûter.

D'ordinaire, ce sont ces propriétaires, lesquels passent pour les plus prudents, qui sont mis à la tête des sociétés. Pour ceux-là, point d'honnête ouvrier s'il n'a été mis à l'épreuve. Il n'existe à leurs yeux que deux classes de locataires : *payants* et *non payants*. Or, ceux-ci sont mis à la porte sans pitié, en dépit de leurs bonnes intentions, quelque dur que soit le moment. C'est pourquoi ces associations ne sont pas estimées; les bons propriétaires naturellement s'abstiennent d'en faire partie.

« Avez-vous fini, monsieur? » demanda *Mie Goebloed*, que mon silence commençait à agacer. Je lui fis signe que j'étais au bout.

Elle remit en place son mouchoir et rétablit ses fausses boucles qui, dans ses mouvements oratoires, étaient retombées sur le nez.

« Alors, lisez ceci. » Elle me tendit la quittance d'un agent d'affaires de la ville, dont le compte relatif à l'affaire *Maria Goebloed* contre Thérèse Van Aa, veuve Peeters, s'élevait assez haut.

Digitized by Google

« Examinez-moi cela et vous verrez ce que ces messieurs osent m'écrire, à moi, qui ai tant fait pour eux. »

C'était une lettre du nouveau conseil de l'*Union des propriétaires*, par laquelle le secrétaire, au nom de la commission, faisait savoir à Marie Goebloed qu'il était impossible d'acquitter le compte de son agent d'affaires... « L'assemblée générale — ainsi disait l'écrit — ayant en vue l'honneur de la société, en a ainsi décidé pour manifester un blâme à votre conduite inhumaine... »

« Eh bien, monsieur, que vous semble-t-il de ce trait?

— C'est très-sévère, dis-je.

— Sévère! C'est un scandale, une insulte, ça crie vengeance au ciel, ça ne peut se passer ainsi... Ce sont des calomniateurs, je veux qu'on me rende mon honneur, coûte que coûte! »

Mie des deux mains frappa sur ses jambes avec une telle énergie que je vis le moment où elle allait percer sa robe de coton et mettre au jour ses genoux osseux.

« N'y a-t-il rien de vrai là-dedans? demandai-je timidement.

— De vrai? Moi inhumaine! moi qui suis la bonté même, moi qui jamais n'ai dit à personne une mauvaise parole... Inhumaine! moi qui ne demande rien à personne que ce qui m'est dû. Non, monsieur, je ne suis pas ainsi, au contraire. Je suis la première à dire un bon mot au voisin, à l'encourager, à lui donner conseil, à lui faire comprendre qu'il n'est pas juste de ne point payer une pauvre femme, d'opprimer une pauvre veuve comme moi... »

Veuve? veuve de qui et de quoi? Elle n'en savait rien elle-même, mais elle avait ouï dire que les avocats sont les défenseurs de la veuve et de l'orphelin, et, ne pouvant raisonnablement passer pour une orpheline, elle avait trouvé bon de se faire passer au moins pour une veuve.

« J'examinerai l'affaire, » dis-je en me levant.

Elle ferma sa tabatière, me tendit les papiers et tira d'un coin de la chambre un parapluie vert, à canne de cuivre surmontée d'une crosse solide, lequel entre ses mains noueuses

Digitized by Google

semblait être plutôt une arme contre les mauvais payeurs qu'une protection contre le mauvais temps.

Elle descendit l'escalier d'un pas lourd, en bougonnant contre les oppresseurs des veuves et des orphelins, moulinant de son parapluie, furieusement, contre la rampe.

J'avais donc à *examiner*, comme nous disons; seulement j'aurais voulu prendre d'abord quelques renseignements sur la personne. Ils furent faciles à obtenir.

Mie Goebloed était connue chez tous les juges, avocats, avoués, huissiers, comme une femme sans entrailles, riche mais rapace au suprême degré, vivant comme une mendiante et pressurant son pauvre monde jusqu'au dernier centime.

L'affaire dont elle m'avait expliqué une partie était horrible.

Dans une de ses maisons, un affreux trou sans jour ni air, vivait une pauvre veuve, une vraie veuve celle-là, indigente et mère de cinq petits enfants dont l'aîné avait à peine sept ans, le plus jeune quelques mois.

A force de peines et de travail, en commençant de grand matin pour finir très-tard dans la nuit, elle parvenait à peine à gagner un franc par jour comme femme de peine.

Un franc pour six personnes!

Et pourtant, quels miracles de propreté et d'apparent bien-être nous voyons opérer tous les jours par nos ménagères flamandes avec cette misérable paye! Même chez la veuve Peeters, la maison était propre, les enfants étaient décemment vêtus; ils allaient à l'école et jamais ils n'avaient demandé un *cents* à personne. Et le dimanche, lorsque le receveur faisait sa ronde, muni de son sac bleu, il trouvait sur la cheminée, dans une jatte de faïence, le prix du loyer. Plus d'une fois, il est vrai, on avait dû coucher les enfants sans manger. Six sous de loyer par semaine, c'était beaucoup; mais plutôt que de faire des dettes, on se résignait à souffrir la faim.

C'est ainsi que la pauvre veuve, pendant des années, avait lutté pour l'existence; maintenant elle pouvait compter sur un peu d'aide : l'aîné de ses garçons était en âge de faire quelques commissions. Bref, l'avenir lui souriait.

Digitized by Google

C'est à quoi elle pensait un beau soir, à la lumière d'un reste de chandelle, comme elle était en train de coudre pour son fils aîné une veste extraite d'un frac usé de son mari.

L'œuvre était laborieuse. L'étoffe avait souffert et la coupe tombait tout juste; elle tournait en tous sens, mais enfin son sourire indiquait qu'elle avait trouvé le biais et que son Édouard paraîtrait un jour raisonnablement équipé. Elle l'attendait pour essayer la veste lorsque la porte s'ouvrit toute grande : deux hommes entrèrent et, sans dire une parole, déposèrent un fardeau sur le lit. La pauvre femme s'élance, écarte les hommes et reconnaît son fils aîné, son Édouard, sans connaissance, grièvement blessé à la jambe.

Le pauvre enfant qui, chaque soir, allait porter le journal à un vieux monsieur, avait été touché au coin d'une rue par une voiture, renversé et blessé jusqu'au sang.

Fouettant ses chevaux après l'accident, le cocher s'était mis au galop sans que l'on pût reconnaître propriétaire ni conducteur. Les gens riches n'aiment pas les attroupements.

Personne n'avait pris garde à l'enfant qui, étourdi, avait été ramassé par deux ouvriers et emporté chez lui.

Ce coup inattendu fut trop fort pour la mère. Jour et nuit il fallut rester près du lit du malade, suspendre le travail, payer les soins et les remèdes, si bien qu'elle se vit à bout de ressources, elle qui jamais n'avait dû un sou à personne.

Pour la première fois, quand l'homme à la bourse fit sa ronde, il tâta vainement dans l'écuelle, les six sous ne s'y trouvaient pas.

La malheureuse femme n'osait lever les yeux; le rouge lui montait au visage, car jamais cela n'était arrivé; puis, elle regardait son enfant souffrant et prenait courage. Elle raconta tout, demanda du temps, les larmes aux yeux, et trouva dans son cœur de mère des accents assez puissants pour attendrir un rocher et émouvoir son percepteur.

Il promit d'intercéder pour elle auprès de sa maîtresse et ne douta pas qu'elle y consentît. Une heure après, Mie Goebloed arrivait en personne.

Elle s'assit, se fit répéter l'incident, laissa pleurer la pauvre

Digitized by Google

veuve son soûl et finalement, d'une voix qu'elle s'efforçait de rendre émue, elle conclut :

« Votre chagrin est grand, ma chère femme, mais il est heureux que vous ayez affaire à de braves gens. Vous savez que je suis toujours bienveillante pour les pauvres qui font leur possible et que jamais un locataire attentif n'a à se plaindre de moi. »

La pauvre femme répondit par un signe, bien que jamais elle n'eût eu vent de la bonté de Mie Goebloed.

« Vous m'avez toujours payé *recta*, j'ai confiance en vous et vous accorde sans peine un délai.

— Merci, madame, s'écria la veuve, Dieu vous récompensera, nous prierons tous les jours pour vous.

— Mais, continua la propriétaire sans faire attention à ces paroles, vous vous acquitterez ensuite chaque semaine ponctuellement.

— Sans doute, dit la locataire.

— Avec les intérêts légaux.

— Tout ce que vous voudrez, madame; je ferai ce que vous souhaitez, si seulement vous avez un peu de pitié, un peu de patience.

— C'est entendu. Mais, comme je vous accorde un délai, vous comprenez que je prenne quelque sécurité pour être payée plus tard.

— Oh! s'écria la femme, inquiète, je travaillerai jour et nuit; ce que j'ai est à vous, je vous abandonne tout avec plaisir; vous me donnez plus que la vie, vous sauvez mon pauvre enfant.

— Ce sont là de bonnes résolutions, ma chère, reprit Mie Goebloed avec le même ton froid et insensible; je ne doute pas de votre promesse, mais ne pouvez-vous pas vous trouver dans l'impossibilité de la remplir? Si vous continuez à vivre ainsi, ne pensez-vous pas que vous reculerez tous les jours et que vous vous enfoncerez davantage? La dépense dépasse le gain. Il vous faut souvent rester à la maison, vous perdez vos clients, les dettes augmentent; c'est pourquoi, femme — et elle pressa sa main tremblante, — dans votre propre intérêt,

Digitized by Google

je vais vous donner un bon conseil : le fardeau est trop lourd pour vous ; à votre place, j'enverrais mon fils à l'hôpital. »

La veuve avait écouté le discours du financier femelle d'abord avec émotion, puis avec crainte. A ce dernier mot, elle repoussa la froide main de la conseillère, se leva, s'élança au lit de l'enfant, pressa dans ses bras sa petite tête bouclée, et mère et fils se mirent à sangloter.

« Là, là,... fit Mie Goebloed, il ne faut pas prendre ainsi les choses; cela ne durera pas. A l'hôpital on est mieux soigné que chez soi; et, voyant que les pleurs cessaient un peu : — Je ferai prendre l'enfant cette après-midi.

— Prendre mon enfant! s'écria la mère en se retournant effarouchée, me séparer de mon enfant malade! Tout, mais jamais cela! »

Et la femme, excitée, pressa son fils plus étroitement sur sa poitrine.

« Je suis fâchée, répondit Mie Goebloed toujours froide, mais alors je ne puis accorder de délai, car je suis sûr de tout perdre. » Et elle fit mine de quitter la chambre.

Alors se passa la plus triste scène.

L'enfant suppliait et se lamentait de son lit, la mère pleurait et gémissait, saisissant la grande femme par ses vêtements, lui pressant la main, se jetant à genoux : rien n'y faisait.

« L'enfant à l'hôpital ou hors de ma maison! »

Elle repoussa la veuve et quitta sa pauvre demeure en fermant la porte avec bruit.

Dès le lendemain, l'huissier arrivait. Il tendit à la locataire un papier avec beaucoup d'écriture et deux timbres, et déclara qu'elle était assignée chez le juge de paix.

Dix jours après, elle dut quitter la maison avec son enfant, qui fut emporté sur son lit.

Cette conduite inhumaine fit grande sensation. La locataire était aimée et respectée de tous, tandis qu'on haïssait et méprisait la propriétaire. Un cri de réprobation s'éleva contre elle, et les locataires qui n'étaient pas toujours *à flot* crièrent naturellement le plus fort.

Digitized by Google

Les gens chez qui la veuve travaillait furent mis au fait de l'histoire et ce fut un cri général d'indignation contre l'impitoyable avare et contre la société *l'Union des propriétaires*, qui lui mettait en main les ressources pécuniaires pour accomplir cette barbarie, sans bourse délier. — Si elle devait dépenser un centime, disait-on, elle y regarderait à deux fois ; mais c'est la faute de cette honteuse société. Voilà ce qu'on disait partout.

Les membres de la commission apprirent la chose et s'émurent du blâme qui atteignait la société. Ils se firent un point d'honneur de défendre l'association et prirent un parti chevaleresque.

Il fut unanimement convenu — non pas de secourir la veuve, ce à quoi personne ne songeait, — mais de refuser à Mie Goebloed le remboursement des frais. On était également d'avis que le compte de l'homme d'affaires était fort élevé et qu'il valait mieux refuser le payement.

Mie Goebloed répondit à cette décision par des menaces.

La commission convoqua la société.

L'assemblée générale déposa Mie de sa qualité de présidente et conclut qu'elle n'avait aucun droit au remboursement en raison de sa *conduite inhumaine*. C'est alors qu'avait eu lieu la discussion décrite par Mie à notre premier entretien, avec tant de précision et de chaleur. Mais la société avait maintenu sa décision et Mie voulait la contraindre en justice.

Je ne savais laquelle des deux je devais le plus admirer : ou de Mie qui voulait ravoir son argent aussi scandaleusement dépensé, ou de la société qui, sous le coup d'un blâme public, trouvait encore une belle occasion pour s'approprier une somme qui ne lui appartenait en aucun cas, mais qu'elle se fût gardée de dépenser en assistant la pauvre femme opprimée par Mie Goebloed.

Ma décision était prise. J'étais encore trop jeune de cœur et trop inexpérimenté comme avocat pour me charger de pareil procès. Lorsque, quinze jours après, le parapluie vert suivi de Mie Goebloed se représentèrent chez moi, je ne pus

Digitized by Google

m'empêcher de reprocher à cette méchante femme ce que l'on m'avait rapporté.

« Voilà à quoi je m'attendais, répondit Mie, l'œil flamboyant; ce n'est pas assez que ces traîtres me trompent et me volent, il faut qu'ils me prennent mon honneur, qu'ils salissent ma bonne renommée. Mais ces gens-là — et elle me regardait dans le blanc des yeux — trouvent partout quelqu'un qui les écoute, tandis que l'on repousse une pauvre créature comme moi, qui n'a pas de crédit, pas d'amis; mais *enfin!* »

Elle se redressa, continuant :

« Et mes adversaires... qui sont-ils donc?

« M. Braekmans, le président qu'ils viennent de fabriquer, n'a-t-il pas mis sur la rue, en plein hiver, trois pauvres orphelins qui ne savaient plus où aller? Il est payé jusqu'au dernier centime et je n'ai rien dit, quoique mon cœur se brisât de pitié.

« Ce monsieur est riche, je suis pauvre... *enfin!*

« Et M. *Van*... chose, qui fait tant de bruit aujourd'hui et tire une mine comme si la chatte du roi était sa nièce, n'a-t-il pas fait ôter le toit d'une maison pour mettre à la porte un pauvre homme tout cassé, qui n'avait plus que quelques jours à vivre?

« N'a-t-il pas compté ses déboursés jusqu'au dernier centime? N'a-t-il pas fait payer double pour le replacement de son toit?

« Mais ce monsieur met un petit *van* devant son nom, il porte des lunettes d'or sur son nez; moi je suis Mie Goebloed tout court et je porte des besicles; mais... *enfin!*

« Et M. Steurbout, quand il a fait porter dehors une femme en couches, n'ai-je pas été la première à dire qu'il fallait de temps en temps un exemple? Mais aujourd'hui, qu'il s'agit de moi, tout est de trop. On fait le généreux avec mon argent. C'est plus facile de tailler des courroies dans le cuir des autres... *enfin!* »

Et la voix de Mie tremblait d'émotion et de rage.

J'en conclus que les autres membres de l'Union étaient

Digitized by Google

parfaitement dignes de l'amitié de leur ex-présidente, mais je gardai ma décision pour moi.

« Il me sera difficile de plaider votre affaire, dis-je avec un léger embarras.

— Ah! répondit Mie, pinçant ses lèvres avec un malicieux sourire, monsieur est sans doute surchargé de besogne. Je ne savais pas pourquoi on me faisait attendre si longtemps à ma première visite. Excusez-moi, monsieur, d'avoir abusé de vos moments précieux. »

Et Mie Goebloed se leva, salua, fit une révérence comme si elle se fût trouvée devant le plus grand jurisconsulte du monde.

Elle ramassa tous ses papiers, les plia pièce par pièce avec importance.

Je voulus la reconduire, mais elle ne voulut pas entendre que je me dérangeasse ainsi.

Finalement, elle quitta mon bureau à grands pas.

Arrivé près de la porte, elle se retourna pour me saluer jusqu'à terre.

« Encore une fois, monsieur, excusez ma témérité. Je vous suis très-reconnaissante de votre bienveillance; si jamais quelqu'un me demande l'adresse d'un avocat qui renvoie ses clients, j'aurai l'honneur de leur donner la vôtre. »

Et la méchante femme descendit l'escalier.

C'est ainsi qu'il m'arriva de trouver et de perdre mon premier client. Mie Goebloed se consola facilement de ma sensibilité, elle alla chez un autre avocat.

Dans la suite, j'entendis plaider l'affaire. Le procès fut gagné, mais la conduite des deux parties fut connue, et Mie Goebloed aussi bien que *l'Union des propriétaire* laissèrent dans la querelle leurs plus belles plumes... mais *enfin!*

II

LE MINISTÈRE PUBLIC CONTRE PLUS ET STUYCK.

Demoiselle Plus avait crié à M^me^ Stuyck : « Vous êtes une loutre! »

Digitized by Google

Et voilà ce que Mme Stuyck ne pouvait pas laisser passer : loutre !

Elle répondit, *stante pede :* « Taisez-vous, vipère ! regardez-vous vous-même ! »

Sur quoi Plus, en fureur, renverse son métier, s'élance par la porte, les bras posés dans les côtes et va fourrer son nez pointu sous le menton aigu de Mme Stuyck, en criant de manière à être entendue des voisins : « Un mot de plus et vous ne sortirez pas vivante de mes mains, sorcière. »

Il y avait plus de cinquante personnes.

Sorcière ! cela dépassait tout... Qui l'eût souffert?

« Voisins, vous l'avez entendu ! » s'était écriée Mme Stuyck.

Elle les saisit de l'affaire et la porta devant le tribunal.

Mais Plus avait prévu le coup, elle prit également des témoins et fit dresser un *contre-procès-verbal.*

Ma bonne étoile voulut que Mme Stuyck fut précisément une amie de la nièce de la sœur de la mère du maître-ouvrier de M. Lefinaud. C'est ainsi que la chose fut racontée à l'atelier et Lefinaud saisit l'occasion de recommander *son* jeune avocat.

« Une affaire pour vous, me dit-il, et ses doigts dansèrent sur son gilet rouge, plus vivement que le jour où il m'avait loué ses chambres. Une affaire importante, capitale ! Toute la ville en est pleine ; dans la rue Haute, on ne parle que de cela ; jusque dans mon *atelier* la chose est discutée. »

Un mémorable dimanche matin, je reçus la visite d'une femme âgée qui se cachait sous le capuchon de son vieux manteau de coton et qui se laissa choir sur la première chaise venue, avec ces mots :

« *Och !* monsieur ! »

Elle était accompagnée d'une amie et escortée d'une femme de sa connaissance, qui venait pour aider à expliquer l'affaire et soutenir, réconforter leur voisine dans ce moment solennel de sa vie.

« Och ! monsieur ! » répétèrent les deux aides, et elles placèrent la patiente sur une chaise, vis-à-vis de la table.

« Arriver à soixante ans, dit la femme, être de bonne

Digitized by Google

famille, avoir été honnête et vertueuse depuis le berceau... jamais, mais jamais n'avoir paru devant les juges et se voir appelée au tribunal, moi qui ne sais seulement pas ce que c'est qu'un tribunal. N'y a-t-il pas de quoi mourir! Non! ça me coûtera la vie. »

Et sous les secousses désespérées de sa tête, le capuchon lui tomba de plus en plus sur les yeux.

« Elle en mourra, répétèrent les deux assistantes.

— Voyez, monsieur, voici ce qu'un *domestique* m'a apporté ce matin. J'ai cru que j'enfonçais sous terre : un *domestique* dans ma maison!

— Un huissier dans notre maison! » reprirent les deux échos.

En tête du papier que me tendait la vieille se trouvait dame Justice, son traditionnel bandeau sur les yeux, sa redoutable balance en main.

« *Pro justitia*, au nom du roi et de la loi, nous commissaire de police, officier du ministère public près le tribunal de simple police, ordonnons à tous huissiers ou agents de la force publique d'assigner les personnes suivantes :

« 1° Célestine Plus, dentelière, âgée de 39 ans ;

« 2° Cornelia Stuyck, journalière, âgée de 60 ans,

accusées d'invectives et d'injures réciproques, afin d'entendre prononcer le jugement, conformément à la loi. »

Le regard humide de la pauvre Cornelia Stuyck, âgée de 60 ans, restait fixé sur moi, tandis que je parcourais ce modèle de littérature judiciaire. J'ouvris gravement mon Code et me mis à le feuilleter.

« L'affaire n'est pas grave, dis-je à la fin, et la peine est légère. »

Et je priai ma première cliente de vouloir bien m'expliquer sans défiance ni arrière-pensée son important procès.

Ce fut toute une histoire. Mme Stuyck me la raconta dans son origine — qu'elle croyait devoir attribuer à une haine invétérée que demoiselle Plus aurait jurée à dame Stuyck; dans son développement, qui durait depuis dix ans qu'elle habitait la même maison ; enfin, dans son dénouement, manifesté

Digitized by Google

par le mot *loutre*. Là-dessus son amie reprit à son tour le récit de fil en aiguille, sans me faire grâce d'un mot, en ajoutant, comme circonstance aggravante, que Plus n'avait jamais montré pour elle ni politesse, ni égard, et que plus de cent fois elle s'était dit à elle-même que tôt ou tard elle se brûlerait les ailes, cette fière *madame*. Puis, ce fut le tour de la connaissance qui rabâcha le tout à sa façon, exprimant sa satisfaction de ce que Plus, cette mauvaise langue, fût prise enfin par son faible, mais manifestant aussi ses regrets de ce que la femme Stuyck fût mise à mal pour une pareille espèce.

Elles me prièrent de les *assister*.

Enfin! samedi prochain, je pourrai donc élever la voix pour défendre l'innocence méconnue et la vieillesse outragée.

La tâche me semblait importante, je comprenais quel lourd fardeau pesait sur mes épaules.

Je répétai plus de cent fois mon premier plaidoyer. L'honneur, le repos, la liberté peut-être de cette femme, pouvaient dépendre d'un seul mot. Le cerveau me brûlait, chargé de préoccupations; mon cœur battait d'émotion et de crainte.

Vous rirez de mes sottes terreurs; mais veuillez remonter à quelques années, rappelez-vous le moment où le président vous dit pour la première fois : « Maître ... vous avez la parole, » et vous comprendrez de quelle anxiété je souffrais.

Il y avait beaucoup d'affaires à la justice de paix.

J'entendis condamner à deux, cinq, dix et jusqu'à vingt francs d'amende, des servantes qui avaient jeté leurs cendres dans la rue sans attendre la charrette, des gamins pour avoir arraché la sonnette de l'épicier, des logeurs qui n'avaient pas inscrit leurs voyageurs, des cabaretiers pour ne pas avoir mis dehors leurs visiteurs nocturnes, enfin, des jeunes gens qui avaient fait entendre leur belle voix au clair de lune et se trouvaient tout étonnés d'apprendre que le *tapage nocturne* tombe sous l'article 479 et qu'ils étaient pincés, *conformément à la loi*. On saisit également l'occasion pour

Digitized by Google

envoyer au dépôt de mendicité quatre pauvres diables qui avaient tendu la main au lieu de se laisser mourir de faim,— toujours conformément à la loi.

Personne ne fut acquitté. Pronostic fatal ! Je sentais mon plaidoyer s'évanouir mot pour mot.

L'instant critique approcha.

Un monsieur maigre, à longue figure, long nez, menton pointu, qui criait de temps en temps : *Silence!* et se tenait assis, plié en deux près du poêle, surgit tout à coup et se mit à crier de toutes ses forces :

« Le ministère public contre Plus et Stuyck. Les témoins doivent sortir. *Silence!* »

Il se remit en deux et disparut derrière le poêle de fonte.

Le juge de paix nous pria de prendre place à la table verte tandis que Plus et Stuyck s'assirent sur le *banc des ânes*, comme dit le peuple en son langage pittoresque, pour indiquer le siége des accusés.

Quand on eut bien établi que le numéro *un* était Célestine Plus et que le numéro *deux* répondait à Cornelia Stuyck, le juge prit la parole : « Huissier, les témoins. » L'homme-ressort sauta derrière son poêle et cria : « *Johanna Possemiers... Silence!* »

Johanna Possemiers fut suivie de cinq ou six autres témoins qui, naturellement, ne firent qu'embrouiller l'affaire.

Phénomène curieux ! tous les témoins que Plus fit appeler jurèrent et assurèrent par Dieu et tous les saints avoir entendu Stuyck crier : « Vipère, » mais que Plus eût dit « loutre, ou sorcière, » ils n'en savaient pas un mot. Les témoins de mon client, au contraire, avaient parfaitement entendu les injures de Plus, mais pas une lettre de ce que Stuyck eût pu dire.

Joli thème pour un avocat !

Le défenseur de M^lle^ Plus, un vieux plaideur, en sut tirer parti largement.

Il me regardait droit dans les yeux et jetait un œil de mépris sur ma pauvre cliente. Levant son bras droit, solennellement, il commença par décrire Plus comme un ange de bonté et de douceur, méconnu, poursuivi, opprimé, harcelé

Digitized by Google

par une mégère dont il ne voulait pas prononcer le nom détesté, mais qui allait bientôt subir la peine destinée au vice et à la méchanceté.

Il examina la valeur de chaque déclaration et finit en posant au juge ce dilemme :

Ou les témoins de Plus sont d'honnêtes gens et nous devons les croire — Plus est innocente, — ou bien ce sont de faux témoins et la loi doit les punir.

« Choisissez entre les deux, s'écria-t-il, examinez, pesez et jugez. D'une part, des gens éprouvés dont les déclarations portent le sceau de la vérité, de la droiture; de l'autre, les hésitations, les dissimulations de la partialité et de la mauvaise foi. »

Je ne savais plus où j'en étais. Les gestes et les grands mots m'avaient abasourdi.

J'avais pourtant si bien étudié mon plaidoyer! Il était divisé en trois points, suivant les règles de l'art.

Il y avait une flatteuse exorde, un récit attachant, une conclusion frappante; mais exorde, récit, conclusion, tout m'était échappé.

Je n'en marchai pas moins du coq à l'âne, de Plus à Stuyck, de Stuyck à Possemiers et de Possemiers aux autres témoins, si bien que, enfin, je ne sus plus moi-même ce que je disais.

Je m'attendais à un effrayant résultat.

Mais le juge rétablit l'équilibre.

« Plus et Stuyck, s'écria-t-il, chacune sept francs d'amende et les frais... la cause est entendue. Huissier, appelez une autre affaire. »

C'est ainsi qu'il trancha le dilemme de mon honorable confrère.

« La punition est dure, » dis-je, à ma cliente, tandis que nous quittions la salle, la tête basse.

« Vous avez fait votre possible, monsieur, me répondit la bonne femme; j'aurais voulu vous embrasser, vous avez plaidé une fois plus longtemps que l'autre avocat. »

C'était vrai, nous avions parlé français. Les accusées

Digitized by Google

avaient suivi nos efforts, bouche béante et, à défaut d'autre mesure, elles jugeaient du plaidoyer de leurs défenseurs par la durée — de même que l'on paye un maçon par jour et qu'on mesure l'étoffe à l'aune.

Il faudra quelque temps encore avant que l'on persuade à beaucoup de nos jeunes avocats qu'ils feraient mieux de plaider en flamand.

III

UN DERNIER RÊVE.

La lampe du soir flambe joyeuse et répand sa lueur sur la table du travail.

Oh! c'est qu'elle est allumée de bonne heure, la fidèle compagne du travail, et quelquefois elle brûle tard dans la nuit!

Aucun bruit ne trouble le silence solennel du cabinet de travail.

Peu à peu le nombre des dossiers grandit sur la table et les livres ouverts témoignent de soucieuses recherches et de profondes études.

Est-ce que, par hasard, les plaideurs ne passeraient plus devant la maison du jeune avocat?

Quelques-uns d'entre eux, les plus modestes peut-être, ont appris à le trouver; ils lui confient leurs affaires, ils se reposent sur ses connaissances et se fient à ses conseils... Il s'aperçoit de plus en plus qu'au collége on lui a enseigné avant tout ce qui ne sert jamais à rien, tandis qu'à l'université on a omis de lui apprendre ce dont il a besoin chaque jour.

Ses livres de droit sont devenus ses chers amis, l'étude est pour lui un besoin.

Son esprit erre avec passion dans le labyrinthe des lois, où l'humanité, dans la suite des siècles, a inscrit ses aspirations, ses rêves, ses désespérances, ses faiblesses et ses vices, mais aussi ses souffrances et ses désillusions.

Digitized by Google

Le chrétien cherche ses consolations dans l'Écriture sainte, l'homme trouve la force et le courage dans l'étude du droit. Les vaincus de la politique viennent puiser à cette source, ceux qui sont blessés dans la lutte pour la vie viennent s'y abreuver et chercher de nouvelles forces après chaque défaite, chaque chute, pour recommencer, plus robustes, avec de nouvelles espérances, le combat pour le droit et pour la liberté.

Oui, il y a une sérieuse et âpre jouissance dans ce travail sec et souvent aride, qui épouvante les faibles, mais qui attire et séduit les forts.

La carrière reste toujours un fruit tardif, le rendement est mince, mais que de compensations n'offre-t-elle pas!

Venger l'honneur, protéger l'innocence, déjouer l'astuce, démasquer la duperie, mettre un frein à l'avidité, mais surtout prêter secours à celui qui tombe, le consoler, le soutenir dans sa lutte contre la société impitoyable. Oh! les occasions de faire le bien ne manquent pas à l'avocat.

La notion du devoir lui fait aimer son état, et les malheureux qui viennent à lui consacrent sa mission et affermissent son courage.

Il apprend à priser le titre qu'il a conquis par son travail. Libre de toute intrigue, dans sa petite chambre, au milieu de ses livres, il trouve des heures de satisfaction et de noble jouissance que ni l'or ni le luxe ne pourraient compenser.

Là aussi, de riantes images lui apparaissent lorsque, le soir, ses livres de droit fermés et ses dossiers mis de côté, les enchantements d'autrefois reviennent à son esprit.

Mais ce ne sont plus les rêves confus du passé. La méditation a apaisé cette impatience maladive, une sage, quelquefois une amère expérience a tempéré l'impétuosité de la jeunesse.

Parfois, aux heures tardives du soir, il me semble que la porte de ma chambre s'ouvre avec prudence. Un pas léger glisse sur le sol, une main délicate presse doucement mon bras, un joli visage regarde timidement par dessus mon épaule.

Je sais que ses yeux suivent chaque mouvement de ma

Digitized by Google

plume, je sens que ses joues s'empourprent à la lecture du récit de notre enfance et plonge son âme en une douce rêverie.

« Allons, Ernest, dit-elle enfin — et sa voix prend un ton flatteur, mais sérieux — nous ne sommes plus des enfants! A quoi bon rappeler ces jours écoulés depuis longtemps! La vie active est là, il est de notre devoir de regarder avec confiance l'avenir, mais... — elle baisse la voix, elle me regarde fixement dans les yeux avec un sourire, elle rougit, ses lèvres pressent les miennes avec passion — mais... ne finis pas sans dire que Bertha ne t'avait pas oublié! »

Traduit du flamand de Tony Bergmann,
par Xavier De Reul.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

Histoire politique et diplomatique de Pierre-Paul Rubens, par M. Gachard; in-8° de XX-365 pages; Bruxelles, Office de publicité, 1877. — *La Moralité dans les arts*, par P.-G. Haghe; in-8° de 34 pages; Anvers, Buschmann, 1877. — *Du Nationalisme dans les beaux-arts*, par A. Trappeniers; in-8° de 24 pages; Bruxelles, Muquardt, 1877. — *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas pendant les* XVII^e^ *et* XVIII^e^ *siècles*, par le chevalier Edmond Marchal; in-4° de CXXIV-261 pages; Bruxelles, Hayez, 1877. — *La rivalité de la France et de la Prusse d'après les nouveaux documents*, 1757-1871, par Théodore Juste; in-8° de 166 pages; Bruxelles, Muquardt, 1877. — *M. Thiers et la république conservatrice*, par Alphonse Dechamps; in-8° de 30 pages; Bruxelles, Decq, 1877. — *Les Protestants de Bruxelles*, par Charles Rahlenbeck; in-12 de 160 pages; Gand, Annoot-Braeckman, 1877. — *Un été en Amérique, de l'Atlantique aux montagnes rocheuses*, par Jules Leclercq; in-12 de 415 pages; Paris, Plon, 1877.

M. Gachard vient de publier, à l'occasion du troisième centenaire de la naissance de Rubens, une histoire complète de la carrière politique et diplomatique du grand peintre, — du moins aussi complète qu'il est possible de la faire, car les éléments de cette histoire, dispersés dans un grand nombre de dépôts d'archives, présentent, en outre, des lacunes considérables. Il fallait, pour entreprendre un semblable travail, les immenses ressources que s'est acquises M. Gachard par ses recherches dans toutes les bibliothèques de l'Europe et par les relations qu'il entretient avec tous les investigateurs de la science historique. Quand on songe que la diplomatie est le plus souvent œuvre de mystère et de dissimulation, surtout à l'époque de Rubens, on ne peut qu'admirer le parti que l'ingénieux archiviste a su tirer de ces documents épars en les coordonnant.

C'est vers 1621, au moment où expirait la trêve entre les Pays-Bas et les Provinces-Unies, que Rubens commence à s'occuper des affaires politiques, et peu à peu il semble y prendre goût. On n'a

Digitized by Google

sur ces débuts que des données incertaines, de vagues indications; mais, en 1625, le grand peintre, étant à Paris, occupé à placer les tableaux qu'on lui avait commandés pour le Luxembourg, assiste aux cérémonies du mariage de Charles Ier d'Angleterre avec Henriette de France, et se lie avec Gerbier, peintre anglais de la suite de Buckingham. Dès lors, ses aptitudes s'éveillent. La facilité qu'il avait à parler et à écrire plusieurs langues le sert beaucoup. Il négocie une suspension d'armes entre l'Angleterre et l'Espagne. L'infante Isabelle le protége et le seconde, mais Philippe IV se montre quelque peu mécontent de voir « un peintre » se mêler de ces affaires. A quoi Isabelle répond, en se défendant assez mal : « S'il y est donné suite, il est clair que c'est à des personnes graves que la direction en devra être confiée. »

Jusque-là, on le voit, l'autorité de Rubens en diplomatie paraît un peu mince. Mais les préjugés du roi s'évanouissent pendant le séjour que Rubens fait à Madrid, et si bien qu'en 1629 nous le voyons envoyé par Philippe IV lui-même auprès de Charles Ier. A Londres, son influence devient prépondérante auprès d'un roi plus artiste qu'homme politique. Il est comblé d'honneurs et revient à Anvers avec cette gloire nouvelle qui semble avoir singulièrement chatouillé son amour-propre.

Sa passion pour Hélène Fourment, sa seconde femme, à peine âgée de seize ans, le distrait un moment; mais bientôt, à l'arrivée de Marie de Médicis en Belgique, il se remet avec ardeur aux négociations et presque aux conspirations politiques. Il va jusqu'à concevoir le projet de renverser le cardinal de Richelieu.

Les déceptions de plus d'un genre, l'insolence des grands, surtout du duc d'Aerschot, qui considèrent, comme l'avait fait d'abord Philippe IV, un simple peintre indigne de ce rôle, ne le rebutent pas. On dirait en ce moment une sorte de manie. Mais il faut bien qu'il y renonce. Et alors il finit par écrire, lui, le fastueux et élégant chevalier, commensal de tous les monarques : « J'ai en horreur le séjour des cours. »

Nous venons de résumer le livre de M. Gachard, et, franchement, nous ne voyons pas qu'il y ait lieu de vanter les talents diplomatiques de Rubens. La façon dont il juge, dont il traite Richelieu, dans une longue lettre du 1er août 1631, montre particulièrement l'infériorité de son esprit en ces matières. Aussi M. Gachard ne paraît-il point s'être engoué du personnage au point de vue où il l'avait placé, et son livre, abondant en détails d'érudition, est-il fort sobre d'appréciations.

Digitized by Google

Aimons donc, admirons sans réserves le grand artiste, et laissons là sa diplomatie, qui ne fut de sa part qu'une faiblesse de grand homme, une vanité, ou plutôt un élément de sa vie toute princière.

A propos des fêtes d'Anvers en l'honneur de Rubens et des congrès qui faisaient partie du programme, deux brochures ont paru dont nous dirons un mot.

M. F.-G. Haghe a réclamé énergiquement *la moralité dans les arts* en s'élevant contre « les nudités », qui, dit-il, sont presque toutes obscènes et prouvent l'oblitération du sens moral dans les artistes et dans leurs admirateurs. M. Haghe ne pardonne ni à Raphaël, ni à Michel-Ange, ni surtout à Rubens dont il attaque violemment « l'influence corruptrice ». Nous avions toujours cru, pour notre part, à la vérité de cette sorte d'axiome : L'art consacre tout ce qu'il touche. Il nous est impossible de nous mettre au point de vue de M. Haghe, dont l'animation est d'ailleurs trop vive pour qu'il accepte la discussion.

M. l'architecte Trappeniers a traité la question du *Nationalisme dans les beaux-arts*, et il fait remarquer avec raison que l'application trop scrupuleuse des traditions nationales empêcherait tout progrès. Les besoins de la vie moderne exigent pour l'architecture, tant publique que privée, des formes bien différentes de celles d'autrefois. A moins de faire purement et simplement de l'archéologie, il faut s'inspirer et s'aider de ce que l'industrie met aujourd'hui à notre disposition. L'art pas plus que la science ne peut rester confiné dans les étroites limites du passé, et d'autant moins que ce passé lui-même n'eut jamais rien d'exclusif.

Tout cela est parfaitement motivé, mais il nous semble que M. Trappeniers eût pu faire quelques distinctions et recommander, par exemple, de ne pas trop altérer le caractère d'une ville en mettant à côté des vieilles constructions des édifices tout modernes. Il est à supposer que si M. Trappeniers avait à bâtir sur la Grand'-Place de Bruxelles, cette place qu'il admire tant, il chercherait à ne pas en dénaturer l'ensemble. De même qu'à Bruges on a parfaitement raison, en ce moment, d'harmoniser la plupart des constructions nouvelles avec les anciennes.

Rubens apparaît encore, mais plus indirectement, dans un magnifique mémoire dû à la plume de M. le chevalier Edmond Marchal. Il s'agit ici de *la sculpture aux Pays-Bas pendant les* XVII^e *et* XVIII^e *siècles*, et, sur la sculpture aussi, comme sur la gravure et l'architecture, l'influence du grand peintre anversois a été considérable.

Digitized by Google

M. Marchal a fait précéder son travail d'un résumé historique qui le complète et en fait une histoire de la sculpture en Belgique depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle. L'œuvre est ainsi des plus intéressantes, car c'est une de nos vraies gloires, trop peu connues, que cet art de la sculpture; il y a là toute une révélation.

Le résumé historique caractérise parfaitement les diverses époques : gallo-romaine, romano-byzantine, gothique, de la renaissance, et, plus tard, les divers styles : hispano-italien, italo-flamand, borrominien, de Rubens, rocaille et néo-classique; une sorte d'appendice est consacré aux gildes ou corporations de Saint-Luc.

Pour les siècles XVII^e^ et XVIII^e^, l'auteur a suivi une autre méthode : l'ordre chronologique eût été impossible. Il a classé les sculpteurs en huit régions qui correspondent à autant d'écoles distinctes; celles de Bruxelles, de Malines, d'Anvers, de Gand, de Bruges, de la Flandre française, du Hainaut et de Namur, de Liége.

Ce qu'il y a, dans ce mémoire, de recherches précieuses habilement coordonnées est chose inimaginable. M. Marchal s'est particulièrement distingué par son esprit méthodique, consciencieux, exact, et il a mis le sceau à ces mérites par d'importants tableaux synoptiques. Pour qu'on se fasse une idée du travail auquel a dû se livrer M. Marchal, il nous suffira de dire qu'il a consulté plus de *six cents* ouvrages de tout genre, dont il nous donne la nomenclature, et qu'il s'est occupé, pour les XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, de 488 sculpteurs.

Sans doute, ces 488 artistes ne sont pas tous d'égale valeur, mais le classement adopté a permis de les grouper, de les comparer, de faire saisir leur caractère d'ensemble et d'école. Les appréciations, pour être sobres, et les descriptions, pour être succinctes, n'en sont pas moins très-nettes et inspirent toute confiance.

En somme, nous connaissons peu d'ouvrages ayant à ce point le cachet de la véritable érudition, et la classe des beaux-arts de l'Académie a dû s'estimer heureuse de pouvoir le couronner.

Les questions d'art n'ont pu faire qu'une diversion momentanée aux préoccupations politiques, si intenses à l'heure où nous écrivons. La littérature devait nécessairement s'en ressentir.

M. Juste a publié un nouveau travail, tout d'actualité, sur la *Rivalité de la France et de la Prusse*, et nous dirons tout d'abord

Digitized by Google

que c'est, parmi les œuvres déjà si nombreuses de l'infatigable écrivain, une des meilleures. Même pour les personnes auxquelles le sujet peut paraître usé, tant on a écrit sur ce chapitre depuis 1870, il est peu de lectures plus attachantes. L'intérêt, sans doute, est puissant par lui-même : ce n'est pas le passé seulement qui est en jeu, mais l'avenir. Les Belges surtout y voient débattre leurs destinées dans les luttes de la diplomatie et de la guerre. Mais M. Juste s'est parfaitement inspiré de ces sentiments qui l'animent lui-même, et il a donné à son exposé une force, une ampleur des plus remarquables.

Cet aperçu rapide des grands événements, qui forment les étapes d'une rivalité déjà plus que séculaire, a été tracé de main de maître. On voit que l'auteur n'a pas dû rechercher les éléments de son livre, qu'il les possédait déjà et qu'il s'est tenu au courant de toutes les révélations produites récemment par des mémoires plus ou moins intimes.

Quelle émouvante et terrible histoire que celle qui commence à Rosbach, pour finir à Sedan, passant par Valmy, Iéna, Leipzig, Ligny et Waterloo, sans oublier Sadowa qui détermina la dernière lutte! Quelles tristes pensées inspirent, dans les dernières années, les intrigues et les conspirations du misérable qui parodiait en France le premier empire ! Ce sont ces conspirations et ces intrigues, de 1866 à 1870, qui sont les plus curieuses, celles sur lesquelles l'histoire se fait, pour ainsi dire, sous nos yeux ; aussi est-ce la partie importante de l'ouvrage de M. Juste.

Les citations de documents officiels, de pièces authentiques, émaillent le livre et lui donnent une haute valeur. Beaucoup de ces citations sont peu connues. Nous avons remarqué à ce propos une légère erreur, concernant le prétendu assassinat du général Duhesme à Genappe, lors de la déroute de Waterloo. Le colonel Charras, invoqué par M. Juste, a lui-même rectifié le fait dans la dernière édition de son *Histoire de la campagne de* 1815.

Une brochure de M. Alphonse Dechamps, *M. Thiers et la république conservatrice*, s'occupe directement des affaires de la France, au point de vue libéral et républicain qu'ont adopté tous les hommes intelligents du monde entier. Elle démontre que les monarchistes ont fait fausse route en appuyant le 16 mai, ce qui est devenu incontestable et ce qui donne quelques espérances pour l'avenir, quel qu'il soit. Il est trop tard pour discuter encore ces questions. La brochure est bien écrite, bien raisonnée et dénote un sens politique droit et juste.

Digitized by Google

La Belgique est directement intéressée à ce qui se passe en France, car « l'ordre moral », qui gouverne en ce moment en maître chez nos voisins, règne chez nous sans précisément nous gouverner. Ce n'est peut-être que l'occasion qui manque encore, et il importe de prévenir, de prémunir nos compatriotes. Pour cela, il y a notre passé à remettre sous les yeux de la génération présente.

Plusieurs écrivains belges s'en sont chargés déjà. M. Charles Rahlenbeck vient à son tour de jeter le cri d'alarme dans *les Protestants de Bruxelles*.

Nul n'était plus capable que M. Rahlenbeck, par sa grande érudition et ses études antérieures, de faire l'histoire du protestantisme à Bruxelles, en révélant mille détails oubliés ou peu connus, même tout à fait nouveaux, que ses goûts de bibliophile l'ont aidé à découvrir. Un style animé et parfois pittoresque ajoute à cette étude une sorte de charme sans lui ôter ce qu'elle a, au fond, de sérieux, de grave ou de triste.

M. Rahlenbeck a pu disculper victorieusement les protestants de plusieurs accusations devenues banales, comme à propos des iconoclastes, et il a montré aussi par suite de quelles circonstances toutes particulières le catholicisme reprit faveur dans les Pays-Bas méridionaux. Les faits de persécution, qui concernent plutôt la liberté de conscience que la liberté des cultes, sont nombreux et navrants. Là surtout est la leçon donnée à l'époque présente, irréfutable et féconde.

L'histoire va jusqu'à la mort de Léopold Ier et rappelle en quelques mots l'injure faite à la dépouille du roi par l'intolérance catholique. On sait que la nouvelle église de Laeken, affectée à la sépulture royale, resta fermée et qu'un trou fut pratiqué dans le caveau.

Le livre de M. Rahlenbeck est digne de figurer à côté des précédents travaux du même écrivain, qui lui ont conquis une juste réputation. Nous rappellerons seulement *l'Inquisition et la Réforme en Belgique* ainsi que *l'Église de Liége et la Révolution*, publiées en 1857 et en 1862, et une foule de brochures plus ou moins étendues sur des sujets analogues.

Quittons ce terrain brûlant pour signaler une œuvre d'une nature bien différente, une simple relation de voyage, mais pleine d'attrait et signée d'ailleurs du nom d'un auteur dont nous avons eu déjà souvent à faire l'éloge. Le titre est : *Un été en Amérique, de l'Atlantique aux montagnes rocheuses*, et l'auteur est M. Jules Leclercq.

Digitized by Google

Le mérite de M. Jules Leclercq nous semble plus grand ici que dans ses œuvres précédentes; le style a plus de vivacité, plus de couleur, plus de laisser-aller, et les réflexions ont un caractère plus personnel, ce qui est de mise en pareil cas. Les relations de voyage sont des mémoires : on consent à voir l'auteur en scène, à l'entendre exprimer franchement ses impressions. Une simple description « objective » rappelle trop les traités de géographie, et cette tournure didactique rebute dans une lecture proprement dite. M. Jules Leclercq a donné à son voyage le ton agréable de la causerie intime, sans tomber pourtant dans le défaut qui en est l'écueil : l'accent absolu, cassant, et les critiques faites de mauvaise humeur. On aimera beaucoup ce livre, nous en sommes convaincu, et l'on se ralliera à bien des observations de l'auteur sur les mœurs et les tendances des Américains, parce qu'elles sont faites sans parti pris et sans profit pour une idée préconçue.

Nous aurions à parler encore de plusieurs ouvrages publiés récemment, mais force nous est de nous borner : l'espace nous manque.

EUGÈNE VAN BEMMEL.

Digitized by Google

UNE EXCURSION

AU PAYS DES DOLOMITES

Peut-être ce titre fera-t-il croire à certains lecteurs que je vais leur parler d'une exploration chez quelque tribu sauvage du Soudan ou de l'Himalaya. Je n'ai malheureusement rien de pareil à leur offrir aujourd'hui. « Dolomite » n'est pas un nom de peuple, comme on pourrait se l'imaginer, mais bien un nom de pierre, servant à désigner une variété de roches qu'on a longtemps confondue dans les calcaires et où le savant Dolomieu distingua le premier une forte proportion de carbonate de magnésie. Quant au « pays des Dolomites », bien que ces roches apparaissent isolément sur divers points des Alpes, c'est par excellence un district long d'environ douze lieues sur dix-sept de large, qui, situé entre les lignes du Brenner et du Semmering, sur les confins de la Vénétie, rivalise avec les parties les plus pittoresques de la Suisse et du Tyrol.

Ce qui fait, en général, l'attrait des montagnes, c'est moins leur hauteur absolue ou même relative que la hardiesse de leurs cimes, l'escarpement de leurs pentes et la vivacité de leur coloration. Or, ces qualités se trouvent réunies au plus haut degré dans les Dolomites qui, par l'âpreté de leurs arêtes comme par la multiplicité de leurs saillies, semblent taillées à l'emporte-pièce dans une plaque de fer blanc. Tantôt, elles se dressent en blocs ruinés à la surface

Digitized by Google

des plateaux ou s'affirment en groupes d'aiguilles à la naissance des vallées, tantôt se découpent en massifs déchiquetés que la neige dispute au roc ou s'allongent en murs criblés de flèches aux deux côtés d'une étroite et profonde dépression, tantôt enfin se replient sur elles-mêmes pour enclore un de ces cirques décharnés que le télescope nous révèle dans les cratères éteints de notre satellite. L'imagination s'égare à définir les étranges ressemblances qui la frappent dans les combinaisons infinies de ces sites chaotiques : obélisques, pyramides, fortifications ruinées, cathédrales gothiques, dents de requin, griffons accroupis, processions de moines, — cette succession des images les plus bizarres défile sous les yeux de l'observateur avec une mobilité qu'expliquent aisément l'irrégularité des lignes et l'interposition des crêtes. Le plus léger changement dans l'angle de la vision suffit ici pour que le site se modifie avec la rapidité d'un décor dans une pièce à trucs. D'autre part, chaque gorge, chaque échancrure laisse apercevoir de nouvelles enfilades de pics qui se prolongent à l'infini, comme répercutées par une habile combinaison de miroirs.

La même variété s'observe dans les teintes des Dolomites qui passent du gris nacré au jaune d'ocre et même au rouge de sang, sans qu'aucune parcelle de terre végétale ne vienne altérer l'absolue nudité de leurs flancs abrupts. Cette aridité et cet éclat, joints à la pureté des arêtes, leur donnent un air de jeunesse et de fraîcheur qui contraste avec les tons effacés et les contours adoucis des porphyres avoisinants, fortement dégradés par l'action atmosphérique et envahis par une végétation luxuriante. A les voir ainsi se dresser, brillantes et rigides, avec une merveilleuse sûreté de dessin, sous les rayons implacables d'un soleil déjà méridional, on les croirait presque nées d'hier dans une de ces convulsions fréquentes aux premiers âges du globe, soit qu'une forte poussée souterraine eût disloqué sur ce point les ais de la charpente rocheuse, soit qu'une mer de lave s'y fût figée en cristallisations informes par l'effet d'un refroidissement subit. Toutefois, l'heure où elles revê-

Digitized by Google

tent leur aspect le plus fantastique, c'est sans contredit le crépuscule, quand les dentelures de leurs crêtes se découpent en noir sur l'horizon radieux, ou même la nuit, quand les rayons de la lune font ressortir leurs moindres aspérités avec d'inimitables effets de clair-obscur.

Ajoutons que le pays est des plus primitifs encore, et ce n'est pas là un de ses moindres charmes pour ceux qui ont le goût de l'aventure. Bien qu'effleuré par les lignes de chemin de fer qui entretiennent les communications de l'Allemagne avec l'Italie, il reste toujours à l'écart de la migration périodique qui, chaque été, attire vers les sentiers battus et les hôtels en commandite de la Suisse, les oiseaux voyageurs de toute l'Europe civilisée. C'est à la fin du siècle dernier que Dolomieu constata, ici même, la présence de la roche qui porte son nom. Mais le pays des Dolomites, comme champ d'excursions, n'est guère connu que depuis un quart de siècle. C'est à MM. Gilbert et Churchill que revient l'honneur de sa découverte. Ils en explorèrent les moindres recoins de 1860 à 1863, et, l'année suivante, publièrent à Londres un gros volume : *The Dolomite region*, qui est encore aujourd'hui le meilleur manuel du voyageur dans ces parages. Les années suivantes virent paraître sur la même région un excellent *Guide aux Alpes orientales*, par M. Ball, ancien président du club alpin d'Angleterre, et un agréable petit volume de Miss Amelia Edwards : *Untrodden Peaks and Unfrequented valleys*. Plusieurs publications allemandes ont également enrichi, dans l'intervalle, la monographie des Dolomites ; mais, pour ceux qui voudraient lier connaissance en français avec ces intéressantes montagnes, je ne connais que les quelques renseignements, assez exacts du reste, fournis par la traduction du *Guide Bœdeker pour l'Allemagne méridionale*. Aussi m'estimerais-je heureux si, par ces quelques croquis, tracés de mémoire, je pouvais engager nos touristes à visiter par eux-mêmes une des portions les moins parcourues et cependant les plus imposantes des Alpes.

Digitized by Google

I

Il y a déjà longtemps que j'eus ma première apparition des Dolomites. C'était pendant l'hiver de 1870. Tandis qu'on se massacrait ailleurs, je flânais à Venise, ce paradis terrestre des gens qui veulent vivre en amoureux ou mourir en poitrinaires. Toutefois,— comme je ne rentrais, pour le moment, dans aucune de ces deux intéressantes catégories sociales, — je ne tardai pas à me lasser de mon existence solitaire dans cette cité sans frimas, sans poussière et sans cohue, colorée comme une mosaïque et morne comme une tombe. Un dimanche que, soupirant après des horizons nouveaux, je m'étais fait conduire à la *Laguna morta*, qui forme en arrière de la ville une sorte de lac intérieur, je m'arrêtai longuement à savourer, si blasé que je fusse sur l'impression de ces tableaux, le calme et la sérénité vraiment contagieuse du site qui m'entourait. Derrière moi, les maisons étroitement pressées de la vieille Venise réfléchissaient, dans l'eau azurée qui baignait les pilotis, leurs façades bariolées et leurs balcons branlants, que dominait dans toutes les directions une forêt de tours, de dômes, de clochers et de campaniles. Aucun souffle ne ridait la nappe ensoleillée de la lagune où ne retentissaient ni un bruit de rames, ni même un chant de gondolier, mais seulement le tintement argentin d'innombrables cloches sonnant les vêpres. Vers le nord-ouest, par-dessus les îlots grisâtres qui mouchetaient cette coupe de cristal, on devinait vaguement une lointaine rangée de montagnes entourées de brumes que les reflets du couchant teignaient de rose foncé. Tout à coup cette buée se raréfia et, se levant comme un voile de gaze, elle laissa vaguement entrevoir un panorama glacé de hautes aiguilles qui crénelaient au loin des chaînes neigeuses d'une livide blancheur.

Quoique l'apparition eût à peine duré quelques secondes, elle suffit pour m'inspirer un vif désir d'explorer le Tyrol méridional auquel devait appartenir ce massif. Sept années,

Digitized by Google

néanmoins, s'écoulèrent avant que je pusse réaliser mon projet, et, lorsque, au mois d'août dernier, j'abordai enfin le pays des Dolomites, ce fut non par Venise et le sud, mais par Botzen et l'ouest. Il est vrai que la saison manquait de charme pour un voyage au sud des Alpes, surtout cette année où une courte période de chaleurs exceptionnelles compensa, dans le nord de l'Italie, l'excès de froid et d'humidité échu en partage à l'Europe occidentale.

Je débouchai sur le Brenner, dans l'après-midi du 13 août, par la vallée supérieure de l'Adige que j'avais suivi depuis sa source sur les confins de la Suisse. A mesure que la diligence accentuait sa descente sur Botzen, la contrée prenait un aspect de plus en plus méridional. Les vignobles, qui produisent les délicieuses grappes de Meran, se déroulaient à perte de vue, entremêlés de champs de maïs où mûrissaient de grosses courges, tandis que le citronnier commençait à se montrer en pleine terre parmi les jardins des villas enfouies sous les roses. Le chant des cigales s'élevait dans l'air avec ces senteurs tièdes et parfumées qui caractérisent l'approche du soir dans les vallées italiennes des Alpes. De temps à autre, nous croisions des chariots de foin traînés par de grands bœufs blancs. Les moissonneurs qui les accompagnaient, belles filles et robustes gars, nous saluaient d'un sourire tranquille qui s'harmonisait avec l'apparence fertile et prospère de ces campagnes. Bientôt Botzen apparut devant nous, comme endormi dans le large bassin verdoyant que forme ici la jonction de quatre vallées. En ce moment, mon attention fut attirée vers l'est par un gros nuage violet, déployé comme un mur au-dessus du versant opposé, avec ces teintes plombées et ces dentelures vives qui caractérisent les nuées d'orage en voie de condensation.

« Voilà du mauvais temps qui se prépare, » dis-je à mon compagnon de cabriolet, un touriste anglais qui avait déjà parcouru cette route.

Mais il se mit à rire et tendant la main vers l'horizon :

« Ça, me répondit-il, c'est le *Rosengarten !* Moi aussi, j'y ai été pris la première fois. »

Digitized by Google

C'étaient, en effet, les remparts dolomitiques du Rosengarten, le « Jardin des Roses », qu'une profonde échancrure dans les collines du premier plan laisse entrevoir jusque sur le pont de Botzen. Leur poétique appellation est sans doute une antiphrase, car je ne connais rien de plus sinistre que l'apparition de ces précipices hérissés de pics, contrastant par leur sombre rigidité avec les riants aspects d'une vallée déjà tout italienne.

Botzen, qui durant le moyen âge servit d'entrepôt au commerce de l'Europe centrale avec le Sud et l'Orient, compte encore aujourd'hui près de 10,000 habitants. On sent incontestablement le voisinage de l'Italie dans ses rues étroites et dallées, parfois bordées d'arcades, ses maisons hautes et sombres, ses étroites boutiques et ses étalages de fruits. La population est assez belle, et c'est ici que j'ai rencontré pour la première fois le costume des Tyroliens classiques : culottes courtes, veste flottante sur les épaules à la façon d'un manteau, chapeau pointu à plume d'aigle. A vrai dire, Botzen est situé sur la limite des deux grandes races qui, depuis tant de siècles, se disputent le versant méridional des Alpes. Aujourd'hui, paraît-il, c'est la race latine qui refoule pacifiquement sa rivale, pour cette simple raison que les Allemands ne supportent point les chaleurs suffocantes de Botzen et émigrent chaque été vers les hauteurs voisines, à la poursuite du *sommerfrisch*.

Je consacrai une journée à visiter, près de Lengmoos, les curieuses *pyramides de terre* qui criblent les deux versants du Finsterbach. De loin, ces vraies colonnes, qui mesurent de 30 à 60 pieds de hauteur, font penser aux ruines d'un vaste temple bâti en gradins. Elles sont les restes, les *témoins* des couches argileuses qui formaient les flancs de la vallée et qui ont été graduellement emportées par les pluies. Leur formation, ou plutôt leur préservation, est due aux blocs de pierre qui, aujourd'hui placés en équilibre sur leur fût, étaient autrefois enchâssés dans les accotements et qui, successivement atteints par la dénudation, servirent de toit à une portion du sol. A force de s'allonger par la base, les

Digitized by Google

colonnes finissent par s'écrouler en précipitant leur chapiteau dans le lit du torrent ; mais d'autres se reforment à mesure que le vallon se ravine et s'élargit.

Je fis également une excursion aux belles gorges de porphyre qui s'ouvrent à l'ouest dans la direction du Rosengarten. Mais j'avais hâte de pénétrer au cœur même des Dolomites, et, le 16, ayant réduit mon bagage aux objets indispensables pour une course pédestre de quinze jours dans la contrée primitive qui s'étendait devant moi, je pris le train du Brenner qui me conduisit, en deux heures, au débouché du val Gardena ou Grödener Thal. Le Grödener Thal, de même que son voisin du nord-est, le Gader Thal, se distingue par un dialecte également inintelligible aux Italiens et aux Allemands, le *Ladinic*, patois qui se rapproche du roman et qu'on rattache aux colonies militaires établies dans ses vallées sous la domination romaine. Quelques imaginations fertiles, s'appuyant sur la découverte d'objets étrusques dans ces parages, ont même cru y trouver quelque relique linguistique de la mystérieuse Étrurie. Quoi qu'il en soit, on n'a pas de temps à perdre si l'on veut étudier le ladinic sur place, car il s'efface graduellement devant l'allemand dans le Gader Thal et devant l'italien dans le Grödener.

Je remontai par une bonne route les bords de la Grödener qui bouillonne ici au fond d'une gorge étroite mais admirablement boisée. Soudain, dans l'axe de ce vallon, et par delà le vert émeraude de ses accotements, vint se placer une énorme masse rocheuse d'un gris jaunâtre, ou plutôt un faisceau d'aiguilles tellement abruptes et décharnées, qu'à les voir se dresser vers le ciel comme les doigts d'une main, on songe involontairement aux formes fantastiques des *ice-bergs* flottant à la surface des mers polaires. C'était la Langkofl, une montagne de 10,000 pieds, qui domine la vallée de toute sa hauteur.

Le Grödener Thal s'évase aux environs de Saint-Ulrich, le principal village du district. Nous sommes ici dans le royaume des jouets, et Saint-Ulrich lui sert de capitale. C'est

Digitized by Google

dans ces environs que se sculptent toutes les images de bois destinées à exciter dans l'Europe entière la joie des enfants ou la piété des fidèles. D'après une statistique d'il y a quelques années, la vallée compte, sur une population totale de 3,943 habitants, plus de 3,000 individus exclusivement employés à sculpter le bois du *Pinus cembra*, et la valeur des exportations annuelles dépasse 110,000 francs. Nulle part la division du travail n'est poussée aussi loin. Parmi les ouvriers, les uns se bornent à tailler des jambes ou des bras de poupée, d'autres ont la spécialité de tel ou tel personnage, de tel ou tel animal; quelques-uns ont le monopole des christs qui décorent toutes les chapelles du pays avec ressemblance garantie. Vient ensuite l'industrie des peintres et des doreurs; celle-ci, toutefois, est beaucoup plus précaire, car les marchands qui ont leur dépôt à Saint-Ulrich accumulent indéfiniment dans leurs magasins les objets livrés par les sculpteurs, mais ils ne les font ajuster et peindre qu'au fur et à mesure des commandes arrivées de l'étranger.

Je visitai un de ces magasins qui occupe la plus belle maison du village. Son propriétaire, Herr Purger, un petit vieillard tout rond et tout gai, se fit un vrai plaisir de me promener de la cave au grenier, à travers une série de chambres, où je trouvai, méthodiquement entassés par compartiments des bras, des jambes, des têtes de poupée, des bergers, des soldats, des cavaliers, tous les représentants de la création : bœufs, chiens, chats, éléphants, chameaux, lions, tigres, et même des crapauds volants, des chalets de fantaisie et des arches de Noé; enfin tous les saints de l'Olympe catholique, sans compter des paquets de christs et de madones déjà ficelés pour l'exportation.

Le soir venu, comme un de ces orages si fréquents au Tyrol éclatait sur la vallée avec grand fracas de tonnerre, toutes les cloches de l'église furent mises en branle, sous prétexte d'écarter la foudre. Les Tyroliens, du reste, tout fabricants de saints qu'ils sont, restent un des peuples les plus dévots de l'Europe. Il ne se passe point une semaine

Digitized by Google

de beau temps sans qu'on ne rencontre dans la campagne quelque longue procession psalmodiant des litanies pour obtenir une averse, et le ciel s'est à peine couvert qu'on est sûr de retrouver le même cortége priant cette fois pour revoir le soleil. Quand sonne l'angelus, ouvriers et paysans interrompent leur travail pour se découvrir et se signer. A chaque carrefour, le voyageur trouve généralement, non un poteau indicateur, mais un grand christ, maigre, livide et saignant, comme en affectionnent les peuples du Midi. Dans les hôtels même, le gaz est remplacé par une veilleuse qui brûle toute la nuit devant l'image d'un saint ou d'une madone, et, si dans les chambres des voyageurs les aiguières sont réduites à une exiguïté toute tyrolienne, les murs sont souvent décorés d'énormes bénitiers remplis à pleins bords. On me dira peut-être que chez la nation la plus éclairée du monde on rencontre bien des bibles jusque dans les *coffee-rooms* et les salles d'attente. Mais encore la bible est-elle un livre où tout le monde peut trouver de l'intérêt, tandis que, pour la plupart des touristes, gent d'ordinaire hérétique et libre-penseuse, un bénitier est un objet aussi inutile qu'une paire de béquilles à un ingambe.

Le massif qui ferme le Grödener Thal, à l'ouest de Saint-Ulrich, peut être regardé comme le nœud orographique du district. De ce centre rayonnent en effet les principales artères qui drainent le pays des Dolomites. Je quittai Saint-Ulrich le 17 au matin, pour passer dans le val Fassa, en contournant le pied occidental du Langkofl. Une forte montée parmi les premiers éboulis de cette montagne me fit déboucher sur la Seisser Alp qui lui sert de base. De même qu'en Suisse, on donne ici le nom d'*alpes*, non aux sommités des chaînes, mais à de hauts plateaux, qui servent de retraite au bétail des vallées pendant la belle saison. La Seisser Alp, qui mesure environ cinq lieues de longueur, passe pour nourrir plus de 1,600 ruminants. Je me rappelle encore la riante fraîcheur de ses pâturages qui étendent à perte de vue leur vert tapis, relevé çà et là par la présence des chalets et des troupeaux. Des milliers de fleurs émaillaient les foins

Digitized by Google

odoriférants que quelques bandes de moissonneurs commençaient à faucher en réveillant les échos par leurs chants sonores. Cinq ou six énormes Dolomites, espacées comme des pierres druidiques, dominaient de leur tête chauve cette scène d'églogue et, pour mieux faire ressortir l'éclat du tableau, un cadre de crêtes neigeuses — les chaînes de l'Adamello, de l'Ortler et des Alpes noriques — s'affirmait délicatement, à une distance prodigieusement éloignée, sur l'horizon légèrement brumeux du nord et de l'ouest.

Ce magnifique panorama me quitta à l'entrée du Duron Thal, par où s'opère la descente de la Seisser Alp vers le val Fassa ; mais, en revanche, quel splendide coup d'œil j'y obtins sur les sauvages beautés du monde dolomitique ! A vrai dire, le bloc rectangulaire de la Marmolata, qui du haut de ses 11,465 pieds me faisait face sur l'autre versant du val, ne présente pas une apparence aussi déchiquetée que la plupart des Dolomites; mais, avec ses précipices abrupts, ses pics sombres et son manteau de glace, il forme au bassin de l'Avisio une clôture d'autant plus imposante qu'elle contraste de toutes parts avec des crêtes rougeâtres, irrégulières et fortement déchirées. Au sommet du Duron Thal, notamment, se dressent les obélisques des Rosszhäne les « Dents de cheval », qui méritent bien leur nom par leur air de mâchoire décharnée. Ces rochers en lames de sabre produisent même, vus d'en bas, un effet si fantastique, qu'on se demande, avec M. Gilbert, comment les superstitieux habitants de ces vallées ne les ont point fait passer depuis longtemps à l'état de fétiches.

II

Campidello, où je passai la nuit, est un gros village du val Fassa, bâti sur les bords d'un torrent rapide qui va grossir, un peu plus bas, les eaux de l'Avisio. Les maisons du val Fassa sont construites en pierres et blanchies à la chaux; cependant quelques-unes ont des étages en bois qui imitent la forme des chalets suisses et communiquent direc-

Digitized by Google

tement avec le sol par un escalier à balustrade. Un trait assez caractéristique de l'architecture tyrolienne consiste dans les petites tuiles jaunes, vertes et rouges qui recouvrent les clochers des églises comme une carapace d'écailles bigarrées.

La partie supérieure de la vallée est assez mal pourvue d'auberges et celles qu'on y rencontre offrent peu de ressources, bien qu'elles soient assez chères pour le Tyrol. La même observation s'applique aux moyens de transport. Campidello ne possède que deux chevaux et l'on n'y trouve pas même une selle de femme. Aussi, les dames qui veulent chevaucher ici sont-elles réduites, si elles ne veulent monter à califourchon, d'apporter une selle de Botzen ou de Cortina, ce qui ne laisse point d'être parfois assez embarrassant.

Le 18, comme je m'apprêtais à gravir le col Fedaia pour passer du val Fassa dans le val Cordevole, je tombai sur un groupe assez animé, formé d'un indigène, d'une dame sur un âne et d'un Anglais, qui gesticulaient à qui mieux mieux. Dans ces districts peu fréquentés, il existe entre touristes une sorte de franc-maçonnerie qui les amène à s'entr'aider sans présentations superflues. Comme le brave insulaire avait conscience de parler un italien à peu près inintelligible, il me demanda de lui venir en aide dans l'explication où il s'était engagé avec son muletier. Il paraît que celui-ci avait fait accord pour conduire ces voyageurs à Caprile moyennant dix florins, et voilà qu'au milieu de la route il en réclamait tout à coup quatorze, à raison d'un petit sac qu'on lui avait demandé de porter suivant l'usage et qu'il avait accepté au départ sans élever la moindre prétention de ce chef. Plutôt que de subir pareille exigence, l'Anglais jurait qu'il préférerait cent fois porter lui-même son sac et faire marcher sa femme; mais restait la selle qui lui appartenait et qui compliquait fort la situation.

Sur ces entrefaites, une sourde psalmodie vint se mêler au bruit de la discussion; c'était un long cortége de paysans, le curé en tête, qui marchaient deux par deux en chantant des litanies, sans doute pour implorer la continuation du

Digitized by Google

beau temps. L'Anglais, saisi d'une inspiration subite, me demanda d'invoquer l'aide du *parocco;* mais celui-ci, mis au courant de l'affaire, déclina prudemment toute intervention.

« Ne pensez-vous pas, dis-je en insistant, qu'un de ces braves gens consentirait, moyennant une bonne main, à porter la selle et le sac jusqu'à Caprile?

— Oh! pour cela, non! répliqua le brave pasteur en promenant un regard sévère sur ceux de ses paroissiens qui, flairant une aubaine, avaient déjà quitté leurs rangs. *En ce moment*, c'est impossible! »

Et il se hâta de reprendre sa marche, sans que personne osât quitter le cortége même à la sourdine. Naturellement le débat reprit alors de plus belle. C'était une étrange cacophonie : les paysans psalmodiaient, l'Anglais criait, le muletier jurait. Tout à coup l'âne se mit à braire, et je dus me tenir les côtes pour ne pas éclater de rire.

Bref, l'Anglais, mis au pied du mur, finit par céder en maugréant, mais en déclarant que c'était une infamie, qu'il se plaindrait à son consul, qu'il écrirait au *Times*, qu'il dénoncerait cette « imposition » à la vindicte des touristes sur le livre de chaque auberge vingt lieues à la ronde, — toutes menaces dont le muletier n'avait cure. Quant à la dame, elle manifesta seulement la crainte qu'à la suite de cette algarade, son conducteur ne la précipitât dans quelque fondrière; mais c'était oublier qu'il n'avait pas encore reçu son argent!

Il est certain que des faits de cette nature, s'ils se renouvellent souvent, désapprendront vite aux touristes le chemin du val Fassa, à moins que les autorités locales n'imitent leurs voisines du val Ampezzo, en formulant un tarif officiel pour toutes les courses de leur ressort. Si partisan qu'on soit de la liberté économique, on ne peut admettre d'une façon absolue le principe du laisser-faire dans un domaine aussi important que l'industrie des transports, surtout alors que l'absence de concurrence met le voyageur littéralement à la merci des habitants.

Toutefois, si les guides, les muletiers, les porteurs et les

Digitized by Google

autres industriels qui vivent du voyageur — à l'exception des aubergistes comme on le verra plus loin — tendent à devenir aussi rapaces et aussi menteurs que leurs confrères de Suisse, sans avoir ni leur vigueur ni leur agilité, le fond des populations tyroliennes reste remarquablement honnête, serviable, désintéressé. Par la simplicité en même temps que par l'empressement de leur accueil, par la franchise de leur langage et le naturel de leurs manières, par la dignité même de leurs rapports entre eux ou avec les étrangers, ces montagnards m'ont plus d'une fois rappelé, avec la superstition en plus et l'instruction en moins, les mœurs libres et hospitalières de la Norvége rurale. La seule ombre au tableau, c'est la mendicité qui s'exerce ici sur une large échelle comme dans tous les pays catholiques. J'ai vu de petits gars, fort bien mis, se jeter à genoux devant moi en me tendant leur chapeau sans vergogne. Peut-être une bonne part de responsabilité incombe-t-elle aux touristes qui, pour faire les grands seigneurs à bon marché, encouragent ces habitudes démoralisantes par des aumônes intempestives.

Le col Fedaia, où je cueillis de nombreux *edelweiss* sur les pentes gazonnées d'un petit bassin lacustre, s'ouvre à environ 7,000 pieds de hauteur sous les glaciers bleuâtres de la Marmolata qui semblent toujours prêts à s'y écrouler tout d'une pièce. D'ici le sentier, franchissant la frontière de l'Italie, descend rapidement vers des prairies bordées de sept énormes pyramides nues et abruptes qui laissent apercevoir dans leurs intervalles une seconde enceinte d'escarpements dolomitiques plus altiers et plus décharnés encore. C'est à l'extrémité de ce cirque lunaire que s'ouvre la gorge de Sottoguda, la plus romantique sans contredit que je connaisse dans les Alpes, y compris la Via Mala. Qu'on se figure un sillon naturel d'une demi-lieue, à peine large de quelques mètres et tellement encaissé entre des parois perpendiculaires de sept à huit cents pieds, que c'est à peine si en renversant la tête on peut y apercevoir un pan d'azur. Au fond bouillonne un torrent dont un système presque continu de galeries et de ponts permet seul de suivre le cours

Digitized by Google

tumultueux. Comme cette crevasse est des plus tortueuses, on y voit sans cesse des réduits où jamais le soleil ne pénètre, succéder à des passages où il tombe d'aplomb suivant l'heure de la journée; de là des oppositions saisissantes de chaleur et d'humidité, d'éclatante lumière et de frais demi-jour. Au moment où le torrent se montre le plus bruyant, le défilé le plus étroit, l'obscurité la plus épaisse, l'issue apparaît sous la forme d'une étroite fissure qui laisse le regard plonger sur un groupe lointain d'aiguilles jaunâtres nageant dans la brume chaude de l'horizon : c'est un coup de théâtre vraiment magique.

Après avoir traversé le village de Rocca, qui au moyen âge constitua une communauté indépendante d'armuriers, célèbres jusqu'à Venise, j'arrivai vers le coucher du soleil à Caprile, un vrai bourg d'Italie, avec de hautes maisons à balcons de fer bordant une rue étroite, où les jeunes gens de la localité jouaient à la balle, sans souci des vitres ni des passants. Un lion ailé en bronze, qui s'y trouve encore debout sur une colonne au centre de la principale *piazza*, rappelle la domination vénitienne qui s'exerça longtemps dans cette vallée. La ville compte plusieurs auberges, et celle où je descendis, la *Corona d'Oro*, est certes une des plus hospitalières que j'aie rencontrée dans le district. L'extérieur n'a rien de fort séduisant; il faut d'abord passer par un rez-de-chaussée, consacré, comme dans la plupart des auberges tyroliennes, à la cuisine, à la salle des guides et à l'habitation de l'aubergiste; c'est seulement à partir du premier étage que commence l'hôtel proprement dit. Mais là je trouvai une installation des plus soignées et, ce que je n'appréciai pas moins, une excellente table. Certains voyageurs ont reproché à la *Corona d'Oro* la pauvreté de son garde-manger. Mais c'est sans doute qu'ils s'en remettaient à la discrétion du cuisinier, et, ici, les provisions ont un peu la modestie des violettes: c'est à l'étranger de les découvrir. Pour mon compte, je me souvins heureusement que près de la ville coulaient de poissonneuses rivières, que la chasse venait de s'ouvrir, enfin que l'Italie est la patrie des fritures et du *risotto*.

Digitized by Google

Aussi ai-je conservé de Caprile le souvenir d'une oasis culinaire dans le désert de mon abstinence forcée au pays des Dolomites. La propriétaire, du reste, l'excellente Mme Pezze, et sa famille se multipliaient pour répondre aux moindres désirs de leurs hôtes.

Les aubergistes des Dolomites sont des types à part, comme on n'en trouve plus dans le reste de l'Europe. Au premier abord, on pourrait être choqué de leur familiarité. Ils s'asseyent à côté de vous sans vous en demander la permission, vous serrent la main quand vous partez et vous traitent, pour tout dire, plus en égal qu'en consommateur. C'est qu'ils constituent ici une véritable aristocratie où la fonction d'aubergiste se transmet de père en fils; quelques-uns même sont nobles, avec une généalogie qui remonte au moyen âge ; tel est notamment, le cas des Pezze. J'ajouterai que leur probité est à la hauteur de leurs naïves prétentions. Quand je quittai Caprile, je payai ma note en or, et, comme je faisais observer qu'on me rendait au delà de ce qui me revenait, on me répondit que mes dépenses avaient été évaluées au taux du papier italien et qu'on m'avait tenu compte de la prime sur l'or. C'est la première fois que j'ai rencontré pareil scrupule, soit en Italie, soit ailleurs.

Le 19, je fis une excursion au pied du Monte Civita, qui passe pour la plus gracieuse en même temps que pour la plus imposante des Dolomites. Haut de 10,000 pieds environ, il se dresse tout d'un jet au fond de la vallée qui s'ouvre en aval du bourg. La finesse de ses arêtes et la raideur de ses précipices le feraient prendre pour un mince paravent de roc, si la multiplicité des aiguilles qui se collent parallèlement sur ses flancs ne lui donnaient plutôt l'apparence d'une draperie gigantesque, pétrifiée en plis innombrables. Miss Edwards, dans une image assez juste, le compare à un orgue emplissant le fond d'une nef.

Cette montagne se mire dans un lac assez considérable, de formation relativement récente. Il faut savoir que les Dolomites ont la mauvaise habitude de s'écrouler à tout bout de champ sur la tête de leurs voisins. Il est difficile d'y tra-

Digitized by Google

verser une vallée sans tomber sur quelque scène d'une indicible désolation, où des traînées éparses de blocs irrégulièrement entassés, nus et anguleux comme s'ils dataient de la veille, attestent le passage de quelque effondrement dévastateur parmi les cultures et les villages. Mais peu de ces catastrophes dépassent en horreur celle dont le lac d'Alleghe reste un vivant témoignage. Où miroitent aujourd'hui ses eaux paisibles s'élevaient, au milieu du siècle dernier, quatre villages prospères et populeux. Un soir de janvier 1771, un charbonnier qui travaillait dans les bois du mont Pezza redescendit tout effaré en criant que la montagne le suivait. On se mit à rire et on le laissa poursuivre sa fuite ; mais, dans la nuit, un épouvantable fracas se fit entendre, et le lendemain, quand le soleil se leva, les quatre villages avaient disparu avec leurs habitants, ensevelis jusqu'au dernier sous les débris de la montagne ou noyés dans le lac que l'avalanche avait formé en barrant le cours de la Cordevole. Il paraît que, dans les grands calmes, on aperçoit encore sous l'eau des traces de constructions. Mais c'est en vain qu'ayant pris une barque au village d'Alleghe, j'explorai la nappe dans tous les sens. Apparemment, le calme n'était pas suffisant pour me laisser découvrir les tours des églises englouties, ni, à plus forte raison, pour me permettre de saisir le son de leurs cloches que les riverains prétendent parfois entendre dans les longues soirées d'hiver ; je dois même avouer qu'aucun fantôme ne vint me tirer les pieds quand, séduit par l'attrait de ces eaux claires et glacées, j'y risquai un plongeon pour terminer ma promenade.

Le lendemain, au lieu de prendre le sentier du col Santa Lucia pour descendre dans le val d'Ampezzo, comme je souffrais un peu d'un coup de soleil que j'avais attrapé à ma sortie du val Fassa, je me laissai tenter par une *caretta* qui s'en retournait à Cortina d'Ampezzo par la route plus facile mais plus longue du val d'Andraz et du col Tre Sassi. Ce fut ma première et ma dernière expérience de ce mode de transport. Je savais bien que *caretta* veut dire charrette, mais je ne me doutais guère des soubresauts convulsifs que l'état de

Digitized by Google

la route allait infliger à ce véhicule sans ressorts. Autant aurait valu rouler en camion sur une plage de galets. Aussi préférai-je encore marcher pendant cinq mortelles heures d'ascension, bien que la chaleur devînt intolérable — surtout vers midi, lorsque, après avoir dépassé la région des pins, nous gravîmes les pentes dénudées du col. Les rayons solaires, réverbérés par les facettes blanches et cristallines des parois dolomitiques, sans un atome de végétation pour en modérer l'éclat, ni un souffle de vent pour en tempérer l'ardeur, me firent alors comprendre toutes les souffrances des caravanes dans les défilés les plus brûlants de l'Arabie pétrée. C'est à peine si j'eus le courage de me retourner pour jeter un dernier coup d'œil sur les glaciers de la Marmolata qui, avec leur ceinture de pics noirs, semblaient surplomber derrière moi le large val d'Andraz. Mais aussi quelle délicieuse sensation lorsque, parvenu sur le plateau terminal que rasait une légère brise du nord-est, je me trouvai soudain devant une fraîche et verte vallée qui descendait en pente douce entre une avenue d'imposantes Dolomites. Ma surprise s'accrut encore en découvrant dans ce lieu sauvage, où l'on rencontre plus de roses des Alpes que de voyageurs, une auberge assez proprette qui m'offrit un déjeuner fort sortable, ainsi qu'une bonne route qui me permit de reprendre la caretta jusqu'à ma destination. Cette voie carrossable est due à la commune de Cortina, qui, depuis dix ans, y a dépensé plus de 10,000 florins, dans l'espoir que sa voisine, la commune d'Andraz, se déciderait à poursuivre l'entreprise. Malheureusement, celle-ci, qui n'apprécie pas les avantages des voies de communication, ou qui est trop pauvre pour les exécuter, préfère rester dans les ornières de son chemin de caretta, si bien que la route s'arrête brusquement au sommet du versant oriental, avec le sans-gêne d'un barbier qui lâcherait ses clients rasés d'un côté!

Cortina, où se trouvent plusieurs hôtels et pensions fréquentés surtout par des Allemands, est située sur le territoire autrichien, à quelques lieues de la frontière. On y comprend encore l'italien, mais on n'y parle que l'allemand. Le costume

Digitized by Google

est franchement tyrolien ; les femmes, vêtues de couleurs sombres, portent même, à l'instar des hommes, un chapeau de feutre qu'elles ôtent pour entrer à l'église. Sauf la présence de quelques fresques, il n'y a absolument rien de méridional dans l'architecture des maisons qui, couvertes de tuiles et blanchies à la chaux, s'alignent assez irrégulièrement aux deux côtés de la grand'route. L'église possède cependant un assez beau campanile en granit.

La prospérité de Cortina est due surtout à sa position centrale dans un large bassin traversé par la route qui fait communiquer la vallée du Danube avec les ports de l'Adriatique. Ce passage, qui, si je ne me trompe, est le moins élevé des Alpes, est un peu laissé dans l'ombre par ses voisins du Brenner et du Semmering, qui ont sur lui l'avantage de posséder un chemin de fer; il reste pourtant un des plus pittoresques en même temps que des plus aisés pour quiconque veut passer en voiture d'Allemagne en Italie ou *vice-versâ*. Il suffit de deux jours pour se rendre de Venise à Toblach sur la ligne du Pusterthal; — mais qui ne voudrait s'arrêter au moins vingt-quatre heures dans un site tel que Cortina?

De quelque côté que le regard s'y tourne, il se heurte à des massifs de Dolomites que leur isolement fait paraître plus déchirés et plus majestueux encore. A l'est, vers les Tre Sassi, c'est la coupole marmoréenne de la Tofana qu'on dirait plantée sur des faisceaux de colonnes rougeâtres. Au versant opposé se dresse la crête tailladée de la Sorapis. Vers le sud, la vallée s'enfonce entre la pyramide régulière du Monte Antelao et la masse plus imposante encore du Monte Pelmo, qui, selon le point de vue, ressemble successivement à une tour, à une tortue et à un lion, tandis que, plus loin encore, les Dolomites de Cadore apparaissent sous la forme de deux colosses rectangulaires, pareils aux tours qui surmontent le portique de nos cathédrales. Vers le nord, les effrayants précipices du Monte Cristallo semblent barrer toute issue à la route qui, laissant ici le val d'Ampezzo, s'élève graduellement par des bois de pins toujours verts, vers une

Digitized by Google

gorge aux parois rougeâtres, pour disparaître enfin dans un arrière-plan de rocs lilas hardiment découpés sur l'azur.

C'est seulement après avoir parcouru les environs de Cortina que l'on comprend les paysages du Titien et de son école. Ce grand artiste est, au reste, un enfant des Dolomites : originaire de Tai Cadore, dans le val d'Auronzo, il put se familiariser de bonne heure avec les types bizarres de cette nature tourmentée. On montre encore la maison où il naquit en 1487, et plusieurs églises du district renferment des fresques et des tableaux qu'on lui attribue avec plus ou moins d'authenticité.

Parmi les diverses attractions de Cortina, je me bornerai à citer l'excursion du val Buona et de la Dürren See, c'est-à-dire le tour du Cristallo. Franchissant le col des Trois Croix, qui s'ouvre à l'angle sud-est de cette montagne, je descendis dans le val d'Auronzo, par une épaisse forêt de pins, jusqu'à une clairière qui m'offrit un tableau sans rival parmi mes souvenirs de voyage. C'est une enceinte de montagnes abruptes qui décrit un arc continu de plusieurs lieues en s'élevant à une hauteur moyenne de sept à huit mille pieds par une succession de gradins flanqués de tours et crénelés de pics. Tous les voyageurs s'accordent à mettre ce cirque même au-dessus de Gavarnie; aucun d'eux cependant n'est parvenu à le décrire d'une façon satisfaisante; de pareils sites ne peuvent, en effet, que se voir, se sentir et se rêver.

Après avoir ensuite remonté les pentes du mont Cristallo jusqu'au col Misurina qui sépare les bassins de l'Adriatique et de la mer Noire, je longeai les bords d'un petit lac désert où se réfléchissaient d'une part les crêtes de la Croda Malcora, et de l'autre les curieux monolithes des Drei Zinnen, pour regagner la route d'Italie à l'auberge de Schluderbach, près de la Dürren See. La Dürren See est certes le lac le plus romantique des Dolomites, grâce à la proximité du Cristallo qui barre la vallée de ses rocs sombres et de ses glaciers étincelants. C'est, en outre, d'ici à Cortina que la grand'route déroule ses tableaux les plus variés et les plus

Digitized by Google

grandioses. Aussi, cette excursion, qui me prit une longue journée, me parut-elle plus fatigante encore pour l'esprit que pour les jambes, et je puis affirmer qu'il me faut singulièrement aimer la nature pour n'en pas avoir rapporté une indigestion de pittoresque.

III

Il me restait à voir les Dolomites de Primiero, au sud de la Marmolata. De Cortina j'aurais pu gagner Primiero en trois jours de marche par Caprile et Agordo. Mais, intimidé par l'intolérable chaleur qui sévissait alors, même à l'altitude de Cortina, je préférai une route qui, tout en décrivant sur la carte un circuit au moins trois fois plus considérable, ne devait pas me coûter une journée de plus, alors qu'elle m'épargnait le désagrément des marches forcées sous les rayons caniculaires du soleil. Je pris donc un beau matin la diligence de Toblach, petite station située sur la ligne du Pusterthal, à sept lieues de Cortina, et le soir même j'arrivais à Botzen, d'où je repartis le lendemain pour regagner le val Fassa par la diligence d'Auer à Predazzo.

Il s'en faut que les diligences du Tyrol vaillent les diligences de la Suisse. Si, dans le coupé, on est un peu plus à l'aise que dans l'intérieur, la seule place d'où l'on voie le pays est la banquette du cocher, et encore l'absence de dossier y rend-elle la position du voyageur fort pénible à la longue. D'autre part, ces véhicules n'avancent qu'avec une sage lenteur, facile à expliquer par l'insuffisance des attelages. D'Auer à Predazzo on compte environ 36 kilomètres, et il faut s'élever de 800 pieds à une altitude de 3,310 pieds pour redescendre ensuite dans le val Fassa; en outre, notre diligence ne portait pas moins de treize individus. Or, nous n'avions que deux chevaux et nous n'en changeâmes qu'une fois. Bien plus, ces malheureuses bêtes devaient repartir, après deux heures de repos, pour ramener à Auer la diligence qui venait en sens inverse et qui nous avait laissé son propre attelage en échange. Les cochers du pays, à vrai dire, sem-

Digitized by Google

blent traiter leurs bêtes avec assez de douceur; mais tout ce qu'ils peuvent faire, c'est de leur accorder une demi-heure de repos dans chaque village de la route, au profit des aubergistes et au détriment des voyageurs quelque peu pressés.

Bien que Predazzo soit au centre de hautes et nombreuses Dolomites, on n'y aperçoit de toutes parts que des escarpements porphyriques aux flancs verdoyants et aux crêtes ondulantes. Certains savants ont même fait de l'étroit bassin que ce bourg égaye aujourd'hui de ses blanches habitations un cratère d'où se seraient épanchés, pendant la période crétacée, tous les porphyres du district. Sans entrer ici dans l'examen de cette théorie, il convient de dire que, depuis le commencement de ce siècle, toute l'Europe géologue et minéralogiste s'est donné rendez-vous à Predazzo, tant pour y recueillir sur place une moisson de minéraux précieux, que pour y observer la superposition assez rare du granit au calcaire crétacé [1]. Le premier nom qui figure sur le registre de l'auberge *All Nave d'Oro* remonte à 1820 : c'est celui d'un conseiller du royaume lombardo-vénitien. Le second, qui date

[1] Le même fait s'observe à l'île d'Elbe (voir notre étude sur l'*Ile d'Elbe* dans la *Revue de Belgique* du 15 décembre 1871), où un granit porphyroïde a envahi des calcaires de la période tertiaire en produisant sur la ligne de contact des phénomènes analogues de sublimation et de métamorphisme. Ce rapprochement semblerait confirmer la théorie de von Buch et de Poulett Scrope, attribuant l'origine des Dolomites à l'influence des granits et des syénites sur les calcaires avoisinants qu'ils auraient pénétrés de magnésie. Un brusque soulèvement, d'après le premier de ces deux savants, — une lente dénudation, d'après le second, — aurait alors donné aux roches ainsi formées le caractère abrupt et isolé qui distingue aujourd'hui ces montagnes. D'après M. le baron de Richthofen, au contraire, les Dolomites sont trop régulièrement stratifiées pour permettre d'en attribuer l'origine à une dislocation de l'écorce terrestre; d'autre part, leur isolement même, ainsi que leur altitude, ne permet pas d'y voir de simples *témoins* d'un ancien plateau évidé par la dénudation. Mais la ressemblance frappante de leurs formes avec celles des *atolls* ou îlots madréporiques actuellement en formation de l'océan Indien, non moins que l'identité de leurs fossiles avec les coraux, les oursins et les coquillages qui se trouvent cimentés dans ces îles, lui font rattacher la formation des Dolomites au lent travail des polypiers dans les profondeurs de la mer crétacée. — A quoi, toutefois, l'on a répondu que les polypiers produisaient non de la dolomie, mais du calcaire, et qu'il restait dès lors à prouver comment s'était opérée la transformation de cette dernière roche.

Digitized by Google

de 1822, n'est autre que celui de Humboldt, « chambellan de S. M. le roi de Prusse ». Je relevai ensuite dans cette curieuse collection d'autographes, au milieu de tous les lieux communs et de toutes les insanités débitées par les *cockneys* en voyage, les noms de Poulett Scrope, augmenté du titre de *lord*, de Ch. Bertrand, Fuchs, Richthofen, James Forbes, sir Roderick Murchison, Élie de Beaumont, etc. Ces deux derniers ont même leur portrait pendu au mur de la salle à manger, en face des archiducs Étienne et Albert, qui, d'après une inscription du cadre, ont également « onorato » l'auberge de leur présence. Faute d'un personnage plus marquant — j'étais seul au *Nave d'Oro*, — l'hôtelier m'installa cérémonieusement dans la chambre d'honneur, successivement occupée par toutes ces illustrations. Aussi puis-je dire qu'au moins une fois dans leur vie, s'il faut en croire mon expérience, elles ont dû coucher... avec des punaises! Chose étrange, c'est la seule fois de mon voyage que j'aie fait une découverte de cette espèce.

Une route de montagne construite par le génie militaire joint Predazzo à Primiero. La diligence qui fait ce service remonte le val Travignolo sous la plus belle forêt de conifères que j'aie rencontrée dans le Tyrol; je m'y serais cru en Norvége. Des framboisiers et des fraisiers sauvages, encore couverts de leurs fruits, formaient des haies et des parterres aux deux côtés de la route que d'épais ombrages défendaient contre la chaleur du jour. L'atmosphère était tout imprégnée de senteurs résineuses, et le murmure des ruisseaux était le seul bruit qui se mêlât aux susurrements de la brise à travers les fines aiguilles des pins. Quand nous émergeâmes de cette délicieuse retraite, ce fut pour voir se dresser devant nous une cime rougeâtre, pareille à une énorme dent de requin. Je ne connais dans les Alpes que le pic du Cervin pour réaliser avec autant de sublimité l'idéal d'une montagne. C'était le Cimon della Palu, la première et la plus haute des Dolomites qui forment la chaîne du val Castrozza. La route, qui atteint ici 6,664 pieds d'altitude, contourne les flancs de ce colosse qui la surplombe de toute

Digitized by Google

sa hauteur vertigineuse, puis elle redescend par une série de tourniquets dans le bassin de la Cismone, passant en revue les géants de roc qui s'échelonnent sur le rebord oriental de la vallée.

Quel spectacle! Voici, après les falaises du Cimon, la crête en éventail de la Rosetta, qu'une arête en dents de scie relie à ses voisines, puis le Palle de San Martino, où une chouette de pierre semble perchée dans la fourche d'un pic ébréché par la Durandal de quelque Roland tyrolien — la Sas Maor avec la troncature qui lui donne un air de molaire cariée — enfin, la Cima Cimeda, surnommée par M. Churchill la montagne à la procession, à cause des aiguilles qui semblent escalader ses flancs comme autant de pèlerins et qui, à mon avis, rappellent plutôt le dos d'un porc-épic en colère. Tous ces sommets varient entre 9,000 et 11,000 pieds de hauteur, alors que Primiero, directement bâti à leur base, ne dépasse guère une altitude de 2,000 pieds. Cette extrême élévation, jointe à leur alignement en chaîne, en même temps que la raideur de leurs précipices et la multiplicité de leurs dentelures en font sans contredit le type le plus extraordinaire et le plus achevé des paysages dolomitiques. Lorsque la voie carrossable, déjà ouverte de Predazzo à Primiero, aura rejoint près de Primolano la grand'route de Trente à Trévise et à Padoue, il est à croire que peu de touristes, parmi les visiteurs de l'Italie septentrionale, négligeront une pareille occasion de s'initier, moyennant un léger détour, à un des paysages les plus originaux et les plus caractéristiques de l'Europe montagneuse.

Le meilleur point pour embrasser l'ensemble de cette chaîne, c'est peut-être le petit plateau de San Martino, au premier tiers de la descente. Il est probable qu'avant peu d'années quelque Suisse entreprenant viendra bâtir ici un caravansérail en règle, calqué sur les hôtels de son pays. En attendant, on n'y trouve qu'un ancien hospice, transformé en une pension tenue à l'allemande. Or, si je rends volontiers justice à d'humbles auberges où le touriste de passage accapare les soins sans affectation d'un hôte empressé, je ne

Digitized by Google

connais rien de plus détestable que des auberges de second ordre à prétentions d'hôtel, surtout quand elles sont encombrées de voyageurs. Après avoir avalé un exécrable repas assaisonné de clous de girofle, que me servit, non sans délais, un ancien garçon parisien vêtu d'un crasseux habit noir, je fus presque heureux d'apprendre que, faute de place dans l'hôtel, je ne pourrais mettre à exécution mon projet de loger à San Martino, et cette satisfaction s'accrut encore quand, arrivé à Primiero vers le coucher du soleil, j'y trouvai un excellent gîte dans une auberge aussi confortable en réalité que modeste en apparence.

Primiero doit son origine à des émigrés du Frioul, qui, fuyant devant les hordes d'Attila, fondèrent ici, en 452, la république de Primierianum. Aussi la ville, qui compte aujourd'hui 2,500 habitants, est-elle franchement italienne de langue, d'architecture, de mœurs et de sympathie, bien qu'elle ait appartenu à la maison de Habsbourg depuis la seconde moitié du XIV^e^ siècle. — Comme je félicitais mon aubergiste de la supériorité de son café, où, pour la première fois depuis Botzen, je constatais l'absence de chicorée : « Oh ! ces Allemands (*questi Tedeschi*), me répondit-il, ils ne savent même pas faire de café. »

Il y a cependant à Primiero un quartier où les arcades du rez-de-chaussée, les fresques murales, les fenêtres en ogive et les balcons de fer ouvragé, caractéristiques de l'architecture italienne, font place à de vraies habitations allemandes surmontées de hauts pignons à girouettes. La cathédrale elle-même, qui se trouve dans cette partie de la ville, contraste au loin par sa flèche effilée avec les campaniles qui surmontent toutes les églises du pays. La construction de ce quartier se rattache à l'établissement d'une colonie allemande attirée par les mines d'argent qui firent jusqu'au XVII^e^ siècle la fortune de Primiero. On y montre encore un curieux édifice, le Fürst Amt, qu'on dirait volé à une vieille rue de Nuremberg ou de Francfort. C'est une maison à tourelles avec une façade percée de meurtrières et ornée d'armoiries où les mineurs mettaient en lieu sûr les produits de leur

Digitized by Google

extraction. J'eus également l'occasion d'admirer, dans le trésor de l'église, un objet d'art, d'un travail exquis, qui fut fabriqué sur place et offert par les mineurs il y a plus de six cents ans. C'est une remontrance d'argent massif, haute de deux pieds, en forme de clocher gothique, avec des figurines dorées et le médaillon central en verre de Bohême.

A quatre kilomètres de la ville, les ruines d'un vieux château se dressent sur un roc isolé que des éboulements ont depuis longtemps rendu inaccessible. Quand le descendant actuel de ses anciens occupants, un comte Welsperg, voulut un jour y pénétrer, il dut s'y faire hisser par des cordes et encore faillit-il s'y rompre les os. Ce vénérable legs de l'âge féodal se détache, avec les sapins d'où il émerge, sur un splendide arrière-plan de précipices dolomitiques, au milieu desquels on pénètre par l'étroite impasse du val di Canale. Le val di Canale est le lion de Primiero. Mais, ici encore, la plume est impuissante à reproduire le caractère ou même l'impression du site. La chaîne du val Castrozza, qu'on embrasse à revers depuis la Montagne à la procession jusqu'au Palle di San Martino, projette de cette dernière cime un contre-fort latéral qui s'en va rejoindre une rangée presque parallèle de crêtes non moins nues, abruptes et dentelées. Ainsi se trouve formé un cirque, plus resserré sans doute que le grandiose amphithéâtre du val Buona, mais plus austère et surtout plus fantastique encore, à raison de son étroitesse même, qui, combinée avec sa profondeur et son décharnement, évoque l'idée d'une gigantesque mâchoire prête à se refermer sur les imprudents assez audacieux pour s'aventurer dans un tel gouffre. Cette fois, ce n'est plus le pinceau du Titien, mais le crayon de Gustave Doré, qui, dans ses combinaisons les plus bizarres, s'est seul approché d'un pareil tableau, vrai cauchemar d'une nature en délire.

Comme contraste, le fond du cirque est tapissé de bois et de prairies qu'à l'heure matinale de ma visite la rosée constellait encore de perles liquides, tandis que le soleil inondait déjà d'une lumière dorée les fleurons rougeâtres de la couronne rocheuse qui me surplombait à plusieurs mille

Digitized by Google

mètres de hauteur. Un peu au-dessous de cette crête, j'observai deux trous qui, pareils à des lucarnes ouvertes dans une mince cloison, laissaient apercevoir une tache d'azur à travers le roc. Le plus étrange, c'est que ces embrasures naturelles, percées en face l'une de l'autre aux deux côtés du val, ne semblent avoir donné lieu à aucune légende. Les habitants attendent probablement que les touristes leur en demandent une.

Le 30, je regagnai Predazzo, d'où je visitai le lendemain, près de Vigo, le cirque du Valjollet sur le versant oriental du Rosengarten. De la crête escarpée qui ferme ce petit bassin, la vue plonge au loin sur la verdoyante vallée de l'Adige : je me trouvai là de plain pied avec les pics dont l'apparition m'avait si fort impressionné aux approches de Botzen, et je pus leur rendre cette justice qu'ils ne perdaient rien à être vus de près. De Vigo, une route de voitures mettra sous peu le val Fassa en communication directe avec Botzen par les Gorges de porphyre. On voit que le pays des Dolomites se fait de plus en plus accessible. En attendant, force est de faire un long détour pour regagner la ligne du Brenner par la grand'route de Predazzo à Neumarkt[1].

[1] Pour les touristes qui désireraient faire le tour des Dolomites sans perdre de temps et sans revenir sur leurs pas, je puis recommander l'itinéraire suivant :

Ier JOUR. — De Botzen (ou d'Innsbruck) par la ligne du Pusterthal et la diligence de Toblach à Cortina d'Ampezzo (auberge de la *Stella d'Oro*).

II. — Excursion en voiture jusqu'à Venas (ou Tai Cadore).

III. — A cheval ou à pied par les Tre Croci au val Buona, d'où par le lac Misurina à Schluderbach et retour par la grand'route à Cortina.

IV. — De Cortina par les Tre Sassi à Caprile (auberge de la *Corona d'Oro*).

V. — Excursion au col Fedaia par la gorge de Sottoguda.

VI. — De Caprile à Agordo (auberge Mariani).

VII. — D'Agordo à Primiero, avec une pointe dans le val di Canale.

VIII. — De Primiero en voiture à Predazzo (auberge du *Nave d'Oro*).

IX. — De Predazzo à Vigo. Visite au Valjollet.

X. — De Vigo aux bains de Ratzes par la Seisser Alp.

XI. — Ascension du Schlern.

XII. — Retour à Botzen par Saint-Ulrich.

De Vigo l'on peut aussi revenir directement à Botzen en un jour, par les Gorges de porphyre.

Digitized by Google

Comme je tenais à gagner cette station le lendemain de bonne heure, j'avais commandé une voiture à Predazzo pour me conduire ce soir même jusqu'à la bourgade de Cavalese, située presque à mi-chemin. Le ciel restait d'une pureté extraordinaire et la chaleur était plus suffocante que jamais.

« Nous aurons bientôt un changement de temps, me dit, pendant le dîner, un géologue italien qui venait de prendre ses quartiers à l'auberge de Predazzo.

— A quoi vous en apercevez-vous? lui demandais-je assez surpris de son assurance.

— N'avez-vous donc pas entendu les cloches qui ont sonné depuis le matin? Toutes les églises de la vallée se sont enfin décidées à demander de l'eau.

— Vous croyez donc que?... commençais-je en le regardant fixement pour voir s'il ne plaisantait pas.

— Oh! que non! interrompit-il avec le fin sourire des Italiens. Mais nos *parocci* ont d'excellents baromètres, et ils connaissent le moment précis de mettre le ciel en demeure. »

Effectivement, à peine étions-nous sortis de table que de noirs nuages hâtèrent l'arrivée du crépuscule, et, comme je montais en voiture, les premiers roulements du tonnerre se firent entendre vers le bas de la vallée. Bientôt l'orage éclata dans toute sa violence, avec des rafales de pluie et de vent qui faisaient trembler le léger véhicule. D'incessants éclairs déchiraient les nues, rendant plus opaques encore les intervalles d'obscurité. Les grondements de la foudre, répercutés par l'écho, couvraient seuls le bruit des cascades qui commençaient à ruisseler de la berge sur la route et de la route dans le précipice. Le cheval, heureusement, semblait à l'épreuve de la tourmente; mais le cocher avait l'air épouvanté pour deux, car il ne cessait de marmotter des *Ave Maria*, tout en s'efforçant d'éclairer le chemin à l'aide d'une lanterne qu'il tenait de la main droite et qu'à chaque instant il devait enfouir sous le tablier pour l'empêcher de s'éteindre. Inutile d'ajouter que nous avancions à pas comptés. Pour moi, plus ou moins abrité par le cabriolet, je ne pouvais me défendre de trouver un certain charme dans cette

Digitized by Google

lutte des éléments ; cependant, j'avoue que je ne fus pas fâché quand, vers neuf heures, à un détour de la route, j'aperçus devant moi un groupe de lumières scintillant comme des étoiles.

« *Ecco* Cavalese ! » s'écria mon automédon, tout ranimé par l'apparition de ces phares qui lui annonçaient le port.

En ce moment, un effroyable éclair, suivi d'un craquement étourdissant, me fit entrevoir dans la direction de l'est une masse élancée se détachant en violet sur un horizon tout illuminé de vert : c'était le Cimon della Palu. Telle fut ma dernière vue des Dolomites. Quand, le lendemain, je repassai par Botzen, d'épais nuages dissimulaient la crête du Rosengarten, et pendant trois jours les averses se succédèrent avec une telle intensité, que des éboulements interrompirent la circulation sur la ligne du Brenner. Enfermé dans la petite ville de Brixen, je ne puis nier que j'y pestai du contretemps, mais il ne me vint pas même à l'esprit que ce fût payer trop cher la rare faveur de trois semaines sans une goutte de pluie au pays des Dolomites !

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

UNE NOUVELLE PÉDAGOGIE

A L'ÉCOLE MODÈLE DE BRUXELLES

Quand on examine de près et d'un œil impartial la situation de l'enseignement, on demeure étonné de l'influence que la routine y exerce encore, de la lenteur avec laquelle notre pédagogie se dégage des traditions du passé. Tout s'est renouvelé sur la terre depuis un siècle : les sciences, les arts, la politique et l'industrie ; l'enseignement seul est resté à peu près ce qu'il était autrefois. Sauf quelques exceptions, il est encore à tous les degrés tel que l'a créé le moyen âge, tel que l'a repris la renaissance, tel qu'il florissait à la fin du XVIII[e] siècle.

Alors, l'école était avant tout une école latine ; les sciences n'y apparaissaient qu'incidemment, et cela se comprend, puisque, jusqu'à la veille de la révolution française, ces sciences n'étaient guère que de vagues théories, des abstractions sans fondement dans la réalité. Ni la chimie, ni l'histoire, ni les sciences naturelles, industrielles et mathématiques n'étaient encore entrées dans la phase positive. Sans doute, quelques-uns de leurs principes existaient déjà d'une manière certaine, mais ils étaient restés le privilége des savants et des spécialistes et se trouvaient encore discutés par le plus grand nombre. Dans ces conditions, l'école demeurait forcément ce qu'elle était depuis les premiers temps de l'empire carolingien, une école latine, fille du cloître et du chapitre des cathédrales, bourrée de métaphysique, d'abstractions et d'enfantillages scolastiques, dévorée par la lèpre du formalisme ; et l'on peut dire sans exagération que, sauf les belles-lettres, on n'y enseignait rien de vrai, rien d'utile, rien de vivant.

Digitized by Google

A côté de cette école latine, il y avait, il est vrai, l'école populaire ; mais celle-là aussi n'avait point changé depuis Charlemagne ; lire, écrire et calculer, apprendre des prières et des litanies, tel était tout le bagage de ces écoles, du reste, clair-semées. L'enfant y trouvait des outils, mais ces outils mal trempés ne pouvaient lui servir qu'à peu de chose et devaient même devenir fatalement de plus en plus défectueux, à mesure que le progrès transformait l'humanité.

La révolution française comprit la nécessité de changer de système et de rejeter toutes ces vieilleries dans la poudre du passé ; mais telle est la puissance des anciens usages, que malgré son énergie, elle ne réussit qu'à transformer la forme ; le fond resta le même.

Sans doute, à l'école primaire, comme à l'école moyenne, comme à l'université, les sciences nouvelles firent leur apparition, mais d'une façon timide, incomplète, et sous l'influence délétère de l'ancienne pédagogie. Loin de dominer les programmes, de les bouleverser de fond en comble, ces sciences se glissèrent humblement dans les intervalles libres, en respectant avec soin les lourdes assises du vieil enseignement.

Cela est vrai, surtout pour les écoles du peuple, pour les écoles primaires, et pour ne parler que de notre pays, la loi de 1842 en est un frappant exemple : lecture, écriture, religion, calcul, telles sont les bases de l'édifice scolaire. Non-seulement on ne parle pas du reste, mais nulle part on ne voit une tendance, une indication, un mot qui se rapporte à la méthode d'enseignement, au but de l'école primaire, à la direction à suivre dans le développement des facultés de l'enfant.

De sorte qu'entre l'école selon la loi de 1842 et celle des capitulaires carolingiens, il n'y a guère de différence ; on y enseigne un autre français, une autre écriture, un autre calcul, et trop souvent, hélas ! une autre religion ; mais on n'y enseigne pas *autrement*.

S'asseoir sur de petits bancs étriqués, devant de petits pupitres absurdes, et passer des années à réciter *ba*, *be*, *bi*, *bo*, *bu*, à couvrir de longues pages de petits bâtons et de

Digitized by Google

petits ronds décorés du nom de belle écriture, à réciter les litanies monotones de la table de multiplication et les réponses amphigouriques du catéchisme, tel était en 1842, tel est encore trop souvent aujourd'hui l'enseignement primaire de six à sept cent mille enfants belges !

Que cet enseignement soit radicalement mauvais, il n'est pas besoin de longues phrases pour le démontrer ; il suffit de consulter les statistiques et de voir ce que deviennent des enfants ainsi élevés à la façon des perroquets. Sur 42,000 miliciens, nous en trouvons, en 1875, 8,000 qui ne savent rien, 2,000 qui ne savent que lire, 17,000 qui ne savent que lire et écrire et 15,000 qui ont une instruction supérieure à ces deux degrés. Si l'on interprète sainement ces chiffres en s'aidant des recherches consciencieuses faites sur la matière par nombre d'hommes éminents, on reconnaîtra avec douleur que les seuls miliciens qui sachent quelque chose, ce sont les 15,000, et pas tous encore, indiqués par la statistique comme ayant une instruction supérieure à la lecture et à l'écriture. Les autres ont un outil, mais les 15,000 seuls savent s'en servir.

Tels sont les fruits de l'école primaire organisée d'après les règles de l'ancienne pédagogie, de celle qui repose sur la mémoire et sur l'abstraction, de celle qui considère l'enfant comme une machine, au lieu de le considérer comme une intelligence !

Ces tristes fruits ont fini par éveiller l'attention de ceux qui s'intéressent au progrès ; ils ont compris que l'enseignement actuel était un enseignement fatalement stérile, en dehors de toute vérité et, grâce à leurs efforts, grâce au développement des sciences, une nouvelle pédagogie commence à s'affirmer.

Ce sera l'éternel honneur de la Ligue belge de l'enseignement d'avoir la première mis ces graves questions à l'ordre du jour et d'avoir porté la hache dans les broussailles rébarbatives du vieux système scolaire. D'une main hardie, elle en a tranché les branches parasites, arraché les ronces et les plantes vénéneuses; elle y a fait le jour et la lumière, et la

Digitized by Google

bonne graine, si longtemps étouffée, s'est enfin levée en plein soleil !

Appliquant les idées longtemps dédaignées de Frœbel, de Pestalozzi, d'Érasme, de Pascal, de Montaigne et de Jean-Jacques Rousseau, elle a proclamé ce principe, que l'on n'instruit pas l'enfant pour ce qu'il est maintenant, mais pour ce qu'il sera plus tard, qu'il ne s'agit point, en un mot, de lui donner la science, mais le goût de la science.

Entendue de cette façon, l'école devient un vaste gymnase où l'on prépare l'enfant pour le combat de la vie, comme on dresse un soldat non pour la parade, mais pour la bataille.

I

L'enseignement primaire, c'est la culture primaire des facultés. Tel est le principe de la Ligue, tel est aussi celui qui prévaut à l'École modèle de Bruxelles, ainsi que nous le voyons dans les *Instructions générales aux instituteurs* que va prochainement publier le comité et dont nous avons une épreuve sous les yeux.

Sans partager toutes les idées qui se trouvent exposées dans cet intéressant travail, où nous croyons sans indiscrétion pouvoir reconnaître surtout la pensée de l'honorable président, M. Pierre Tempels, nous jugeons utile de les analyser succinctement, parce qu'elles font voir, beaucoup mieux que de longues dissertations, les principes et les tendances de la nouvelle pédagogie.

« L'enseignement de l'École modèle, disent les Instructions, a pour but la culture de l'enfant dans toutes ses facultés. Aucune matière n'est considérée au point de vue de son utilité dans les professions ou la vie sociale. »

Ce principe nous paraît indiscutable en théorie pure; et si l'enseignement était organisé dans tous les pays comme il devrait l'être, si tous les enfants faisaient après leurs études primaires des études moyennes et professionnelles, ne fût-ce que deux heures par jour de 12 à 18 ans, par exemple, on pourrait dire, comme les *Instructions*, que le plus ou moins

Digitized by Google

d'utilité d'une matière n'a rien à voir dans l'organisation de l'école primaire. Mais il n'en est malheureusement pas ainsi, et nous ne pensons pas qu'on puisse faire complétement abstraction de l'utilité d'une science, même sur les bancs de l'école, sans s'exposer à laisser dans l'éducation de l'enfant des lacunes irréparables, comme nous le verrons tout à l'heure en parlant de la géographie et de l'histoire.

Quoi qu'il en soit, le principe affirmé dans les Instructions nous paraît vrai dans son ensemble : l'école primaire a pour but la culture des facultés. Ces facultés sont de trois sortes ; de là trois espèces du cultures : culture morale, culture intellectuelle, culture physique.

La morale doit-elle figurer au programme des écoles primaires comme matière spéciale? Faut-il des leçons de morale? Les Instructions pensent que non, et nous sommes de leur avis. Le sentiment moral se développe, chez l'enfant, par le régime même de l'école, par la direction de l'enseignement.

Une exacte discipline, l'habitude de la sincérité, le soin que prend le maître de blâmer le mal, de louer le bien, de vanter le travail, d'exciter l'enthousiasme des jeunes âmes pour la beauté, la patrie, les progrès de l'humanité, voilà les grands, les seuls moralisateurs de l'enfance ! Quant à la religion, sa place n'est pas à l'école, dans notre pays surtout, où ce serait livrer l'enseignement primaire aux mensonges, aux folies et aux absurdités révoltantes de l'Église romaine.

La culture morale étant ainsi comprise, comment procédera-t-on à la culture intellectuelle? Par la méthode Frœbel ; seulement, l'outillage naïf des écoles du premier âge fait place désormais à l'outillage que fournissent les rudiments des sciences mêmes. C'est sur ces éléments si variés, si nombreux, que vont s'exercer maintenant la sagacité de l'écolier, son jugement, son imagination, toutes ses facultés, d'après les règles de la méthode intuitive.

Que pas un mot n'entre dans l'esprit sans la chose dont il est le signe, que la mémoire reste dans son véritable rôle et soit avant tout la mémoire des idées et des faits, tel est le principe à suivre. C'est assez dire que le travail du perroquet

Digitized by Google

n'a plus rien à voir dans la nouvelle pédagogie et qu'on s'y souvient des paroles de Montaigne reprochant aux hommes de son temps de ne songer qu'à remplir la mémoire, en laissant l'entendement et la conscience vides.

Plus d'amplifications banales, par conséquent; plus de ces devoirs de style où l'enfant doit décrire des événements qu'il n'a pas vus, des sensations qu'il n'a pas éprouvées! Plus de nomenclatures apprises par cœur! Plus de longues récitations de règles de grammaire, de géographie ou d'histoire! Les exercices de style consistent dans la narration de ce que les élèves ont vu, de leurs excursions, des événements qui sont à leur portée, qui les intéressent, qui sont vrais; les récitations se bornent à des morceaux de littérature remarquables par la pureté de la forme et l'exactitude du fond ; les nomenclatures font place au groupement naturel des noms de choses étudiées et connues.

Telles sont les règles de la culture intellectuelle; quant à la culture des facultés physiques, elle prend dans les nouvelles méthodes une importance très-grande. On oublie trop aujourd'hui le vieil axiome devenu banal : *Mens sana in corpore sano*. C'est une erreur que toute l'école primaire digne de ce nom doit réparer énergiquement. L'hygiène des classes, la distribution variée des études, la gymnastique, les promenades et les excursions scolaires méritent la plus grande attention. Il faut y joindre la suppression des devoirs, qui permet à l'écolier d'avoir sa soirée libre et de la consacrer aux distractions de son âge, à la vie de famille; l'habileté manuelle, l'*esprit des doigts*, comme disent les Instructions, qui s'obtient par la confection des herbiers, le découpage des solides, le montage et le démontage de petits mécanismes simples, la fabrication de certains appareils, les serrures, par exemple, les manipulations élémentaires de l'arpentage, de la chimie et de la physique ; l'éducation des sens, enfin, de l'œil par les couleurs, de l'oreille par la musique.

Les règles que nous venons d'exposer, tant en ce qui concerne la culture des facultés morales qu'en ce qui regarde les facultés intellectuelles et les facultés physiques, consti-

Digitized by Google

tuent, comme on voit, un véritable enseignement intégral s'adressant à l'être humain tout entier. Aucune faculté ne reste inactive, aucune non plus ne se développe d'une façon exagérée. Point d'exclusivisme, tel est le principe; car tout exclusivisme rompt l'équilibre au détriment de l'harmonie générale. Trop de littérature habitue à ne plus voir que la forme des choses; trop d'études historiques conduit à la foi aveugle dans les opinions d'autrui; trop de sciences exactes et naturelles détruit l'homme social, l'homme moral; trop d'études intellectuelles nuit au développement du corps. En un mot, comme le disent très-bien les Instructions, « toute hypertrophie est une maladie et tout point de vue exclusif trompe ».

II

L'enseignement primaire entendu de cette façon réclame-t-il un programme défini, analytique, détaillé, matière par matière, leçon par leçon, tels que le sont les programmes actuels? Évidemment non; dès que l'école est établie d'après le plan dont nous venons d'examiner les grandes lignes, dès que l'instituteur suit fidèlement ce plan, le programme des matières enseignées devient superflu. Que fallait-il? Cultiver toutes les facultés de l'enfant? On l'a fait. Le but est donc atteint. Cependant, les exercices de culture s'appliquent tous à des notions puisées dans la réalité, fournies par les éléments des diverses sciences; de là certaines catégories qui, par elles-mêmes, forment le programme.

Examinons d'abord l'esprit du programme dans son ensemble. La première chose à faire avec un enfant, c'est d'imiter le procédé de la nature, de provoquer des sensations. Il faut donc débuter par lui enseigner des choses, les qualités de ces choses et les fonctions de ces choses, c'est-à-dire des substantifs, des adjectifs et des verbes.

Quelles que soient ces notions, la première condition que doit leur demander l'instituteur, c'est l'exactitude. Des notions inexactes sont non-seulement inutiles, mais dangereuses; l'enfant, riche en imagination, très-pauvre en con-

Digitized by Google

naissances acquises, se trompe facilement sur le sens d'un mot, la portée d'un rapport, les conséquences d'un raisonnement. Pour combattre cette infirmité, les leçons de choses sont excellentes quand elles se font, comme à l'École modèle, en présence même des choses, soit dans l'école, soit au musée scolaire, soit pendant les excursions; sans ces choses, au contraire, ces leçons sont tout à fait illusoires.

Toutefois, s'il est essentiel de donner à l'écolier des idées justes, on ne doit pas lui bourrer l'esprit d'une foule de notions hétérogènes qui ne feraient que transformer son esprit en magasin de bric-à-brac. En matière de leçons de choses, comme en toute autre, c'est à la qualité et non à la quantité qu'il faut viser. Quelques idées bien choisies, bien claires, bien comprises auront plus d'influence sur le développement intellectuel d'un enfant qu'une masse confuse de notions mal coordonnées.

Un bon pédagogue n'essayera jamais de forcer la nature par une culture hâtive. Il en est de la gymnastique intellectuelle comme de la gymnastique physique; la croissance de l'esprit, de même que la croissance du corps, s'opère lentement, d'une façon pour ainsi dire insensible, par l'adjonction successive et perpétuelle d'éléments infiniment petits.

De là une autre conséquence, c'est que l'enseignement scolaire doit être continu. Point de brusques interruptions, de matières tour à tour reprises et abandonnées. *Natura non facit saltus*, ce vieil adage est toujours vrai. Les classes ne sont pas des tiroirs où les élèves vont successivement puiser des connaissances spéciales, différentes, chaque année; ce sont des réunions d'enfants ayant reçu le même degré de culture et auxquels conviennent les mêmes exercices. Les Instructions le disent : « Chaque année est un cours complet « que les années précédentes ont préparé comme culture des « facultés et non pas comme matières enseignées. »

L'esprit d'un programme d'études primaires est donc celui-ci : suivre la marche naturelle, donner des notions exactes, plus choisies que nombreuses, enchaînées entre elles par un lien rationnel.

Digitized by Google

Passons aux détails.

En premier lieu, il faut armer l'enfant des outils de la pensée : la lecture et l'écriture. C'est là un travail aride, mais indispensable et dont la sécheresse et la difficulté peuvent, du reste, être diminuées de beaucoup par l'emploi judicieux de bonnes méthodes.

Muni de ces outils, l'enfant s'offre à la culture dans les meilleures dispositions possible : il n'y a plus qu'à marcher, qu'à choisir dans le vaste ensemble des sciences celles qui présentent le plus d'éléments capables d'exercer les facultés.

Parmi ces sciences, les Instructions de l'École modèle en mettent deux au premier rang : la géométrie et la chimie ; la géométrie qui est la clé des sciences exactes et apprend à raisonner avec précision, la chimie qui est la clé des sciences d'observation et qui donne le sentiment de la matière.

Nous ne sommes pas tout à fait de cet avis ; nous pensons que les auteurs des Instructions se sont trompés sur la valeur des mots géométrie et chimie, dont tous les problèmes renferment toujours un peu d'abstraction, en chimie surtout, et nous croyons que les mots géométrie et chimie pourraient être remplacés avec avantage par ceux de dessin et de physique. Au fond, tout exercice de géométrie et toute analyse chimique sont pour l'enfant des *vues* des objets, c'est-à-dire des dessins ou des expériences physiques.

Presque toute la première éducation de l'enfant se fait par les yeux ; sous ce rapport, le dessin et la physique ou plutôt les sciences naturelles méritent, à notre avis, la place d'honneur dans une école primaire et c'est en réalité, pensons-nous, ce que fait l'École modèle.

Les avantages du dessin sont énormes ; dans son beau livre sur l'instruction du peuple, M. Pierre Tempels les signalait déjà il y a onze ans, et la Ligue de l'enseignement les a proclamés après lui. Le dessin provoque la spontanéité de la pensée ; dessiner, c'est faire attention, faire attention, c'est le point de départ de toute science vraie. Que les modèles soient bien choisis, et le dessin devient la source d'une série de connaissances où la synthèse et l'analyse se combinent

Digitized by Google

harmoniquement. En outre, le dessin forme le goût, cultive le sens esthétique et, à un point de vue plus spécial, celui du métier que les trois quarts des écoliers devront nécessairement embrasser plus tard, il donne ce coup d'œil et cette sûreté de main sans lesquels il n'est pas de bon ouvrier.

Quant aux sciences naturelles, on peut dire qu'elles semblent faites pour l'enfant, car avec elles l'étude n'est jamais qu'un plaisir. Rassembler des herbiers, collectionner des animaux et des minéraux, examiner les êtres dans leur ensemble, leurs parties, leurs qualités, n'est-ce point l'idéal qui convient à cet âge curieux, où les sens encore frais vibrent à l'unisson de la nature?

A côté des sciences purement naturelles se groupent logiquement les sciences physiques, l'astronomie, la technologie, la géographie. comme à côté du dessin prennent place la géométrie et les mathématiques. Quel vaste champ et quel champ fécond, s'il est cultivé suivant les règles d'une saine pédagogie!

La technologie, par exemple, apprend à l'enfant le maniement et l'usage des outils; avec des classes-ateliers, des collections de matières textiles ou autres, un musée scolaire sur le plan de celui que, dans un article de cette *Revue* même, M. Buls proposait naguère d'établir, un pareil enseignement devient vivant et meuble l'esprit de l'enfant non de mots mais de choses.

Les mathématiques, dépouillées autant que possible de leur caractère abstrait, appliquées à des problèmes réels et intéressants empruntés aux notions enseignées, perdent leur aridité proverbiale et réveillent dans les jeunes esprits le sentiment de la proportionnalité.

La géographie ne consiste plus à farcir la mémoire d'une foule de noms propres, mais à se rendre compte de tous les phénomènes qui se reproduisent à la surface du globe, au moyen des cartes, des plans en relief, de la sphère, etc.

A cette étude l'École modèle joint la pratique du lever des plans, l'orientation, la connaissance de la sphère et de ses grandes courbes, toutes notions qui nous semblent excel-

Digitized by Google

lentes, pourvu, bien entendu, qu'on n'en abuse pas. La géographie, il ne faut pas l'oublier, est avant tout la description de la terre, et nous pensons que les Instructions vont trop loin quand elles disent que les noms des choses qu'on n'a pas vues sont un bagage trop lourd pour l'enfant; si l'on se plaçait à ce point de vue absolu, la géographie se résoudrait à fort peu de chose et deviendrait radicalement insuffisante pour les enfants du peuple, dont l'éducation s'arrête à la sortie de l'école primaire.

Pour ces enfants, comme nous le disions en commençant, l'enseignement ne peut uniquement consister dans la culture des facultés, il faut qu'il ait aussi une utilité pratique.

La même observation s'applique à l'histoire. De toutes les sciences, c'est peut-être la plus difficile à enseigner aux enfants, car c'est la plus difficile à peindre aux yeux, à rendre tangible. Qu'est-ce que l'histoire, sinon un amas de faits passés, enchaînés les uns aux autres en série chronologique? Or, la chronologie, l'enfant ne peut la saisir; la continuité, l'intime enchaînement des faits est pour lui lettre morte; la différence des races, des mœurs, des usages le désoriente incessamment. Je ne parle pas de la philosophie de l'histoire, des causes et des effets des événements, ceci étant tout à fait au-dessus de la portée d'une intelligence de dix, de douze et même de quatorze ans.

Que faire alors? S'aidera-t-on de procédés artificiels pour arriver à donner à l'enfant l'idée de la chronologie, de la continuité et de la race, ou bien choisira-t-on dans le drame humain les épisodes et les anecdotes caractéristiques?

A lire les Instructions, l'École modèle semble préférer la première alternative; on pose comme axiome que l'histoire appartient à l'enseignement moyen et supérieur et que l'école primaire ne peut qu'y préparer l'enfant. Cette préparation, les Instructions cherchent à l'obtenir en éveillant l'attention des écoliers sur leur propre histoire, celle de leurs parents, de leurs amis, de leur école, de leur ville. Elles préconisent aussi la recherche des sources de l'histoire, au moyen de vieux parchemins, des documents anciens, et vont même

Digitized by Google

jusqu'à vouloir donner à des enfants de douze ans le sentiment de la critique historique, par la discussion de certains faits, tels que la guerre de Troie ou le caractère de Charles-Quint.

Cela nous paraît trop et trop peu, à la fois. C'est trop, en ce sens qu'il est parfaitement inutile d'interroger longuement l'enfant sur sa famille, etc., pour éveiller en lui le sens de l'histoire; tout enfant connaît cette histoire-là; malheureusement elle n'a rien de commun avec l'histoire proprement dite. C'est trop aussi, au point de vue de la recherche des sources, des parchemins, des documents; dire, comme les Instructions, que « l'on ne possède de notions sur ce qu'est « l'histoire qu'en proportion des notions qu'on possède « sur ce que sont les documents », nous paraît une exagération manifeste. A défaut de ces notions, l'histoire fait la foi, objecte-t-on; c'est possible; mais qui donc parviendra jamais à rejeter complétement la foi de l'enseignement primaire, surtout en matière d'histoire?

Quant à la critique historique, elle nous paraît tout à fait déplacée à l'école primaire. Quoi qu'on fasse, jamais un gamin de douze ou treize ans ne pourra se retrouver ni faire un choix dans une question de controverse.

D'un autre côté, un pareil enseignement de l'histoire nous semble trop restreint; sans doute, la vue des monuments, des photographies, des images, des costumes des différents peuples est utile; mais pourquoi ne pas y joindre la narration historique, la lecture et l'explication de la partie anecdotique de l'histoire? Que l'enfant comprenne ces narrations, cela est hors de doute; il comprend bien les contes de fée; qu'il ait quelque profit à en retirer, cela nous paraît évident, surtout s'il s'agit de l'enfant du peuple, de l'enfant qui n'ira jamais à une autre école que l'école primaire.

Nous en avons fini avec l'analyse du programme de l'enseignement primaire; il nous resterait à parler des langues; mais, comme nous l'avons indiqué plus haut, cet enseignement est tout pratique; c'est par l'usage de la langue, soit en écrivant, soit en parlant, que les enfants

Digitized by Google

doivent l'apprendre; quant à la grammaire, elle se trouve réduite au strict nécessaire. Plus de définitions, de règles abstraites, ni de ce fatras absurde et pédantesque que l'on honore encore aujourd'hui du nom de syntaxe française! Cette grammaire-là est condamnée et bien condamnée; les hommes les plus compétents la repoussent; qu'elle rentre donc dans le néant d'où les grammairiens l'avaient tirée!

III

Si l'on n'allait pas au fond des choses, le programme des écoles primaires, tel que nous venons de l'esquisser, semblerait extrêmement lourd et surchargé. Il n'en est rien cependant; grâce à la méthode intuitive, aucune des sciences qui figurent au programme n'est enseignée systématiquement; ce sont tout simplement des réservoirs où l'on puise avec sobriété les notions nécessaires à la culture des facultés. Sans doute, en même temps que s'opère cette culture, en même temps que l'esprit de l'enfant se développe, sa mémoire, cette faculté conservatrice de l'homme, s'enrichit aussi de connaissances positives qui trouveront plus tard leur utilité. Mais le résultat principal aura été de forger l'âme, selon l'expression de Pascal. Meubler la maison, c'est l'accessoire; le principal, c'est de lui donner de solides fondements, des dispositions hygiéniques et faciles. Telle doit être l'œuvre de l'éducation primaire, tels sont les principes de la pédagogie nouvelle, de celle que la Ligue de l'enseignement a préconisée et que l'École modèle de Bruxelles a pris à cœur de réaliser.

Certes, le dernier mot n'est pas encore dit en cette difficile matière; bien des améliorations, des modifications peuvent y être apportées; mais, dans son ensemble, on peut affirmer que le système est bon, qu'il est rationnel et qu'il doit réussir.

Seulement, on ne peut nier qu'il n'exige de la part de l'instituteur des qualités d'élite; c'est à lui désormais à remplacer le livre, le manuel; c'est à lui qu'incombe la

Digitized by Google

direction de la triple culture morale, intellectuelle et physique de l'enfant! Responsabilité immense, tâche glorieuse devant laquelle la plupart des maîtres sortis de nos écoles normales se trouveraient impuissants!

Si nous voulons que la nouvelle pédagogie pénètre dans les entrailles de la nation, qu'elle rayonne sur toutes nos écoles, il nous faut des instituteurs formés à son image. Sans jardiniers, pas de cultures, et sans argent pas de jardiniers.

L'instituteur n'est plus en effet, dans ce système d'éducation nationale, un simple maître d'école capable d'apprendre à lire, à écrire et à calculer, et que l'on peut avoir à bon marché; c'est un homme d'élite, dont la science, le dévouement et la largeur de vues doivent être dignement récompensés. Quand nous comprendrons toute l'importance de la mission de l'instituteur, quand nous serons familiarisés avec la grandeur de l'œuvre de l'éducation primaire, nous n'hésiterons plus à faire les sacrifices nécessaires pour recruter cette armée de la science, ces défricheurs du genre humain.

HERMANN PERGAMENI.

Digitized by Google

LE TÉMOIN MYSTÉRIEUX.

Samedi, le 26 avril 1856, les paisibles habitants de la petite ville d'Eisenach se trouvèrent tout à coup en proie à la plus vive agitation, par suite de la découverte d'un meurtre affreux, qui venait d'être commis, à quelques kilomètres de là, sur la route de Meiningen.

Trois habitants d'un village voisin qui, accompagnés d'un chien d'arrêt, se rendaient de bon matin à la ville, avaient pris un chemin de traverse dans le bois qui longe la grand'-route. Il leur avait fallu couper un petit sentier destiné aux piétons, mais fort peu fréquenté, et, arrivés à cet endroit, ils avaient vu le chien, qui donnait depuis quelques moments des signes d'inquiétude, s'enfuir en courant le long du sentier.

Un instant après, on avait entendu des aboiements, puis des hurlements dans la direction qu'avait prise l'animal. Les trois hommes, guidés par ce bruit, avaient atteint bientôt une clairière au bord du sentier et y avaient trouvé le chien en présence du cadavre d'un homme!

Quelques heures après, les officiers de justice, accompagnés de quelques agents de police, vinrent procéder à un examen officiel.

Le cadavre était celui d'un homme âgé d'environ trente ans; il paraissait grand et assez mince, quoique vigoureusement bâti. Ses vêtements se composaient d'une vareuse en drap bleu, d'un pantalon de toile grise, de grandes bottes, de chaussettes de laine bleue et d'une chemise de coton à

Digitized by Google

carreaux bleus et blancs. Un chapeau de paille gisait sur le sol, à quelques pas de là. Sur la poitrine du mort reposait un havre-sac de cuir noir, bouclé à une lanière passant sur l'épaule droite. Le sac, ouvert, contenait deux chemises, quelques paires de chaussettes, un peigne, une brosse et d'autres menus objets de première nécessité.

Le cadavre était étendu sur le dos; on découvrit tout de suite qu'une balle avait pénétré par l'œil gauche dans le cerveau; la mort avait dû être instantanée.

On n'aperçut pas d'arme à feu. La main droite de l'homme mort serrait étroitement un formidable couteau-poignard.

Il était donc clair qu'il fallait écarter l'hypothèse d'un suicide et qu'il s'agissait d'un meurtre. On trouva dans la poche intérieure de la vareuse une bourse contenant environ 20 thalers (75 francs) en argent et en billets de banque prussiens, et quelque menue monnaie. Un examen plus approfondi fit découvrir dans la doublure du havre-sac un petit portefeuille qui ne contenait que deux papiers : un passeport américain et une lettre.

Le passeport, délivré par les autorités new-yorkaises, déclarait simplement que le porteur, Joseph-Maria Sprenger, natif de l'Autriche, retournait dans sa patrie. Le signalement du porteur correspondait exactement à l'aspect du corps.

La lettre était en date de Londres, 18 avril 1856. Il n'y avait pas d'enveloppe, et la lettre s'adressait évidemment à la fiancée de celui qui l'avait écrite. Il y disait qu'il avait longuement hésité avant de se décider à écrire la lettre et qu'il n'était même pas encore certain de l'envoyer. Toutefois, il le ferait probablement le lendemain. Il retournait au pays, continuait-il, après six ans d'absence. Il était devenu riche et rapportait dans sa poche environ trente mille florins en billets de banque américains.

« Et maintenant, » ajoutait la lettre, « si tu m'es restée fidèle, je reviens pour t'épouser. Que diront tous ceux qui m'ont appelé un vaurien? J'avais l'intention de revenir à l'improviste, afin de surprendre tout le monde. Mais il m'a

Digitized by Google

semblé qu'après tout il valait mieux te prévenir, afin que tu ne te chagrines plus, — en admettant que tu aies du chagrin, ce qui est bien possible, puisque tu n'as pas eu de mes nouvelles depuis trois ans. Mais il ne faut le dire à personne. Je n'ai pas d'enveloppe sous la main ; il faudra donc que je sorte pour m'en procurer une ; je mettrai la lettre à la poste demain matin. »

Suivaient les protestations habituelles d'un amour sincère, etc., et beaucoup d'allusions à ce qu'éprouveraient Pierre, Jean, Marie, Lise, Karl, Konrad et beaucoup d'autres, et à ce qu'ils diraient quand ils verraient revenir Joseph, les poches pleines d'argent.

Pour un motif quelconque, « Joseph » n'avait évidemment jamais mis la lettre à la poste ; sans doute était-il revenu à son intention primitive de « surprendre tout le monde ». Quoi qu'il en fût, la lettre retrouvée dans son portefeuille devint une preuve des plus fortes, puisqu'elle établissait clairement que l'assassin de son malheureux auteur avait eu pour but de s'emparer de l'argent de ce dernier.

La justice donna l'ordre de transporter le cadavre à la ville, afin qu'on pût y procéder à l'autopsie.

Sur ces entrefaites, une déclaration importante avait été faite aux autorités par le baron Rosen von Lilienfeld, riche propriétaire dont la terre de Lilienfeld s'étendait jusqu'à la grand'route côtoyant le bois où avait été commis le meurtre. Le baron déclara que, pendant l'après-midi de vendredi, le 25, il fumait comme à l'ordinaire, après son dîner, dans le pavillon donnant sur la grand'route. Penché à la fenêtre, il regardait distraitement sur le chemin, quand son attention fut attirée par deux piétons qui avançaient vers lui ; ils venaient de la ville. Tous deux étaient vêtus presque de la même façon : des vareuses de drap bleu, de larges pantalons de toile grise, des chapeaux de paille à calotte basse ; et portaient des havre-sacs de cuir noir bouclés à des lanières passant sur l'épaule droite. L'un d'eux avait une chemise de coton à carreaux rouges et blancs ; la chemise de l'autre était à carreaux bleus et blancs. C'était la seule différence qui existât dans leur mise.

Digitized by Google

L'homme qui portait la chemise aux carreaux bleus et blancs était grand et mince, il avait les traits durs, le teint jaunâtre; l'autre, de plusieurs années plus jeune que son compagnon, paraissait plus petit de deux pouces au moins, mais il était vigoureusement bâti, avait une large carrure et le teint frais. Tous deux ressemblaient à des matelots étrangers, et le baron se demanda avec surprise pourquoi ils voyageaient ainsi à l'intérieur.

Pendant qu'ils passaient près de la fenêtre, ils étaient engagés dans une discussion très-animée qui les absorbait si complétement qu'ils ne regardèrent ni à droite ni à gauche, et n'aperçurent pas le baron. Il les suivit du regard pendant qu'ils remontaient la route. A soixante pas plus loin, ils s'arrêtèrent tout à coup; apparemment la discussion entre eux devenait plus vive, la colère s'en mêlait. Toutefois, peu après, ils parurent se calmer. Ils s'étaient arrêtés à l'endroit où un sentier étroit traversait le bois, se dirigeant vers le chemin qui menait à quelques petits villages de la montagne. Ce sentier n'était pas fréquenté par les passants en général; il n'était connu que des habitants des villages en question, qui n'avaient pas souvent l'occasion de s'en servir.

Le baron fut donc assez étonné de voir les deux piétons s'engager sur ce sentier, où ils disparurent bientôt. Ce qui l'intriguait, c'était que deux étrangers eussent pris un sentier à peine connu des campagnards des environs, et il en était d'autant plus étonné qu'environ dix minutes auparavant un autre étranger avait pris le même sentier.

Celui-ci était un homme de grande taille, à l'air fort distingué, qui pouvait avoir quarante-cinq ans. Il portait un costume de drap bleu foncé, avec un pardessus de la même étoffe, d'élégants souliers de maroquin avec des guêtres noires, et un chapeau de feutre gris, de forme basse. Il portait en bandoulière un petit sac de voyage en maroquin et tenait à la main un bâton solide. Il avait une physionomie remarquablement intelligente, pour ne pas dire rusée, et des yeux bruns et perçants, qui paraissaient rouler en tous les sens, et cependant se fixaient tout à coup sur le visage d'un

Digitized by Google

interlocuteur avec un regard étrange et une puissance de pénétration apparemment assez forte pour lire les sentiments les plus intimes de l'âme.

Du moins, telle fut l'impression du baron. Car le monsieur en question, lorsqu'il se trouva sur le point de dépasser la fenêtre, s'arrêta tout à coup, salua courtoisement le baron en ôtant son chapeau, s'approcha de lui et fixa droit sur lui son regard de la manière que nous avons décrite.

« Mille pardons, monsieur, fit l'inconnu. Oserai-je vous demander si c'est ici la route de Gerstorff? »

Le baron répondit affirmativement.

« Combien de chemin ai-je à faire avant d'arriver?

— En marchant vite, il vous faudra environ une heure.

— Alors, je n'y serai pas avant la brune?

— Non, monsieur. Le soleil se couchera dans un quart d'heure.

— Je vous suis extrêmement obligé, monsieur. Bonsoir.

— Bonsoir, monsieur. »

« Et, ajouta le baron, je me sentis fort soulagé dès que ce monsieur m'eut quitté. Son regard pénétrant avait quelque chose de si étrange, que j'en fus désagréablement impressionné. Je le suivis des yeux, et à ma très-grande surprise, je le vis s'arrêter à ce sentier qui est si peu connu, même des campagnards de nos environs, et le suivre après une courte hésitation. Il me parut fort extraordinaire qu'un étranger, qui apparemment ne connaissait pas la route de Gerstorff, prît un petit sentier inconnu qui, certes, le conduirait très-loin de la localité qu'il prétendait être sa destination. Pourquoi, si près de la nuit, cherchait-il l'obscurité des bois? C'est pendant que je me débattais dans ce dilemme que parurent les deux piétons que j'ai décrits; et lorsque je les vis prendre ce même sentier, j'en fus encore plus intrigué. Je me demandai si l'un des trois reviendrait sur la route; mais j'attendis en vain plus d'un quart d'heure.

« Tout à coup j'entendis une détonation retentir dans le bois, dans la direction qu'avaient prise les trois étrangers; chose qui me surprit beaucoup, parce que je savais qu'il n'y

Digitized by Google

avait pas de chasse et qu'il n'existe pas un braconnier dans les environs. J'étais certain que les trois inconnus, ou l'un d'eux tout au moins, devait se trouver à proximité de l'endroit où avait été tiré le coup de feu, et j'attendis pour voir si l'un d'eux reviendrait.

« Au bout de quelques minutes, quand je me disposais à quitter la fenêtre et à retourner au château, afin d'envoyer mes domestiques dans le bois voir s'il y était arrivé quelque chose d'extraordinaire, je vis l'étranger au pardessus bleu, qui m'avait demandé la route de Gerstorff, sortir de nouveau du sentier. Au lieu de poursuivre son chemin vers le but qu'il avait indiqué, il s'approcha de ma fenêtre.

« Le crépuscule tombait rapidement, et il fallait une vue perçante pour distinguer clairement les objets. Les yeux de l'étranger se fixèrent de nouveau sur mon visage; ils brillaient d'un éclat étrange, quoique sa physionomie demeurât parfaitement calme, autant que je pus en juger par cette lumière incertaine.

« J'étais persuadé qu'un incident grave avait eu lieu dans le bois et que cet inconnu s'était approché de moi pour m'en informer.

« — Vous venez du bois, monsieur? m'écriai-je à l'instant.

« — Oui, monsieur, répondit-il avec un sang-froid parfait.

« — Que s'y est-il passé?

« — Auriez-vous entendu quelque chose? » fit-il, en répondant à ma question par une autre question, s'approchant de plus en plus de ma fenêtre et sans détacher de mon visage son regard véritablement *phosphorescent*, pour me servir d'un terme inusité, mais qui rend bien ma pensée.

« J'avoue que je n'étais pas fort satisfait de la tournure que prenaient les choses. Le trajet de mon pavillon à mon château exige au moins cinq minutes. J'étais complétement seul avec ce mystérieux étranger; aucun être animé n'était visible sur la route. Un coup de feu avait été tiré dans le bois pendant que cet homme s'y trouvait. Je craignais qu'un crime n'eût été commis, et la proximité de cet étranger au singulier regard me fit éprouver un véritable malaise.

Digitized by Google

« Grand Dieu! me dis-je, cet homme aurait-il commis un meurtre, et serait-il revenu par ici, afin de se débarrasser d'un témoin gênant!

« Instinctivement, je reculai loin de la fenêtre et me retirai à l'extrémité opposée de la pièce.

« — Un coup de feu, lui dis-je, vient d'être tiré dans le bois, juste dans la direction d'où vous venez, monsieur. Vous pourrez évidemment m'expliquer ce fait. »

« Mais, au lieu de répliquer à ma question, il se contenta de me crier de revenir à la fenêtre, parce qu'il désirait me parler. Je lui dis naturellement que nous pouvions nous entretenir tout aussi facilement dans la position où j'étais.

« — Voulez-vous avoir la bonté de revenir près de la fenêtre, monsieur? répéta-t-il de nouveau. J'ai quelque chose à vous dire. »

« On devine que je refusai d'obtempérer à cette invitation, pleinement convaincu que j'étais de me trouver en présence d'un criminel ou d'un fou.

« Il attendit encore une ou deux minutes, puis il s'éloigna dans la direction de la ville, grommelant entre ses dents:

« — Cet homme est un imbécile! Comment puis-je lui parler s'il ne veut pas venir à la fenêtre? D'ailleurs, il commence à faire trop obscur pour qu'une conversation soit possible, et il faut que je m'empresse de retourner à la gare, afin de ne pas manquer le train. »

Telle fut la déclaration du baron Lilienfeld. On donna donc l'ordre à la gendarmerie de parcourir le pays et de faire des recherches pour retrouver le camarade de l'homme assassiné et l'étranger au pardessus bleu. Mais toutes les recherches relatives à ce dernier demeurèrent sans résultat. Nul ne se souvenait de l'avoir vu, sauf l'aubergiste d'un village sur la route de Meiningen, qui déclara avoir remarqué dans la salle commune l'homme au pardessus bleu, ainsi que les deux autres qui ressemblaient à des matelots étrangers. Il reconnut le cadavre, c'était bien celui du plus grand de ces deux derniers. Son attention n'avait pas été attirée d'une façon particulière par l'homme au pardessus

Digitized by Google

bleu ; il avait observé seulement que celui-ci était demeuré assis fort loin des deux autres, et qu'il était parti dix minutes avant eux. Apparemment ils ne se connaissaient pas.

Un gendarme, nommé Kretschmar, arriva dans la matinée du 27 avril, qui était un dimanche, au village de Fichtenhain dans les montagnes. Il fit prendre à son cheval le chemin de l'auberge et demanda à l'hôte si depuis quelques jours on avait vu des étrangers dans les environs. Il raconta à l'aubergiste la découverte du meurtre et lui donna la description de l'homme au pardessus bleu et du compagnon de la victime.

« Mais voilà qui est étonnant, Kretschmar, s'écria l'aubergiste en manifestant la plus vive surprise. Je ne sais rien de l'individu au pardessus bleu ; mais l'autre, l'homme à la vareuse de drap bleu, au large pantalon de toile, aux grandes bottes, à la chemise de coton à carreaux rouges et blancs et au chapeau de paille, est ici, dans ce village, dont il est natif. Il se nomme Conrad Tuchmann ; c'est le fils unique du tailleur du village, qu'il a quitté lorsqu'il avait à peine quinze ans. Il est revenu il y a environ quatre ans, mais seulement pour quelques jours. Il avait appris le métier de serrurier et avait économisé assez d'argent, disait-il, pour faire le voyage d'Amérique, où il était décidé à essayer de faire fortune. C'est hier matin qu'il est revenu, me dit-on, la bourse bien garnie. Si ce que l'on me dit est vrai, il rapporte vingt mille thalers prussiens ! Pensez donc ! Et on le soupçonne d'avoir assassiné son camarade ! Mais c'est horrible ! Ah ! la cupidité est un affreux sentiment ! »

L'aubergiste disait vrai. Le vendredi soir, vers minuit, des coups violents frappés à la porte de la maison du tailleur Tuchmann avaient tiré de leur premier sommeil les habitants du logis : le tailleur, sa femme et leur locataire, une veuve. M^me^ Tuchmann, se levant, avait ouvert la fenêtre en demandant : « Qui est là ? »

— Conrad ! » répondit une voix que la mère, ravie, reconnut comme étant celle de son fils.

Le père, sautant à bas du lit, vint ouvrir la porte à son fils

Digitized by Google

bien aimé. La veuve elle-même se leva pour partager la joie des deux vieillards et du fils qui leur était rendu après quatre ans d'absence. Cette nuit-là, personne n'alla se coucher. Le père et la mère ne pouvaient se rassasier de regarder leur fils, beau jeune homme de vingt-cinq ans, au visage ouvert, à la belle carrure; sa taille était un peu au-dessus de la moyenne.

Naturellement, il dut décrire ses voyages, pendant que les deux vieux l'écoutaient avec la plus vive attention. Mais lorsqu'il se mit à raconter qu'il avait visité le pays d'or de la Californie et qu'il y avait recueilli le précieux métal à concurrence de 20,000 thalers prussiens, le simple énoncé d'une pareille somme suffit pour couper la respiration à ses parents. Et lorsqu'il leur montra un gros paquet de toile cirée et en tira une quantité de papiers gravés, en déclarant que c'étaient des billets de banque américains pour la somme déjà nommée, le père Tuchmann prit sa femme par la main d'un côté, et la veuve Lehmann (qui était sa cousine germaine) de l'autre, et se mit à danser dans la pièce, puis dans le couloir, puis sur l'escalier, jusqu'à ce que tous trois, éreintés de fatigue, dussent revenir s'asseoir dans la salle.

Toutefois, dès que la première explosion de joie se fut calmée, la mère ne put s'empêcher de voir que son Conrad n'était pas tout à fait à son aise. Il se levait parfois en sursaut de sa chaise et prêtait attentivement l'oreille à quelque bruit imaginaire à l'extérieur. Puis, il s'enfonçait dans ses pensées, et paraissait parfois si absorbé, que son père dut répéter deux fois la même question avant d'obtenir de lui une réponse.

Conrad s'excusa de cette étrange façon de se comporter en alléguant la fatigue de son voyage et l'agitation de son arrivée. Mais il dit à ses parents que cela se passerait bientôt. Il leur annonça qu'il lui faudrait se rendre à la ville dès lundi matin, pour faire aux autorités une déclaration qui susciterait peut-être quelques soucis momentanés; mais il était certain que tout finirait bien. Lorsque ses parents le prièrent de s'expliquer plus clairement, il leur dit de ne se

Digitized by Google

préoccuper de rien : tout irait bien. Il leur confierait tout le lundi matin, avant de partir pour la ville.

Le samedi se passa, ainsi que le dimanche matin. La mère se rendit à la messe avec la veuve Lehmann; le père et Conrad restèrent à la maison. Après la messe, on servit le dîner. Les parents de Conrad remarquèrent qu'il mangeait à peine et qu'il manifestait des symptômes d'une inquiétude croissante.

Tout à coup la porte s'ouvrit, livrant passage au gendarme Kretschmar, accompagné du maire et de deux agents de police du village.

Conrad Tuchmann devint d'une pâleur mortelle et se mit à trembler visiblement. Il fit un effort pour se lever de sa chaise, mais ne put y réussir. Il paraissait avoir perdu l'usage de ses membres.

Sa mère fut aussi très-effrayée par cette visite des autorités; elle se leva en chancelant; mais lorsqu'elle jeta les yeux sur son fils, le cœur lui manqua complétement et elle tomba, en poussant un faible gémissement, dans les bras de son mari qui, pâle comme la mort, se soutenait à peine.

« Grand Dieu! mon fils! mon malheureux fils! s'écria-t-il, éclatant en sanglots. »

Kretschmar s'approcha de Conrad.

« Vous vous appelez Conrad Tuchmann? demanda-t-il avec toute la concision officielle.

— Oui, répondit le malheureux jeune homme d'une voix tremblante.

— Vous êtes revenu ici depuis quelques jours?

— Oui.

— Quand êtes-vous arrivé?

— Dans la nuit du vendredi au samedi. »

Il fit un effort suprême pour retrouver son empire sur lui-même. Il y réussit au moins en partie, et s'adressa au gendarme avant que celui-ci eût eu le temps de lui poser une nouvelle question.

« Vous désirez m'interroger au sujet de Joseph-Maria Sprenger? demanda-t-il d'une voix ferme.

Digitized by Google

— Oui, nous sommes venus pour cela. Pouvez-vous nous donner un renseignement à son sujet? »

Le courage de Conrad paraissait l'avoir de nouveau abandonné! Ce fut avec un nouvel effort qu'il se remit suffisamment pour répondre avec fermeté :

« Oui, je le puis... malheureusement.

— Eh bien! reprit Kretschmar, qu'avez-vous à nous dire?

— Alors on a trouvé le cadavre? fit le jeune homme pour toute réponse.

— On l'a trouvé, dit le gendarme, fixant un regard perçant sur le visage blêmi de Conrad. Eh bien?

— C'est moi qui l'ai tué! »

Ce fut avec une difficulté inouïe que les lèvres pâlies de Conrad articulèrent ces mots terribles. Alors il ajouta avec une certaine dignité naturelle qui poussa presque l'impassible gendarme à flairer quelque mystère dans l'affaire : « Je l'ai tué, c'est vrai, mais je ne l'ai pas assassiné. »

Lorsque Conrad prononça les mots : « Je l'ai tué, » sa pauvre mère glissa hors des bras de son mari, qui, tout tremblant, avait peine à la soutenir, et elle tomba évanouie sur le sol.

Le père Tuchmann se laissa choir sur un siége. Des larmes brûlantes tombaient sur ses vieilles joues ridées.

« Mon Dieu! gémit-il, je vous avais supplié de préserver son existence et de nous le renvoyer sain et sauf! Et maintenant... Ah! que ne donnerais-je pas pour qu'il fût mort il y a longtemps! Un meurtrier et un voleur! Maudit soit l'argent qui l'a tenté! Maudit soit... Non, je ne veux pas le maudire. Son sort est assez dur à supporter sans que j'y ajoute la malédiction d'un père.

— Non, mon père, ne me maudis pas! s'écria ardemment Conrad. Je suis innocent! Je le jure! Regarde-moi, père. Ai-je l'air d'un assassin? »

C'était vrai, il n'avait pas l'air d'un assassin. Cependant il venait d'avouer qu'il avait tué un homme, et sa conduite depuis son retour à la maison paternelle avait été si étrange, si inexplicable, que le fol espoir inspiré par cette affirmation

Digitized by Google

de son innocence s'éteignit bientôt dans l'esprit de son malheureux père.

« Je suis innocent, répéta Conrad d'un ton suppliant en s'adressant au gendarme, innocent en intention. Je le suis, sur mon âme. Permettez-moi, je vous en prie, de vous expliquer toutes les circonstances.

— Non, repartit Kretschmar d'un accent froid et décidé; non. Je ne suis ni un juge d'instruction, ni un magistrat chargé d'interroger les prévenus. Mon devoir est plus simple: quelque pénible qu'il soit, je n'ai qu'à vous arrêter sous prévention de meurtre et à vous sommer de me remettre tous vos effets, enfin tout ce qui vous appartient ici. »

Et pendant que le père Tuchmann, aidé par la veuve Lehmann, vivement affligée du malheur qui venait de fondre si subitement sur la malheureuse famille, cherchait à rappeler à la vie la pauvre vieille femme, le gendarme et les trois fonctionnaires du village, braves gens qui pouvaient à peine retenir leurs pleurs et leurs sanglots, se mirent en devoir de fouiller tous les coins et recoins de la maison.

Ils découvrirent pour résultat de leurs recherches un portefeuille contenant quelques lettres sans importance et des notes qui ne se rapportaient en aucune façon au crime dont était accusé le prévenu; une arme de précision, petit revolver à six coups, dont l'un était déchargé; environ cent thalers en monnaie d'or et d'argent et en billets de banque prussiens; puis un paquet de toile cirée contenant des billets de banque américains pour une somme de vingt mille thalers, soit soixante-quinze mille francs.

Dès que les recherches furent terminées, le gendarme intima avec dureté au prévenu qu'il allait l'emmener tout de suite à la ville, afin d'y attendre en prison le jour où on le mettrait en jugement pour l'assassinat suivi de vol, commis sur la personne de Joseph-Maria Sprenger. Il lui dit de se préparer.

Le prévenu répondit avec douceur qu'il était prêt à partir; il supplia Kretschmar et le maire de lui permettre d'embrasser encore une fois ses parents. Dans la Thuringe, les fonction-

Digitized by Google

naires n'ont pas le cœur très-dur. Donc, après une légère hésitation de la part de Kretschmar, qui allégua que tous les règlements du service étaient contraires en pareille circonstance à cette faveur, mais qui céda dès que le maire promit d'en prendre la responsabilité sur lui, on permit à Conrad de faire ses adieux à sa malheureuse famille.

On le ramena donc à la salle basse, où il trouva sa mère complétement abattue, pleurant et se tordant les mains, tandis que son père, debout à la fenêtre, projetait autour de lui un regard atone et désespéré.

Lorsque Conrad s'approcha de sa mère pour l'embrasser, elle lui fit signe de s'éloigner et détourna la tête. Il la regarda avec une indicible tristesse. Il ne prononça qu'un seul mot : « Mère ! »

Mais ce fut d'un accent si suppliant, que ce mot alla droit au cœur de la vieille femme. Elle se leva vivement, jeta les deux bras au cou de son fils et sanglota convulsivement comme si son cœur se brisait.

Alors, le fils se dirigea vers le père, qui regardait toujours distraitement à travers les vitres. « Père, dit-il doucement, donne-moi la main, tu le peux, la mienne n'est pas souillée d'un sang innocent. »

Le père se retourna brusquement et regarda son fils droit dans les yeux.

« Alors, Conrad, tu es innocent !

— Oui, mon père, Dieu m'en soit témoin ! J'ai tué ce malheureux en défendant ma vie, qu'il voulait m'arracher. Jamais je ne l'eusse attaqué. C'est la vérité, je le jure.

— Je te crois, Conrad, je te crois. Ton innocence sera reconnue, j'en suis sûr ! »

Le vieillard, saisissant la main de son fils, la retint un instant dans une étreinte convulsive ; puis il la laissa retomber, et retournant à la fenêtre, il dit d'une voix brisée : « Va, mon fils, va ! »

Sur ces entrefaites, l'un des agents de sûreté était allé chercher la carriole qui devait transporter le prévenu à la ville. Conrad et les deux agents qui le gardaient y mon-

Digitized by Google

tèrent, et la carriole s'ébranla, Kretschmar la suivant à cheval.

Les deux vieillards restèrent seuls avec leur douleur.

Quatre mois se sont écoulés depuis les événements que nous venons de décrire. Les assises venaient de commencer, la cour siégeait.

La cause qu'on allait entendre était une accusation de meurtre suivi de vol dirigée par le Dr Mertens, procureur général, contre Conrad Tuchmann, de Fichtenhain.

La cour se composait du conseiller Ortloff, de la haute cour d'appel, président, et des conseillers Franke, Wernecke et Rodbertus, assesseurs ou juges.

La salle d'audience était encombrée de toutes parts.

Tous les regards étaient fixés sur le prévenu qui, dans l'opinion de la plupart des spectateurs, ne ressemblait guère à un assassin qui arracherait la vie à son semblable pour le voler. C'était un beau jeune homme au visage ouvert, bien que l'abattement, la souffrance morale eussent laissé des traces visibles sur sa physionomie.

Après la lecture de l'acte d'accusation, le conseiller Ortloff, président de la cour, fit au prévenu la question d'usage et lui demanda s'il s'avouait coupable ou non.

Le prévenu se lève de son siége.

« Je suis innocent, » dit-il d'une voix ferme.

Le président se disposait à continuer l'interrogatoire de l'accusé lorsque le défenseur de celui-ci se leva pour demander à la cour de permettre que son client ne répondît aux questions qu'après que tous les témoins eussent fait leur déposition. Le président consentit à cette demande et, s'abstenant de continuer l'interrogatoire du prévenu, commença celui des témoins.

Ceux-ci détaillèrent les faits déjà cités. On produisit également une petite balle de forme conique retrouvée dans le cerveau du cadavre, et qui était exactement pareille, comme forme et comme dimensions, aux cinq balles extraites du revolver découvert parmi les effets de l'accusé.

Digitized by Google

Parmi les témoins à charge figuraient naturellement le maire, les agents de police de Fichtenhain, Kretschmar et la veuve Lehmann. Le procureur s'abstint de faire comparaître les pauvres parents comme témoins à charge, laissant ainsi le défenseur libre de les faire appeler.

L'accusation était appuyée par les circonstances connues, par le demi-aveu de Conrad Tuchmann, par les dépositions des témoins et surtout par la terrible déclaration contenue dans la lettre retrouvée dans le portefeuille de l'homme assassiné, car cette lettre citait précisément la somme d'argent en billets de banque américains que le défunt rapportait et qui fut retrouvée plus tard sur la personne de l'accusé.

La théorie édifiée par l'accusation sur ces faits et sur les probabilités qui en résultaient était fort simple. L'accusé et la victime, cherchant de l'or en Californie, avaient réussi dans leurs travaux; ils s'étaient partagé le produit de leur labeur, avaient quitté l'Amérique et étaient revenus ensemble en Allemagne. Apparemment, l'accusé, par un moyen quelconque, avait perdu le tout ou la majeure partie de son pécule; ou même en admettant — ce que rien ne prouvait — que le chiffre cité par la lettre retrouvée dans le portefeuille de la victime fût exagéré, l'accusé, mécontent de sa propre part, avait apparemment convoité aussi celle de son associé. Il paraissait donc clair que, sachant son confiant compagnon étranger dans ce pays, et s'imaginant conséquemment que nul ne remarquerait sa disparition, il l'avait, avec préméditation, conduit dans une partie du bois qu'il savait être rarement fréquentée, l'y avait brutalement assassiné et s'était emparé de son argent. Il avait évidemment cru que le cadavre ne serait retrouvé qu'au bout de plusieurs semaines ou même de plusieurs mois, et qu'alors la découverte n'eût excité qu'une surprise momentanée, bientôt oubliée. Mais les choses avaient tourné autrement que le meurtrier ne l'avait espéré. La Providence avait presque immédiatement amené le crime au grand jour, et le meurtrier était là, sur le banc des accusés, ce qui serait, à coup sûr, un avertissement salutaire pour tous les malfaiteurs.

Digitized by Google

Il y avait une circonstance aggravante sur laquelle l'accusation insistait particulièrement, c'est que le prévenu avait obstinément refusé d'aider les autorités dans leurs tentatives pour découvrir quelque chose des antécédents et de l'origine de l'homme assassiné. Il avait adroitement feint une ignorance totale du passé de son ex-compagnon. Le passeport new-yorkais constatait simplement que l'Autriche était la patrie de Sprenger, et il ne se trouvait dans la lettre placée dans le portefeuille aucune mention d'un nom de famille ou même d'une localité qui pût fournir quelque indice aux autorités. Conséquemment, tous les efforts tentés pour découvrir quelque détail relatif à la victime étaient demeurés sans résultat. L'accusé, en prétendant ne savoir que le nom de l'homme avec qui il avait vécu pendant plusieurs années dans la plus étroite intimité, avait évidemment menti.

Dès que l'interrogatoire des témoins à charge fut terminé, le président s'adressa au prévenu.

« Accusé, dit-il, dans le courant de l'instruction préliminaire, vous avez donné votre version de cette funeste affaire. Il vous reste maintenant à décider si vous voulez répéter ici votre déclaration, ou bien si vous voulez que je lise votre déposition au jury. »

Après une courte consultation entre l'accusé et son défenseur, ce dernier déclara à la cour que son client lui demandait la permission de faire sa déclaration au jury.

Cette permission lui ayant été accordée, le prévenu se leva.

Sa voix, d'abord incertaine et tremblante, se raffermit et prit de l'assurance à mesure qu'il continuait.

« Monsieur le président, messieurs les juges et membres du jury, dit-il, je suis, comme vous le savez tous, né dans le pays. Je quittai fort jeune mon village natal — à l'âge de quinze ans. Je me rendis d'abord à Weimar, puis à Erfurt, pour apprendre le métier de serrurier. Le juge d'instruction, devant lequel j'ai comparu si souvent, a eu la bonté de me dire que toutes les enquêtes faites sur mon compte à Fichtenhain, à Weimar et à Erfurt ont démontré que je n'avais

Digitized by Google

pas une mauvaise conduite. J'avais économisé un peu d'argent, je rêvais toujours au pays merveilleux, au delà de l'Océan ; je voulais tenter d'y réussir. Donc, il y a environ quatre ans, j'allai voir mes chers parents, après une absence de six ans, pour leur faire mes adieux.

« Au bout d'un certain temps, j'arrivai à New-York, non pas avec l'idée d'y chercher la fortune, mais avec celle d'y gagner ma vie en travaillant honnêtement à mon métier. Eh bien, je n'y trouvai pas ce que je cherchais. C'est alors qu'il me vint de merveilleux récits de la terre de l'or, de la Californie. Découvrant qu'à New-York je réussissais à peine à gagner de quoi me nourrir, je résolus d'aller tenter la fortune en Californie comme chercheur d'or. Déjà plusieurs individus revenus de là avec une richesse relative m'avaient dit que pour réussir comme chercheurs d'or, il fallait que deux honnêtes travailleurs se réunissent et se partageassent la besogne. Je cherchai donc un associé.

« Pendant mon voyage en Californie, je rencontrai un homme qui me parut être juste celui qu'il me fallait. C'était Joseph Sprenger. Il avait quelques années de plus que moi, mais c'était, selon toute apparence, un garçon d'humeur joyeuse et insouciante. Il me dit qu'il errait depuis longtemps à la recherche de la fortune, qu'il en avait trouvé souvent une bribe, mais que toujours elle avait fini par lui échapper. Je me liai très-vite avec lui, et nous arrêtâmes nos conventions. Nous gagnâmes la terre d'or, et au bout de quelque temps la chance nous vint.

« Nous travaillâmes assidûment pendant trois ans, et alors nous revînmes à New-York avec le produit de notre labeur. Sa réalisation nous mit en possession d'environ trente mille dollars américains, à partager également entre nous deux. Nous résolûmes de retourner en Allemagne. Nous convertîmes la plus grosse part de nos gains en billets de banque américains ; le reste devait payer nos frais de voyage.

« Même en Californie j'avais découvert que Sprenger n'était rien moins que rangé. Il me semblait qu'il aimait beaucoup trop la société des buveurs et des joueurs ; cepen-

Digitized by Google

dant il était facile à conduire et j'avais sur lui beaucoup d'influence ; conséquemment, rien de grave n'eut lieu avant notre arrivée à New-York.

« Mais là il ne me fut guère facile de retenir mon associé loin des cabarets, des cartes et des dés. Je vis, à mon grand regret, que Sprenger était un joueur passionné ; et à en juger par les allusions et les observations qu'il proférait parfois, j'eus raison de croire que plus d'une fois il avait sottement gaspillé ses gains, et je craignis vivement qu'il ne se laissât de nouveau entraîner. Toutefois, grâce à ma surveillance et à mes remontrances amicales, je réussis à le maintenir dans le droit chemin jusqu'à ce qu'enfin nous arrivâmes à Londres.

« Naturellement, nous tenions à voir ce que cette grande ville renferme de curieux, et nous convînmes de nous y arrêter quelque temps. Un jour que nous visitions le Musée, nous nous trouvâmes séparés par hasard. Hélas ! c'est de ce moment fatal que datent tous nos malheurs. Sprenger revint au logis que nous habitions ensemble seulement le lendemain matin. Il avait bu ; il était d'une gaîté bruyante ; il avait rencontré un ancien ami, un New-Yorkais — un excellent garçon — et il comptait voir avec lui ce que c'était que la vie de Londres. Je lui fis des remontrances amicales ; je l'avertis de ne pas avoir confiance en cet ami de New-York. Il tira de sa poche une poignée d'or et d'argent, me disant joyeusement qu'il était parfaitement capable de veiller sur lui-même, qu'il avait gagné au New-Yorkais cette jolie somme, et qu'il était bien décidé à en gagner autant le soir même.

« Je continuai mes représentations et je finis par croire que j'avais gagné la partie. Il promit de suivre mes conseils et de rester ce jour-là à la maison. Dans l'après-midi — c'était le 18 avril — il s'assit pour écrire une lettre. Il lui fallait une enveloppe ; il n'y en avait pas ; je lui dis que nous pourrions facilement nous en procurer une en allant souper, et qu'il pourrait mettre sa lettre à la poste le jour suivant. Il termina sa lettre et la serra dans son portefeuille.

Digitized by Google

« En ce moment, le propriétaire de la maison entra dans notre chambre, pour me demander de venir jeter un coup d'œil sur une serrure à l'étage supérieur, qui était faussée. J'y allai. A mon retour, cinq minutes plus tard, Sprenger avait disparu. Je ne le revis qu'à huit heures, le lendemain matin. Il était pâle comme la mort.

« — Je n'ai plus d'argent ! s'écria-t-il avec rage, j'ai tout perdu, je n'ai plus un billet, plus un dollar ! Je suis ruiné ! Je suis un mendiant ! »

« Il était effrayant à voir dans son désespoir. J'essayai de le calmer. Enfin, je parvins à lui faire raconter, par lambeaux de phrases que, profitant de ma courte absence, il était allé retrouver son ami de New-York, qu'ils avaient soupé ensemble, avec force vin et liqueurs ; qu'alors ce vil tentateur l'avait entraîné dans un infâme tripot, parmi des étrangers qui jouaient très-gros jeu. A ce qu'on lui dit et à ce qu'il crut, il ne s'agissait, comme enjeu, que de billets de cent et de mille livres sterling. Alors le démon du jeu s'était emparé de lui, et finalement il avait été dépouillé de son dernier sou.

« Dans son désespoir, il voulut se battre contre ceux qui lui avaient gagné son argent, mais ils le terrassèrent bientôt et il perdit connaissance ; lorsqu'il revint à lui, il se trouva gisant au pied du monument de Nelson, dans Trafalgar square. Il lui fut impossible d'indiquer la maison, la rue ou même le quartier de Londres où il avait perdu toute sa fortune.

« Nous étions tout à fait inconnus à Londres. Il ne nous restait donc qu'à nous résigner aux faits accomplis et à nous éloigner aussi vite que possible. Je voyais clairement que Sprenger n'avait plus le moindre empire sur ses passions dès qu'elles étaient déchaînées. Toutefois, son état pitoyable, son désespoir me touchèrent vivement. Je lui offris cinq cents dollars sur ma part, pour qu'il pût retourner en Californie. Il m'avoua franchement que ce serait inutile, à moins qu'il pût trouver un autre compagnon qui veillât sur lui comme je l'avais fait. Non, il préférerait retourner dans son village

Digitized by Google

natal, en Autriche ; et si je lui donnais les cinq cents dollars, il pourrait y recommencer la vie avec quelque chance de réussite.

« Ce fut convenu. Il devait m'accompagner à Fichtenhain, où je lui remettrais l'argent. En attendant, je payerais tous les frais de voyage ; et je lui donnai environ une vingtaine de thalers pour mettre dans sa poche.

« Nous arrivâmes par bateau à vapeur à Hambourg, de là nous nous rendîmes à Eisenach par chemin de fer. Nous devions faire à pied le reste du trajet jusqu'à Fichtenhain. En route, nous entrâmes dans une auberge pour nous rafraîchir, et après le dîner nous nous remîmes en marche. Depuis notre arrivée à la station d'Eisenach, j'avais remarqué chez Sprenger un air singulier. Peu après notre départ de l'auberge, il me demanda brusquement si vraiment j'avais l'intention de lui donner cinq cents dollars ; et puis encore si j'avais voulu dire cinq cents dollars et rien de plus. Je lui dis que j'avais bien l'intention de lui donner les cinq cents dollars promis, ainsi que le reste de l'argent dans mon portemonnaie, environ une soixantaine de thalers.

« Lorsque nous eûmes dépassé Lilienfeld et gagné le petit sentier dans le bois, si bien connu de moi depuis mon enfance, il s'arrêta tout à coup et me dit qu'il préférait ne pas m'accompagner jusqu'à Fichtenhain et que je n'avais qu'à lui remettre tout de suite son argent. Il me le dit d'un air tapageur et menaçant, me lançant un regard de travers qui ne laissa pas que de me déconcerter.

« Nous étions apparemment seuls dans le bois ; aucun être animé n'était visible sur la route. J'avais cru Sprenger un bon garçon. Mais l'expérience m'ayant appris que la passion du jeu le dominait si facilement, il me vint naturellement à l'esprit qu'il pourrait céder avec la même facilité à d'autres passions, et qu'il serait de la plus haute imprudence de lui donner l'occasion de me dépouiller, peut-être, de tout ce que je possédais.

« Je refusai donc avec fermeté de lui remettre alors l'argent. Je lui dis qu'il fallait qu'il m'accompagnât jusqu'à Fichten-

Digitized by Google

hain. Il y consentit enfin, mais de très-mauvaise grâce. Lorsque nous eûmes marché pendant environ dix minutes, il me dit tout à coup qu'il était si fatigué qu'il fallait qu'il se reposât un peu. J'y consentis, et nous nous assîmes sur le tronc d'un arbre tombé. Il paraissait chercher à se tenir aussi loin de moi que possible. L'expression de son visage ne me plaisait guère.

« — Voyons, Conrad, s'écria-t-il, il vaut mieux que tu me donnes l'argent ici : je puis retourner à pied. Je ne veux pas t'accompagner jusqu'à ton village ; et il vaut mieux que tu me donnes cinq mille dollars au lieu de cinq cents. Tu sais que nous avons gagné cet argent à nous deux. Tu n'aurais pu le gagner tout seul, ni moi non plus. Il est vrai que j'ai eu du malheur ; mais j'ai l'intention de changer de conduite, et pour cela il me faut cinq mille dollars. Je pourrais même te demander la moitié du magot ; mais je me contenterai d'un tiers : allons, donne ! »

« Je frémis. Cependant j'essayai de conserver mon sang-froid. Je le regardai ; sa mine n'annonçait rien de bon.

« — Joseph, lui dis-je, après quelques moments de réflexion, j'ai été pour toi un fidèle ami et compagnon, et j'ai l'intention de continuer à l'être. Tu as sottement, je dirai même méchamment perdu au jeu ta part de nos gains ; je crains que tu ne fasses la même chose si tu en retrouves l'occasion. Cependant je consens à te donner deux mille dollars au lieu de cinq cents francs, quand nous aurons gagné Fichtenhain ; et si plus tard tu peux me prouver que tu as en effet changé de conduite, tu auras les autres trois mille dollars que tu me demandes. Là ! C'est mon dernier mot ; il vaut donc mieux nous remettre en route, tu vois bien que la nuit va nous surprendre. »

« Tout en parlant, je jetai un regard sur la figure de Sprenger. Elle s'éclaircit, et pendant quelques instants il parut être redevenu le bon garçon que j'avais connu.

« — C'est bien, mon vieux, me dit-il ; j'aurai confiance en toi. Remettons-nous en chemin. »

« En ce moment, nous entendîmes le bruit des brous-

Digitized by Google

sailles qui s'écartaient, et un inconnu parut devant nous ; un homme d'un âge mûr qui portait un long pardessus bleu, le même, enfin, qu'a décrit le baron de Lilienfeld.

« Je me souvins que nous avions vu ce monsieur, auparavant, à l'auberge où nous avions dîné. Il était assis dans un coin, assez loin de nous. Je ne l'eusse pas remarqué s'il ne nous avait regardés, Sprenger et moi, de la façon la plus extraordinaire, ses yeux errant sans cesse de l'un à l'autre. J'en éprouvai même un certain malaise, et j'appelai l'attention de Joseph sur ses étranges façons ; mais Joseph songeait clairement à autre chose et ne s'en occupa pas. L'étranger, toutefois, quitta l'auberge avant nous, et j'avais oublié son existence lorsqu'il parut subitement devant nous.

« Il nous contempla de ses yeux étranges.

« — Bonsoir, messieurs, nous dit-il poliment. Puis, fixant les yeux sur Joseph, il lui dit d'un ton brusque et incisif, presque menaçant : — Souvenez-vous, monsieur, qu'un témoin sait tout ce que vous venez de dire. Prenez donc garde à ce que vous allez faire. »

« Il tourna sur ses talons et avait disparu dans le bois avant que nous fussions revenus de notre surprise. J'observai que Joseph avait l'air fort troublé, et fixait les yeux sur le sol.

« Nous nous levâmes. Joseph me devançait rapidement à grands pas. Évidemment, il se passait quelque chose dans son esprit ; car il agitait ses bras d'une étrange façon. Tout à coup il se retourna vers moi : son visage avait de nouveau cette sombre expression qui m'avait inquiété.

« — Conrad, s'écria-t-il, donne-moi tout de suite les deux mille dollars, et laisse-moi retourner. Je n'irai pas à Fichtenhain avec toi. Je suis sûr que tu veux te moquer de moi et que tu ne tiendras pas ta promesse quand nous y arriverons. Donne-moi l'argent tout de suite.

« — Non, répliquai-je avec fermeté ; tu n'auras rien jusqu'à notre arrivée à Fichtenhain ; je te promets sur mon âme de te donner là les deux mille dollars, mais pas un sou jusque-là. »

« Furieux, il se détourna et continua sa marche. Ce fut

Digitized by Google

avec horreur que je le vis mettre la main dans la poche de droite de son pantalon. Je savais que cette poche contenait un grand couteau-poignard. Instinctivement je mis la main sur le revolver que je portais dans la poche intérieure de ma vareuse. Je le tirai pour être prêt à tout événement. Tout à coup, il se retourna, tâchant de me saisir de la main gauche, et brandissant de la droite son couteau tout ouvert :

« — Chien ! s'écria-t-il, le visage contracté par la fureur, ton argent... et ta vie ! »

« Je m'écartai d'un bond pour éviter qu'il ne me saisît de la main gauche. Il me suivit. J'armai mon revolver.

« — Au nom du ciel, Joseph, m'écriai-je, prends garde ; souviens-toi qu'il y a un témoin contre toi. »

« Il eut un éclat de rire diabolique et continua ses efforts pour m'atteindre de son couteau.

« — Je tire, Joseph, m'écriai-je avec désespoir, si tu ne t'écartes pas. »

« Il prit de nouveau son élan pour se jeter sur moi. J'avoue que j'étais à demi fou d'épouvante et de colère, à l'idée que ce misérable voulait me tuer, en récompense de toute la bonté que j'avais eue pour lui. Il allait m'étreindre ; je tirai.

« Il tomba en poussant un profond gémissement. Je revins à moi. Je me penchai sur son corps. Il était mort. Je vous assure, messieurs, sur mon âme, que j'étais dans l'état le plus pitoyable. J'espérai d'abord que l'étranger au pardessus bleu reviendrait. Il ne pouvait être loin ; il devait avoir entendu le coup de feu. J'attendis en vain, il ne revint pas. Je restai seul avec le mort. Enfin, je retrouvai assez de sang-froid pour songer à continuer mon chemin vers la maison paternelle. Vous savez le reste.

« Maintenant, monsieur le président, messieurs les magistrats et jurés, vous savez tout. Dieu m'est témoin que j'ai dit la vérité. Cette affaire m'a été funeste dès le début. J'ai tué Joseph Sprenger pour défendre ma vie, je le répète. Cependant, sa mort me pèse sur le cœur. Le malheur a voulu que cet étranger, qui aurait pu témoigner en ma

Digitized by Google

faveur, n'ait pas été retrouvé. Il a disparu, sans laisser de trace. Croyez à ma parole, messieurs, je vous en supplie, croyez que je vous dis la vérité. »

Ici, l'accusé, qui avait parlé d'une voix haute et ferme, eut un sanglot, et retomba épuisé sur son banc.

Bien que sa déclaration eût paru claire et suivie, et que la simplicité même de ce discours lui eût donné l'empreinte de la vérité, il était cependant évident que ni les spectateurs, ni les jurés, ni les juges ne croyaient à l'innocence de l'accusé.

« Conrad Tuchmann, dit le président, je ne désire pas affaiblir l'impression que votre déclaration peut avoir produite sur le jury. J'ajouterai qu'elle s'accorde dans tous ses détails avec le résultat de votre interrogatoire par le juge d'instruction. J'admettrai même qu'elle ne contient aucune improbabilité flagrante. Mais, après avoir fait cette admission, il est de mon devoir de vous indiquer certaines parties faibles et équivoques de votre déclaration, et de vous demander de les expliquer si c'est possible. Je vous demanderai d'abord comment il se fait que vous prétendez ne rien savoir au sujet de Sprenger, sauf que son nom de baptême était Joseph-Maria, et qu'il était Autrichien ?

— Son passe-port n'en dit pas davantage, monsieur le président, objecta timidement l'accusé.

— C'est vrai, mais nous savons tous qu'on n'est guère difficile au nouveau monde au sujet d'un passe-port. Enfin, vous avez été pendant des années l'ami et le compagnon de la victime. Il est à peine croyable que vous n'ayez jamais causé ensemble de vos lieux de naissance, de vos familles, de vos années d'école et d'une foule d'autres sujets auxquels s'intéressent particulièrement les gens qui sont loin de leur patrie. Comment cela se fait-il ? Pourrez-vous me l'expliquer?

— Je ne puis que répéter, monsieur le président, que nous ne nous sommes jamais entretenus de ces sujets. Je ne suis curieux, ni de nature, ni de tempérament, monsieur le président, et je vous assure qu'il ne m'est jamais venu en tête de questionner Joseph au sujet de son lieu de naissance et

Digitized by Google

de sa famille. Je croyais le connaître, lui, et cela me suffisait. Je ne lui ai même pas demandé à qui il écrivait à Londres le jour où il s'esquiva. Sans doute Joseph, de son côté, ne s'intéressait pas à mes affaires de famille, car jusqu'au moment où nous atteignîmes Eisenach, il ne m'avait même pas interrogé sur Fichtenhain.

— Passons là-dessus alors, dit le président, d'un air assez mécontent. J'ai maintenant une question encore plus importante à vous poser. Comment se fait-il qu'après avoir, ainsi que vous le dites vous-même, tué votre semblable pour défendre votre vie, vous n'ayez pas songé à informer de ce fait les autorités de la localité la plus voisine — de votre propre village enfin? Vous avez dû sentir que c'était pour vous un impérieux devoir, et, si vous étiez innocent, le moyen le plus sûr de le prouver. Comment expliquez-vous le fait de n'avoir dit mot de cet événement, même à vos propres parents?

— Je reconnais, monsieur le président, l'importance de votre observation. Cette omission m'a été bien funeste. J'eusse dû déclarer immédiatement ce qui était arrivé. Tout ce que je puis dire pour expliquer cette terrible erreur, c'est que je ne pouvais me résoudre à troubler si brusquement la joie de mes pauvres parents. Je désirais que le dimanche se passât dans la paix et dans la tranquillité. Je comptais faire le lundi les démarches nécessaires, mais vous savez que je fus arrêté le dimanche.

— C'est vrai, Conrad Tuchmann, mais vous devez comprendre que la cour ne peut envisager cette déclaration tardive de votre part que comme une invention faite après coup. Puis, vous dites que le mystérieux étranger au pardessus bleu avait menacé le défunt de sa déposition, dans l'hypothèse où il aurait recours à la violence contre vous. Vous dites également que l'étranger a dû entendre le coup de feu. Quoi de plus naturel que de supposer qu'il communiquerait immédiatement avec les autorités? Cette pensée ne vous a donc pas fait sentir l'impérieuse nécessité de faire immédiatement votre déclaration?

Digitized by Google

— Mais, monsieur le président, si l'étranger eût fait une déclaration aux autorités, il m'eût justifié. Je crus donc que ma cause ne pouvait souffrir d'un retard de deux jours. Je sens maintenant quelle funeste erreur fut la mienne.

— En ce cas, passons encore là-dessus. Maintenant j'en viens à une circonstance où je regrette de trouver votre récit entièrement contredit par deux témoins. Vous nous avez dit avoir payé tous les frais de voyage depuis Londres jusqu'ici. En est-il ainsi ?

— Oui, monsieur le président; c'est moi qui ai payé tous les frais pendant le voyage. »

Ici, le président dit à l'huissier de la cour d'appeler Michel et Maria Weber, l'hôte et l'hôtesse chez qui Tuchmann et Sprenger avaient dîné en se rendant à Fichtenhain.

Tous deux affirmèrent positivement que c'était le défunt et non l'accusé qui avait payé le mémoire, à l'auberge.

« Qu'avez-vous à répondre? dit sévèrement le président à l'accusé.

— Je ne puis comprendre comment cela a pu se faire, monsieur le président. Il me semble toujours que j'ai payé partout sur la route.

— Il paraît assez étrange que ce malheureux qui, d'après votre propre récit, dépendait absolument de vous, eût payé la note. Cependant, la déposition de ces deux témoins est formelle. »

L'accusé porta la main à son front, puis retomba épuisé sur son siége en murmurant :

« Je ne puis pas l'expliquer, c'est impossible. Je sais seulement que je croyais avoir payé partout. »

Ceci complétait l'exposition des faits. Le président ajourna l'audience pour une heure. On ramena l'accusé dans sa cellule, tandis que les juges, les jurés, les avocats et les spectateurs allaient dîner. . . . . .

. . . . . .

Une douzaine de convives environ avaient pris place à la table de l'hôtel *Zum Schwarzen Mohr*. Parmi eux se trouvaient plusieurs des jurés et quelques habiles avocats.

Digitized by Google

Naturellement, la conversation roulait exclusivement sur le procès dont les débats allaient bientôt recommencer. Les jurés montraient de la réserve, mais les avocats causaient librement.

« Que pensez-vous de la déclaration de l'accusé, mon oncle? demanda l'un des plus jeunes avocats à un autre d'un âge mûr et fort considéré, à en juger par l'attention respectueuse avec laquelle on écoutait chaque parole qui tombait de ses lèvres.

— Si je ne considérais que l'homme et la manière dont il a prononcé son discours, j'opinerais sans hésiter que son récit méritait toute l'attention du jury. Mais, selon moi, la chose était trop artistement combinée; les détails s'ajustaient trop adroitement; en un mot, il m'a semblé que l'accusé parlait trop bien. Je n'ai pas pu m'empêcher de penser que Wolff (le défenseur de l'accusé) avait pris une trop grande part à la composition du discours du prévenu. Enfin, nous verrons comment Wolff se tirera de sa tâche. L'accusé n'eût pu choisir un meilleur avocat, et je suis sûr que Wolff n'épargnera aucun effort pour réussir. Seulement je ne distingue pas clairement comment il disposera de ces deux preuves terribles — la lettre et le fait que contredit si obstinément l'accusé, à savoir que, dans l'unique occasion qu'a pu faire connaître l'instruction, ce fut le défunt mendiant qui paya la note et non son riche compagnon. Cependant, le récit de cet homme peut être littéralement vrai. Nous autres avocats, nous voyons souvent d'étranges choses.

— Mais, à mon avis, reprit le jeune homme, la physionomie de ce pauvre garçon parle en sa faveur. D'ailleurs, je ne trouve pas que l'accusation ait fort clairement établi les faits.

— Il faut vous rappeler, repartit l'autre avocat, que nous avons un demi-aveu de la part de l'accusé. Naturellement, si l'on peut établir qu'il a vraiment tué l'autre en défendant sa vie, il n'y aura plus rien à dire. Mais si cela n'est pas prouvé, vous devez comprendre que l'aveu est des plus importants.

Digitized by Google

— Croyez-vous que l'accusé soit innocent? demanda un juré au jeune avocat.

— Certainement, répondit celui-ci; j'aime à suivre mon instinct en pareil cas. Et mon instinct me dit que chaque mot prononcé par ce malheureux jeune homme avait le cachet de la vérité.

— Amen! fit le juré en hochant la tête.

— *Ingenuus puer!* Heureux âge où l'on peut encore suivre son instinct et agir d'après ses impulsions, fit l'avocat d'un âge mûr, tapant amicalement sur l'épaule du plus jeune. Il ne viendra que trop tôt, ce temps où vous ne suivrez que la froide raison. Je voudrais bien imiter votre croyance dans l'innocence de cet homme. Je répète que sa physionomie me plaît, mais comment écarter les faits qui se dressent contre lui? Puis, ce mystérieux étranger! On lui fait jouer un rôle si important et cependant si inconséquent! Je ne puis m'empêcher de croire que Wolff est pour quelque chose dans l'apparition météorique de cet étranger dans le bois. La déposition de Lilienfeld a pu la lui suggérer. Je ne dis pas qu'il en soit ainsi, mais cela a pu être. Qu'est devenu ce mystérieux personnage au pardessus bleu? « Écoutez, monsieur, dit-il à un étranger dans un bois, souvenez-vous qu'un témoin sait tout ce que vous venez de dire. Prenez donc garde à ce que vous allez faire. » Puis il s'éloigne et, bien qu'il ait certainement dû entendre tirer un coup de feu bientôt après, il ne s'en occupe pas et disparaît apparemment de la surface de la terre. La vie n'est pas un conte de fées, mon cher. Mais il est temps de partir. Nous sommes restés les derniers à table, tout le monde est retourné à l'audience. Allons, je crains que l'accusé ne passe un mauvais quart d'heure — à moins qu'il n'arrive un miracle.

— Croyez-vous aux miracles? » demanda un étranger, qui parut tout à coup devant les deux avocats.

C'était un homme de haute taille, à l'air fort distingué et d'un âge mûr, qui portait un pardessus de drap bleu, une petite valise de maroquin en bandoulière et un chapeau de feutre gris à forme basse. Il avait une physionomie très-

Digitized by Google

intelligente et très-mobile, avec des yeux bruns remarquablement vifs et perçants, qui erraient avec la rapidité de l'éclair sur le visage de ceux auxquels il s'adressait, lisant chaque expression fugitive et essayant apparemment de pénétrer jusqu'au fond de leurs pensées les plus secrètes.

Assis dans un coin écarté de la salle, il avait surveillé avec un profond intérêt les convives qui causaient à la table.

« Croyez-vous aux miracles? demanda l'étranger. Non, sans doute. — Vous êtes des avocats — des hommes positifs; vous ne croyez à rien. Mais vous croyez au hasard, régi par certaines lois qui vous sont inconnues. Ah! il y a bien des choses que vous ne comprenez guère. Regardez-moi, ne suis-je pas une merveille vivante? »

Les deux avocats échangèrent des regards étonnés.

« Voici notre mystérieux étranger, murmura le plus âgé des deux avocats à l'autre, et s'il n'est pas un fou, mon cher, je crois au moins qu'il a un coup de marteau ; ce qui est dommage, puisque, autrement, il eût pu déposer en faveur de votre protégé, Charles.

— Effectivement, c'est dommage, répondit Charles tout bas.

— Et qu'en savez-vous? dit l'étranger, dont le regard se fixa tour à tour sur le visage des deux avocats. Pourquoi voulez-vous que j'aie « un léger coup de marteau? » Parce que je vous tiens un langage plus sensé que celui que vous entendez d'habitude, hein? »

Les deux avocats eurent l'air embarrassé. Ils avaient parlé à voix basse; cependant cet étranger au singulier regard les avait parfaitement entendus.

« N'importe, continua l'étranger, tandis qu'un sourire fin et ironique passait sur son intelligente physionomie, n'importe, messieurs, vous êtes dans le vrai. Quoique je ne sois pas fou, je suis celui auquel vous faites allusion, et voilà pourquoi je vous parle de miracles. Mon apparition inattendue en ces lieux est un miracle. C'est grâce à un accident que je me trouve ici. J'arrivai il y a une heure et demie, et je manquai le train. Si je n'étais entré ici par hasard pour

Digitized by Google

dîner, j'eusse continué mon voyage à cinq heures. Maintenant, je vous accompagnerai naturellement au tribunal pour faire ma déposition dans cette affaire, dans l'hypothèse, bien entendu, où vous me permettrez de vous accompagner.

— Avec le plus grand plaisir, monsieur, fit le plus âgé des deux avocats. Je suis enchanté de l'heureux hasard qui nous a ainsi réunis. Partons. »

Puis il ajouta, en s'adressant à voix basse à son neveu :

« A moins qu'il ne change d'avis en chemin et ne s'esquive. Il m'a l'air d'avoir l'esprit aussi mobile que le regard.

— Non, non, n'ayez pas peur que je m'esquive; mon esprit n'est pas aussi mobile que vous le croyez, fit l'étranger, souriant d'un air bienveillant.

— Grand Dieu! comme vous avez l'oreille fine! s'écria involontairement le vieil avocat.

— Vous trouvez? » repartit en riant l'étranger.

Ce petit colloque mit naturellement fin à toute tentative de chuchotement, et tous trois se rendirent en silence au tribunal. Ils étaient de vingt minutes en retard.

Le procureur du roi prononçait son réquisitoire. Il venait de faire un résumé fort habile des faits, et, par la force irrésistible de la logique, avait apparemment démontré la faiblesse inhérente, le manque de probabilité de la version donnée par l'accusé.

« Messieurs les jurés, continua-t-il avec feu, toute personne qui a attentivement suivi les débats doit être convaincue que l'ingénieux récit de l'accusé n'est qu'une habile fabrication, suggérée probablement par l'éminent avocat qui est le défenseur de Conrad Tuchmann! Je suis curieux de voir à quelle sauce ce mets indigeste sera accommodé par mon intelligent adversaire, qui a l'habitude de surprendre les juges, le jury, le barreau et le public par sa brillante éloquence, par l'étendue de son savoir, par la pénétration et la subtilité de son esprit analytique et par sa puissance sans égale de prouver à peu près tout ce qu'il veut prouver. Où est ce mystérieux témoin que l'on implore si ardemment de se présenter pour appuyer l'ingénieux roman de la défense?

Digitized by Google

Je soupçonne fort, messieurs les jurés, que si le témoin paraissait, il démolirait tout de suite les allégations de l'accusé; il démontrerait que celui-ci a affublé de ses propres antécédents, de son propre caractère, de ses propres actions, sa victime qui est à jamais muette. Ne savons-nous pas qu'on peut attribuer tout ce qu'on veut aux morts? Ils ne peuvent contredire. Peu importe. Je demande encore une fois : *Où* est ce mystérieux témoin? où est-il? où?... Hélas! l'écho répond...

— Ici! s'écria un monsieur d'une taille élevée, portant un costume bleu foncé, et s'approchant du banc des témoins, vers lequel l'avait conduit un jeune avocat.

La surprise fut universelle et des plus intenses. C'était un véritable coup de théâtre.

— L'étranger! Le fou! s'écria involontairement le baron Rosen von Lilienfeld.

— Mon témoin! Grand Dieu! c'est mon témoin! » s'écria l'accusé avec un sanglot.

Ces différentes exclamations firent une vive impression sur tous les assistants, sauf sur le nouveau témoin, qui parut n'y faire aucune attention et ne manifesta aucun symptôme d'irritation lorsqu'on l'appela « un fou » en pleine audience. Depuis son apparition il avait tenu les yeux fixés sur le procureur du roi. Maintenant son regard ne quittait pas le visage du président du tribunal.

Ce dernier venait de se lever pour prier le procureur de suspendre son réquisitoire, puisqu'un témoin fort important venait soudain de comparaître. Le président avait reçu avis de cette circonstance de la part du conseiller Goëkel (le plus âgé des deux avocats qui avaient accompagné le témoin à la salle d'audience).

« Votre nom, témoin? demanda le président.

— Martin Hessler, monsieur le président. Natif d'Elberfeld, dans la Westphalie rhénane; je traverse cette localité pour me rendre à Hambourg. Voici mon passe-port. »

Et il tendit à l'huissier un passe-port auquel étaient attachés plusieurs feuillets de papier couverts d'une multitude

Digitized by Google

de *visas*, prouvant que le porteur était un grand voyageur.

« Quelle est votre position ou profession?

— Je jouis, monsieur le président, d'une modeste aisance, je ne suis d'aucune profession et ne m'occupe pas de commerce.

— Connaissez-vous le sujet du procès?

— Oui, monsieur le président. Je suis allé dîner par hasard à l'hôtel du *Schwarzen Mohren*, et la conversation des convives m'a instruit de la nature et du sujet de ces débats.

— Avez-vous une déposition à formuler dans cette affaire?

— Oui, monsieur le président.

— Êtes-vous prêt à faire cette déposition et à jurer que vous dites la vérité?

— Oui, monsieur le président.

— Regardez l'accusé. Le connaissez-vous? Où et quand l'avez-vous déjà vu? »

Le témoin regarda l'accusé, qui avait retrouvé une partie de son empire sur lui-même. Puis il fixa de nouveau ses yeux magnétiques sur le président.

« Je reconnais l'accusé, reprit-il. Au mois d'avril dernier, je passai par cette ville, je me rendais en Italie. Comme le train ne partait que le soir, je me promenai le long de la route de Meiningen. J'entrai dans une auberge pour me rafraîchir. J'y vis l'accusé, assis à une petite table avec son compagnon; tous deux étaient habillés de la même façon. Le compagnon de l'accusé était un peu plus grand que lui. Il avait l'air hagard, le teint jaunâtre. Ils dînaient, assis côte à côte, et causaient ensemble avec animation. Je suis physionomiste et il y avait entre ces deux figures un contraste marqué, qui attira mon attention. Celle de l'accusé était ouverte, ingénue, candide, comme elle l'est maintenant, sauf qu'alors elle n'était pas assombrie par la souffrance morale qu'on y distingue clairement aujourd'hui. Le visage de l'autre offrait un mélange de faiblesse et de méchanceté. On n'y lisait aucun indice de force morale. C'était la physionomie d'un homme qui, incapable de résister à la moindre

Digitized by Google

tentation, céderait à ses mauvaises passions et ne s'arrêterait pas devant le plus odieux des crimes, pourvu que son audace ne l'abandonnât pas au moment critique. Car dans ses yeux je lus la lâcheté luttant contre ses mauvais penchants. Ce contraste marqué entre les deux physionomies fut cause que j'accordai toute mon attention à leurs paroles et à leurs actes.

« — Avons-nous beaucoup de chemin à faire, avant de passer le bois? demanda l'autre à l'accusé.

« — Environ une lieue, répondit ce dernier.

« — Crois-tu retrouver le sentier dont tu m'as parlé?

« — Sans doute. Il commence à gauche de la route de Gerstoff, à une centaine de pas du manoir de Lilienfeld, qu'il nous faudra dépasser.

« — Le bois est-il aussi solitaire que tu me l'as dit?

« — Tout à fait solitaire, au moins cette partie qui traverse le sentier. Sauf le dimanche, on n'y rencontre personne.

« — Si un homme se pendait par là, combien de temps s'écoulerait, crois-tu, avant qu'on ne retrouvât le cadavre?

« — Tu me poses de bien drôles de questions! répondit en riant l'accusé. Il pourrait s'écouler des mois avant qu'on ne retrouvât le cadavre, si l'homme se pendait à quelques mètres du sentier. Mais que nous importe! Ce n'est pas moi qui vais me pendre! Et je ne crois pas, Joseph, que tu sois disposé à faire une sottise pareille.

« — C'est vrai, repartit l'autre; ce n'était qu'une question oiseuse pour passer le temps. Partons, il se fait tard. Dis donc, Conrad, laisse-moi payer la note ici, veux-tu?

« — Pourquoi? dit l'accusé, avec quelques signes de surprise.

« — Simplement pour que je n'aie pas toujours l'air d'un mendiant. Laisse-moi donc payer ici, rien qu'une fois. Tu sais que j'ai encore en poche tout l'argent que tu m'as donné!... Et, ajouta-t-il en riant, puisque tu comptes me donner le restant de l'argent que tu as mis de côté pour les frais de voyage, je n'y perdrai pas un sou après tout.

« — Fort bien, Joseph, comme tu voudras, paie, si ça peut te plaire. »

Digitized by Google

« Tout me revient; tout revient à mon souvenir, s'écria tout à coup l'accusé, se levant brusquement et incapable de se contenir plus longtemps : oui, monsieur le président, c'est bien ainsi que cela s'est passé. Il m'a demandé de lui permettre de payer la note, et j'ai consenti. J'avais tout oublié; je me rappelle maintenant. Ce monsieur a répété presque mot à mot notre conversation. Monsieur le président... »

Ici l'accusé, qui avait parlé avec la plus grande impétuosité, dut s'arrêter, car le président le réprimanda sévèrement d'avoir ainsi interrompu les débats. Il fit humblement ses excuses à la cour, et se rassit sur son banc.

Le président pria le témoin d'attendre un instant avant de reprendre sa déposition. Alors il se pencha sur ses notes, cherchant apparemment à y retrouver quelque fait. Sans relever la tête, il demanda au témoin :

« Étiez-vous assis tout près des deux voyageurs? »

Le président leva de nouveau les yeux, attendant une réponse qui toutefois ne vint pas. Le témoin ne fit même aucune attention à cette demande.

« Pourquoi ne répondez-vous pas à ma question, monsieur? demanda un peu sévèrement le président.

— Vous m'avez posé une question, monsieur le président? demanda à son tour le témoin, au grand étonnement de tous les assistants, y compris le président lui-même.

— Comment, si je vous ai posé une question! s'écria ce dernier avec un mélange d'impatience et de colère. Mais vous le savez bien. J'ai parlé assez haut, ce me semble. »

Un sourire vint éclairer momentanément la physionomie intelligente de Hessler.

« Je vous demande humblement pardon, monsieur le président. Oserais-je vous prier de répéter votre question? »

Le président regarda un instant le témoin aussi attentivement que ce dernier lui-même le regardait. Puis, il répéta sévèrement sa question, avec cette variante, toutefois :

« Où étiez-vous assis, témoin, pendant que cette conversation avait lieu?

— J'étais assis, monsieur le président, dans l'un des coins de la salle; les voyageurs occupaient le coin opposé.

Digitized by Google

— Alors, vous n'étiez pas tout près d'eux?

— Non, certes. La salle est grande. Il pouvait y avoir entre nous une distance de dix-huit à vingt pieds.

— Et cependant vous prétendez pouvoir répéter chaque parole échangée entre eux?

— Oui, monsieur le président; non pas textuellement, mais le sens général de leur entretien. J'ai une excellente mémoire.»

Le président contempla de nouveau avec fixité le témoin, qui toutefois n'en fut pas décontenancé.

« Continuez votre déposition, lui dit enfin le président.

— L'étrange question posée à l'accusé par son compagnon, évidemment (à mon avis) dans l'intention de s'assurer si le bois où ils se rendaient était très-solitaire, et cette demande bizarre de payer la note me rendirent soupçonneux au sujet des intentions du plus grand des deux voyageurs. L'accusé clairement ne se doutait de rien, et je résolus de le mettre sur ses gardes, ou plutôt de prévenir l'autre qu'il était deviné, ce qui me parut plus sûr. Je quittai donc précipitamment l'auberge, et j'avançai rapidement dans la direction que ces deux hommes se proposaient de prendre. J'arrivai bientôt à un pavillon sur la route. Un monsieur se trouvait à l'une des fenêtres qui était ouverte. Je lui demandai...

— Arrêtez! s'écria le président. Regardez ce monsieur, continua-t-il en désignant le baron de Lilienfeld. Le connaissez-vous? »

Le témoin contempla le baron pendant quelques secondes. Puis, il se tourna de nouveau vers le président.

« Je me souviens parfaitement de ce monsieur, dit-il. C'est lui qui se trouvait à la fenêtre du pavillon sur la route. Je lui demandai le chemin de Gerstorff et il me l'indiqua. J'arrivai bientôt au sentier de gauche, indiqué par l'accusé à son compagnon. Je me cachai derrière les arbres. Dix minutes ou un quart d'heure plus tard, les deux hommes arrivèrent. Je les suivis avec précaution le long du sentier, les surveillant étroitement. Ils s'arrêtèrent et s'assirent sur le tronc d'un arbre abattu. Ils étaient assis sur la même ligne, l'un à l'une des extrémités du tronc, l'autre à l'extrémité

Digitized by Google

opposée, tous deux exactement en face de moi, qui les guettais toujours de ma cachette parmi les arbres. Je compris que le compagnon de l'accusé demandait à celui-ci de lui remettre de suite l'argent qu'il lui avait promis, et de faire en sorte que la somme fût de cinq mille dollars au lieu de n'être que de cinq cents. Sa physionomie avait une expression sombre et menaçante. Autant que je puis me le rappeler, voici qu'il dit :

« — Conrad, tu sais que tu devrais partager avec moi. Tu n'aurais pu gagner cet argent tout seul, ni moi non plus. J'ai eu du malheur, j'ai perdu ma part. Je ne te demande pas de me donner encore une fois la moitié de ce que tu as; je te demande seulement le tiers : cinq mille dollars, ce qui t'en laissera dix mille. Je veux changer de conduite, devenir rangé! Mais il me faut cinq mille dollars. Donne-les-moi tout de suite. »

« Ce à quoi l'accusé répondit :

« — J'ai été pour toi, Joseph, un fidèle compagnon et ami, et j'ai l'intention de continuer à l'être. Voici ce que je ferai : je te remettrai deux mille dollars dès que nous aurons gagné Fichtenhain, — ou Fichtenstein, je ne sais pas exactement, monsieur le président, quel fut le nom de la localité — et si tu changes de conduite, si tu me prouves que tu t'es rangé, je te donnerai les autres trois mille dollars. Là! »

« J'examinai attentivement le visage de l'homme qui se nommait Joseph. Je crus voir les mauvaises intentions s'en effacer. C'était donc le moment de lui donner mon avertissement. J'avançai soudain, je lui dis d'un ton marqué de prendre garde, parce qu'il y avait eu un témoin à toute la conversation qui venait d'avoir lieu entre lui et son compagnon. Alors je les quittai tous deux afin de retourner le plus vite possible à la station, pour ne pas manquer le train de nouveau. Cependant, en repassant devant le pavillon sur la route, je m'arrêtai pour parler au monsieur de la fenêtre. Je voulais lui communiquer mes soupçons et la ligne de conduite que j'avais tenue. Je désirais aussi le prier d'envoyer

Digitized by Google

des domestiques dans le bois, afin de ne conserver aucune inquiétude. Mais il ne me permit pas de lui parler. Il se retira dans le coin le plus éloigné et le plus obscur de la pièce, et s'y tint obstinément, malgré la prière que je lui adressai de revenir à la fenêtre, afin que je pusse m'entretenir avec lui. Je fus donc forcé de le quitter. J'arrivai juste à temps pour prendre le train du soir. Je suis resté depuis ce jour en Italie, et ce n'est qu'aujourd'hui que j'appris par hasard les tristes suites de cette affaire. Voilà tout, monsieur le président. »

Le témoin avait parlé avec le sang-froid le plus parfait; chaque mot avait été articulé par lui sans hésitation et d'une voix calme et claire. Sa déposition avait évidemment produit une profonde impression sur tous les assistants, y compris les juges, les jurés et le procureur du roi. Si cet homme disait la vérité, l'affaire se terminerait là.

Le bruit des conversations générales s'éleva pendant plusieurs minutes dans la salle, tandis que le président se consultait avec les autres membres de la cour.

Le témoin ne fit aucune attention à ce bourdonnement général; ses yeux demeuraient toujours fixés sur le président.

Enfin ce dernier se retourna vers lui pour lui poser quelques questions.

« Témoin, dit-il, vous n'avez rien entendu de plus après avoir quitté ces deux hommes dans le bois?

— Rien, monsieur le président. Je...

— Attendez, interrompit le président. Écoutez-moi attentivement. N'avez-vous pas entendu un coup de feu?

— Non, monsieur le président. Y a-t-il eu une détonation?

— Mais, monsieur, vous avez dû forcément l'entendre. Le témoin Lilienfeld l'a parfaitement entendue, et vous, qui prétendez avoir l'ouïe si fine, que vous entendez distinctement des conversations tenues à voix basse à vingt pieds de vous, vous osez dire à la cour que vous n'avez pas entendu tirer un coup de feu?

— Non, monsieur le président, je vous assure que je n'ai

Digitized by Google

pas entendu ce coup de feu, et cela pour la meilleure des raisons : je suis absolument sourd, monsieur le président! »

Cette audacieuse déclaration irrita la cour, les jurés, le barreau et le public.

« Avez-vous jamais entendu pareille insolence? murmurèrent les assistants entre eux.

— Cependant vous entendez chacune des paroles que je vous adresse? Que voulez-vous dire, témoin? Souvenez-vous qu'il vous faudra prêter serment que vous avez dit la vérité en faisant votre déposition.

— J'ai dit la pure vérité, monsieur le président, dit solennellement le témoin, et je suis prêt à le jurer. Permettez-moi de vous donner une explication. Je vous répète que malheureusement pour moi, je suis absolument sourd. Je ne pourrais pas entendre la décharge d'un parc d'artillerie. Voici, ajouta-t-il en remettant à l'huissier un second papier, un certificat de médecin m'exemptant du service militaire, à cause de ma surdité complète et incurable. Il est signé, comme vous le verrez, monsieur le président, par le chirurgien général de l'état-major de l'armée prussienne et par trois chirurgiens-majors. A l'âge de dix-neuf ans, monsieur le président, j'eus une fièvre cérébrale des plus terribles. Quand je revins à la santé, j'étais complétement sourd. Tous les médecins que je consultai furent d'opinion que jamais je ne recouvrerais ce sens perdu. Ils avaient raison. C'était pour moi une cruelle infirmité, et j'étais si jeune! Cependant j'eus un rayon d'espoir. Mes études m'avaient appris qu'une loi bienfaisante de compensation et de substitution régit toute la création. De même que les aveugles cherchent à retrouver dans le sens du toucher une seconde vue, je résolus d'entendre, pour ainsi dire, par les yeux. Pendant des heures entières je me tenais devant le miroir parlant à mon image réfléchie, en allemand, en français et en italien. Car j'avais passé plusieurs années en France et en Italie. J'engageai également les services de quelques personnes pour me parler dans ces trois langues, et j'examinai attentivement l'expression changeante de leurs yeux, de leurs traits, ainsi que les mouve-

Digitized by Google

ments de leurs lèvres. Les cinq années que je passai à poursuivre ardemment cette substitution de la vue à l'ouïe firent plus que réaliser mes plus audacieuses espérances. Depuis lors, ce sens acquis n'a fait que se perfectionner, et je puis dire avec vérité que j'entends par les yeux. »

Pendant que le témoin Hessler proférait ces paroles avec la plus grande simplicité, comme s'il s'occupait des détails d'un incident tout ordinaire, et d'un accent sincère propre à porter la conviction dans tous les esprits, le silence le plus profond régna dans la salle d'audience. Ce même silence dura encore après que le témoin eut cessé de parler, tous les regards se tournant vers la cour.

On vit le président adresser quelques mots au juge qui siégeait à sa droite, que l'on vit répondre aux observations de son chef. Tous deux regardaient le témoin avec curiosité. Leurs paroles furent murmurées si bas, qu'il était impossible qu'on en perçût le son au delà du banc des magistrats.

Le témoin, avec ce même sourire que l'on avait déjà vu passer sur ses traits à plusieurs reprises, adressa la parole au président.

« Oserais-je demander la permission, monsieur le président, d'entretenir la cour encore pendant un moment? »

Cette permission fut accordée au témoin, qui reprit avec son calme habituel :

« Je viens de vous *voir* dire au magistrat qui siége à votre droite : « — Ce qu'il affirme n'est pas tout à fait impossible. Ce n'est même pas complétement improbable; mais cela paraît si étrange, qu'il faut une confiance voisine de la crédulité pour l'admettre. » Le magistrat à votre droite a répondu : — « Je serais fâché de croire ce que l'on vient de nous dire sans d'autres preuves à l'appui. Cet homme a l'air honnête, et il parle avec une apparente sincérité; mais il se pourrait, après tout, qu'il ne fût qu'un fripon, et que sa déposition fût sans valeur. » Vous, monsieur le président, vous avez répliqué. « — Quel motif pourrait-il avoir? » Ce à quoi l'autre magistrat a répondu : « — Ils étaient peut-être camarades en Californie, ils ont pu comploter le meurtre

Digitized by Google

ensemble, et le complice se montre pour faire acquitter son associé, afin qu'ils puissent partager le butin ; ou... »

Ici le témoin hésita un instant.

« Je ne sais, reprit-il avec une certaine timidité, s'il faut continuer; cependant je crois que cela vaudra mieux, afin que vous puissiez être tout à fait convaincu de la vérité de ce que j'avance — « ou bien ce peut être l'une des roueries du vieux Wolff [1] ».

Un rire général gagna tous les assistants. Le conseiller Wolff lança un regard furieux sur le juge qui s'était permis de le nommer ainsi, et qui, aussi bien que le président, manifesta des symptômes du plus vif étonnement et de quelque contrariété à cette indiscrète révélation.

« Je me vois forcé, monsieur Hessler, dit poliment le président, d'admettre la parfaite exactitude de votre compte rendu de notre conversation à voix basse, et j'ajouterai que je suis très-enclin à éprouver la croyance générale qu'inspire apparemment votre déposition. Mais pourquoi n'avez-vous pas informé la cour tout d'abord de votre... infirmité?

— On ne me l'a pas demandé, monsieur le président, et l'expérience m'a appris qu'il est plus prudent, en matière de procédure, de ne pas s'écarter de la ligne tracée par les autorités. »

Le procureur du roi se leva alors et, s'adressant à la cour, demanda la permission de retirer l'accusation lancée contre Conrad Tuchmann, et sanctionna en même temps sa mise en liberté immédiate.

Des applaudissements unanimes accueillirent ces paroles. Conrad Tuchmann s'était évanoui. Ses parents, qui attendaient le verdict à l'extérieur de la salle, dans une inquiétude indicible, furent appelés par la veuve Lehmann, et reçurent dans leurs bras le fils qui venait de leur être rendu.

(*D'après l'anglais.*) MAURICE REYNOLD.

[1] Il faut dire ici qu'en 1856 la coutume de porter la moustache et la barbe n'avait pas fait de grands progrès en Thuringe, et n'était pas parvenue jusqu'aux magistrats et aux avocats. De manière que le témoin Hessler n'a eu affaire qu'à des visages rasés.

Digitized by Google

LES ÉLECTIONS FRANÇAISES.

La crise où se débat la France depuis six mois, a passionné les esprits bien au delà de ses frontières. Malgré la gravité des événements dont l'Orient est le théâtre, l'attention publique s'est le plus souvent détournée des rives du Danube, et la mémorable journée du 14 octobre a été attendue et commentée dans l'Europe entière, comme s'il s'était agi partout d'un événement national. La voilà déjà vieille d'un mois, cette date fameuse où tant de complications devaient se dénouer, et toutefois, à l'heure où nous écrivons, les discussions n'ont pas tari, les anxiétés n'ont pas cessé.

Ce sentiment qui nous porte à suivre avec un intérêt si puissant les évolutions d'une politique étrangère, n'est dû ni à une curiosité indiscrète, ni à une sotte prétention d'ingérence dans les affaires d'autrui. Un peuple est maître de ses destinées et s'il doit compte de sa conduite à l'histoire, il peut récuser le jugement de ses voisins ou de ses rivaux.

Mais la France aurait tort de se plaindre de l'attention générale dont elle est l'objet; il n'appartient pas à tout le monde d'intéresser le public à sa fortune. Si, malgré ses revers, malgré l'effacement momentané où elle se trouve condamnée, elle voit encore l'univers tenir les yeux sur elle, c'est un privilége dont elle a le droit de se montrer fière. En vain nous conviait-on, après les désastres de 1870, de reporter les regards vers Berlin et l'Allemagne, en vain affirmait-on que les destinées du monde allaient désormais

Digitized by Google

se régler sur un autre terrain : les choses ont repris leur cours d'autrefois et, en dépit des résistances de quelques-uns, nos préoccupations et nos sympathies ont promptement délaissé le vainqueur, pour se reporter de nouveau sur le pays vaincu et mutilé.

L'on se tromperait si l'on rattachait ce courant à l'influence directe que la politique française exercerait sur la nôtre. Il suffirait pour se convaincre de cette illusion, de se rappeler que, pendant la durée de l'empire, ce furent les libéraux qui, en Belgique, occupèrent presque constamment le pouvoir, tandis que leur chute a coïncidé pour ainsi dire avec l'établissement du régime républicain. S'il nous eût même été permis de formuler récemment un vœu égoïste dans l'intérêt de notre cause à nous autres, libéraux belges, c'eût été peut-être de voir nos voisins en proie à une majorité réactionnaire et cléricale, de suivre la marche fatale de la décadence et de l'abaissement où cette politique aurait plongé cette nation et de la livrer ensuite comme exemple à nos populations désabusées.

Il existe cependant une solidarité morale entre les hommes qui sous des latitudes différentes luttent pour des principes communs : nous ne saurions, malgré l'éloignement, demeurer indifférents aux efforts de ceux qui partagent nos idées et qui luttent pour elles, tout en les comprenant et les appliquant avec les divergences propres à la nature de chaque peuple et aux circonstances qui les dominent. Personne n'a oublié, d'ailleurs, la part glorieuse que la France a conquise dans le réveil de l'esprit moderne, et c'est avec un intérêt aisé à concevoir que l'on suit du dehors le sort des principes de 89 sur la terre où ils ont d'abord pris leur essor. Dans cet engagement qui vient de se livrer à nos portes contre le pouvoir personnel, nous avouons donc hautement nos sympathies pour le parti républicain.

S'ensuit-il que, pour demeurer logiques, nous devions ici arborer la même cocarde? Républicains au delà des monts, sommes-nous condamnés à nous transformer en républicains en deçà?

Digitized by Google

Telle fut cependant l'alternative où certaines feuilles parisiennes placèrent les adversaires du 16 mai dans les pays monarchistes, tel fut le reproche adressé à une partie de notre presse, dont les organes les plus modérés passèrent subitement, dans un document officiel, au rang des soutiens de la démagogie et de la révolution.

Nier qu'on ne puisse désirer pour autrui une forme de gouvernement qu'on ne recherche pas pour soi-même, c'est créer en politique des dogmes immuables qui s'imposent d'autorité à toutes les civilisations, c'est ériger la république de droit naturel à côté de la monarchie de droit divin.

Nous sommes au contraire de l'école qui attache une importance secondaire à la forme des gouvernements. Les institutions les plus dissemblables peuvent se déguiser sous la même étiquette et nous avons beaucoup plus de souci du fond des choses que du titre dont on les affuble.

Telle ne paraît pas être l'opinion dominante chez les Français qui ne comprennent pas grand'chose à nos querelles de partis, qui croient avoir tout dit en se déclarant royalistes ou républicains. Il nous souvient d'en avoir entendu, parmi les plus intelligents, qui, après avoir écouté les explications les plus consciencieuses sur nos divisions politiques, en arrivaient toujours à cette conclusion : Mais, après tout, êtes-vous pour ou contre votre roi?

Cet amour exclusif de la forme n'a rien perdu de son empire. Parmi les nombreuses lois organiques qui composent la Constitution sous laquelle la France a la fortune de vivre actuellement, cherchez donc un titre quelconque qui traite des citoyens et de leurs droits! Découvrez un texte qui consacre une garantie sérieuse en faveur de la liberté individuelle! Vous trouverez au contraire des démocrates convaincus qui parleront encore avec effroi des enterrements civils; vous verrez frémir les « hommes d'ordre » à la lecture d'un manifeste d'un groupe de députés écarlates en faveur de l'instruction laïque, gratuite et obligatoire; mais vous sentirez bientôt diminuer votre épouvante contre ces révolutionnaires à tous crins, en réfléchissant que le radical fran-

Digitized by Google

çais le plus terrible n'a pas encore osé glisser dans ses professions de foi les quatre grandes libertés dont la Belgique jouit depuis près d'un demi-siècle!

S'il est un peuple jaloux de ses institutions et qui cite avec un légitime orgueil les institutions de son pays, c'est assurément l'Angleterre. Or, la presse anglaise presque entière, la presse de toutes les couleurs a dénoncé bruyamment sa répulsion contre les hommes de l'ordre moral. Accusera-t-on les conservateurs du *Standard* comme les démocrates du *Daily News* de pactiser avec la démagogie, et s'ils ont apprécié avec une verdeur dont nous n'avons pas d'idée les procédés électoraux du ministère de Broglie, est-ce une raison pour les mettre tous en demeure de renverser le trône de la reine Victoria?

Lorsque le journal officieux de M. de Bismarck affirmait avec une netteté qui ne s'est jamais démentie les dangers qu'eût présentés pour le repos de l'Europe le triomphe de la coalition du 16 mai, a-t-on appréhendé que le grand ministre de l'empereur Guillaume allât, de l'autre côté du Rhin, arborer le drapeau rouge et endosser la carmagnole?

Laissons donc les reproches puérils pour voir sainement les choses. Ceux qui se vantent d'aimer la liberté et qui vivent sous une monarchie constitutionnelle où elle est pratiquée, peuvent se passer des leçons de gens qui chez eux ont rendu la monarchie impossible.

La première condition pour ce régime, c'est de posséder une famille royale qui sache comprendre son rôle et ses devoirs vis-à-vis des droits souverains de la nation. Est-ce notre faute à nous si en France les vrais défenseurs de la souveraineté nationale, les derniers débris du parti parlementaire et constitutionnel ont été poussés dans les rangs des républicains? Est-ce notre faute si la faction bonapartiste veut ressusciter l'empire et ses pratiques et n'octroyer l'ordre qu'en échange de l'asservissement? Est-ce notre faute si les princes d'Orléans, qui eussent pu, en 1871, au retour de l'exil, jouer un rôle digne d'eux, se sont laissé préoccuper par leurs revendications pécuniaires et ont tourné le dos à la

Digitized by Google

popularité; s'ils ont été à Froshdorf faire amende honorable pour dix-huit années d'histoire de leur famille; si, reniant les couleurs de leurs amis, ils coururent se placer humblement à la remorque de celui qui déployait le drapeau blanc? Est-ce notre faute, enfin, si M. le comte de Chambord, à l'heure inespérée où il se rapprochait du trône de ses pères, publia cette lettre fameuse où il agitait devant son pays le spectre d'un passé maudit et d'un régime à jamais éteint?

Le jour où la France se pressait devant l'urne du scrutin, deux prétendants guettaient sur ses frontières, et si l'un d'eux est réellement resté à Chislehurst, l'autre campait à Genève, tous deux préparés à saisir la proie que les événements pouvaient leur offrir. Et l'on s'étonne qu'une nation, placée entre ces deux rivaux, à qui on ne laissait que de pareilles alternatives, qui les voyait unis un jour pour mieux se combattre le lendemain, les ait repoussés tous deux.

Ce vote signifie-t-il que la République soit pour la France un régime définitif et perpétuel?

Sans doute, les sept cent mille voix de majorité obtenues le quatorze octobre par la gauche contre la coalition de ses adversaires forment un chiffre respectable, et la journée du quatre novembre a fourni à la précédente une éclatante confirmation; sans doute, le résultat est d'autant plus significatif que rien n'a été livré à l'imprévu, que la nation a eu cinq mois pour mûrir ses résolutions, que les exhortations et les avertissements de tous genres l'ont prémunie contre les entraînements. Rarement élection se fit avec plus de maturité et de décision. Mais, en France, que vaut l'immortalité des constitutions? Il n'est pas un gouvernement, parmi la série de ceux qui s'y sont succédés depuis un siècle, qui n'ait affiché la prétention de s'emparer de l'avenir, qui n'ait dépensé des flots d'éloquence officielle pour annoncer décidément la fermeture de l'ère des révolutions! Hélas! que de portes se sont ouvertes que l'on croyait fermées à jamais!

Ne poussons pas l'audace en politique jusqu'à désirer fonder une œuvre qui défie les événements.

Digitized by Google

C'est déjà très-suffisant pour un peuple d'avoir le gouvernement qui convient le mieux aux besoins du moment. Gardons-nous de vouloir dicter notre volonté au temps, d'enchaîner tyranniquement l'avenir, d'arrêter d'avance le choix des générations futures dont il est impossible de prévoir les tendances.

La constitution la plus respectable et la plus respectée portera toujours dans ses flancs un germe de destruction. C'est la loi universelle et les clauses de révision que les chartes ne contiennent point y sont taillées tôt ou tard par la hache des révolutions.

Un rien suffit pour bouleverser les opinions d'un peuple et modifier ses sympathies. A côté des républicains de sentiment qui se sont épris de cette forme de gouvernement comme on livre son cœur à la femme aimée, uniquement parce qu'on l'aime, il en est qu'on désigne sous le titre de républicains de raison. Ceux-ci se sont peu à peu ralliés, parce qu'ils ont compris que telle était la solution rationnelle, au milieu des difficultés de la situation ; ils sont allés dans ce camp avec plus de résignation que d'enthousiasme. Mais comme de folles imprudences pourraient tout compromettre! Interrogez-les donc, ces convertis, sur ce qu'ils eussent fait hier avant d'oser prédire ce qu'ils feront demain !

Supposez une autre issue à la guerre de 1870, admettez que Napoléon III fût entré triomphalement à Berlin au lieu d'avoir échoué misérablement à Sedan, et que, couronné de lauriers, il fût rentré en France à la tête de ses légions victorieuses. N'eût-il pas été acclamé par une foule idolâtre, et la nation en délire ne se fût-elle pas roulée à ses pieds, grisée par la gloire et tendant les bras à la servitude?

Les hommes sont gouvernés par les événements à l'heure même où ils s'imaginent les diriger. Et c'est pour ne pas avoir compris cette vérité que les auteurs du 16 mai ont lancé leur pays dans cette équipée qui ne pouvait avoir d'issue. En face de la solution républicaine, qui avait au moins le mérite de la simplicité, ils n'avaient à opposer que des négations et des compétitions de tout genre. Un pays ne va pas brusquement renoncer à la quiétude du *statu quo* pour

Digitized by Google

courir après un provisoire de deux ou trois ans, et se trouver au bout de ce terme en face de rivalités d'autant plus inconciliables que chacun aura pu profiter de ce répit pour accroître ses chances de succès. La France, placée entre un prétendant qu'elle ne voulait pas, parce qu'elle le connaissait trop, et d'un autre qu'elle ne pouvait vouloir, tout au moins parce qu'elle ne le connaissait pas assez, s'est évidemment accoutumée à ce mot de république dont on lui avait fait un épouvantail; elle a voulu pratiquer sérieusement un essai dont les habiles voulaient confisquer le bénéfice à leur profit. Tout homme sensé ne saurait qu'applaudir à sa résolution et à sa fermeté.

Cette épreuve, si pénible qu'elle ait été, n'aura servi qu'à fortifier les convictions de ceux qui croient à la durée du régime républicain, elle aura tourné à la confusion de ceux qui l'ont provoquée.

Aussi, aujourd'hui, c'est à qui se défendra d'avoir été parmi les inspirateurs du 16 mai, et il serait presque permis de croire que ce coup de tête ne fut pas dû à l'influence directe des prétendants, ni surtout à l'initiative des bonapartistes qui ne nous ont pas habitués à d'aussi sottes campagnes.

Il serait puéril de nier que le point de départ de ce mouvement ne remontât à l'ordre du jour voté par l'assemblée sur les menées ultramontaines, que les véritables inspirateurs de cette tentative n'eussent reçu leur mot d'ordre de ce parti fraîchement débarqué sur le terrain de la politique militante en France, du parti clérical.

Il n'est pas éloigné le temps où, chez nos voisins, d'excellents démocrates nous raillaient quelque peu de nos luttes contre le clérical. Pour eux, le clergé n'était ni une force, ni un obstacle : soumis avec docilité au gouvernement du jour, il bénissait avec le même entrain les arbres de la liberté en 1848 et les hommes de décembre en 1852. Malgré les intempérances de langage de quelques intransigeants de l'épiscopat, on le voyait généralement s'isoler des querelles de parti, et s'il guerroyait çà et là, ce n'était point pour son propre compte.

Digitized by Google

La proclamation du dogme de l'infaillibilité, les incursions du chef de l'Église sur le domaine politique, la nécessité d'user de moyens temporels pour recouvrer le pouvoir temporel, toutes ces causes devaient produire en France les mêmes résultats qu'ailleurs : les gallicans de la veille furent les plus ultramontains du lendemain, et là-bas comme chez nous les libéraux durent compter avec l'ennemi de toutes les libertés.

N'y a-t-il pas cependant quelque ingratitude dans cette croisade des cléricaux contre la République ? De compte fait, ne sont-ce pas eux qui ont recueilli les plus solides bénéfices des événements qui se sont accomplis en France depuis 1870? Cette loi sur l'enseignement supérieur, que l'empire ne leur eût jamais octroyée, ne l'ont-ils pas arrachée sans grand effort d'une majorité complaisante issue de la dernière révolution ?

Une république peut être aussi cléricale qu'une monarchie, et l'État de l'Équateur nous offre même en ce moment le plus beau tableau d'une démocratie accommodée suivant les règles du Syllabus et de l'Encyclique.

Nous avouerons même que l'avénement de la République en France fut accueilli avec une sorte d'appréhension par nombre de libéraux belges, qui redoutaient les facilités que le nouveau régime pouvait procurer aux empiétements des ultramontains.

Quel redoublement de ferveur ne vit-on pas, en effet, dès les premiers temps ! Que de pèlerinages pieux, que de cantiques soupirés pour sauver Rome et la France, que de miracles savamment répartis par des régisseurs habiles pour entretenir sur tous les points du territoire la ferveur et la foi en la bonne cause ! Aussi, sans se rendre compte de la mise en scène ordinaire de ces sortes d'exhibitions, l'opinion s'accrédita-t-elle que les masses étaient à la dévotion du clergé et que les campagnes chez nos voisins étaient plus cléricales encore que chez nous. Le suffrage universel aidant, avec quelles défiances on regardait l'avenir !

Eh bien, sous ce rapport, l'élection du 14 octobre a été

Digitized by Google

un véritable coup de théâtre : à la face du monde, la France a répudié le parti clérical. Tel est le résultat le plus clair, le plus indiscutable de la journée.

On ne dira pas que le combat était engagé sur une équivoque. L'éloquent orateur de la gauche avait nettement désigné ceux qu'il visait. Et le gant avait été relevé aussitôt. Pour la première fois peut-être, on vit l'épiscopat descendre ouvertement dans l'arène, le sentiment religieux exploité avec cynisme, les prières publiques, les indulgences, toute la série des faveurs spirituelles lancées à la tête des campagnards ahuris.

Mais avant le jour de la mêlée, on avait déjà compris que l'on faisait fausse route. Et alors la galerie assista au plus réjouissant des spectacles! Le gouvernement s'aperçut qu'il se déconsidérait avec des alliés aussi compromettants; il n'eut bientôt ni trêve ni merci qu'il ne célât aux populations ses attaches et ses visées, et le plus ultramontain des ministères rejeta en rougissant, comme une injure, l'épithète de clérical! Il fallait toujours sauver l'ordre, la famille, la propriété, mais la religion fut presque reléguée finalement à l'arrière-plan, et si on lui emprunta toutes ses influences là où elles pouvaient être efficaces, on eut l'autorisation de la laisser dans l'ombre là où le sentiment public répudiait le « gouvernement des curés ».

Cette reculade officielle n'est pas le fait le moins caractéristique de cette campagne ; il en est certainement l'incident le plus imprévu. Avec M. Gambetta, avant l'action, on pouvait dire des ultramontains : Voilà l'ennemi! Après le combat, on a pu s'écrier — non sans surprise pour quelques-uns — Voilà le vaincu!

Oui, ce fut une surprise, nous ne tenterons pas de dissimuler notre sentiment. Car s'il régnait une confiance peut-être excessive parmi ceux qui connaissaient leur pays et qui avaient étudié ses véritables tendances, il existait à l'étranger des doutes profonds sur le résultat final, d'autant plus profonds que le suffrage universel était l'arbitre suprême de la question et qu'on nous l'avait dénoncé trop

Digitized by Google

souvent comme l'instrument naturel du césarisme ou de la théocratie.

Quoi! C'est ce même suffrage universel qui résiste à la plus effroyable pression qui ait jamais pesé sur un scrutin! C'est cette voix qui saluait l'empire et absolvait les coups d'État, qui signifie aujourd'hui leur congé aux amis du régime déchu et à ses pâles imitateurs!

Se serait-il donc piqué d'amour-propre? Aurait-il compris que s'il avait cédé cette fois, ayant à défendre la plus noble et la plus légitime des causes, il se fût souillé et déshonoré à jamais?

Il a vaincu cependant, et il a forcé jusqu'à ses anciens protégés d'autrefois, les partisans de l'appel au peuple, à protester contre la loi du nombre!

Il a conquis vaillamment une première réhabilitation, confessons-le sans détours. N'exagérons rien, à la vérité, et gardons-nous, oubliant son histoire, de l'absoudre pour un coup d'éclat de ses défaillances passées.

Mais ayons au moins la franchise de reconnaître la vérité. La vérité est que dans de pareilles circonstances, il n'est pas un système électoral qui ne nous eût exposé à des mésaventures, qu'il n'en est pas un de qui on eût pu attendre de meilleurs fruits, et que nous ne sommes pas encore arrivés en Belgique au jour où un ministère conservateur rougit du titre de clérical.

Les 363, dit-on, n'ont pas tous été réélus. Mais il eût été extraordinaire qu'une pareille somme d'efforts de la part du gouvernement et de ses alliés de toutes les couleurs n'eût abouti à aucun résultat, si mince qu'il fût. Après ces hécatombes de fonctionnaires et de magistrats, après ces injonctions impérieuses adressées à tous ceux qui tenaient même de loin à la hiérarchie administrative, où l'on visait les employés des compagnies de chemins de fer comme les employés de l'État; après ces circulaires comminatoires destinées à semer l'épouvante chez les petits et les faibles; après les entraves apportées à la vente des journaux de l'opposition; après la saisie des circulaires républicaines, la lacéra-

Digitized by Google

tion des affiches, la diffamation officielle organisée dans le *Bulletin des Communes*, quoi d'étonnant que dans certains arrondissements, où il suffisait de quelques voix pour faire pencher la balance, les candidats officiels aient eu le bénéfice de quelques votes timorés, dépendants ou indécis !

Si l'on se souvient des beaux jours de l'empire, dont on ressuscitait, en les renforçant, tous les procédés, n'a-t-on pas lieu d'être émerveillé du terrain perdu par l'administration, dans un pays où son action avait été jusqu'alors toute puissante?

D'un côté, on avait prédit quatre cents voix à la gauche ; mais de l'autre, n'avait-on pas publié, sous la garantie ministérielle, que les conservateurs étaient sûrs, la veille de la bataille, d'un minimum de trois cents siéges? Peut-être y avait-il, de part et d'autre, une égale sincérité dans ces assurances, qui ressemblent si fort aujourd'hui à des rodomontades. Mais ne faudrait-il pas y voir simplement une manœuvre assez ordinaire dans les luttes politiques, où chacun des compétiteurs se croit obligé de faire montre d'une sécurité factice, pour retenir dans son camp les caractères timides ou les esprits calculateurs qui vont toujours avec le vent et sont d'ordinaire les courtisans du vainqueur?

Nous pourrions citer des faits nombreux, des propos et des extraits de lettres, pour démontrer que la confiance était loin d'être générale au sein des gauches. Si personne n'y révoquait en doute l'opinion des villes, plus d'une incertitude planait sur l'attitude des campagnes, lesquelles décident de la majorité là-bas comme chez nous. En présence des résultats obtenus autrefois par les influences administratives, en présence du terrain nouveau où la question était posée, de la signification nettement anticléricale de toute candidature d'opposition, il était permis de tout craindre, comme rien ne défendait de tout espérer.

La disparition de M. Thiers avait, du reste, porté à l'ancienne majorité un coup aussi sensible qu'imprévu. Ce nom était une force énorme, car pour la bourgeoisie il représentait le vainqueur de la Commune, pour les tièdes et les

Digitized by Google

peureux, il rappelait celui qui avait dit : La République sera conservatrice ou elle ne sera pas! En France, les partis n'ont pas appris à vivre d'une vie propre, ils marchent volontiers derrière un chef en qui ils s'incarnent, et il est plus facile de citer leurs hommes que leurs programmes.

Et malgré ce déploiement de toutes les influences, malgré ce bon débarras servi au gouvernement par la mort, le ministère est condamné à subir la réélection de 90 p. c. des députés qu'il signalait à la nation comme les adversaires de l'ordre et de la prospérité publique ; la voilà, après cinq mois de crise aiguë, en face d'une majorité réduite mais d'une majorité hostile, maîtresse du parlement, et qui arrive à Versailles en le distançant de plus de sept cent mille voix.

Quoi qu'il arrive, les gauches l'emportent au sein de l'assemblée de cent et vingt voix, ce qui équivaudrait dans notre chambre à une majorité de plus de vingt-cinq voix. Et ce résultat ne s'appellerait pas un succès, un éclatant succès? Mais l'honorable M. Malou ne se montre pas si difficile et il a vu sa majorité s'affaiblir dans de plus larges proportions sans se croire abattu, ni même amoindri.

La signification de l'élection du 14 octobre, que les scrutins départementaux ont complétée, n'est plus contestée en ce moment. Le verdict de la France a été prononcé. Comment ce verdict sera-t-il obéi ?

Il est plus facile de se lancer dans les aventures que d'en sortir honorablement. Telle est la loi dont on fait à cette heure la triste expérience. Ces difficultés que l'homme d'État le plus consommé parviendrait à peine à dénouer, comment veut-on qu'elles soient tranchées en quelques semaines par le successeur improvisé de M. Thiers? Les origines mêmes de sa fortune politique ne pèsent-elles pas sur son initiative, n'entravent-elles pas ses meilleures intentions?

Le maréchal de Mac-Mahon est un homme de guerre, il n'a jamais été un homme public, et l'on ne mène pas un peuple comme on conduit un régiment. Si l'on s'est étonné qu'un avocat eût pris après le 4 septembre la direction des opérations militaires, il n'est pas moins surprenant qu'un

Digitized by Google

soldat ait été tout à coup jugé propre à gouverner une nation.

Il est vrai que les Français aiment l'uniforme, qu'ils raffolent du panache. Un chef d'État, qu'il soit roi, empereur ou président, a besoin de parader à la tête d'un brillant état-major, et les masses, qui n'ont jamais pardonné à Louis-Philippe ses habitudes bourgeoises, n'en sont pas encore arrivées à choisir, comme les Américains, un ancien maître d'école ou un ancien bûcheron.

Puis, M. de Mac-Mahon appartient à la race des « glorieux vaincus ». Bon général de division, il dut à une blessure opportune de ne pas rendre compte de ses fautes comme commandant d'armée. Sans avoir montré jamais les qualités d'un stratégiste ou d'un tacticien, vivant du souvenir de deux actions d'éclat qui demandaient de la décision et de la bravoure, qualités communes dans une armée française, peu apprécié de l'état-major allemand qui, après l'avoir vu à l'œuvre dans la campagne de 1870, n'a gardé de lui qu'une médiocre opinion, il a vu toutefois sa popularité surnager au milieu de la débâcle des gloires impériales.

Au milieu des déceptions que lui apportaient les hommes qu'elle considérait jusqu'alors comme les premiers capitaines du monde, la nation éprouvait le besoin d'un héros : comme il n'y avait guère de concurrence, le choix fut bientôt fait, et le général battu à Reischoffen, celui qui accepta la marche sur Sedan, celui qui arrêta les plans de cette bataille où le sort de son pays allait follement se jouer, celui-là devint illustre et son nom fut ceint d'une patriotique auréole.

Mis en relief par M. Thiers, il accepta sans trop de scrupules la succession de ce dernier. Son rôle d'ailleurs ne semblait pas hérissé de difficultés. La majorité du 24 mai avait évidemment en préparation le projet de restauration monarchique qui avorta si tristement quelques mois après : il était chargé de tenir la place jusqu'à l'entrée de Henri V dans sa bonne ville de Paris.

Si les événements convertirent ensuite ce mandat provisoire en une réalité de sept années, il n'en est pas moins vrai

Digitized by Google

que c'est de la droite qu'il avait reçu son titre, que c'était elle qui, en l'élevant sur le pavois, lui avait dicté ses conditions. La gauche, préoccupée avant tout d'assurer à la république une existence légale, se résigna assez facilement à ce choix, et quand ses candidats se présentèrent aux suffrages des électeurs, la plupart se placèrent aussi bien que leurs concurrents, sous le patronage du maréchal dont ils s'engageaient à soutenir le gouvernement.

Ce fut alors qu'on inventa l'épée loyale, les mains loyales, la parole loyale. L'honnêteté de tout un peuple semblait se condenser sur un seul individu et l'on présentait avec orgueil à l'univers ce spécimen de chef d'État français capable d'observer la constitution confiée à sa bonne foi.

Amis et ennemis, fanatiques ou indifférents, tous renchérissaient sur les vertus de ce grand capitaine qui avait donné « sa parole de soldat. »

Ce cliché n'a pas encore perdu son antique prestige, car il paraît qu'en France une parole de soldat est une parole d'une nature exceptionnelle, qui dépasse de cent coudées l'honnêteté du vulgaire.

Nous sommes tout disposés à y croire, bien qu'il ne faille pas remonter si haut pour se rappeler ce maréchal de France — qui avait sans doute aussi une parole de soldat — flétri par un conseil de guerre à l'égal d'un traître à la patrie, et pour se souvenir de la grâce qui lui fut aussitôt accordée par un autre maréchal de France. Nous n'aimons pas plus les hommes qui font sans cesse sonner leur loyauté que les femmes qui parlent tout haut de leur vertu. Espérons cependant que cet illustre soldat saura garder sa parole un peu mieux qu'il n'a gardé Bazaine.

Ce fut à l'aide de cette flagornerie qui frisait le ridicule que les inspirateurs du 16 mai durent avoir facilement raison des hésitations du président. N'a-t-il pas, dès le principe, relevé avec orgueil la circonstance que la plupart des députés républicains s'étaient prévalus de son nom lorsqu'ils s'étaient présentés aux électeurs? De là à penser que le pays ne les avait choisis qu'à cause de ce patronage, il n'y a qu'un pas,

Digitized by Google

et ce pas n'est pas difficile à franchir pour un homme absolument étranger aux affaires publiques, confiné dans sa retraite au milieu d'un entourage scrupuleusement trié, grisé par des adulations excessives que personne ne lui avait jamais ménagées.

Aussi, poussé dans cette voie où ses conseillers avaient si grand intérêt de le compromettre, se découvrit-il entièrement, et avec une naïve assurance, il convia la France à choisir entre le radicalisme et lui! Son nom seul devait tenir lieu de programme, de principe, de drapeau, et un jour même, dans un de ses voyages, on l'entendit parler de « sa politique ». Ce qui fit sourire.

Le pays ne s'est pas effrayé de cette épithète de radicaux qui était lancée à trop de gens d'élite pour être un outrage. Il a voté pour les hommes qui ont la franchise de dire qu'ils veulent consolider la république, et non pour ceux qui prétendent défendre cette république dont ils n'osent pas même prononcer le nom. Chez tout autre peuple, la conclusion ne serait pas douteuse, car il n'y a jamais de honte à se soumettre à son juge, surtout lorsque ce juge est la nation souveraine et qu'on a soi-même provoqué ce jugement.

Tels ne paraissent pas être les plans de l'Élysée, si tant est qu'on y ait un plan. Ce même cabinet que le suffrage universel a condamné dans ses actes et dans ses hommes se présente devant une assemblée qui est chargée de lui signifier la volonté nationale. Cette nouvelle provocation tend sans doute à faire départir la gauche du rôle digne et calme qu'elle a tenu pendant toute la crise : ayons la conviction qu'elle déjouera cette tactique et que, sans fléchir dans ses droits, elle joindra à la force du nombre la force de la modération.

Quant au chef de l'État qui préside à ces bizarres aventures, nous ne savons si l'histoire sera plutôt portée à le blâmer qu'à le plaindre. On ne saurait être bien dur pour ceux que les circonstances ont poussés à un poste pour lequel ils n'étaient pas faits.

Mais si nous ne croyons pas aux coups d'État, nous constatons qu'on est arrivé souvent jusqu'à l'extrême limite de la

Digitized by Google

légalité, et sur cette pente la chute est facile. Au temps de Bayard, on perdait tout fors l'honneur. Il ne faudra plus beaucoup pour qu'un Bayard moderne perde tout, même l'honneur.

Xavier Olin.

Digitized by Google

SONGERIE D'HIVER

— A MON AMI H. D. —

Quand l'hiver arrive à grands pas,
Avec sa neige, son verglas,
Sa bise toujours en furie,
Que faire, sinon s'enfermer,
Près de l'âtre, et laisser germer
Dans son âme la rêverie ?

L'hiver, c'est le ciel obscurci ;
C'est l'idéal, blême et transi,
S'enveloppant dans la flanelle;
L'hiver, c'est le ruisseau figé,
Le flot pur en marbre changé,
Le givre et sa blanche dentelle.

L'hiver, c'est le souffle de mort,
Que la froide bouche du nord
Lance sur nous avec colère.
L'hiver, hélas ! c'est le pays,
Dont les champs verts sont envahis
Par l'effrayant glacier polaire.

L'hiver, c'est la saison du deuil,
La paix lugubre du cercueil...
Et pourtant l'hiver a des charmes !
S'il effarouche les amours,
Dans ses bras il presse toujours
L'amitié, cet amour sans larmes.

Digitized by Google

Si les brumes de son soleil
Ternissent le disque vermeil,
Ses nuits pures sont magnifiques,
Dans leur ciel, qui n'est que rayons,
Les Sirius, les Orions
Ont des flamboiements fantastiques.

Et puis, sous le suaire blanc,
La terre dans son vaste flanc
Sent vivre l'éternelle force.
Décembre à peine est survenu,
Que la séve de l'arbre nu
Circule déjà sous l'écorce.

Donc, malgré ce qu'il nous paraît,
Il n'est pas même un temps d'arrêt
Dans le travail de la nature,
Cet hiver que nous haïssons,
Et dont maintenant les glaçons
Frangent les bords de ma toiture.

Tout autre est l'hiver apporté
Par l'âge au vol précipité.
Lorsque notre feuillage tombe,
Au printemps il ne renaît pas,
Et nos fronts gardent leurs frimas
Jusque dans le sein de la tombe.

Que tôt arrive le moment
Où l'on s'aperçoit brusquement
Que le corps n'a plus sa souplesse!
Moi qui ne suis qu'à mon midi,
Je me sens parfois engourdi
Par les premiers froids de vieillesse.

Où sont-ils, ces jours où, joyeux,
Ayant l'aurore dans les yeux,
Je jouais sous l'œil d'une mère?
Et ceux où, naïf écolier,
Des souffrances de l'atelier
Je dus vider la coupe amère?

Digitized by Google

Et ces beaux temps d'illusion,
Où dans mon cœur la passion
Versait des ardeurs inconnues;
Où je soupirais nuit et jour,
En regardant avec amour
Les formes changeantes des nues?

Et l'époque où, d'un pied nerveux,
Sentant onduler mes cheveux
Au vent qui fait enfler les voiles,
J'arpentai le sentier glissant
Que la science à l'œil perçant
Prolonge au delà des étoiles?

Hélas! ils m'ont fui pour jamais.
Leur émotion désormais
Ne rafraîchira plus mon âme.
Sous mon crâne se dénudant,
Leur souffle jeune et fécondant
Ne ranimera plus la flamme.

Déjà mon soir survient furtif,
Et, d'un pas toujours plus hâtif,
Je descends la pente dernière.
J'ignore si mon pied lassé
N'est déjà pas embarrassé
Dans les ronces du cimetière.

La mort! mais ce n'est pas un mal,
Elle décharge l'animal
De son fardeau rude et pénible;
L'homme, saturé de dégoût,
En elle ne trouve, après tout,
Qu'un sommeil profond... et paisible.

Et puis, sait-on, dans cette nuit,
Où vient échouer tout le bruit
Que notre vanité soulève,
Si, couchés à l'ombre des ifs,
Sous nos fronts vaguement pensifs
N'éclôt pas un semblant de rêve?

Digitized by Google

Sait-on si les plaintes du vent,
Les voix du feuillage mouvant,
Les parfums flottant dans l'air libre,
Les chants d'amour du passereau,
Chez les morts, au fond du tombeau,
Ne font pas vibrer quelque fibre?

Sait-on, quand nos feux sont éteints,
Si les appétits, les instincts
Qui remplissaient notre existence,
Ne passent point aux embryons,
Végétaux, hydres, vibrions,
Qui dévorent notre substance ?

Sait-on si, par les sens obscurs
Des herbes folles, des blés mûrs,
Des larves attendant une aile,
Il ne nous vient nulle lueur,
Nulle note, nulle rumeur
De l'harmonie universelle?

Mystère! Soit, un jour viendra
Où l'isis se dévoilera.
En attendant, le sage doute.
Quant à moi, je suis mon chemin,
Heureux de sentir une main
Serrer la mienne dans la route!

FÉLIX FRENAY.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTERAIRE

L'œuvre des soirées populaires de Verviers et la Bibliothèque Gilon. — *La Mosaïque littéraire.* — *Essai de numismatique yproise*, par Alp. Vandenpeereboom; in-8° de 378 pages et 42 planches; Bruxelles, Gobbaerts, 1877. — *Histoire parlementaire de 1831 à 1880*, par Louis Hymans; 1er fascicule, in-8° à 2 colonnes (2 volumes de 1,200 pages chacun); Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1877. — *Théâtre* de Maurice comte ***; in-12 de 367 pages; Bruxelles, Muquardt, 1877. — *Le Gendre aux médailles*, comédie en un acte, par Georges du Bosch; in-8° de 52 pages; Bruxelles, Office de publicité, 1877. — L'Union littéraire belge.

« C'est *de Verviers* aujourd'hui que nous vient la lumière », pourrions-nous dire en modifiant quelque peu un vers célèbre.

Depuis dix ans déjà, tout ce qui concerne, tout ce qui intéresse, de près ou de loin, l'éducation et l'instruction du peuple a été l'objet des constantes préoccupations de l'admirable association qui s'est intitulée l'*Œuvre des sociétés populaires de Verviers*. Depuis dix ans, elle a multiplié les conférences, les lectures, les concours, publié des almanachs, des brochures, des bulletins, des chansons, organisé des excursions et provoqué la création de sociétés semblables dans les campagnes. Le bilan de ces dix années d'efforts louables couronnés du plus grand succès est de nature à exciter l'émulation et la confiance : nous allons le résumer d'après un discours prononcé cette année, lors de l'anniversaire décennal de la fondation de l'œuvre, par le président, M. Arnold Lobet.

Il a été fait 315 conférences ou lectures auxquelles assistaient

Digitized by Google

chaque fois, en moyenne, 1,000 à 1,500 auditeurs ; 4 concours de littérature populaire ont fourni 170 pièces, dont 46 ont été couronnées, 30 publiées, 10 déclamées ou représentées ; 6 grandes fêtes instructives ont été offertes aux enfants des écoles communales au nombre de 6,000 ; 2 bibliothèques populaires ont été fondées, plusieurs autres soutenues par des dons de livres, et, chose plus utile encore, des tombolas organisées dans les réunions populaires ont répandu 15,250 volumes ; 45 séances ont été tenues dans les campagnes et 3 institutions analogues y ont été fondées. Les publications de la société comprennent encore des recueils de chansons wallonnes morales, des brochures contenant les pièces couronnées, des almanachs, les bulletins des soirées populaires et la relation des excursions. Ces excursions, parfaitement organisées et qui ont produit les meilleurs résultats, ont eu pour objet de véritables voyages, à Liége, à Rochefort, à Bruxelles et même à Paris.

Honneur aux hommes de cœur et de dévouement qui ont dirigé cette grande entreprise morale et qui ont su trouver les moyens multiples de la faire réussir au delà de toute espérance. Honneur particulièrement à M. Ernest Gilon, le fondateur de l'œuvre, qui a bien mérité de tous les amis du progrès par son esprit d'initiative, son énergie et ses efforts intelligents. Le discours du président, auquel nous nous référions tout à l'heure, consacre ce solennel hommage.

Et, comme si ce n'était assez du plein succès des *Soirées populaires*, voici M. Ernest Gilon à la tête d'une fondation nouvelle dont la sphère d'action, plus étendue, aura peut-être une utilité plus grande encore. Nous voulons parler de la *Bibliothèque Gilon*, dignement et heureusement inaugurée par six volumes de M. Charles Potvin sur le *Gouvernement de soi-même*.

M. Gilon a voulu former une collection de livres moraux, utiles et agréables, qui pussent être placés entre les mains de tout le monde et convenir à tous les âges, à toutes les classes, mais qui fussent aussi à la hauteur de la science et en rapport avec les idées modernes. Ce sera une bibliothèque complète, car tous les

Digitized by Google

genres y seront représentés, et les volumes seront d'un format commode pour la lecture journalière : ils n'auront chacun qu'une centaine de pages et ne coûteront que 60 centimes.

On voit que l'entreprise a été parfaitement conçue, dans son but et dans les moyens nécessaires pour y atteindre. Les auteurs belges auxquels s'est adressé M. Gilon, et qui se sont empressés d'adhérer à cette œuvre essentiellement utile, sont une garantie dont le public appréciera toute la valeur. Dès à présent, la publication est en bonne voie, et la sympathie de tous les hommes intelligents lui est assurée. Elle se présente, en outre, sous le patronage éclairé du conseil général de la Ligue de l'enseignement.

Puisque nous sommes à Verviers, mentionnons, pour rappel, la *Mosaïque littéraire* dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs. On se rappelle que M. Thil-Lorrain, directeur du collége communal de Verviers, a eu l'idée heureuse de publier en forme de recueil périodique les devoirs de rédaction faits par ses élèves. L'essai a pleinement réussi et le recueil entre aujourd'hui dans la troisième année de son existence. Cette sorte d'importance donnée à des travaux de classe a stimulé l'ardeur des élèves, et ils ont fait brillamment leurs preuves au concours organisé par le gouvernement.

La vie locale fait la force et le triomphe de notre esprit national. Il n'y a point, il ne peut y avoir de centralisation chez nous. La capitale n'est qu'un point de réunion, où l'on se donne rendez-vous, grâce à la facilité des communications qui y convergent; et cette capitale n'a point le caractère exclusif et absorbant des cités placées dans une situation analogue : elle n'est elle-même qu'une sorte de lien fédératif pour les diverses parties de la Belgique.

Voici un monument de science et d'érudition toutes locales, mais dont l'auteur a été l'un de nos ministres belges les plus intelligents et les mieux inspirés par l'amour du pays. Aussi l'œuvre est-elle tout à la fois animée par ce qu'on appelle l'esprit de clocher dans sa meilleure acception et par un patriotisme

Digitized by Google

ardent et élevé. C'est un *Essai de numismatique yproise* par M. Alphonse Vandenpeereboom : le nom suffit pour donner la meilleure idée du livre.

M. Vandenpeereboom explique, dans un avant-propos des plus modestes, comment, après de longues années d'indifférence, le goût de l'archéologie et de la numismatique a heureusement sauvé les précieux débris de notre antique prospérité. Les monnaies et les médailles, plus encore que les œuvres d'architecture, intéressent l'historien et méritent de fixer son attention. Aussi ne s'agit-il pas ici d'un simple catalogue, d'une nomenclature à l'usage des numismates proprement dits, mais d'une foule de renseignements, souvent inédits, à propos de ces témoins de nos anciennes gloires. « Nous avons essayé, dit l'auteur, de donner un intérêt historique à notre travail en désignant, autant que possible, quand, par qui et dans quelles circonstances nos médailles et notamment nos jetons scabinaux ont été frappés. »

Cette manière de comprendre la science est la seule vraie et la seule bonne. C'est ainsi que l'on donne de la vie à une étude qui sans cela peut paraître aride ou ne s'adresser qu'à un petit groupe d'initiés. Bien des détails révélés de la sorte et les considérations dont l'auteur les accompagne ont une portée des plus hautes.

Le droit qu'avait la ville d'Ypres de battre monnaie justifie déjà un travail spécial, mais ce qui prête davantage aux recherches de mœurs et de coutumes locales, ce sont les jetons, à propos desquels l'auteur explique l'organisation judiciaire et administrative de la commune et de la châtellenie. Les médailles modernes donnent également lieu à bien des recherches et au récit de plusieurs épisodes curieux qui nous conduisent jusqu'à l'époque contemporaine. Enfin les médailles, jetons, méreaux et décorations des gildes nous font pénétrer dans l'existence intime de cette cité jadis si puissante. Cette dernière partie est extrêmement intéressante, piquante aussi par son côté anecdotique : nous regrettons de ne pouvoir en donner des extraits; nous ne pouvons qu'en signaler l'importance.

Digitized by Google

M. Vandenpeereboom aime sa ville natale et il a parfaitement motivé cette affection en montrant le rôle qu'a joué Ypres dans l'histoire de la civilisation flamande. A un esprit largement patriotique, il a su unir les préoccupations d'intérêt local chères à tout homme de cœur. Avec un talent des plus ingénieux, il a fait valoir les mille détails que lui révélait cette histoire particulière, et son travail est un prodige d'érudition consciencieuse en même temps qu'une œuvre de moraliste et de penseur. On n'attendait pas moins de lui.

Si la centralisation n'existe point et ne peut exister en Belgique, comme nous l'affirmions tout à l'heure, il faut admettre néanmoins des intérêts généraux qui constituent l'unité politique du pays.

Ces intérêts trouvent leur expression dans les travaux de la représentation nationale, et l'histoire parlementaire de la Belgique devient ainsi, pour les temps contemporains, notre seule histoire générale.

Mais ce travail, comment l'entreprendre? Comment introduire l'ordre et la méthode dans ces discussions complexes et disparates? Comment passer sans cesse d'un sujet à un autre? Comment apprécier ces opinions diverses et ces partis divers? On l'a essayé en ne suivant qu'une idée principale et en laissant de côté une foule d'épisodes secondaires; mais l'histoire complète semblait impossible.

M. Louis Hymans, que sa carrière de publiciste, commencée de bonne heure, et la part qu'il a prise directement aux travaux parlementaires, comme membre de la Chambre des représentants, ont familiarisé avec toutes les questions de politique intérieure, vient de résoudre le problème. Il n'a pas reculé devant l'énorme tâche de résumer la centaine de volumes qui composent la collection du *Moniteur* et celle des *Annales parlementaires* de la Chambre et du Sénat, et il s'est montré digne de la réputation de travailleur infatigable qu'il s'était acquise depuis longtemps.

La méthode qu'il a employée, et qui était la seule applicable en pareil cas, a été d'exposer succinctement les discussions de

Digitized by Google

chaque session classées par ordre de matières. Mais il fallait, pour cela, saisir dans ces discussions ce qu'il y avait eu de saillant, de caractéristique, sans trop de développements, et cette difficulté, M. Louis Hymans l'a surmontée, on doit le dire, avec beaucoup de bonheur. Tout y est, rien n'est surabondant, et pourtant ce n'est ni un sommaire, ni une sèche analyse : cela peut se lire, même avec intérêt.

Nous aurons ainsi, en deux volumes, les cinquante années de notre histoire parlementaire, car l'auteur n'aura achevé son œuvre qu'en 1880, et rien ne sera plus aisé que de recourir, dans certains cas, aux *Annales parlementaires* et aux journaux, si l'on désire compléter l'étude de telle ou telle question, car toutes les indications de dates sont soigneusement relevées. Des tables pour chaque session et des tables générales faciliteront les recherches qui, dans les conditions actuelles, étaient à peu près impossibles.

M. Louis Hymans aura rendu un grand service au public belge et ce n'est pas abuser d'un cliché que d'appeler son œuvre un monument national.

Les ouvrages exclusivement littéraires sont assez rares depuis quelque temps. En voici un cependant d'un certain mérite ou qui témoigne du moins d'un grand zèle : c'est le *Théâtre de Maurice Comte* *** (le prospectus, plus indiscret, nous apprend qu'il faut lire : *Maurice comte du Chastel*). Le volume se compose de trois drames historiques, intitulés : *les Gueux, le comte d'Egmont* et *Balthazar Gérard,* puis d'une comédie : *Laide mais belle*, et d'un sombre drame de fantaisie : *Une vengeance dans les Pyrénées.*

Est-ce l'œuvre d'un jeune homme? On le dirait à voir une sorte d'inexpérience dans la mise en scène et parfois quelque gêne dans la diction, des tournures forcées, des inversions désagréables et des chevilles assez nombreuses. Ces défauts se rencontrent surtout dans les deux premiers drames. Mais, d'autre part, le sujet de ces drames, passablement démodé, semble révéler que l'auteur les a conservés assez longtemps en portefeuille.

Nous n'aimons pas trop dans *les Gueux* la vieille intrigue du

Digitized by Google

bourreau amoureux. *Le comte d'Egmont* est imité du drame de Gœthe, et l'on sait ce que la donnée a d'invraisemblable : nous sommes devenus plus difficiles en fait d'histoire dramatique, et le comte d'Egmont est aujourd'hui, d'ailleurs, trop connu en Belgique. *Balthazar Gérard* est beaucoup plus intéressant et mieux conduit. *Laide mais belle* est surtout supérieure par la forme aux autres pièces ; il y a de la verve, mais le dénouement se conçoit malaisément. Quant à *Une Vengeance dans les Pyrénées*, c'est, au moral, une telle horreur, que la lecture en est intolérable.

Nous n'entrerons pas dans la critique des détails, nous préférons insister sur les qualités que nous révèle l'ouvrage, et, parmi ces qualités nous indiquerons par-dessus tout l'excellent sentiment qui a dicté ces diverses pièces. Le patriotisme, l'amour de la liberté, la haine de la tyrannie, le mépris des préjugés composent un fond dont l'auteur a parfois réussi à tirer bon parti. En somme, c'est un effort des plus honorables et qui mérite d'être encouragé. Aussi la presse s'est-elle montrée bienveillante à l'égard de ce livre, et elle a eu raison.

Ce n'est pas l'expérience de la scène qui manque à M. Georges du Bosch. Il possède ses planches, comme un acteur, et il calcule son effet avec une grande sûreté de coup d'œil. Il n'en est pas, du reste, à son coup d'essai. Sa nouvelle comédie en un acte, intitulée *le Gendre aux médailles*, n'est qu'une bluette, mais vive, alerte, subtile, un peu trop subtile même, et c'est la seule critique que nous ayons à en faire. Pleine de verve et joliment écrite, la pièce attache et entraîne le lecteur, ou le spectateur, sans lui permettre un seul moment d'inattention.

Nous terminerons cette Chronique en annonçant la création d'une société de gens de lettres sous le titre d'*Union littéraire belge*. C'est au congrès littéraire d'Anvers, au mois d'août dernier, que l'idée s'est produite, et un comité, composé de MM. Van Bemmel, Potvin, Émile Leclercq, Stoumon, Frédérix, Dognée, Sleeckx, Boëns et Eekoud, a été chargé de préparer les statuts de l'association. Ce comité s'est réuni et convoquera prochaine-

Digitized by Google

ment les littérateurs belges en assemblée générale et préparatoire pour adopter le règlement provisoirement rédigé.

La société n'a absolument pour but que de donner à nos écrivains l'occasion de se voir et de se connaître. De ces réunions fréquentes sortira naturellement une entente qui profitera à la littérature nationale. Nous n'avons rien de plus à en dire pour le moment.

EUGÈNE VAN BEMMEL.

Digitized by Google

ESSAIS & NOTICES

DE LA DIFFICULTÉ D'ÉTABLIR LA LIBERTÉ EN FRANCE.

Les origines de la France contemporaine, par H. TAINE.

D'où vient qu'après environ un siècle d'efforts, les Français ne sont pas encore parvenus à établir d'une manière permanente la liberté politique? Nul peuple ne semblait devoir mieux y réussir. Le pays est riche et l'aisance est très-générale. Déjà sous l'ancien régime, le nombre des propriétaires était considérable et la révolution l'a encore beaucoup augmenté ; ainsi, sous le rapport social, elle a réussi et elle a donné à la France une organisation agraire et une constitution civile excellentes. Le Français a l'esprit prompt, ouvert, pénétrant; il va rapidement au fond des choses. Les meilleurs livres qui ont été écrits sur la politique sont ceux de Montesquieu et de Tocqueville. Comment se fait-il que tant d'avantages, tant de lumières, tant de supériorités même, à certains égards, aient abouti à tant d'échecs?

Les affaires humaines sont si complexes, qu'on ne peut tout expliquer par l'effet d'une cause unique. Mais, à mon avis, la cause principale de ce phénomène est celle-ci : La religion étant un sentiment inné du cœur humain, et l'Église un élément essentiel de la société, il est presque impossible de fonder la liberté dans un pays dont l'Eglise dominante est hostile à la liberté.

J'ai déjà émis cette idée ici même et j'en trouve la confirmation dans les faits qui se déroulent en France, sous nos yeux et dans le beau livre si instructif, si rempli de faits, publié récemment par M. Taine.

Gambetta l'a bien dit : L'ennemi, c'est le cléricalisme, c'est-à-dire l'Église. C'est elle qui a fait le 16 mai ; c'est elle qui est le

Digitized by Google

lien de tous les adversaires de la république; c'est elle qui a mené les électeurs au scrutin, et si la liberté succombe de nouveau, c'est elle qui aura creusé sa tombe. Quinet l'a démontré, c'est elle, ce sont ses résistances qui ont fait échouer la révolution de 1789.

C'est qu'en effet la difficulté paraît insurmontable et le cercle sans issue.

L'Eglise, par la bouche des papes et des conciles, condamne les libertés modernes. Si le peuple obéit à l'Eglise, ces libertés ne pourront s'établir. Pour fonder la liberté il faudra donc soustraire le peuple à l'influence de l'Eglise.

Alors se pose cette grave question : Peut-on extirper du cœur de l'homme le sentiment religieux et amener un peuple à vivre sans culte? C'est à ce prix seulement que la liberté se fondera. Autrement l'Eglise ressaisira son empire et renversera les institutions libres.

Les adversaires de tout culte croient qu'une nation peut les suivre, et c'est ainsi qu'ils espèrent résoudre le problème. En théorie, on peut longtemps discuter sur ce point et, de part et d'autre, on ne manquera pas d'arguments; mais, en matière politique, il n'y a rien qui vaille l'expérience, et un fait bien établi vaut dix syllogismes. Devant des faits positifs, ceux qui s'appellent positivistes doivent, semble-t-il, s'incliner! Voyez la leçon que nous donne l'histoire de la France.

Au XVIII^e^ siècle, les philosophes qui visaient à établir un régime basé sur la raison et consacrant les droits de l'homme avaient bien compris que le grand obstacle était l'Église catholique. On sait avec quelle vigueur, avec quelle persistance, avec quelles armes ils l'ont attaquée. Ils ont insurgé contre elle tout ce qu'il y a de grand et tout ce qu'il y a de bas dans l'homme : son besoin de connaître et ses instincts de luxure. Je ne referai pas le tableau de cette lutte; il est admirablement tracé dans le chapitre IV du livre de Taine, intitulé *la Propagation de la Doctrine*. Il nous montre aussi le succès obtenu par les philosophes. L'incrédulité devint générale, même dans le clergé. Le mouvement commence avec la Régence. En 1698, la Palatine, mère du régent, écrit déjà « qu'on ne voit presque plus maintenant un seul jeune homme qui ne veuille être athée ». — « Je ne crois pas, dit encore la Palatine, en 1722, qu'il y ait à Paris, tant parmi les ecclésiastiques que parmi les laïques cent personnes qui aient la véritable foi... Cela fait frémir. » Dans

Digitized by Google

le monde, le rôle d'un ecclésiastique devient difficile. Il semble qu'il soit un pantin ou un plastron. « Dès que nous y paraissons, dit l'un d'eux, on nous fait disputer; on nous fait entreprendre de prouver l'utilité de la prière à un homme qui ne croit pas en Dieu ou la nécessité du jeûne à un homme qui a nié toute sa vie l'immortalité de l'âme ; l'entreprise est laborieuse et les rieurs ne sont pas pour nous. » Bientôt le scandale prolongé des billets de confession et l'obstination des évêques à ne point souffrir qu'on taxe les biens ecclésiastiques soulèvent l'opinion contre le clergé et, par suite, contre la religion. « Il est à craindre, dit Barbier, que cela ne finisse sérieusement; on pourrait voir un jour dans ce pays-ci une révolution pour embrasser la religion protestante[1]. »

« La haine contre les prêtres, écrit d'Argenson, en 1753 va au dernier excès. A peine osent-ils se montrer dans les rues sans être hués. Comme notre nation et notre siècle sont bien autrement éclairés qu'au temps de Luther, on ira jusqu'où on doit aller; on bannira tous prêtres, tout sacerdoce, toute révélation, tout mystère. » C'est précisément ce qu'a fait la Révolution française. Aujourd'hui, tout cela est revenu et avec bien plus de puissance et de tout autres visées qu'au XVIII^e^ siècle. « On n'ose plus parler pour le clergé dans les bonnes compagnies, dit encore d'Argenson; on est honni et regardé comme des familiers de l'inquisition. Les prêtres ont remarqué cette année une diminution de plus d'un tiers dans le nombre de leurs communiants. Le collége des jésuites devient désert; cent vingt pensionnaires ont été retirés à ces moines si tarés. On a observé aussi, pendant le carnaval de Paris, que jamais on n'avait vu tant de masques au bal contrefaisant les habits ecclésiastiques en évêques, abbés, moines, religieuses. »

« Savez-vous, écrivait en 1766 Horace Walpole, ce que sont les philosophes et ce que ce mot signifie ici? D'abord, il comprend presque tout le monde; ensuite, il désigne les gens qui se déclarent ennemis du papisme, mais qui, pour la plupart, ont pour objet le renversement de toute religion... Voltaire lui-même ne les satisfait plus; une de leurs dames prosélytes me disait de lui : Il est bigot; c'est un déiste. » Les femmes, à leur tour, se jettent dans l'incrédulité. En 1783, un personnage d'un roman de M^me^ de Genlis écrit: « Il y a cinq ans, je les avais laissées ne

[1] Aubertin. P. 231, 233, 235, 289.

Digitized by Google

songeant qu'à leur parure, à l'arrangement de leur souper; je les retrouve toutes savantes et beaux-esprits[1]. » — « On voit de jeunes personnes, qui sont dans le monde depuis six ou sept ans, se piquer ouvertement d'irréligion, croyant que l'impiété tient lieu d'esprit et qu'être athée, c'est être philosophe[2]. »

Le clergé lui-même n'échappe pas à la contagion : lui aussi cesse de croire. Champfort résume ainsi le bilan de leurs croyances : « Un simple prêtre, un curé doit croire un peu, sinon on le trouverait hypocrite; mais il ne doit pas non plus être sûr de son fait, sinon on le trouverait intolérant. Au contraire, le grand vicaire peut sourire à un propos contre la religion, l'évêque en rira tout à fait, le cardinal y joindra son mot. » Autre témoignage. « Il y a quelque temps, raconte la chronique, on disait à l'un des plus respectables curés de Paris : — Croyez-vous que les évêques qui mettent toujours la religion en avant en aient beaucoup? — Le bon pasteur, après avoir hésité un moment, répondit : — Il peut y en avoir quatre ou cinq qui croient encore. » — En province, le clergé n'avait pas plus conservé la foi qu'à Paris. « En Auvergne, dit M. Montlosier, je me composai une société de prêtres beaux-esprits, dont quelques-uns étaient déistes et d'autres franchement athées, avec lesquels je m'exerçai à lutter contre mon frère[3]. » Rivarol, sceptique lui-même, déclare[4] qu'aux approches de la révolution, « les lumières du clergé égalaient celles des philosophes. » — « Le corps qui a le moins de préjugés, dit Mercier, qui le croirait? c'est le clergé![5] »

La révolution arrive. Elle supprime le culte catholique; elle proscrit ses ministres; elle démolit ou vend une partie de ses églises et dans celles qui restent debout elle installe le culte de la raison. Les fêtes républicaines remplacent celles du catholicisme. Il semble que c'en est fait non-seulement du « Papisme », de « l'Infâme », mais même de tout culte positif. Considérez la France aujourd'hui : quel changement! La foi catholique a reconquis tout le terrain qu'elle avait perdu il y a un siècle. Non-seulement le clergé, mais la noblesse, la haute bourgeoisie et les femmes lui sont revenus. Le paysan, partout ailleurs — en Belgique, en Allemagne, en Irlande — son plus solide appui, le

[1] Mme de Genlis. *Adèle et Théodore.* I, p. 312.
[2] *Id.* II, p. 326.
[3] *Mémoires.* I, p. 37.
[4] Rivarol. *Mémoires.* I, p. 344.
[5] Mercier. IV, p. 142.

Digitized by Google

paysan en France lui résiste, parce qu'il a acheté des biens nationaux et qu'ainsi, de père en fils, il a appris à craindre le retour de l'ancien régime. Mais, depuis le commencement du siècle, l'influence du clergé n'a pas cessé de croître et de s'étendre. Laissez-lui l'enseignement dont il s'empare peu à peu — d'après Gambetta, il en est déjà maître aux trois quarts — et avant deux générations il règnera en maître dans la patrie de Voltaire.

Voici donc un fait incontestable. La France a tenté de s'affranchir de l'Église d'abord par la philosophie et par la science, puis par la violence et la proscription. Non-seulement elle n'a pas réussi, mais elle a communiqué à l'ennemi qu'elle combattait une force nouvelle et une autorité qu'il avait perdue. D'où vient cela? J'en trouve l'explication dans le livre même de Taine, et son témoignage aura d'autant plus de poids qu'on ne l'accusera pas d'un excès de religiosité, lui à qui, malgré ses titres éclatants, l'Académie française refuse d'ouvrir ses portes, uniquement parce qu'on l'accuse de matérialisme. Le « matérialiste » Taine constate dans les termes suivants la nécessité d'une religion : « S'il y a des raisons valables pour légitimer la coutume, il y en a de supérieures pour consacrer la religion... Il faut un culte, une légende, des cérémonies, afin de parler au peuple, aux femmes, aux enfants, aux simples, à tout homme engagé dans la vie pratique, à l'esprit humain lui-même dont les idées, involontairement, se traduisent en images. Grâce à cette forme palpable, elle peut jeter son poids énorme dans la conscience, contrebalancer l'égoïsme naturel, enrayer l'impulsion folle des passions brutales, emporter la volonté vers l'abnégation et le dévouement, arracher l'homme à lui-même pour le mettre tout entier au service de la vérité ou au service d'autrui, faire des ascètes et des martyrs, des sœurs de charité et des missionnaires. Ainsi, dans toute société, la religion est un organe à la fois précieux et naturel. D'une part, les hommes ont besoin d'elle pour penser à l'infini et pour bien vivre; si elle manquait tout d'un coup, il y aurait dans leur âme un grand vide douloureux et ils se feraient plus de mal les uns aux autres. D'autre part, on essayerait en vain de l'arracher; les mains qui se porteraient sur elle n'atteindraient que son enveloppe; elle repousserait après une opération sanglante; son germe est trop profond pour qu'on puisse l'extirper[1]. »

[1] Taine. *Les origines de la France contemporaine.* I, p. 274. Conformément aux idées développées dans cette page, « l'athée » Taine a élevé ses enfants dans le protestantisme.

Digitized by Google

Le XVIII^e siècle et la révolution française, en voulant anéantir le catholicisme sans le remplacer par aucun autre culte, ont donc tenté une chose impossible. Ils ont voulu mutiler l'âme humaine et enlever à l'humanité un élément dont elle ne peut se passer. Ils ont échoué; ils ne pouvaient pas réussir. Si cette expérience n'éclaire pas le XIX^e siècle, s'il fait la même tentative, il échouera plus lamentablement encore, parce qu'il n'a plus les grands écrivains d'autrefois pour diriger l'assaut.

« J'ai fait plus en mon temps, dit quelque part Voltaire, que Luther et Calvin. » Comme le remarque justement Taine, en ceci Voltaire se trompe. Luther et Calvin ont définitivement affranchi du joug de Rome les pays où leur doctrine a été accueillie. Voltaire a insurgé la France contre le catholicisme, mais il ne l'en a émancipée que momentanément. Il n'a point donné satisfaction au sentiment religieux que l'on n'arrachera pas au cœur d'un peuple. Si l'on devait y parvenir, ce ne serait que pour le livrer à l'anarchie. L'Église a aujourd'hui plus de vie, plus de puissance, plus d'influence qu'au XVIII^e siècle.

Ainsi se vérifie une fois de plus ce mot profond : « En fait de religion on ne tue que ce qu'on remplace. » L'histoire de France, depuis un siècle, et le livre de Taine, qui la résume si admirablement, conduisent à cette conclusion : Individu, famille, nation, vous n'échapperez au papisme et vous ne fonderez la liberté qu'en adoptant un culte plus conforme aux besoins spirituels de l'homme moderne.

ÉMILE DE LAVELEYE.

Digitized by Google

L'ESPRIT VÉNITIEN AU XVIII^e SIÈCLE

GASPARO GOZZI

Le comte Gasparo Gozzi — qu'il ne faut pas confondre avec Carlo Gozzi, son frère, auteur dramatique distingué — fut un des beaux esprits vénitiens les plus remarquables du siècle dernier. A la fois poète et prosateur, il eut le rare talent de donner à ses vers la grâce et la concision d'Horace, à sa prose la verve et l'enjouement de Lucien. Doué d'une imagination riche et féconde, il aborda avec succès tous les genres de littérature, et l'extrême variété de ses compositions ne contribua pas peu à lui attirer de nombreux suffrages. Et véritablement, quiconque a pénétré dans le sanctuaire des Muses italiennes ne saurait entendre prononcer le nom de Gozzi sans se rappeler aussitôt soit une description vive et colorée, soit un caractère admirablement tracé, soit un dialogue où la nature semble prise sur le fait, soit une fable digne d'être comparée aux meilleures de la Fontaine, et ainsi du reste. Quant à l'expression, rien ne manque à cet aimable génie : aux mouvements prime-sautiers de l'inspiration il joint les fines allusions, l'allure franche et dégagée, l'harmonie imitative, la naïveté et la délicatesse, la précision et la force; tout enfin concourt à donner à son style un caractère foncièrement original, et d'autant

Digitized by Google

plus digne d'admiration qu'il a su constamment se soustraire au mauvais goût de l'époque et éviter, jusque dans ses poëmes bernesques [1], les quolibets et les amphigouris qui ont souvent fait le fond de ce genre, dans lequel le naturel dégénère si facilement en licence.

Mais ce qui recommanda surtout Gozzi à l'attention de ses contemporains, ce qui fait son plus beau titre de gloire auprès de la postérité, c'est que, tout en s'efforçant de remettre en honneur la beauté du style et la pureté du langage, il appliqua les dons précieux de son intelligence à réveiller le sens moral enseveli dans l'indifférence la plus honteuse. Il mit au jour, à cette fin, deux importantes publications, l'*Observateur vénitien* et le *Monde moral,* dont l'influence fut incontestable. Il était impossible, en effet, que les ridicules atteints par les sagettes si bien affilées et si polies du spirituel moraliste ne fussent pas quelque peu entamés, et plus d'un, sans doute, ne s'en releva pas.

Ce serait ici le lieu de placer une étude sur la vie et les travaux du comte Gasparo Gozzi; mais, comme il s'est chargé de se dépeindre lui-même, nous croyons préférable de nous borner à donner la version littérale de son autobiographie, telle qu'elle se trouve dans l'*Observateur vénitien*, 1761, vol. I, pp. 63, 64. On y verra, d'ailleurs, une sorte d'avant-goût du style et de la manière de ce

[1] La poésie dite *bernesque* ou *berniesque* (de François Berni, son créateur) prit naissance en Italie au XVI^e^ siècle. Ce genre, dont le burlesque de Scarron pourrait donner une idée si la langue française ne manquait essentiellement des qualités poétiques qui en font le charme principal, comportait les sujets et les procédés les plus bizarres. C'était l'éloge de la peste ou des douceurs de l'excommunication, la critique des châtaignes, de la toux, des pieds de mouton, des œufs durs, de la salade. Grande fut la vogue de ces extravagances, et il n'est pas jusqu'à l'illustre Galilée lui-même qui n'ait signé de son nom glorieux une facétie sur la mode des robes longues. Le style des poésies bernesques était d'ailleurs parfait, et il est à remarquer, comme l'a déjà fait observer M. Viennet, que l'obscénité n'y fut mêlée que par deux prélats, monsignor della Casa et Angiolo Firenzuola.

Digitized by Google

philosophe humoriste, et peut-être l'originalité du portrait inspirera-t-elle à nos lecteurs le désir d'apprécier d'une façon plus complète celui qu'ils auront pu juger déjà comme peintre et comme modèle. Si donc ils veulent nous suivre jusqu'au bout dans les quelques pages que nous allons essayer de traduire, nous leur promettons une verve intarissable, un esprit du meilleur aloi, une philosophie toute souriante, une critique couleur de rose, une façon de dire qui ne laisse jamais languir l'intérêt; en un mot, ils connaîtront — et c'est là notre but — une de ces puissantes individualités qu'on n'oublie plus, une fois que l'on a été mis en communication avec elles.

FERDINAND GRAVRAND.

Gozzi peint par lui-même.

Il naquit en l'an 1713, le 4^e jour de décembre. Venise fut sa patrie. Je parlerai d'abord de son corps, puis du reste. Taille élevée, corps fluet, figure bien proportionnée, mélancolique, grands yeux tirant sur le bleu de ciel, lents à se mouvoir, et pieds plus lents encore. Il eût rendu ceux-ci agiles dans sa jeunesse au moyen de la danse, si son maître, au bout de trois jours, ne l'avait quitté par désespoir d'en sortir jamais. Ses cheveux, jadis noirs, sont maintenant presque gris, d'aucuns diraient, par excès de pensée, lui, à cause des années. Lire, méditer, écrire, furent ses occupations. Il sentait qu'en son cœur il y avait de la paresse; on l'appelait amour de gloire : il s'en éprit d'autant plus sous un masque si honorable. Il y eut toujours en lui une petite dose de poète. Il composa beaucoup de choses en manière de badinage, et non peu d'élevées. Il suivit en tout les anciens, pour rivaliser avec les meilleurs et être surpassé par des gens qui ne peuvent plus parler. Par nature, il prête volontiers l'oreille à autrui; il ouvre rarement la bouche; parfois vous

Digitized by Google

diriez qu'il est muet, s'il n'y avait le oui et le non, mots qui lui sont très-chers à cause de leur brièveté, et qui, vu leur substance définitive, sont plus souvent proférés par lui que tous les autres. Le grand nombre de ses publications le fit connaître à quelques personnes : elles désirèrent le voir. La première fois suffit : son silence nuisit à ses livres. Il s'en aperçut et en fut heureux dans son amour de la solitude. Il eut en lui tous les désirs ; il sut les vaincre : il se flatta que c'était vertu, mais, en s'examinant, il découvrit que son peu de fortune était l'unique cause de ce triomphe. Il n'en fit que rire, et s'ingénia à rechercher l'effet que peuvent faire sur diverses âmes des stimulants semblables aux siens. En l'an 1761, le 28e jour de février, il n'est pas mort. Quand il le sera, Dieu fasse paix à son âme.

Œuvres morales.

I

NI-L'UN-NI-L'AUTRE.

Je n'aurais jamais osé raconter cette histoire, quoique les faits qu'elle rapporte remontent à des temps fort reculés, si nous n'étions arrivés aujourd'hui à une époque où les hommes accouchent[1]. Mais, en comparant ce que j'avais lu autrefois avec ce qui a été publié il y a quelques jours, j'ai trouvé que l'aventure sur laquelle je me suis tu jusqu'ici est beaucoup moins merveilleuse et moins incroyable que la nouvelle qui nous est venue de Portugal, et je me décide définitivement à la mettre au jour.

Il arriva donc jadis dans une ville de la Grèce qu'un jeune homme de fort bonne famille s'engagea dans les liens du mariage. Les deux époux désiraient ardemment voir leur union féconde, surtout afin de complaire à un oncle riche et vieux qui possédait de grands biens et attendait d'eux un

[1] Allusion à quelque *canard* portugais contemporain, comme on le verra plus loin. (*Note du trad.*)

Digitized by Google

héritier auquel il pût laisser tout son avoir. Comme chacun peut le croire, ils s'efforçaient de leur mieux à accroître leur descendance. Mais le vieillard étant d'humeur fantasque et paraissant désirer tantôt un garçon et tantôt une fille, ils étaient tous deux dans une très-grande hésitation, désirant eux aussi parfois un garçon et parfois une fille, selon les divers penchants de leur oncle. Je ne sais si ce fut ce souci qui pénétra dans l'imagination de la femme, ou hasard, mais il se fit qu'elle devint grosse, et, restant en suspens jusqu'au dernier moment et se disant sans cesse : « Qu'arrivera-t-il? et que sera l'enfant que je porte? » elle mit finalement au monde un être qui n'était ni un garçon, ni une fille. Vous vous figurez sans doute que c'était au moins un hermaphrodite. Non, vous dis-je, ce n'était absolument ni l'un, ni l'autre. Le père et la mère mouraient d'envie de savoir ce que c'était et disaient à la sage-femme : « Eh bien, qu'est-ce que c'est? qu'est-ce que c'est? » La sage-femme ne savait que répondre. Ils se figuraient qu'elle voulait s'amuser un peu à leurs dépens en gardant momentanément le silence; mais la bonne dame, aiguisant ses yeux autant qu'elle le pouvait, haussa définitivement les épaules et dit : « C'est ce que c'est; ou plutôt, c'est ce que ce n'est pas. » Sur ces entrefaites, le vieillard entra dans l'appartement, et, voyez s'il était lunatique! dès qu'il sut que l'enfant n'était d'aucun sexe, il fut satisfait au plus haut point, et cette singularité lui étant tout à fait agréable, il fit immédiatement son testament et institua le nouveau-né héritier de toute sa fortune, voulant que, selon sa conformation, il fût nommé Ni-l'un-ni-l'autre. Et il racontait le fait par toute la ville avec émerveillement et allégresse. Mais l'histoire ne dit pas autre chose de l'oncle, si ce n'est qu'il mourut à quelques jours de là; et je n'en suis pas fâché, pour ma part, car il ne me donnera plus rien à faire dans la suite de la présente narration.

Ni-l'un-ni-l'autre commença donc à devenir peu à peu grandelet, et, sauf cette circonstance qu'il n'était ni homme, ni femme, c'était une des plus belles et des plus gracieuses créatures que l'on eût vues jamais. Car il avait en lui tout

Digitized by Google

l'agrément et la gentillesse de la femme, et toute la vigueur apparente de l'homme. Si bien que son père et sa mère, peu satisfaits que Ni-l'un-ni-l'autre ne fût ni l'un ni l'autre, résolurent, peu de temps après la mort de l'oncle, d'aller consulter un oracle — j'ignore si ce fut celui de Delphes ou quelque autre, — afin de s'assurer si leur enfant ne deviendrait jamais garçon ou fille. Après un sacrifice solennel, ils demandèrent donc, dans une belle et dévote prière, ce qu'il en devait advenir. Son Éminence répondit que Ni-l'un-ni-l'autre croîtrait tel qu'il était jusqu'à l'âge de dix-huit ans, et que, arrivé à ce point, il pourrait aller au temple et demander aux dieux, à son gré, d'être ce qu'il voudrait. Ni-l'un-ni-l'autre, outre sa beauté, était doué d'un jugement exquis, et il ajoutait à son bon sens naturel une voix si douce et si agréable, qu'elle lui attirait la bienveillance universelle. Il ne laissait pas néanmoins de cultiver de si bonnes dispositions soit par l'étude des sciences et des lettres, soit par les arts féminins moins fatigants, et il avait coutume de dire que, ne sachant pas bien, dans un âge si tendre, quelle condition de vie il demanderait plus tard aux dieux, il voulait, en attendant, s'approprier toutes les qualités qui convenaient à l'une et à l'autre pour être un galant homme ou une femme de bien et de mérite quand il aurait fait son choix. Cependant il arrivait fréquemment que ses parents s'emportaient l'un contre l'autre, comme cela se fait après un certain temps de mariage; alors, sa mère se tournait vers lui en marmottant de colère, et lui disait, les larmes aux yeux : « Ni-l'un-ni-l'autre, plutôt que d'être jamais femme, demande aux dieux de devenir chauve-souris. Nous sommes des esclaves à la chaîne, traitées comme les esclaves. Mieux vaut mourir. Tu es bien heureux, toi qui peux choisir ton état et être autre chose ! » De son côté, son père lui disait, avec force jurons : « Ni-l'un-ni-l'autre, ne souhaite pas de devenir homme. Vois la vie que je mène, moi qui n'ai pas une joie au monde. Elle te dit qu'elle est esclave; mais il me semble que l'esclave c'est moi, moi qui, tout le long du jour, dois songer aux intérêts de la famille, converser avec des commis,

Digitized by Google

avec des malotrus, l'entretenir comme une reine, sans jamais parvenir à la satisfaire. Maudit soit celui auquel il peut plaire d'être homme! Demande d'être rat, escargot, plutôt, tu auras meilleure vie. » Ces plaintes et d'autres semblables retentissaient à peu près chaque jour aux oreilles de Ni-l'un-ni-l'autre, lequel se taisait et attendait un âge plus affermi par les années et par la prudence pour demander aux dieux ce qu'il voudrait.

Cependant sa réputation se répandit par toute la ville, et, comme il n'était ni garçon, ni fille, il était admis familièrement dans la société des jeunes gens et des filles du pays, et il était accueilli avec autant de joie là où se faisaient les exercices équestres que dans les lieux où l'on brodait et où l'on cousait. Chacun lui demandait son avis tant à propos de l'art de l'escrime qu'au sujet des teintes convenables à donner à une fleurette sur le métier, et ses décisions, sur des matières si diverses, étaient toujours excellentes. Mais ceux qui recherchaient le plus souvent la compagnie de Ni-l'un-ni-l'autre étaient les amoureux, hommes et femmes, qui lui confiaient volontiers toutes leurs affaires. Et principalement les femmes, lesquelles, commençant par un *avec vous du moins on peut parler librement*, lui racontaient tant de jalousies, tant de chagrins, de dépits, de tourments, qu'il ne pouvait pour ainsi dire s'occuper d'autre chose. Ni-l'un-ni-l'autre, qui n'éprouvait aucune souffrance d'amour, mais était seulement un bon ami, donnait à toutes de prudents et exquis conseils et beaucoup de consolations opportunes, si bien que toutes les femmes lui avaient donné une place dans la partie la plus intime de leur cœur, et il n'y en avait pas une parmi elles qui ne se félicitât de l'avoir pour bon et cordial ami. Et il en était de même des hommes, qui recevaient de lui les plus sages avis et le quittaient satisfaits; aussi n'y avait-il pas secret si caché qu'il ne l'apprît de ceux-ci et de celles-là, tous s'imaginant, tandis qu'ils causaient avec lui de leurs affaires, s'entretenir avec eux-mêmes. Mais Ni-l'un-ni-l'autre, grandissant avec les années et touchant déjà à la dix-huitième de son âge, s'était déjà dit maintes fois : « Qu'est-ce

Digitized by Google

donc que cet amour et comment se fait-il que je ne reçoive jamais de lui que des plaintes, tant des hommes que des femmes? Qu'ai-je vu, en tout ce temps, sinon des larmes? Qu'ai-je entendu, sinon des soupirs et des blasphèmes? Le bien qu'il fait ne consiste qu'en des désirs, mais une tristesse profonde et réelle est cachée sous un voile de plaisir. » Au milieu de ces pensées et d'autres semblables, le temps s'écoulait rapidement, et le jour arriva bientôt où Ni-l'un-ni-l'autre devait aller au temple demander aux dieux la grâce d'être femme ou homme.

L'historien raconte que ce fut une des plus belles choses qui se fussent jamais vues au monde, car presque toutes les femmes désiraient qu'il demandât d'être homme, tant parce qu'elles se flattaient de pouvoir lui plaire, que parce que, s'il choisissait l'autre sexe, lui qui joignait à une figure charmante un maintien plein de noblesse, il ne manquerait pas sans doute de leur enlever leurs conquêtes. Les hommes, au contraire, mus par un seul désir et une pensée unique, souhaitaient le voir devenir femme. Le beau de l'aventure fut que, tandis qu'il se rendait au temple, sans jamais dire un mot de ce qu'il avait l'intention de demander, il était accompagné de deux longues files, l'une d'hommes et l'autre de femmes, qui, chantant une ballade en chœur, lui disaient à peu près ceci :

TOUS.

Selon mes vœux si je pouvais choisir,
Ah! je sais bien quel serait mon désir!

CHŒUR DE FEMMES.

Puisque le Ciel t'accorde cette grâce
Que tu peux être homme ou femme à ton gré,
Et qu'à l'instant ta prière efficace
Va t'octroyer le sexe préféré;
Marche à l'autel, et, d'une âme dévote,
Demande au dieu barbe et culotte.

TOUS.

Selon mes vœux si je pouvais choisir,
Ah! je sais bien quel serait mon désir!

Digitized by Google

CHŒUR D'HOMMES.

Quoi! sur ta joue, où brillent lis et roses,
On pourrait voir croître un poil hérissé!
Ah! de ton sort quand c'est toi qui disposes,
Ne forme pas ce souhait insensé!
Marche à l'autel, et, pour n'être point dupe,
Demande au dieu corset et jupe.

TOUS.

Selon mes vœux si je pouvais choisir,
Ah! je sais bien quel serait mon désir!

CHŒUR DE FEMMES.

Quand disparaît la fleur de la jeunesse,
Il ne nous reste, hélas! que le mépris!
Or, ne crois pas que jamais il renaisse
Le vert printemps qui fait tout notre prix.
Marche à l'autel, et, d'une âme dévote,
Demande au dieu barbe et culotte.

TOUS.

Selon mes vœux si je pouvais choisir,
Ah! je sais bien quel serait mon désir!

CHŒUR D'HOMMES.

Oui, la jeunesse est courte, mais qu'importe,
Si tous tes jours d'amour sont couronnés?
Si chaque instant te vaut une cohorte
De serviteurs à tes pieds posternés?
Marche à l'autel, et, pour n'être point dupe,
Demande au dieu corset et jupe.

Tout le chœur reprenait, avec son tonnerre accoutumé, les paroles du commencement, et, en chantant d'autres strophes, il suivait Ni-l'un-ni-l'autre qui, couronné de fleurs, s'acheminait vers le temple. Je supprime le reste de la ballade qu'il ne m'est pas possible de donner en entier telle qu'on la lit dans l'ancien écrivain, car les mœurs de cette époque ne sont pas tout à fait conformes aux nôtres, et les vers que je retranche contiennent certaines hardiesses, en partie satiriques et en

Digitized by Google

partie peu modestes, qui offenseraient les pudiques oreilles de nos jours. Je ne dirai rien de plus, si ce n'est que les hommes et les femmes, échauffés les uns contre les autres, firent flèche de toute strophe et, en chantant, se dirent une charretée de vilenies. Mais finalement, Ni-l'un-ni-l'autre étant arrivé devant le dieu, le pria de cœur comme suit :

— Puisqu'il m'a été accordé, ô grand Jupiter, de te demander à ma dix-huitième année, qui est maintenant accomplie, d'être homme ou femme à mon choix, je te supplie de prêter l'oreille à ma volonté. Tu m'as fait naître tel, par ta grâce, que je ne désire pas être autre chose que ce que je suis à présent. Laisse-moi ni homme ni femme parmi tous les autres qui sont hommes et femmes. Jusqu'ici j'ai été l'ami et le confident de tous. Si je me transformais en homme ou en femme, il me serait impossible de continuer à jouir des fruits d'une vraie et paisible amitié, laquelle ne tarderait pas, j'en suis sûr, à être empoisonnée par quelqu'un de ces nombreux tourments qui m'ont été confiés tantôt par des hommes et tantôt par des femmes enflammés d'amour. Je demande d'être ni l'un ni l'autre, et je te le demande du fond du cœur.

Tous les assistants restèrent stupéfaits et abasourdis à une telle prière, mais à la fin ils reconnurent combien était judicieux le choix de Ni-l'un-ni-l'autre; aussi, quoiqu'ils se sentissent dépités contre lui quelque temps, ils recommencèrent, selon leur première habitude, à l'entretenir de leurs inquiétudes, et, tant qu'il vécut, il fut dans la cité le conseiller et l'ami universel.

II

L'UTILITÉ DES MONTRES.

Je ne puis vraiment concevoir ce que ferait aujourd'hui le monde si les hommes avaient ajouté foi aux radotages des anciens philosophes. Il me semble que la mélancolie se serait étendue comme un voile immense sur toute la surface de la terre, et que chacun de nous, avant de faire un pas,

Digitized by Google

serait resté plusieurs fois le pied en l'air à se dire : Fais-je bien ou mal de le mettre à terre? dois-je le placer ici ou là? est-ce le temps de le poser ou non? que dois-je faire? Tout leur inspirait des scrupules, en tout ils voulaient du jugement et de la prévoyance. Mais le ciel, miséricordieux envers le genre humain, voyant qu'à force de penser d'avance aux choses, nous marchions tout droit à la consomption, suscita une secte nouvelle d'hommes pour résister à cette engeance importune dont les rigueurs troublaient la tranquillité des vivants. Ce furent les horlogers, gens à ce point privilégiés du ciel qu'ils eurent le talent d'enfermer vingt-quatre heures dans une petite boîte d'argent, d'or ou d'autre métal, et de les diviser même en minutes, en secondes et pour ainsi dire en instants, réduisant la chose de façon que chacun peut avoir à plaisir un jour et une nuit dans sa poche, ce que tout ce qu'il y eut de Zénons, de Cratès et de Cratétès n'eussent jamais découvert. Avant qu'il y eût des horlogers ici-bas, la durée du temps étant inconnue, on se tourmentait à penser en longueur, et l'on voulait comprendre par la pensée un an, deux ans, dix, vingt et plus, et prévoir ce qui pourrait être de là à un siècle. Depuis que cette bénédiction s'est introduite, les hommes ne se cassent plus la tête de tant de prévoyances; mais le temps se trouvant divisé et haché en un grand nombre de pièces et menus morceaux, ils se sont habitués à ne pas laisser courir leurs pensées au delà d'une demi-journée, parfois d'une heure, d'une demi-heure, ou moins encore s'ils le veulent ainsi. Il en résulte que les pauvres mortels ne sont plus remplis de mille inquiétudes, ni si affairés qu'ils l'étaient autrefois, parce que celui qui prévoit les choses une demi-heure ou une minute d'avance, a bien moins de souci et de fatigue que celui qui aura en tête celles d'une ou de plusieurs années. Quelqu'un avait-il un fils, par exemple; il n'était pas plus tôt né qu'il fallait déjà songer à la manière dont il devrait être élevé, à la condition de vie qu'il serait bon de lui choisir; l'incertitude du succès et mille autres pensées troublaient l'esprit, car, comme on ne pouvait voir le temps peu à peu, l'existence tout

Digitized by Google

entière de l'enfant se présentait à la fois à l'idée. Aujourd'hui que nous jouissons du bienfait des montres, un père est content si son fils lui donne une demi-heure de satisfaction, et s'il lui donne une autre demi-heure de découragement, elle ne tarde pas à finir pour faire place à une troisième, laquelle, de quelque nature qu'elle soit, sera bientôt suivie de la quatrième, et les choses se modifieront. Et lors même qu'elles ne se modifieraient pas, qu'importe, puisque l'on n'a pas plus d'une demi-heure à espérer ou à craindre?

Un autre avantage encore est non moins digne d'attention. Il y eut un temps où les affaires d'amour allaient avec une indicible lenteur. Les hommes et les femmes, disposant d'un temps infini, ne se hâtaient point du tout. Les femmes se tenaient enfermées chez elles et étaient peu vues des hommes. Ceux-ci commençaient à démontrer leur affection par des longueurs qui n'avaient jamais de fin. Des sérénades, des chansons, des jeux, des fêtes, que la belle se gardait bien d'agréer tout de suite; elle faisait même un acte d'immense faveur si, au bout de trois ans, elle laissait voir une joue, ou tout au plus un petit sourire du haut de sa fenêtre. Par des voies étudiées et admirables, les billets doux commençaient à circuler, et avant qu'une conclusion intervînt entre eux, je crois que l'on voyait déjà quelque ride sur le front de l'un ou de l'autre. Depuis que l'on consulte les montres, cette souffrance n'existe plus. Les fêtes et les sérénades sont allées se promener; on n'a plus recours aux fenêtres ni aux interminables lettres d'amour; tout se raccourcit, tout s'abrége; un coup d'œil, deux peut-être suffisent à bâcler tout ce qui était à peine expédié autrefois par mille détours et inventions.

Il n'y a donc point à s'étonner si, après cette bienheureuse invention des montres, les hommes vivent plus insouciants, plus tranquilles; si l'on ne voit pas un grand mouvement parmi eux; s'ils n'ont plus de ces pressentiments qui les faisaient jadis désespérer. D'où je déduis que les vrais philosophes qui ont illuminé le monde sont les horlogers.

Digitized by Google

III

LETTRE D'UNE DAME QUI DEMANDE UN AVIS SUR LA MANIÈRE MODERNE D'ARRANGER LES CHEVEUX.

Très-cher ami. — Je me trouve en un doute considérable, non d'histoire ni de philosophie ou d'autre chose trop élevée, mais en un doute tel qu'il convient à ma condition de femme. Je voudrais savoir quelle est votre opinion à vous autres hommes au sujet de l'arrangement des cheveux. Ne riez pas, car la matière est, pour nous, femmes, d'importance, autant que le sont pour les hommes les doctrines et les sciences, ou, pour mieux dire, autant qu'elles l'étaient autrefois, puisque aujourd'hui vous-mêmes vous apportez un plus grand soin à vous peigner qu'à toute autre affaire ou spéculation. A dire vrai, je ne suis pas savante, mais pourtant je ne suis pas tout à fait ignorante, et peut-être que j'entends mieux les choses que les hommes de lettres, lesquels consument parfois leur vie à étudier certaines matières abstraites qui ne font aucun profit au prochain, et s'appliquent à rêver à des questions qui ne sont utiles ni à l'esprit ni au corps. Au contraire, le peu que j'ai étudié, j'en ai toujours tiré avantage, et si en lisant ou en méditant je trouve quoi que ce soit qui concerne notre sexe, j'en prends note dans ma mémoire ou sur mes tablettes. Par exemple, vous ne le croiriez pas, j'ai aussi quelques connaissances en fait de médailles : mais j'en extrais un suc différent de ce que ferait un homme. Vous les faites servir à fixer quelque point de chronologie ou d'histoire, et moi je considère quelle coiffure avaient les deux Agrippine, Domitie, les femmes de Trajan, les deux Faustine, Julia Pia, Plautilla et beaucoup d'autres. J'ai prié un bon peintre de m'en faire tous les dessins en grandeur naturelle; et je les conserve sous verre, espérant, par ma diligence et une longue méditation, pouvoir devenir la directrice de cette doctrine, toucher des honoraires de toutes les femmes et être appelée en consultation par tous ceux qui passent pour habiles en cette matière et accommodent toutes les têtes du

Digitized by Google

pays. Outre les dessins des médailles, j'ai une bonne provision de gravures et de peintures anciennes, où l'on voit des cheveux de divinités célestes, de divinités marines, de nymphes des bois, des monts et des fleuves ; de princesses de toute nation, de dames et de paysannes. Je possède un livre long, large et assez gros vraiment, où sont contenues diverses descriptions de cheveux, la plupart faites par des poètes, lesquels, transportés par cette fureur qu'ils appellent divine, les ont vus dans leurs maîtresses peut-être tels qu'ils n'étaient pas ; mais leur imagination échauffée leur a fait dire quelque chose à mon propos. En tête de toutes celles-ci, on voit la délicate louange que donne aux cheveux Lucius Apuléius, pour compte de sa gentille servante. On y voit le bel honneur qu'eut la chevelure de Bérénice, d'avoir été transportée au ciel et faite étoile. On y lit cette expression de Stace :

> De ce front haut et fier la beauté saute aux yeux,
> Et, plus sublime encor, l'estrade des cheveux.

D'où il résulte que les coiffeurs arrangeaient les cheveux très-haut, puisqu'ils faisaient à Stace l'effet d'une estrade. Et cette autre, de Juvénal :

> Que de nœuds prodigués pour assurer l'aplomb
> Du vaste échafaudage étagé sur son front !
> De face on croirait voir Andromaque : derrière,
> La scène change ; adieu cette prestance altière.

Par quoi l'on comprend que les femmes s'arrangeaient les cheveux pour ainsi dire à plusieurs étages, comme les maisons, et que cet arrangement se trouvait au haut du front, de manière que, à les regarder par devant, elles paraissaient des Andromaques, ce qui signifie des femmes de très-haute stature, comme était l'épouse d'Hector ; et, à les regarder par derrière, elles étaient plus petites, et de leur taille ordinaire. D'où il appert encore que les petites ne cherchaient pas en ce temps-là, comme au nôtre, pour acquérir une certaine majesté de personne, à s'élever par-dessous au moyen des chaussures, mais par en haut et sur le front. Pour en

Digitized by Google

revenir à mon propos, je vous dis qu'il n'y a pas un passage ancien ou moderne où j'aie trouvé les cheveux nommés, qui n'ait été fidèlement copié dans mon cahier.

Malgré toute cette longue et obstinée attention, j'ai un doute dans l'âme, et je voudrais le lever avant d'écrire un traité au bénéfice commun de notre sexe. Jugez s'il est raisonnable. Il y a quelques années, on arrangeait les cheveux d'une autre façon qu'on ne le fait aujourd'hui, et je voudrais savoir si je me trompe en la jugeant meilleure. On voyait des cheveux légers, ondoyants, qui tombaient galamment deçà et delà sur les joues, faisant au visage comme un contour ou une frange délicate qui l'entourait avec une grâce charmante et une pittoresque délicatesse, l'oreille étant presque entièrement couverte, sauf ce petit bout vermeil où l'on attache les pendants. Aujourd'hui, au contraire, tous les cheveux se relèvent en arrière; on en fait une masse solide qui laisse les oreilles découvertes, et non-seulement les oreilles, mais tout le cou en long et en large.

Je vais vous dire les raisons pour lesquelles j'inclinerais plutôt à louer la première manière. Les cheveux sont de leur nature une chose légère, ondoyante, et qui reçoit l'air. C'est ce que veulent dire les poètes quand il leur semble que la brise les caresse, que les zéphyrs en sont amoureux. Cette finesse naturelle, ces gentilles petites boucles montrent qu'ils aiment la grâce et se plaisent à un balancement délicat et pittoresque. Ajoutez que peu de visages sont de tout point parfaits, ou plutôt que ceux qui ont quelque défaut ou disproportion notable sont nombreux : si bien que l'on devrait se persuader une bonne fois que la meilleure coiffure est celle qui ajoute le plus à la grâce ou qui cache le plus la disgrâce du visage. Supposons que la personne que l'on doit coiffer soit belle : si vous lui faites de ses cheveux un encadrement léger et mobile, qui lui tombe deçà et delà sur les joues, vous arrivez à réunir sous un coup d'œil les parties proportionnées de sa figure. L'œil frappe des deux côtés entre ces deux lignes et ne va pas plus avant, mais s'arrête à regarder avec complaisance le beau qui résulte d'un front

Digitized by Google

spacieux et ouvert, de deux beaux yeux, d'un nez effilé, d'une bouche gracieuse et de deux joues colorées, et la vue ne s'égare pas tout autour du cou, comme cela a lieu aujourd'hui. D'un autre côté, si celle à laquelle on arrange les cheveux est laide, moins on verra d'elle, moins l'ennui sera grand, et plus on lui ramènera les cheveux en avant, plus on cachera de défauts. Ainsi, plût au ciel que certains visages consentissent à être coiffés de manière que les cheveux fussent complétement rabattus en avant, depuis le front jusqu'au menton, comme un rideau qui leur tomberait sur toute la face!

Dans l'autre coiffure, en outre, qui ne me plaît pas, mille inconvénients se produisent. D'abord il faut que, contre leur nature, les cheveux deviennent ce qu'ils ne sont pas. A force de cire et d'épingles, on les réunit, on les contient, on les rend tout d'une pièce, on en fait une masse compacte et pour ainsi dire un haut bonnet de pierre, qui a bien l'apparence de petites boucles si l'on veut, mais non légères, ni avec cette grâce charmante et cette allure facile et aimable qui est si louable dans les cheveux; ils semblent plutôt, au contraire, un travail fait par un statuaire qui aurait voulu, à force d'art et de labeur, réduire en cheveux une pierre avec son ciseau. Et si je vous accorde qu'ils aient en eux quelque grâce, je vous accorde celle qui peut dériver de l'industrie de l'artiste seulement, mais ayant perdu toute celle qu'ils avaient de nature, ce qui veut dire la plus grande. Outre ce désordre, il me semble qu'il en naît un pire, et c'est que, en général, l'air du visage en est, comme je l'ai dit, endommagé, parce que tous les cheveux se relevant très-haut, par devant ou par derrière, il est parfois déplaisant de voir deux grandes tempes vénérables découvertes, et deux joues nues, longues, maigres; un visage énormément large vers le haut, qui, s'exténuant tout à coup à partir des pommettes, va finir en un empan de menton pointu; ou une grosse tête, augmentée du double par cette masse ; ou, en portant le regard jusque derrière la nuque, de découvrir quelquefois un cou grêle avec deux muscles à droite et à gauche, comme deux grosses

Digitized by Google

cordes d'instrument, et entre les deux un creux de couleur cendrée, ou noirâtre, ou jaunâtre, toute garnie de duvet. Malgré tout cela, on en use ainsi, et je crains qu'en allant à l'encontre d'un usage universel, je ne passe pour folle, et moi-même aussi je me coiffe comme les autres, malgré que j'en aie contre ma conscience et mon miroir.

IV

LA MEILLEURE MÉDECINE.

Un de ces derniers soirs, je me trouvais au lit d'un malade, et la compagnie qui était là réunie raisonnait sur l'estomac humain qui, lorsque les hommes sont mal portants, devient un réceptacle de purgatifs, d'eaux, de cordiaux et autres choses semblables, capables de débiliter le plus fort plutôt que de guérir celui qui souffre. En ce moment, le médecin, homme véritablement instruit et judicieux, entra dans l'appartement, et, après avoir tâté le pouls au malade, il prit place à côté de nous et commença, lui aussi, à se mêler à la conversation que son arrivée avait interrompue. « Je voudrais, disait quelqu'un, savoir exactement si les médecins emploient dans leurs propres maladies les mêmes moyens dont ils se servent pour traiter les autres personnes. — Monsieur, répondit l'honnête médecin, malgré les innombrables livres de médecine qui sont au monde, il en manque encore un qui devrait être intitulé : *De la médecine employée par les médecins dans leurs maladies.* Je suis certain que l'on verrait une doctrine tout à fait nouvelle et un livre de médecine sans recettes. Ma manière de me gouverner tandis que je suis en bonne santé est l'étude de mon estomac, aux exigences duquel je m'empresse de me soumettre. Je lui demande, par exemple : Que veux-tu aujourd'hui pour dîner? et j'écoute attentivement ce qu'il me répond; s'il désire ce jour-là des huîtres ou des viandes salées, je lui en donne; et je me garderais bien de toucher à ces mets s'il ne me disait qu'il en a envie. Je procède ainsi chaque jour, et, outre la

Digitized by Google

connaissance de ce qui peut me faire du bien, j'ai encore le plaisir de varier et de manger toujours une chose réclamée avidement par l'estomac, d'où mon palais éprouve une double jouissance. Puis, si le malheur veut que je sois indisposé à mon tour, je laisse la nature se tirer d'affaire d'elle-même, sans la mettre en deux embarras, c'est-à-dire celui de combattre le mal et de lutter avec les médecines. Mais, surtout, je me munis de patience; car souvent c'est l'impatience du malade et non son mal qui pousse la main du médecin à écrire les recettes. Si bien que, pour aujourd'hui, Votre Seigneurie (et il se tourna vers le malade) se contentera de se figurer qu'elle est médecin et de se traiter à notre manière. » Ayant ainsi parlé, il salua la compagnie et se retira, laissant toutes les personnes présentes résolues à se traiter dorénavant à la manière des médecins.

V

HISTOIRE DU ROYAUME DES OURS.

Il n'y a rien de plus vrai, de plus nécessaire, de plus utile que l'histoire. De plus vrai, parce que le plus souvent celui qui l'écrit naît cinq ou six cents ans après que les faits à traiter sont arrivés ou censés arrivés : aussi est-il très-facile de fouiller des monuments d'un bout du monde à l'autre, de dépouiller des archives qui n'existent plus et de savoir les affaires des morts avec clarté et précision, alors qu'il ne serait pas possible de connaître celles des vivants. Puisque, à dire la vérité, autre est le *monde vulgaire*, autre est le *politique*, autre est le *moral*, expliquons-nous à l'avantage des ignorants et à la confusion des doctes; car il n'y aurait pas grand mal à ce que beaucoup d'entre eux demeurassent confus; on n'entendrait plus çà et là tant de niaiseries qui font que la raison elle-même en ressent une grande honte. S'il survient donc quelque importante nouveauté sur cette terre, comme d'un prince mort prisonnier, d'un général victorieux dans une bataille, d'un traité de commerce établi

Digitized by Google

entre diverses nations, voilà que l'on entend dans les cercles, dans les cafés, sur les places publiques, des milliers de politiques qui savent tout, entendent le pourquoi de tout et y ajoutent du leur le miracle, les canonnades, le calcul, la prophétie, selon la différence des cas. Puis, l'un a reçu des lettres de ses amis, l'autre a parlé à l'estafette, et celui-ci une chose, et celui-là une autre, tant et si bien que tous sont *plus qu'archicertissimes* de tout ce qu'ils font la grâce de dire. Ces opinions infinies sont ensuite recueillies, et elles seront précisément infinies s'il s'agit d'un fait unique. O l'admirable fondement pour tirer de tout cela une vérité qui soit historique! C'est là ce que j'ose appeler le *monde vulgaire*. Passons au *politique*. Quel moyen peut faire découvrir à un œil mortel les raisons économiques par lesquelles les cours, les cabinets, les grands de la terre sont portés à établir plutôt un traité de guerre que de paix, plutôt une négociation qu'une autre? En outre, qui osera pénétrer dans le cœur de ceux qui entrent dans le maniement des intérêts des rois et des empereurs avec des fins propres et particulières? De manière que souvent une affaire a une issue et des conséquences tout autres que celles qu'un prince ou un parlement avaient cru obtenir. De plus, savons-nous quelle puissante influence peuvent avoir l'orgueil, l'envie, la malignité et les autres infinies passions du cœur humain sur les affaires de grande importance? Ce sont là autant de fils, pour ainsi dire, cachés à l'œil de l'historien; et il en est d'autres encore. Et maintenant, passons à la *morale*, par laquelle beaucoup de choses dirigées vers le bien ont une issue malheureuse sans que l'on en sache la cause. Les grandes entreprises et les actions importantes ne peuvent être exécutées par un seul, puisqu'elles exigent la bonne foi, la tête et les mains de beaucoup d'hommes. Qui peut assurer l'historien que tous ont fait leur devoir avec rectitude, avec honnêteté, avec bonne intention, sans que personne ait à se reprocher, en conscience, quelque faute légère? Le désir du gain est grand sur ce globe terraqué, et l'or est une puissante tentation pour les malheureux mortels qui ont tant

Digitized by Google

d'honnêtes et de malhonnêtes désirs sous le péricarde. Et s'il faut dire la vérité, qui peut jurer que les belles et gracieuses dames n'aient pas en tout temps contribué pendant les heures nocturnes à faire que le jour les hommes manquassent à leur devoir?

Il y a plus. J'ai découvert que tous les historiens mes collègues, desquels j'ai tiré beaucoup de lumières pour cette merveilleuse histoire, ont usé de l'artifice de taire les vérités qui pouvaient être de quelque danger pour eux : et j'ai relevé aussi dans un grand nombre que, sans s'en apercevoir, ils deviennent partisans d'une opinion plutôt que de l'autre et sont poussés par l'amour de la patrie à soutenir, au moyen d'extravagantes raisons, l'honneur et la renommée de leur pays en des choses où il n'est pas possible de le faire.

... Une *Histoire* complète *du Royaume des Ours*, peuples qui dominèrent quelque temps sur presque toute la terre et dont sont sorties tant et de si diverses nations, était nécessaire. Beaucoup d'auteurs en ont parlé, mais aucun n'a pu établir leur origine, développer leurs progrès et découvrir les raisons de leur grandeur et de leur décadence. J'ai eu seul la hardiesse de déchirer les nuages de l'antiquité et de découvrir une lueur de vérité dans l'épaisse obscurité des siècles qui ne sont plus, pour réduire ensuite en système mes rares et singulières notices, et former, plutôt qu'une histoire, un traité politico-moral-philosophique, dans lequel on découvrira, par le moyen des actions Ursines, combien est utile la simplicité des mœurs et celle des lois qui doivent être tirées du fond de la nature, de la justice et de la raison : de là on pourra comprendre combien sont nuisibles le luxe et la plus petite altération des mœurs aborigènes, et, en outre, combien peut causer d'avantage ou de préjudice un grand génie qui naît de temps en temps dans un royaume, selon qu'il a dans l'âme de bonnes ou de mauvaises inclinations. On notera encore les cérémonies de leur culte et les formes de leurs vêtements et de leurs ornements, puisque par les plus légères notions on connaît le caractère des nations les plus fameuses : comme par les convulsionnaires et par la longue

Digitized by Google

taille du corsage les Anglais; par la raillerie et par les *bijoux* [1] les Français, et par l'imitation tantôt d'une chose, tantôt de l'autre, nos Italiens. On réfléchira, en outre, au genre d'études qui était à la mode plutôt dans un siècle que dans l'autre; et cela assurément répandra une lumière très-brillante sur notre histoire.

A dire vrai, si je n'en avais point été prié par mes amis, supplié par des princes et des grands, et exhorté par toutes les académies de Londres, de Paris, de Portugal, d'Espagne (dans lesquelles n'entre pas celle d'Arcadie), je n'aurais pas livré à l'impression cette grande œuvre, car, pour autant que je puisse me connaître, je suis le plus timide, le plus prudent et le plus modeste de tous les écrivains que j'aie connus ou que je doive connaître.

Les auteurs de toutes les éphémérides diffèrent d'opinion si ce fut dans une vallée de la Scandinavie ou sur la vetta [2] d'une montagne (qui vient du mot latin *vertex* et du grec στρόβιλος) dans le Groënland, ou sur un vaste écueil de la mer de Magellan; les savants, dis-je, ne savent pas au juste dans laquelle de ces trois situations naquit et demeura la race, le royaume et le gouvernement des Ours. Moi, pourtant, n'ignorant pas que chaque nation veut absolument avoir le plaisir de fonder son origine sur des principes certains, je n'ai pas voulu frustrer le public de cette importante notion : et pour autant que j'ai pu le comprendre d'après un vieux et enfumé volume qui se trouve dans les parchemins de la bibliothèque du prince *Temps*, descendant de madame *Obscurité* et du très-connu philosophe *Oubli*, je suis d'avis qu'ils sont sortis de la terre le jour même où le zodiaque commença à être foulé aux pieds par les planètes et l'eau de la mer agitée par la nage des baleines et des cachalots. Ceux-ci, à peine sortis à la lumière du jour du côté de l'orient (puisque la première chose à laquelle ils prirent garde fut le soleil), se trouvèrent robustes, avec des dents et des ongles horribles qui inspi-

[1] *Bijoux*. Le mot est en français dans l'original. (*Note du trad.*)

[2] *Vetta*, crête. Nous conservons le mot italien à cause de l'explication étymologique qui suit. (*Id.*)

Digitized by Google

raient la terreur, et avec une faim dévorante par laquelle ils ne se faisaient pas un cas de conscience de se manger l'un l'autre.

Peu à peu, ils eurent un roi qui n'était, finalement, que l'économe de la volonté et des forces communes qu'il allait équilibrant selon le besoin de tous en général et de chacun en particulier. On vit bientôt une horrible et déserte campagne se faire toute cultivée, et cet heureux peuple tirer d'elle tout ce qui peut être nécessaire à la vie. Tout était joie et satisfaction, et le nom de loi était inconnu, parce que personne n'avait rien à désirer d'injuste. Mais bientôt ces malheureux tombèrent à plomb dans une mer de calamités insupportables. Quelques-uns des plus vivaces commencèrent à combiner de nouvelles idées et à raisonner : *Et pourquoi*, disaient-ils, *labourerions-nous la terre alors que, ayant des peuples voisins, nous pouvons par la force les réduire en esclavage, les faire travailler pour nous et en même temps augmenter notre empire par l'annexion de leur territoire?* Bien, fort bien. Et alors on vit se répandre par toute la nation des traités sur la justice de la guerre offensive, lesquels enflammèrent toutes les âmes; en même temps on prit les armes. L'issue fut heureuse; et il en résulta que quelques-uns, en minorité, étant devenus riches et puissants, des milliers d'Ours furent ensuite opprimés et ruinés. Alors entra dans le pays l'adulation, le ruffianisme et l'artifice, pour tenter de dépouiller les magnats de leurs biens mal acquis : l'avarice se travestit en amour, la gourmandise se cacha sous le manteau de l'amitié; et tous ces masques réunis furent cause de trahisons, de discordes et de débats très-graves. Quand tout était sens dessus dessous, les bons et zélés citoyens se rappelèrent la déesse Nécessité et eurent recours à elle pour qu'elle apportât quelque remède aux malheurs communs.

... Bientôt ils entendirent retentir la voûte du ciel d'une très-douce mélodie, et ils virent se redoubler la clarté du jour; et ensuite se découvrir tout à coup le dessus du Temple et leur apparaître un grand livre formé de lames d'argent, écrit en caractères d'or et soutenu en l'air par quatre animaux

Digitized by Google

inconnus qui appuyaient leurs pattes sur un grand nuage de diamant. Le premier de ces monstres mystérieux était tout blanc comme le lait et avait la poitrine d'un cristal très-poli, à travers lequel on pouvait voir et compter les battements du cœur, tranquilles et réglés; et à chaque battement de cet organe vital, on entendait chanter par des voix inconnues et voler à travers le pur éther des lettres de l'alphabet, qui, arrivées au nombre de cinq différentes, étaient toujours les mêmes, et formaient finalement le mot VERTU. L'autre était de couleur changeante, en sorte que sa peau était un prisme, et il avait je ne sais quelle espèce de jambes, tantôt courtes, tantôt longues, tantôt grêles, tantôt massives, avec une paire d'yeux de feu dont la pupille, en se contractant et en s'élargissant, formait quelques syllabes de cette manière : INDUSTRIE. Le troisième paraissait écorché, et de sa chair vive et fraîche comme la rose sortait une sueur de sang qui, en dégouttant, prenait consistance avant d'arriver à terre, et devenait autant de pièces d'or, puis autant de lingots du même précieux métal, lesquels, en se rapprochant l'un de l'autre, formaient et décrivaient en tous sens ce miracle : SENSIBILITÉ. Et le dernier avait un cou long jusqu'aux nues, revêtu d'écailles de bronze, avec des pieds de porphyre et pour queue un tronc de laurier dont les feuilles, en sifflant, semblaient dire tout bas : ÉTERNITÉ. . . . . .

. . . . . .

... Si les citations et les notes font défaut à cette *Histoire du Royaume des Ours*, la faute doit en être attribuée aux hommes de lettres qui cèdent toujours aux mauvais conseils des libraires, lesquels ne pensent qu'à tromper le public par de magnifiques frontispices et des prolégomènes recherchés, les trouvant suffisants pour prendre les oiseaux à la pipée.

Digitized by Google

Peintures d'hommes et de choses.

I

LES SUPERSTITIONS.

Hier soir, je suis allé dans une maison où l'on ne voyait que flambeaux du haut en bas de l'escalier. Le salon brillait comme en plein jour et la pièce où la maîtresse du logis reçoit les visites était meublée avec un goût si délicat qu'elle semblait être arrivée telle quelle par la poste de Paris. Il y avait là un grand nombre de dames d'une élégance et d'une magnificence indicibles, et une foule de jeunes gens vifs et pétulants comme autant de petits Amours. Tout respirait la gaîté et l'esprit, et je croyais devoir passer deux heures de ma vie d'une manière admirable, à entendre des bons mots et de beaux raisonnements, à tel point que si quelqu'un m'eût dit : « Maintenant, va-t'en; » je me serais pour le moins obstiné et mis à pleurer. Et voilà que je vois deux lèvres rouges s'ouvrir, et j'entends une voix pleine de douceur frapper l'air. Je me figurais que c'était une déesse qui daignait parler, lorsque je m'aperçois que c'est la signora Betta : « Oh! Dieu! s'écrie-t-elle, vous ne savez pas? ce matin, j'ai renversé la salière sur la table. Ce devait être une bien triste journée pour moi, car j'ai en outre mis un de mes bas à l'envers, et j'ai entendu une poule contrefaire le coq! — Diantre! » répondit une autre. Et voilà sens dessus dessous la conversation, chacun s'enfonçant pendant une bonne heure dans les réflexions et les récits au sujet des grands maux que présagent toujours d'aussi funestes accidents. On n'entendait que : — Cela m'est arrivé ainsi, — et à moi de cette manière, — et à moi, — et à moi de même, — et à votre seigneurie, — et à la marquise, — et à l'abbé, — et à mon intendant. — Bref, tous parlent à la fois, tellement qu'il semble que le monde soit perdu. Et dans toute

Digitized by Google

cette affaire il n'y a de vrai qu'une chose, à savoir que l'éducation que nous recevons dans ce siècle est meilleure que celle du siècle passé, et que nous n'avons pas besoin de précepteurs. — Et c'est pourquoi tant de quaternes attirent les joueurs, comme disait une de ces dames d'hier soir « car j'ai rêvé 3, 28, 47, 64, 81, clairs, distincts et nets, et je n'ai pas l'habitude de me tromper. » Et voilà aussitôt le discours sur les songes, les visions, la cabale; puis, je ne sais comment, on passa aux douleurs de l'enfantement; et de celles-ci à l'incommodité des corsets; et des corsets à la magnificence des paniers. « Mais vos aïeules devaient se trouver bien serrées sous ces verges de baleine? — Précisément. — L'Opéra est une bien misérable chose. — Faites-moi donc la grâce d'examiner cette tabatière. — Jouons au tré-sept[1]. — Mais six heures sonnent. Bonne nuit. » Telle fut à peu près la brillante conversation dont j'avais espéré tant d'agrément à l'aspect d'un appartement si magnifique et d'une si florissante jeunesse.

II

TRISTESSE DES VEUVES.

Il y a une expression pour ainsi dire proverbiale, que la tristesse qu'une femme éprouve de la mort de son mari dure autant qu'une douleur au coude, ce qui revient à dire : la douleur est aiguë, mais elle disparaît aussitôt. Quant à moi, je crois que le proverbe n'est pas vrai, mais qu'il prolonge le temps outre mesure. J'ai vu certaines femmes, tandis que leur mari pliait, comme on dit, bagage, rire avec les familiers de la maison, puis, s'il survenait quelqu'un, faire une autre figure et, qui plus est, exprimer entre leurs cils quelque lacrymule et avoir toutes les façons d'une personne affligée, comme qui dirait un masque. Le compagnon mort, il m'est arrivé d'entendre, au milieu des cris, commander à

[1] Espèce de jeu de cartes qui se joue à quatre personnes. (*Note du trad.*)

Digitized by Google

la couturière un vêtement noir, et se ressouvenir, entre larme et larme, des plis, des manches et de tout autre détail dudit vêtement; et j'ai vu choisir à travers les soupirs et les gémissements, avec la plus grande diligence du monde, des rubans et des fleurettes noires pour faire honneur à la mémoire du défunt. J'ai entendu crier et se placer devant le miroir, pleurer et gronder la femme de chambre de ce qu'elle n'attachait pas convenablement une épingle, et finalement regarder de manière qu'un seul coup d'œil signifiait en même temps regret du défunt et attachement à un vivant.

III

UN SALON.

Soit nature ou éducation, soit l'une et l'autre à la fois, je vois certaines sortes de personnes qui font tout avec bonne grâce. Elles se présentent à vous d'une manière charmante, elles s'expriment avec une élégance parfaite; ingénieuses à badiner, elles ne mordent pas; judicieuses en ce qu'elles avancent, elles sont prêtes à la riposte. Elles font tout avec une grandeur ingénue. Leurs vêtements semblent nés avec elles, elles ne sont embarrassées ni dans le repos, ni dans la marche, ni dans la conversation. Quand on entre dans une compagnie où se trouvent réunis un bon nombre de ces êtres privilégiés, on voit de l'ordre dans le jeu, dans l'entretien, et même dans la façon galante de manger et de boire. Tout s'y fait enfin comme par habitude quotidienne, domestique, sans la moindre difficulté. Supposez une montre aux rouages parfaitement réglés, qui va d'elle-même, sans effort, sans que l'horloger doive y corriger chaque jour un défaut ou que celui à qui elle appartient ait à craindre une avance ou un retard.

Au contraire, il en est d'une autre condition, qui, regardant au-dessus d'elles, empruntent des autres les manières et les usages, lesquels, étant pour ainsi dire des choses apprises par cœur, présentent je ne sais quoi de maigre et de stérile

Digitized by Google

où l'on voit l'effort et la pauvreté de l'imitation. La conscience de leur non-savoir, en effet, les fait se mouvoir avec peu de grâce, parler avec peine ou répondre hors de propos, écorcher au lieu de plaisanter, s'emporter lorsqu'il y aurait lieu de rire, en un mot, faire tout à rebours. Elles perdent leur aisance naturelle pour vouloir entrer dans les manières d'autrui; et, comme le geai, elles s'arrachent leurs propres plumes pour se parer de celles du paon, tant bien que mal. Si d'ailleurs la voix indique un geai et les plumes un paon, elles s'en soucient peu. — Où finira ce prologue? Il finira par ce que j'ai vu.

« Que diable fais-tu? me dit l'un de ces soirs un ami. Tu vas toujours seul à la manière d'une chauve-souris, le chapeau sur les yeux, rêveur et distrait. Cesse donc cette vie de tanière. Viens. — Où faut-il que j'aille? — Je te conduirai dans un lieu où se trouvent beaucoup de personnes, hommes et femmes, réunies. — Et qu'y font-elles? — Elles passent le temps deux ou trois heures. Elles jouent, elles babillent, elles plaisantent. Elles font ce qu'elles veulent. Enfin, qu'as-tu besoin de savoir? Viens, hérisson. » Je haussai les épaules, et dis : « Eh bien, allons. Je gage que tu as envie de voir quels sont mes talents en fait de conversation. Aie donc ce plaisir. Tu verras, entre autres choses, un homme qui, après les premiers saluts, faits comme il pourra, se mettra aussitôt à s'asseoir, roulera gravement deux gros yeux sans parler et finalement s'en ira tout doucettement sur la pointe des pieds. » En jasant de la sorte, nous arrivâmes à une porte éclairée par une lanterne suspendue au plafond du vestibule ; nous montâmes un petit escalier, et nous trouvâmes presque toute la société réunie.

Mon ami me présenta à l'assemblée et, dans sa maudite malice, il dit que j'étais l'Observateur[1]. Un cercle se forma autour de moi ; quelques-uns aussi me regardaient de loin; de très-gracieuses paroles me furent adressées, mais à la fin

[1] Gozzi rédigeait alors l'*Observateur vénitien*, feuille périodique de laquelle nous avons parlé plus haut, qui paraissait le mercredi et le samedi, et dont le but était d'améliorer les mœurs italiennes.

Digitized by Google

il fut conclu à l'unanimité ou peu s'en faut que j'étais une méchante langue et que là où je me trouvais chacun devait être bien sur ses gardes et peser ce qu'il dirait ou ferait. « Ce soir, disait une dame, quant à moi, vous ne m'entendrez plus parler ; » et une autre : « Dès ce moment, je suis une statue. — Faites chacune comme bon vous semble, et ne changez pas vos habitudes, » dit une voix qui sortait d'une petite personne que j'avais connue ailleurs, grassouillette, gentille, et si fine examinatrice des âmes d'autrui qu'on eût pu l'appeler l'Observatrice. Je la saluai avec cordialité. Elle me prit la main. Je voudrais que vous eussiez vu avec quelle courtoisie je baisai la sienne. Elle poursuivit : « Faites, faites chacun à votre manière et selon votre coutume. Laissez-moi faire. Je vais toute la soirée entretenir l'Observateur, et je ne lui donnerai pas le temps de lever les yeux. » Tout le cercle se mit à rire. Quelques-uns reprochèrent à mon ami de m'avoir conduit en ce lieu, ce dont je m'aperçus aux museaux qu'ils faisaient en lui parlant à l'oreille, et bientôt chacun prit place, l'un ici, l'autre là, et moi dans un coin, avec la jeune dame que je connaissais. « Un verre d'eau, » dit l'une qui venait de s'asseoir ; et elle le dit avec tant de hâte que tous se tournèrent vers elle et lui demandèrent comment elle se trouvait. « Ah! mal, » disait-elle ; et je voulus me lever pour aller à son secours. « Allons donc ! n'en faites rien, me dit mon amie. Cette femme, qui n'avait ni denier ni maille et était saine comme un poisson, s'est mariée il y a peu de temps et a trouvé un mari riche. Soyez attentif et vous entendrez de quelle manière elle raconte ses infirmités. » Après avoir bu le verre d'eau et montré qu'elle avait repris haleine, elle tourna langoureusement les yeux vers quelques personnes, attendant néanmoins qu'on l'interrogeât sur son état. Une dame finit par lui demander comment elle se trouvait, et elle répondit : « Je ne sais ce que j'ai, ni ce que je deviens depuis quelque temps. Hier, vers les vingt-quatre heures[1], au moment où j'allais entrer dans

[1] Il était d'usage alors chez les Italiens de commencer à compter le jour à partir du coucher du soleil, et comme il faut deux révolutions entières

Digitized by Google

ma gondole, un seul de mes deux gondoliers se trouvait là ; j'avais hâte d'aller chez un marchand payer en sequins d'or de poids un drap de Lyon à la dernière mode, et le gondolier de proue ne venant pas, je fus forcée de m'en aller avec celui de poupe seul, et il me semblait que j'allais être précipitée dans l'eau à chaque instant. J'eus une telle peur qu'aussitôt je me sentis mal, si bien qu'hier soir, j'allai me mettre au lit sans souper ; et depuis hier je n'ai rien pris qu'une cuiller d'argent de bouillon dans une soucoupe de porcelaine. » Mon amie me fit signe ; nous rîmes de bon cœur. Toute la compagnie commença à lui témoigner sa compassion, je dis la compagnie des hommes, parce qu'elle était assez jolie ; mais les femmes, piquées par la jalousie de la richesse qui lui était échue, se rabattirent sur le peu d'attention des gondoliers, et chacune disait : « Les miens aussi m'ont fait ainsi et ainsi ; » et chacune employait le pluriel ; et bientôt, feignant de dire autre chose, chacune fit l'inventaire de son linge, de ses étoffes, de son argenterie, de sa vaisselle et de tout ce qu'elle avait ou voulait avoir chez elle, si bien que la malade, ayant changé d'idée, commença à dire qu'elle était tout à fait remise, et tous se mirent à jouer aux cartes, qui d'un côté, qui d'un autre. Il ne s'était point passé un quart d'heure que de toutes parts s'éleva une rumeur considérable. Peu importante, à la vérité, était la mise de chaque joueur, mais non peu important était le point d'honneur. La plupart des gagnants riaient à la barbe des perdants ; ceux-ci de dépit criaient à chaque carte : l'un se prévalait d'une erreur, l'autre d'une autre, avec tant de force et d'une voix si élevée que j'étais presque étourdi, et parfois je vis les joueurs sur le point d'en venir aux mains. Mais, à la fin, ils se calmèrent à l'arrivée d'un personnage qui attira à lui tous les yeux de la compagnie ; et quand il entra, tous

de l'aiguille du cadran pour compléter la journée, au lieu de recommencer par 1, 2, 3, etc., à la seconde révolution, on disait : Il est *treize heures*, *quatorze heures* et ainsi de suite jusqu'à *vingt quatre heures*, c'est-à-dire jusqu'au moment de la disparition du soleil à l'horizon.

(*Note du trad.*)

Digitized by Google

lui firent fête, l'appelant par son nom, principalement les femmes, qui criaient toutes d'une voix : — Oh! le bienvenu! Pourquoi si tard? « Quel est cet homme si solennisé? dis-je à mon amie à l'oreille. — L'as-tu, dit-elle, bien regardé en face? Regarde-le d'abord. » Je levai les yeux et vis un corps d'une longueur démesurée, maigre, décharné, de couleur de cendre, d'aspect mélancolique, mais qui s'efforçait de sourire autant qu'il pouvait, et, quand il parlait, s'ingéniait à être gracieux. « Que t'en semble? dit mon amie. — Que voulez-vous qu'il m'en semble? Cet homme-là est un infirme. — Oh! fou! répondit-elle. C'est un homme d'une âme si noble qu'il se croirait indigne de recevoir de l'air vital dans ses poumons s'il n'était pas toujours amoureux. Et quoique les femmes fassent de lui le cas que tu peux croire, lui toujours en aime quelqu'une en pensée. Il est vrai que ces jours derniers il s'est vu planté là par quelqu'une qui en avait eu assez dès le premier jour qu'il la connut; mais il est maintenant ici pour compenser sa perte, et il nous arrive pour semer l'effroi parmi tous les amants qui sont en ce lieu, lesquels ne savent pas sur qui doit tomber son choix. Les femmes et les hommes qui sont ici connaissent ouvertement son intention, et, en le festoyant comme tu l'as entendu tout à l'heure, ils se donnent du bon temps. « Quelques instants après, une femme l'appelait deçà, une autre delà; celle-ci lui disait un petit mot à l'oreille, celle-là lui donnait sur l'épaule un léger coup d'éventail, l'ayant forcé d'abord à se baisser en feignant d'avoir quelque confidence à lui faire; il s'enorgueillissait de toutes ces faveurs, et jamais il n'en venait à s'asseoir, afin d'être toujours prêt à répondre aux signes de celle qui lui en aurait fait. Cependant, on entendait dans l'escalier monter un certain pas au bruit duquel tous dressèrent les oreilles, et il se fit en un instant un silence universel, comme lorsque, au-dessus d'une tenderie, passe un milan ou tout autre oiseau de proie, tous les oiseaux de leurre, qui auparavant chantaient, se taisent aussitôt à point nommé. Une dame bien mise et bien parée, mais non comme les autres, parut dans le salon. On voyait

Digitized by Google

dans ses ornements quelque chose de réfléchi et de mélancolique qui particularisait son costume. Ses manches descendaient jusqu'aux poignets; sa collerette montait si haut, qu'elle l'enveloppait jusqu'au menton. Les ailes supérieures de sa coiffe voltigeaient çà et là jusqu'au nez, et celles de côté jusqu'aux tempes. Elle ne fut pas plus tôt entrée qu'elle jeta un coup d'œil autour d'elle, et il sembla qu'elle s'étonnât je ne sais de quoi. Tous la saluèrent; ceux qui étaient voisins se regardant l'un l'autre et ricanant malicieusement entre eux. « La paix soit avec vous, dit-elle en souriant. On voit bien que je suis venue tard ce soir.—Que veut-elle dire avec son *venue tard?* demandai-je à mon amie. — Apprends, répondit celle-ci, que c'est une jeune fille qui s'est mis en tête de diriger les mœurs de ce lieu, et sachant très-bien quels sont entre ces hommes et ces femmes ceux qui se voient réunis le plus volontiers, elle a entendu fouetter leur conscience par ces paroles. Car si elle avait été ici plus tôt, elle aurait distribué le jeu de manière que les indifférents ou ceux qui se haïssent se fussent trouvés en compagnie. Elle ne parle jamais que de sa vertu et de sa modestie, des tentatives qui sont faites envers elle et de ses refus. Mais ce soir, elle n'aura pas occasion de parler, toutes les places étant occupées. — A-t-elle des amants? dis-je. — On ne sait pas, répondit-elle, mais les plus malins croient que c'est là le moyen d'en acquérir. Nous autres femmes, nous sommes des espèces d'oiseleurs. Tu sais qu'on ne prend pas les oiseaux avec un seul engin. L'un se sert de glu, l'autre de lacets; celui-ci emploie les rets, celui-là autre chose. Ses engins à elle sont cette coiffe démesurée, ces manches, ces voiles, ces sages paroles emphatiques et ces graves sentences. » Tandis que nous raisonnions entre nous de cette manière, la bonne fille commença à cheminer à travers l'appartement de haut et de bas, et regardant de part et d'autre, là où elle voyait une trop grande familiarité de paroles ou de mignardises, elle décochait incontinent quelque sentence; et je remarquai qu'en passant près de l'endroit où j'étais avec mon amie, elle jeta les yeux sur nous. Ainsi elle fit deux ou trois fois, et

Digitized by Google

voyant à la fin que nous nous parlions à l'oreille, s'étant rapprochée, elle prit mon amie par un bras et lui ayant dit un mot tout bas, elle voulait l'entraîner de là de force ; mais celle-ci n'y consentit pas, et me dit qu'elle voulait l'éloigner de moi parce qu'il n'était pas convenable qu'elle parlât si familièrement avec un homme. Moi alors, je me mis à causer autant que je le pus de choses sages et modestes, prenant surtout bien garde que, quand elle repassait, les mots *prudence*, *tempérance*, *chasteté* et autres bonnes choses me sortissent de la bouche, si bien qu'elle s'adoucit peu à peu, vint s'asseoir à côté de moi et ouvrit un entretien, ou plutôt un traité de vertu, dans lequel elle me parla éloquemment des défauts qu'elle voyait en toutes les femmes, si charitablement que, par la grande ferveur qui la transportait, elle ne se rappelait plus que la médisance est un mal plus grand que les autres. C'est ainsi que je passai cette soirée jusqu'à ce que la compagnie se séparât. Et chacun me demandant si je n'avais rien observé, je promis à tous de faire voir mes observations imprimées. Je retournai donc chez moi, j'écrivis, et j'imprime, selon ma promesse.

IV

OBSÉQUIOSITÉ DES MARCHANDS.

Il y a peu de temps que je suis sorti de collége, si bien que je crois être à peine connu dans le monde ; et, outre que ma vie a été jusqu'ici cachée aux regards des hommes, cette ville n'est pas ma patrie, et je viens de loin. Arrivé à Venise, j'ai eu besoin de beaucoup de choses ; aussi en circulant çà et là parmi les boutiques, non-seulement j'ai trouvé à mon grand étonnement qu'on me connaît, mais que tous les boutiquiers sont mes amis et qu'ils me préfèrent à tous leurs autres chalands, étrangers et du pays. Le fait est que, d'abord, lorsque je commence à m'informer de la valeur de quelque marchandise, il me semble qu'ils m'en demandent un prix exorbitant ; mais ils apportent tant et de si belles rai-

Digitized by Google

sons, énoncées avec une éloquence si convenable, que je n'ai jamais ouï sortir de la bouche de mes maîtres une rhétorique aussi parfaite, ni des figures aussi bien arrangées. Aussi, à moitié étourdi, je fais tout ce que je puis, grossièrement pourtant en comparaison d'eux, pour obtenir quelque rabais, et lorsque j'arrive à un certain point du débat et que je tire ma bourse, presque tous, avec une amabilité inexprimable, concluent l'accord en me disant qu'ils usent à mon égard d'une facilité qu'ils n'auraient pour aucun autre au monde; qu'ils sont coulants avec moi parce que c'est moi, et autres courtoisies et cordialités semblables, dont je leur suis véritablement obligé. Je pourrais croire que ce sont là de belles paroles pour me flatter, mais ce qui me prouve que je suis réellement préféré à tous les autres acheteurs, c'est que les vendeurs me prient de ne dire à personne que j'ai eu à tel prix la marchandise achetée, pour ne point les forcer de vendre à perte à tout le monde. D'où l'on voit qu'ils parlent du cœur, et qu'ils sont vraiment pour moi de bons et sincères amis. Comme je dois dans peu de jours m'éloigner d'ici pour m'en aller en d'autres lieux, et que je n'ai point le temps de rendre mes devoirs aux personnes qui ont pour moi tant de bienveillance, je vous prie de faire publiquement mes excuses dans votre journal, et de remercier en commun, puisque je ne puis le faire autrement, toutes ces excellentes personnes qui m'ont témoigné une affection si grande et dont je suis si peu digne, en les assurant de ma gratitude. Je vous certifie que si je n'avais pas rencontré tant de bonté, moi qui ne me connais ni en marchandises, ni en affaires, j'aurais vidé ma bourse jusqu'au dernier *quattrino*[1], et s'il m'en reste quelques-uns, je reconnais que c'est grâce à eux. Si vous n'aviez pas le temps de faire un remercîment de ma part comme je le désire, publiez la présente, dans laquelle tous ces honnêtes gens qui m'ont si bien traité trouveront

[1] *Quattrino.* Petite monnaie équivalant à la soixantième partie de la lire ou franc. Son nom vient probablement de ce qu'il représentait quatre deniers.

Digitized by Google

l'assurance de mon estime et de la sincère reconnaissance avec laquelle je me déclare

Leur bon ami et vrai serviteur.

(Le nom est inutile, puisque tous savent quel est celui qu'ils ont préféré aux autres.)

(*Traduit de l'italien par* F. GRAVRAND.)

Digitized by Google

LA POLITIQUE ANGLAISE

ET LES RIVALITÉS DES PUISSANCES CONTINENTALES

I

L'on peut classer les peuples européens en deux catégories. Les uns, favorisés par la fortune des armes, les succès diplomatiques, aspirant à de grandes destinées, tendent irrésistiblement à s'agrandir. Les autres sont voués au repos, soit que la victoire ait cessé de combattre sous leurs étendards, soit que leurs étroites limites, une population peu nombreuse leur interdisent de prendre un rôle actif sur le théâtre de la grande politique.

Les premiers sont d'abord la Russie, dont la vaste ambition trouve insuffisante l'immense carrière que lui offre l'Asie, depuis le Caucase jusqu'à la muraille de la Chine. Elle aspire encore à conquérir l'Asie Mineure, à s'adjoindre la presqu'île des Balkans, à commander les rives du Bosphore, et de là dominer le commerce de la Méditerranée et la route des Indes. Vient ensuite l'Allemagne, qui, satisfaite d'avoir rassemblé ses membres épars en un faisceau redoutable, préoccupée de cimenter cette union, de donner à l'Alsace-Lorraine les mœurs, les lois, l'idéal germaniques, fait halte avant de reprendre sa course. Cette œuvre de consolidation accomplie, l'ambition et les grands desseins ressaisiront leur proie. Il est des peuples qui sont condamnés à s'élever, comme d'autres sont condamnés à languir ou à

Digitized by Google

déchoir. Ceux-ci, frappés dans leurs œuvres vives, ont atteint leur apogée, et on le reconnaît à un signe infaillible : la population cesse de s'accroître. C'eux-là ont une vie exubérante, et chaque génération laisse une postérité plus nombreuse que ses devancières. Elle est contrainte, pour subsister, d'étendre les espaces qu'elle occupe sous le soleil, de créer des subsistances, d'accroître son commerce, de multiplier les débouchés de son industrie. Quand le sol de la patrie est impuissant à donner tous les tributs que réclame un peuple devenu trop nombreux, il demande à la conquête de nouveaux territoires. Dans le dédale des faits historiques on reconnaît l'action de cette loi inévitable, toujours opérante, que les historiens appellent la Fatalité. On peut déplorer qu'elle existe. Il est impossible de nier qu'elle soit. De ce principe violent, brutal, sauvage si vous le voulez, naît la guerre. La race germanique croît et multiplie, et ce fait permanent, incontestable, s'il se perpétue, nous autorise à prédire qu'elle demandera de la terre à l'Autriche, des ports, des colonies, des rivages maritimes à la Hollande. Les Pangermanistes, dont l'on se rit, nous diront qu'ils rentrent dans leurs biens, et ils en découvriront d'autres encore à revendiquer, dans un avenir plus ou moins lointain. Ces idées sont latentes en Allemagne. L'Italie, de son côté, à peine sortie de la tombe où on la croyait ensevelie à jamais, en nourrit de semblables, et déjà elles se sont manifestées. Les possessions italiennes de l'Autriche, le Trentin, l'Illyrie, la Dalmatie, le littoral de l'Adriatique occupé par les Turcs, les îles de la Méditerranée qu'elle se rattache par la tradition historique, sont dès à présent l'objet de ses convoitises.

Ces peuples militants sont entravés dans leur marche par les nations qu'on peut appeler, à juste titre, souffrantes. La guerre ne peut rien leur donner. Elle peut tout leur ôter. Et néanmoins elles peuvent être contraintes d'accepter la bataille. La défaite de Sadowa a ravi à l'Autriche les forces qu'elle trouvait en Allemagne. La victoire de Custozza n'a pas sauvé la Vénétie. Elle défend aujourd'hui ses possessions allemandes contre l'attraction qu'exerce l'Empire

Digitized by Google

germanique; dans ses provinces slaves, elle est inquiétée par la Russie et la principicule serbe; dans ses enclaves italiennes, par l'Italie. La situation de la France n'est pas sans analogie avec celle de la monarchie autrichienne. Défaite dans une nouvelle lutte avec l'Allemagne, elle serait anéantie ; victorieuse, elle reprendrait l'Alsace-Lorraine; une guerre indécise, sans lui rendre ces provinces, lui donnerait peut-être davantage. Quoi qu'il soit de ces contingents, la guerre est pour elle une effroyable aventure, dans laquelle elle joue son existence contre deux provinces comptant quinze cent mille âmes. S'il n'arrivait pas que la Folie prît place dans les conseils des nations, l'on regarderait cette éventualité comme extrêmement lointaine. C'est ce que nous faisons actuellement. Nous déduirons, plus loin, les conséquences de l'autre hypothèse. A côté de cette Monarchie et de cette République, devenues pacifiques, parce que le Destin a mis l'épée des conquérants en d'autres mains, viennent se ranger les petites nations, le Danemark, la Hollande, la Belgique, la Suisse. Dans cette arêne périodiquement ensanglantée, qui est le continent de l'Europe, nous voyons, d'une part, les forts s'épiant les uns les autres, de l'autre, les petites et craintives nations tremblant sans cesse pour leur existence.

Au dehors de cette enceinte, comme ces juges du camp des tournois, se tient l'Angleterre. Ayant pour égide les vagues turbulentes de l'océan, elle n'a rien à craindre, tandis que son opulence, ses flottes, les peuples innombrables auxquels elle commande la rendent redoutable. Sa haute fortune ne lui laisse plus rien à désirer. Que pourrait-elle souhaiter? Des territoires? Elle possède le continent australien; du cap de Bonne-Espérance elle domine toute l'Afrique australe; d'Aden elle rayonne jusqu'au cœur de ce continent et sur ses côtes orientales; en Asie, elle possède cette presqu'île de l'Hindoustan, plus vaste et presque aussi peuplée que l'Europe occidentale. De simples sujets de la reine ont le titre et exercent les pouvoirs de la royauté sur des peuples plus nombreux que le tzar de toutes les Russies.

Digitized by Google

Maîtresse du Canada, des Antilles, en Amérique, de l'embouchure de l'Elbe, par Heligoland, de la Méditerranée par Gibraltar, Malte et l'Égypte, que pourrait-elle demander qu'elle n'ait déjà? Des débouchés? Le libre échange lui a donné l'Europe; la guerre, cinq cents millions de clients à la Chine et au Japon; l'esprit aventureux de ses citoyens, les pays que nous avons précédemment énumérés. La gloire? Elle est sortie victorieuse de toutes les luttes qu'elle a entreprises ou qu'elle a dû accepter. Il semble que la Providence l'ait comblée de dons, ne lui ait laissé rien à désirer, afin que son cœur soit inviolable à l'avarice et qu'elle puisse refréner, avec autorité, toutes les convoitises. Montesquieu a dit que les déserts sont les barrières nécessaires de vastes États. A celles que la nature leur a opposées, l'Angleterre en a ajouté une autre, sa puissance et la résolution formée par ses hommes d'État de la mettre au service de l'humanité. Au dedans comme au dehors, elle est à cette heure la personnification la plus complète des principes chrétiens que ses orateurs et ses ministres se glorifient d'appliquer, ainsi que des idées de liberté et de conservation. Sa politique étrangère est conservatrice pour ces motifs et, abstraction faite de ces motifs, parce que toute altération de l'équilibre actuel de l'Europe est contraire à ses intérêts. De telle sorte qu'en définissant ceux-ci, l'on stipule pour l'Europe contre la nation agressive, dans presque tous les cas imaginables.

Il importe aux nations neutres, en vertu des traités ou par destination, d'évaluer exactement ces intérêts, car ils sont la mesure exacte du concours qu'elles peuvent attendre, dans les extrémités.

II

Nous disons que tous les efforts de la politique anglaise tendent au maintien de l'équilibre actuel en Europe. Cette tendance est née d'un sentiment qui s'enracine, se développe et se fortifie au sein du peuple britannique, celui du respect de la vie humaine. L'éducation profondément chrétienne que

Digitized by Google

reçoivent toutes les classes leur inspire l'horreur du carnage. C'est au nom de ces mêmes principes que les orateurs libéraux se sont élevés contre les agissements des Turcs. Et, récemment encore, le secrétaire d'État pour l'Inde les invoquait, aux applaudissements d'une réunion populaire, pour démontrer que l'Angleterre a le devoir de secourir les populations affamées de l'Hindoustan. Ce sentiment est en concordance parfaite avec les intérêts de l'Angleterre en Europe. Et c'est ce qui nous fait dire qu'il y a chez elle un double désir : celui de réprimer l'essor d'un orgueil inhumain, d'assurer la paix et le maintien des limites actuelles des États européens. Nous avons ajouté, et nous allons prouver, que cet intérêt n'est pas celui de l'Angleterre seulement, mais celui de la plupart des nations européennes. Nous avons dit que nous devons évaluer cet intérêt, car il est la mesure exacte du concours que chaque État, et principalement l'État neutre, comme le Danemark, la Hollande, la Belgique, la Suisse, peut attendre de la Grande-Bretagne.

Nous établirons, d'abord, que la politique anglaise, à Constantinople, doit être celle de tous les gouvernements européens, la Russie exceptée. En effet, quelles seraient les suites de l'établissement du protectorat russe sur la presqu'île des Balkans? Je suppose que les Tartares, qui exploitent outrageusement les populations chrétiennes de la Turquie, soient refoulés en Asie. Qu'adviendrait-il? Que vont devenir ces peuplades? Les Bulgares, les Grecs, les Slaves, les Arméniens, divisés par l'esprit de secte, par les intérêts, par des haines séculaires, ne peuvent pas fonder un gouvernement. Les Belges et les Hollandais n'ont pas réussi à s'entendre. A plus forte raison ces tribus semi-barbares. Il faut donc que quelqu'un apporte l'ordre à cette Babel. Leur libérateur, pour peu que l'Europe s'y prêtât, et sans qu'on l'en presse, leur assurerait un gouvernement ou des gouvernements. Pour l'établir, il faut une administration, et ce personnel se rencontre, par un heureux hasard, dans les bagages de toute armée russe. La petite Bulgarie et la grande Bulgarie, d'une part, la Roumélie, de l'autre, les

Digitized by Google

provinces grecques et les Slaves, enfin, reçoivent d'elle des lois, comme Athènes reçut les siennes de Solon. Il arrivera qu'un grand nombre de familles russes, attirées par ces administrateurs, quitteront les glaces du pôle, pour venir goûter, sous l'égide de leurs compatriotes, les douceurs qu'offrent une température bénigne et un sol fécond. Grâce à cette coopération, à la supériorité des immigrants, aux procédés d'un personnel habitué à pratiquer l'amalgame des races, ces provinces seront russifiées peu à peu. Ces contrées, aujourd'hui désolées, se peuplent rapidement. Les capitaux européens, aujourd'hui sans emploi, y trouvent un débouché aussi rémunérateur que sûr. L'ingénieur fait rentrer les rivières dans leur lit, les torrents qui portent la désolation dans la plaine sont assujettis et la fécondent. Un réseau complet portera toutes les productions du sol au port. Des hameaux s'élèveront partout, et partout s'élèveront des villages et des villes. Avant un demi-siècle, sous un gouvernement qui ne sera pas tout à fait intolérable, la population de cette presqu'île se sera accrue dans des proportions inouïes. Elle sera inféodée aux intérêts russes. Le sang russe, par un mélange inévitable, circulera dans ses veines; les idées russes peupleront son cerveau. Dans notre hypothèse, elle est toujours indépendante; elle jouit d'un gouvernement autonome. Elle se taxe elle-même, fait ses lois elle-même. Son budget n'est pas confondu avec celui du grand empire, qui s'est borné à lui prêter des organisateurs. Mais les intérêts des deux peuples, s'il se peut dire, se confondent, et ils s'entendront comme les doigts de la main.

Que la Russie mette à exécution le dessein qu'elle nourrit, de faire de la mer Noire un lac russe; qu'elle projette de s'emparer de l'Arménie, de l'Anatolie, de l'Asie Mineure, les intérêts de la presqu'île des Balkans sont en concordance parfaite avec les siens. Elle trouvera chez ces peuplades, devenues un peuple, et un peuple prospère, par l'agriculture, des hommes, des chevaux, un matériel de guerre, des vaisseaux, des trésors. Elle refoulera les Turcs jusqu'au tombeau du Prophète. Elle dominera le golfe Persique, des

Digitized by Google

embouchures du Tigre et de l'Euphrate. La sécurité régnant dans ces contrées, l'élève des troupeaux, l'agriculture font vivre au sein de l'abondance un peuple nombreux dans ces lieux mêmes où règne actuellement le silence. Le cabinet de Saint-Pétersbourg, disposant de ces forces immenses, serait en mesure de renouveler contre l'Inde anglaise les expéditions de Tamerlan, de Genghis-Khan. Parviendrait-il à déloger les Anglais? C'est une question. Car l'Inde compte quarante millions d'Ottomans. L'on peut juger de la résistance qu'ils opposeraient, sous les ordres d'officiers anglais, par celle qu'opposent les armées du sultan, dans la Bulgarie. Mais qui ne s'aperçoit qu'une guerre, deux guerres, trois guerres coûteraient beaucoup moins à l'Angleterre que l'entretien des forces qu'il faudra mettre sur pied dans l'Inde, le jour où les Russes, après avoir arboré leurs étendards sur Sainte-Sophie, les promèneront en Asie Mineure?

Qui ne voit également qu'une puissance, à ce point colossale, deviendrait pour l'Autriche le plus dangereux des voisins? Qui ne voit qu'elle inquiéterait profondément l'Allemagne elle-même ; qu'elle tenterait, en vertu de sa force même d'expansion et du principe des nationalités, de revendiquer les provinces autrichiennes et prussiennes occupées par des peuples d'origine slave? Qui pourrait méconnaître enfin que ces desseins que nourrit la Russie, auxquels elle s'efforce, par la guerre actuelle, de donner un commencement d'exécution, en Asie aussi bien qu'en Europe, sont une menace pour tous les peuples de l'Occident, autant que pour la Grande-Bretagne? Et ne sommes-nous pas autorisés à conclure que les intérêts anglais se confondent avec ceux des puissances occidentales, sans distinction? L'on ne s'y est trompé ni à Vienne, ni à Rome, ni à Berlin. Si le cabinet allemand a montré quelque complaisance, c'est qu'il espère ne pas l'expier chèrement et qu'il obéit à la nécessité actuelle, d'une entente avec Saint-Pétersbourg, pour déjouer les projets d'avenir que caresse la France.

Envisagée sous un autre aspect, celui des intérêts matériels, cette question ne perd rien de son importance. Si elle

Digitized by Google

recevait la solution dont il est parlé, la puissance économique de la Russie en serait accrue. Et la puissance financière d'une nation augmente incontestablement ses moyens d'action politique. Mais cette puissance financière n'est autre que la somme des ressources individuelles, des fortunes des particuliers, de la facilité avec laquelle ils accumulent des profits. Or, qu'adviendrait-il si les Russes s'impatronisaient sur les rives du Bosphore et de la mer Noire, occupaient par personne interposée les rives méditerranéennes de la Macédoine et de l'Asie Mineure? Ils deviennent les maîtres de la navigation du Danube, fleuve allemand, et nous avons appris, par la fermeture de l'Escaut, ce qu'il en peut coûter à un peuple de perdre l'accès des mers. Les profits de la navigation de la Méditerranée, aujourd'hui aux mains des Grecs, des Italiens, des Français, des Anglais, au lieu de s'accumuler à Londres, à Marseille, à Livourne, à Gênes, à Syra, s'entasseraient à Salonique, à Odessa, à Constantinople. La Russie n'a guère de marine militaire aujourd'hui, parce que sa marine marchande est peu nombreuse. Elle aura une flotte de guerre de premier ordre le jour où elle pourra recruter des marins sur ses navires marchands de la mer Noire, du Bosphore et de la Méditerranée. C'est là un résultat que ne doivent désirer ni l'Autriche, ni la Grèce, ni l'Italie, ni la France, et moins encore l'Angleterre, car la route de l'Inde par Suez serait singulièrement menacée.

Les intérêts de tout l'Occident sont donc ici en parfaite harmonie avec ceux de l'Angleterre. Nous trouverons la même concordance dans des questions qui intéressent spécialement les neutres, et nous aurons sujet de tirer des conclusions fort importantes, pour la Belgique, la Hollande et la Suisse, de l'attitude présente des différents cabinets, dans la question d'Orient.

III

Nous venons de voir que l'action de l'Angleterre en Orient est de tout point conforme aux intérêts de l'Occident. Envi-

Digitized by Google

sagée sous cet aspect, elle est non moins correcte dans l'Europe centrale. Le cabinet de Saint-James veut la conservation de la monarchie austro-hongroise, parce qu'elle est la vedette des peuples occidentaux sur les rives du Danube, parce que, pour aller à Constantinople, il faut passer par Vienne, et si l'on n'y passe, il est impossible de se fixer définitivement sur les rives du Bosphore. Si les Russes, triomphant des Turcs, voulaient prolonger l'occupation, il suffirait que l'Autriche, d'accord avec l'Angleterre, déclarât cette prise de possession attentatoire à ses intérêts et à ceux de l'Europe, pour la faire cesser. L'intégrité de l'empire des Habsbourgs est donc le corollaire inévitable de l'indépendance de la presqu'île des Balkans. L'une ne peut pas exister sans l'autre. L'Autriche étant la sauvegarde des intérêts essentiels de l'Occident à Constantinople et des intérêts allemands sur le Danube, il semble que l'Allemagne et l'Italie doivent souhaiter qu'elles s'affermisse. Malheureusement, les politiques les plus sagaces, quand l'ambition les travaille, ressemblent à ce sage qu'on veut faire renoncer à d'indignes amours et qui définissait plaisamment son erreur :

> Ma raison me le dit chaque jour,
> Mais la raison n'est pas ce qui règle l'amour.

Il faut ce dicton pour expliquer l'attitude de l'Italie. Que peut-elle hériter de l'Autriche? Quelques lisières insignifiantes. Cette possession compenserait-elle les pertes que son commerce maritime subirait par le fait de la concurrence russe dans la Méditerranée? Ce serait acheter chèrement un maigre avantage. Il ne s'agit pas, dira-t-on, d'intérêts, mais d'une idée, de l'idée de nationalité. Fort bien. Et si la réalisation de cette idée, qui profite à un million d'Italiens, ôte la sécurité à toute la nation? Quelque combinaison que l'on invente, l'on ne fera pas qu'un empire russe, s'étendant d'Arkangel à Constantinople, ne soit un voisin fort incommode et fort dangereux. Tous les Tyrols, toutes les Illyries, vingt ports comme Trieste n'écartent pas les périls d'un tel voisinage. Trieste, d'ailleurs, ne peut pas faire retour à

Digitized by Google

l'Italie, par cette simple raison qu'il est indispensable à l'Allemagne. Et cette raison dispense d'en donner d'autres. Si depuis vingt ans nous n'avions été témoin des folies où « l'idée » a entraîné la France, et si nous ne voyions tous les jours combien d'hommes, réputés parmi les plus perspicaces, se trompent pour suivre la pente de leur « génie », au lieu de s'en rapporter simplement à l'arithmétique politique, nous ne croirions pas à de semblables desseins. Mais ils existent, et personne ne s'y trompe.

L'on dit, quoiqu'il soit difficile d'être bien affirmatif à ce sujet, que la Confédération germanique est, sur ce point, d'accord avec l'Italie. L'on voit ce que gagnerait la Confédération à l'amoindrissement de l'Autriche. Elle y gagnerait d'abord l'Archiduché, toutes les provinces allemandes et un port sur l'Adriatique. Elle se soustrairait à la pression d'une monarchie, puissante encore, et qui, s'entendant avec la France, pourrait devenir fort dangereuse. Elle est encore fort incommode si, se bornant à l'entente anglaise, elle s'interpose avec l'Angleterre pour amoindrir les résultats d'une nouvelle défaite de la France. Ce sont là des motifs plausibles qui expliqueraient ces vues. D'autant que le cabinet de Berlin pourrait se flatter, peut-être, de s'agrandir sans donner carrière à la Russie en Orient. Désintéressée des affaires occidentales par ces nouvelles infortunes, la monarchie de Saint-Étienne, accoutumée, dès longtemps, à commander à des peuples divers et de race et de religion, parviendrait peut-être à rassembler les peuplades éparses du bas Danube et à élever, contre la Russie, une inexpugnable barrière. Ces raisons suffisent à expliquer les tendances que l'on prête à l'Allemagne. Mais, en ce qui concerne l'Italie, nous ne voyons pas en quoi elle pourrait se féliciter d'avoir éloigné l'Autriche de ses frontières pour y appeler l'empire germanique. Sous le point de vue de l'équilibre européen, la réussite de ces combinaisons serait fâcheuse. L'Autriche la payerait de son existence. L'Italie la payerait des graves dangers d'un aussi puissant voisinage. La France serait à la merci de l'Allemagne, ainsi que le Danemark, la Hollande, la Con-

Digitized by Google

fédération helvétique et la Belgique. L'Angleterre, privée de tout appui sérieux sur le continent de l'Europe, cesserait, en quelque sorte, de faire partie de son aréopage. Un pareil accroissement de puissance ferait de l'Allemagne un pouvoir omnipotent devant lequel tous les autres auraient sujet de trembler.

Nous sommes donc obligés de convenir que les agissements de la politique britannique, dans l'Europe centrale, sont conformes aux intérêts généraux de la majorité des peuples du continent.

IV

Nous avons indiqué la série des conséquences désastreuses qu'entraînerait pour l'Occident tout entier la prise de possession des territoires ottomans par les Russes. Nous avons montré que pareil événement ébranle toutes les nations, leur ôte, dans un avenir prochain, ce qu'il leur reste de sécurité. Nous avons dit encore, et les événements le montrent assez, que l'Angleterre, pour conjurer ce péril, doit être secondée par une Autriche puissante. En dehors du maintien de l'indépendance de la péninsule orientale et de l'intégrité de l'Autriche-Hongrie, il est une solution, une seule, dont pourrait ne pas profiter la puissance moscovite. L'Empire germanique et l'Italie, enlevant à l'Autriche ce qu'ils peuvent revendiquer au nom du principe des nationalités ou plutôt de la force, portant l'axe de la politique autrichienne sur le bas Danube, feraient échec à la Russie et lui barreraient la route de Constantinople. Cette combinaison, conforme aux intérêts de l'Occident en Orient, est funeste aux intérêts des nations occidentales en Occident, où la Confédération allemande serait désormais omnipotente. L'Angleterre, à moins de mettre tout son peuple sous les armes, serait paralysée à jamais. La France n'aurait plus que le souffle. Elle aurait cessé de vivre, quoique respirant encore. Les petits peuples, entraînés dans le sillage de la politique formidable qui règne à Berlin, connaîtraient tout ce que renferme

Digitized by Google

d'amertume la protection dont la Roumanie goûte actuellement les fruits. Ainsi, toute atteinte portée au présent équilibre de l'Europe menace toutes les nations jusque dans leur existence, et ne peut profiter qu'à une seule d'entre elles, soit à la Russie, soit à l'empire germanique. L'Angleterre, en s'efforçant de prévenir ou de réprimer de tels attentats, se fait le champion des intérêts généraux, et l'on doit souhaiter qu'elle soit en mesure de réussir, et au besoin l'aider, dans ce rôle de médiatrice souveraine.

Si, après avoir envisagé la question orientale et discuté les éventualités qui peuvent naître dans l'Europe centrale, nous considérons celles que fera surgir, quelque jour, un conflit inévitable entre la France et l'Allemagne, nous verrons encore que l'axe de la politique anglaise est celui des autres nations, le peuple victorieux excepté. L'on voudra bien tenir compte que je ne prête aucun dessein ambitieux à l'Empire germanique. Je tiens pour certain et assuré qu'il ne se préoccupe que d'une chose : de consolider son unité, de résoudre les questions intérieures, la question ecclésiastique, ainsi que de mettre un frein à l'agitation socialiste. Mais l'on voudra bien admettre que ce même gouvernement, provoqué au combat, usera de la victoire et s'efforcera de la fixer sous son drapeau par toutes les mesures qu'il jugera indispensables à sa sécurité. Or, l'on n'en peut concevoir que deux, également capables de procurer ce résultat : ou enlever des provinces à l'ennemi, ou profiter des faveurs de la fortune, de l'intimidation que produit le succès des armes sur les neutres pour accroître sa puissance à leurs dépens. Toutes ces observations s'appliquent à la France avec plus de force encore. Sa population a cessé de s'accroître aussi rapidement que celle de l'Allemagne. Par ce seul fait, elle se trouvera, dans un avenir peu éloigné, numériquement inférieure à la Confédération allemande. S'il n'est pas juste, il est tout au moins naturel qu'elle profite des circonstances pour compenser, par des annexions, cet énorme désavantage. Ainsi donc, quel que soit le sort des armes, de grandes épreuves attendent les peuples voisins.

Digitized by Google

Trois hypothèses, amenant chacune des conséquences différentes, se peuvent présenter : la victoire de l'Allemagne. C'est la plus probable. La victoire de la France. Elle est possible, si le destin lui donne un grand stratégiste. Enfin, une lutte indécise entre des armées également nombreuses, également bien commandées.

Dans cette lutte, qui sera une lutte au couteau, un combat pour l'existence, les deux peuples ne prendront conseil que de leur salut. Chacun d'eux s'efforcera tout d'abord de s'assurer l'appui ou la neutralité des autres gouvernements. Toutes les considérations d'ordre européen disparaîtront devant celle-ci : être ou n'être pas. Et l'enchevêtrement des intérêts se prête à toutes les combinaisons. La France, qui se flatte, à tort sans doute, de défaire l'unité allemande, pourra dire à l'Autriche : Contenez l'Italie, et pour prix de ce concours, vous pourrez rétablir votre influence sur les États du Sud. L'Allemagne peut riposter en disant à l'Italie: Immobilisez l'Autriche, Nice et la Savoie seront votre récompense. L'équilibre des armées exige-t-il de plus grands sacrifices pour fixer la victoire? L'Allemagne voulant subsister, craignant de terribles représailles, la France ne voulant pas cesser d'être, souscriront à tout ce qu'on leur pourra demander. C'est une nécessité pour la Russie, dans l'état actuel des choses, que la France, contre-poids de l'Allemagne, soit grande et forte, comme le disait le prince Gortschakoff. Cette nécessité ne disparaît pas, mais elle s'amoindrit singulièrement, si Constantinople devient la seconde capitale de l'empire des tzars. Et l'Allemagne peut leur dire, pour se débarrasser de l'Autriche : Donnez-vous carrière en Orient, la monarchie des Habsbourgs, prise entre vous, l'Italie et moi, est réduite à l'impuissance. Dans cette situation, elle ne peut tourner ses armes ni contre vous, ni contre nous, ni contre l'Italie, qui recouvre toute sa liberté d'action pour me venir en aide. L'Autriche, ainsi menacée dans ses provinces allemandes, dans ses provinces slaves, dans ses provinces italiennes, agirait-elle, même avec l'appui de l'Angleterre? Mais quelle raison aurait l'Angleterre de

Digitized by Google

compromettre sa position en Orient en s'engageant en Occident? Elle ne s'accommode, il est vrai, ni de la prépondérance excessive de l'Allemagne, ni de la prépondérance de la France. Mais elle redoute peut-être davantage la prépondérance moscovite en Orient. En proie à des doutes poignants, partagée entre des intérêts qui lui sont également chers, quel parti plus sage s'offre à elle que l'abstention? Fortifier l'Autriche lui est avantageux pour la défense de sa politique orientale. Sa diplomatie agirait plus aisément sur une Allemagne partagée entre les Habsbourgs et les Brandebourgs que sur l'Allemagne unie. Mais celle-ci a une vengeance toute prête. Elle lance la Russie en Orient où l'Angleterre devra la suivre, et l'Italie sur l'Autriche, et contraint celle-ci à scinder ses forces en trois corps d'armée. La divergence des intérêts fait donc supposer que la lutte sera circonscrite entre les Français et les Allemands. La guerre finie, l'Angleterre défendra les débris de l'équilibre européen contre les prétentions du plus fort, avec l'appui qu'elle pourra rencontrer chez les neutres.

Eh bien, examinons les dangers que ferait courir à cet équilibre la victoire de la France. Trouvera-t-elle suffisante la restitution de l'Alsace-Lorraine? Si elle n'écrase pas totalement la Prusse, oui ; si elle la réduit à merci, non. Dans le premier cas, elle devra compter avec l'Europe. Dans le second, qu'opposer aux armées qui viennent d'anéantir l'empire germanique? La France victorieuse sépare la Saxe, le Hanovre, Bade, le Wurtemberg, la Bavière de la Prusse et rétablit l'influence de l'Autriche sur cette partie de l'Allemagne. Cette division n'est pas encore une solution. Aux yeux de l'homme d'État français, c'est un expédient heureux, à coup sûr, mais point décisif, car, au moindre danger, l'Allemagne se retrouverait pour combattre la France. Celle-ci veut davantage. Elle a renoncé au Rhin, envisageant l'annexion de la Belgique comme plus pratique. Le service personnel introduit dans nos provinces donne à la République cinq cent mille soldats, des ressources considérables. La présence de nos députés au Corps législatif lui assure la

Digitized by Google

stabilité intérieure qu'elle cherche en vain depuis un siècle. Enfin, l'équilibre du nombre est rétabli entre les deux peuples ennemis, par cette incorporation. Et l'Angleterre? Que peut-elle, sinon se consoler de l'annexion de la Belgique par le surcroît de garanties qu'une Autriche plus forte lui fournit en Orient?

Si l'Allemagne l'emporte, elle profitera de ses avantages pour mettre la France hors d'état de lui nuire jamais. Ce but atteint, par les moyens dont elle se constituera seule juge, nous la verrons, après un repos nécessaire, très-long peut-être, reprendre sa mission historique et opposer à l'expansion de la race slave l'expansion de la race germanique. Cette expansion, nous l'avons vu, se produira dans deux directions : vers le sud, par l'accession des Allemands autrichiens à la grande patrie, et vers l'ouest. Un empire, devenu prépondérant à ce point, ayant à compenser, par l'accroissement de son territoire et de sa population, l'accroissement du territoire et de la population de l'empire russe; une monarchie obligée, pour échapper à des commotions intérieures, d'offrir des terres à un peuple trop nombreux, et une carrière aux natures trop turbulentes, inquiètes, qui agitent les questions sociales, éprouvera bientôt le besoin de posséder des colonies. Les Indes hollandaises, aussi vastes que le tiers de l'Europe, répondent à toutes les nécessités de cette situation nouvelle. La marine hollandaise, portant sept cents canons, augmenterait considérablement les forces maritimes de l'Allemagne, et l'entrée de ce pays dans la Confédération germanique rendrait celle-ci maîtresse de l'embouchure du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut, en attendant que les canons anglais, qui dominent l'embouchure de l'Elbe, soient retirés d'Heligoland. Tels sont les rêves du pangermanisme, si l'on peut qualifier ainsi les aspirations d'un peuple disposant de deux millions de soldats, auxquels l'on ne pourrait opposer, en Occident, qu'une France démantelée et une Autriche amoindrie.

Enfin, la dernière hypothèse est une lutte indécise. A mesure que la France gagne du temps, elle devient moins

Digitized by Google

improbable. D'ici treize ans, elle mettra en ligne vingt contingents de cent cinquante mille hommes. En tenant compte des déchets de part et d'autre, les belligérants disposeront chacun de deux millions de soldats ou approchant. L'Allemagne est fortement établie sur le Rhin. Perdant Metz et Strasbourg, il lui reste encore Mayence, Coblence, Rastadt. Si la France atteint son but, qui est de choisir son heure, — car aujourd'hui tous ses efforts tendent à mettre l'Allemagne dans l'impossibilité d'ouvrir les hostilités, — ira-t-elle se heurter contre ces forteresses; ou bien, n'ayant plus la route des Vosges, choisira-t-elle celle de Sambre-et-Meuse, comme l'indiquait M. Thiers? Quoi que ses généraux décident à ce sujet, la lutte pourra être très-longue. Des batailles successives pourront être livrées en Belgique, en Allemagne et en France; si les armées sont également bien commandées, elles resteront indécises, car l'équipement, le matériel, les troupes sont également au complet. L'on pourra voir se renouveler une situation qui n'est pas sans précédent dans l'histoire. C'est celle que nous fournissent les guerres de Louis XIV contre Guillaume III d'Angleterre et ses alliés. Il en sort généralement une paix, qui a cela de commun avec toutes les autres, c'est qu'étant boiteuse, elle l'est un peu plus que ses aînées, et qui en diffère en ce qu'elle se fait généralement au détriment des neutres. La France, laissant graviter la Hollande dans l'orbite de la Confédération, la Confédération, reconnaissant le procédé en se désintéressant du sort de la Belgique, compensent les dommages matériels que leur a causés la guerre, et chacune rentre dans ses foyers, un peu plus puissante, il est vrai, mais sans avoir acquis une supériorité décisive sur sa rivale. A l'étranger, quelques politiques jugent cette combinaison difficilement réalisable, monstrueuse. Elle l'est, en effet, aux yeux de quiconque croit à la vertu des cabinets. Elle l'est encore, à l'intérieur, pour ceux dont les intérêts s'accommodent de cette croyance.

Mais l'Europe! l'Europe! Avant la guerre, on pouvait croire à son existence. L'Angleterre, l'Autriche et la France s'entendaient pour maintenir l'espèce d'équilibre existant.

Digitized by Google

Mais dans la conjecture actuellement sous considération, la France abandonne l'Angleterre et l'Autriche, pour s'entendre avec la Confédération germanique, qu'elle n'a pu vaincre et qui n'a pu la vaincre. Qui pourrait intervenir contre ces deux puissances conspirant pour leur mutuel contentement? On l'essayera, sans aucun doute. L'Autriche et l'Angleterre s'efforceront d'amener à elles la France affaiblie, la Russie et l'Itallie, l'Allemagne. Mais le but poursuivi par les neutres étant de priver les Français et les Allemands des avantages qu'ils se sont mutuellement assurés, comment espérer leur consentement? L'Angleterre, l'Autriche, la Russie et l'Italie veulent-elles s'en passer? Il faut des mesures coercitives. Ne pouvant pas exécuter les deux parties, l'Europe doit s'entendre avec l'une d'elles. Choisit-elle l'Allemagne, celle-ci perd les dédommagements que lui assurait son entente avec la France. Choisit-elle la France, on lui posera pour condition première, la renonciation à cet accroissement de territoire que lui accordait la Confédération. Chacune fera à l'aréopage la réponse que font les Turcs aujourd'hui : Je traiterai avec mon ennemi. Il m'assure tous les avantages que vous voulez m'enlever. Enfin, il faut malheureusement le reconnaître, l'arrangement qui donnerait à l'un la Hollande et ses annexes, à l'autre la Belgique, n'altérerait pas, irrémédiablement, l'équilibre européen. La paix conclue, les pouvoirs que la fatalité porte à s'agrandir se retrouveraient en face de ceux qui ont des intérêts conservateurs : la Confédération germanique, l'empire russe, l'Italie, d'une part, l'Angleterre, la France et l'Autriche, de l'autre. Les forces des puissances militantes se seraient accrues de la Hollande, celles des autres, de la Belgique. Cette considération pèserait d'un grand poids sur l'attitude des neutres, l'Angleterre exceptée. Mais la seule Angleterre ne peut pas dicter ses arrêts aux puissances continentales. Pour déjouer les plans de l'Allemagne et de la France affaiblies par une longue guerre et s'entendant pour y mettre un terme, il faut aux Anglais l'appui des Autrichiens et de toutes les forces des peuples menacés.

Digitized by Google

Des trois hypothèses possibles : la victoire de l'Allemagne, la victoire de la France, ou l'impossibilité où elles seraient de triompher l'une de l'autre, il est triste d'avoir à constater que la moins funeste à l'équilibre européen est la dernière, celle qui entraîne la ruine de la Belgique et de la Hollande. Car la victoire de l'Allemagne, c'est l'omnipotence de la Confédération germanique en Europe. La victoire de la France, c'est la prépondérance d'un peuple dont la politique étrangère a toujours été turbulente. Si l'issue des événements les réduit, pour s'indemniser, à sacrifier les neutres, la Russie et l'Italie trouvent en Allemagne un point d'appui plus solide et un pouvoir accessible aux combinaisons ; la Grande-Bretagne et l'Autriche rencontrent les mêmes avantages en France.

De ce qui précède il faut tirer les conclusions suivantes :

L'Angleterre, pouvoir pacifique et pondérateur, dispose de forces suffisantes à la défense des intérêts généraux, en Orient et au centre de l'Europe. En Occident, elle est impuissante à garantir ces mêmes intérêts, car une guerre entre l'Allemagne et la France, quelle qu'en soit l'issue, amène un déplacement de forces qu'elle ne saurait compenser, même en jetant son épée dans la balance. Or, les victimes de cette fatale situation sont désignées. C'est la Belgique, la Hollande, dans un avenir peu éloigné, le Danemark et la Confédération helvétique. Le danger a cela de grave pour les neutres, que le partage, auquel les cabinets avaient songé en 1830 pour la Belgique, laisserait subsister entre les grandes puissances un équilibre suffisant. Il ne reste à ces petits peuples qu'une chance de salut : c'est d'être toujours prêts à fournir l'appoint de toutes leurs forces vives à l'Angleterre et à l'Autriche, qui ne se résigneraient à l'accroissement territorial de la France et de l'Allemagne qu'en désespoir de cause.

Une conséquence fort inattendue pour l'opinion publique ressort, à l'évidence, de l'étude attentive des faits et des intérêts en présence. Pour la Hollande et la Belgique, l'issue la plus redoutable d'une guerre franco-allemande n'est pas

Digitized by Google

la victoire de la France ou celle de la Confédération germanique. Il faut peut-être craindre davantage une guerre indécise qui ferait naître chez les deux belligérants d'irrésistibles tentations. A Paris comme à Berlin, le gouvernement aurait à affronter une nation déçue dans ses espérances, ulcérée par la perte de ses affections domestiques, profondément atteinte dans ses moyens d'existence. D'un bout à l'autre des deux pays, un seul cri se ferait entendre : Pour tant de sacrifices, de trésors perdus, de sang versé, quelle compensation nous apportez-vous? L'un et l'autre, se souvenant de la chute de l'Empire après Sedan, pourraient tout tenter, plutôt que de susciter de tels orages. La crainte fait prendre aux pouvoirs, comme aux individus, des résolutions extrêmes, des mesures excessives. C'est la crainte de l'opinion allemande qui détermina l'Autriche et la Prusse, malgré la haine séculaire des deux peuples, des deux dynasties, à se montrer impitoyables envers le Danemark, en 1864, à repousser toutes les offres de la Conférence, à braver le mécontentement de l'Angleterre et de la Russie, l'hostilité sourde de la France. Pour prévenir de pareils desseins, c'est-à-dire une semblable entente entre la France et l'Allemagne, après une guerre indécise, la Belgique n'aura pas trop de l'appui de l'Angleterre et de l'Autriche, en mettant à leur disposition dix contingents de vingt-cinq mille hommes qui sont encore indispensables si elle veut se soustraire à une invasion au début des hostilités.

Cette double conclusion est basée sur ces deux faits. L'Allemagne, paralysée, la Russie et l'Italie n'ont plus rien à attendre d'elle. L'Italie n'a rien à craindre de la France affaiblie. Elles se renferment dans l'abstention. D'autre part, la Russie n'ayant nul souci de fortifier la Confédération germanique, sauf contre compensation, et l'Italie devant craindre l'accroissement de la puissance française, elles sont toutes deux intéressées à ne pas contrarier l'Angleterre et l'Autriche. Ces deux puissances retrouvant leur liberté d'action sont plus directement intéressées encore que les Russes et les Italiens à s'opposer à l'accroissement simultané

Digitized by Google

des forces de la France et de l'Allemagne. Elles s'entendront infailliblement pour y porter obstacle. Mais, quelque affaiblis que soient les belligérants, il ne faudra rien moins que toutes les forces de l'Autriche, de l'Angleterre et l'appoint de neutres pour les contenir et les faire renoncer à leurs convoitises. Le deuxième fait est celui-ci : Au début ou pendant le cours des hostilités, les armées en présence ne sauraient, sans péril, distraire deux cent cinquante mille hommes. Mais les avantages que l'une ou l'autre trouverait en Belgique surpasseraient de beaucoup l'inconvénient qu'il y aurait à contenir, dans Anvers, une armée belge de soixante à soixante-quinze mille hommes. C'est tout ce dont nous pouvons disposer actuellement. Deux cent cinquante mille hommes, au contraire, prenant fait et cause pour l'une ou l'autre armée, peuvent décider de la victoire. Cette considération, et cette considération seule, inspirera des motifs suffisants de respecter notre territoire aux commandants des armées.

V

L'on me dit : Mais notre neutralité nous couvre. La neutralité est, sans doute un bienfait appréciable. Mais qui nous la garantit? La signature des puissances. La signature de l'Angleterre, de la France, de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie est, assurément, une chose fort considérable. S'il y a toujours été fait honneur, je m'incline. Mais s'il arrivait que d'aventure elle eût été protestée, cette signature, je demande qui se porte garant de cette garantie? C'est parler, je crois, en homme d'affaire. Pouvons-nous dire : Je suis couvert par la neutralité, laquelle est couverte par la garantie des puissances, dont la signature vaut hypothèque. Leurs antécédents nous l'apprendront. Sans rançonner leurs annales, nous trouvons, dans les événements contemporains, des exemples qui légitiment les plus graves appréhensions.

Le premier nous est fourni par la guerre actuelle. La

Digitized by Google

France, l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse, la Russie, la Sardaigne, qui a grandi depuis, par l'article VII du traité de Paris, 30 mars 1856, « s'engagent, chacune de son côté, à respecter l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'empire ottoman, garantissent en commun la stricte observation de cet engagement et considèrent, en conséquence, tout acte de nature à y porter atteinte comme une question d'intérêt général. » Voilà qui est formel, précis, obligatoire. Eh bien, au gré de trois des signataires, cet engagement n'est ni assez formel, ni assez précis, ni assez obligatoire. Quinze jours plus tard, le 15 avril 1856, l'Autriche, la France et la Grande-Bretagne en signent un second, autrement strict et autrement solennel. L'article I^er^ de ce pacte nouveau porte : « Les hautes parties contractantes garantissent solidairement (remarquez le terme) entre elles l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman. » Ceci ne suffit pas à leurs yeux. Elles libellent un article II ainsi conçu : « Toute infraction au susdit traité sera considérée comme un *casus belli*. » Est-ce suffisant à leurs yeux? Non pas. Pour se lier davantage, elles stipulent en quelque sorte une sanction et disent, dans le paragraphe suivant : « Les hautes parties contractantes s'entendront avec la Sublime Porte sur les mesures devenues nécessaires. » Tout homme de sens, ayant tourné, retourné et pesé ces phrases, dira : Après avoir souscrit de telles obligations, il ne reste qu'à les exécuter. Mais la langue française a pour les diplomates des ressources inconnues aux autres hommes. Elle vous répond, avec assurance : A quoi me suis-je obligé? A considérer comme un cas de guerre l'infraction au traité par lequel je garantis l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman. La Russie, envahissant la Bulgarie, a-t-elle porté atteinte à cette indépendance et à cette intégrité? En aucune façon. Que faudrait-il pour constituer cette atteinte? Une prise de possession. Or, elle n'a pas eu lieu. L'heure n'est donc pas venue de prendre, avec la Sublime Porte, les mesures devenues nécessaires. Traduisons en langue commerciale cette ingénieuse interprétation. C'est le donneur d'aval qui dit au créancier : « Je vous ai

Digitized by Google

promis de m'entendre avec vous si votre débiteur, pour lequel je me suis porté fort, ne paye pas. Vous réclamez mon intervention. Patience! J'ai dit que je payerai s'il ne paye pas. Mais je n'ai pas stipulé une échéance fixe, je choisirai donc mon heure pour me libérer envers vous. » Nous répondons : « Mais fixons cette heure. » A quoi la caution réplique : « Non pas. J'attendrai que votre débiteur soit radicalement insolvable. » — « Mais si vous le devenez à votre tour? » — « Oh! monsieur, pouvez-vous croire. » N'est-ce pas là le cas? Si les parties garantes n'aident pas leur protégé tandis qu'il lui reste quelques ressources, se porteront-elles à son secours quand la situation sera tout à fait désespérée? C'est ce moment que choisissent en général les cabinets pour intervenir, et il arrive parfois alors qu'ils sont devenus, par un concours de circonstances prévues, aussi impuissants, aussi insolvables que la partie garantie.

Chose plus grave. Non contentes de laisser violer les obligations consenties envers elles, d'échapper à celles qu'elles ont souscrites par des interprétations un peu forcées, les puissances brisent, par un aveuglement incompréhensible, les armes qu'elles ont dans leurs mains propres. Par l'article IX du traité de Paris, elles déclarent qu'aucune d'elles « ne saurait en aucun cas avoir le droit de s'immiscer, soit séparément, soit avec d'autres, dans les rapports de S. M. le Sultan avec ses sujets, ni dans l'administration de son empire. » C'était témoigner beaucoup de déférence à cette Turquie, qui n'est qu'une association de pillards mahométans d'origine tartare, organisée pour l'oppression, et qui ne recule jamais, même devant l'assassinat. L'engagement n'a pas été respecté. L'on a mis une sorte d'ostentation à le répudier. Était-il prudent de le déclarer caduc avant de s'être assuré qu'une aussi grave infraction, qui est un grand mal en elle-même, procurerait les plus salutaires résultats? L'on n'en a rien fait. L'intervention des puissances dans l'administration intérieure de la Turquie n'en a produit qu'un seul : c'est de justifier d'avance tout ce que pourrait tenter la Russie. Ces agissements nous autorisent malheureusement à dire

Digitized by Google

que si la diplomatie européenne s'engage légèrement, elle se délie avec une égale légèreté. Et dans quelle question ! Dans cette question d'Orient, à laquelle se rattachent l'existence de l'Autriche, celle de l'empire anglo-hindou, les intérêts les plus essentiels, les plus vitaux de l'Europe. Mais si l'Angleterre et l'Autriche, les deux seules puissances sur lesquelles puisse compter la Belgique, apportent tant d'hésitations dans la défense de leurs propres intérêts, montreront-elles plus de hâte quand il s'agira de sauvegarder l'inviolabilité, l'intégrité et l'indépendance de la Belgique?

Les événements qui s'accomplissent sous nos yeux justifient cette exclamation d'un homme d'État : Il n'y a plus de traité ! Il n'y a plus d'Europe. Nous en avons trouvé la preuve dans les violations manifestes des articles les plus stricts, les plus obligatoires du traité de Paris. Cette preuve, nous la retrouvons encore dans l'attitude de l'Europe assistant au démembrement de la monarchie danoise dont elle avait garanti l'intégrité. Nous trouverons partout les garanties les plus solennelles. De sanction, nous n'en rencontrons nulle part. A plus forte raison un semblant quelconque d'exécution. Le Danemark, dont la situation présente tant d'analogies avec la nôtre, l'a cruellement éprouvé.

En 1850, une conférence se réunit pour déterminer la situation du Danemark. L'Autriche, l'Angleterre, la France, la Russie, la Suède-Norvége y prennent part. Elles signent, le 2 août, la déclaration suivante :

« Le désir unanime desdites puissances est que l'état des possessions actuellement réunies sous la domination de S. M. danoise soit maintenu dans son intégrité. »

Elles l'appuient du commentaire suivant : « Le maintien de l'intégrité de la monarchie danoise, lié aux intérêts généraux de l'équilibre européen, est d'une haute importance pour la conservation de la paix. Elles ont résolu de constater le parfait accord qui subsiste entre leurs cabinets quant au maintien de ce principe. »

Avec la conscience qu'elles ont de leurs résolutions vacillantes, de la caducité de leurs actes les plus mûrement déli-

Digitized by Google

bérés et les plus solennellement décrétés, cette déclaration leur parut bientôt insuffisante. Elles éprouvent le besoin de la corroborer, de la rendre plus solennelle. C'est ce qu'elles font, par le traité signé à Londres, le 8 mars 1852, entre le Danemark, l'Autriche, la France, la Grande-Bretagne, la Russie et la Suède. L'article II est ainsi conçu :

« Les hautes parties contractantes reconnaissent comme permanent le principe de l'intégrité de la monarchie danoise. »

Douze années plus tard, l'Autriche, qui avait signé ce traité, envahit le Danemark de concert avec la Prusse, qui avait signé la déclaration de 1850. Ceci nous montre le prix qu'il faut attacher à ces sortes de garanties. Le prétexte est que le Danemark n'a pas observé le traité de 1852. Il nous fait souvenir de ceux qu'invoquait contre nous l'empire français pendant le congrès de Paris : Les écarts (?) de la presse belge étaient une violation de notre neutralité. La Belgique était un dangereux foyer d'agitation, capable de troubler le repos des États voisins. Nous violions manifestement ce principe posé par la conférence de Londres : La Belgique doit répondre par les conditions de son existence à la sécurité des autres États. Les prétextes diffèrent quelque peu, mais ils sont également futiles. Celui qu'on invoquait contre le Danemark a suffi pour lui faire perdre une province, et ceci doit suffire à nous faire comprendre que notre existence tient à peu de chose si elle ne se rattache qu'au fil de la neutralité et des garanties européennes.

Le Danemark, envahi et vaincu malgré la plus belle résistance, les puissances s'assemblent, délibèrent pendant deux mois et se séparent, livrant ce malheureux petit pays à la miséricorde de ses vainqueurs. Dans la conférence du 25 juin 1864, qui est la dernière, lord Russell constate en ces termes l'inanité de leur influence : « L'opinion publique verra avec regret que les espérances de la paix se soient évanouies, parce que les parties directement engagées dans ce litige ne sont pas parvenues à s'entendre sur le tracé d'une frontière, laissant une différence de quelques milles carrés de terrain

Digitized by Google

de plus ou de moins, soit au sud, soit au nord. » Le principe de l'intégrité est abandonné, et l'action des gouvernements anglais, français et russe est tellement illusoire, qu'ils ne parviennent même pas à en sauver quelques lambeaux, qu'ils ne se sentent pas la force de dire à la Prusse et à l'Autriche : Vous abandonnerez ces quelques milles carrés de terrain à ce pays auquel vous et moi avons garanti l'intégrité de ses possessions en 1850 et en 1852. Puis, les cours de France, de Russie, de Suède, d'Angleterre, qui professaient, il faut le reconnaître, les plus vives sympathies pour le Danemark, émettent le vœu, dérisoire s'il n'était empreint de naïveté venant après la déclaration précédente, que le principe de l'indépendance et de la conservation de la monarchie danoise demeure la base des négociations futures. L'Autriche, la Prusse et la Confédération germanique y ont répondu par l'article III du traité d'août : « S. M. le roi de Danemark renonce à tous ses droits sur les duchés de Schleswig-Holstein et Lauenbourg. Cette cession comprend toutes les îles appartenant à ces duchés. » Se peut-il concevoir des preuves plus éclatantes de l'impuissance où se trouve l'aréopage européen de sanctionner la moindre de ses décisions? Quelle créance leur accorder désormais? N'est-il pas téméraire de considérer ces mêmes décisions comme le palladium de notre existence nationale?

Il est impossible de passer sous silence un incident qui s'est produit au cours de ces mêmes négociations, car il montre avec quelle liberté les cabinets interprètent des engagements à l'efficacité desquels l'on s'obstine de croire. Il est acté au protocole n° 10, du 18 juin 1864, dans les termes suivants :

« M. de Bernstorff, plénipotentiaire de Prusse, répond à une observation de M. le comte de Clarendon, plénipotentiaire d'Angleterre : « Le traité de Londres n'est pas un traité garantissant la monarchie danoise. Au contraire, il a été expressément constaté, lors de sa conclusion, qu'il ne donnait aucune garantie; ce qui est admis par lord Clarendon. » Ainsi, l'Autriche, la France, la Grande-Bretagne, la Russie et la Suède ne garantissaient pas le Danemark en signant le

Digitized by Google

traité du 8 mai 1852, dont l'article II est ainsi conçu : « Les hautes puissances contractantes reconnaissent comme permanent le principe de l'intégrité de la mornarchie danoise. » Si de pareilles stipulations se trouvent susceptibles d'une interprétation semblable, si après les avoir contre-signées, la Prusse et l'Autriche peuvent envahir le territoire même qu'elles s'obligent à respecter, quelle garantie a la Belgique qu'on ne puisse retourner contre elle?

Tous les documents que j'ai invoqués, les événements qui se déroulent à nos yeux, l'histoire des cinquante dernières années, les discours et les actes les plus solennels de la diplomatie elle-même, attestent que la parole de l'Europe est un vain mot. Et tout ce que l'on peut dire en sa faveur, c'est que ses meilleures intentions se trouvent être aussi funestes à ceux qu'elle protége que les pires desseins de leur plus mortels ennemis. Le Danemark, mutilé par l'Allemagne, a dû moins souffrir de la mutilation que de cette parole de l'Angleterre, en qui il avait mis toutes ses espérances : Nous ne vous devons rien.

VI

Ces actes, ces paroles, ces faits sont pour la Belgique le présage de terribles vicissitudes. Néanmoins, les violations répétées et les plus audacieuses des pactes européens n'ont pas fait évanouir toutes les illusions. Elles n'ont pas ébranlé une trop robuste confiance dans l'excellence de notre cause, notre conduite exemplaire, l'horreur qu'inspirerait à l'Europe celui qui, sur notre sainte neutralité porterait une main sacrilége. Cette confiance est d'autant plus dangereuse qu'elle est plus ferme et plus profonde, prenant sa source dans un sentiment qui honore le caractère belge : la probité politique. L'on répugne invinciblement à supposer que la Belgique pourrait devenir, comme le Danemark, la victime de ces mêmes puissances qui lui ont promis aide et protection. L'on croit aux promesses des peuples amis, alors même

Digitized by Google

que les territoires les plus solennellement garantis sont envahis, que d'autres ont été morcelés; à la validité des traités, quand le plus grand nombre en a été déchiré, que la plupart sont restés inopérants; à la foi jurée, après tant de parjures, après les machinations du second empire à Berlin. Il faut donc, quelque dure, quelque pénible que soit cette tâche, quelque angoisse qu'on ressente en accomplissant ce devoir, il faut forcer l'optimisme dans son dernier refuge, lui ôter l'ombre même des prétextes qu'il nourrit, pour persévérer dans une quiétude voisine de l'infatuation. Il ne suffit pas de lui avoir montré les cas multiples où la neutralité est une ombre décevante, d'avoir établi que l'équilibre trop exact des forces peut réduire l'Angleterre à l'impuissance de défendre ses intérêts les plus essentiels, l'opiniâtre illusion me contraint encore de lui administrer la plus douloureuse des preuves! C'est que, s'il n'y a pas d'homme indispensable, on peut en dire autant d'une nation. Et cette fatale vérité, que l'on voudrait pouvoir détruire, elle est établie par l'ambassadeur de Belgique, à Berlin, par l'un des fondateurs de notre indépendance. Il nous montre l'Europe de 1831 disposée à se partager son champ de bataille séculaire.

« Le jour serait venu, dit M. Nothomb, où ce crime politique se serait consommé sans secousse comme sans remords. La France eût obtenu sans guerre un accroissement de territoire, équivalant aux moins aux conquêtes de Louis XIV. La Prusse se fût établie sur l'une et l'autre rive de la Moselle. Enfin, peut-être l'Angleterre eût-elle fait d'Anvers un autre Gibraltar. Ainsi morcelée, ainsi dispersée, la Belgique n'eût plus jamais inquiété l'Europe. D'intervalle en intervalle, elle ne se fût plus agitée dans la mort comme la Pologne[1]. »

Contraints, par des preuves accablantes, de reconnaître que les traités sont inopérants, que la neutralité est une vaine fiction dans les tumultes de la guerre, les théoriciens nous opposaient les intérêts de l'Angleterre. Nous leur montrons

[1] *Essai sur la Révolution belge*, par Nothomb, envoyé à Berlin, depuis 1845.

Digitized by Google

l'Angleterre réduite, par les compétitions des puissances, à ne pas défendre ces mêmes intérêts, en ce qu'ils ont de plus essentiel. Ils répondent : La Belgique est une nécessité d'ordre européen. La réplique vient de haut, plus décisive, plus accablante que toute argumentation : Partagée, dit M. Nothomb, la Belgique n'eût plus jamais inquiété l'Europe.

Aux convoitises de la force, il faut répondre par la force. C'est l'unique moyen de sauvegarder notre droit. Des contingents de vingt-cinq mille hommes sont indispensables, mais suffisent pour prévenir l'invasion, c'est-à-dire la ruine. Plevna nous montre que quarante-cinq mille hommes, opérant autour de solides pivots de manœuvres, sur le cours de la Sambre, bouchent cette vallée ; un corps semblable, placé sur la Meuse, dans les mêmes conditions, bien approvisionné, en interdit l'accès à des envahisseurs trois fois plus nombreux. Le reste de nos forces, appuyé sur Anvers, le premier camp retranché du monde, en communications avec l'Angleterre et la Hollande, les menace sur tous les points à la fois. Pour prendre et conserver la route de Sambre-et-Meuse ainsi hérissée, il faut trois cent mille hommes, le sixième de l'effectif allemand ou français. Il suffit, actuellement, de soixante-dix mille hommes pour masquer Anvers, c'est-à-dire du vingt-septième des mêmes effectifs. Si l'on peut admettre que la France ou l'Allemagne aient avantage à employer le vingt-septième de leur armée pour s'assurer la route de Sambre-et-Meuse, il est difficile de comprendre qu'elles puissent en sacrifier le sixième à cette fin. Voilà qui démontre que pour mettre le pays complétement à l'abri de l'invasion, des contingents de vingt-cinq mille hommes sont indispensables. Ainsi organisée, l'expérience, le bon sens montrent, et les plus graves autorités établissent que la Belgique est inexpugnable. Pendant le cours des hostilités, ces positions donnent aux belligérants des motifs suffisants de se souvenir que notre territoire est inviolable. Après la guerre, dussent-ils s'entendre, nous leur présentons un front redoutable. Dans cette hypothèse, la plus défavorable, qui est la conséquence d'une lutte indécise, l'Angleterre et l'Autriche

Digitized by Google

retrouvent leur liberté d'action, mobilisent la Hollande et la Suisse menacées comme la Belgique, et peuvent, par certains appâts, entraîner l'Italie. Par son attitude résolue, la Belgique échappe à une tourmente fertile en désastres pour elle-même, sauvegarde non-seulement l'équilibre occidental, mais l'équilibre européen, cette balance des forces qui, après elle-même, est sa plus forte garantie.

Vous me demandez ce qu'entraîne de sacrifices cette solide assurance? Aux intérêts matériels je réponds : Que restera-t-il de la richesse nationale quand cette trombe de deux millions d'envahisseurs vous aura étreint avec furie? Des miettes. De la Belgique? Ce qui reste d'un bouleau foudroyé. Aux catholiques, je demande s'ils estiment à prix d'argent les immunités de l'Église. Aux libéraux, les bienfaits de la Constitution. A la Belgique, si elle a perdu la mémoire de ses douloureux esclavages.

PH. NIHOUL.

Digitized by Google

LE DERNIER PAIEN

On était au mois de mai 1872. Le train direct qui part dans la matinée de Florence pour Rome allait se mettre en marche. M. Gustave d'Edelstroem, jeune gentilhomme suédois, y avait pris place ; il était arrivé de bonne heure à la gare et s'était installé dans un des angles d'une voiture encore complétement inoccupée, caressant cet espoir, bien connu de ceux qui voyagent, de n'avoir pas de compagnon fâcheux qui dérange leur solitude, les incommode par l'odeur d'un cigare médiocre et abaisse à contre-temps les glaces de la portière. M. d'Edelstroem pouvait se flatter de l'idée que son isolement ne serait pas troublé, car il restait à peine deux ou trois minutes avant l'instant du départ sans que personne fût monté dans son compartiment, lorsqu'un groupe assez nombreux de voyageurs déboucha tout à coup sur le quai de la gare. Les hommes étaient enveloppés de ces amples manteaux sous lesquels les gens de Florence cachent avec plus ou moins de calcul leurs vêtements de dessous ; les femmes, dont l'ajustement était fort simple, avaient le type régulier et en quelque sorte classique des Romaines du Transtévère.

Les nouveaux arrivants se partagèrent les places qui demeuraient vides dans les voitures. Deux d'entre eux se dirigèrent vers le waggon où M. d'Edelstroem s'était installé ; la légère contrariété qu'il en éprouva d'abord se dissipa aussitôt qu'il put distinguer de plus près ceux qui allaient

Digitized by Google

être ses compagnons de route. C'étaient un monsieur et une dame : l'homme était dans la force de l'âge, mais avec des cheveux déjà grisonnants ; sa stature était haute, sa figure majestueuse ; il avait le teint singulièrement basané ; la femme, d'une beauté ravissante, portait dans toute sa personne le caractère d'une suprême élégance ; elle était mince sans maigreur ; le visage avait un mélange de noblesse et de douceur et une expression de tendresse fine qui en rendaient la séduction irrésistible. On pouvait dire d'elle qu'elle était réellement femme, dans le sens le plus féminin du mot.

M. d'Edelstroem inclina la tête pour souhaiter la bienvenue aux voyageurs ; le monsieur répondit gravement à cette politesse ; la dame montra, par un de ces mouvements à peine perceptibles dont les femmes ont le secret, qu'elle ne lui avait pas échappé. Il survint un incident qui mit en gaîté les nouveaux venus ; le *facchino*, qui s'était chargé de leur valise, ayant demandé son salaire, le monsieur porta la main à sa poche et en retira une poignée de pièces de billon qu'il remit au commissionnaire. Celui-ci, après avoir jeté les yeux sur cette monnaie, s'écria :

« Sa Seigneurie se trompe ; elle m'a donné des médailles au lieu de *soldi*. »

M. d'Edelstroem put voir, en effet, que le *facchino* tenait entre ses doigts de belles médailles anciennes qui lui paraissaient d'une grande valeur.

« C'est juste, dit le monsieur en riant, tu n'aurais pas perdu au change en conservant les médailles. Voici pour toi. » Et il lui tendit un de ces affreux chiffons de papier-monnaie qui font le désespoir des étrangers en Italie. Le *facchino* s'éloigna avec force salutations, sa joie étant tempérée, cependant, par la pensée qu'il eût peut-être mieux fait de garder les médailles, puisqu'on lui donnait avec tant d'empressement cinq *lire* en échange.

Le train se mit en marche, et M. d'Edelstroem put examiner à loisir ses compagnons de voyage. Il n'est personne qui n'ait éprouvé plus ou moins ce sentiment particulier de curiosité, auquel il est difficile au plus indifférent de se sous-

Digitized by Google

traire, lorsqu'on se trouve en présence d'inconnus que le hasard enferme avec vous, pendant des heures, dans cette boîte roulante où vous respirez le même air, et pouvez, en cas d'accident, rencontrer la même fin. M. d'Edelstroem était homme de trop bonne compagnie pour laisser paraître cette envie de savoir, dont il était cependant fortement obsédé ; il avait déployé un journal qu'il semblait lire attentivement et derrière lequel il se tenait en observation. Sa curiosité avait un double objet : le rapport de parenté qui existait entre les deux voyageurs, car ils étaient liés évidemment par une relation étroite, et leur condition sociale. Et d'abord, la dame était-elle femme ou fille? Le doute ne semblait point permis. La belle voyageuse n'avait rien de la timidité ni des dehors de la jeune fille. Le vieux monsieur, d'après toutes les apparences, n'était point son mari, quoique l'exemple d'unions, où l'âge des époux est mal proportionné, ne manque pas en Italie plus qu'ailleurs. Il était également clair qu'ils n'étaient point liés par ce genre d'intimité qui supprime le mariage comme un embarras. M. d'Edelstroem s'arrêta à l'idée qu'il avait devant lui une jeune veuve qui voyageait ayant comme chaperon un parent âgé, et la pensée que cette jolie personne était libre de sa main, et peut-être de son cœur, lui plut infiniment. Il éprouvait, d'ailleurs, depuis qu'il avait cessé d'être seul dans la voiture, un sentiment d'embarras dont il ne parvenait point à se rendre compte. Était-ce l'effet du charme particulier que la dame répandait autour d'elle, et même l'impression causée par la présence de son compagnon, dont le gentilhomme suédois ne pouvait rencontrer les yeux profonds, surmontés de larges sourcils, sans être obligé de baisser les siens? La sorte de langueur par laquelle il se sentait gagné était-elle due aussi à l'influence de la température qui devenait de plus en plus chaude et pénétrante, à mesure que les plaines de la Romagne succédaient à celles de la Toscane? Sans pouvoir en discerner la cause ou les causes multiples, M. d'Edelstroem sentait comme le poids d'une oppression, à la fois physique et morale, qu'il n'avait jamais connue.

Digitized by Google

Lorsqu'il voulut essayer de deviner la condition sociale de ses compagnons de route, il ne put former que de vagues conjectures. Assurément, c'étaient gens d'une éducation soignée et de manières parfaites, mais quelle pouvait être leur position dans le monde? Ils ne parlaient ni de la dernière soirée de la Pergola, ni de la course qui avait eu lieu la veille, où, dans un *handicap* entre *gentlemen-riders*, le marquis Serpieri s'était brisé la clavicule; ni de l'intrigue qui avait été découverte au jardin *dei Boboli* entre la comtesse de T. et le duc de P., et dont tout Florence s'entretenait. Leur conversation se rapportait à des choses qui paraissaient mystérieuses à M. d'Edelstroem, et ils parlaient un idiome qui se rapprochait de l'italien, mais qu'il ne reconnut pas d'abord. Cependant, en écoutant avec plus d'attention, il s'aperçut que l'entretien avait lieu en langue latine, que les interlocuteurs parlaient avec un accent qui différait un peu de celui auquel il avait été habitué sur les bancs du collége. M. d'Edelstroem en conclut qu'il se trouvait en présence d'un savant, probablement un numismate, vu l'incident des médailles, et il ne s'étonna pas trop de la facilité avec laquelle la jeune dame s'exprimait également en latin, car il était des pays du Nord, où les études les plus abstraites ne rebutent point les femmes, que l'on y voit même briguer et obtenir les diplômes universitaires.

M. d'Edelstroem parlait lui-même assez couramment le latin, et il cherchait le moyen d'entrer en conversation avec ses compagnons de voyage. Ceux-ci ne paraissaient guère faire attention à lui, bien que les yeux de la dame se fussent portés une fois ou deux de son côté, ce dont M. d'Edelstroem, s'il avait été présomptueux, aurait pu faire honneur aux avantages de sa personne, car il était d'une taille élégante, et sa figure était belle et virile. Il fit naître enfin l'occasion qu'il désirait ardemment. Le train avait dépassé la station de Cortone et allait atteindre celle de Borghetto-Tuoro. La ca te ouverte devant lui, M. d'Edelstroem feignit d'y chercher un point qu'il ne découvrait pas.

« Monsieur, dit-il à l'étranger, vous connaissez probable-

Digitized by Google

ment ce pays que je parcours pour la première fois. Je voudrais savoir où est le lac de Trasimène, qui doit se trouver dans ces parages.

— Voici, lui dit le vieux monsieur, en lui montrant, à droite du chemin de fer, une nappe d'eau entourée de collines. C'est là que le Carthaginois Annibal remporta, l'an 435, sur le consul Flaminius, cette triste victoire qui porta un coup sensible au prestige des armées romaines. Vous apercevez, au nord du lac, les hauteurs bordant le défilé qui furent occupées par Annibal. Le gros des forces carthaginoises couvrait la colline du milieu. Le défilé a près de deux milles de longueur. Vous en avez vu l'entrée. Dans quelques instants, vous reconnaîtrez la sortie qui fut le théâtre de la bataille. »

Le narrateur poursuivit en donnant des détails amples et précis sur toutes les circonstances de l'événement, la position des armées, les mouvements des combattants, etc., comme s'il en avait été le témoin oculaire.

« On croirait, ne put s'empêcher de lui dire en souriant M. d'Edelstroem, que vous avez été présent à l'affaire, tant vous êtes au courant de tout ce qui s'y rapporte.

— Qui sait? répondit sur le même ton son interlocuteur; j'ai peut-être vu les choses du haut de l'Empyrée. »

La conversation était engagée. Les questions et les explications continuèrent à propos des autres localités que le chemin de fer traversait ou longeait : Pérouse, Trevi, Foligno, Spolète, Terni, etc. A toutes ces localités l'érudit donnait leur nom latin : *Perusia*, *Trebia*, *Fulginium*, *Spoletum*, *Interamna*, et les éclaircissements, toujours remplis d'intérêt, n'allaient pas plus loin que la période romaine. Lorsque M. d'Edelstroem faisait allusion à un événement d'une date postérieure, son interlocuteur paraissait l'ignorer ou laissait tomber l'observation. C'est ainsi qu'ayant hasardé une question sur les fresques du Pérugin que l'on admire dans le palais communal à Pérouse, l'interrogation demeura sans réponse. M. d'Edelstroem vit là une de ces singularités assez ordinaires chez les savants, qui vivent dans un cercle

Digitized by Google

déterminé d'idées et de recherches, et qui s'y renferment obstinément. La jeune dame n'avait point pris part jusque-là à l'entretien, lorsque le train, ayant fait halte non loin d'Assise, à l'entrée d'une petite ville appelée Spello, le vieux monsieur dit à sa compagne :

« Regarde donc, nous voici à *Hispellum*.

— Oui, dit-elle, en effet; je reconnais ma chère *Porta Veneris*, mais dans quel état de ruine! » Et une ombre de tristesse passa sur son visage.

Décidément, se dit M. d'Edelstroem, voilà des originaux d'une sorte particulière. Ils en sont toujours à leur vieille histoire romaine et ils ne voient rien au delà. »

Mais cela lui importait peu; il se préoccupait seulement de gagner les bonnes grâces de sa charmante voisine, dont il commençait à être vraiment épris, quoiqu'il se mêlât à ce sentiment une espèce de crainte qu'il n'arrivait pas à définir.

« Vous paraissez, lui dit-il, avoir un goût très-vif pour l'antiquité?

— L'antiquité, répliqua-t-elle avec feu, qu'appelez-vous de ce nom? Mais ce sont les choses toujours jeunes, vivantes et éternelles. Êtes-vous dans les idées de ces barbares qui ont cru renverser le monde ancien, en portant leur main sacrilége sur les chefs-d'œuvre de son génie? Parce qu'on jette bas les autels, le Dieu est-il moins présent? L'antiquité, n'est-ce pas l'expression suprême de tout ce qui est noble, achevé et sublime? Je ne veux pas connaître ce qu'on a cherché à mettre à sa place, mais l'art a-t-il trouvé des formes plus pures et plus correctes, la philosophie des idées plus profondes et plus élevées, et la religion même... »

Ici M. d'Edelstroem remarqua un froncement de sourcil du vieux monsieur, et ce signe ne fut point perdu pour la jeune dame à laquelle il s'adressait évidemment.

« Oui, la religion, continua-t-elle en modérant un peu sa voix qui s'était fort animée, ne répondait-elle pas aux besoins de l'âme humaine, ne secondait-elle pas les inspirations des poëtes, et les artistes ne lui ont-ils pas dû des créations magnifiques? Praxitèle, Phidias, Homère, Virgile...

Digitized by Google

— Madame, dit M. d'Edelstroem, je vous préviens que je suis tout prêt à me laisser convertir, mais je dois vous avertir aussi que la conversion pourrait m'entraîner loin. Sous notre couche de glace, à nous gens du Nord, bout un Vésuve qui s'appelle l'Hécla.

— Ma fille (c'est la première fois que le vieux monsieur lui donnait ce nom qui définissait leur situation réciproque) est d'une nature enthousiaste, et elle n'aime point les nouveautés. »

Ce terme de nouveautés appliqué à l'œuvre de dix-huit siècles parut singulier à M. d'Edelstroem, mais tout ce qu'il entendait avait un tel caractère d'étrangeté, qu'il n'attacha pas grande importance à ce détail.

On avait dépassé la station de *Monte rotondo ;* les montagnes de la Sabine se dessinaient à gauche, et l'on commençait à apercevoir dans le lointain Rome, dominée par la coupole de Saint-Pierre.

« Monsieur, dit M. d'Edelstroem, nous avons échangé quelques mots dans le trop court voyage que j'ai fait en votre compagnie, et ce début de relations m'a donné le vif désir de n'en point rester là. Vous paraissez connaître à merveille et apprécier, comme elle mérite, sans doute, de l'être, cette civilisation ancienne dont Rome offre, dit-on, l'expression la plus complète et la plus admirable, et je serais heureux de vous retrouver dans cette ville, afin d'user de vos conseils et de compléter mon initiation que vous avez commencée avec tant de savoir et de bonne grâce. »

En prononçant ces dernières paroles, M. d'Edelstroem s'était tourné vers la jeune dame, à laquelle il ne fut pas difficile de comprendre que c'était à elle surtout que l'on s'adressait. Elle n'y parut pas insensible, car une légère rougeur anima son teint mat.

« Je regrette de ne pouvoir me prêter à votre demande, dit le vieux monsieur, mais nous sommes gens du passé, et nous vivons absolument retirés. Notre connaissance doit en rester là, et dans votre intérêt vous ferez peut-être bien de nous oublier. »

Digitized by Google

M. d'Edelstroem crut pénétrer l'intention qui dictait ce conseil. Le père de la jeune dame avait remarqué avec un déplaisir manifeste l'impression que sa fille avait causée au jeune Suédois. Celui-ci présenta sa carte de visite, espérant en recevoir une autre en échange, et obtenir ainsi du moins un commencement de lumière sur les mystérieux voyageurs. Mais l'on se borna à prendre sa carte, sur laquelle la jolie dame jeta un regard furtif.

Le train s'était arrêté. Le nom magique de Rome retentit. M. d'Edelstroem voulut connaître la route que prenaient ses compagnons, mais ceux-ci, descendant rapidement de la voiture, rejoignirent les autres voyageurs, avec lesquels il les avait vus arriver à la gare de Florence, et qui semblaient considérer le vieux monsieur comme une sorte de chef. Tous disparurent ensemble dans la direction des Thermes de Dioclétien.

II

Le comte d'Edelstroem était d'une nature rêveuse et un peu mystique, comme il n'est point rare d'en trouver dans les pays du Nord. Les doctrines de Martinez Pasqualis, de Svedenborg et de Saint-Martin y ont eu beaucoup d'adeptes et elles y ont laissé des traces assez profondes. M. d'Edelstroem s'abandonna aux idées les plus singulières, à propos de la rencontre qu'il avait faite et qui occupait son imagination autant que son cœur. Il crut voir du surnaturel dans l'aventure; son esprit s'en enflamma, et ce fut dans cette disposition qu'il subit le premier choc de la vue et du contact de Rome.

Rome n'est point faite pour tout le monde. De même que la *Vision d'Ezéchiel* et la *Gorgone*, de Léonard, ne parlent point à tous les yeux, Rome ne se laisse pas pénétrer par toutes les intelligences et ne se livre point au premier venu. Il y faut une sorte de sens inné, d'intuition naturelle; on peut développer ce sens particulier, mais il ne s'acquiert

Digitized by Google

pas. Pour les profanes, Rome est une ville où il y a beaucoup de choses curieuses, tant anciennes que modernes, dont la visite se fait en plus ou moins de journées, d'après le temps et l'argent que l'on y peut consacrer. Pour ceux qui ont le bonheur d'être touchés de cette grâce spéciale dont nous parlons, Rome est un monde à part, dont la connaissance procure d'ineffables jouissances, inconnues ailleurs. Les monuments, les ruines, ces monuments plus imposants que les autres, les souvenirs parmi lesquels on vit, la nature, tout concourt à transporter l'âme dans un milieu enchanteur et enivrant. Dans ce milieu il y a plusieurs courants que chacun suit d'après ses instincts et ses goûts particuliers. C'est la Rome païenne qui pour les uns domine tout le reste; à l'aide des matériaux nombreux et des vestiges éloquents qui subsistent, ils reconstruisent tout ce qui fut, se reportent à vingt siècles en arrière, deviennent les contemporains des grands politiques, des illustres capitaines, des orateurs et des écrivains fameux de la République ou de la période des Césars, et se font en imagination citoyens romains. D'autres sont captivés surtout par les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture dont il existe à Rome un assemblage unique, et qui paraissent s'y trouver comme dans leur domaine naturel. Enfin, c'est la Rome chrétienne et catholique qui exerce particulièrement son ascendant sur les âmes religieuses, sans laisser indifférentes beaucoup d'autres, car ce n'est pas impunément que les plus tièdes franchissent le seuil de Saint-Pierre et de Saint-Paul-hors-des-murs. Ces trois courants se divisent et se réunissent pour se séparer encore et se confondre enfin, comme les bras d'un fleuve majestueux, dont la vue plonge le spectateur dans une sorte d'extase.

Ce fut la Rome antique qui fit le plus d'impression sur M. d'Edelstroem. Ses études et ses goûts l'entraînaient de ce côté. En apercevant le théâtre où s'étaient déroulés les événements et succédé les hommes dont l'histoire avait intéressé et nourri sa jeunesse, il avait vu tomber comme un voile qui lui dérobait jusqu'alors une partie de la réalité; et

Digitized by Google

tout ce qui avait eu plus ou moins le caractère de fictions à ses yeux, y compris les créations de la mythologie, lui apparut avec tout l'éclat de la vérité même. Cette préférence pour la Rome ancienne ne le rendit point injuste pour le reste, mais il rattacha à celle-ci tous les autres objets de son admiration. Il lui fit honneur des plus sublimes inspirations des artistes, et, en s'inclinant devant les splendeurs de la religion catholique, il crut encore rendre hommage à l'époque païenne, dont elle s'était approprié en partie les temples, sans dédaigner même de recueillir les images de ses dieux, pour les transformer, et d'imiter ses pompes.

Dans ce travail de son esprit, les souvenirs du voyage de Florence à Rome eurent une large part. Il était heureux de vivre dans le même courant d'idées que la jeune femme dont l'image ne le quittait pas, et qui avait manifesté pour l'antiquité un goût si exclusif. M. d'Edelstroem avait cherché avec ardeur à retrouver ses compagnons de route; dans ce but il dirigeait ses promenades vers tous les endroits où l'on rencontre la société romaine et étrangère : le *Corso*, le *Monte-Pincio*, la villa *Borghèse*, la villa *Pamphili*, les *Orti farnesiani;* il avait entendu trois fois le *Ballo in Maschera*, qui était alors l'opéra en vogue au théâtre Apollo; il avait visité les musées, les galeries particulières et les églises : toutes ses recherches étaient restées sans résultat. Plus d'une fois il avait été frappé de l'analogie singulière qui existait entre la physionomie de certaines statues antiques et celle des personnages mystérieux dont il essayait en vain de découvrir la trace. Il avait cru particulièrement saisir les principaux traits de la belle voyageuse dans les images les plus parfaites de la beauté idéale, telle que la statuaire grecque nous en a conservé le type. Cette ressemblance, qui lui paraissait d'ailleurs naturelle, n'avait fait que l'enflammer davantage.

Le Colysée était le lieu habituel de ses promenades, surtout à la nuit tombante. Il en reconstruisait, à la faveur du crépuscule, les parties disparues, et peuplait l'amphithéâtre de ses anciens spectateurs, parmi lesquels il cherchait à

Digitized by Google

découvrir, sur les gradins réservés aux patriciennes, la personne qui absorbait toutes ses pensées. Il avait eu, un soir, une vision singulière, celle d'une ombre glissant dans l'espace, qui, après une apparition de quelques secondes, avait semblé se perdre à l'une des issues du Colysée, dans la direction de la *Meta sudans*, à l'endroit où existent encore quelques vestiges du temple de *Venere e Roma*. Cette vision l'avait jeté dans un grand trouble ; les allures de l'ombre qui avait passé rapidement sous ses yeux lui rappelaient la gracieuse démarche de la belle voyageuse. Il retourna plusieurs fois de suite au Colysée, mais l'ombre ne reparut pas.

M. d'Edelstroem avait décidé qu'il resterait un mois à Rome. Les quatre semaines allaient finir. Il avait perdu l'espoir de retrouver l'objet de son adoration. Avant de partir il lui restait seulement à visiter les galeries du Capitole, qui venaient d'être rouvertes, après une longue interruption, causée par des travaux importants, au grand ennui des touristes. En montant l'escalier qui conduit à la place del *Campidoglio*, où est situé le musée, il sentit une émotion étrange, comme celle qui naît du pressentiment qu'un grave événement va s'accomplir. Il suivit la foule des visiteurs en commençant par la salle où sont réunis les magnifiques morceaux du Gladiateur mourant, de l'Antinoüs et de la Flora Isis. Dans le salon suivant, dit du Faune, il admira le curieux Faune en rouge antique, découvert dans la Villa Adriana, le sarcophage représentant Diane et Endymion, et l'Enfant à l'oie. Parvenu à la salle qui succède à celle-ci, il se trouva, en entrant, devant une statue de Jupiter dont la vue lui arracha un cri de surprise, tant la ressemblance entre le souverain de l'Olympe et son compagnon de voyage était grande. Il ne pouvait détacher ses yeux de la statue, et, comme il arrive souvent, lorsqu'on regarde pendant un certain temps et avec fixité un objet inanimé, il lui parut que la figure prenait vie, que les prunelles s'illuminaient, et qu'un sourire se dessinait sur les lèvres. Ce sourire était à la fois bienveillant et railleur, et il rendait encore plus sensible la ressemblance qui avait si vivement frappé M. d'Edel-

Digitized by Google

stroem. Dans le voisinage du Jupiter se groupaient un Esculape, une Minerve, un Apollon, une Diane et d'autres personnages mythologiques, dont la tournure lui rappelait celle des voyageurs qu'il avait vus arriver en troupe à la gare de Florence. En sortant de la salle, il faillit, dans sa préoccupation, se heurter contre un Harpocrate, Dieu du silence, qui tient un doigt sur sa bouche, attitude ordinaire de cette divinité. M. d'Edelstroem trouva ce geste plus significatif qu'il ne lui aurait peut-être paru dans une autre circonstance.

Il traversa rapidement la salle des philosophes et celle des empereurs, et s'engagea dans la galerie qui fait suite à cette dernière. Il était impatient de voir la célèbre Vénus du Capitole. Un groupe nombreux obstruait l'entrée du cabinet réservé à ce chef-d'œuvre et à deux autres merveilles de l'art ancien, Léda et le Cygne, et l'Amour avec Psyché. M. d'Edelstroem put enfin s'approcher du sanctuaire. Il contempla la Vénus dont un rayon de lumière éclairait en ce moment le visage divin, et il fut comme frappé de la foudre, en reconnaissant, à ne pouvoir s'y méprendre, la belle personne avec laquelle il avait fait le voyage de Florence à Rome.

III

Parmi toutes les divinités qui remplissent l'Olympe païen, Vénus est le type le plus vivant et le plus éternellement vrai. Le culte de la beauté parfaite répond à un besoin inné du cœur humain. Si la déesse qui est le symbole achevé de cet idéal ne reçoit plus d'hommage officiel, elle a gardé tout son empire sur les âmes, et l'art, par les œuvres admirables qu'elle lui a inspirés, a beaucoup contribué à maintenir intact cet ascendant. Nous parlons ici de l'Aphrodite céleste que Praxitèle personnifia dans son chef-d'œuvre, la fameuse Vénus de Gnide, et non de la Pandemos commune, qui représente l'amour sensuel et grossier.

Digitized by Google

L'antiquité nous a légué d'assez nombreuses statues de Vénus, entre lesquelles trois ont une supériorité incontestable : la Vénus de Milo, la Vénus de Médicis et la Vénus du Capitole. La première n'est pas une beauté purement humaine ; son origine céleste se trahit dans tout son être ; c'est vraiment la Déesse. La Vénus que l'on admire aux *Uffizi* a une expression chaste et virginale qui en fait le type le plus séduisant de l'amour jeune et pur. Quant à la Vénus Capitoline, c'est la femme dans toute la fleur de sa beauté et la grâce de sa personne, charmant les yeux et amollissant les cœurs. La nature est prise sur le fait, et l'art, à force de perfection, n'en est plus séparé par rien. La statue est réellement vivante. L'artiste, comme on l'a dit, a surpassé tous les statuaires anciens et modernes par l'imitation non affectée de la chair, rendue plus sensible encore par le ton doux et transparent du marbre de Paros. Les traits sont fins, avec une expression de tendre langueur, qui n'est pas exempte d'une nuance de mélancolie. La tête est penchée gracieusement vers l'épaule gauche ; cette attitude est une des grandes séductions de la déesse.

L'abondante chevelure est nouée sur le haut de la tête et retombe en tresses derrière le cou. Toute la plastique du corps est admirable. La tournure en est voluptueuse sans avoir rien de lascif. Les mains sont charmantes et n'ont pas la raideur de celles de la Vénus de Médicis. La statue, dans son ensemble, forme un modèle accompli de la beauté féminine, comme l'imagination la plus exigeante peut la vouloir, et elle exerce sur le spectateur une fascination singulière, à laquelle nul n'est capable de résister. M. d'Edelstroem devait particulièrement ressentir cette impression. Il était ou se croyait fermement en présence de l'être idéal dont le souvenir ne l'avait pas quitté depuis son arrivée à Rome. La physionomie était aussi semblable que les traits, et son idole se montrait à lui, non-seulement dans tout l'éclat de sa beauté surnaturelle, mais sans voile, comme l'épouse à l'époux. Il demeura absorbé dans une contemplation muette ; son cerveau s'exalta dans cette concentration

Digitized by Google

de toutes ses facultés vers un objet unique ; sa raison chancelante abdiqua devant la persuasion ou l'illusion de ses sens ; il se laissa entièrement gagner par une ivresse semblable à celle que procure l'usage prolongé de l'opium. Il vit la figure de Vénus s'animer doucement et les yeux se porter de son côté avec une expression de tendresse. Il lui sembla aussi que la poitrine se soulevait légèrement, sous les doigts qui essayent de la cacher, et tout le corps lui parut agité par un rapide frisson. Tout à coup la statue se mit à tourner avec lenteur sur elle-même, et les formes se dessinèrent sous d'autres aspects et avec une richesse nouvelle. A cette vue, M. d'Edelstroem sentit tout son sang lui refluer au cœur ; l'admiration que lui inspiraient ces contours d'une beauté éblouissante était combattue par une sorte de honte de les voir ainsi brutalement exposés aux regards. La statue reprit bientôt sa première position ; il sembla à M. d'Edelstroem qu'elle tenait les yeux baissés, comme si elle avait eu conscience du sentiment qu'il avait éprouvé. Rien n'aurait pu l'arracher à sa contemplation si l'heure de la fermeture du Musée n'était arrivée. M. d'Edelstroem sentit une main descendre assez lourdement sur son épaule. C'était le gardien qui, après l'avoir averti plusieurs fois, sans être entendu, que les visiteurs devaient se retirer, avait recours à un moyen plus énergique de se faire comprendre. M. d'Edelstroem suivit machinalement le surveillant. Celui-ci, qui avait observé les mouvements admiratifs de ce visiteur récalcitrant, l'arrêta au moment où il allait franchir la porte de sortie, et lui dit :

« Sa Seigneurie ne voudrait-elle pas quelques photographies de la Vénus? Nous l'avons dans toutes les positions.

— Donnez, donnez, » s'écria avec empressement M. d'Edelstroem, et il saisit, sans les regarder, une douzaine d'épreuves de tous formats, en jetant un billet de cinquante *lire* au gardien, qui s'était rarement trouvé à pareille fête, quoique la Vénus Capitoline inspire des idées de prodigalité de même nature à plus d'un visiteur du Musée.

M. d'Edelstroem avait déjà fait quelques pas pour des-

Digitized by Google

cendre l'escalier lorsqu'il revint brusquement vers le gardien qui allait tirer le verrou de la porte de sortie.

« Dites-moi, lui demanda-t-il, que sont devenus les dieux et les déesses pendant que les galeries étaient fermées au public?

— Ma foi, répondit le surveillant avec un gros rire, je n'y ai pas pris garde; je présume qu'ils sont restés en place, à moins qu'ils n'aient profité de l'occasion pour faire un petit voyage, et pour voir ce que l'Italie était devenue depuis les changements politiques. »

M. d'Edelstroem inclina la tête en signe d'adhésion, et le gardien jugea que décidément le cerveau de Sa Seigneurie n'était pas tout à fait sain. Mais, dans tous les cas, se dit-il en serrant le billet de cinquante *lire* dans son portefeuille, « ce n'est pas un fou malfaisant. »

IV

M. d'Edelstroem rentra à la chambre qu'il occupait à l'hôtel *della Minerva*, pour être plus seul avec ses impressions. Il ne douta pas un moment de la réalité de celles-ci. Nous avons dit que son esprit était disposé à la croyance aux choses extraordinaires, et assurément s'il y a un endroit où cette croyance soit encouragée par le milieu dans lequel on vit, c'est Rome. A côté des miracles chrétiens, retracés par l'art et célébrés par l'Église sous les formes et avec les cérémonies les plus imposantes, les traditions de la mythologie païenne parlent de tous côtés aux yeux et à l'esprit, qui est transporté dans des régions surnaturelles par tout ce qui l'environne. Plus d'un de nos lecteurs a dû éprouver cette sensation particulière pendant son séjour à Rome. M. d'Edelstroem, malgré son baptême luthérien, ne se sentait lié à aucune religion positive, et il se laissait aller là où son imagination le portait. Il se demanda de bonne foi pourquoi la théogonie païenne n'était pas aussi véritable qu'une autre, et de quel droit on abaissait au rang de chimères

Digitized by Google

des croyances qui avaient été, pendant des siècles, celles des peuples les plus civilisés et de génies supérieurs. Son cœur aidait son esprit à glisser sur cette pente, et, lorsqu'il y fut bien engagé, il ne recula devant aucune conséquence. L'Olympe était restauré; Vénus y reprenait sa place, et, par un de ces caprices familiers aux divinités du paganisme, elle empruntait une forme humaine pour descendre sur terre, et elle ne dédaignait même pas de revêtir des ajustements modernes pour entreprendre un voyage qu'Ovide n'avait certes pas prévu dans ses *Métamorphoses*.

Depuis qu'il avait cessé de poursuivre un fantôme insaisissable, et qu'il avait retrouvé l'objet de sa passion dans une forme palpable et sous l'aspect le plus séduisant qu'il pût rêver, son cœur était agité des sentiments les plus violents. Il était à peine effrayé par l'idée qu'il aimait un être placé au-dessus de la condition humaine; ce n'est pas la première fois que l'amour avait comblé de ces distances infinies; l'histoire des temps mythologiques abonde en aventures de ce genre, et quoique, en général, elles aient fini assez mal pour ceux qui s'y étaient laissé entraîner, M. d'Edelstroem n'éprouvait aucune hésitation à s'y engager à leur suite.

Les galeries de sculpture étaient fermées le lendemain. M. d'Edelstroem erra pendant toute la journée autour du Capitole, comme un amant qui ne peut se détacher du lieu où est enfermée sa maîtresse, espérant l'entrevoir à la dérobée. Il ne rentra point chez lui, dîna dans un mauvais restaurant du voisinage, où il but coup sur coup et sans y faire attention, trois ou quatre *fiasconi* de vin de Barolo, et descendit ensuite dans le Forum. Toute l'ancienne Rome était là devant lui, dans un étroit espace, la vie publique et la vie familière, les souvenirs de la grandeur militaire et les monuments des croyances religieuses : la tribune aux harangues de la République, celle d'où parlaient les Gracques et Cicéron; la basilique julienne, dont les portiques servaient de lieux de promenade et de plaisir; l'Arc de triomphe de Septime Sévère, le Temple de la Fortune et celui de Castor et Pollux, et tant d'autres témoignages éloquents de ce que fut Rome.

Digitized by Google

Les rayons du soleil couchant doraient ces ruines superbes. M. d'Edelstroem, dont l'esprit était déjà enflammé, s'exalta encore à ce spectacle. Quand la nuit fut venue, il se dirigea vers le Colysée, où il s'assit sur un des gradins à moitié brisés de l'amphithéâtre. La tête appuyée sur la main, il suivait vaguement ses idées, dans une sorte de somnolence, mêlée d'extase, lorsqu'il crut entendre un léger bruit. Il leva les yeux et il aperçut la même forme blanche qui s'était déjà montrée une fois à lui dans ce lieu ; il lui sembla discerner, sous des voiles légers, les contours divins de la Vénus Capitoline. L'apparition glissa lentement du côté de la campagne, par la voie appienne, jusqu'au *lucus* ou bois sacré qui se trouve auprès du cirque de Maxence, dans le voisinage du tombeau de Cecilia Metella. M. d'Edelstroem, qui n'avait cessé de la suivre, la vit s'arrêter en cet endroit, et l'apparition se dégageant du manteau de brume qui l'entourait, la déesse parut à ses yeux, belle et rayonnante. Le monde réel s'était complétement évanoui pour lui. Comme dans ces fictions de la scène où l'art du décorateur transporte le public dans le royaume des rêves, M. d'Edelstroem se vit au milieu d'un temple consacré à Vénus Aphrodite, pendant la célébration de son culte, et confondu dans la foule de ceux qui l'adoraient. La déesse lui adressait un regard souriant, et il faisait un serment d'abjuration, pour se consacrer tout entier à elle.

Le jour était déjà levé lorsque M. d'Edelstroem rentra à son hôtel. Les galeries de sculpture du Capitole s'ouvraient à dix heures. Emporté par une sorte de jalousie, il ne voulut s'y laisser devancer par personne. Il fut droit au sanctuaire où l'attendait l'objet de son adoration et y demeura fixé à la même place, dans une contemplation ardente. Les visiteurs regardaient avec étonnement ce jeune homme à la figure pâle et fatiguée, dont l'œil ne quittait pas la statue ; les gardiens le surveillaient de loin, comme un maniaque capable de commettre une folie. Fasciné par cette image de toutes les perfections et transporté de passion, M. d'Edelstroem continuait sa vision de la nuit précédente. Il lui semblait que

Digitized by Google

Vénus, touchée de son amour, l'appelait à elle ; ne se contenant plus, il monta rapidement sur le socle de la statue, et entourant du bras la déesse, il appliqua ses lèvres sur les siennes. Ses mouvements étaient mal assurés ; il tomba lourdement sur le parquet et s'évanouit ; on accourut de tous côtés ; une des personnes qui survinrent reconnut M. d'Edelstroem pour l'avoir rencontré à l'hôtel *della Minerva ;* on l'emporta sans qu'il eût recouvré ses sens.

M. d'Edelstroem fut pris d'une fièvre ardente qui le retint au lit, presque sans connaissance, pendant plusieurs semaines, durant lesquelles, dans son délire, il invoquait constamment le nom de la divinité qui lui avait fait perdre la raison. Un matin, après une nuit plus calme, il distingua à son chevet trois hommes à l'air grave, qui lui étaient inconnus. C'étaient ses médecins qui se consultaient. Deux de ces médecins étaient les praticiens les plus renommés de Rome ; ils avaient commencé par saigner à blanc leur malade. Le troisième était un étranger qui se disait envoyé auprès de lui par la légation de Suède, et qui était arrivé à temps pour empêcher ses deux confrères de tirer le dernier milligramme de sang des veines du patient. Ses traits causèrent une singulière impression à M. d'Edelstroem, auquel ils rappelaient ceux de l'Esculape qui se trouve à côté de la statue colossale d'Hercule enfant, dans la grande salle du musée du Capitole. Il se figura que sa déesse bien-aimée lui avait envoyé ce secours médical, et il s'empressa de remercier les deux autres docteurs. Le médecin auquel M. d'Edelstroem attribuait cette mission flatteuse ne voulut pas contrarier ses idées à ce sujet. Le docteur Adler (c'était son nom) reçut les confidences du malade sur l'amour qui le consumait et sur sa résolution de se vouer uniquement désormais au culte de celle dont le jeune Suédois le croyait l'envoyé.

La famille de M. d'Edelstroem avait été avertie, et elle jugea, avec raison, nécessaire de lui faire quitter Rome aussitôt que l'état de ses forces le permettrait. Le docteur Adler se chargea de l'y déterminer, et il dut invoquer, pour le décider, la volonté de la déesse avec laquelle M. d'Edel-

Digitized by Google

stroem le supposait en rapport. Le pauvre convalescent demanda à la revoir une dernière fois avant de s'éloigner, mais le médecin résista à ses sollicitations, en faisant intervenir une volonté supérieure, pour être écouté. On arrêta qu'il partirait de Rome pour Civita-Vecchia, où il s'embarquerait à la destination de Marseille; là, il prendrait le chemin du nord.

M. d'Edelstroem quitta l'hôtel dans la soirée, en compagnie du docteur, pour aller directement au chemin de fer. La voiture était arrivée aux abords de la fontaine de Trevi, dans la *Via della Stamperia*, lorsqu'un embarras de la voie obligea le cocher d'arrêter ses chevaux. M. d'Edelstroem mit la tête à la portière, et un cri s'échappa de sa poitrine. Il venait de reconnaître, à quelques pas de lui, regardant la fontaine, ses compagnons de voyage de Florence à Rome. A son cri, la jeune femme se retourna, et M. d'Edelstroem s'aperçut qu'une vive rougeur colorait sa charmante figure. Il ne douta pas un moment que ce ne fût la déesse elle-même, qui était venue, sous une forme terrestre, se montrer à lui avant son départ de la ville éternelle.

V

Ni le voyage, ni le retour en Suède, au milieu de sa famille, ne purent changer le cours des idées de M. d'Edelstroem. Elles demeuraient fixées d'une manière immuable sur le même objet : c'était, selon l'expression du poëte, *Vénus à sa proie attachée*, non la déesse furieuse et implacable de la tragédie, mais une divinité aimable et tendre qui encourageait le culte du plus fervent de ses adorateurs. Il avait promis de ne pas retourner à Rome, les médecins ayant déclaré que le séjour de cette ville lui serait fatal, et il poursuivait un autre projet. La Suède était travaillée, dans ce moment, par une propagande d'émigration pour les États-Unis. Des émissaires du mormonisme étaient venus y chercher des recrues disposant d'un petit capital et d'instruments

Digitized by Google

de travail, et ils avaient réussi à se faire écouter d'un certain nombre d'esprits faibles. M. d'Edelstroem annonça qu'il voulait s'occuper également d'une œuvre de colonisation, et il n'eut pas de peine à réunir une centaine de personnes pour cette entreprise. Il fréta un navire qu'il chargea de tout ce qui est nécessaire au premier établissement d'un centre de population. L'église n'avait pas été oubliée ; elle était en bois comme les maisons, dont toutes les parties étaient prêtes à être assemblées et dressées sur place. M. d'Edelstroem avait lui-même fourni le plan de cette église. Les ouvriers qui furent chargés de l'exécuter n'avaient jamais rien vu de semblable ; son style ne rappelait celui d'aucun des édifices religieux du pays. M. d'Edelstroem avait fait à un sculpteur la commande d'une statue qui devait orner le temple, mais l'artiste avait reçu la défense formelle de laisser pénétrer personne dans son atelier pendant l'exécution du travail, et la statue fut transportée directement, dans sa caisse, de l'atelier sur le navire.

Nous avons dit que M. d'Edelstroem avait eu, de tout temps, l'esprit porté aux idées mystiques. Il avait lu et médité Svedenborg, et l'on pouvait voir dans sa bibliothèque les *Arcana Cœlestia*, les *De cœlo et inferno ex auditis et visis*, la *Nova Hierosolyma* et les autres ouvrages dans lesquels ce visionnaire prolixe a exposé sa doctrine et raconté ses entretiens avec les âmes des morts. On sait que le fond de la théologie de Svedenborg est que le monde visible correspond à un monde invisible, de telle sorte que les objets sensibles, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, représentent des choses spirituelles. Ce monde invisible n'a pas un caractère idéal. C'est un univers concret, réel, peuplé comme la terre, mais par des êtres spirituels, des anges faits comme nous, habitant des maisons à l'image des nôtres, se mariant comme nous, avec cette différence, cependant, que ces mariages célestes ne produisent que le bon et le vrai. Tout cet ensemble est rapporté au Christ, auquel on parvient par l'amour.

M. d'Edelstroem s'était approprié les points essentiels de cette doctrine; mais, rejetant tout ce qui y appartient au

Digitized by Google

dogme chrétien, il l'avait adaptée à la théogonie païenne, en ramenant et subordonnant tout à Vénus. Il lui restait assez de jugement pour comprendre que l'Europe, correcte dans sa croyance religieuse, ou frondeuse dans son irréligion, n'était pas un terrain convenable pour le nouveau culte. Mais l'Amérique devait se prêter, sans difficulté, à son établissement. Cette contrée, grâce à la liberté de conscience qui y règne sans limite, a reçu les sectes les plus hétérodoxes, depuis les mormons, les *shakers* ou trembleurs, les spirites, les perfectionnistes ou communistes de la Bible, jusqu'à des groupes moins importants qui professent et pratiquent des croyances encore plus singulières. Toutes ces croyances se rattachent cependant à l'idée chrétienne, plus ou moins défigurée et travestie, il est vrai, et elles en sont, pour ainsi dire, des applications exubérantes et paradoxales. M. d'Edelstroem ne se dissimula point qu'il fallait sauver du moins les apparences pour la religion nouvelle dont il était le fondateur, et qui n'était pas greffée sur ce tronc commun, et c'est sous le nom de *néo-svedenborgiens* qu'il désigna les futurs prosélytes; car, sauf deux ou trois initiés auxquels il avait vaguement expliqué sa doctrine, elle était restée un mystère pour les émigrants qu'il avait conduits avec lui.

Le lieu dont il avait fait choix pour leur établissement était situé au bord de la rivière Verte, le principal cours d'eau du territoire de l'Utah, au milieu d'une vallée fertile. Si cette vallée convenait parfaitement pour une colonie, tant au point de vue de la richesse du sol que de la facilité des communications avec la grande ligne ferrée du Pacifique, elle avait l'inconvénient du voisinage des Utes ou Mormons rouges et d'autres tribus indiennes redoutables. Les débuts furent heureux. M. d'Edelstroem avait amené avec lui des hommes laborieux et fortement trempés; il avait mis à leur disposition toutes les ressources nécessaires, et les émigrants l'aimaient et le respectaient. La ville nouvelle commençait à se couvrir d'habitations; il lui avait donné le nom de Vénusborg. La singularité de ce nom frappa les

Digitized by Google

émigrants, qui cherchèrent à en pénétrer le sens; cette signification ne fut comprise que par les rares initiés auxquels M. d'Edelstroem avait révélé ses doctrines. Il était tout entier à la construction de l'édifice religieux, dont les matériaux avaient été apportés de Suède; cet édifice était conçu sur le plan du temple de *Roma e Venere*, bâti par l'empereur Hadrien. M. d'Edelstroem y avait transporté, avec l'aide du sculpteur, la statue, mystérieusement enlevée de la caisse dont le contenu avait excité la curiosité des passagers durant la traversée du navire. Cette statue était la reproduction exacte de la Vénus Capitoline, et l'artiste, aidé dans son travail par les avis de M. d'Edelstroem, et stimulé par ses encouragements chaleureux, avait fait un chef-d'œuvre. M. d'Edelstroem ne trouvait aucune différence entre le modèle et la copie. Sa passion, dont il avait été distrait un moment par les soins que réclamait le nouvel établissement, s'était réveillée, plus ardente que jamais, à l'aspect de la déesse à laquelle son imagination prêtait le souffle de la vie, et qui semblait lui répondre lorsqu'il lui adressait la parole. Il avait pratiqué contre l'abside, à l'imitation de l'*aditus* réservé dans les temples romains aux prêtres officiants, une chambre particulière, d'où il pouvait contempler sa divinité à l'abri de tous les regards. On entrait dans ce sanctuaire par une porte dérobée, située derrière le temple. L'abside avait été séparée, par une clôture très-haute, du reste de l'édifice. M. d'Edelstroem n'entendait faire tomber cette séparation que lorsque toute la construction serait terminée. Il voulait alors révéler publiquement la religion nouvelle et comptait, pour persuader les incrédules et entraîner les tièdes, sur l'effet infaillible que devait produire la vue de l'image céleste, à laquelle il ne concevait pas que l'on pût résister.

On échangeait à voix basse, dans la colonie, parmi les non initiés, des propos sur le temple que l'on élevait avec un si grand mystère, et dont les proportions dépassaient singulièrement les besoins religieux du petit groupe d'émigrants Quelques-uns de ceux qui avaient visité la ville du Lac salé,

Digitized by Google

qui n'était pas très-éloignée de Vénusborg, faisaient remarquer que l'édifice avait des dimensions presque aussi considérables que le grand tabernacle des Mormons et était d'une architecture beaucoup plus imposante. La curiosité était excitée surtout par les longues retraites de M. d'Edelstroem dans le réduit secret, à l'extrémité du monument.

On vint des établissements voisins pour voir la construction, et les visiteurs étrangers, naturellement animés de dispositions moins bienveillantes que les compatriotes de M. d'Edelstroem, se demandaient avec méfiance à quelle sorte de culte pouvait bien servir une église dont le caractère était si peu en harmonie avec les édifices religieux du pays. A peu de distance de Vénusborg se trouvait le principal campement des Utes, tribu indienne à laquelle presque toute la contrée avait appartenu naguère. Ils avaient reçu le baptême chrétien des mains des Mormons ; leurs idées sur l'organisation théocratique, sur les voyants, sur la propriété, etc., les rapprochaient, d'ailleurs, de ces sectaires. Ces Indiens, connus sous le nom de Mormons rouges, n'avaient point perdu leurs instincts sauvages en devenant chrétiens. Ils alliaient un fanatisme grossier à des goûts barbares et à des habitudes de déprédation. Facilement excités par quelques propos perfides, ils méditaient un mauvais coup contre le nouvel établissement.

Une nuit, ils pénétrèrent dans Vénusborg, surprirent les habitants sans soupçon comme sans défense, en massacrèrent plusieurs et n'épargnèrent les autres que pour se livrer au pillage. Mais c'était le temple qu'ils avaient surtout en vue ; le bruit s'était répandu qu'il contenait de grandes richesses. Il s'élevait à l'extrémité de la bourgade et était environné d'une muraille basse qui devait disparaître lorsque le monument serait terminé. Les Indiens la franchirent sans peine, et ils forcèrent aussi avec facilité la principale entrée du temple. La grandeur du vaisseau les frappa et ils s'arrêtèrent un moment. Un faible rayon de lumière se projetait à l'une des extrémités. Les Indiens se dirigèrent de ce côté, et ils se trouvèrent devant une cloison qui fermait le temple

Digitized by Google

aux deux tiers de sa hauteur. Ils n'eurent pas de peine à la renverser. Un étrange spectacle s'offrit alors aux yeux des envahisseurs. Au fond d'une niche, sur un socle, paraissait la statue d'une femme, presque entièrement nue et d'une admirable beauté. Elle était éclairée, de bas en haut, par une lampe antique, dont la lumière vacillante répandait sur le marbre des reflets qui lui donnaient une apparence de mouvement et de vie. Aux angles du socle, des brûle-parfums, remplis d'essences fines, laissaient échapper une odeur pénétrante dont l'atmosphère était imprégnée, et une fumée légère qui formait comme un voile transparent autour de la statue. En face de celle-ci et dardant ses yeux sur elle, se tenait un homme dont la figure exprimait l'extase, et qui n'avait même pas entendu le bruit des assaillants, tant il était absorbé dans sa contemplation. Les Indiens, surpris et un peu émus d'abord de ce spectacle, s'interrogèrent du regard avant de poursuivre. Mais leur hésitation fut courte, et c'est aux cris de : « A bas l'idole ! mort à l'idolâtre ! » qu'ils s'élancèrent en avant, la hache à la main. Tiré de sa torpeur par leurs clameurs sauvages et jugeant de leurs desseins par un coup d'œil rapide, M. d'Edelstroem les précéda, prompt comme la foudre, et se jeta devant la statue qu'il essaya de couvrir de son corps. Vaine tentative ! La statue fut brisée sans pitié et de ses débris joncha le sol. En même temps et comme M. d'Edelstroem s'élançait dans le vide, pensant la saisir et l'embrasser d'une suprême étreinte, il tombait lui-même à terre, le crâne fracassé, pour ne plus se relever.

Les Indiens se retirèrent au petit jour, chargés de butin. M. d'Edelstroem était mort quand ses compagnons pénétrèrent dans le sanctuaire. Ayant déjà depuis quelque temps le pressentiment de sa mort prochaine, il avait désigné l'endroit où il voulait être inhumé, la tête tournée vers l'orient, où se lève l'étoile de Vénus. Son ami, le sculpteur, réunit et rajusta les fragments de la statue et l'enfouit, par une nuit sombre, dans le tertre qui avait reçu les restes du fidèle adorateur de Vénus Capitoline. Sur ce tertre on plaça une pierre

Digitized by Google

avec une inscription latine dont on trouva le texte dans les papiers de M. d'Edelstroem.

Quelques mois après la catastrophe que nous venons de raconter, deux voyageurs, un homme d'un certain âge et une jeune dame, en excursion dans le *Far West*, descendirent à l'unique auberge de Vénusborg. Ils voulurent visiter les principaux sites, et, leur promenade achevée, ils reprenaient le chemin de l'hôtellerie lorsqu'ils se trouvèrent à l'entrée du cimetière, dont ils franchirent la clôture. Des croix en bois y indiquaient la plupart des sépultures; une seule tombe était surmontée d'une pierre; on y lisait l'inscription suivante :

« Sous cette terre repose Gustave Frédéric comte d'Edelstroem, né à Upsal, dans le royaume de Suède, décédé dans cette ville de Vénusborg, qu'il a érigée et ainsi nommée en l'honneur de la Déesse source idéale de toutes choses. Il lui a consacré un temple où il adorait son image véritable. Passant, le sol que tu foules couvre la poussière d'un homme qui eut l'ineffable bonheur de goûter sur terre les délices d'un commerce céleste. »

Les deux voyageurs, qui paraissaient entendre le latin, se montrèrent vivement intéressés, dès les premiers mots de l'inscription, et le visage de la jeune dame décéla une profonde émotion.

« Gustave d'Edelstroem, c'est bien le nom du jeune homme avec lequel nous avons fait la route de Florence à Rome, dit le vieux monsieur. Pauvre garçon! L'inscription est d'une belle latinité, et si c'est lui qui l'a composée, elle lui fait honneur. »

La jeune femme garda le silence, mais des larmes abondantes jaillirent de ses yeux. Elle détacha une fleur d'un buisson de myrtes qui croissait aux pieds de la tombe, et l'effeuilla sur la pierre.

Si M. d'Edelstroem avait vécu, il eût trouvé en ce moment plus frappante que jamais la ressemblance de la voyageuse avec la Vénus Capitoline. Mais n'existait-il d'autre lien entre elles que cette similitude parfaite des traits et de toute la

Digitized by Google

physionomie? M. d'Edelstroem était-il absolument dupe de son imagination lorsqu'il confondait les deux en une seule et même personne? Et dans la douleur qui saisit cette jeune femme devant la tombe d'un homme qu'elle avait à peine entrevu, n'y avait-il pas une raison supérieure et mystérieuse?

Les deux voyageurs rentrèrent à l'auberge, où le vieux monsieur, invité à écrire son nom dans le livre des étrangers, inscrivit : « Massimo Jove, président de la Société des antiquaires d'Albano, voyageant avec sa fille. »

Édouard Romberg.

Digitized by Google

ALFRED STEVENS

ET LES QUATRE SAISONS[1]

En 1870, Alfred Stevens exposait au Salon de Bruxelles son *Printemps*. Depuis, le peintre a donné trois sœurs à ce *Printemps*; et elles s'appellent l'*Été*, l'*Automne* et l'*Hiver*. C'est la nature en quatre tableaux et, n'était l'hiver, on pourrait dire que ces quatre tableaux sont en même temps les quatre saisons de la femme. Le vœu du roi, leur propriétaire, a empêché Alfred Stevens d'achever logiquement son œuvre; il a plu à Léopold de n'avoir sur les murs de son palais que la grâce jeune et fraîche, et la trilogie s'est forcément arrêtée à l'*Automne*, cette incarnation dernière de la jeunesse. L'*Hiver* eût été pourtant pour le peintre de la beauté moderne l'occasion de se renouveler dans cette chose extraordinaire : la femme vieille. Il est hors de doute qu'il l'eût faite aussi belle que la créature en fleur des toiles où il peint les vingt ans; elle aurait eu un autre genre de beauté, voilà tout, et cette beauté se serait composée d'âme, surtout. A ce point de vue, il est regrettable que les Saisons n'aient pas eu pour chapitre quatrième la conclusion naturelle du roman de la chair et du cœur, les cheveux blancs et le souvenir.

[1] Appartient au Roi des Belges. Le peintre en a fait une variante qui fait partie de la collection de M. Warocquié, de Bruxelles.

Digitized by Google

On n'insistera jamais trop sur la nécessité d'être logique en art. Bien des gens s'imaginent que l'art est purement affaire de sentiment; et l'on ajoute à la confusion en parlant d'idéal et de poésie. La première vertu des grands artistes, au contraire, a toujours consisté à être logiques, et le talent a pour base le bon sens, cette santé de l'esprit. Il fallait notre époque troublée pour méconnaître de pareilles vérités : on se creuse l'esprit pour paraître extraordinaire, au lieu d'appliquer à l'art les facultés positives qu'on réserve aux affaires, et l'on a inventé cette duplicité singulière : penser autrement qu'on ne vit. Alfred Stevens porte ceci de bon avec lui, qu'il ramène aux conditions éternelles de l'art; il offre l'exemple d'un peintre uni à un homme, le premier ne peignant que ce que le dernier voit, aime, perçoit, en sorte qu'ils ne font qu'un, qu'aucun des deux ne trahit l'autre, et qu'il y a entre eux un lien logique, le seul qui ne rompe pas. C'est là le secret de la clarté, de la simplicité, de l'admirable bon sens qui éclate dans tout son œuvre, et puisque nous en sommes aux Quatre Saisons, c'est là le secret de leur originalité.

Il y a un abîme entre cette manière naturelle d'exprimer le sujet et les inventions des peintres qui font du symbolisme. Ceux-ci ne sont jamais parvenus à se débarrasser des formules; ils ressemblent à ces gens qui, à force d'aller au théâtre, finissent par emprunter à la scène des tournures de phrases toutes faites; ni les uns ni les autres ne peuvent plus penser avec leur cerveau. Est-ce que pour un très-grand nombre d'artistes contemporains Pomone n'est pas la saison des fruits, Cérès la saison des blés, Flore la saison des fleurs, et une belle femme nue ne leur donne-t-elle pas immédiatement l'envie de faire une Vénus? C'est la maladie moderne d'être encombré sous les débris du passé, au point de ne pouvoir se faire une notion exacte des choses présentes. Quantité de peintres ont traité les Quatre Saisons avec des réminiscences du paganisme, et chaque salon nous fait voir, sous prétexte de printemps ou d'étés, des nudités étalées. Cela vient de ce que la moralité en art existe très-peu; on pille les

Digitized by Google

anciens au lieu de prendre les éléments de sa création dans son temps, et l'on ne se rend pas compte que les changements de société ont déterminé les changements d'art. Cela provient aussi de la lâcheté générale à se soumettre à de certaines idées reçues, comme celle-ci, par exemple : il est d'usage d'employer la figure nue pour symboliser les idées abstraites. Les saisons deviennent ainsi des déesses, dans un siècle qui se satisfait à peine d'un dieu unique, et ces déesses, généralement, ne portent ni chemises ni caleçons, alors que la bienséance la plus élémentaire prescrit de se boutonner des pieds à la tête. C'est-à-dire qu'on fait de l'art au rebours de la vie qu'on mène; un artiste, même chaste de mœurs, ne rougit pas d'étaler son proxénétisme; tel qui peint par état des décolletages n'oserait pas en parler en bonne société.

Alfred Stevens est parti d'un principe contraire. Il s'est dit que la qualité essentielle de l'art était d'exprimer une émotion, et pour la susciter il a appliqué à l'idée des saisons la formule contemporaine; il s'est dit que le peintre doit parler la langue des autres hommes, et non pas un argot d'archéologue; il s'est dit enfin que l'art ne dispense pas d'avoir une conscience et que celle-ci consiste en partie à ne rien tenter qui soit contre les pudeurs, les mœurs et la bonne foi. Faisons remarquer en passant que ce raisonnement a été celui de toute sa vie; aucun artiste moins que lui n'a créé au hasard, et il sert magnifiquement à confondre les gens qui, en art, sont pour la génération spontanée. Les hommes supérieurs ne produisent qu'en vertu d'un mécanisme régulier des facultés du cerveau; on ne fait de belles choses qu'à la condition de savoir ce que l'on fait. C'est revenir à la logique dont nous parlions plus haut.

Alfred Stevens a peint les Quatre Saisons sous la figure de quatre femmes; il est demeuré fidèle ainsi à ses prédilections et à son temps. S'il eût été peintre de paysages, il nous eût menés aux champs, dans le vallon, à la forêt, au bord des grands étangs, et nous eussions assisté aux métamorphoses de la terre. Peintre de fleurs ou de nature morte, il eût pris aux vendanges, aux moissons, leur abondance et leur

Digitized by Google

variété, et il eût étalé la création dans ses grandeurs. Millet, ayant à peindre les Saisons, donnait aux bergers de Virgile le visage des jeunes paysans de Fontainebleau. Plus vrai s'il n'eût peint que des paysans sans se laisser troubler par la pensée de l'antiquité. Mais son erreur même est grandiose, puisque le sens de la vie est à ce point intense chez lui qu'il ne peut s'empêcher de peindre ce qu'il voit tous les jours. Ainsi fait Stevens, et ses quatre femmes sont à la fois les âges du cœur et les âges de la nature.

Le *Printemps*, l'*Été*, l'*Automne* se détachent sur des fonds de paysages ; c'est la vision de la femme avec la nature pour cadre ; et le paysage devient ainsi quelque chose comme le cadran dont elle-même est l'heure. Seul, l'*Hiver* n'est pas au plein air ; les murs capitonnés d'un boudoir lui servent de fond. C'est encore un effet de cette logique à laquelle le peintre ne doit jamais faillir. Une femme des champs se risque dans la neige, mais c'est à peine si la mondaine foule celle-ci du pied, en descendant de voiture. Or Stevens s'est donné à la femme riche, élégante ; il ne peint ni la femme du peuple ni la paysanne. C'est pourquoi son *Hiver* ou du moins la gracieuse femme qui le symbolise est debout devant la psyché, en satin blanc, dans un appartement blanc comme ses satins. Le peintre rentre de cette manière dans l'idée qu'il avait à exprimer, blancheur de neige, plaisir d'hiver, mondaine se préparant pour le bal.

Nous sommes loin de l'allégorie, comme on voit ; et pourtant l'allégorie n'a jamais été plus fine, plus poétique et plus vraie. Les quatre saisons sont devenues quatre jolies femmes, c'est-à-dire quatre portions d'humanité. Elles ont la beauté de leur âge, et la première espère, la seconde aime, la troisième regrette, la quatrième a l'espèce de virginité vague, indéfinie, de l'hiver. Chacune est préoccupée par le songe intérieur ; la vie qui s'allonge pour l'une se raccourcit pour l'autre ou bien elle plane immobile au-dessus de la splendeur des rêves comme un beau ciel de juillet. Ajoutez par la pensée l'homme à ces femmes ; vous aurez quatre côtés différents de la vie moderne. L'homme en moins, elles restent quatre états de l'âme.

Digitized by Google

C'est une théorie nouvelle en art, et elle porte admirablement l'empreinte de notre siècle positif. Les Espagnols, les Flamands, les Hollandais faisaient bien, il est vrai, de l'allégorie avec du réel, mais à la manière de Millet, qui mêlait à la mythologie ses souvenirs de Barbizon; bel art sans doute, mais irrationnel encore, entraînant après lui de vagues protestations de l'esprit. Il n'y a rien à reprendre, au contraire, dans la manière d'allégoriser d'Alfred Stevens; il est résolûment logique, ne s'occupe que d'être vrai et peint la vie de son temps sans alliage. Son art a une précision mathématique de procès-verbal, tout en ayant l'envergure du roman et du poëme. Une seule fois, dans sa vie, il sacrifie à l'allégorie; c'est lorsqu'il fait l'*Amour nouveau*[1], une femme, vêtue de deuil, se regardant dans un miroir, tandis qu'un petit amour, des ailes de papillon au dos, soulève le tapis, mutinement. Cela n'en est pas moins un chef-d'œuvre; mais il n'a jamais recommencé. Il est le peintre de son siècle plus que personne. Qu'on lui demande demain de peindre le Nouveau Testament, il pourrait n'y pas consentir; s'il y consentait, il peindrait la légende chrétienne sous la forme de scènes de nos jours; je m'explique, il aurait l'audace et le bon sens de prendre dans la vie moderne des sujets analogues à ceux qu'il aurait à exprimer. L'artiste vraiment moderne, le grand peintre d'histoire est celui qui osera crucifier le Christ sur nos places publiques, au milieu des gendarmes, des soldats de la ligne et d'un peuple en redingote.

Les Quatre Saisons sont des documents pour l'avenir, des indications précises sur notre état moral, des parcelles de notre mentalité. Il n'est pas un esprit éclairé qui ne puisse reconstituer, en les étudiant, nos mœurs, nos ménages, nos joies, nos souffrances. Chaque époque a son caractère de beauté, ses élégances favorites, un certain genre de femme qui est à la fois le but des convoitises et l'idéal des esprits. Tout lui est subordonné, et l'on voit se réfléchir son type

[1] Appartient à M. Warocquié.

Digitized by Google

jusque dans les moindres détails de l'ornementation intérieure. L'homme en est épris dès sa puberté; cela devient un amour qu'il ne satisfait pas toujours, mais auquel il demeure fidèle jusqu'à la tombe. Raconter cette femme est faire œuvre d'historien, car c'est raconter du même coup les efforts que nous faisons pour l'obtenir, les conditions qu'elle met à se donner, le courant où nous poussons notre civilisation. La raconter, c'est raconter l'homme, l'enfant, la morale publique, la splendeur d'en haut, la misère d'en bas; c'est dire notre conscience, nos qualités, nos plaies; c'est dire ce qu'il y a de filles délaissées par les rues, d'enfants trouvés dans les hospices, d'existences brisées à tous les degrés de la société; c'est faire, en un mot, le bilan du temps. Or, nul peintre plus que Stevens n'a touché par plus de côtés à la fois, au *mundus muliebris;* il l'a détaillé avec un génie d'observation sans égal; il l'a exprimé dans toute sa variété; il en a dégagé toutes les sensations. Il demeurera à ce titre un des historiens les plus sincères de l'époque.

Quelle leçon si on voulait écouter un tel homme ! Son admirable bonne foi avertirait de n'écrire qu'un livre, celui de sa jeunesse, de son âge mûr, celui qu'on vit soi-même tous les jours. Ce qu'il a fait pour une certaine femme, son art simple et clair invite à le faire pour une femme différente; il a peint un côté de l'humanité moderne, laissant aux autres le soin d'étudier les côtés nouveaux; et avant tout il prescrit d'être logique avec soi-même, de ne jamais s'aventurer dans ce qui n'est pas rationnel, d'aimer le vrai, de faire du grand art avec des choses que tout le monde comprend, de peindre sa passion, son amitié, sa douleur, sa joie, son habitude.

« Dans chaque partie du monde, chaque contrée, dit Diderot; dans une même contrée, chaque province; dans une province, chaque ville; dans une ville, chaque famille; dans une famille, chaque individu; dans un individu, chaque instant a sa physionomie, son expression. » Voilà l'histoire.

Alfred Stevens fait de l'histoire comme seulement il est permis d'en faire, en exprimant le monde qu'il a sous les yeux. On est avant tout peintre de ses contemporains; on

Digitized by Google

n'est peintre d'histoire que pour l'avenir; mais c'est à la condition de raconter fidèlement les hommes et les choses de son entourage. Que nous importent les œuvres des peintres qui se sont désintéressés de leur temps, qui n'ont pas trouvé dans l'amitié des leurs une émotion à exprimer, qui ont passé dans la vie comme des fantômes? Que nous disent David interprétant le *Serment des Horaces*, Ingres peignant l'*Angélique*, les Abel de Pujol, les Delaroche, les Flandrin, Wiertz faisant le *Patrocle*, Gallait faisant l'*Abdication?* Heureux encore parmi ceux-là les attendris qui ont laissé après eux un portrait, la figure de quelque chose qu'ils ont aimé, une sensation intense et chaude! C'est le seul côté d'humanité par lequel nous communiquons avec eux; et il en sera d même pour tous ceux qui n'auront pas su lire dans le livre de la vie et n'auront laissé de leur passage en ce monde que des rhapsodies savantasses empruntées au passé.

Le talent seul ne sauve pas, en effet; il ne constitue que le côté moindre de l'originalité, chez l'artiste. Il faut, pour la compléter et la rendre souveraine, cette faculté maîtresse qui est l'âme. Le plus beau moule du monde est simplement une curiosité si une pensée personnelle ne le remplit pas; et je demande au peintre, au sculpteur, d'oser être des hommes, de me dire leur vie, de me montrer ce qu'ils ont de commun avec l'universalité des êtres. Rien n'est plus contraire à l'art éternel que la virtuosité, c'est-à-dire l'adresse à la place de l'émotion, la fantaisie à la place de la réalité, la mémoire à la place de l'invention, et le talent sans la douleur de la personnalité fait l'effet d'une mécanique bien outillée dont on n'a qu'à tourner la manivelle. Or, la personnalité n'est pas autre chose que la vie même, pressée entre les doigts, avec les larmes amères ou douces pour conséquence.

Les quatre femmes des Saisons sont des créatures vivantes, nullement des héroïnes de fantaisie: elles ont chacune une famille, une histoire, une âme, et chacune joue à sa manière un rôle dans la société. Elles sont précises comme des portraits; il semble qu'on les reconnaît et qu'on va pouvoir leur donner leurs noms.

Digitized by Google

Nous appartenons tous par un côté à la femme : c'est la philosophie d'Alfred Stevens de le faire sentir dans ses toiles. Il a si étonnamment étudié la femme moderne qu'il est impossible de ne pas rencontrer dans la série de ses créations un type connu, rêvé, aimé. Il est délicat à la fois et brutal ; il allie à une rare poésie la décision du fait observé ; il indique les tempéraments avec une netteté de pathologiste ; c'est un analyste à la manière de Flaubert. Aussi retrouvons-nous toutes les sensations de notre vie dans son art ; il nous contraint au souvenir ou à l'espérance ; et ses femmes défilent devant nous, avec des promesses, des menaces ou des regrets.

Je ne veux pas revenir sur ce que j'ai dit du *Printemps*[1] ; si je le faisais, ce serait pour dire les mêmes choses, peut-être d'une autre façon ; mais je n'ai varié ni de sentiment ni d'admiration. Je demeure confondu, comme au premier jour, par la grâce de cette vierge presque immatérielle ; c'est la coupe des enchantements tendue aux lèvres des hommes ; c'est un parfum, une clarté, un songe ; elle ferait croire au bonheur, tant elle est pure, et doucement une larme monte du plus profond de nous-même à la contempler, chaste, innocente, naïve, au milieu du frémissement des choses. Hemling a eu de ces tendresses immenses ; aussi son nom vient-il naturellement à l'esprit devant cette sœur de ses vierges. Je le répète avec conviction : la figure du *Printemps* est de celles qui ne périssent pas ; elle raconte un fait éternel, à travers une physionomie transitoire. Elle a la virginité de la première femme, modifiée par le type moderne. Elle est de tous les temps et de notre époque. C'est un chant qui date des lointains de la création, mais merveilleusement interprété sur un instrument de nos jours. Elle correspond à cette Rebecca de la Bible au bord du puits, attendant le fiancé du destin ; elle continue toutes les belles filles intactes de la légende et de l'histoire, et finalement elle est une des dernières vierges de la peinture. Cette gloire était réservée au peintre des femmes amoureuses et fortes ; de la même main

[1] Salon de Paris, 1870. Paris, v^e^ Morel, éditeur.

Digitized by Google

qu'il a pétri la chair sensuelle, grasse de désir, de ses Magdeleines, Alfred Stevens a fait la femme avant l'amour, c'est-à-dire la page sans tache où rien encore n'est écrit. Son œuvre est donc complet.

L'*Été* est le printemps en fleur ; c'est l'épanouissement des promesses de la virginité ; c'est la jeune fille faite femme. Nous sommes à la seconde page du livre de la vie. La création du peintre réalise l'idée de plénitude renfermée dans la seconde des saisons de l'année. La marguerite que la vierge du *Printemps* tenait dans ses doigts, symbole des curiosités chastes, a fait place, dans les bras de la femme, à une gerbe de fleurs étalées. La songerie commencée dans l'innocence s'achève dans la connaissance. Il y a sur la bouche, dans les yeux, une satisfaction vague des sens, et la chair est heureuse, avec un sourire qui vient du sang. C'est le commencement de cette maturité qui tout à l'heure se fera voir dans l'*Automne*. La créature a changé des pieds à la tête, s'est transformée dans de beaux contours ronds et souples ; une ampleur réjouie lui donne un air de santé reposée ; et les gourmandises de la vie font reluire toute sa personne comme un outil bien entretenu. Beau moment pour le cœur ; un peu de sévérité se mêle aux tendresses ; on jouit de la fuite des heures et elles se renouvellent dans une succession de désirs réalisés. Le sang court plus vite aussi dans les veines et pose sur la peau des frissons rosés, des émotions chaudes, des tons de fruit mûrissant. Alfred Stevens a détaillé ce poëme avec sa précision d'analyste.

La dame de son *Été* a vingt-six ans à peine ; elle s'appelle d'un nom connu à la ville et aux eaux. Un peintre du XVIII^e^ siècle n'eût pas manqué de jeter autour d'elle une nuée de petits amours, pour marquer qu'elle est belle et désirable. Le peintre du XIX^e^ siècle s'est contenté de la peindre debout, en robe rose, au bord d'une terrasse, laissant à ses lèvres fraîches, à ses yeux dilatés, le soin de dire ce qu'elle est. Un chant gai sort de sa chair moite, potelée, légèrement grasse, et la lumière de midi qui glisse le long des arbres lui donne l'éclat des choses heureuses. Impossible de la voir sans penser

Digitized by Google

à la douceur des sources au fond des bois ; elle porte en elle l'apaisement, une joie rafraîchissante ; elle est comme un beau sourire dans la splendeur des jours.

Alfred Stevens a choisi un modèle insoucieux, que la vie ne trouble pas, qui semble au contraire la regarder danser au soleil comme un tourbillon d'atomes sur le chemin. Autour d'elle, l'air est chargé de sensualités épandues, et la création offre sa large table à ses désirs. Soyez sans crainte pour son âge mûr ; elle le verra venir sans grands regrets, en épicurienne ; elle est de celles qui s'entendent à vivre jusqu'au dernier moment.

Je n'insisterai pas sur les qualités de distinction dans le dessin et la couleur qui caractérisent cette belle page, harmonieuse comme un jardin au mois d'août. La robe, d'un rose allumé, moule admirablement les rondeurs du corps, plissée de volants, fleurie de nœuds, avec ces hautes coquetteries de style qu'aucun moderne n'a su égaler. Une clarté pleine baigne la dame, semble faire jouer à fleur de peau le sang de ses mains et moire de tons vermeils l'incarnat velouté de ses joues ; puis va mourir dans des végétations constellées de taches pourprées, au loin. Je ne sais pas quel ancien a dessiné plus correctement les plis d'une draperie ni mieux indiqué sous l'étoffe la chair nue.

Voici à présent l'*Automne*. Ce ne sont plus les verdures touffues, les soleils clairs, les bouffées chaudes d'amour qui entourent la plénitude de la vie dans le tableau précédent : le merle a remplacé le rossignol dans le taillis, et un paysage sévère, hérissé de troncs d'arbres mélancoliques, avec des jonchées de feuilles mortes, indique la fin des joies insouciantes. Une femme est debout au milieu de ces tristesses de la nature, pressant d'une main un livre contre sa poitrine, l'autre main soutenant sa tête fléchissante. Elle a la désolation de certaines figures de Shakspeare, avec un effroi sombre dans les yeux, et vaguement elle regarde tomber dans le gouffre des jours ses illusions en lambeaux. Peut-être est-ce la décrépitude qu'elle voit venir au bout du chemin, et la tiédeur des derniers baisers, l'indifférence des adieux

Digitized by Google

jettent sur elle le frisson de l'oubli prochain. La nuit descend sur cette âme, irrémédiablement.

Qui donc a pu dire qu'Alfred Stevens ne peignait que la chair? Que celui-là contemple attentivement l'*Automne*; qu'il sente se répandre dans ses veines le froid grandissant qui entoure cette désespérée, qu'il scrute ces yeux immobiles emplis de visions funèbres, qu'il étudie ces pâleurs, ces rides, ces cheveux dénoués, cette gorge qui ne peut comprimer ses battements, ces mains crispées qui semblent vouloir retenir la chaleur des amours dans le sang, cette bouche tordue au bord de laquelle expire un sanglot; qu'il écoute monter de ce cœur les regrets, de cette nature les lamentations, de l'œuvre entière son accent de sincérité admirable; puis qu'il dise, celui-là, si Stevens ne peint que la chair.

Son art est celui des maîtres supérieurs; comme les hommes extrêmement sensibles, il n'étale pas sa sensibilité. Il peint la douleur sans larmes; le spasme est à l'intérieur; ce n'est pas de la comédie qu'il joue; il croit à ses personnages, à la douleur, à la vie, et son théâtre à lui, c'est l'âme.

Il suffit, je crois, de signaler ces tendances pour établir de quelle hauteur elles dépassent l'art des peintres qui s'arrêtent à la mimique. On ne fait pas l'*Automne* sans être un penseur; on ne résume pas dans une figure une vie entière sans être un créateur, et finalement on n'analyse pas la matière humaine à ce point sans appartenir au groupe des vrais humanistes. C'est ce qu'il est bon d'affirmer, devant la clameur des ignorants.

Et rien d'exagéré dans cette figure douloureuse. Ses tristesses sont vraies, sincères, discrètes; il n'y a pas de saule pleureur à l'horizon; elle n'affecte pas l'éplorement de l'élégie romantique. C'est une femme qui a aimé, qui aime, qui en souffre, voilà tout. Il semble que le livre qu'elle presse contre elle est le livre de sa vie; il est fermé, et ses regrets viennent peut-être de ce qu'elle n'a pu le lire jusqu'à la dernière page.

Alfred Stevens a dessiné ce petit drame intime avec sa logique habituelle. Le fond de paysage, les vêtements, l'atmosphère du tableau ont une tonalité sourde, des accords

Digitized by Google

feuille-morte d'une mélancolie qui se communique. Le visage de la dame met au milieu de ces choses sa pâleur mate de brune fatiguée. Le peintre fait ainsi servir la couleur à l'état de l'âme qu'il exprime. Dans le *Printemps*, le mode général était bleu, un bleu doux, candide, couleur des premiers songes; dans l'*Été*, un rose frais, éclatant, heureux, disait la plénitude des jours; dans l'*Automne*, c'est le ton des buis secs, le brun brûlé, hâlé, qui devient la dominante du tableau. L'*Hiver* va maintenant nous apparaître dans sa blancheur de neige.

La poésie scandinave se complaît à représenter l'*Hiver* sous la forme d'une belle fille vêtue de blanc. Cette belle fille semble être descendue du ciel de l'allégorie pour s'incarner dans la création du peintre; elle s'est faite femme du monde, elle s'est mis des parures, et le satin a remplacé son manteau de neige; mais un rêveur n'aurait pas de peine à retrouver l'Esprit sous la femme. Elle est à sa psyché, debout, de face, la tête à demi inclinée sur l'épaule, et ses yeux noirs, ardents, se fixent dans la glace sur la fleur qu'elle pose dans ses cheveux. Un de ses bras descend le long du corps, demi couvert par la peau du gant; l'autre bras se recourbe au-dessus de sa tête, nu jusqu'à l'épaule, et se termine par une main grasse, le petit doigt relevé. Elle a le cou découvert, avec un double rang de perles, et sa taille, ferme, serrée dans le corset, s'arrondit comme la ceinture des Vénus de marbre. Puis la robe tombe droite, formant tablier sur les hanches qu'elle moule et enfin se casse à ses pieds dans un grand pli de traîne ramené en avant qui donne à la figure une sveltesse extraordinaire. Elle a l'allongement de la flamme qui monte, se tord, irritée, les nuits d'hiver, et quelque chose des flambeaux qui servent à éclairer les veillées; elle a surtout l'élancement, la merveilleuse maigreur pleine des statues florentines. Un corps admirablement proportionné se cache sous ses robes, ne laissant paraître que des bras ronds et forts, des épaules au grain ferme; mais on devine des reins d'acier, des jarrets souples, une force moelleuse et partout égale. Elle est brune, la tête mutine, la bouche

Digitized by Google

petite, le nez court, et une toison de cheveux noirs, bouclés, descend sur son front. C'est une enchanteresse.

Le peintre a imaginé un éclairage rose qui se répand comme une auréole autour d'elle ou plutôt souligne sa silhouette d'un reflet vif, à la fois poétique et piquant. C'est comme le sang visible sous la peau, un feu clair courant sous la chair et l'illuminant; l'œil s'allume d'une paillette, la joue s'enflamme d'une rougeur, puis le cou, la bouche, et tendrement la lumière se mêle à la blancheur des fonds, des tentures, de l'air parfumé que cette belle créature respire.

L'ensemble du tableau est exquis, d'une distinction saine, et l'exécution et le sentiment sont également étonnants. Je crois l'avoir dit ailleurs : Alfred Stevens est aussi bien dans un centimètre carré de peinture que dans un panneau entier. Cela vient du scrupule qu'il a de ne rien laisser à l'abandon. Il sculpte le doigt d'une main, il polit l'ongle de ce doigt avec le même amour de perfection qu'il modèle une tête ou un buste. Aussi une harmonie absolue caractérise-t-elle tous ses personnages; vous n'en verrez pas dont les mains semblent appartenir à un autre corps et qui soient composés de morceaux arbitrairement choisis. La main de la figure du *Printemps* a l'abandon, le geste des jeunes filles; celle de l'*Été*, plus potelée, est d'une chair de personne gourmande; au contraire, la main de l'*Automne* est nerveuse, à jointures sèches, et correspond à la maigreur accrue des épaules; enfin la main de la dame de l'*Hiver* a la chaleur douce des choses qu'elle manie. Tout cela indique une réflexion raffinée, scrupuleuse des moindres détails, une forte école éprise de logique et de vérité à l'égal des grandes écoles du passé. Et cette perfection, remarquez-le bien, s'étend à tout, à l'ameublement, aux accessoires, aux élégances les plus fugitives du costume. Un ruban, une guimpe, une fleur dans les cheveux gardent, chez Stevens, l'éclair de la chair, une électricité vibrante. Les gants qu'il met aux mains de ses femmes moulent avec des plis à la Velasquez et à la Van Dyck leurs rondeurs charnues. Il y a dans l'*Hiver* un bout de robe traînant qui a à la fois le chiffonné familier de la vie et l'ampleur solide de la sculpture.

Digitized by Google

Un dernier point à étudier serait le rôle du paysage dans ses tableaux. Il le subordonne à ses figures, en fait une sorte d'accompagnement explicatif, de cadre parlant qui se marie étroitement à leur humanité particulière. Ce sont des coins de nature, non pas pris sur le vif, mais conformes au sentiment des choses; on pourrait dire que ce sont des échappées de l'âme à travers des échappées de campagne. Tendre et primitif dans le *Printemps*, le paysage prend des ardeurs enflammées dans l'*Été*, se rouille dans l'*Automne* de roussissures d'humidité, constamment sympathise avec la physionomie morale du personnage.

C'est là encore un trait tout moderne dans l'œuvre de cet historien de notre vie. Même en peignant le paysage, il peint la figure; elle le remplit d'une passion si grande que toutes les autres curiosités disparaissent devant celle-là. Millet, qui était pourtant le peintre des champs, a eu ce même respect de la personne humaine; ses paysages ne font pas de virtuosité; ils racontent l'homme de la terre avec une sobriété biblique; comme ceux d'Alfred Stevens, ils sont une émanation du sujet.

Je me suis étendu sur les Quatre Saisons, et je ne le regrette pas, car je crois avoir eu l'occasion de dire quelques vérités essentielles en art. Alfred Stevens est une leçon pour les artistes; ses œuvres ont la précision d'une formule; elles sont faites, en outre, de cette dose de vérité éternelle qui, mêlée au vrai transitoire, constitue le côté intéressant de l'art à toutes les époques.

Elles portent l'empreinte chaude des curiosités de l'observateur, le coup de pouce d'un très-bel ouvrier, et elles nous ramènent à nous-mêmes, à notre temps, à notre vie, en nous obligeant à penser. Elles disent aux peintres, aux sculpteurs, aux architectes, aux écrivains, à tous ceux qui travaillent la matière idéale, l'irrémédiable nécessité de chercher dans le monde des vivants la fin et les moyens de l'art. Je finis sur ce mot, elles nous montrent le chemin qui nous sauvera de notre mortel esprit d'imitation.

CAMILLE LEMONNIER.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Code du patriotisme belge ou défense de la Constitution belge contre les prétentions papales, par F.-G. Haghe ; in-8° de 352 pages ; Anvers, Buschmann, 1877. — *Entre clerc et laïque. Quelques lettres ;* in-12 de x et 155 pages ; Mons, H. Manceaux, Bruxelles, Office de publicité, 1877. — *Miettes historiques et littéraires*, par L. Lamborelle ; in-12 de 300 pages ; Bruxelles, Office de publicité, 1877. — *Belgique et Italie. La neuvième croisade ;* in-8° de 43 pages ; Paris, Sandoz et Fischbacher, 1878. — *Le prêtre catholique élu par sa communauté ;* lettres ouvertes à M. Émile de Laveleye, par Max Gossi ; in-12 de 91 pages ; Anvers, Buschmann, 1877. — *Étude sur les forestiers et l'établissement du comté héréditaire de Flandre*, etc., par Jules Bertin et George Vallée ; in-8° de 112 pages ; Arras, Sueur-Charruey, 1876.— *L'Agriculture belge au dix-neuvième siècle*, par Charles Jacquet ; in-8° de 206 pages ; Bruxelles, Ad. Mertens, 1877. — *Guide du botaniste en Belgique*, par François Crépin ; in-12 de 495 pages ; Bruxelles, Gustave Mayolez, 1878. — *Livre de lecture*, par Maurice Valère et Louis Genonceaux ; 3 vol. in-12 ; Bruges, Jean Cuypers, 1877. — *Une part de mes loisirs*, par le docteur Loin ; in-32 de 68 pages ; Bruxelles, E. Lhoest et F. Coppens, 1877. — *Hirta*, par Louis Hymans ; in-12 de 343 pages ; Bruxelles, Office de publicité, 1877. — *L'Amour sceptique*, par Camille de Frêne ; in-12 de 317 pages ; Bruxelles, F. Callewaert, 1877.

Notre moisson est abondante ce mois-ci, trop abondante : il nous faut de toute nécessité faire un choix. Il est bien entendu, d'ailleurs, que nous n'avons jamais pris l'engagement de rendre compte de tous les livres envoyés à la *Revue*.

C'est la politique qui envahit tout, et la chose se comprend aisément en présence de la lutte terrible et suprême engagée entre l'Église et la société moderne. Allons-nous retourner au moyen âge, ou tout au moins aux temps antérieurs à 89 ? Les mots de progrès et de liberté, qui ont tant de prestige sur nos générations nouvelles, seront-ils à jamais proscrits ? On croirait

Digitized by Google

rêver, si les organes accrédités de l'ultramontanisme n'étaient là pour nous ôter toute illusion sur les prétentions surannées de nos adversaires.

Ce qui perd le libéralisme, en Belgique surtout, c'est la confiance qu'il a dans la bonté de sa cause et le dédain qu'il professe pour ses ennemis. Il est bon de lui remettre sous les yeux les tentatives imprudentes qui viennent révéler de temps à autre les desseins du cléricalisme; il est bon de lui rappeler en même temps comment ont répondu les vrais représentants du pays à ces provocations insensées.

C'est ce qu'a voulu faire M. F.-G. Haghe, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats d'Anvers et ancien conseiller communal et provincial. Son *Code du patriotisme belge* est une collection des pièces les plus importantes du procès qui se débat, avec les commentaires qu'elles comportent. En regard des doctrines des papes, manifestées par des actes devenus trop célèbres, on rencontre avec bonheur les appréciations sévères, les réfutations péremptoires de MM. Frère-Orban, Vanhumbeek, Orts, Rogier, Bara, Pecher, d'Elhoungne.

M. Haghe a pensé avec raison que la lecture de ces documents ne pourrait qu'être bienfaisante, et, comme il avait eu l'honneur de faire appel, le premier, au patriotisme menacé en 1860 par Napoléon III, il a cru de son devoir de renouveler cet appel contre un ennemi peut-être plus dangereux.

La lutte du pouvoir civil avec le prétendu pouvoir religieux fait aussi le fond des lettres échangées entre M. Charles Sainctelette et « un Belge ». Il faut savoir un certain gré à ce « Belge », qui en réalité est Romain, d'avoir accepté le principe de la discussion, car c'était se mettre dès l'abord sur un terrain moderne. L'Église ne discute pas, elle condamne. Mais il faut surtout lui savoir gré d'avoir donné lieu à des articles où l'honorable M. Sainctelette a fait preuve d'une netteté d'appréciation, d'une rigueur de logique et d'une force de démonstration remarquables.

Les lettres du « Belge » sont des plus curieuses; on y voit un esprit renfermé par une éducation artificielle dans un cercle restreint de faits et d'idées, et ne voyant rien au delà. Du XVI^e^ siècle, il ne connaît que Copernic, Suarez, Bellarmin et saint François de Sales; du XVII^e^, que Bossuet, Fénelon et saint Vincent de Paul; enfin, pour le XVIII^e^, Voltaire et Rousseau ne sont rien devant... Bergier. Pour le reste, il en a entendu parler,

Digitized by Google

mais si vaguement, qu'il fait de Shakspeare « un croyant catholique ».

On conçoit que M. Sainctelette n'ait guère de difficulté à répondre à de pareilles inepties, mais ce n'est pas pour persuader quelque chose à son correspondant qu'il se donne la peine d'écrire. Il envoie ses réponses, par-dessus la tête du « Belge », à l'épiscopat, à l'Église entière. On ne peut que louer, pour le fond, comme pour la forme, l'argumentation de M. Sainctelette. On reconnaît à chaque mot l'homme instruit qui parle en parfaite connaissance de cause et qui s'est tenu au courant de la science, au courant des découvertes, à la hauteur de l'esprit général. C'est aussi le ton « d'un homme de bon lieu élevé aux grandes affaires », comme dit Montaigne. A côté de cette attitude digne, celle de son adversaire est pitoyable : les faux-fuyants, les finasseries, les erreurs de tout genre, les étourderies et surtout le soin jésuitique d'éviter toujours la discussion directe, forment un bizarre mélange d'ignorance et d'adresse. Le contraste est frappant et complet.

C'est encore dans ces idées de résistance aux prétentions cléricales que M. Lamborelle a repris l'œuvre qu'il avait si bien commencée sous le titre de *Souvenirs du bonhomme Jadis;* il y ajoute cette fois, trop modestement : *Miettes historiques et littéraires.*

« Le Bonhomme Jadis, dit-il, c'est l'ancien régime que nous voulons représenter, un faux bonhomme, comme on sait; c'est la domination cléricale, sa compagne inséparable, c'est l'esprit de caste et les préjugés nobiliaires si puissants encore à notre époque. »

M. Lamborelle déclare qu'il n'écrit pas pour les érudits, mais pour le grand public, qui sait, mais qui peut-être ne se rappelle pas, ou pas assez. Aussi n'est-ce pas une dissertation, mais un tissu de faits et d'anecdotes qu'on lit aisément et que l'auteur a su relever par des réflexions piquantes et sensées.

Voilà donc ce bon vieux temps auquel on voudrait nous ramener! Si l'on conserve encore quelque illusion à cet égard, qu'on lise le livre de M. Lamborelle.

Nous restons dans le même ordre d'idées avec la *Neuvième Croisade,* brochure imprimée à Bruxelles, nonobstant sa firme française, et dont l'auteur est un de nos spirituels publicistes.

Joli titre, et bien trouvé, car il y a eu des croisades contre les hérétiques, et c'est bien, comme jadis, la catholicité tout entière

Digitized by Google

qui se met en mouvement. Si le mot croisade est un anachronisme, la chose l'est bien davantage, ce qui n'empêche pas l'Église de croire ingénuement à son succès. Il lui semble aisé d'extirper les libertés obtenues, les progrès accomplis et pour ainsi dire ce nouvel esprit qui s'est emparé de l'humanité. Elle réunit toutes ses forces, morales et politiques, et elle compte particulièrement sur l'ignorance et le fanatisme, toujours comme lors des croisades. Seulement, l'auteur prouve que les circonstances ont quelque peu changé depuis six siècles, que bien des événements se sont produits et que la liberté humaine, en dernier lieu, ne périra pas. Nous sommes parfaitement de son avis.

Les ouvrages dont nous venons de parler ne font que préciser la situation, préparer la résistance, exciter le courage. En voici un qui propose, non pas un remède, mais une sorte de transaction avec l'ennemi. M. Max Gossi, écrivant à M. Émile de Laveleye, n'approuve pas le remplacement du catholicisme par le protestantisme, il ne demande que l'élection du prêtre par la communauté, comme dans la primitive Église. On aurait de la sorte, en effet, un clergé plus national et plus populaire; mais ce sont là des vœux d'âmes généreuses qui croient possible tout ce qui est bon et juste. L'auteur annonce que son travail est destiné à la propagande : nous serions curieux de savoir si quelqu'un s'est présenté pour entreprendre cette propagande et surtout s'il a fait quelque prosélyte. M. Max Gossi oublie que, depuis l'infaillibilité du pape, tout le clergé est sous une loi de fer qui prohibe jusqu'à la pensée même.

En dehors de la politique, et sans entrer encore dans le domaine de la littérature proprement dite, nous avons à signaler un ouvrage sur la botanique, un autre sur l'agriculture, une étude historique et trois livres de lecture pour l'enseignement.

Commençons par l'étude historique, dont nous aurions dû nous occuper depuis quelque temps déjà. C'est un travail fort bien fait sur *les Forestiers et l'établissement du comté héréditaire de Flandre,* par deux Français, mais qui n'habitent pas loin de nos frontières flamandes, MM. Jules Bertin et George Vallée. D'ailleurs, l'origine des comtes de Flandre est l'un des points les plus obscurs et les plus discutés de notre histoire : rien ne nous intéresse davantage. La Société des antiquaires de la Morinie avait mis la question au concours en 1834, et un mémoire, celui de Lebon, avait été couronné; depuis cette époque, le problème n'avait plus été étudié, du moins isolément.

Digitized by Google

MM. Bertin et Vallée ont réussi à mettre en relief les principaux faits administratifs et politiques de cette époque reculée. Il y avait un grand attrait à suivre par la pensée de simples officiers royaux arrivant, par leur énergie et leur sage gouvernement, à augmenter peu à peu leurs attributions et à conduire la Flandre à des destinées glorieuses.

Les auteurs ont su débrouiller avec sagacité l'histoire de la légende; ils se sont étayés de nombreux documents, dont quelques-uns nouveaux, et leur argumentation semble avoir rendu l'existence des forestiers, sinon certaine, au moins très-probable. Le savant M. Tailliar, dont le nom fait autorité en pareille matière, n'hésite pas à se ranger franchement de l'avis des deux érudits.

La prochaine exposition universelle de Paris aura son congrès agricole, et une invitation-circulaire a été envoyée à cet effet par M. Drouyn de Lhuys, président de la Société des agriculteurs de France. L'invitation demande non-seulement des délégués, mais des mémoires concernant les diverses agricultures nationales. Il en sortira peut-être un travail d'ensemble, extrêmement précieux, une sorte d'histoire comparée de l'agriculture.

M. Charles Jacquet s'est occupé de faire connaître nos progrès agricoles depuis le commencement de ce siècle et il l'a fait en homme qui possède à fond son sujet. Toutes les questions, à mesure qu'elles se présentaient historiquement, sont traitées de main de maître, sans parti pris, sans système, mais avec l'expérience qui a été acquise. Ce n'est qu'un rapport, mais un rapport extrêmement bien conçu, appuyé de faits certains, de statistiques détaillées, passant de l'éloge au blâme et consignant les vœux émis par les personnes compétentes.

M. Jacquet conclut en constatant les efforts heureux faits par le gouvernement et en espérant que la situation actuelle, quelque peu compromise par les mauvaises récoltes, la concurrence étrangère et le manque de bras, s'améliorera bientôt de façon à laisser la Belgique au premier rang.

De l'agriculture à la botanique il n'y a qu'un pas; mais pour l'agriculture il faut des études toutes spéciales et un but tout pratique, tandis que la botanique est un délassement, un agrément, presque une séduction, même pour les gens du monde. Aussi est-on bien près de refuser à la botanique le titre de science. C'est ce que fait remarquer M. Crépin au commencement de son *Guide du botaniste en Belgique*.

Digitized by Google

Mais le charme qui s'attache à un travail quelconque n'exclut pas son utilité. Faut-il donc que la science soit toujours revêche et désagréable? Félicitons-nous, au contraire, de cet entraînement, mais éclairons-le, menons-le d'une façon sérieuse. Le livre de M. Crépin a ce but, et le public nombreux auquel il s'adresse en tirera grand profit. Il y a là d'excellentes idées, de précieux conseils, tout un ensemble de renseignements, de données scientifiques, d'indications nécessaires à qui veut se perfectionner dans l'étude : c'est un véritable *guide* que l'on suivra avec plaisir et avec confiance.

Depuis les premières recherches de l'herboriste amateur jusqu'aux conclusions méthodiques du savant, tout le chemin que l'on peut parcourir dans le vaste domaine de la botanique est soigneusement tracé. L'œuvre est complète dans toutes ses parties, et il fallait pour cela une connaissance bien profonde de la matière traitée.

M. Crépin, aujourd'hui directeur du Jardin botanique de l'État, à Bruxelles, était seul capable de composer un pareil livre. Ses travaux sur la flore de la Belgique, ses articles de la *Patria belgica* pouvaient faire présumer, d'ailleurs, de ses capacités à cet égard.

Parmi les ouvrages destinés à l'enseignement, le plus difficile à faire peut-être est un bon livre de lecture. Il s'agit surtout de lectures à l'usage des élèves de l'école primaire et de l'école moyenne. Outre la variété, indispensable, les morceaux doivent être de style simple et clair, toujours utiles et toujours intéressants; car la lecture est une sorte de récréation, et l'enseignement s'y dissimule sans cependant disparaître.

Les trois volumes publiés par MM. Maurice Valère et Louis Genonceaux répondent parfaitement à ces conditions. La 1re partie ne comprend que des *leçons de choses,* si importantes aujourd'hui, de la morale familière et un coup d'œil sur la nature. La 2e partie, plus développée, contient des leçons pratiques sur les trois règnes de la nature et les occupations de l'homme, ainsi que des récits et des poésies faciles. La 3e partie, qui s'adresse à des élèves déjà plus instruits et mieux préparés, se compose d'un choix de morceaux d'auteurs faciles et de lectures sur les sciences utiles. De nombreuses gravures sur bois sollicitent l'attention et servent à démontrer ce qui pourrait paraître trop scientifique en pure théorie.

Voilà de ces ouvrages modestes qui sont appelés à rendre les

Digitized by Google

plus grands services et qui méritent à juste titre nos plus sincères encouragements.

Arrivons enfin à la littérature proprement dite. Nous y sentirons encore quelque peu les influences politiques actuelles : il est bien impossible de s'y soustraire absolument; mais l'esprit littéraire l'emportera du moins sur les préoccupations du moment, et c'est ce que nous exigeons : l'art n'est pas un plaidoyer.

M. le docteur Loin, qui consacre à la poésie *une part de ses loisirs,* a bien les qualités qui font le vrai poète. L'expression est souple, gracieuse ou forte selon le sujet, le plus souvent ample et harmonieuse. Les sentiments sont inspirés par les idées de progrès, par la haine du préjugé, de la tyrannie, de la superstition. Les vers pourraient être mieux rimés, mais ils sont faciles et bien tournés : cela coule de source.

M. Louis Hymans, au milieu des prodigieuses occupations que doit lui donner son *Histoire parlementaire,* a trouvé encore le temps et le moyen de publier un roman de mœurs belges. C'est une œuvre charmante, bien écrite, et dont l'intrigue est conduite avec art jusqu'au dénouement. Le mot « intrigue » est ici bien à sa place, car il s'agit de toute une machination ourdie par les jésuites, et qui leur réussit, sans cependant que le lecteur en soit trop mécontent, car les habiles personnages ne parviennent qu'à s'emparer d'une fortune dont Hirta, l'héroïne, ne se soucie pas du tout. Peut-être y a-t-il un peu trop d'imagination dans la description du château mystérieux où les jésuites sont parvenus à séquestrer l'amant d'Hirta : c'est presque un conte de fées. Mais la donnée principale est fort ingénieuse et l'on ne s'attend pas du tout au dénouement.

Bien différente de cette œuvre est la composition romanesque intitulée *l'Amour sceptique* et signée Camille de Frêne. Assurément, ce n'est pas là chose médiocre et l'auteur n'est pas le premier venu : il semble même avoir horreur des sentiers battus et des banalités, mais, pour les éviter, il tombe dans des recherches, des affectations, des subtilités inouïes. Ce ne sont que de longues conversations, ou plutôt des dissertations interminables : tous les personnages sont des discoureurs à perte de vue, et leur langage se compose de mots et d'expressions qui sans doute sont dans le dictionnaire, mais qui ne sont que là.

Quant au sujet, il nous répugne presque d'en parler. Une femme habillée en homme, et que l'on croit un homme jusqu'à la

Digitized by Google

fin du roman, inspire à un ami une sorte d'amour inconscient et exalté dont la peinture choque souverainement le lecteur le moins scrupuleux. Et ce qui choque encore davantage, c'est le mysticisme, la religiosité qui se mêle à ce sentiment, qui se confond avec lui. Tous les personnages, du reste, ont cette dévotion passionnée, qu'ils expriment dans un style abracadabrant. On est toujours à souhaiter, pour nous servir du style de l'auteur, que « le nébuleux du concept se convertisse en pure lumière et que l'illaps vienne à cesser. »

EUGÈNE VAN BEMMEL.

P. S. M. Louis Hymans continue, avec un succès qui va croissant, la publication de son *Histoire parlementaire de la Belgique de* 1831 *à* 1880. Le 2e fascicule a confirmé la bonne impression qu'avait faite le premier, et l'on s'étonne de voir tant de faits du plus haut intérêt résumés d'une façon aussi claire et aussi précise. La vie politique, la vie nationale est là tout entière dans son ensemble et dans ses détails.

E. V. B.

Digitized by Google

ESSAIS & NOTICES

LA QUESTION DE LA BIENFAISANCE PUBLIQUE DEVANT LE CONSEIL COMMUNAL DE BRUXELLES.

La question de la bienfaisance publique semblait devoir susciter un conflit entre le conseil communal et l'administration des Hospices de la ville de Bruxelles.

Grâce à l'esprit de courtoisie qui a dirigé les débats devant le conseil communal, les plus petites traces de désaccord ont disparu pour faire place à une entente commune et au désir unanime d'appliquer au soulagement des infortunés les mesures les plus conformes aux lois économiques et hygiéniques.

Comme nous ne pouvons donner qu'un aperçu bien écourté de la discussion, nous ne suivrons pas l'ordre dans lequel ont été traités au conseil les différents points que comporte le problème si complexe, si épineux des secours publics.

§ 1er. Les administrations publiques jouissent-elles d'une autonomie complète? M. Tielemans définit les commissions administratives « comme de simples agences graduellement subordonnées « à l'administration municipale, à l'administration centrale et au « ministère de l'intérieur, dépourvues de toute autorité propre. »

Chaque fois que l'autorité supérieure a eu l'occasion d'émettre son avis à cet égard, elle a toujours reconnu aux administrations des Hospices le caractère d'agents communaux.

§ 2. Les secours publics doivent-ils être permanents? Le Conseil général des hospices tout autant que l'administration commu-

Digitized by Google

nale, reconnaît qu'il n'y a rien de plus funeste et de plus déplorable que la permanence des secours.

« Habitués, dit M. Washer cité par M. Allard, de génération en « génération à recevoir les dons de la charité publique, les indi- « gents considèrent les biens gérés par les administrations « charitables comme leur appartenant; à leurs yeux, les visiteurs « des pauvres doivent leur délivrer des secours, etc. . . . .

. . . . . .

« Les indigents secourus d'une manière permanente perdent « tout sentiment de dignité et d'honneur. Leur insouciance « devient telle qu'ils ne tentent aucun effort pour sortir de leur « misérable position. »

Les secours permanents ne seront plus accordés qu'aux vieillards privés de famille ou aux malheureux frappés d'infirmités et retirés d'une façon absolue aux *ménages valides*.

Un membre du conseil a posé cette question :

« Dans quelle mesure supprimera-t-on les secours permanents? « Je suppose un ouvrier gagnant 2 ou 3 francs et ayant cinq « enfants en bas âge, sera-t-il secouru? » A quoi il fut répondu : « Il ne le sera pas. » Il doit en être ainsi.

La bienfaisance publique n'a pas pour but de suppléer au salaire insuffisant; elle ne le pourrait pas quand même elle disposerait de ressources immenses.

L'honorable conseiller n'a pas remarqué qui si la bienfaisance publique entrait dans cette voie, elle ne soulagerait pas l'ouvrier, mais elle enrichirait les industriels. En effet, supposons que dans une ville quelconque les ouvriers se contentent d'un salaire de 3 francs, alors que 4 francs sont nécessaires pour subvenir à tous leurs besoins. Si personne ne leur vient en aide, ils devront forcément chercher ailleurs un salaire plus élevé. Mais si dans cette ville les Hospices sont tellement riches, qu'ils peuvent donner d'une façon permanente une somme assez importante à chaque ouvrier pour parfaire la différence entre son salaire et la somme nécessaire à sa subsistance, n'est-il pas évident que ce sont les industriels qui vont toucher les revenus des Hospices?

Nous pourrions citer plusieurs localités en Belgique où cela se passe réellement ainsi.

Digitized by Google

§ 3. Pour empêcher le pauvre de se considérer comme pensionnaire de l'assistance publique, M. Allard a proposé l'institution de fonctionnaires ayant à remplir une mission qui leur est propre, la suppression des cartes et un nouveau mode de répartition des secours entre les divers comités.

Des maisons de secours seraient établies dans les différents quartiers de la ville pour les misères accidentelles. A chacune de ces maisons de secours serait attaché un agent intelligent, capable d'apprécier la réalité des misères humaines et d'y apporter les secours propres à les soulager.

Cet agent serait salarié et responsable.

La suppression de la carte d'identité est un moyen de faire disparaître en grande partie l'abus des secours permanents.

Enfin, quant au mode de répartition des secours entre les comités, M. Allard voudrait que chaque année le Conseil général, après avoir entendu les inspecteurs et les comités, fixât la somme dont chaque comité pourrait disposer, en prenant pour base les secours distribués l'année précédente.

Si ces réformes étaient apportées, M. Allard est convaincu que le chiffre des dépenses diminuerait considérablement et que les secours seraient distribués d'une façon plus efficace.

§ 4. Comme nous l'avons montré en citant les paroles de M. Washer, ce n'est pas de ce côté, ni même sur une question de principe mais de *voies et moyens*, si nous pouvons ainsi parler, que la divergence de vues existait entre l'administration des Hospices et le conseil communal de Bruxelles.

Le Conseil général des hospices, d'accord avec le conseil communal, se propose de créer des établissements qui, en atteignant le paupérisme dans quelques-unes de ses causes, permettront d'en atténuer les ravages. Mais il regrette de n'avoir pu donner suite à la réalisation des œuvres de bienfaisance qui présentent un caractère d'urgence, parce que les ressources font défaut.

Ces ressources, M. Allard espère les trouver 1° dans la réforme de la distribution des secours à domicile; 2° dans l'aliénation d'immeubles progressive et dans une juste mesure telle qu'elle a été proposée par M. le bourgmestre et adoptée à l'unani-

Digitized by Google

mité par le conseil communal; 3° dans les dons et legs qui à l'avenir seront faits aux hospices.

Pour M. Allard (il est convaincu que c'est une mesure à laquelle on arrivera de commun accord avec les hospices), l'emploi le plus productif de tous ces capitaux serait de les consacrer à l'établissement d'institutions d'hygiène dont tous désirent la création.

Nous pensons aussi que ces établissements pourraient faire disparaître certaines causes de paupérisme et par là même diminuer les dépenses des administrations charitables : ici l'économie politique se confond complétement avec l'hygiène.

Quelques mots d'explication.

Le pauvre n'a pour toute propriété que son corps ou plutôt son *capital musculaire*. Grâce à ce capital musculaire, il travaille et se procure les choses nécessaires à son existence. Mais souvent le pauvre est atteint de lymphatisme, de scrofule ou de rachitisme qui le rendent passible de maladies, qui n'atteignent pas celui qui jouit d'un tempérament vigoureux. Ces maladies lui enlèvent l'usage de son capital musculaire, et temporairement il tombe à la charge de la bienfaisance publique. On peut donc dire que le capital musculaire du pauvre est souvent hypothéqué par des créanciers impitoyables qu'on appelle lympathisme, scrofule, et qui perçoivent des intérêts sous forme de maladies plus ou moins fréquentes, plus ou moins longues. La société, en organisant des secours publics, paye ces intérêts pour le pauvre qu'elle lui sert soit à domicile, soit dans les hôpitaux ou hospices.

Mais la société, en agissant de la sorte, ne fait que payer les intérêts sans amortir jamais la dette. Ne doit-elle pas chercher à l'éteindre en faisant disparaître ces créanciers funestes, la scrofule le rachitisme, l'anémie? Ne doit-elle pas songer à modifier le tempérament, à rendre les gens pauvres plus valides, de façon qu'arrivés à l'âge adulte, alors qu'ils ont si besoin de leur capital musculaire, ils puissent toujours en disposer? Et si ces modifications sont réalisables, n'est-il pas clair que les hôpitaux abriteront moins de malades et que le paupérisme sera atteint dans sa source? *Principiis obsta*, dit l'hygiène aux institutions de charité, et vous diminuerez vos dépenses à l'avenir.

Digitized by Google

Les ressources que vous consacrez pour combattre les *conséquences* fatales d'une mauvaise constitution chez les adultes, employez-les à changer cette constitution dès l'enfance. Cette dépense ne sera plus une dépense sèche, puisqu'elle aura augmenté le *capital musculaire,* en purgeant ses hypothèques. La société, au lieu de malheureux à secourir, verra entrer dans son sein des hommes valides et dignes, puisqu'ils sauront se suffire à eux-mêmes.

La dépense en secours préventifs dès l'enfance non-seulement rapporte de gros intérêts, mais elle est plus humaine que celle qui soulage les souffrances, puisqu'elle améliore les individus au physique comme au moral. L'homme dont le tempérament est amélioré lègue à ses enfants ces heureux amendements, comme il leur aurait donné le rachitisme ou la scrofule avec toutes leurs conséquences s'il était resté entaché de ces vices constitutionnels : dans le premier cas, il va fournir à la société des individus qui ne tomberont plus aussi souvent à sa charge, il diminuera le nombre des assistés; dans le second, il l'augmente.

Le capital *numéraire* des institutions de bienfaisance a beau s'accroître, il sera toujours insuffisant s'il n'est pas destiné à des mesures hygiéniques, s'il n'est pas dépensé en partie pour accroître le capital musculaire, qui est la vraie source des richesses d'une nation.

L'hygiène, d'accord avec l'économie politique, demande que l'époque des secours soit déplacée pour être reportée à l'enfance.

L'administration des Hospices de Bruxelles, a du reste, compris ce *côté préventif* des secours et l'a même mis en pratique depuis plusieurs années.

Elle fait distribuer, sur les fonds affectés aux secours publics, de l'huile de foie de morue dans les écoles primaires aux enfants qui lui sont désignés par le bureau d'hygiène. Ainsi le collége échevinal et le Conseil général se sont entendus pour l'emploi de moyens hygiéniques destinés à modifier les constitutions viciées des enfants pauvres.

En qualité de médecin, nous ne pouvons qu'engager les deux administrations à marcher encore plus résolûment dans cette voie dont nous avons déjà pu constater les heureux résultats.

Digitized by Google

Il est bien certain, comme le disait M. Allard, qu'on ne peut trancher *a priori* des questions aussi importantes. Il y a une marche à suivre, une expérience à acquérir, des études à faire, et ce sera au Conseil général des hospices à indiquer les mesures les plus convenables pour le moment et les établissements qu'il faudra construire tout d'abord comme ayant le plus grand caractère d'utilité.

Comme on le voit, tous acceptent les principes qui doivent nous guider aujourd'hui dans la distribution des secours publics : où faudra-t-il prendre les fonds nécessaires à l'érection de ces établissements charitables que j'appellerais volontiers préventifs ?

Voici à cet égard les résolutions arrêtées par le conseil communal, sous forme d'ordres du jour, et qui tranchent la question.

M. le bourgmestre a proposé l'ordre du jour suivant :

« Le Conseil communal,

« Vu les observations présentées par le Conseil général des « hospices et secours dans la brochure intitulée : ***Réponse aux « observations de M. le bourgmestre,*** etc.;

« Entendu les explications données par M. le bourgmestre au « nom du Collége;

« Considérant que les placements en immeubles amoindrissent « les revenus présents des Hospices et de la bienfaisance publique « au double point de vue du faible rapport de l'intérêt et de « l'aggravation des frais de perception et de surveillance;

« Que l'insuffisance des revenus des institutions charitables « retombe à charge de la commune;

« Considérant que, pour atténuer les inconvénients signalés, il « importe que le Conseil général des hospices et secours, donnant « suite à ses promesses antérieures provoquées par des vœux « fréquemment émis au sein du Conseil communal, poursuive « *progressivement et dans de justes mesures* l'aliénation d'im- « meubles dont la conservation n'est pas indispensable au service « des hôpitaux et de la bienfaisance;

« Passe à l'ordre du jour. »

Cet ordre du jour est mis aux voix par appel nominal et adopté à l'unanimité.

Digitized by Google

Les deux premiers paragraphes de l'ordre du jour proposé par M. Allard sont également votés à l'unanimité des membres présents.

Ils sont ainsi conçus :

« Le Conseil communal

« Invite le Conseil général à lui faire parvenir la liste des établissements d'hygiène et de bienfaisance dont il déclare reconnaître le caractère d'utilité communale.

« Il émet le vœu qu'à l'avenir tous les dons et legs que recevra cette administration soient affectés au capital à créer, dans l'intérêt des pauvres de Bruxelles, les institutions ainsi reconnues nécessaires et à en assurer le service. »

Quant au 3e paragraphe :

« Il invite le Conseil général à lui présenter un projet complet de réorganisation du service de l'assistance publique, cette réorganisation devant avoir pour objet principal la suppression réelle des secours permanents, décidée déjà en principe par l'administration des Hospices elle-même. »

il a rencontré quatre opposants.

CHARBONNIER.

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES.

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBBE 1877.

Pages.

ANATOLE DURAND. Les conséquences sociales du dogme catholique . . 5

ALBERT VERHAEREN. Souvenirs d'une traversée dans l'Atlantique . . . 33

PH. NIHOUL. La crise agricole en Belgique, ses causes et ses remèdes. 49

X. DE REUL. Ernest Staas. *Croquis et portraits.* — IV. Trois impressions des premières années. (Traduit du flamand de TONY BERGMANN.). 79

JOSEPH BONIFACE (LOUIS DE FRÉ). Les manuscrits de Jean Fusco. (*Dernière partie.*). 94

ÉMILE LECLERCQ. Les congrès d'Anvers 103

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE.

ADOLPHE PRINS. Le jury moderne et l'organisation judiciaire 113

FR. VAN DER LEUR. La légende de Dunblane. (*Imité de l'anglais.*) . . 141

P. WYNEN. Les bibliothèques populaires aux États-Unis 169

X. DE REUL. Ernest Staes. *Croquis et portraits.* — V. Relations ultérieures. (Traduit du flamand de TONY BERGMANN.) (*Dernière partie.*) 192

EUG. VAN BEMMEL. CHRONIQUE LITTÉRAIRE. *Histoire politique et diplomatique de Pierre-Paul Rubens*, par M. Gachard. — *La Moralité dans les arts*, par P.-G. Haghe. — *Du Nationalisme dans les beaux-arts*, par A. Trappeniers. — *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas pendant les* XVII^e^ *et* XVIII^e^ *siècles*, par le chevalier Edmond Marchal. — *La rivalité de la France et de la Prusse d'après les nouveaux documents*, 1757-1871, par Théodore Juste. — *M. Thiers et la république conservatrice*, par Alphonse Dechamps. — *Les Protestants de Bruxelles*, par Charles Rahlenbeck. — *Un été en Amérique, de l'Atlantique aux montagnes rocheuses*, par Jules Leclercq 214

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE.

GOBLET D'ALVIELLA. Souvenirs d'une excursion au pays des Dolomites . 221

HERMANN PERGAMENI. Une pédagogie nouvelle à l'École modèle de Bruxelles 249

MAURICE REYNOLD. Le témoin mystérieux. (*Roman.*) 263

XAVIER OLIN. Les élections françaises 303

FÉLIX FRENAY. POÉSIE. Songerie d'hiver 319

EUG. VAN BEMMEL. CHRONIQUE LITTÉRAIRE. L'œuvre des soirées populaires de Verviers et la Bibliothèque Gilon. — *La Mosaïque littéraire.* — *Essai de numismatique yproise*, par Alp. Vandenpeereboom. — *Histoire parlementaire de 1831 à 1880*, par Louis Hymans. — *Théâtre de* Maurice comte***. — *Le Gendre aux médailles*, comédie en un acte, par Georges du Bosch. L'Union littéraire belge. 323

ESSAIS ET NOTICES :

ÉMILE DE LAVELEYE. De la difficulté d'établir la liberté en France . . 331

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE.

F. GRAVRAND. L'esprit vénitien au XVIIIe siècle 337

PH. NIHOUL. La politique anglaise et les rivalités des puissances continentales 371

ÉD. ROMBERG. Le dernier païen (*Nouvelles.*). 400

C. LEMONNIER. Alfred Stevens et les Quatre Saisons 426

EUG. VAN BEMMEL. CHRONIQUE LITTÉRAIRE. *Code du patriotisme belge contre les prétentions papales*, par F.-G. Haghe. — *Entre clerc et laïque. Quelques lettres.* — *Miettes historiques et littéraires*, par L. Lamborelle. — *Belgique et Italie. La neuvième croisade.* — *Le prêtre catholique élu par sa communauté;* lettres ouvertes à M. Émile de Laveleye, par Max Gossi. — *Étude sur les forestiers et l'établissement du comté héréditaire de Flandre*, etc., par Jules Bertin et George Vallée. — *L'Agriculture belge au dix-neuvième siècle*, par Charles Jacquet. — *Guide du botaniste en Belgique*, par François Crépin. — *Livre de lecture*, par Maurice Valère et Louis Genonceaux. — *Une part de mes loisirs*, par le docteur Loin. — *Hirta*, par Louis Hymans. — *L'Amour sceptique*, par Camille de Frêne 440

ESSAIS ET NOTICES :

CHARBONNIER. La question de la bienfaisance publique 446

Digitized by Google

REVUE
DE
BELGIQUE

COMITÉ DE RÉDACTION

Bruxelles, 15 novembre 1877.

A NOS ABONNÉS

Lorsque nous prîmes la direction de ce recueil, un grave problème se posait devant nous : réunir sous notre drapeau assez d'écrivains marquants pour soutenir la concurrence de la littérature étrangère, — fournir à ces écrivains un public assez nombreux pour les encourager à nous favoriser de leurs travaux.

Aujourd'hui nous pouvons dire que nous sommes avantageusement sortis de cette difficulté. Il est parmi nos écrivains nationaux peu d'auteurs d'un mérite réel qui ne nous aient honoré de leur collaboration, et chaque année nous avons vu le chiffre de nos abonnés suivre une progression constante. Ce succès, peut-être sans précédent en Belgique, nous permet de rendre définitives les améliorations que nous avions introduites à titre d'essai dans la publication de la *Revue* et notamment dans l'étendue de nos livraisons, — sans pour cela élever en rien le prix de l'abonnement. Le bon marché, en effet, nous semble une des premières conditions à rechercher dans une entreprise comme la nôtre, qui est avant tout œuvre de propagande.

Cette propagande a un double but que nous avons établi dès notre début : favoriser l'épanouissement de notre littérature nationale et poursuivre l'ultramontanisme sur le terrain religieux comme sur le terrain politique.

S'il ne nous appartient pas de déterminer nous-mêmes jusqu'à quel point nous avons favorisé ces résultats, nous pouvons du moins revendiquer le mérite d'avoir répondu dès la première heure à des tendances incontestables de l'opinion. L'essor que notre littérature a pris durant ces dernières années — la vogue que nos auteurs obtiennent même à l'étranger — les tentatives de groupement qui se produisent parmi les

Digitized by Google

représentants trop isolés jusqu'ici de notre activité littéraire, prouvent que la Belgique entre de plus en plus en possession de son individualité intellectuelle, en même temps que l'apaisement des dissensions qui déchiraient notre parti, — l'importance attachée à la réforme de l'éducation populaire, — l'adoption d'un programme politique résolûment anticlérical, — enfin le développement de l'opposition au catholicisme ultramontain dans la vie privée comme dans la vie publique, laissent supposer que tous les partisans de la société moderne commencent à saisir clairement les périls de la situation et les exigences de la crise.

A la veille de l'année où le parti libéral va tenter un suprême effort pour ressaisir le pouvoir, nous espérons donc que la faveur du public ne nous fera pas plus défaut que dans les occasions précédentes, pour nous permettre de poursuivre notre œuvre patriotique et libérale.

M. Albert Callier, professeur à l'université de Gand, a bien voulu consentir à remplacer au sein de notre Comité Ch. Waelbroeck, que la mort nous a récemment enlevé.

Le Comité :

Émile de Laveleye, Goblet d'Alviella, Ch. Potvin, J. Stecher, E. Van Bemmel.

Digitized by Google

Librairie C. MUQUARDT, 45, rue de la Régence, à Bruxelles.

HISTOIRE
PARLEMENTAIRE
DE LA
BELGIQUE
DE 1831 A 1880

PAR

LOUIS HYMANS,

ANCIEN MEMBRE DE LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS.

DÉDIÉE

À

SA MAJESTÉ LÉOPOLD II, ROI DES BELGES.

PROSPECTUS.

L'idée ne viendra à personne, en voyant paraître ce recueil, d'en contester l'utilité. Peut-être même se demandera-t-on pour quel motif il n'a pas été entrepris plus tôt.

Dans un pays où toutes les questions d'intérêt général viennent chercher leur solution dans l'enceinte législative, où les débats parlementaires occupent une place prépondérante dans l'activité publique et sont en quelque sorte le commencement et la fin de toutes les préoccupations sociales, il importe que les citoyens aient un guide impartial et sûr qui les dirige et les aide dans l'étude de leur propre histoire.

C'est ce guide que nous voulons mettre au service de tous, des simples curieux et des gens du monde, des hommes d'affaires et des travailleurs.

La tâche est lourde et difficile. — Elle exige, à défaut de génie et d'inven-

Supplément à la REVUE DE BELGIQUE du 15 décembre 1877.

Digitized by Google

tion, beaucoup d'ordre et de méthode, et nous n'aurions jamais osé l'entreprendre, si nous n'avions pensé que la bonne volonté et le désir de bien faire pouvaient être, en pareille matière, les meilleurs éléments de succès.

A quelques-uns le titre même de cet ouvrage pourra paraître ambitieux. Hâtons-nous de dire que nous l'avons choisi parce qu'aucun autre ne répondait mieux à notre pensée. Ce n'est pas une table des matières que nous offrons au public, c'est, en réalité, le sommaire de notre histoire politique, économique, financière et sociale, pendant cinquante ans.

Cette histoire se trouvera, d'ici à 1880, contenue dans une centaine de volumes du *Moniteur* et des *Annales parlementaires* de la Chambre des représentants et du Sénat. De ces cent volumes nous avons à extraire la substance, afin de placer sous les yeux du lecteur le tableau complet de cette période d'un demi-siècle d'organisation, de luttes et de progrès.

Les tables existantes du *Moniteur* et des *Annales* ne peuvent nous être, à cet effet, d'aucune utilité. Elles se bornent à indiquer des noms propres, des projets de loi, des rapports, sans nous renseigner sur les opinions des orateurs ni sur la portée des mesures soumises aux délibérations des chambres, ni surtout sur les incidents les plus remarquables de nos débats législatifs.

Pour consulter ces tables partielles, si imparfaites qu'elles soient, il faut du reste recourir à chaque volume et souvent se livrer à de longues recherches avant de retrouver la genèse et la filiation des actes les plus graves ou les plus insignifiants.

L'exécution du travail que nous avons entrepris exigeait la conception préliminaire d'un plan d'ensemble qui sera suivi rigoureusement d'un bout à l'autre de l'ouvrage.

Pour chaque session législative nous donnons l'exposé méthodique des travaux de chacune des deux Chambres, classés par ordre de matières, d'après un système uniforme, dont nous tâcherons de ne pas nous départir.

Au lieu de renvoyer le lecteur à la page de tel volume du *Moniteur* ou des *Annales*, nous le renvoyons aux dates, de telle sorte qu'il saura en même temps le jour précis auquel il pourra retrouver dans les journaux les polémiques qui se sont produites à propos de tel ou tel événement ou incident qui l'intéresse.

A la suite de l'analyse de chaque session, figurera une table alphabétique, destinée à faciliter les recherches. Ces cinquante tables finiront par être fondues en deux tables de vingt-cinq ans, qui formeront un répertoire complet de l'histoire parlementaire.

On voudra bien observer que, ne faisant pas un livre officiel, publié sous la responsabilité du gouvernement et des chambres, nous nous réservons le droit de retrancher de ce volumineux recueil les détails inutiles et dépourvus d'in-

Digitized by Google

térêt pour le public. Ainsi nous ne signalons, parmi les innombrables pétitions dont les chambres ont été saisies, que celles qui se rattachent à un objet d'intérêt général. Il en est de même des naturalisations ordinaires accordées sans débat et de certains autres faits absolument secondaires qui ne tiennent aucune place dans l'histoire. On peut compter en revanche qu'aucun incident vraiment digne d'attention ne sera omis dans ce tableau, qui perdrait toute sa valeur s'il n'était dressé dans les conditions de la plus stricte impartialité.

On trouvera, en tête de chaque session, le texte du discours du Trône, la composition des chambres, celle de leurs bureaux et celle du ministère en fonctions.

Il nous reste à dire quelques mots sur le mode de publication de ce livre. Il paraîtra en fascicules d'un nombre indéterminé de feuilles, de manière que chaque livraison forme, autant que possible, un tout, et nous estimons que l'ouvrage complet se composera d'environ cent cinquante feuilles in octavo. Nous croyons pouvoir affirmer que ce recueil en deux volumes — renfermant chacun une période de vingt-cinq ans — sera achevé pour l'époque du cinquantième anniversaire de l'indépendance nationale.

Nous entreprenons ce labeur de trois années avec une pleine confiance dans l'appui du public belge qui ne nous a jamais fait défaut, et avec la certitude de trouver une première récompense dans l'accomplissement d'une œuvre de patriotisme et de dévouement.

L. H.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

L'HISTOIRE PARLEMENTAIRE DE LA BELGIQUE, par L. Hymans, est imprimée dans le format in-8°, en caractères neufs et sur papier de premier choix. (*Voir le spécimen aux pages 6 et 7 du présent prospectus.*)

L'ouvrage complet formera DEUX FORTS VOLUMES d'environ 75 feuilles (1,200 pages) chacun.

La publication se fera par fascicules composés d'un nombre indéterminé de feuilles.

Le prix de chaque fascicule sera calculé sur le pied de 30 centimes par feuille de 16 pages.

Les deux premiers fascicules, comprenant chacun cinq feuilles, sont en vente.

ON SOUSCRIT :

A LA LIBRAIRIE C. MUQUARDT, 45, RUE DE LA RÉGENCE, BRUXELLES.

et chez les principaux libraires du royaume et de l'étranger.

Digitized by Google

DÉDICACE.

A SA MAJESTÉ LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES.

SIRE,

Votre Majesté a daigné accepter la dédicace de ce livre, qui racontera à la Belgique l'histoire de deux règnes glorieux, contenus dans un demi-siècle de son existence.

Le pays célébrera dans trois ans le cinquantième anniversaire de l'indépendance nationale. Nous avons cru faire chose utile et patriotique en lui offrant, pour cette époque, un résumé succinct et complet de l'œuvre accomplie par ses législateurs pendant cette mémorable période.

Ce livre comprendra l'exposé méthodique des travaux de chaque ses-

Digitized by Google

sion des deux Chambres, et les tables alphabétiques, particulière et générale, de leurs délibérations, en un mot, tous les éléments de l'histoire parlementaire de ce royaume depuis le 8 *septembre* 1831, *date de la première réunion des Chambres Législatives.*

Les deux conditions essentielles d'un pareil travail sont l'exactitude et l'impartialité. Nous avons la ferme résolution de les observer strictement.

En agissant de la sorte, nous fournirons un guide à la fois sûr et utile aux historiens futurs, en même temps qu'un vade-mecum *à tous ceux qui s'occupent de l'étude de nos lois et de nos luttes politiques.*

Nous tâcherons de mener cette œuvre à bonne fin, d'ici à l'époque du glorieux anniversaire de la fondation de la monarchie constitutionnelle inaugurée par votre auguste Père.

Sous la triple invocation de ce nom illustre, de ce souvenir national et du bienveillant patronage de Votre Majesté, nous espérons doter la Belgique d'une publication digne d'elle et de nature à consolider et peut-être à étendre encore sa bonne renommée.

Nous avons l'honneur de nous dire,

Sire,

avec le plus profond respect,

de Votre Majesté,

les très-humbles et très-dévoués serviteurs.

LOUIS HYMANS. J.-B. BRUYLANT.

15 octobre 1877.

Digitized by Google

MINISTRE (Mise en accusation d'un).

17 *août*. M. Gendebien dépose une proposition de mise en accusation « du sieur Joseph Lebeau, ministre de la justice, accusé: 1° d'attentat à la liberté du sieur Laverge, négociant français, en le faisant arrêter arbitrairement et en le livrant aux autorités françaises; 2° d'attentat à la Constitution, dont il a violé les articles 7 et 128 ». — 25. M. Gendebien développe sa proposition. « Son discours, dont la lecture a été constamment écoutée avec attention, est suivi de marques d'approbation sur plusieurs bancs de la chambre et dans les tribunes publiques (1). » M. Nothomb présente la défense de M. Lebeau, et donne connaissance à la chambre de toutes les pièces relatives à l'extradition du sieur Laverge. Lorsqu'il a terminé « de nombreux bravos éclatent et se prolongent dans une grande partie de l'assemblée et dans plusieurs tribunes publiques ». M. Dumortier demande que les pièces soient déposées sur le bureau. M. Nothomb dit qu'elles seront insérées au *Moniteur* avec son discours. M. Gendebien insiste pour que les pièces originales soient déposées sur le bureau. Il fait observer qu'une lettre, signée de deux habitants de Nantes, adressée à l'administrateur de la police et remerciant celui-ci de l'arrestation de leur débiteur, porte le timbre du 19 juillet. Or, il y est dit que, « connaissant les faits, la chambre ne manifestera plus de mécontentement, » et c'est le 16 juillet seulement qu'on a parlé de l'affaire à la chambre. Comment cette lettre a-t-elle pu être écrite et arriver de Nantes en 3 jours? Un débat s'engage sur ce point entre MM. Nothomb, Gendebien, Dumortier, de Robaulx et Lardinois. M. Nothomb dit que la lettre a été expédiée de Valenciennes. M. Coghen dit qu'elle l'a été de Bruxelles même. M. Devaux fait observer qu'elle n'a aucune importance. M. de Brouckere constate que l'adresse porte: « *M. Fontaine*, administrateur de la sûreté publique » au lieu de *M. François*, et qu'il est écrit au crayon, en tête de la lettre: *à rendre*. M. Dumortier soutient que la lettre est fausse, parce qu'elle n'est ni taxée ni affranchie. M. de Muelenaere fait remarquer qu'il en est ainsi de toutes les lettres adressées aux fonctionnaires publics jouissant de la franchise de port. M. Dumortier réplique que, dans ce cas, la lettre devrait porter *franco;* d'ailleurs les deux signatures sont de la même main (2). M. Jullien soutient la proposition en faisant remarquer que pour le moment il ne s'agit que de la prise en considération. Après ce discours, on demande, d'un côté, que la discussion continue, de l'autre qu'elle soit remise à demain. La chambre décide que la discussion continuera. M. de Brouckere dit qu'on a mal compris et insiste pour la remise à demain. M. Devaux est d'avis que lorsqu'une affaire de ce genre est commencée il faut la continuer sans désemparer. « L'accusateur », dit-il. M. de Brouckere: « Il n'y a pas ici d'accusateur ». M. Nothomb: « Il n'y a pas non plus d'accusé. » M. Ernst demande la remise à demain pour pouvoir examiner les pièces. M. de Brouckere répond à M. Devaux qu'il n'y a dans cette chambre que des juges, et « un « individu suspect ». M. Gendebien déclare que si la discussion n'est pas remise à demain, il retirera sa proposition. Un colloque s'établit entre MM. Gendebien et Nothomb. M. Rogier, *m. i.*, demande que la chambre statue aujourd'hui. M. Gendebien reproduit, dans un second discours, ses accusations contre M. Lebeau. Après ce discours, on réclame la clôture. MM. Ernst, Fleussu et d'Huart la combattent. M. Devaux ne comprend pas leur insistance. Il ne s'agit que de la prise en considération. Ils pourront faire valoir les raisons de leur conviction quand on discutera la proposition même. M. Gendebien déclare qu'après avoir parlé deux fois, il ne saurait demeurer plus longtemps; on veut emporter un vote par la violence. M. Nothomb réplique au second discours de M. Gendebien et dit qu'il a reçu mandat du ministre de la justice pour combattre en son nom les attaques dirigées contre lui; mais il renonce au droit de la défense si la chambre veut prononcer la clôture. MM. Fleussu, de Robaulx, de Brouckere et d'Huart parlent encore contre la clôture, qui est prononcée par 50 voix contre 25. Au moment où l'on va voter sur la prise en considération, M. Dumortier propose par *m. o.* de décider que la chambre ne peut délibérer sur la proposition de M. Gendebien, parce qu'un tiers de la chambre se compose de fonctionnaires dont le vote n'est pas libre. M. Rogier, *m. i.*, considère cette proposition comme une injure pour la chambre et pour les fonctionnaires qui siégent dans son sein. M. Nothomb propose la question préalable, qui est adoptée; puis on vote sur la prise en considération de la proposition de M. Gendebien, et elle est rejetée par 55 voix contre 18 et une abstention. M. Rogier, *m. i.*, déclare qu'il s'est

(1) Les guillemets entre lesquels nous plaçons les appréciations de ce genre indiquent qu'elles sont textuellement empruntées au *Moniteur*. L'auteur s'est imposé pour règle l'impartialité la plus absolue et il ne veut s'en départir dans aucune circonstance.

(2) Le *Moniteur* du 27 août contient une lettre de M. François, administrateur de la sûreté publique, dans laquelle il établit l'authenticité de la pièce en question, écrite, à Bruxelles même, par les signataires, qui y étaient logés à l'Hôtel de Brabant.

(*Spécimen du texte.*)

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN

Digitized by Google

TABLES ALPHABÉTIQUES.

Avis au lecteur.

C'est ici le moment de faire comprendre l'utilité pratique et la double destination de ce répertoire.

Il s'adresse à deux categories de lecteurs : 1° aux hommes d'etude ayant besoin d'indications qui leur permettent de recourir aux sources, c'est-à-dire aux *Annales parlementaires* ; 2° aux gens du monde qui veulent trouver réunis, dans un livre aussi facile à manier qu'un dictionnaire, tous les renseignements essentiels sur les hommes et les choses de notre histoire contemporaine.

On a vu que les objets dont les chambres se sont occupées pendant leur session sont classés sous des rubriques speciales, pour lesquelles on a suivi l'ordre alphabetique.

Les tables de chaque session renvoient à ces rubriques pour chaque objet particulier. On y retrouvera facilement les renseignements sommaires qui suffisent aux simples curieux, et en même temps les dates des discussions publiées dans le *Moniteur* et les *Annales*.

Comme il a été dit dans l'*Introduction*, toutes ces tables alphabetiques particulières seront réunies en deux tables de vingt-cinq ans. Chaque session portant pour numero d'ordre une lettre majuscule de l'alphabet (1), le rappel de cette lettre dans la table generale renverra sur-le-champ à la session voulue, et la recherche sera d'autant plus facile, que cette lettre majuscule se trouve reproduite en tête de chaque page du Repertoire.

Exemple : On veut avoir un renseignement sur la *Cour de cassation*. On cherche ce mot dans la table alphabetique, et l'on est renvoyé à la session A ou B, ou C, rubrique *Justice*, où l'on trouve tous les eclaircissements voulus, en même temps que la date des deliberations et les noms des orateurs qui y ont pris part.

Comme toutes les solutions simples, nous n'avons trouvé celle-ci qu'après de longues réflexions, et nous avons la confiance qu'elle repondra à toutes les exigences d'une publication qui, pour devenir vraiment populaire, doit être avant tout facile à consulter.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Session 1831-1832.

A

TABLE DES MATIÈRES.

A

ABSENTS. *V.* Règlement.

ABSTENTIONS. *V.* Règlement.

ACADÉMIES. *V.* Budgets.

ACCISES. Réforme demandée par M. A. Rodenbach. *V.* Budgets.

ADRESSE en reponse au discours du trône, commission, renvoi aux sections, souffrances de l'industrie, revers de l'armée. *V.* Adresse.

ADRESSE AU ROI (à propos du traité des 24 articles, *pr.* de M. H. de Brouckere, *pr.* de MM. Gendebien et Lecliercq. Commission, discussion, adoption, reponse du Roi). *V.* Aff. étrangères.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. *V.* Budgets.

AMNISTIE (aux volontaires luxembourgeois). *V.* Aff étrangères.

AMORTISSEMENT. *V.* Dette publique.

ANGILLIS. Crédits provisoires. *V.* Justice, finances, ensemble du *B. Am.* de M. Pirson sur la contrib. pers. Remise des receveurs de l'enre-

(1) Comme il y aura plus de 50 sessions, et qu'il n'y a que 25 lettres de l'alphabet, nous adopterons, après l'épuisement de ces 26 lettres, la désignation **AA, BB, CC**, etc.

(*Spécimen des Tables.*)

Digitized by Google

BULLETIN DE SOUSCRIPTION.

_____, *le* _____ 18

A LA LIBRAIRIE C. MUQUARDT, ÉDITEUR,
A BRUXELLES.

Veuillez m'inscrire au nombre des souscripteurs à la publication qui a pour titre :

L'HISTOIRE PARLEMENTAIRE DE LA BELGIQUE

par LOUIS HYMANS.

Cet ouvrage, annoncé comme devant former 2 volumes in 8° d'environ 75 feuilles (1,200 pages) chacun, sera publié par fascicules composés d'un certain nombre de feuilles d'impression.

Après réception de chaque fascicule, j'en payerai le prix, qui sera calculé à raison de 30 centimes par feuille.

Les envois me parviendront franco.

_____ **Signature du Souscripteur.** _____

Nom et prénoms : _____

Profession : _____

Domicile : _____

Commune de : _____

Province de : _____

Plier ce bulletin, — le mettre sous la bande ci-jointe, — et jeter à la poste, après avoir affranchi au moyen d'un timbre-poste d'UN centime.

Bande d'adresse, à découper.

Place réservée au timbre-poste d'affranchissement d'UN centime.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION.

—

A LA LIBRAIRIE MUQUARDT,
rue de la Régence, 45.
BRUXELLES.

1 feuillet.

Bande d'adresse, à découper.

Digitized by Google

Supplément à la REVUE DE BELGIQUE du 15 novembre 1877.

PRÉCIS

DE

L'HISTOIRE CLÉRICALE

DE BELGIQUE

RÉSUMÉ D'UN DEMI-SIÈCLE DE TRAVAUX HISTORIQUES

PAR

P.-A.-F. GÉRARD

Il n'est point de phénomène historique plus étonnant que la domination vingt fois séculaire de la puissance romaine sur une bonne partie de l'Europe. Lorsqu'à la fin du v^e^ siècle l'empire romain d'Occident s'effondra, tous les peuples qui avaient subi son joug se crurent libérés à jamais ; ils ne s'attendaient pas à voir Rome déchue renaître de ses cendres. Une habile exploitation des croyances populaires, favorisée par les circonstances, produisit ce miracle. Non-seulement Rome se releva, mais son empire fut restauré sous une forme nouvelle. Fondé depuis lors sur la conscience aveugle des peuples, cet empire est encore aujourd'hui assez fort pour braver les assauts de la philosophie et de la raison.

Voilà donc près de deux mille ans que nous subissons le joug de Rome ! Primitivement, nous étions des barbares, qu'il fallait vaincre pour les civiliser, aujourd'hui l'on nous

Digitized by Google

compare à des troupeaux qui ont besoin de pasteurs pour les conduire aux champs. Les Romains de la civilisation, nos pères les ont chassés; les Romains de la religion règnent encore parmi nous.

Comment ont-ils fait, ces derniers, pour rentrer en possession des anciennes provinces romaines? Par quel concours de circonstances, à l'aide de quelles intrigues, de quelles manœuvres sont-ils parvenus à y rétablir leur puissance et à la consolider? Tel est le problème dont l'auteur a cherché la solution dans notre histoire nationale, en relevant tous les faits qui concernent l'Église depuis la décadence de l'empire romain jusqu'à nos jours.

Le *Précis de l'histoire cléricale de Belgique* formera un beau volume in-8°. Le prix de souscription est de 8 francs par exemplaire. **La souscription sera close le 30 novembre 1877.** Il ne sera pas tiré d'exemplaire au delà du nombre souscrit.

Digitized by Google

BULLETIN DE SOUSCRIPTION.

Je soussigné déclare souscrire à un exemplaire de l'ouvrage intitulé : PRÉCIS DE L'HISTOIRE CLÉRICALE DE BELGIQUE, *par* P.-A.-F. GÉRARD, *au prix de 8 francs l'exemplaire, payable après réception.*

Nom _____

Profession _____

Date _____

Adresse _____

Signature _____

N. B. Écrire lisiblement et renvoyer ce bulletin sous bande ci-contre, affranchi moyennant un timbre-poste d'un centime, à la librairie C. Muquardt, à Bruxelles.

Bruxelles. — Imp. et Lith. Ve Ch. Vanderauwera.

Bande d'adresse à découper.

Timbre d'un centime.

A LA LIBRAIRIE C. MUQUARDT,
45, rue de la Régence.
BRUXELLES.

Bande d'adresse à découper.

Digitized by Google

Digitized by Google

Supplément à la REVUE DE BELGIQUE du 15 Septembre 1877

Librairie Européenne C. MUQUARDT, Éditeur

Libraire de la Cour et de S. A. R. le comte de Flandre

45, RUE DE LA RÉGENCE, EN FACE DU CONSERVATOIRE ROYAL DE MUSIQUE

BRUXELLES

MÊME MAISON A LEIPZIG

DICTIONNAIRE

LIÉGEOIS-FRANÇAIS

PAR

H. FORIR

Chevalier de l'Ordre Léopold, Professeur honoraire de Mathématiques supérieures à l'Athénée royal de Liége,

Ex-Président de la Société liégeoise de Littérature wallonne

Depuis longtemps le besoin incontesté d'un dictionnaire *complet* wallon-français se faisait sentir. Différents essais, sous ce rapport, avaient été tentés par des auteurs jouissant, il est vrai, d'une certaine autorité ; mais malheureusement ces essais n'avaient point répondu complètement aux aspirations générales, une lacune quelconque s'étant toujours produite dans la publication de ces œuvres, méritoires sans doute, mais qui n'aboutissaient point au résultat qu'ils s'étaient eux-mêmes proposé.

Digitized by Google

Parmi les auteurs les plus autorisés qui jusqu'à ce jour s'étaient sérieusement occupés de ce genre de publication, nous pourrions citer : l'abbé Cambresier qui, le premier, publia son dictionnaire en 1787 ; Simonon ; Hubert et son manuel de poche ; Remacle et Lobet, qui ont également payé à la science leur large tribut, mais, il faut en convenir, nos différentes provinces wallonnes possédant des idiômes particuliers, tous ces ouvrages étaient incomplets sous le rapport de la véritable orthographe des mots dont le sens, à l'audition, pouvait se comprendre, il est vrai, mais que nul wallon au monde n'eût osé se permettre d'écrire, n'en connaissant point les règles grammaticales parfaitement établies.

Nous sommes heureusement arrivé à combler cette lacune en publiant aujourd'hui un ouvrage sérieux sous le titre de » Dictionnaire Liégeois-Français » contenant non-seulement l'orthographe invariable des mots wallons et de leurs synonymes avec leur définition française, mais encore certaines locutions plus ou moins francisées et contre lesquelles le commun des mortels doit chercher à se garantir s'il tient à parler notre langue correctement ; enfin un recueil de proverbes qui, dans une conversation la plus sérieuse, trouvent parfois fort avantageusement leur place. Nous avons surtout mis en évidence toutes les locutions vicieuses qui déparent malheureusement trop souvent notre langage et excitent à justes titres l'hilarité des auditeurs et au sujet desquelles maintes personnes éprouvent beaucoup de peine à s'amender.

Notre nouvelle publication joindra donc l'utile à l'agréable, car notre nouveau dictionnaire, en même temps qu'il se chargera d'instruire et de répandre les lumières parmi les masses, les attachera à la lecture par le bon gros rire qui excuse toujours une légère infraction.

C'est dire tout d'abord que nous ne sommes peut-être pas arrivé à la perfectibilité dans ce genre, mais que les recherches auxquelles l'auteur, M. Forir, s'est livré, nous permettent de croire que l'ouvrage que nous livrons aujourd'hui au public est ce qui a paru de *nec plus ultra* jusqu'à ce jour.

Digitized by Google

Le système que nous avons suivi est tout simplement celui d'*écrire comme on parle* et de *parler le wallon comme on l'écrit*, sans y ajouter, comme une foule d'auteurs, certaines lettres tout-à-fait inutiles à la *confection* des mots.

Nous n'avons eu ici pour but que l'éducation du peuple et nous demandons d'avance pardon à certains puristes wallons qui, se figurant que la langue wallonne n'est qu'un français corrompu, se permettraient parfois en nous lisant de crier *harro sur le baudet*. Nous ne posons pas en infaillible, mais nous resterons ce que nous sommes.

Nous terminerons en disant que nous avons puisé nos exemples parmi les meilleurs ouvrages que nous avons compulsés et qui émanent des plumes autoritaires de Bailleux, Dejardin, Ferd. Henaux, Dehin, Lamaye, Defrecheux, Delarge, Delchef, Hock, Stappers et d'une foule d'autres, dont la nomenclature serait peut-être par trop longue. Le » DICTIONNAIRE LIÉGEOIS-FRANÇAIS » sera donc à ce titre consulté avec plaisir et curiosité, et répandra, nous en sommes convaincu, parmi les masses, une lumière qui ne pourra que leur être favorable.

Cet ouvrage sera publié en deux volumes d'environ cinq cents pages chacun, et ne coûtera que la somme modique de *vingt francs*.

(Voir la quatrième page pour ce qui concerne la souscription.)

Digitized by Google

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné déclare souscrire à un exemplaire de l'ouvrage intitulé : » DICTIONNAIRE LIÉGEOIS-FRANÇAIS », *par* H. Forir, *en deux volumes grand in-8° au prix de souscription de* vingt *francs, payables après réception.*

NOM .....

PROFESSION .....

DOMICILE .....

SIGNATURE .....

N. B. Écrire lisiblement et renvoyer ce bulletin signé, sous bande ci-contre, affranchi moyennant un timbre-poste d'un centime, à la librairie C. Muquardt, à Bruxelles.

Liege, Typ et Lith. E. Severeyns.

A LA LIBRAIRIE C. MUQUARDT

Rue de la Régence, 45

BRUXELLES

Timbre poste d'un centime.

Digitized by Google

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

La littérature française depuis la formation de la langue jusqu'à nos jours. Lectures choisies, par le lieutenant-colonel Staaff, attaché militaire à la légation de Suède et de Norvége à Paris, officier de la Légion d'honneur et de l'instruction publique. 4e édition. 3 volumes divisés en six cours :

Tome I. De 842 à 1790 Prix 7 fr. 50.
Tome II. De 1790 à 1869 — 8 » 50.
Tome III. Auteurs vivants en 1870. — 9 » 00.

Six volumes : 25 francs.

La disposition en 3 tomes convient à l'usage des prix et des bibliothèques.

Dans l'intérêt de l'usage scolaire, les 6 cours se vendent *séparément*, à 3, 4 et 5 francs. Une forte remise est accordée aux instituteurs.

Ce livre, adopté en France, en Russie et en Belgique, pour l'enseignement moyen, servant partout aux distributions de prix des athénées ou aux bibliothèques populaires des différentes Ligues de l'enseignement, est, sans contredit, la plus complète et la mieux composée des chrestomathies. Il présente à la fois l'historique de la littérature française et un choix de morceaux qui en font connaître les moindres écrivains. Remontant aux premiers bégaiements de la langue au IXe siècle, il ne s'arrête qu'en 1870, et, chose nouvelle en France, il ne néglige pas de donner une place aux écrivains belges.

Le moyen âge est la partie la moins complète et le *Catalogue poétique* de Violet le Duc est peut-être plus curieux et plus instructif pour l'époque qui va de Villon à Ronsard et de Ronsard à Rotrou. Mais Violet le Duc pouvait se donner carrière, il traitait de sujets presque neufs et n'avait pas à embrasser toutes les époques ni à être complet sur aucune : il publiait un catalogue raisonné, avec citations et biographie, des auteurs dont il possédait un ouvrage. Le colonel Staaff, ayant une autre tâche, a dû rester dans les bornes et ne négliger personne. Chaque auteur a sa biographie, chacun est caractérisé en quelques mots, toujours exacts, souvent profonds, et à partir du XVIIe siècle jusqu'en 1870, l'intérêt s'accroît, l'œuvre prend vie, les chefs-d'œuvre abondent, la production littéraire se généralise et l'on a le tableau vivant et complet de chaque école et de chaque siècle. Là, plus d'un écrivain oublié revit, plus d'une œuvre disparue reprend sa place, l'armée littéraire reforme ses rangs et l'on voit combien de nobles volontaires, de vigoureux capitaines entouraient les chefs et expliquent leur influence et leurs succès. Les maîtres dominent cependant, comme de droit; l'auteur s'est efforcé, non de les faire connaître dans l'entière fécondité de leur génie (les œuvres complètes seules atteignent ce résultat), mais de donner la meilleure idée possible de leur talent et des divers genres qu'ils ont abordés.

Aucun recueil ne peut mieux servir à nous familiariser avec l'histoire de la littérature française, ou à nous rappeler les souvenirs que nous en gardons, ainsi qu'à combler les lacunes de nos études en rendant aux inconnus et aux oubliés une place légitime dans la mémoire des amis des lettres.

A tous ces points de vue, c'est un livre indispensable dans les bibliothèques des élèves comme dans celles des gens du monde.

Le *Musée universel*, dont nous avons souvent fait l'éloge en le recommandant à nos lecteurs, poursuit brillamment sa carrière. C'est la revue illustrée la plus accessible à toutes les fortunes, puisqu'elle ne coûte que 12 francs par abonnement et paraît tous les samedis en livraisons de 16 pages. Elle est éditée par M. A. Ballue, à la librairie de l'*Art*, à Paris : on peut s'abonner à Bruxelles, à l'Office de publicité.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

F.X.BEER,
k.Hofbuchbinder
MÜNCHEN.
Lederergtr.25

Digitized by Google